

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN  
Faculté de Philosophie et Lettres  
Département d'études romanes

**Variation linguistique et signification sociale  
chez les jeunes Bruxelloises issues de  
l'immigration maghrébine.**

Analyse socio-phonétique de trois variantes non standard.

Promoteurs :

Anne Catherine SIMON

Michel FRANCARD

*Thèse de doctorat présentée en vue de  
l'obtention du grade de docteur en  
philosophie et lettres*

Par Stéphanie AUDRIT

Louvain-la-Neuve

2009



# Remerciements



Au terme de ce travail de recherche, mes remerciements les plus sincères s'adressent tout d'abord à ma promotrice, la professeure Anne Catherine Simon. Anne Catherine allie dans son travail enthousiasme et rigueur scientifique, deux qualités qu'elle communique immanquablement à ses collaborateurs. Travailler avec elle a été une expérience intellectuelle extrêmement stimulante et enrichissante. Je la remercie également pour la confiance qu'elle m'a témoignée tout au long de ces quatre années de thèse.

Je remercierai également mon co-promoteur, le professeur Michel Francard, qui malgré un emploi du temps plus que bien rempli ces dernières années, a jalonné les étapes majeures de cette recherche et l'a nourrie de sa longue expérience en tant que sociolinguistique.

Merci également à Philippe Hambye, pour avoir suivi ce travail pas à pas depuis le début, d'abord comme coordinateur du projet ARC « Hétérogénéité linguistique », avant d'endosser le rôle plus officiel de membre du jury. Le cadre théorique de cette thèse porte sans nul doute la marque de son esprit critique insatiable.

Merci à Ludo Beheydt, membre de mon comité d'accompagnement ainsi que de mon jury, dont les nombreux commentaires pertinents ont contribué à façonner de nombreux aspects de cette recherche, tant sur les plans théorique que méthodologique et analytique.

Merci également à Nigel Armstrong, membre extérieur de mon jury, pour sa lecture attentive de mon travail.

Mes remerciements s'adressent également à la professeure Marie Verhoeven, responsable du pôle sociologique du projet, pour avoir contribué à l'élaboration des aspects sociologiques de cette recherche.

En tant que « benjamine » du projet ARC « Hétérogénéité linguistique », j'ai eu la chance de bénéficier de l'expérience des doctorants qui m'ont précédé d'un an, ainsi que des fruits de leurs recherches doctorales respectives. Merci donc à Karolien Declercq, Jean-Louis Siroux et Salima El Karouni.

Outre le cadre du projet ARC, cette recherche a été menée au sein du centre de recherche Valibel, ce qui m'a permis de partager l'expérience et les compétences de mes collègues.

Merci à Sylviane Bachy de m'avoir fait profiter de son bagage de phonéticienne ainsi que de sa passion pour les logiciels libres. Merci à Régine Wilmet de m'avoir formée à la transcription de corpus oraux. Merci à Anne Dister, sans qui cette recherche n'aurait pas eu lieu. Merci à Catherine Bolly et Liesbeth Degand pour leur aide concernant les aspects statistiques de ce travail. Merci également à Anne Küppers, Aude Wirth, Tea Pršir et Amélie Rheault. Je voudrais également témoigner ici une reconnaissance tout particulière à Stéphanie Kleinen, à la fois pour son expertise en matière de communication scientifique ainsi que pour son amitié.

La méthodologie statistique de cette recherche est le fruit d'une réflexion de longue haleine, à laquelle ont contribué le professeur Hans Van de Velde, Nathalie Lefèvre, Jean-Marc Freyermuth et Thomas François.

Un autre aspect saillant de mon travail est qu'il recourt à divers outils de traitement automatique de la langue. Ceux-ci ont été mis au point par Jean-Philippe Goldman et Sophie Roekhaut. Pour leur disponibilité ainsi que pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard de mon travail, je les remercie de tout cœur.

La présente recherche doctorale s'appuie sur des données authentiques, collectées durant une enquête de terrain d'un an au sein de deux écoles bruxelloises. Cette enquête n'aurait jamais pu avoir lieu sans le concours de mes informatrices, qui ont accepté de déposer dans le micro de la sociolinguiste une petite part d'elles-mêmes. Je remercie également les directions ainsi que l'ensemble des équipes pédagogiques pour leur accueil et leur contribution précieuse au bon déroulement de mon travail.

Une recherche doctorale nécessite des collaborateurs scientifiques de valeur, mais également des appuis solides sur le plan privé. J'ai eu la chance d'être particulièrement bien entourée à cet égard. Merci donc à Guillaume et Jennifer pour leur sollicitude quasi quotidienne. Merci à Aurélie d'avoir cru en cette recherche avant même que la première ligne en soit écrite. Merci à ma sœur Anne-Sophie, à Hélène, à Gaëlle et à Catherine pour leur écoute et leur intérêt.

Merci également à Anne, Aude, Christelle, Stéphanie, Georges, mes relecteurs hors pair. Merci à ma belle-mère Marie-Paule, qui n'a pas ménagé son temps ces derniers mois, afin d'épargner le mien.

Je tiens également à exprimer une gratitude toute particulière à mes parents, Christiane et Michel Audrit, pour leur indéfectible soutien à tous égards, ainsi que pour leur confiance.

Pour conclure, je remercierai mon mari. Merci Olivier, pour ta présence de chaque instant, mais surtout pour ton formidable enthousiasme.





# Table des matières



<b>Remerciements</b> .....	<b>3</b>
<b>Table des matières</b> .....	<b>9</b>
<b>Table des illustrations</b> .....	<b>17</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>21</b>
<b>1. Question de recherche</b> .....	<b>23</b>
<b>2. Pourquoi des variantes phonétiques ?</b> .....	<b>25</b>
<b>3. Aperçu de la méthodologie mise en place</b> .....	<b>26</b>
<b>4. Plan de la thèse</b> .....	<b>27</b>
<b>Chapitre 1 Cadre théorique</b> .....	<b>29</b>
<b>1. Rapports entre langue et identité</b> .....	<b>31</b>
<b>2. Norme linguistique et variantes non standard</b> .....	<b>34</b>
2.1. Norme linguistique et norme scolaire .....	34
2.1.1. Bref historique et spécificités du modèle linguistique français.....	34
2.1.2. Définition du standard linguistique.....	35
2.1.3. Définition de la langue de référence .....	36
2.1.4. Définition de la norme .....	37
2.1.5. Synthèse .....	38
2.2. Non standard et contre-norme .....	40
<b>3. Variation linguistique et signification sociale</b> .....	<b>40</b>
3.1. Labov : corrélations entre variables et macro-catégories.....	41
3.2. Les échanges linguistiques comme rapports de pouvoir symbolique .....	43
3.2.1. Notion de marché linguistique .....	44
3.2.2. Marchés francs et paumés .....	45
3.3. Ancrage local des significations attachées à la variation linguistique .....	46
3.4. La variation comme marque de l'appartenance à une communauté de pratiques.....	48
3.5. La variation au sein du groupe de pairs .....	51
3.6. Les niveaux macro-, méso- et micro-sociaux de signification.....	52
<b>4. Revalorisation identitaire du non standard</b> .....	<b>54</b>
4.1. Pratiques non standard et signification sociale .....	54
4.2. Valeur identitaire des productions non standard.....	56
4.3. La théorie des réseaux sociaux de Milroy (1980).....	57
4.4. Marqueurs identitaires et trajectoire sociale .....	59
<b>5. Conclusion</b> .....	<b>60</b>
<b>Chapitre 2 Contexte social et démographique de l'enquête</b> .....	<b>63</b>
<b>1. Contexte démographique et socio-économique de l'immigration à Bruxelles</b> .....	<b>65</b>
1.1. L'immigration dans la région de Bruxelles-Capitale .....	65
1.2. La communauté marocaine dans la région de Bruxelles-Capitale .....	68
1.3. Caractéristiques socio-économiques de cette population.....	72
1.4. L'offre scolaire dans la zone en croissant.....	76
<b>2. Présentation des deux écoles</b> .....	<b>77</b>
2.1. Description du lycée Saint-Jacques (école 1) .....	80
2.1.1. Description du site .....	80
2.1.2. Discipline et règlement d'ordre intérieur .....	81
2.1.3. Corps enseignant et personnel éducatif.....	82
2.1.4. Public scolaire.....	82
2.1.5. Occupation de l'espace .....	83
2.1.6. Deux classes contrastées .....	85
2.1.6.1. Présentation de la classe de sixième «vente» .....	89

2.1.6.2. Présentation de la classe de cinquième « vente » .....	95
2.1.7. Sélection des informatrices .....	100
2.2. Description de l'institut des Filles de la Croix.....	102
2.2.1. Description du site .....	102
2.2.2. Discipline et règlement d'ordre intérieur .....	103
2.2.3. Corps enseignant et personnel éducatif.....	106
2.2.4. Public scolaire.....	106
2.2.5. Occupation de l'espace .....	108
2.2.6. La classe de cinquième « techniques sociales ».....	110
2.2.7. Sélection des informatrices .....	119
<b>3. Conclusion .....</b>	<b>121</b>
<b>Chapitre 3 Méthodologie.....</b>	<b>123</b>
<b>1. Une enquête ethnographique .....</b>	<b>125</b>
<b>2. Traitement des données préalables à l'analyse .....</b>	<b>128</b>
2.1. Présentation générale des données.....	128
2.2. Première étape : Transcription orthographique aux normes Valibel.....	129
2.3. Deuxième étape : Alignement texte-son au niveau du phonème .....	132
2.4. Troisième étape : Étiquetage des variantes marquées.....	135
2.5. Structure des données dans Praat.....	137
2.6. Identification des syllabes proéminentes .....	137
2.6.1. Détection semi-automatique des syllabes proéminentes .....	138
2.6.2. Analyse de la position de la syllabe au sein de l'unité intonative .....	140
<b>3. Explication des principaux tests statistiques utilisés.....</b>	<b>141</b>
3.1. Remarque formelle concernant la présentation des chiffres avec décimale.....	142
3.2. Significativité d'un test.....	142
3.3. Normalité des données.....	142
3.4. Test unilatéral vs test bilatéral .....	143
3.5. Test de comparaison de moyenne entre plusieurs sous-groupes.....	144
3.6. Test d'indépendance entre deux variables catégorielles .....	145
3.6.1. Test du chi carré de Pearson .....	145
3.6.2. Calcul des résidus .....	146
3.6.3. Calcul de la force d'un lien entre deux variables : le phi et le V de Cramer.....	146
3.7. Test de corrélation .....	146
<b>4. Le clustering .....</b>	<b>147</b>
4.1. Les différentes techniques de clustering.....	148
4.2. Méthodes appliquées dans la présente recherche.....	148
<b>5. Conclusion .....</b>	<b>149</b>
<b>Chapitre 4 Analyse linguistique des variantes .....</b>	<b>151</b>
<b>1. Description du corpus d'étude .....</b>	<b>153</b>
1.1. Exploitation des fichiers textgrid annotés.....	153
1.2. Éléments d'analyse des variantes .....	156
<b>2. Les voyelles amuïes .....</b>	<b>157</b>
2.1. Le caractère fondamental de la voyelle en tant que composant syllabique.....	157
2.2. Trois phénomènes voisins de l'amuïssement vocalique .....	159
2.2.1. La chute des schwas.....	159
2.2.2. Le dévoisement vocalique.....	159
2.2.2.1. Interprétation du phénomène de dévoisement .....	161
2.2.2.2. Facteurs linguistiques favorisant le dévoisement vocalique.....	161
2.2.3. La réduction vocalique.....	162
2.3. État de l'art sur l'amuïssement vocalique .....	162
2.3.1. L'amuïssement vocalique en français standard.....	163
2.3.2. Cerquiglini (2000).....	165
2.3.3. Fagyal (à paraître).....	165
2.4. Description des voyelles amuïes chez les jeunes Bruxelloises issues de l'immigration maghrébine .....	169

2.4.1. Caractéristiques acoustiques des voyelles amuïes .....	170
2.4.1.1. Structure formantique des voyelles amuïes .....	170
2.4.1.2. Durée des voyelles amuïes .....	172
2.4.2. Facteurs linguistiques susceptibles de favoriser l'amuïssement vocalique .....	173
2.4.2.1. Influence de la voyelle .....	174
2.4.2.2. Influence de l'environnement phonétique .....	175
2.4.2.2.1. Influence du phonème qui précède la voyelle .....	176
2.4.2.2.2. Influence du phonème qui suit la voyelle .....	177
2.4.2.2.3. Influence d'une consonne nasale ou d'une consonne liquide .....	178
2.4.2.2.4. Voyelle située entre 2 consonnes identiques .....	180
2.4.2.2.5. Influence de la structure syllabique .....	181
2.4.2.3. Influence de l'accent .....	181
2.4.2.3.1. Position de la syllabe dans l'unité intonative .....	182
2.4.2.4. Degré de formalité du contexte .....	183
2.4.2.4.1. Première locutrice (Aïcha) .....	184
2.4.2.4.2. Deuxième locutrice (Ikram1) .....	184
2.4.3. Synthèse .....	185
<b>3. Les /A/ postériorisés .....</b>	<b>186</b>
3.1. État de l'art .....	186
3.1.1. L'opposition entre les phonèmes /a/ et /ɑ/ en français standard .....	186
3.1.2. L'emploi du [ɑ] d'arrière comme variante spécifique aux jeunes d'origine maghrébine .....	188
3.1.3. Exposé des résultats de l'étude de Jamin (2005) .....	189
3.2. Description du /A/ postériorisé chez les jeunes Bruxelloises issues de l'immigration maghrébine ...	190
3.2.1. Caractéristiques acoustiques des /A/ postériorisés .....	191
3.2.1.1. Fréquences des premier et deuxième formants .....	191
3.2.1.2. Durée de la voyelle /A/ postériorisée .....	193
3.2.2. Facteurs linguistiques susceptibles de favoriser la postériorisation de /A/ .....	194
3.2.2.1. Influence de l'environnement phonétique .....	197
3.2.2.1.1. Influence du phonème qui précède .....	198
3.2.2.1.2. Influence du phonème qui suit .....	199
3.2.2.2. Influence de la structure syllabique .....	201
3.2.2.3. Influence de l'accent .....	202
3.2.2.3.1. Position de la syllabe au sein de l'unité intonative .....	202
3.2.2.3.2. Syllabes proéminentes .....	203
3.2.2.4. Degré de formalité du contexte .....	204
3.2.2.4.1. Première locutrice : Aïcha .....	204
3.2.2.4.2. Deuxième locutrice : Ikram1 .....	205
3.2.3. Synthèse .....	205
<b>4. Les variantes marquées de /r/ .....</b>	<b>206</b>
4.1. Définition problématique de la classe des rhotiques .....	207
4.2. Problèmes terminologique et méthodologique liés à la description du /r/ .....	208
4.3. Inventaire de la variation du /r/ en français contemporain .....	209
4.4. Caractéristiques acoustiques des différentes variantes de /r/ .....	213
4.5. État de l'art .....	214
4.5.1. Les variantes du /r/ chez les adolescents à Perpignan (Pickles 2001 ; à paraître) .....	214
4.5.2. Les variantes du /r/ chez les jeunes à Grenoble (Romano 2003) .....	215
4.5.3. Les variantes du /r/ chez les jeunes parisiens d'origine maghrébine (Jamin 2005) .....	216
4.5.4. Autres travaux sur le /r/ chez les jeunes issus de l'immigration .....	217
4.6. Description des variantes marquées de /r/ chez les jeunes Bruxelloises issues de l'immigration maghrébine .....	218
4.6.1. Élaboration de quatre catégories descriptives opératoires .....	219
4.6.2. Répartition des variantes de /r/ au sein du présent corpus .....	223
4.6.3. Durée des variantes marquées de /r/ .....	224
4.6.4. Facteurs linguistiques influençant l'apparition de variantes non standard de /r/ .....	224
4.6.4.1. Influence du contexte phonétique .....	225
4.6.4.1.1. Influence du phonème qui précède .....	225
4.6.4.1.2. Influence du phonème qui suit .....	228
4.6.4.2. Influence de la position du /r/ au sein de la syllabe .....	231
4.6.4.3. Influence de l'accent .....	231

4.6.4.3.1. Position au sein de l'unité intonative.....	232
4.6.4.3.2. Syllabes proéminentes.....	233
4.6.4.4. Degré de formalité du contexte.....	234
4.6.4.4.1. Première locutrice : Aïcha.....	234
4.6.4.4.2. Deuxième locutrice : Ikram1.....	234
4.6.4.4.3. Synthèse générale sur l'influence de la formalité du contexte.....	235
4.6.4.5. Synthèse.....	235
<b>5. Le débit.....</b>	<b>236</b>
5.1. Définition du débit.....	236
5.2. Description du débit dans le corpus.....	237
5.3. Tests d'interdépendance entre le débit et la présence de variantes marquées.....	238
5.4. Interdépendance entre le débit et le degré de formalité du contexte.....	239
5.4.1. Résultats pour Aïcha.....	240
5.4.2. Résultats pour Ikram1.....	240
5.5. Synthèse.....	240
<b>6. Conclusion.....</b>	<b>241</b>
<b><i>Chapitre 5 Analyse qualitative du matériau ethnographique.....</i></b>	<b><i>243</i></b>
<b>1. Apport des données ethnographiques dans la description des significations sociales attachées aux variantes.....</b>	<b>245</b>
<b>2. Une double méthodologie, qualitative et quantitative.....</b>	<b>246</b>
<b>3. Résultats de l'analyse du matériau ethnographique selon la grille de Hofstede (2001).....</b>	<b>249</b>
3.1. Les valeurs.....	250
3.1.1. La pudeur féminine.....	250
3.1.1.1. La tenue vestimentaire.....	251
3.1.1.2. Le foulard.....	252
3.1.1.3. L'attitude envers les garçons et la sexualité.....	252
3.1.1.4. La protection des filles.....	254
3.1.1.5. La grossièreté et les pratiques langagières dévaluées.....	255
3.1.1.6. La déconnade.....	256
3.1.2. La piété religieuse.....	258
3.1.2.1. Bien connaître l'islam.....	259
3.1.2.2. Le port du foulard.....	259
3.1.2.3. Dénonciation de l'hypocrisie de certains croyants.....	261
3.1.2.4. La non-consommation d'alcool.....	261
3.1.3. La maternité.....	261
3.1.4. Le respect des parents.....	263
3.1.5. La franchise.....	264
3.1.6. L'importance des origines ethniques.....	266
3.1.6.1. Pratique de la langue d'origine et du code-switching.....	266
3.1.6.2. L'affirmation de différences irréductibles par rapport aux Belges de souche.....	268
3.1.7. La réussite sociale et économique.....	270
3.1.7.1. Justification de l'échec et tentative de réparation.....	270
3.1.7.2. Motivation quant au choix de l'école.....	273
3.1.7.3. Attitude à l'égard des « Flamands ».....	273
3.1.7.4. Relations avec le quartier de l'école.....	274
3.1.8. La générosité.....	276
3.2. Les rites.....	276
3.2.1. Le mariage.....	276
3.2.2. Le ramadan.....	277
3.3. Les héros (et contre-héros).....	277
3.3.1. Les rolotos.....	277
3.3.2. Les voyous ou smex.....	277
3.3.3. Les filles de la maison et la mère.....	280
3.3.4. Les Flamands.....	280
3.3.5. Les fashion.....	281
3.3.6. Les barbus.....	281

3.4. Les endroits (ou anti-endroits).....	281
3.4.1. La rue.....	281
3.4.2. La maison.....	282
3.4.3. La Flandre.....	282
3.4.4. Le pays d'origine et les pays de la péninsule arabique.....	282
<b>4. Définition des variables d'analyse quantitative.....</b>	<b>283</b>
<b>5. Définition des profils de locutrices.....</b>	<b>285</b>
<b>6. Conclusion.....</b>	<b>289</b>
<b><i>Chapitre 6 Analyse quantitative des profils associés aux variantes.....</i></b>	<b><i>291</i></b>
<b>1. Opérationnalisation des variables.....</b>	<b>293</b>
<b>2. Analyse de l'interdépendance entre l'usage des variantes et les différents profils de locutrice.....</b>	<b>297</b>
<b>3. Analyse de l'interdépendance entre l'usage des variantes et les pratiques et valeurs associées au profil de locutrice.....</b>	<b>299</b>
3.1. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et l'attitude envers les garçons.....	300
3.2. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et la déconnade.....	301
3.3. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et le port du foulard.....	304
3.4. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et le projet de fonder une famille.....	306
3.5. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et l'attention apportée à l'apparence physique.....	309
3.6. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et l'attachement au quartier de l'école.....	311
3.7. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et l'attitude à l'égard de la religion.....	314
3.8. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et la valorisation des origines.....	316
3.9. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et la conformité.....	317
3.10. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et la motivation quant au choix de l'école.....	319
3.11. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et le statut au sein du groupe de pairs.....	321
<b>4. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et l'école fréquentée.....</b>	<b>324</b>
<b>5. Bilan des tests d'indépendance.....</b>	<b>326</b>
5.1. Intensité des liens mis en évidence.....	326
5.2. Synthèse de l'analyse des interrelations.....	328
<b>6. Analyses complémentaires.....</b>	<b>332</b>
6.1. Analyse des pourcentages individuels concernant l'emploi des variantes marquées.....	332
6.2. Comparaison de paires de locutrices.....	337
6.3. Analyse des productions non standard grâce à la technique du clustering.....	340
<b>7. Conclusion : vers une mise en évidence de l'effet-établissement.....</b>	<b>343</b>
<b><i>Chapitre 7 Articulation des facteurs internes et externes liés à l'emploi des variantes.....</i></b>	<b><i>347</i></b>
<b>1. Pondération des variantes marquées en fonction de l'éventuelle influence de facteurs linguistiques.....</b>	<b>349</b>
1.1. Impact des différents facteurs linguistiques.....	349
1.2. Élaboration d'une pondération.....	350
1.2.1. Amuïssement vocalique.....	351
1.2.2. Postériorisation du /A/.....	352
1.2.3. Variantes marquées de /r/.....	353
1.3. Synthèse.....	355
<b>2. Analyse des co-occurrences.....</b>	<b>355</b>
2.1. Présentation des données.....	356
2.2. Analyse globale des schémas de co-occurrences.....	361
2.3. Analyse individuelle des schémas de co-occurrences.....	364
2.4. Analyse de l'interdépendance entre schémas de co-occurrences et variables non linguistiques.....	366
2.5. Conclusion.....	367

<b>Conclusion .....</b>	<b>369</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>377</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>393</b>
<b>1. Tableau de synthèse de l'ensemble des données traitées (par enregistrements) .....</b>	<b>395</b>
<b>2. Tableau de synthèse de l'ensemble des données traitées (par locutrices) .....</b>	<b>400</b>
<b>3. Questionnaire à l'usage des entretiens semi-directifs .....</b>	<b>403</b>



# Table des illustrations



Figure 1 : Carte de la région de Bruxelles-Capitale (d'après Willaert & Deboosere 2005) ....	66
Figure 2 : Les 10 nationalités les plus présentées en Région de Bruxelles-Capitale sur base de la présente nationalité au 1/10/2001 (adapté d'après Willaert et Deboosere 2005 : 67).....	67
Figure 3 : Répartition géographique des Marocains dans la région de Bruxelles-Capitale au 1/10/2001 (d'après Willaert et Deboosere 2005) .....	70
Figure 4 : Répartition géographique des Belges d'origine marocaine dans la région de Bruxelles-Capitale au 1/10/2001 d'après Willaert et Deboosere 2005).....	71
Figure 5 : Répartition géographique des logements sans petit confort dans la région de Bruxelles-Capitale au 1/10/2001 d'après Willaert et Deboosere 2005).....	74
Figure 6 : Répartition géographique du revenu médian dans la région de Bruxelles-Capitale au 1/10/2001 d'après Willaert et Deboosere 2005).....	75
Figure 7 : Plan du lycée Saint-Jacques.....	85
Figure 8 : Disposition par banc des élèves de sixième au lycée Saint-Jacques .....	90
Figure 9 : Disposition par banc des élèves de cinquième au lycée Saint-Jacques .....	100
Figure 10 : Configuration du groupe de pairs du lycée Saint-Jacques.....	102
Figure 11 : Plan de l'institut des Filles de la Croix .....	109
Figure 12 : Disposition par banc des élèves de cinquième à l'institut des Filles de la Croix	119
Figure 13 : Configuration du groupe de pairs de l'institut des Filles de la Croix.....	120
Figure 14 : Visualisation de l'interface du logiciel Praat .....	130
Figure 15 : Résumé des différentes couches d'annotation contenues dans le textgrid .....	137
Figure 16 : Forme générale d'une distribution normale.....	143
Figure 17 : Comparaison du corpus de la présente recherche avec les données de Jamin (2005) et de Fagyal (à paraître).....	155
Figure 18 : Résumé du nombre de variantes marquées contenues dans le présent corpus ....	156
Figure 19 : Présentation des données de Fagyal (à paraître).....	167
Figure 20 : Structure formantique d'une voyelle amuïe .....	170
Figure 21 : Structure formantique d'une voyelle non amuïe .....	171
Figure 22 : Spectrogramme d'une voyelle amuïe chez Fagyal (à paraître) .....	172
Figure 23 : Comparaison des durées entre les voyelles amuïes et celles des voyelles non amuïes.....	172
Figure 24 : Fréquence normalisée des premier et deuxième formants pour les locuteurs masculins et féminins (adapté de Landercy et Renard 1977 : 109) .....	193
Figure 25 : Synthèse de toutes les réalisations de /r/ mentionnées en français.....	211
Figure 26 : Réalisation vibrante de /r/ (dans <i>dirais</i> ).....	220
Figure 27 : Réalisation de /r/ accompagnée d'une grande quantité de bruit (dans <i>français</i> ).	221
Figure 28 : Réalisation approximante de /r/ (dans <i>retourne</i> ).....	222
Figure 29 : Réalisation réduite de /r/ (dans <i>français</i> ).....	222
Figure 30 : Répartition des variantes de /r/ au sein du corpus .....	223
Figure 31 : Valeur moyenne individuelle du débit et écart-type.....	238
Figure 32 : Résultats des tests d'indépendance entre le débit et la présence de variantes marquées.....	239
Figure 33 : Diagramme-oignon de Hofstede (2001) .....	248
Figure 34 : Diagramme-oignon de Hofstede 2001 (version modifiée d'après Beheydt 2009) .....	249
Figure 35 : Positionnement des locutrices par rapport aux pratiques et valeurs .....	286
Figure 36 : Répartition des locutrices selon les trois profils dégagés .....	289
Figure 37 : Synthèse des treize variables catégorielles .....	294
Figure 38 : Intensité du lien entre l'amuïssement vocalique et les différentes variables.....	327
Figure 39 : Intensité du lien entre la postériorisation du /A/ et les différentes variables.....	327
Figure 40 : Intensité du lien entre les variantes marquées de /r/ et les différentes variables .	327

Figure 41 : Variables associées à un emploi important des variantes marquées.....	329
Figure 42 : Variables associées à un emploi moindre des variantes marquées.....	329
Figure 43 : Pourcentage concernant l'emploi individuel des voyelles amuïes .....	333
Figure 44 : Pourcentage concernant l'emploi individuel du /A/ postérieurisé.....	333
Figure 45 : Pourcentage concernant l'emploi individuel des variantes marquées de /r/.....	334
Figure 46 : Synthèse des résultats des tests d'indépendance entre paires de locutrices.....	338
Figure 47 : Visualisation graphique des résultats du clustering selon la méthode <i>average</i> ...	341
Figure 48 : Visualisation graphique des résultats du clustering selon la méthode <i>ward</i> .....	342
Figure 49 : Visualisation graphique des résultats du clustering selon la méthode <i>centroïde</i> .	343
Figure 50 : Liste des facteurs linguistiques favorisant l'amuïssement vocalique .....	350
Figure 51 : Liste des facteurs linguistiques favorisant la postériorisation du /A/ .....	350
Figure 52 : Liste des facteurs linguistiques favorisant les variantes marquées de /R/ .....	350
Figure 53 : Évaluation de l'impact des facteurs linguistiques sur l'amuïssement vocalique.	351
Figure 54 : Proportion des voyelles amuïes motivées par 2 ou 3 facteurs .....	352
Figure 55 : Évaluation de l'impact des facteurs linguistiques sur la postériorisation du /A/.	352
Figure 56 : Proportion des /A/ postérieurisés non motivés ou expliqués par 2 ou 3 facteurs..	353
Figure 57 : Évaluation de l'impact des facteurs linguistiques sur les variantes marquées de /r/ .....	354
Figure 58 : Proportion des variantes marquées de /r/ motivées ou non par des facteurs linguistiques .....	354
Figure 59 : Exemple d'unités et de macro-unités intonatives .....	357
Figure 60 : Synthèse des schémas de variantes marquées attestées dans le corpus .....	358
Figure 61 : Répartition des variantes marquées au sein des unités intonatives.....	359
Figure 62 : Répartition des variantes marquées au sein des macro-unités intonatives .....	360
Figure 63 : Fréquence des différents schémas de co-occurrences dans les unités et macro- unités intonatives.....	364
Figure 64 : Résultats des tests de comparaison de moyenne.....	367

# Introduction



## 1. Question de recherche

Les productions langagières des jeunes issus de l'immigration sont depuis quelques années au centre des travaux de nombreux sociolinguistes<sup>1</sup>. Ces pratiques sont en effet intéressantes à plus d'un titre. Tout d'abord parce que, en tant qu'adolescents, ces locuteurs se montrent soucieux de se démarquer par rapport aux adultes. La vie sociale est à cet âge fortement articulée autour du groupe de pairs (voir Eckert 2003, sur l'instauration *d'un ordre social basé sur les pairs*<sup>2</sup> ; Trimaille 2003<sup>3</sup>), au sein duquel se négocie la pratique stylistique individuelle<sup>4</sup>.

Un deuxième intérêt d'une étude des pratiques de ces locuteurs réside dans leur condition de descendants d'immigrés, qui connaissent également la plupart du temps un statut socio-économique précaire. Ce groupe est donc doublement marginalisé, de même que les pratiques linguistiques qui lui sont réputées spécifiques. En Belgique, la population immigrée non européenne la plus importante est celle des immigrés marocains, ce qui explique le choix de ce groupe dans la présente étude. Dans certaines écoles de la ville de Bruxelles, où vit près de la moitié de la population d'origine marocaine, la population scolaire est presque exclusivement constituée de jeunes d'origine marocaine. Je reviendrai en détails sur les contextes démographique et socio-économique de l'immigration à Bruxelles dans le chapitre 2.

Le fait que l'entièreté de mes locutrices soit des filles contribue à distinguer ce travail au sein de la littérature consacrée au langage des jeunes issus de l'immigration, qui aborde dans la plupart des cas les pratiques de locuteurs masculins. Citons cependant la recherche de Lambert (2005), qui décrit pour sa part les pratiques langagières de jeunes locutrices issues de

---

<sup>1</sup> Citons notamment Laks 1983, Eckert 1989, Boyer 1997, Conein & Gadet 1998, Pickles 2001, Armstrong & Jamin 2002, Billiez 2003, Fagyal 2003a, Moore 2003, Bulot 2004, Rampton 2005.

<sup>2</sup> « [...] the move into adolescence involves the **establishment of a peer-based social order** and the **appropriation of social control** from adults. The resulting competition for resources, recognition, and power creates a social hothouse effect, as groups and categories emerge around defining norms and carving out social meaning. The groups that emerge in this environment are central **communities of practice** (Lave & Wenger 1991; Wenger 2000) in the lives of their members » (Eckert 2003: 112; c'est moi qui souligne).

<sup>3</sup> Trimaille (2003 : 107 ; c'est moi qui souligne), soucieux d'objectiver la notion de la catégorie « jeunes », pointe comme critères marquant la sortie de l'enfance « les prémisses des transformations physiologiques et corporelles, l'entrée au collège, l'élargissement des réseaux sociaux et le **renforcement de l'importance du groupe de pairs** ».

<sup>4</sup> Définie comme « l'activité par laquelle un individu génère de la signification sociale » (Eckert 2005 : 24). Voir chapitre 1.

l'immigration maghrébine. Toutefois, le travail de comparaison systématique entre les pratiques des locuteurs des deux sexes ne fera pas l'objet du présent travail.

Le projet d'Action de Recherche Concertée<sup>5</sup> dans lequel s'insère la présente recherche doctorale s'est donné pour objet d'étude le français dans ces écoles bruxelloises multiculturelles. En tant que lieu où se transmet et s'enseigne la *norme linguistique*, l'école constitue en effet un endroit privilégié pour l'étude des pratiques langagières de groupes stigmatisés.

Dans ce cadre, ma recherche consiste en une **description de trois variantes phonétiques non standard** spécifiques aux jeunes bruxelloises d'origine maghrébine ainsi que des **significations sociales** attachées à celles-ci. Elle s'articule donc autour d'une double approche de ces variantes, linguistique et phonétique d'une part et sociolinguistique d'autre part. Plus précisément, mon hypothèse de recherche est que, au-delà de leur lien très général avec les jeunes d'origine maghrébine, les trois variantes non standard objets de la recherche sont associés à différents profils de locutrices et, de par cette association, sont susceptibles d'acquérir des significations sociales plus locales et plus ancrées dans le quotidien des locuteurs. En outre, ces nouvelles significations sont susceptibles de doter les variantes d'une fonction symbolique, voire identitaire, qui contribue à leur revalorisation.

Au-delà des significations macro-sociales des variantes linguistiques, une deuxième couche de signification est donc vraisemblablement à l'œuvre à un niveau plus local, que je qualifierai de *méso-social* (voir chapitre 1, section 3.6.). Investiguer les significations méso-sociales (c'est-à-dire celles relevant de l'association avec des profils de locuteurs) associées aux variantes non standard s'avère intéressant à plus d'un titre, tout d'abord car ces significations expliquent (du moins partiellement) l'attachement des locuteurs à des pratiques linguistiques stigmatisées.

De plus, une telle démarche permet de mettre en évidence des variantes exploitables par ailleurs dans le cadre d'un travail stylistique<sup>6</sup>, lors d'interactions au sein du groupe de pairs,

---

<sup>5</sup> Ce projet pluridisciplinaire aborde la question du français en contact dans les écoles bruxelloises selon trois angles d'attaque différents, à savoir (i) une approche sociologique, (ii) une approche didactique et (iii) une approche linguistique. Ma recherche doctorale constitue l'un des deux pans de l'approche linguistique.

<sup>6</sup> Toutefois, la description de l'exploitation stylistique des variantes phonétiques dans le cadre d'interactions de face à face ne fera pas l'objet du présent travail.



ainsi que l'usage (uniforme ou contrasté) qu'un groupe de locuteurs stigmatisés est susceptible de faire de ces variantes.

Troisièmement, analyser l'usage du non standard à ce niveau permet de développer une conception du non standard plus nuancée que la traditionnelle opposition labovienne *prestige vs stigmaté* (voir chapitre 1).

## 2. Pourquoi des variantes phonétiques ?

Une large partie des travaux consacrés au langage des jeunes d'origine maghrébine se sont penchés sur le vocabulaire spécifique à ces derniers (voir notamment Bachmann & Basier 1984 ; Boyer 1997 ; Goudaillier 1997). Pour ma part, j'ai choisi de me focaliser sur **trois variantes de type phonétique**, à savoir (i) l'amuïssement vocalique, (ii) la postériorisation du /A/ et (iii) les réalisations marquées de /r/.

Ces trois variantes ont été choisies en raison de (i) leur **présence** dans la littérature consacrée aux pratiques langagières des jeunes d'origine maghrébine (celle-ci est exposée dans le chapitre 4) et de (ii) leur **visibilité** lors d'une première d'analyse du corpus.

En outre, les variantes phonétiques semblent particulièrement appropriées pour aborder la question du rapport entre variation linguistique et signification sociale, et cela pour diverses raisons. Premièrement, les traits phonétiques (de même que les traits prosodiques) apparaissent comme très puissants et efficaces pour véhiculer des significations sociales. Contrairement aux variantes lexicales par exemple, la signification attachée aux variantes phonétiques n'est ni systématiquement conscientisée<sup>7</sup> ni établie de façon définitive. Le lien entre les deux est au contraire assez souple et susceptible d'être modulé en fonction du contexte d'emploi des variantes<sup>8</sup>. La signification attachée aux variantes phonétiques est donc à la fois extrêmement riche et adaptable.

---

<sup>7</sup> Il est important de noter que, même si cette signification liée aux variantes linguistiques ne fait pas l'objet d'une prise de conscience claire de la part des locuteurs, l'usage des variantes marquées suscite diverses réactions chez ces derniers. Les locuteurs en doivent donc pas être totalement conscients de l'existence d'un lien entre une variante et une signification sociale pour être sensibles à celle-ci et l'utiliser (Auger 1997 : 206-207).

<sup>8</sup> « The indexicality of phonological variables is not as transparent as negation, or the use of mitigating and honorific particles. But it is precisely their fluidity that makes them available for a variety of social purposes. » (Eckert 2005: 30)

Deuxièmement, l'importance des traits phonétiques et prosodiques correspond à la perception intuitive des locuteurs. La plupart d'entre eux, lorsqu'ils sont amenés à caractériser leur langage ou celui d'autrui, font référence, de façon imagée et intuitive, à de telles caractéristiques (Hambye & Simon 2006). En effet, les traits phonétiques et prosodiques influent directement la matérialité du langage et sont donc perçus et ressentis par l'auditeur avant toute analyse sémantique ou syntaxique du message<sup>9</sup>.

Troisièmement, les traits phonétiques sont également très nombreux et difficilement contrôlables, a fortiori sur le long terme (Laks 1977 : 74-75 ; 94). En revanche, ils induisent une importante contrainte en ce qui concerne la qualité des enregistrements, qui doit être assez élevée pour permettre des analyses satisfaisantes. C'est la raison pour laquelle seuls les enregistrements correspondant à des entretiens ont été exploités en vue d'une analyse linguistique.

Pour les mêmes raisons, il aurait donc été intéressant d'analyser également les variantes prosodiques. Cependant, il n'était pas possible de traiter ces deux aspects dans le cadre d'un travail unique. L'analyse des variantes prosodiques pourra donc, je l'espère, faire l'objet d'une future recherche.

### **3. Aperçu de la méthodologie mise en place<sup>10</sup>**

Afin de travailler sur le rapport entre l'usage des variantes phonétiques non standard et divers profils de locutrices, un corpus de données orales, constitué d'entretiens et d'interactions spontanées, a été constitué, lors d'une enquête ethnographique d'un an menée dans deux écoles bruxelloises. La réalisation de l'enquête ethnographique dans deux écoles différentes ne répondait pas à un objectif de constitution de sous-corpus contrastés. Il s'agit en réalité d'une constante aux quatre recherches doctorales du projet ARC Héli.

L'objectif n'était pas non plus d'investiguer la variation à un niveau macro-social. En effet, la population constituée par les jeunes Bruxellois d'origine maghrébine semble relativement

---

<sup>9</sup> Comme le souligne Auchlin (1998 : 11), « (...) la forme voco-prosodique est l'objet d'une expérience perceptive immédiate, qui sert de « cadre » pour le traitement du matériau morpho-syntaxique ; ce cadre est cognitivement plus difficile d'accès que les objets (morpho-syntaxiques) qui y figurent ; cela signifie un certain primat des données expérientielles sur les données linguistiques ».

<sup>10</sup> Celle-ci sera abordée de façon approfondie notamment dans le chapitre 3.

homogène de ce point de vue (c'est-à-dire en ce qui concerne sa classe sociale, son âge, son origine ethnique, le niveau d'étude du père et de la mère, etc.). Ces caractéristiques feront l'objet d'une description plus approfondie au chapitre 2.

Les deux établissements choisis se caractérisent par leur population essentiellement féminine et issue de l'immigration marocaine, mais se différencient très légèrement par leur niveau sur le *quasi marché scolaire*<sup>11</sup> belge et plus particulièrement bruxellois, l'une étant une école de relégation, tandis que l'autre peut être qualifiée d'école intermédiaire. Malgré ce léger décalage, les deux écoles semblent donc relativement proches au regard de la différenciation très accentuée que l'on rencontre sur le marché scolaire bruxellois.

Cependant, l'analyse du matériau ethnographique a montré que les mêmes profils de locutrices se retrouvaient dans les deux écoles (voir chapitre 5). Par conséquent, l'opposition entre ces deux établissements scolaires ne semblait au départ pas être structurante (ce qui sera vérifié dans le chapitre 6). Les productions langagières des deux écoles ont donc été analysées comme un ensemble, et non pas comme deux groupes à comparer de façon systématique. Néanmoins, l'influence de l'école fréquentée sur l'emploi des variantes a malgré tout été investiguée, parallèlement à celle des pratiques et des valeurs correspondant aux différents profils de locutrices.

#### 4. Plan de la thèse

La présente recherche est divisée en deux parties : la première est consacrée au cadre théorique et à la contextualisation de la problématique traitée. La deuxième, empirique, a pour objet l'analyse linguistique et sociolinguistique des trois variantes.

La première partie contient un premier chapitre exposant le cadre théorique de la présente recherche. Vient ensuite une présentation du contexte social et démographique de la recherche (chapitre 2). Le chapitre 3 fait pour sa part le point sur divers aspects méthodologiques transversaux à la recherche.

---

<sup>11</sup> La métaphore économique de *quasi marché scolaire* renvoie au fait que (i) les écoles reçoivent une certaine somme d'argent par élève inscrit et que leurs moyens financiers dépendent donc directement du nombre d'élèves qu'elles sont susceptibles d'attirer et que (ii) les familles peuvent choisir librement l'établissement scolaire que fréquentent leurs enfants (Dumay & Dupriez 2008 : 469).

La deuxième partie débute par la réalisation d'une description linguistique des variantes, basée sur le corpus (chapitre 4). Ensuite, l'analyse du contenu des entretiens, ainsi que des notes de terrain recueillies durant l'enquête, débouche sur la découverte de profils de locutrices inédits et spécifiques aux deux groupes de pairs investigués (chapitre 5). L'objectif est alors de déterminer s'il existe des liens significatifs entre ces profils et l'usage des diverses variantes marquées (chapitre 6). L'existence de ceux-ci est établie à l'aide de tests statistiques d'indépendance (pour une explication détaillée du choix des tests, voir chapitre 3). Si de tels liens sont avérés de façon récurrente, on peut supposer que les variantes phonétiques acquièrent une signification sociale découlant de cette association. Cette méthode permet donc de dégager un ensemble de significations sociales attachées aux variantes. En dernier lieu, je ferai le point sur l'impact des facteurs linguistiques d'une part et des facteurs sociolinguistiques d'autre part qui expliquent l'apparition des variantes marquées (chapitre 7).

Chapitre 1

Cadre théorique



*Ce premier chapitre a pour objectif de définir le cadre théorique dans lequel s'inscrit le présent travail. L'analyse des significations sociales attachées à des variantes linguistiques doit d'abord être mise en relation avec la problématique très proche des rapports entre langue et identité (voir section 1). Étant donné que les variantes objets de cette recherche sont qualifiées de non standard, je ferai ensuite le point sur les notions de standard et de norme linguistiques (voir section 2). J'aborderai ensuite la question du rapport entre variation linguistique et signification sociale (voir section 3) ainsi que des différents niveaux auxquels peut être appréhendé ce rapport (voir section 3.6), à travers notamment les travaux de Labov, Bourdieu et Eckert. Je conclurai par un point sur l'éventuelle revalorisation identitaire dont les variantes non standard sont susceptibles de faire l'objet (voir section 4). Je postule en effet qu'une telle revalorisation est susceptible de se produire dans le cas des variantes étudiées.*

## **1. Rapports entre langue et identité**

En se donnant pour objectif d'analyser les significations sociales attachées à trois variantes phonétiques non standard, cette recherche touche à la problématique très proche des rapports entre langue et identité. Parmi les composantes des identités individuelles ou collectives, la langue occupe en effet une place centrale (Blanchet 2000 : 115 ; Blanchet & Francard 2003 : 159 ; Le Page & Tabouret-Keller 1985). Les psychologues sociaux ont montré que la langue constituait l'un des principaux traits définitoires de l'identité ethnique, voire de l'identité personnelle. Selon divers travaux en sociolinguistique, tout groupe se construisant comme tel tend à produire ses traits linguistiques emblématiques (Blanchet & Francard 2003 : 169). Le Page & Tabouret-Keller (1985 : 236) désignent sous le nom de *totémisation* le processus par lequel un groupe adopte une langue (et plus largement des pratiques langagières) comme l'une de ses caractéristiques définitoires. Par conséquent, les variations des langues sont potentiellement « affectées de significations identitaires (de l'idiolecte individuel au sociolecte collectif) » (Blanchet 2000 : 116 ; Blanchet & Francard 2003 : 19). Certaines caractéristiques attachées au groupe, positives ou négatives, sont transférées à ses pratiques langagières (Le Page & Tabouret-Keller 1985 : 235-236).

L'identification d'un individu à un groupe est donc hautement déterminée par des choix linguistiques, a fortiori dans le cas de groupes qui pratiquent une langue minoritaire (et dont le pouvoir de démarcation est dès lors plus important) (Blanchet & Francard 2003 : 159).

Dans certains cas, l'affiliation d'un individu à un groupe s'appuie davantage sur la fonction symbolique exercée par la langue que sur de réelles pratiques linguistiques (Blanchet & Francard 2003 : 160). Ce cas de figure est souvent rencontré chez les locuteurs issus de l'immigration, qui ne parlent plus ou très peu la langue de leurs parents, mais pour qui cette langue d'origine n'en revêt pas moins une valeur centrale dans leur système d'identification (Billiez 1985 : 100). Pour ces locuteurs, la langue d'origine d'une part est mythifiée (c'est-à-dire dissociée des pratiques réelles) et d'autre part symbolise l'appartenance (Billiez 1985 : 100). Elle n'est donc plus à leurs yeux un outil de communication, mais une composante primordiale de leur héritage, un marqueur de leur identité, ce qui explique des déclarations paradoxales comme celles de ce jeune informateur algérien : « L'arabe c'est ma langue, mais je ne la parle pas » (Billiez 1985 : 102).

Malgré la force du lien entre langue et identité, ce dernier ne doit cependant pas être envisagé de façon mécanique ou essentialiste, parce qu'une identité peut être construite sur la base de nombreuses variétés linguistiques (par ex. dans le cas des communautés multilingues) ou encore selon d'autres critères que le linguistique (facteurs religieux, professionnels ou institutionnels). Dans la mesure où la langue se construit et s'adapte continuellement à l'environnement, elle n'est jamais figée dans l'expression d'une identité (Blanchet 2000 : 116). Le lien entre la langue et le groupe doit donc être défini comme une « **relation forte** », plutôt que comme un « déterminisme ethno-sociolinguistique absolu » (Blanchet 2000 : 110).

Les travaux de Lucchini (2007) ont d'ailleurs montré que, chez les descendants de migrants, une langue autre que la langue d'origine pouvait faire l'objet d'un investissement identitaire, comme l'illustre l'exemple de cette jeune fille dont les parents parlaient respectivement le sicilien et le « molisan<sup>12</sup> », et qui pour sa part affirme son attachement à l'italien ainsi que sa volonté de transmettre cette langue à ses enfants. Il n'y a donc pas de nécessaire coïncidence entre les langues d'origine et les langues investies d'une valeur identitaire (Lucchini 2007).

Un deuxième argument plaide pour une conception nuancée du lien entre langue et identité, à savoir sa dépendance à l'égard d'une multitude de facteurs socio-historiques. En effet, pour que la langue d'une collectivité joue le rôle de symbole identitaire aux yeux de ses membres,

---

<sup>12</sup> Il s'agit d'un dialecte italien parlé dans la région du Molise, dans le sud de l'Italie.



celle-ci doit présenter une valeur particulière ainsi qu'une certaine légitimité (Blanc 1997). La valorisation de la langue comme symbole identitaire ne doit être conçue ni comme un donné essentiel, ni comme un choix subjectif, mais comme une construction intimement liée à des conditions d'existence particulières, ou pour être plus précis, à la trajectoire sociale empruntée par un individu<sup>13</sup> (Hambye & Siroux 2007).

Les conditions sociales nécessaires à la valorisation d'une langue ou d'une variété ne sont réductibles ni à certaines caractéristiques objectives souvent exploitées pour appréhender l'identité linguistique d'un individu (par exemple, le fait d'être issu de l'immigration n'implique pas nécessairement que l'on s'identifie à la langue de son pays d'origine) ni à des choix subjectifs (Hambye & Siroux 2007). « L'identité se construit et se déconstruit d'après des orientations identitaires, ainsi qu'en fonction de ressources sociales inégalement distribuées » (Hambye & Siroux 2007). L'accès à ces différentes ressources est donc limité par une série de contraintes. Ainsi, « une trajectoire sociale ne détermine pas des goûts, des pratiques ou des valeurs de façon mécanique, mais elle circonscrit à la fois les orientations objectivement accessibles et celles qui deviennent subjectivement désirables » (Hambye & Siroux 2007).

Dans le même ordre d'idées, une recherche de Verhoeven (2006) montre que l'identité sociale revendiquée par les jeunes issus de l'immigration se révèle liée à leur trajectoire scolaire et sociale, tout en étant également marquée par une très forte malléabilité en fonction des profits ou des sanctions plus localisés auxquels pourraient les exposer telle ou telle posture. Oakes (2001 : 11) explique également que beaucoup de jeunes issus de l'immigration ont le sentiment de posséder des identités diverses, qu'ils sous- ou sur-mobilisent en fonction de la situation.

Ce regard critique posé sur la fonction identitaire attachée à la langue ne vise pas à remettre en question l'existence indéniable de celle-ci. Il va de pair avec une vision contemporaine dynamique, socialement et historiquement située des identités individuelles et collectives (Hambye & Siroux 2007). En effet, comme cela a été exposé ci-dessus, une identité n'est pas

---

<sup>13</sup> En revanche, un auteur tel que Fishman (1977:31) met davantage l'accent sur la part laissée aux choix individuels du locuteur dans les processus de construction identitaire : « 'Modern' man is not only viewed (perhaps exaggerated) as a shrewd calculator of membership *benefits*, but as a sensitive recogniser of *alternative value systems* and of the built-in (*de*)limitations in any ethnicity system ».

figée, mais se construit dans un processus de détermination réciproque entre identité (définie ici comme système de normes, de valeur et de représentations de soi, de ses ressources, des ses potentialités) et pratiques sociales effectives (Hambye & Lucchini 2006 : 146). Une telle conception de l'identité permet de rendre compte du fait que les locuteurs ne sont pas attachés de façon immuable à une communauté linguistique et que, au contraire, leurs pratiques linguistiques peuvent les associer à différents groupes selon les langues, les variétés ou les registres qu'ils sont en mesure d'adopter (Hambye & Lucchini 2006 : 146).

## 2. Norme linguistique et variantes non standard

Les variantes phonétiques qui retiennent mon attention ont été qualifiées de « non standard ». Ce terme sous-entend qu'elles divergent par rapport à d'autres réalisations qui sont alors prises comme référence. Je vais maintenant m'efforcer de spécifier la nature de cette référence.

### 2.1. Norme linguistique et norme scolaire

Concernant la définition d'un modèle linguistique, trois notions sont souvent évoquées en parallèle : il s'agit des notions de **standard**, de **norme linguistique** et de **langue de référence**. Ces dernières ou, de façon plus générale, l'idée d'un **modèle de langue** apparaissent dès la genèse du français. En effet, dès le Moyen Âge, on observe chez divers auteurs une tension entre d'une part un **usage effectif** et d'autre part un **usage de référence** qui n'est pas toujours maîtrisé (la langue parlée en Île-de-France) (Francard 2001 : 224).

#### 2.1.1. Bref historique et spécificités du modèle linguistique français

Les premières traces d'un modèle recommandé de français se rencontrent dès le Moyen Âge. Ce modèle est alors rattaché à un centre politique et culturel, Paris (Swiggers 2001 : 21). Au XVI<sup>e</sup> siècle, le français devient l'objet d'une réflexion et d'une pratique linguistique, et accède au statut de langue territoriale. Or l'accès à ce statut nécessitait le passage par un travail de **standardisation**<sup>14</sup>, qui prend de multiples formes (Swiggers 2001 : 23):

---

<sup>14</sup> La **standardisation linguistique** désigne « tout ce qui a trait au travail de description-fixation de la langue, ce qui se manifeste aussi bien par l'élaboration d'outils métalinguistiques (grammaires, dictionnaires, rhétoriques, manuels d'enseignements) que par des œuvres littéraires de référence servant de corpus pour l'élaboration justification des « règles » sans lesquelles on ne peut parler de langue standard » (Baggioni 1997 : 216).

- (i) La promotion et la défense du français vis-à-vis d'autres langues (classiques et modernes) ;
- (ii) la définition d'un modèle de référence ;
- (iii) l'adoption d'une position normative, correctrice et prescriptive.

Débute alors un important travail de codification de cette langue, qui sera le fait à la fois d'humanistes, de grammairiens et de traducteurs (Blampain : 2001).

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le français, qui est désormais une langue élaborée et reconnue comme unifiée, connaît une expansion européenne (Francard 2001 : 224). Swiggers (2001 : 27) définit la référence de cette époque comme un « modèle de langue surnormé, à concentration géographique est sociale très dense ». Il s'agit, comme le dit Vaugelas, du « bon usage », du « parler de la plus saine partie de la cour ».

Outre cette tradition normative forte, le français possède cette deuxième particularité que son histoire se mêle étroitement à celle de l'État français, dans la mesure où l'unification nationale passe notamment par une politique d'unification linguistique. C'est ainsi que la jeune République fait de l'unification linguistique du pays l'une de ses priorités. La langue devient en effet à l'époque un facteur d'ordre social. La référence linguistique n'a plus alors de base géographique, mais est à construire dans et par l'idéologie nationale française (Francard 2001 : 225).

### 2.1.2. Définition du standard linguistique

Selon Knecht (1997 : 194), la **langue standard** est le « terme qui qualifie toute forme de langue qui fonctionne comme *norme de référence*, parce que reconnue dans une communauté linguistique en tant qu'*étalon de correction* ». En outre, « sur un plan plus symbolique, une langue standard remplit trois autres fonctions qui sont l'*unification*, sous sa bannière, d'un ensemble de domaines dialectaux, la *séparation* identificatrice par rapport aux sociétés voisines et la fonction de *prestige* qu'elle confère à la communauté qui s'en sert » (Garvin 1964, cité par Knecht 1997 : 194). Alors que beaucoup de locuteurs l'interprètent comme la « modalité première et naturelle d'une langue », le statut de langue standard est en réalité le « *résultat artificiel* d'un long processus interventionniste de *codification* ou *normalisation* »

(Knecht 1997 : 194). La langue standard telle que Knecht la définit est donc équivalente à ce que Baggioni (1997 : 217-223) appelle *norme prescriptive* (voir définition ci-dessous).

Selon Francard (2001 : 225), la notion de **standard linguistique** porte en elle l'héritage des courants structuraliste et générativiste. En outre, elle sous-entendait à l'origine que le standard échappait à toute variation, avant que ce postulat ne soit profondément remis en question par le développement de la sociolinguistique. À l'heure actuelle, le standard est désormais assimilé soit à une **variété identifiée**, quoique susceptible de demeurer fantasmagique (ex : « le français de la bourgeoisie parisienne cultivée »), soit à une **construction** (moyenne linguistique d'où sont exclus les écarts les plus extrêmes ou super-système réunissant l'ensemble des traits de variation) (Francard 2001 : 226).

### 2.1.3. Définition de la langue de référence

Quant à la notion de **langue de référence**, elle peut tout d'abord être définie comme un **modèle associé à une classe sociale** donnée (la Cour du roi, la haute bourgeoisie parisienne, etc.). Comme le souligne Meillet (1914/1915), les usages des classes sociales inférieures sont pour leur part systématiquement écartés<sup>15</sup>.

On peut également la concevoir comme étant une « **variété neutre** ». Dans l'introduction à son *Dictionnaire de la prononciation*, Lerond (1980 : x-xi) évoque d'ailleurs pour sa part le *français neutre*, c'est-à-dire « parlé sans accent particulier » ou « celui qui passe inaperçu ». Selon lui, les « mauvaises » prononciations sont celles qui laissent transparaître les origines nationale, géographique ou sociale du locuteur (Lerond 1980 : x). Afin de préciser sa conception du français neutre, qu'il définit d'abord par la négative, Lerond explique que celui-ci équivaut au français de Paris, dépourvu de deux traits donnant à cette variété un caractère spécifique, à savoir (i) la perte quasi complète de /œ~/ et (ii) la confusion de /a/ et /ɑ/. Lerond conteste le caractère prétendument abstrait de cette variété, arguant qu'elle s'est au contraire fortement diffusée grâce à l'influence unificatrice des médias. Il en revient donc somme toute à une définition géographique du standard linguistique comme étant la variété parisienne, laquelle doit cependant être épurée de deux variantes jugées trop identifiables.

---

<sup>15</sup> « On fait appel à l'usage; mais on ne sait pas définir exactement de quel usage il s'agit. Visiblement, on évite l'usage populaire ; on est tenté de se demander si le principe fondamental n'a pas été, un peu plus que ne l'indique M. Brunot, de **ne pas parler comme le bas peuple** » (Meillet 1914-1915 : 77 ; c'est moi qui souligne).

Une autre conception de la langue de référence, radicalement différente des deux précédentes, serait d'envisager la référence comme **l'ensemble des usages effectifs des locuteurs** (Francard 2001 : 227-231). La langue de référence se rapproche alors des *normes de fonctionnement* (voir ci-dessous). Pour sa part, Francard (2001 : 238) envisage la notion de français de référence comme englobant celle de français standard ou français normé, dans la mesure où, outre les usages effectifs de locuteurs, elle inclut les **normes prescriptives**, tout en permettant de faire droit à une certaine **diversité linguistique**.

#### 2.1.4. Définition de la norme

La *norme linguistique* apparaît comme un terme parapluie recouvrant six types différents de phénomènes (Moreau 1997 : 218-223) :

- (i) Les **normes de fonctionnement** (également appelées normes de fréquence, statistiques, objectives, constitutives, etc.) correspondent aux « habitudes linguistiques partagées par des membres d'une communauté ou d'un sous-groupe de celle-ci », indépendamment de tout discours méta- ou épilinguistique (Moreau 1997 : 218) ;
- (ii) Les **normes descriptives** (ou normes constatatives, objectives, etc.) consistent en une description des normes de fonctionnement. Elles sont considérées comme descriptives dans la mesure où elles se bornent à enregistrer les faits, sans y associer de jugement de valeur et sans établir de hiérarchie parmi ceux-ci.
- (iii) Les **normes prescriptives** (également appelées normes sélectives ou règles normatives) « identifient un ensemble de normes de fonctionnement, une variété de la langue, comme étant le modèle à rejoindre, comme étant 'la' norme » (Moreau 1997 : 219). Elles établissent donc une hiérarchie entre les pratiques décrites. Même si les critères sous-jacents à la hiérarchisation sont parfois présentés comme **internes** à la langue (c'est-à-dire reposant sur des arguments esthétiques, fonctionnels, logiques, etc.), ces critères sont en réalité le plus souvent **externes**, les formes valorisées se caractérisant essentiellement par une plus grande fréquence d'emploi dans un groupe social déterminé. Ce groupe peut par exemple être celui considéré comme détenteur de la tradition (ex : les locuteurs âgés par opposition aux jeunes, les habitants de la campagne par rapport aux

citadins) ou du capital symbolique (ex : les intellectuels, les écrivains, les artistes, les professionnels des médias) (Moreau 1997 : 219-221).

- (iv) Les **normes évaluatives** (ou subjectives) reflètent les attitudes et les représentations que les locuteurs ont de la langue. Elles entretiennent avec les normes prescriptives des rapports complexes, dans la mesure où elles les conditionnent partiellement et sont en partie déterminées par elles. Elles consistent en l'attribution de valeurs esthétiques, affectives ou morales aux formes linguistiques (Moreau 1997 : 222). Comme leur nom l'indique, ces normes sont susceptibles de varier d'un individu à l'autre, en fonction des représentations linguistiques de chacun.
- (v) Les **normes fantasmées** sont relativement proches des normes évaluatives et appartiennent, comme ces dernières, au domaine des représentations. Cependant, à la différence des normes évaluatives, elles s'écartent parfois fortement du réel. Une grande partie des normes fantasmées traduisent la manière dont les membres d'une communauté linguistique donnée conçoivent ce qu'est la norme (Moreau 1997 : 222).

La même distinction entre image idéale de la langue et usages effectifs se retrouve chez Houdebine (1993). Celle-ci élabore une typologie des normes, comportant d'une part les **normes subjectives** incorporées par les locuteurs et reflétant leur **imaginaire linguistique**, c'est-à-dire « un idéal de langue, une fiction de la langue une, homogène, monolithique, donc d'une langue idéale, idéalisée », et d'autre part les **normes objectives**, dégagées à partir des productions effectives des locuteurs (Houdebine 1993 : 31-39).

### 2.1.5. Synthèse

De l'ensemble des définitions présentées ci-dessus, il ressort que les termes de *norme*, *référence* et *standard linguistique* font donc à la fois référence à (i) des **conceptions** de la langue, plus ou moins ancrées dans la réalité, ainsi qu'à (ii) des **productions linguistiques** avérées et la plupart du temps liées à un groupe social considéré comme suffisamment prestigieux pour servir de modèle (citons par exemple dans l'ordre chronologique : les habitants de la région parisienne, « la plus saine partie de la cour », la haute bourgeoisie parisienne, les classes socio-culturellement dominantes, etc.). Je définirai donc le **standard** ou la **norme linguistique dominante** comme (i) l'image abstraite et idéale de la langue,

partagée par la plupart des locuteurs d'une communauté donnée ainsi que (ii) les productions langagières des locuteurs appartenant aux classes socio-culturellement dominantes, considérées comme conformes à cet idéal. Soulignons en outre la portée volontairement généraliste de cette définition de la norme, dans la mesure où la présente recherche n'avait en effet pas pour objectif d'étudier les représentations de la norme chez les jeunes bruxelloises d'origine maghrébine.

La communauté linguistique<sup>16</sup> constituant l'arrière-fond de la présente recherche est constituée par l'ensemble des locuteurs francophones de Belgique. Je n'aborderai pas dans le cadre de ce travail la question du positionnement problématique de la Communauté française de Belgique par rapport à la France en ce qui concerne les questions linguistiques<sup>17</sup>. C'est dans ce cadre (la Communauté française de Belgique) que s'insèrent les locuteurs dont les productions sont examinées ici.

La norme linguistique constitue ainsi l'arrière-plan par rapport auquel vont être évalués tous les échanges se déroulant au sein de la communauté, même si, au niveau local, ce ne sont pas forcément les pratiques correspondant à cette norme qui sont systématiquement valorisées.

La diffusion et la promotion de la norme est le fait de divers acteurs (ex : l'école, les différents organes officiels de gestion de la langue, les médias). En tant qu'endroit où s'élaborent et se transmettent des discours sur la langue, l'école constitue un terrain d'enquête privilégié pour l'étude des pratiques langagières non standard. Je regrouperai sous l'étiquette de **norme scolaire** l'image de la langue ainsi que les productions langagières valorisées dans le cadre scolaire.

---

<sup>16</sup> Moreau et al. (1997 : 91-92) définissent la communauté linguistique comme l'unité de gestion des ressources linguistiques, c'est-à-dire « l'ensemble du corpus linguistique (qui peut relever de plusieurs langues ou de plusieurs variétés de langues) et les instruments permettant l'existence et la mise en évidence de ce matériau linguistique (méthodes de description, appareils de diffusion, appareils normatifs), l'« unité de gestion » étant constituée par un ensemble d'agents (institutions et individus physiques), concernés par la dimension linguistique de la vie sociale ».

<sup>17</sup> Pour plus de détails sur cette question, voir Francard (1996, 1997, 1998, 1999) ainsi que Francard & Hambye (2004, à paraître).

## 2.2. Non standard et contre-norme

J'appellerai **non standard** les productions langagières qui s'éloignent plus ou moins de la norme linguistique en vigueur au sein d'une communauté linguistique donnée. En outre, certains emplois particuliers des productions non standard maximisent l'écart par rapport à la norme dominante, en vue de marquer une rupture par rapport à celle-ci. Le locuteur qui adopte une telle attitude se positionne alors dans une logique consciente d'opposition. Je qualifierai un tel comportement de **contre-légitimité linguistique** (Bourdieu 1982) ou contre-norme linguistique (voir section 3.2.2.).

La contre-légitimité linguistique se rattache à l'une des stratégies de gestion des identités stigmatisées, décrite par Taboada-Leonetti (1990 : 66-74), à savoir la stratégie de *surenchère*. Celle-ci consiste à une mise en avant systématique des aspects les plus stigmatisés de l'identité d'un groupe, en dépit de la sanction sociale que celle-ci entraîne (voir ci-dessous section 1.2.4.3.).

En dépit de la stigmatisation dont elles font l'objet, les formes langagières déviantes par rapport à la norme connaissent une vitalité que ne suffit pas à expliquer une possible maîtrise insuffisante du standard linguistique. En réalité, leur succès peut également s'expliquer par la fonction identitaire que ces formes sont susceptibles de remplir (Paulin 2005). Si elles sont associées régulièrement à un groupe de locuteurs, les formes non standard deviennent petit à petit des symboles de l'appartenance à celui-ci et connaissent de cette manière une certaine revalorisation. Ce rôle identitaire du non standard va particulièrement retenir mon attention.

## 3. Variation linguistique et signification sociale

Outre sa fonction de communication, le langage véhicule donc également, de par sa variation, de l'information sociale. Des différences auxquelles le linguiste ne prête pas attention, dans la mesure où elles ne génèrent pas de distinctions pertinentes du point de vue de la langue, s'avèrent significatives d'un point de vue social, dans la mesure où elles sont associées à des groupes particuliers. Par exemple, la présente recherche porte sur trois prononciations indexées comme spécifiques aux jeunes d'origine maghrébine. Ce sont précisément ces variantes, non motivées sur le plan linguistique mais investies socialement, qui suscitent l'attention du sociolinguiste.



Je vais maintenant m'arrêter sur les travaux de trois auteurs majeurs qui ont étudié, à différents niveaux, cette question du rapport entre langue et signification sociale, à savoir Labov (section 1.3.1.), Bourdieu (section 1.3.2.) et Eckert (section 1.3.3.). Je viendrai ensuite sur la question des niveaux de significations sociales (section 3.6.).

### 3.1. Labov : corrélations entre variables et macro-catégories

Les études sociolinguistiques de Labov et de ses épigones (par ex. Wolfram 1966, Trudgill 1974, Macaulay 1977, Armstrong 2003, Jamin 2005) ont pour objet de larges communautés, définies sur une base géographique (Eckert 2005). Les variables *y* sont généralement des marqueurs de catégories sociales « primaires » (la classe sociale, le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique) et véhiculent un prestige ou au contraire des stigmates basés sur la classe. Par conséquent, le style *y* sera défini comme « l'attention portée à la parole et contrôlée en vue d'une orientation vers le prestige » (Eckert 2005 : 3). Cette conception du style présuppose que les locuteurs tendent nécessairement vers les variantes socialement prestigieuses. Les productions non standard sont dès lors perçues comme autant de fautes dues à l'inattention (en contexte informel par exemple) ou aux compétences insuffisantes des locuteurs.

Les recherches de Labov (1976) mettent en évidence l'existence de corrélations entre des variantes linguistiques et des catégories macro-sociales, telles que l'âge, le sexe et la classe sociale. Il développe ainsi le concept de **variable sociolinguistique**, à savoir une variable linguistique, définie par sa corrélation à une variable non linguistique appartenant au contexte social (Labov 1976 : 324). Il classe ces variables sociolinguistiques en trois catégories, selon le type d'évaluation sociale qui leur est accordé.

Premièrement, les **indicateurs** sont des variantes différenciées par âge ou par groupe social, mais qui ne font l'objet d'aucune variation stylistique (ex : la fusion des prononciations des mots *hock* et *hawk* en anglais ; l'emploi positif de l'adverbe *anymore* « plus »). Le changement linguistique à leur origine est situé en dessous du niveau de conscience sociale. L'existence de l'indicateur n'est généralement pas reconnue dans la communauté linguistique et aucune valeur sociale n'est donc attachée à l'emploi de l'une ou l'autre variante, ce qui

explique que les exemples d'indicateur sont relativement rares dans la littérature (Auger 1997 : 168).

Deuxièmement, les **marqueurs** présentent pour leur part une stratification stylistique autant que sociale. Ils peuvent rester inconscients, mais suscitent des réactions lors de tests. Un exemple de marqueurs très souvent cité est celui de la finale *-ing* non accentuée en anglais, qui peut être prononcée avec ou sans vélaire, la prononciation avec vélaire étant considérée comme caractéristique d'un langage soigné. Pour le français, on peut citer en guise d'exemple la réalisation des schwas. En effet, le nombre de schwas est réputé être corrélé à un registre de langue formel ainsi qu'à un niveau social élevé du locuteur. Plus le nombre de schwas est important, plus le niveau de langue ainsi que le niveau social du locuteur sont élevés. Un autre exemple est l'effacement variable de la particule de négation *ne*, comme dans *Je (ne) veux pas*.

La troisième catégorie de variantes est celle des **stéréotypes**. Il s'agit de formes socialement marquées et notoirement stigmatisées (ex : l'accent de Brooklyn ou, en français, l'accent dit « des banlieues »). Auger (1997 : 271) mentionne encore un autre exemple de stéréotype dans le français du XVII<sup>e</sup> siècle : « En français, le renversement de la tendance à changer les /r/ intervocaliques en /z/ dans des mots comme *Paris* (...) constitue un autre exemple des effets de l'évaluation sociale sur la progression d'un changement linguistique. En effet, ce trait bien implanté dans le parler parisien du XVI<sup>e</sup> siècle a été éliminé de la prononciation de prestige dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Les moqueries des grammairiens et les exemples d'hypercorrection démontrent bien le caractère stéréotypé qu'avait acquis cette prononciation avant son élimination ». Les stéréotypes deviennent donc le centre de commentaires, à tel point qu'ils peuvent sortir de plus en plus de l'usage réel et même parfois disparaître complètement.

Dans cette typologie des variantes, nous voyons que celles-ci se différencient par la variation à la fois *sociale* et *stylistique* dont elles font l'objet. La signification attachée à une forme dépend de la place dans la hiérarchie sociale des groupes sociaux qui l'utilisent. Les variantes propres aux classes sociales supérieures possèdent une signification prestigieuse. En revanche, si une variante émane des classes inférieures, les classes sociales supérieures ne manqueront pas de la stigmatiser (ex : les variantes caractéristiques du vernaculaire noir américain) (Labov 1976 : 419, 252-253).

### 3.2. Les échanges linguistiques comme rapports de pouvoir symbolique

Tout comme Labov, Bourdieu (1982) développe l'idée d'une signification sociale des pratiques langagières découlant de la hiérarchie sociale. Dans cet ordre d'idées, il récuse la conception saussurienne de la langue comme pur objet de communication et affirme au contraire la double nature des échanges linguistiques, échanges communicatifs certes, mais également rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent des rapports de force entre les locuteurs et leurs groupes respectifs.

En fonction de la position dans la hiérarchie sociale des groupes qui les utilisent, les variables linguistiques reçoivent une valeur sociale, qui est à la fois **arbitraire logiquement** (car elle ne trouve pas de justification en dehors de la logique de l'ordre établi) et **nécessaire sociologiquement** (car les individus désireux d'interagir au sein d'une communauté linguistique sont obligés de prendre en compte cette valeur sociale, sans quoi aucun échange n'est possible). C'est ainsi que s'engendre un déclassement systématique des usages populaires, tandis que les produits linguistiques des membres de la classe dominante reçoivent pour leur part une très haute valeur. Cette valeur sociale advient aux différents niveaux (phonologique, lexicographique, syntaxique) du discours. Les styles linguistiques (entendus ici comme des **ensembles de variantes spécifiques à un groupe social**) marquent celui qui se les approprie et qui leur imprime à son tour toutes les marques qu'il porte par ailleurs (dans sa tenue vestimentaire, dans ses biens, etc.) (Bourdieu 1982 : 41 ; Bourdieu & Boltanski 1975 : 7-8 ; 13).

Cette dernière idée me semble importante, dans la mesure où la circulation de sens évoquée (signification sociale allant du groupe vers l'individu, puis des autres marques portées par l'individu vers le groupe) laisse la place pour une évolution, même infime, de la signification sociale. Dans la définition bourdieusienne du style linguistique, c'est donc essentiellement la signification sociale attachée à la variation qui est mise en exergue. Le travail stylistique individuel est en outre contraint par les ressources dont dispose chaque locuteur.

### 3.2.1. Notion de marché linguistique

La signification complète d'une production linguistique découle de son actualisation sur un marché donné, c'est-à-dire un espace social caractérisé par une loi de formation des prix particulière. Le discours est alors évalué à l'aune des autres productions linguistiques en présence, par d'autres locuteurs socialement caractérisés (et donc possédant des critères d'évaluation variables selon leur groupe d'appartenance ainsi que selon la finesse des taxonomies qu'ils ont à leur disposition), mais également par l'ensemble de la structure sociale, qui est présente dans chaque interaction, même celles se produisant dans les contextes les plus relâchés (Bourdieu 1982 : 15, 60-61).

En fonction des règles qui y sont en vigueur, différents marchés de formation des prix linguistiques peuvent être distingués, allant des plus formels (c'est-à-dire les marchés régis par les classes dominantes, tels que l'école, la justice) aux plus relâchés (les échanges entre pairs ou au sein de la famille). Sur ces derniers, la norme dominante est plutôt temporairement suspendue que réellement transgressée (Bourdieu 1982 : 67).

Selon la valeur attachée à une production linguistique, celle-ci sera une source de profit ou au contraire de sanction pour le locuteur qui y recourt (Bourdieu 1982 : 59). C'est pourquoi, dans un souci d'anticipation des profits, les individus tentent généralement d'adapter leurs productions aux conditions de réception qu'ils supposent rencontrer sur un marché donné (Bourdieu 1982 : 75).

Pour Labov comme pour Bourdieu, la signification sociale liée à des variantes linguistiques provient de leur association avec la classe sociale qui les emploie le plus souvent. Selon la position occupée par le groupe en question dans la hiérarchie sociale, les variantes auront une valeur prestigieuse (si elles sont considérées comme caractéristiques des groupes dominants) ou au contraire elles seront dévaluées socialement (dans le cas de pratiques linguistiques liées aux classes inférieures). La variation stylistique concerne dans les deux cas une modification de la manière de parler habituelle d'un individu, en vue de se conformer à un idéal linguistique plus élevé, que ce soit parce que le locuteur prête plus d'attention à sa manière de s'exprimer (Labov 1976) ou parce qu'il se positionne sur un marché linguistique plus formel (Bourdieu 1982).

### 3.2.2. Marchés francs et paumés

Cependant, à côté de cette vision du style comme tentative plus ou moins fructueuse pour atteindre la langue légitime, Labov comme Bourdieu évoquent un travail d'élaboration stylistique allant à l'encontre de cette recherche du standard. Il s'agit des pratiques ayant cours sur les marchés francs (Bourdieu 1983) ou du vernaculaire des groupes de pairs (Labov 1977 ; 1978).

Les marchés francs se définissent comme des espaces propres aux classes dominées, dont les dominants sont de fait exclus, au moins symboliquement. Ces marchés sont régis par des lois de formation des prix qui leur sont propres (Bourdieu 1983 : 103). On pourrait en outre imaginer étendre la notion de *marché franc* également aux classes dominantes. Il s'agirait toujours d'espaces au sein desquelles la norme serait provisoirement suspendue, tels que par exemple des écoles accueillant des adolescents issus d'un milieu privilégié, mais partageant avec les autres jeunes une volonté de se démarquer de la norme scolaire imposée par les adultes.

Les pratiques langagières qui ont cours sur les marchés francs se caractérisent par un rejet des aspects les plus fortement marqués du parler dominant, tels que les prononciations ou les formes syntaxiques les plus tendues ainsi que par une recherche de l'expressivité, fondée sur la transgression des censures dominantes. Elles portent la marque d'une volonté de distinction, mais de distinction « à l'envers », d'un aristocratismes de paria, c'est-à-dire qui à la fois distingue et marginalise celui qui y recourt.

Le fait qu'un individu adopte un tel comportement et accepte les sanctions sociales qui en découlent suppose que ce dernier n'ait rien à y perdre, tant ses perspectives d'avenir sont sans issue. La contre-légitimité linguistique, c'est-à-dire la recherche consciente et volontaire d'un écart distinctif par rapport à la norme linguistique, est donc le propre de locuteurs marginalisés. Les pratiques linguistiques contre-normées ne se caractérisent pas uniquement par leur **écart** par rapport à la norme, mais aussi par leur **opposition** par rapport à cette dernière (Bourdieu 1983 : 101-103).

### 3.3. Ancrage local des significations attachées à la variation linguistique

Un deuxième pan de la sociolinguistique, qualifié par Eckert de « deuxième vague », regroupe des études de type ethnographique, réalisées dans de petites communautés (ex : les habitants de l'île de Martha's Vineyard chez Labov 1963 ; les élèves de l'école de Belten High pour Eckert 1989 et 2000), sur des périodes de temps relativement longues (Eckert 2005 : 5). Ces études ont pour but de faire émerger des significations intrinsèquement liées à la pratique sociale locale.

La recherche de Labov (1963) a pour objet la variation de la prononciation des deux diphtongues /ay/ et /aw/ sur l'île américaine de Martha's Vineyard. L'explication du schéma de variation de ces diphtongues est indissociable de la compréhension du contexte particulier de l'île.

La prononciation spécifique à Martha's Vineyard consiste en une antériorisation du noyau des deux diphtongues, qui tend alors vers le /ə/. Sous l'influence de la prononciation du continent, la prononciation antériorisée des diphtongues avait cependant commencé à disparaître. Or à l'époque, l'île de Martha's Vineyard connaissait un important développement du tourisme estival, qui menaçait l'économie traditionnelle de l'île, liée à la pratique de la pêche. Les habitants étaient partagés entre d'une part ceux qui tiraient profit de l'afflux de touristes et d'autre part ceux qui, attachés à l'industrie traditionnelle de la pêche, y étaient opposés.

Les prononciations antériorisées des diphtongues /ay/ et /aw/ connurent alors un regain de vitalité auprès des individus impliqués dans l'industrie de la pêche. Cette opposition était particulièrement visible auprès des adolescents. Les habitants de l'île exploitaient donc les variantes phonologiques locales comme un capital symbolique dans la lutte idéologique concernant l'avenir de l'île (Eckert 2005 : 6). En effet, la variante antérieure ne renvoyait plus désormais uniquement à une localisation géographique, mais bien à tout un mode de vie lié à cet endroit, que Eckert (2005 : 7) qualifie de « package idéologique ». La pratique stylistique prend ici la forme d'un *acte d'affiliation* symbolique (Eckert 2005 : 15).

L'enquête de Eckert au sein de l'école de Belten High dans la banlieue de Détroit (Eckert 1989, 2000) fournit un deuxième exemple de recherche sociolinguistique ethnographique. Au cours de sa recherche, Eckert a pris conscience du fait que ni les catégories sociales

traditionnelles ni les catégories démographiques (ex : professions et revenus des parents) ne permettaient d'expliquer de manière satisfaisante la différenciation linguistique et sociale à l'œuvre à Belten High. La population scolaire de l'école semblait en effet s'articuler autour d'une opposition entre deux groupes, les Jocks et les Burnouts. La moitié des élèves se déclaraient comme appartenant à l'un ou l'autre groupe.

Le premier groupe, les Jocks, est constitué d'individus généralement issus de la classe moyenne. L'ensemble de leurs réseaux, de leurs identités et de leur vie sociale est basé à l'école, et plus particulièrement dans la sphère des activités extra-scolaires. Ils évitent la ville, excepté dans le cadre de contacts institutionnels. Les Burnouts sont pour leur part essentiellement originaires de la classe ouvrière. Ils rejettent l'institution scolaire en tant que point de départ de leur vie sociale et de leur identité. Leurs réseaux, leurs identités et leur vie sociale ont pour fondement les relations de voisinage. Les élèves qui ne s'apparentaient à aucun de ces deux groupes se définissaient eux-mêmes comme étant des In-betweens, ce qui illustre bien la prégnance des deux catégories polarisées Jock et Burnout.

Appréhender les processus de différenciation sociale à l'œuvre dans un milieu donné nécessite donc la prise en compte des catégories définies localement (ex : les Jocks vs les Burnouts, les habitants de Martha's Vineyard favorables au développement du tourisme vs ceux vivant de l'industrie de la pêche), quitte à les mettre en relation par la suite avec des catégories sociales plus larges. Ainsi par exemple, les deux communautés de pratiques que constituent les Jocks et les Burnouts rejoignent, tout en la nuanciant, l'opposition entre la classe moyenne et la classe ouvrière. La participation des adolescents de Belten High à cette opposition les connecte ainsi (bien que de façon indirecte) à une communauté de parole plus large et plus abstraite, à savoir les États-Unis (Eckert 2005 : 17).

L'intérêt de telles études ethnographiques dépend en effet de la mesure dans laquelle les résultats sont rapportables à une échelle plus large (Eckert 2005 : 16). C'est autour de cette synthèse des significations macro- et méso-sociales de la variation que s'articulent de nombreux travaux d'Eckert, notamment à travers le concept de *communauté de pratiques*. Celui-ci est abordé de façon plus détaillée dans la section suivante.

### **3.4. La variation comme marque de l'appartenance à une communauté de pratiques**

Le concept de communauté de pratiques a été introduit par Lave & Wenger (1991) et Wenger (2000). Il se définit comme « an aggregate of people who come together on a regular basis to engage in some enterprise » (Eckert 2005 : 16). Une famille, une classe, une équipe de sport, une communauté définie localement, un groupe d'amis (comme c'est le cas dans la présente recherche) forment autant de communautés de pratiques. En raison de leur appartenance à celle-ci, les membres d'une communauté développent des façons de faire les choses, c'est-à-dire des pratiques ainsi que des valeurs communes. Un individu prend généralement part à plusieurs communautés de pratiques et s'implique dans celles-ci à des degrés divers.

Selon les macro-classes auxquelles elle appartient (son âge, sa classe sociale, ses origines ethniques, etc.), une personne intégrera plus vraisemblablement certains types de communautés de pratiques (ex : un homme fera plus souvent partie qu'une femme d'une équipe de foot). Par sa participation à des communautés de pratiques, chacun est inséré dans la matrice sociale, à travers des formes structurées d'engagement (Eckert 2000 : 39 ; Eckert 2005 : 16-18).

Les liens unissant les identités individuelles au groupe sont bi-directionnels, dans la mesure où les identités des individus sont modelées par leur appartenance au groupe, de même que les communautés de pratiques sont influencées par les individus qui la composent (Eckert 2000 : 36). Plus que chez Bourdieu (qui met essentiellement en avant les contraintes que les appartenances de classe font peser sur l'individu), l'individu est envisagé comme susceptible d'exercer une influence légère sur les significations sociales attachées à la variation, grâce à sa pratique stylistique.

Dans cette optique, l'usage de la variation linguistique constitue l'une des pratiques sociales par lesquelles un individu manifeste et construit son affiliation à une communauté donnée, au même titre que la tenue vestimentaire, la coiffure, le maquillage, les attitudes corporelles, l'occupation de l'espace, le tabagisme, la consommation (ou la non-consommation) de drogues, etc. Le langage s'intègre donc dans un système sémiotique plus large, qui inclut de nombreuses pratiques non linguistiques, et acquiert par association avec celles-ci diverses significations sociales. Ainsi, pour revenir à l'étude menée dans l'école de Belten High, les Jocks manifestent leur affiliation à l'institution scolaire à la fois en décorant leur casier, en



portant les vestes de l'école, en utilisant une langue standard, et marquent leur orientation anti-urbaine en rejetant les variantes linguistiques qui possèdent une connotation liée à la ville (Eckert 2004 : 5-6).

Les variantes linguistiques n'indexent généralement pas directement des catégories sociales générales, mais plutôt des attitudes, des postures et des activités qui sont dans un deuxième temps mises en relation avec ces catégories<sup>18</sup>. Le lien entre variantes linguistiques et catégories sociales primaires fait l'objet d'étapes intermédiaires (Eckert 2004 : 5 ; Eckert 2005 : 21-22). Au sein d'une communauté linguistique (ex : le monde anglophone), des « **personnages**<sup>19</sup> » ou **types sociaux** (ex : le personnage de l'homosexuel, du Juif new-yorkais, etc.) sont associés à un ensemble de variantes linguistiques (Coupland 2001). Ces dernières ne possèdent pas de signification sociale isolée, mais la produisent en se combinant (Eckert 2005 : 24). Ces personnages et les variantes linguistiques qui leur sont associées constituent autant de ressources que le locuteur pourra mobiliser lors de sa pratique stylistique.

L'hypothèse qui sous-tend la présente recherche est que les trois variantes non standard étudiées acquièrent une signification sociale de par leur association avec de tels personnages ou types sociaux. Pour désigner ces derniers, je parlerai pour ma part de **profils** de locuteurs.

Eckert (2005 : 27-30) illustre cette plasticité sémantique des variantes phonétiques en s'appuyant sur l'exemple du /t/ hyper-articulé en anglais. La signification globale attachée à cette variante renvoie au langage soutenu. Selon les autres traits spécifiques au locuteur qui y recourt, il peut devenir tour à tour emblématique du langage d'un groupe d'élèves « intellos mais rebelles », des Juifs orthodoxes ou des homosexuels. En réalité, une variante, qu'elle soit linguistique ou autre, n'a de sens qu'au regard des autres variantes co-occurentes (exemple de la montre Mickey, selon qu'elle est portée par un enfant ou par une femme d'affaires, qui traduit alors une certaine prise de distance par rapport aux normes en vigueur dans son milieu professionnel ; exemple cité par Eckert 2004).

---

<sup>18</sup> Soulignons que la présente recherche ne visera pas à remonter aux catégories macro-sociales. Je postule en effet que les trois variantes phonétiques étudiées sont, d'un point de vue macro-social, liées aux jeunes d'origine maghrébine. Seul le lien avec des profils de locutrices sera investigué.

<sup>19</sup> Eckert (2005 : 17) définit les personnages comme étant des « particular social types that are quite explicitly located in the social order ».

Le style est alors défini comme *l'activité par laquelle un individu génère de la signification sociale*. Il s'agit d'un processus par lequel ce dernier s'approprie un ensemble de ressources (linguistiques et non linguistiques) préexistantes, à la fois locales et extra-locales, en vue de produire de nouvelles variations par rapport à un type social préexistant (Eckert 2004 : 2 ; Eckert 2005 : 24). Arrêtons-nous maintenant plus spécifiquement sur l'utilisation de ressources linguistiques dans le cadre du travail stylistique. Si toute variation n'est pas contrôlée consciemment par le locuteur, toute variation est en revanche potentiellement signifiante, c'est-à-dire qu'elle peut être exploitée afin de véhiculer de la signification sociale (Eckert 2005 : 30). La pratique stylistique implique **l'adaptation** de variables linguistiques disponibles par ailleurs pour la construction de la signification sociale à un niveau local (Eckert 2004 : 3 ; c'est moi qui souligne). En vertu de leur place dans le discours social, les objets du monde deviennent des ressources stylistiques. C'est ainsi que s'établit la continuité entre des significations sociales générales et leur actualisation au sein d'un contexte local.

Cette conception du style s'éloigne de celles élaborées par Labov (1976) (style comme attention portée à la parole et comme ajustement situationnel) ou par Bell (1984) (style comme variation de la parole en fonction de son public), qui s'échelonnent sur un continuum allant du plus au moins formel, et dont la valeur (prestigieuse vs stigmatisée) est fonction de la classe qui recourt à ce style ainsi que de la place occupée par celle-ci au sein de la hiérarchie sociale<sup>20</sup>.

La définition du style proposée par Eckert élargit la perspective des significations attachées à la variation linguistique, qui dépassent le simple cadre du continuum labovien, polarisé entre prestige d'une part et stigmaté d'autre part, même si ce dernier est toujours présent en guise d'arrière-plan macro-social des échanges. En outre, cette définition rend compte de l'importance des pratiques individuelles du locuteur, qui exploite toujours les significations sociales préexistantes dont il dispose et les modifie en se les appropriant, dans le processus d'émergence d'une signification sociale globale.

L'importance accordée à la variation sociolinguistique se justifie par le fait qu'elle constitue le moyen central par lequel la signification sociale investit le langage. Cette variation ne peut

---

<sup>20</sup> Cette conception hiérarchisée des styles est également celle que l'on retrouve chez Bourdieu, qui définit le style comme l'ensemble des manières de s'exprimer propres à un groupe social, et dont la valeur sera donc fonction de la place de ce groupe au sein de la hiérarchie sociale (Bourdieu 1982 : 41).

être pleinement appréhendée qu'en prenant en compte son fonctionnement à un niveau local, tout en mettant en relation les entités dégagées à un niveau méso-contextuel<sup>21</sup> avec des catégories plus générales. Il est donc intéressant pour la sociolinguistique d'étudier la manière de parler d'individus, car celle-ci constitue une clé pour comprendre la signification sociale de la variation, mais uniquement dans la mesure où la pratique individuelle est appréhendée selon le rôle qu'elle joue dans la communauté de pratiques (Eckert 2005 : 17).

L'approche de la variation linguistique préconisée par Eckert est donc à la fois très **globale**, car elle prend en compte la circulation entre les catégories méso- et macro-sociales (voir ci-dessous section 3.6.), et **transversale**, dans la mesure où la variation linguistique est envisagée parallèlement à d'autres pratiques non linguistiques.

### 3.5. La variation au sein du groupe de pairs

La référence à des profils de locuteurs contrastés<sup>22</sup> permet de rendre compte de la variation à la fois linguistique et plus largement sociale au sein d'un groupe socialement homogène du point de vue des catégories macro-sociales. C'est le cas des deux groupes de jeunes filles étudiés dans le cadre de la présente recherche. Étant donné que ses membres sont susceptibles d'adhérer à des profils de locutrices différents, le groupe de pairs peut donc apparaître comme hétérogène à un niveau plus local.

Dans son étude du vernaculaire noir américain, Labov (1977 : 116) montre que, même si tous les groupes de jeunes emploient les mêmes variantes linguistiques appartenant à cette variété, il existe de subtiles différences dans l'usage que ces derniers font de ces variantes. Ces différences n'apparaissent qu'au terme d'une analyse très fine et seraient corrélatives de la position des individus à l'intérieur de la bande (Labov 1977 : 116-123).

Dans le même ordre d'idées, Laks (1983 : 97) réalise une étude sociolinguistique d'un groupe d'adolescents d'origine populaire de Villejuif, dont il souligne à la fois l'**homogénéité** sociale et linguistique relative, qui le distingue des couches moyennes et supérieures de la population, mais également l'**hétérogénéité** sociale et linguistique interne au groupe, qui distingue les

---

<sup>21</sup> Les stéréotypes sociaux circulant au sein d'une école (ex : les *Jocks* et les *Burnouts* chez Eckert 2000) ou d'une région (ex : les *yuppies* chinois chez Zhang 2005 ; cité par Eckert 2005 :24) constituent des exemples de profils circulant à un niveau méso-social.

<sup>22</sup> Correspondant chacun à un ensemble spécifique de valeurs et d'attitudes (voir chapitre 5).

membres et traduit la distance spécifique de chacun d'eux à la norme de prestige et à la conformité sociale. Laks (1983 : 74-75) parle donc d'un groupe « socialement homogène mais dont l'analyse ethnographique montre qu'il est constitué d'agents dont les habitus individuels présentent des différences marquées ». Le groupe étudié se scinde en réalité en deux sous-groupes, l'un tendant vers les pratiques légitimes et socialement dominantes, et l'autre qui s'en éloigne (Laks 1983 : 73). Ainsi, la norme dominante, loin d'être contestée ou remise en question, continue de s'appliquer à l'intérieur même de ce groupe socialement déclassé. Or cette orientation des pratiques se retrouve également dans les pratiques linguistiques, en l'occurrence dans l'usage de deux variables linguistiques, à savoir le traitement de /l/ et /r/ en finale<sup>23</sup> (Laks 1977 : 94).

L'importance d'un travail ethnographique d'observation et de recueil des données apparaît donc avec force tant chez Labov (1977) que chez Laks (1983), car c'est ce type d'analyse qui fait apparaître des différences sociologiquement pertinentes entre les locuteurs par ailleurs homogènes du point de vue de la taxinomie sociologique traditionnelle<sup>24</sup>. De cette façon, le travail ethnographique permet de palier l'une des carences de l'analyse variationniste<sup>25</sup>, qui « détruit les différences linguistiques et sociales que toute enquête fait apparaître entre deux locuteurs appartenant à la même classe » (Laks 1977 : 79). Tout groupe social doit donc être perçu à la fois comme homogène et hétérogène, et ses membres comme agents classables dans des catégories sociologiques et sujets historiques singuliers (Laks 1977 : 79).

### **3.6. Les niveaux macro-, méso- et micro-sociaux de signification**

Les différents travaux présentés ci-dessus renvoient à différents niveaux auxquels peuvent être envisagé le lien entre variation linguistique et signification sociale. Au total, trois niveaux peuvent être distingués, à savoir les niveaux (i) macro-, (ii) méso- et (iii) micro-sociaux. Cette distinction s'appuie sur le type de groupes d'individus (plus ou moins grands, plus ou moins abstraits) auxquels ces niveaux s'appliquent.

---

<sup>23</sup> Plus les agents sont dominants dans le groupe, moins leur taux de suppression des phonèmes /r/ et /l/ est élevé (Laks 1983 : 94-97).

<sup>24</sup> Parmi les catégories qui composent celles-ci, citons l'âge, le sexe, l'origine sociale, le lieu de résidence, le capital scolaire des parents (Laks 1977 : 78)

<sup>25</sup> L'approche labovienne, également appelé approche variationniste, propose un examen de la variation sociale et stylistique de la langue, sous l'angle du degré de conscience que les locuteurs ont des variantes présentes dans leur parler et dans celui des membres de leur communauté (Thibault 1997 : 284-287).

Le **niveau macro-social** de signification peut être défini comme celui des études sociolinguistiques d'obédience labovienne. La variation linguistique y est corrélée aux catégories socio-démographiques traditionnelles ou « catégories sociales primaires » (Eckert 2005 : 1), à savoir la classe socio-professionnelle, le sexe, l'âge, l'origine ethnique, etc. Ce type d'études permet de dégager de grandes tendances par rapport à l'emploi des variantes. Les individus d'une même catégorie y apparaissent comme homogènes (ex : les femmes de la classe moyenne dans la ville de New York, les jeunes Belges d'origine maghrébine).

Dans cette perspective, l'usage du non standard est perçu comme inversement corrélé au statut économique et social ainsi qu'au degré de formalité du contexte : ce sont les classes sociales les plus élevées qui recourent davantage au standard, a fortiori en contexte formel (Eckert 2005 : 2).

Cependant, des discontinuités observées dans la variation attendue amènent à remettre en question la simple équivalence entre non standard d'une part et classes sociales inférieures ainsi qu'informalité du contexte de parole d'autre part. Par exemple, il apparaît que la source de nombreuses innovations linguistiques n'est pas l'échelon le plus bas dans la hiérarchie socio-économique, mais bien la classe ouvrière supérieure ainsi que la classe moyenne inférieure (Labov 2000). Ces catégories sociales sont les plus engagées localement, ce qui suggère que les variantes vernaculaires sont employées pour générer de la signification sociale à un niveau local (Eckert 2005 : 4).

La complexité des relations entre catégories sociales et variation linguistique semble indiquer qu'il existe des dynamiques sous-jacentes à ces catégories qui méritent l'attention. La variation s'expliquerait plutôt par la culture de classe ou de genre (Eckert 2005 : 5). C'est la raison pour laquelle il apparaît comme pertinent de s'intéresser à des niveaux inférieurs de signification sociale.

Le **niveau méso-social** de signification serait celui des types ou *personnages sociaux* (Coupland 2000). Le Juif new-yorkais, l'homosexuel, l'anglais érudit (voir Eckert 2004, 2005), de même que le « jeune des banlieues » (incarné notamment par les sketches de nombreux humoristes) constituent autant de personnages sociaux. Par rapport aux catégories macro-sociales, les personnages ou types sociaux sont davantage ancrés dans un contexte particulier (ex : la ville de New York, la banlieue de Détroit, les banlieues françaises). En

outre, c'est généralement à travers de tels personnages ou types sociaux que la plupart des gens appréhendent la relation entre variation linguistique et signification sociale (Eckert 2005 : 24).

Le **niveau-micro social** est celui des interactions de face à face, étudié notamment par Gumperz (1989a, 1989b, 1992) ainsi que, sur le même terrain que le mien, Declercq (2008). Les significations sociales attachées aux pratiques langagières y sont renégociées et modulées, à la fois en s'appuyant sur les niveaux macro- et méso-sociaux, dans les limites définies par ces derniers.

Chaque niveau peut donc être vu comme une actualisation plus concrète du niveau supérieur. Les variantes linguistiques possèdent un potentiel sémantique plus ou moins vaste, qui se précise lors d'une actualisation dans un contexte donné (Eckert 2004 : 5). De plus, il existe une circulation des significations entre ces différents niveaux : toute référence à un personnage social fait référence de façon médiate aux catégories macro-sociales dans lesquelles il s'insère, tout en réaffirmant (et le cas échéant en redéfinissant) le découpage réalisé par celles-ci. Ainsi, lorsqu'ils sont actualisés dans une interaction réelle, les personnages sociaux apportent leur signification, mais celle-ci est *ipso facto* enrichie et modulée en fonction des spécificités de ce contexte d'actualisation. Grâce à ce mouvement de va-et-vient perpétuel entre les différents niveaux de signification, la variation linguistique ne permet pas seulement d'indexer des places dans la matrice sociale, mais permet également la construction de nouvelles significations nuancées (Eckert 2005 : 22).

La présente recherche a pour sa part l'ambition de décrire les significations sociales attachées à trois variantes phonétiques à un **niveau méso-social**, c'est-à-dire celles découlant de l'association de ces variantes à des profils socio-culturels, eux-mêmes associés à un ensemble de valeurs et de pratiques spécifiques (Eckert 2004 : 5).

## **4. Revalorisation identitaire du non standard**

### **4.1. Pratiques non standard et signification sociale**

Après m'être interrogée sur la construction du lien entre signification sociale et variation linguistique, je voudrais me pencher plus spécifiquement sur la nature de ce lien dans le cas

de productions linguistiques non standard, étant donné que ce sont celles-ci qui font l'objet de la présente recherche. Pour rappel, j'ai choisi ci-dessus de définir les pratiques non standard comme les productions langagières s'éloignant plus ou moins de la norme linguistique en vigueur au sein d'une communauté linguistique donnée. Nous avons également vu que, pour leur part, Labov (1976) et Bourdieu (1982) assimilent les pratiques non standard à celles des groupes sociaux possédant une place inférieure au sein de la hiérarchie sociale, raison de leur stigmatisation.

À côté des productions « simplement » déviantes par rapport à la norme, Bourdieu (1982, 1983) souligne l'existence de pratiques langagières traduisant la recherche d'un écart **volontaire** par rapport à la norme. Cependant, la distinction ainsi produite conduit en même temps à la marginalisation. Certains individus, n'ayant rien à perdre en s'exposant à la sanction sociale, sont donc susceptibles d'adopter des pratiques linguistiques systématiquement déclassantes.

La valeur attachée à une production linguistique est également à considérer en fonction du **marché** sur lequel celle-ci est actualisée. Des productions très divergentes par rapport à la norme peuvent être hautement valorisées au sein d'échanges entre pairs. De même, tout en reconnaissant la suprématie du standard linguistique, certains locuteurs peuvent néanmoins agir comme si celui-ci n'avait pas cours dans un espace social donné. Ces derniers, comme en suspens par rapport à la norme linguistique, constituent autant de marchés linguistiques restreints (Bourdieu 1982).

Eckert, grâce à sa conception du style plus diversifiée (car enrichie de l'apport des significations méso-sociales) et plus dynamique (dans la mesure où elle prend en compte l'importance du travail stylistique individuel effectué par le locuteur), permet de nuancer l'approche des productions non standard. En effet, une production non standard, stigmatisée dans l'absolu, pourra avoir dans un contexte donné une signification positive : « [...] linguistic variables that are prestigious or stigmatized in the abstract are full of positive meaning in the concrete everyday » (Eckert 2000 : 226).

Plutôt que d'établir une dichotomie entre les productions linguistiques qui exploiteraient systématiquement les formes contre-normées et celles qui ne le feraient pas, il me semble plus judicieux d'envisager le recours à la contre-norme linguistique comme un phénomène

ponctuel, répondant à des visées communicatives particulières. Je considérerai donc, comme le suggère Eckert (2003), les aspects standard et non standard du langage non pas comme des manières figées de s'exprimer, mais bien comme des **ressources** exploitables dans le cadre de l'élaboration de styles plus complexes. L'opposition *prestige vs stigmaté* n'est donc pas récusée (au niveau macro-social, les formes non standard sont effectivement moins prestigieuses), mais complétée par une analyse de ce qui se passe aux niveaux inférieurs de signification.

#### **4.2. Valeur identitaire des productions non standard**

Au même titre que d'autres pratiques non linguistiques telles que l'habillement, la coiffure, l'attitude corporelle, les variantes linguistiques, qu'elles soient standard ou non standard, sont susceptibles d'indexer l'appartenance à une communauté donnée et de devenir ainsi des marqueurs identitaires pour le groupe en question. Je qualifierai donc de *marqueurs identitaires* (Francard et Hambye 2003) les formes langagières qui, de par leur saillance et leur pouvoir discriminant au sein d'un contexte communicationnel donné, sont utilisées pour indexer l'appartenance du locuteur à un groupe social déterminé.

Selon la grille de lecture labovienne, les productions non standard des locuteurs sont dues à un manque d'attention de leur part ou à une incapacité à maîtriser les registres élevés. Dans le cas particulier que constituent les productions non standard des locuteurs allophones, celles-ci ont été très souvent analysées comme étant un reflet de leur méconnaissance de la norme linguistique. Or je postule qu'un deuxième facteur doit être pris en compte, à savoir la possible revalorisation des pratiques non standard lorsqu'elles endossent une fonction identitaire (Hambye & Simon 2004 ; Paulin 2005).

Quelles que soient les ressources dont dispose effectivement un locuteur, celui-ci ne va pas nécessairement s'efforcer de tendre vers la norme linguistique, source de prestige social, dans la mesure où les pratiques non standard peuvent acquérir à ses yeux une autre forme de valeur, identitaire cette fois. La recherche de Paulin (2005) sur les locuteurs pakistanais de la banlieue de Manchester montre que l'ensemble des variantes non standard attestées chez ces derniers ne peuvent être expliquées uniquement par une maîtrise insuffisante de l'anglais. À une volonté de différenciation sociale correspond entre autres une différenciation linguistique.



Ce travail de différenciation linguistique observé s'opère essentiellement sur la forme phonique (ex : tendance à la nasalisation des voyelles, monophthongaison des diphtongues, raccourcissement des voyelles longues, etc.) mais également sur des variantes lexicales et grammaticales (omission d'auxiliaires et de déterminants nominaux, absence du marqueur –s au présent simple, etc.).

La même idée se retrouve dans l'opposition établie par Gumperz (1989b : 64) entre le *they code* et le *we code*. Le *they code* désigne le standard linguistique dominant, employé dans le cadre de relations plutôt formelles et rigides, tandis que le *we code* renvoie à la variété comportant les variantes non standard spécifiques au groupe de pairs, associée aux activités familières internes au groupe.

De même, Hambye (2005) constate que ses informateurs ne s'orientent pas nécessairement vers le standard linguistique, mais que certains se positionnent plutôt sur des marchés périphériques, quelles que soient les ressources dont ils disposent par ailleurs. Il arrive en effet que la reconnaissance de la norme légitime entre en contradiction avec la valeur identitaire attribuée à des variantes non standard (Hambye 2005 : 389). Rampton (2005) évoque pour sa part le processus de stylisation, par lequel des locuteurs utilisent des variantes linguistiques non standard en guise de marqueurs, afin de se construire une identité particulière. Ces exemples montrent l'intérêt d'une définition de la pratique stylistique non plus polarisée selon l'opposition prestige vs stigmaté, mais ouverte à la diversité des significations sociales et notamment aux significations identitaires.

### **4.3. La théorie des réseaux sociaux de Milroy (1980)**

L'importance jouée par le groupe de pairs dans l'adoption ou le maintien de pratiques non standard peut également s'expliquer grâce à la théorie des réseaux sociaux développée par Milroy (1980). Dans sa recherche, Milroy (1980) utilise l'analyse en réseaux pour investiguer le vernaculaire parlé dans les banlieues ouvrières de la ville de Belfast.

Son hypothèse est que l'usage de variantes non standard par des locuteurs est fonction de leur intégration au sein de réseaux sociaux (Milroy 1980 : 175). Le réseau social d'un individu se définit comme la somme des relations qu'un individu a contractées avec d'autres (Milroy

1987 : 105). Il varie selon la quantité et la qualité des liens créés par l'individu. Les réseaux peuvent être *denses* (chaque individu est impliqué dans le réseau en connaissant les autres membres individuellement) et *multiplexes* (les individus se connaissent à plus d'un titre ; par exemple, ils sont à la fois collègues et voisins). À l'inverse, un réseau peut être *lâche* (lorsqu'un individu connaît seulement un des membres du réseau) et *uniplexe* (les membres du réseau ne partagent qu'une seule activité commune) (Milroy 1980 : 20-21 ; Milroy 1987 : 105-106). En outre, certains réseaux possèdent des *clusters*, c'est-à-dire des compartiments possédant une densité relativement haute (Milroy 1980 : 50).

Un ensemble d'indicateurs mesurant la densité et la multiplicité peuvent être attribués à chaque individu et la somme de ces indicateurs débouche sur l'établissement du score individuel, dont l'objectif est de montrer le degré d'intégration de l'individu au sein du groupe (Milroy 1980 : 139). D'un point de vue sociolinguistique, l'intérêt de ce score est qu'il reflète dans quelle mesure un individu est sensible à la pression normative du groupe dans lequel il est intégré.

La recherche de Milroy (1980) montre qu'une structure de réseau social resserré et fortement localisé est fortement associée au maintien de normes linguistiques non standard (Juillard 1997 : 255). La structure des réseaux sociaux dans lesquels s'insèrent les individus constituent donc un des facteurs expliquant la vitalité des formes vernaculaires spécifiques au groupe (Milroy 1980 : 175). En revanche, les locuteurs recourant à l'innovation seraient des personnes en marge de leur propre communauté, mais possédant beaucoup de liens faibles vers les autres groupes (Milroy & Milroy 1985 : 367 ; Milroy 1980 : 176).

Nous voyons que la notion de *réseau* semble assez proche de celle de *communauté de pratique*, notamment parce que les réseaux auxquels un individu est susceptible d'appartenir sont fonction de diverses variables macro-sociales, telles que son âge, son sexe, etc. Toutefois, la notion de réseau permet de mettre l'accent non plus sur les habitudes et valeurs communes développées par les membres de la communauté, mais bien sur le *degré d'intégration* de ses membres, dans la mesure où celui-ci permet d'expliquer un certain nombre de phénomènes langagiers.

#### 4.4. Marqueurs identitaires et trajectoire sociale

L'utilisation de variantes non standard en guise de marqueurs identitaires peut varier fortement d'une personne à l'autre et n'est pas uniquement explicable par des critères objectifs concernant celle-ci, c'est-à-dire relatifs à son affiliation à des catégories macro-sociales telles que l'âge ou l'origine ethnique. Par exemple, le fait qu'un individu soit un jeune issu de l'immigration marocaine n'implique pas que celui-ci recoure nécessairement à un ensemble donné de variantes, bien que ces facteurs circonscrivent les ressources dont l'individu dispose (Hambye & Siroux 2007).

Un ensemble de choix spécifiques, relatif à la pratique stylistique individuelle, elle-même renvoyant à la trajectoire sociale ainsi qu'aux stratégies identitaires mises en place par l'individu, vont également influencer les pratiques linguistiques du locuteur. La notion de *trajectoire sociale*, développée par Bourdieu<sup>26</sup> (1980 : 101-102), englobe à la fois le passé d'un individu et ses aspirations pour l'avenir. Elle peut être résumée comme la somme d'expériences passées qui structurent l'avenir (Laks 1977 : 88). La trajectoire sociale se comprend donc comme un rapport à la fois au passé et à l'avenir.

Quant aux *stratégies identitaires*, elles se définissent comme « des procédures mises en œuvre (de façon consciente ou inconsciente) par un acteur (individuel ou collectif) pour atteindre une, ou des finalités (définies explicitement ou se situant au niveau de l'inconscient), procédures élaborées en fonction de la situation d'interaction, c'est-à-dire en fonction des différentes déterminations (socio-historiques, culturelles, psychologiques) de cette situation » (Camilleri 1990 : 24). Ainsi, le concept de stratégie identitaire permet de rendre compte du fait que les comportements des individus ne sont pas conjoncturels, mais finalisés (Camilleri 1990 : 31).

La gestion d'une identité stigmatisée est susceptible de faire l'objet de stratégies contradictoires, pouvant aller de la *surenchère* (les pratiques les plus stigmatisées sont mises en avant par le sujet) au *retournement sémantique* (les pratiques stigmatisantes sont également

---

<sup>26</sup> « Le principe des différences entre les habitus individuels réside dans la singularité des *trajectoires sociales*, auxquelles correspondent des séries de déterminations chronologiquement ordonnées et irréductibles les unes aux autres : l'habitus qui, à chaque moment, **structure en fonction des structures produites par les expériences** antérieures les expériences nouvelles qui affectent ces structures dans les limites définies par leur pouvoir de sélection, réalise une intégration unique, dominée par les premières expériences, des expériences statistiquement communes aux membres d'une même classe » (Bourdieu 1980 : 101-102 ; c'est moi qui souligne).

mises en avant comme dans la stratégie de *surenchère*, mais cette fois, elles sont acceptées et font l'objet d'un renversement sémantique, c'est-à-dire que de négatives, elles deviennent positives) ou encore au rejet total de la part de l'individu (Taboada-Leonetti 1990 : 66-74). Rappelons bien sûr que ces stratégies de gestion d'une identité stigmatisée s'inscrivent dans un travail stylistique individuel plus large, incluant des pratiques linguistiques et non linguistiques, basé sur les associations avec des catégories sociales très générales et limité par les ressources disponibles pour chaque locuteur.

La prise en compte de la trajectoire sociale spécifique à chaque individu ainsi que des moyens particuliers que celui-ci met en place pour moduler son identité dans un but donné explique que deux personnes présentant a priori les mêmes caractéristiques macro-sociales ne vont pas systématiquement mobiliser les mêmes variantes.

Examiner la variation linguistique individuelle nécessite de prendre en compte de façon globale le parcours d'un individu, c'est-à-dire d'une part de disposer d'un ensemble de renseignements sociologiques à son égard et d'autre part de connaître la façon dont il se positionne par rapport à ceux-ci ainsi que les projets qu'il forme pour l'avenir. L'accès à ce deuxième type d'informations n'est possible que dans le cadre d'une enquête à caractère ethnographique, comme celle qui a été menée dans le cadre de cette recherche (voir chapitre 2, section 2.2.). Au contraire, travailler sur des catégories sociales très larges, englobant un nombre important d'individus, aurait pour conséquence de lisser la variation linguistique individuelle et d'en supprimer la visibilité, ce qui appuie également mon choix d'un cadre d'analyse ethnographique.

## 5. Conclusion

La conception de la variation qui vient d'être exposée détermine un cadre analytique donné. Outre leur signification macro-sociale, nous avons vu que les variantes linguistiques sont susceptibles d'acquérir une signification de type méso-social, de par leur association avec divers profils de personnages sociaux ou profils de locuteurs ainsi qu'avec les valeurs et les pratiques liées à ces profils.

L'analyse des significations sociales attachées à mes variantes phonétiques va donc nécessiter de (i) déterminer quels sont les profils de locutrices qui existent sur mon terrain de recherche

ainsi que de (ii) définir les caractéristiques des individus qui les composent. Ce sont en effet ces dernières qui, en vertu d'une association stable et répétée, confèrent aux variantes leur signification sociale. Conjointement à d'autres traits, une façon spécifique de parler ou un accent devient emblématique d'un profil social.

Ces significations mises à jour à un niveau méso- sont bien sûr connectées à des significations de type macro-social (en l'occurrence leur lien avec les jeunes francophones d'origine maghrébine, soit un groupe caractérisé par un âge, une appartenance ethnique et, très souvent, un milieu socio-économique particuliers), mais cela de façon indirecte, grâce aux unités intermédiaires que constituent les communautés de pratiques. Elles ne sont donc pas systématiquement et directement rattachables à l'ensemble des membres d'une macro-catégorie. Assoir des corrélations de ce type nécessiterait d'augmenter de façon importante le nombre d'informateurs.

L'acquisition d'une connaissance approfondie des profils de locuteurs qui existent au sein d'un espace social donné nécessite une démarche de type ethnographique et une implication du chercheur à long terme sur le terrain de recherche investigué. Une telle manière de procéder a également d'autres implications. Ainsi, le nombre réduit d'informateurs (seize locutrices en tout) ne me permettra pas de prétendre à la généralisation des conclusions qui seront tirées quant aux liens observés entre variantes linguistiques et significations sociales. Le chapitre suivant est consacré à la présentation détaillée du contexte de l'enquête ethnographique.



## Chapitre 2

# Contexte social et démographique de l'enquête





*La présente recherche a pour objet trois variantes non standard réputées spécifiques aux jeunes d'origine maghrébine ainsi que la signification sociale liée à ces dernières. Étudier les pratiques linguistiques de ces jeunes permet d'aborder la question des rapports entre variation linguistique et signification sociale sous l'angle spécifique d'un groupe stigmatisé, dont les pratiques linguistiques sont à leur tour frappées de ce stigmat. Cette question de recherche est abordée grâce à l'analyse de données authentiques (à caractère à la fois linguistique et ethnographique) recueillies au cours d'une enquête de terrain d'un an, menée dans deux écoles bruxelloises qui accueillent une population essentiellement issue de l'immigration.*

*Dans ce chapitre, je vais d'abord poser brièvement le contexte de l'immigration marocaine en Belgique et à Bruxelles plus particulièrement (section 1). Celui-ci a pour objectif de mettre en évidence l'homogénéité macro-sociale du groupe des jeunes bruxellois d'origine maghrébine. Je décrirai ensuite les écoles dans lesquelles s'est déroulée la recherche et dresserai le portrait des locutrices choisies comme informatrices (sections 2 à 4).*

## **1. Contexte démographique et socio-économique de l'immigration à Bruxelles**

### **1.1. L'immigration dans la région de Bruxelles-Capitale**

L'arrondissement de Bruxelles-Capitale compte 19 communes<sup>27</sup>, pour une population totale de 1 048 491 habitants (soit 505 963 hommes et 542 528 femmes)<sup>28</sup>.

---

<sup>27</sup> Il s'agit de (i) Anderlecht, (ii) Bruxelles, (iii) Ixelles, (iv) Etterbeek, (v) Evere, (vi) Ganshoren, (vii) Jette, (viii) Koekelberg, (ix) Auderghem, (x) Schaerbeek, (xi) Berchem-Sainte-Agathe, (xii) Saint-Gilles, (xiii) Molenbeek-Saint-Jean, (xiv) Saint-Josse-ten-Noode, (xv) Woluwé-Saint-Lambert, (xvi) Woluwé-Saint-Pierre, (xvii) Uccle, (xviii) Forest et (xix) Watermael-Boitsfort.

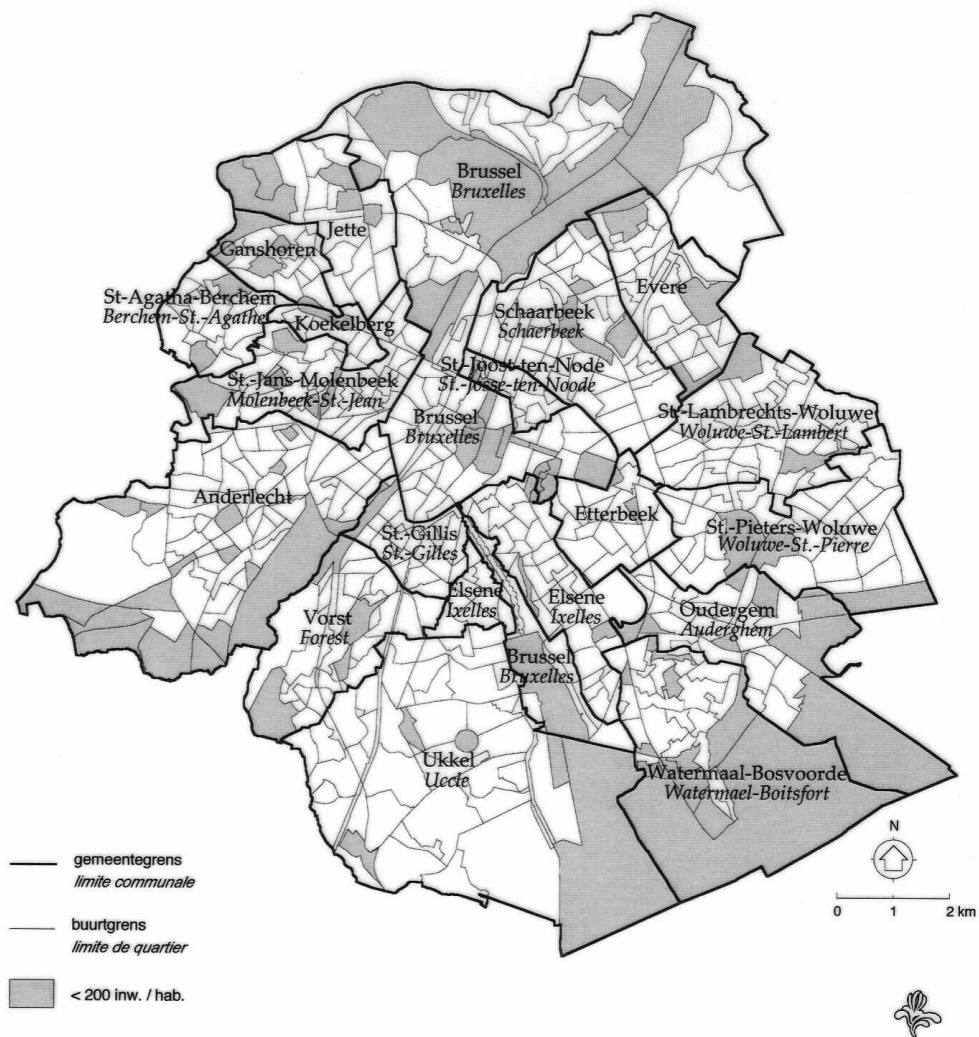
<sup>28</sup> Population de droit par commune au 1<sup>er</sup> janvier 2008 (Source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, Service Démographie).

Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Région de Bruxelles-Capitale

Buurten met minder dan 200 inw.

Quartiers de moins de 200 hab.



Cartogr. : Interface Demography, Vrije Universiteit Brussel

Figure 1 : Carte de la région de Bruxelles-Capitale (d'après Willaert & Deboosere 2005)

Le nombre total d'étrangers dans la Région de Bruxelles-Capitale était de 260 623 le 1<sup>er</sup> octobre 2001<sup>29</sup>, soit 26.8% de la population générale. En outre, les données figurant dans le tableau ci-dessous nous apprennent que six nationalités (dont les Marocains) comptent plus de 10 000 personnes (Willaert & Deboosere 2005 : 67).

Nationalité	Nombre d'individus
Maroc	49 778
France	36 403
Italie	28 543
Espagne	20 846
Portugal	15 670
Turquie	14 339
Grèce	9150
Royaume Uni	8938
Allemagne	7124
Congo	6532

**Figure 2 : Les 10 nationalités les plus présentées en Région de Bruxelles-Capitale sur base de la présente nationalité au 1/10/2001 (adapté d'après Willaert et Deboosere 2005 : 67)**

Les populations immigrées sont souvent groupées de la manière suivante :

- (i) les Marocains (premier groupe d'immigrés non européens) ;
- (ii) les Turcs (deuxième groupe d'immigrés non européens) ;
- (iii) les Européens du Sud (Espagne, Italie, Portugal et Grèce) ;
- (iv) les immigrés d'autres origines, c'est-à-dire essentiellement des autres pays de l'Union Européenne, des États-Unis, du Canada, du Japon, d'Australie et de Nouvelle-Zélande. En effet, ces nationalités sont majoritairement employées dans des institutions internationales ou des sociétés multinationales et, malgré leur nombre, elles forment donc un groupe relativement homogène (Willaert et Deboosere 2005 : 67).

Suite aux modifications successives de la législation sur la nationalité, un grand nombre d'étrangers ont acquis la nationalité belge. Ainsi la forte baisse de la population étrangère dans certains quartiers par rapport aux chiffres de 1991 est souvent la conséquence de changements de nationalité plutôt que de déménagements (Willaert et Deboosere 2005 : 67).

---

<sup>29</sup> Alors que la population générale fait l'objet d'un recensement annuel, la dernière étude approfondie concernant les populations étrangères dans la région de Bruxelles-Capitale remonte à 2001 (et l'avant-dernière à 1991). La population totale s'élevait alors à 973 565 habitants. Malheureusement, nous ne disposons donc pas de données plus récentes. Dans un souci de cohérence et afin de faciliter les comparaisons, les chiffres donnés datent dorénavant tous du 1<sup>er</sup>/10/2001.

Par conséquent, les chiffres mentionnés ci-dessus rendent mal compte de l'importance des populations d'origine étrangère au sein de la société bruxelloise actuelle.

L'enquête socio-économique générale réalisée par l'Institut National des Statistiques (INS) en 2001<sup>30</sup> a essayé d'évaluer la proportion d'individus issus de la deuxième génération de l'immigration en prenant en compte d'une part les immigrés qui ont acquis la nationalité belge après leur arrivée en Belgique ainsi que d'autre part les enfants nés en Belgique de parents immigrés et devenus belges selon la loi Gol (1985), dans le cas d'enfants cohabitants. Lors du recensement de 2001, beaucoup d'entre eux vivaient encore chez leurs parents, ce qui a contribué au caractère fiable de cette estimation. En intégrant les individus de nationalité belge, mais possédant une autre nationalité d'origine<sup>31</sup>, on passe alors à un nombre de 451 133 habitants d'origine étrangère (soit 46,3% de la population totale) (Willaert & Deboosere 2005 : 68).

## **1.2. La communauté marocaine dans la région de Bruxelles-Capitale**

Plus de la moitié des Marocains de Belgique habitent la région de Bruxelles-Capitale, où ils constituent le plus grand groupe de personnes d'origine étrangère. Les Bruxellois possédant la nationalité marocaine sont en effet au nombre de 49 778. Ce nombre grimpe à 107 390 si l'on y ajoute les individus nés marocains, mais ayant acquis entre temps la nationalité belge, et à 125 962 au total avec les enfants de parents d'origine marocaine (Willaert & Beboosere 2005 : 73). Étant donné cette importance numérique ainsi que la concentration de cette population dans la région de Bruxelles-Capitale, les adolescents d'origine marocaine représentent une très large part des jeunes bruxellois issus de l'immigration.

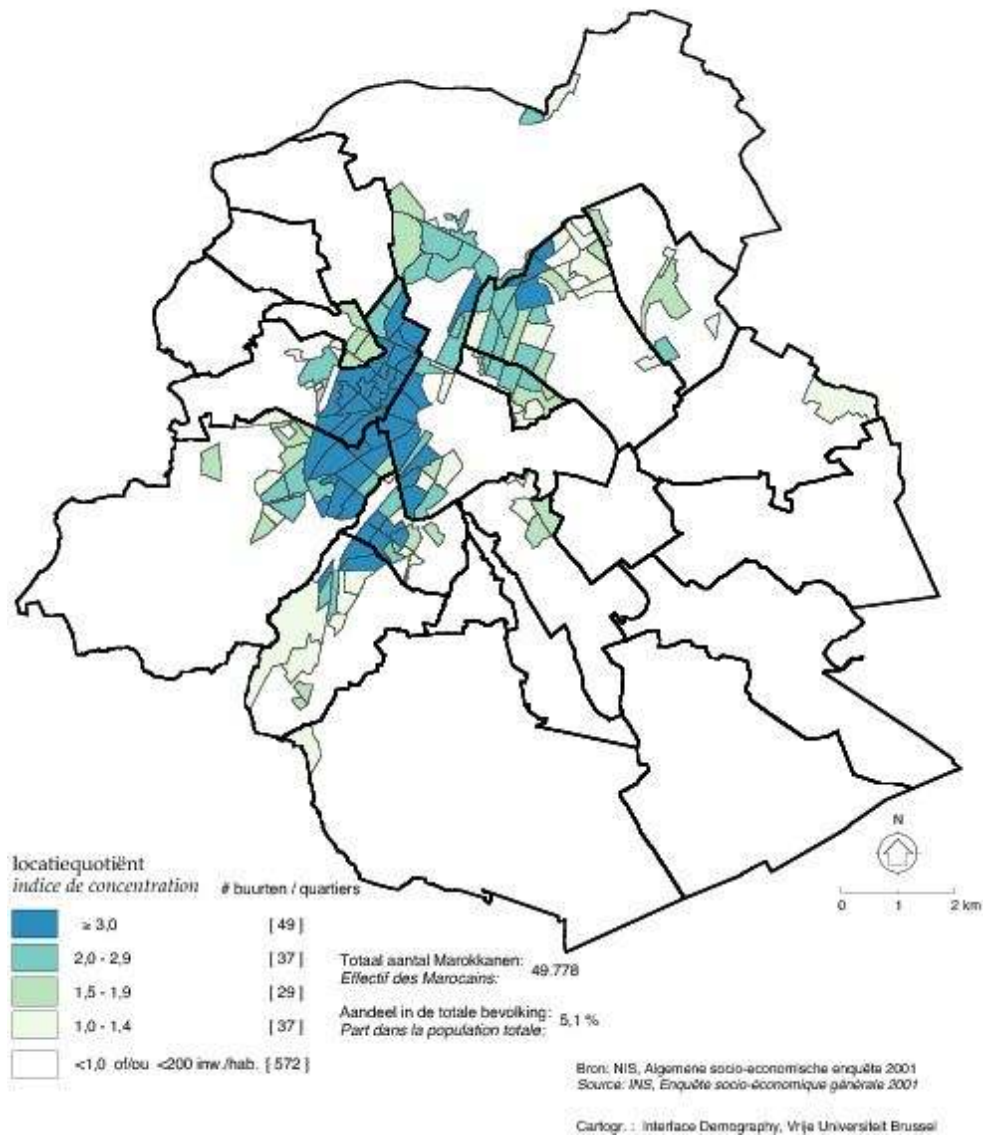
La première vague d'immigration marocaine s'est étalée entre 1963 et 1966. S'agissant d'une immigration de travailleurs étrangers, elle concernait principalement des hommes. Elle sera suivie d'une deuxième vague en 1974, avant de baisser fortement par la suite, pour ne plus concerner que des mariages et des regroupements familiaux.

---

<sup>30</sup> Les résultats de cette enquête sont exposés en détail dans Willaert & Deboosere (2005).

<sup>31</sup> La *nationalité d'origine* fait donc référence soit à la nationalité à la naissance (dans le cas d'individus ayant acquis la nationalité belge), soit à la nationalité des parents (dans le cas d'enfants nés en Belgique de parents immigrés).

La communauté marocaine s'est surtout implantée dans les anciens quartiers ouvriers, là où le marché du logement est resté plus accessible. Cette population est essentiellement localisée à l'ouest et au nord du « pentagone » (c'est-à-dire la zone formée par le centre de Bruxelles), dans le bas de Molenbeek, à Cureghem, dans la couronne occidentale et méridionale du pentagone, dans une partie de Koekelberg, dans la partie occidentale de Saint-Gilles et à Forest. Un deuxième noyau d'établissement est situé à l'ouest de Schaerbeek ainsi que dans les extrémités de cette commune vers Bruxelles-ville, Laeken et Saint-Josse. Ces quartiers, étant donné leur marché du logement spécifique, leur offre de commerces bon marché ainsi que la présence de mosquées, deviennent également un pôle d'attraction pour l'établissement de nouveaux immigrants de culture islamique (Willaert & Beboosere 2005 : 73).

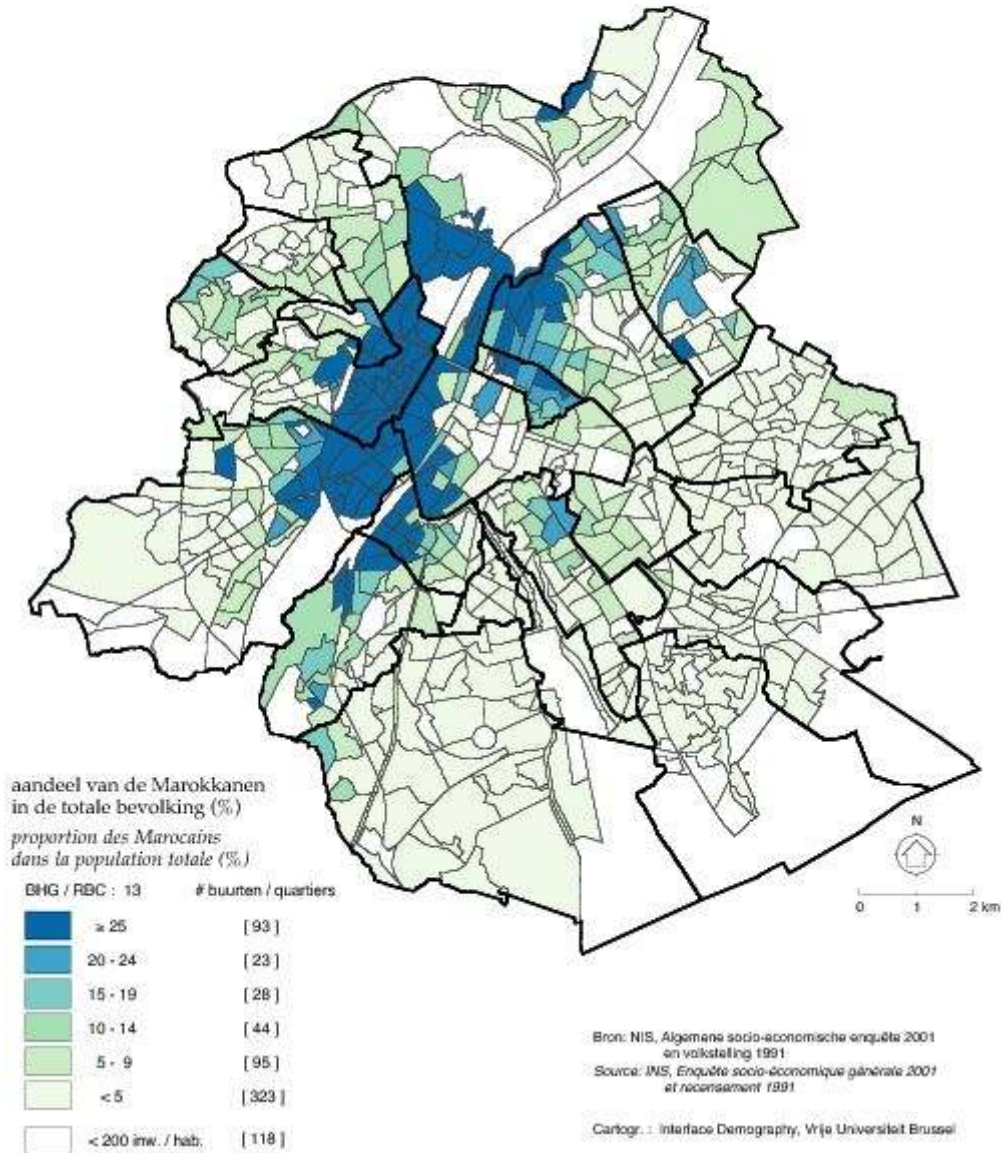


**Figure 3 : Répartition géographique des Marocains dans la région de Bruxelles-Capitale au 1/10/2001  
(d'après Willaert et Deboosere 2005)**

47

Bevolking van allochtone oorsprong 1/10/2001 *Population d'origine allochtone*

Marokkanen *Marocains*



**Figure 4 : Répartition géographique des Belges d'origine marocaine dans la région de Bruxelles-Capitale au 1/10/2001 d'après Willaert et Deboosere 2005)**

La plupart des Marocains de Belgique louent un logement, mais de plus en plus deviennent propriétaires. On assiste également à l'éclosion de zones commerciales à la fois adaptées à la communauté marocaine et destinées à une clientèle populaire. Ces zones exercent une grande attraction. La chaussée de Gand dans le bas-Molenbeek et la partie sud du boulevard Lemonnier en constituent deux exemples typiques (Willaert & Beboosere 2005 : 73).

La population marocaine apparaît donc à la fois numériquement très importante, mais également très représentative de l'histoire de l'immigration ouvrière en Belgique (Perrin & Van Robeys 2006 : 4).

La section qui suit est consacrée à la description des caractéristiques socio-économiques de la population marocaine. Celle-ci apparaît en effet comme socio-économiquement très vulnérable, ce qui, outre la condition d'immigré ou de descendant d'immigré de ses membres, contribue à la stigmatisation dont elle fait l'objet et justifie donc l'intérêt pour ses pratiques linguistiques.

### 1.3. Caractéristiques socio-économiques de cette population

La caractérisation ethnique forte de la population habitant la zone en forme de croissant se superpose très fréquemment à des **conditions socio-économiques précaires**. En effet, les données concernant la Région de Bruxelles-Capitale montrent une forte interrelation entre la nationalité d'origine des individus, leurs revenus, leur métier, leur niveau de formation et leur accès au marché du logement. Ainsi, les personnes les moins qualifiées sont à la fois les plus sujettes au chômage, celles dont les revenus sont les moins importants et dont le logement est de qualité moindre.

Les **ouvriers**<sup>32</sup> sont concentrés dans la zone en forme de croissant à l'ouest et au nord du pentagone (Vieux Molenbeek, Cureghem, Schaerbeek, Saint-Josse-ten-Noode) ainsi que dans le sud-ouest du pentagone et le long de la zone canal (Forêt, Saint-Gilles, quartier Nord, Laeken). Or la répartition de la population **non scolarisée** (c'est-à-dire qui ne possède aucun diplôme) ou **faiblement scolarisée** (n'ayant effectué que ses études primaires) correspond de très près à celle des ouvriers. Cette zone est également celle qui compte le plus grand nombre de **demandeurs d'emploi**. Ce sont en effet les personnes non ou mal qualifiées qui rencontrent le plus de difficultés à trouver du travail. Les quartiers abritant l'essentiel de la population marocaine sont particulièrement touchés. Plus d'une personne sur trois y est à la recherche d'un emploi.

---

<sup>32</sup> L'enquête de l'INS de 2001 distingue trois grandes catégories professionnelles, à savoir (1) les ouvriers, (2) les employés et (3) les chefs d'entreprise, indépendants et professions libérales, résultat de la fusion des douze statuts professionnels du recensement de 2001.



Cette même zone en forme de croissant est également caractérisée par la **piètre qualité de ses logements**. C'est en effet à cet endroit que l'on compte le plus grand nombre de logements sans petit confort, c'est-à-dire exempts de salle de bain ou douche et toilettes privatives. Une large proportion du logement y est constituée de maisons vieilles et divisées en petites unités de logement. Le nombre de logements sans petit confort dans un quartier constitue un bon indicateur du statut socio-économique des ménages.

64

Comfortniveau van de woning

Confort du logement

1/10/2001

Woning zonder klein comfort

Logement sans petit confort

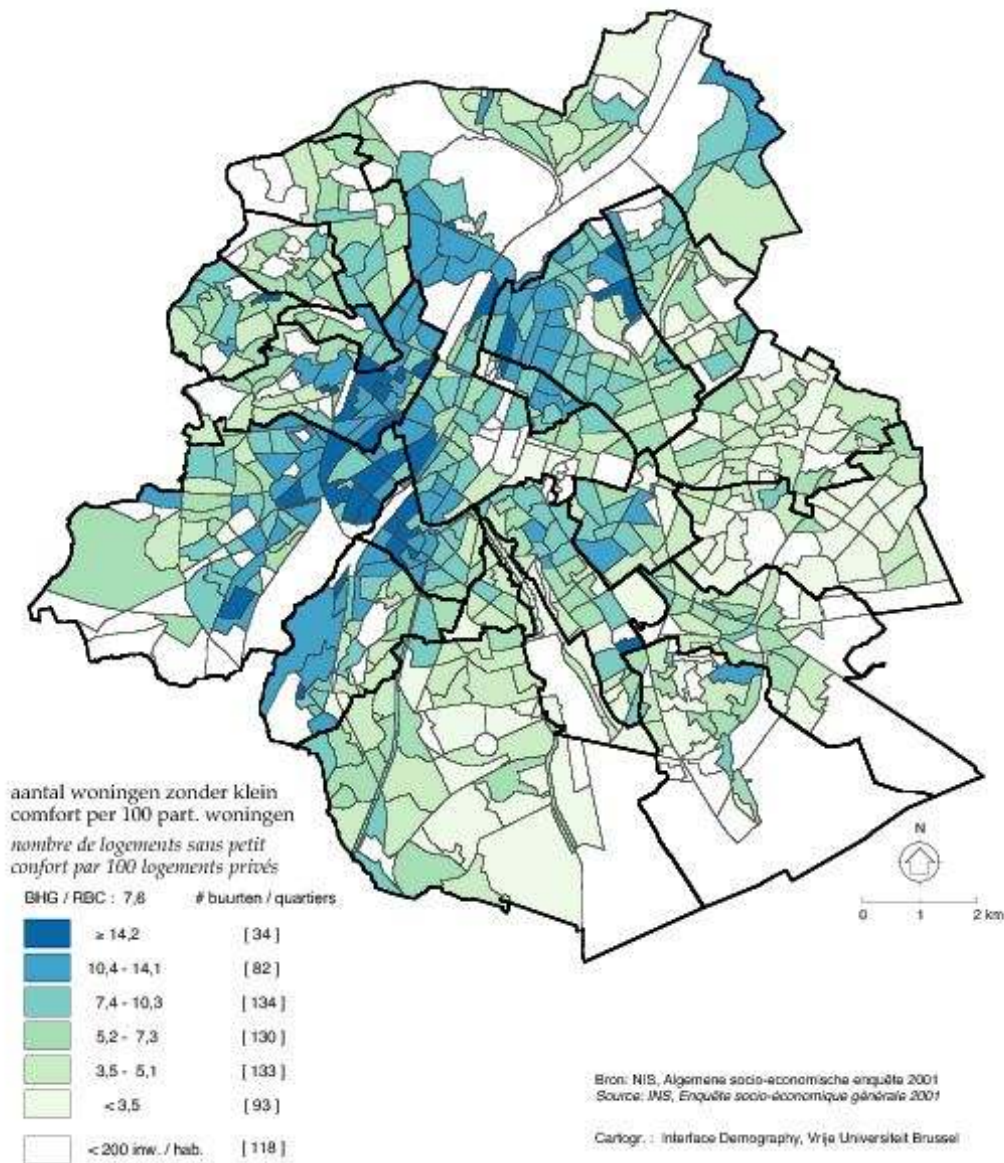
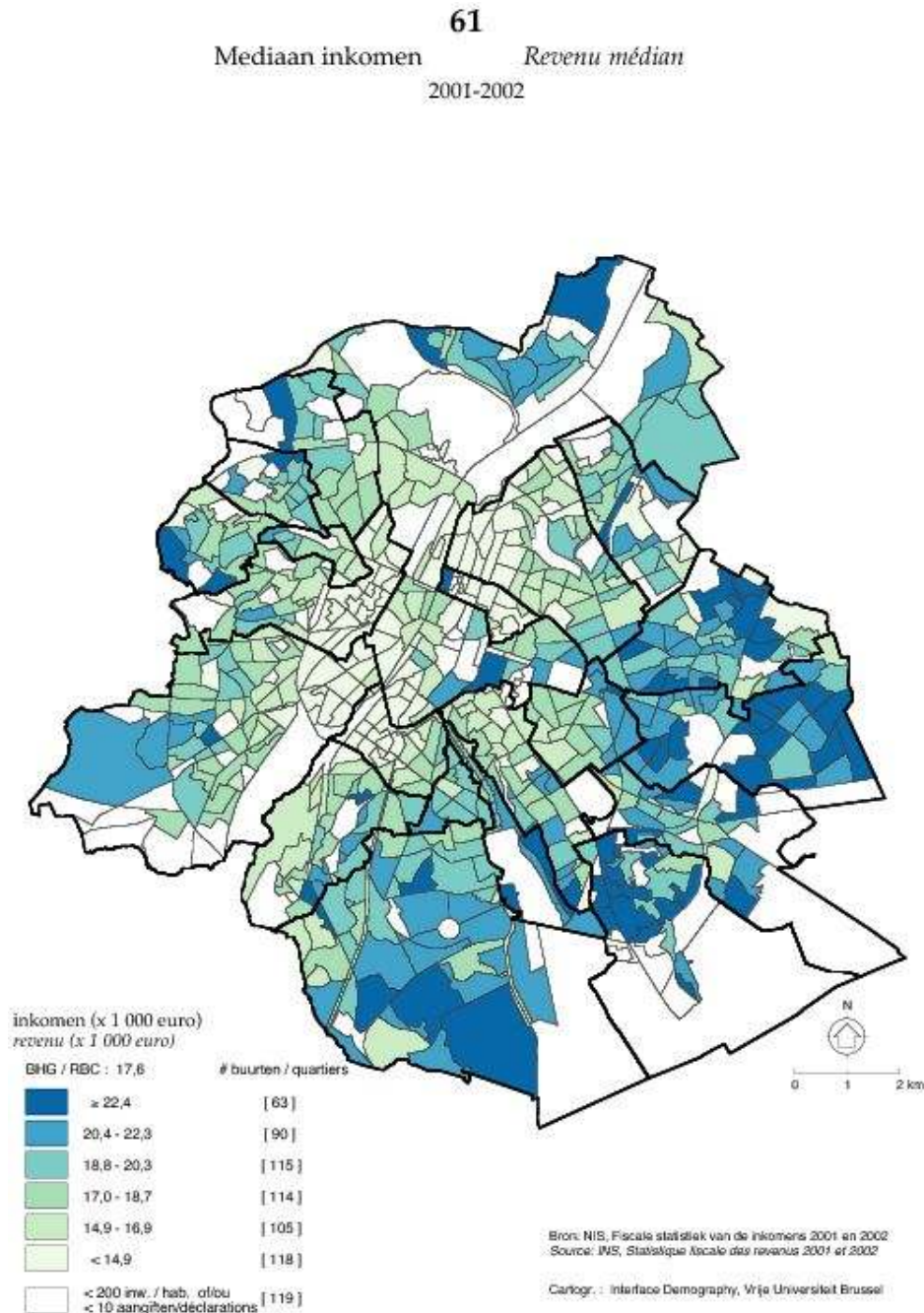


Figure 5 : Répartition géographique des logements sans petit confort dans la région de Bruxelles-Capitale au 1/10/2001 d'après Willaert et Deboosere 2005)

Un autre indicateur est le **revenu médian**<sup>33</sup> imposable par déclaration fiscale. À nouveau, la zone en forme de croissant autour du centre ville est pointée, ici en raison de son très faible revenu médian.



**Figure 6 : Répartition géographique du revenu médian dans la région de Bruxelles-Capitale au 1/10/2001 d'après Willaert et Deboosere 2005)**

<sup>33</sup> Le revenu médian est le revenu qui partage exactement en deux la population : la moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé (d'après [http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/dda/exclusion/dda3\\_lexique.html](http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/dda/exclusion/dda3_lexique.html); site consulté le 7 août 2009).

Si l'on fait le bilan de tous les facteurs de précarité socio-économique abordés dans l'enquête de l'INS (mauvaise qualité du logement, faibles revenus, etc.), on s'aperçoit que ceux-ci se superposent et dessinent une **zone en forme de croissant** qui entoure les faces sud-ouest, ouest, nord-ouest et nord-est du pentagone formé par le centre ville. Or cette zone en forme de croissant correspond aux quartiers abritant une large proportion des immigrés marocains ainsi que des Belges d'origine marocaine. Par conséquent, le fait d'être un Bruxellois d'origine marocaine est à l'heure actuelle très souvent associé à une situation socio-économique précaire. Il est donc vraisemblable de supposer que, en raison de cette association, l'identité ethnique des Belges d'origine marocaine fait de nos jours l'objet d'une stigmatisation, de même que les pratiques linguistiques indexées comme étant spécifique à cette population. En outre, la conjugaison de ces divers facteurs socio-économiques renvoie également à l'homogénéité des informatrices d'un point de vue macro-social.

#### **1.4. L'offre scolaire dans la zone en croissant**

La plupart des établissements scolaires localisés dans cette zone sont dits « en discrimination positive ». La notion d'établissement scolaire *en discrimination positive* a été définie par un décret de la Communauté française datant du 30 juin 1998. L'objectif de ce décret est d'« assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale, notamment grâce à la mise en œuvre de discrimination positive » (ch. I, art. 1), c'est-à-dire l'attribution de moyens supplémentaires à certains établissements d'enseignement fondamental ou secondaire, sur la base de critères sociaux, économiques, culturels et pédagogiques. Ces critères sont évalués grâce à un indice établi minimum tous les quatre ans pour chaque secteur statistique. L'indice est calculé sur la base d'une étude interuniversitaire, qui prend en compte les facteurs suivants :

- (i) Le revenu moyen par habitant ;
- (ii) Le niveau des diplômés ;
- (iii) Le taux de chômage, le taux d'activité et le taux de bénéficiaires du revenu minimum garanti ;
- (iv) L'activité professionnelle ;
- (v) Le confort des logements.

Par conséquent, le fait qu'un établissement scolaire soit en discrimination positive nous informe sur la précarité socio-économique du quartier dans lequel il est situé ainsi que, par extension, sur celui de sa population scolaire.

Les deux établissements scolaires choisis pour la réalisation de l'enquête de terrain et la collecte de mes données sont tous deux situés dans des communes bruxelloises appartenant à la zone en croissant décrite ci-dessus. Il s'agit également d'écoles en discrimination positive. Les locutrices choisies comme informatrices se définissent donc à la fois par leurs conditions d'immigrées ou de descendantes d'immigrés et par la précarité de leur statut socio-économique. Or je postule que ce double stigmatisme marque vraisemblablement aussi les variantes linguistiques spécifiques qu'elles utilisent, raison pour laquelle ces variantes m'intéressent dans le cadre de la présente recherche.

## **2. Présentation des deux écoles**

Conformément au canevas appliqué dans les trois autres thèses de l'ARC, deux écoles ont été choisies pour la réalisation de l'enquête ethnographique. Celles-ci présentent de nombreux aspects communs, même si elles occupent une place légèrement différente au sein du quasi marché scolaire bruxellois.

Il s'agit dans les deux cas d'établissements en discrimination positive, accueillant une population à forte majorité immigrée et féminine, mais qui présentent des divergences quant à la conception et l'application de leur règlement d'ordre intérieur, la tolérance face à divers comportements d'élèves (importante tolérance dans l'école 1 vs tolérance réduite dans l'école 2) et la norme en matière de tenue vestimentaire (tolérance du port du voile dans l'école 1 vs son interdiction dans l'école 2, obligation du port de l'uniforme dans l'école 2).

Les deux écoles venaient d'introduire la mixité peu de temps avant le début de l'enquête (un an auparavant) et accueillaient donc une population encore essentiellement féminine. Les groupes auprès desquels les données ont été recueillies sont donc exclusivement composés de filles.

L'école 1, que j'appellerai le **lycée Saint-Jacques**<sup>34</sup>, se profile comme un établissement accueillant une population très fragilisée, à l'égard de laquelle une importante marge de tolérance est d'application, tandis que l'école 2 ou **institut des Filles de la Croix** apparaît comme une école au statut un peu hybride, ayant conservé certains principes typiques des structures pour « jeunes filles de bonne famille » (le port de l'uniforme, la non-mixité), tout en étant confrontée à une population précarisée par son statut socio-économique et ses origines immigrées.

Les locutrices du lycée Saint-Jacques (école 1, dite de relégation) étaient en sixième professionnelle vente au moment de l'enquête. Quasi toutes sont issues de l'immigration marocaine. Les locutrices de l'institut des Filles de la Croix (école 2, dite intermédiaire) étaient en cinquième « techniques sociales » de qualification. La section professionnelle de ce deuxième établissement était en effet trop peu peuplée que pour permettre le déroulement d'une enquête intéressante.

La classe de cinquième « techniques sociales » de l'institut des Filles de la Croix regroupe des élèves de trois origines ethniques différentes : (i) des élèves d'origine maghrébine (marocaines pour la plupart), (ii) des élèves d'origine turque et (iii) des élèves venant de l'Afrique subsaharienne. Ce découpage ethnique est loin d'être anecdotique, car les groupes ainsi définis correspondent aux différents groupes de pairs existant au sein de la classe. Tous les trois sont en effet répartis de façon bien distincte au sein de l'espace de la classe. Les filles des différents groupes ne se côtoient ni dans le cadre scolaire, ni en dehors de l'école. Chaque groupe se démarque des autres par des pratiques différentes, notamment langagières. C'est ainsi que le groupe des filles d'origine turque parle majoritairement le turc lors des pauses et des récréations (même si cela est explicitement interdit par le règlement d'ordre intérieur de l'école), tandis que celui des filles issues de l'immigration maghrébine est clairement francophone. Quant au groupe des filles d'origine subsaharienne, il n'est pas homogène au niveau de ses pratiques linguistiques, dans la mesure où certaines d'entre elles sont nées en Belgique et ont toujours été scolarisées en français, tandis que d'autres avaient immigré peu de temps auparavant et ne parlaient le français que depuis peu.

---

<sup>34</sup> Conformément aux règles de transcription en vigueur au centre de recherche Valibel (voir chapitre 3), tous les noms propres (qu'il s'agisse de noms de personne ou de noms de lieu) ont fait l'objet d'un processus d'**anonymisation**, de même que tout autre élément susceptible de permettre une identification évidente des locutrices choisies comme informatrices.

Compte tenu de la très grande hétérogénéité des pratiques attestées au sein de la classe de cinquième et des difficultés que suscite cette diversité dans le cadre d'une étude de la variation phonétique, mon analyse des variantes phonétiques se focalisera sur les seules pratiques linguistiques du groupe de locutrices issues de l'immigration maghrébine. Les autres locutrices présentent en effet un profil linguistique tout à fait différent, dans la mesure où le français n'est pas leur langue principale<sup>35</sup>. Beaucoup des locutrices d'origine turque ou d'Afrique subsaharienne possèdent un fort accent et sont confrontées au niveau de leur maîtrise de la langue à des difficultés propres aux locuteurs allophones, ce qui justifie ce choix méthodologique.

Bien que les deux écoles présentent une série de différences, qui seront décrites ci-dessous de façon détaillée, ces différences n'ont pas été retenues comme structurantes du point de vue d'éventuelles oppositions au niveau des pratiques langagières, et cela pour deux raisons :

- (i) Ces différences semblent minimales au regard des contrastes beaucoup plus marqués observables sur le quasi marché scolaire bruxellois ;
- (ii) L'analyse du matériau ethnographique (voir chapitre 5) montre que les mêmes profils de locutrices se retrouvent dans les deux écoles. Or je rappelle que mon hypothèse de départ pose que la différenciation linguistique induite par l'usage des variantes non standard recoupe l'adhésion des locuteurs à ces profils.

La comparaison entre l'usage des trois variantes au sein des deux écoles sera néanmoins investiguée.

---

<sup>35</sup> Parler de **langue principale** ou **langue 1** semble une bonne alternative au concept plus problématique de langue maternelle. En effet, Lucchini (2007) constate que, dans le cas de nombreux locuteurs, la notion de langue maternelle désigne non pas, comme on pourrait s'y attendre, la langue de la mère ou la langue parlée initialement à un âge précoce, mais plutôt la langue utilisée dans toutes ses fonctions de manière immédiate, sans réfléchir, la langue dans laquelle on pense et on rêve. Or, dans le cas de nos informatrices, il y a souvent non-coïncidence entre les deux langues ainsi désignées, ce qui nécessite une certaine mise au point terminologique. La langue principale ou langue 1 désignera la langue dans laquelle le locuteur s'exprime le mieux et le plus spontanément et qu'il parle la plupart du temps. Quant aux autres langues parlées par les informatrices, il s'agit le plus souvent de langues du pays d'origine (ex : arabe marocain ou rif dans le cas de locuteurs d'origine marocaine), transmises par la famille ou l'entourage et qui peuvent être pratiquées par le locuteur à des degrés très divers, allant d'un usage purement symbolique et ponctuel à une maîtrise effective. La plupart de mes informatrices mentionnent l'usage d'une deuxième langue de ce type à côté du français, certaines d'une troisième.

## **2.1. Description du lycée Saint-Jacques (école 1)**

### **2.1.1. Description du site**

La première des deux écoles de l'enquête est le lycée Saint-Jacques. Elle est en fait répartie sur deux sites : le premier, dit « Marie-Thérèse », est situé boulevard d'Anvers. Il s'agit de l'implantation la plus importante. C'est là que sont situées les filières générale et technique, ainsi que les principaux gestionnaires de l'école (le directeur, l'économiste). La vie officielle de l'école a lieu à cet endroit ainsi que les réunions concernant l'ensemble du personnel. Le second site, dit « Agathe » ou « Courtrai », est situé rue de Courtrai. Il est de taille beaucoup plus réduite, étant donné qu'il n'abrite que la filière professionnelle, elle-même limitée à une unique section de vente, gestion et étalage. Les élèves sont peu nombreux (environ 130). Chaque année, de la première à la troisième, est divisée en deux classes. À partir de la quatrième, les élèves ne forment plus qu'une seule classe. Les deux sites sont situés à une distance de quinze minutes à pied l'un de l'autre. C'est sur le site de la rue de Courtrai que l'enquête a été réalisée.

La rue de Courtrai est un axe de petite taille, perpendiculaire à une voie plus importante, la rue d'Arlon. Elle est située à proximité du métro (arrêts Vieille Ferme et Duc de Bourgogne) et de plusieurs lignes de bus. Le quartier est donc bien desservi par les transports en commun (à quatre stations de métro de la Gare Centrale). Il possède également de nombreux commerces (boucheries halal, épiceries, drogueries, magasins de vêtements marocains traditionnels) et snacks. Des marchés s'y tiennent plusieurs fois par semaine.

Le nombre réduit d'élèves sur le site Courtrai s'explique entre autres par le manque de place. Les bâtiments scolaires et la cour de récréation sont en effet partagés entre une école primaire francophone, une école primaire néerlandophone et le lycée Saint-Jacques. Les populations des trois écoles abritées sur le site Courtrai sont amenées à se côtoyer en permanence dans les bâtiments. Chacune possède ses propres heures pour le début et la fin des cours, ainsi que pour les pauses et temps de midi. Abuser l'enseignant grâce aux multiples sonneries qui retentissent dans l'établissement constitue l'une des ruses des élèves les plus éculées mais néanmoins efficace, afin de sortir des cours plus tôt que prévu.

Le manque de place impose également ses contraintes en ce qui concerne l'usage des locaux. Par exemple, la classe des cinquièmes n'est accessible qu'en traversant celle des troisièmes.



De plus, les élèves ne disposent pas de réfectoire. La majorité d'entre eux passent donc leur temps de midi à l'extérieur, chez eux ou dans l'un des nombreux snacks de la rue d'Arlon. Seuls les élèves venant vraiment de loin restent à l'école sur le temps de midi, dans la cour de récréation. L'école ne possède pas non plus de salle d'étude, ce qui empêche notamment d'organiser des retenues.

Faute d'un nombre suffisant d'élèves, l'école a d'ailleurs déjà été plusieurs fois sur le point de fermer. Dans ce contexte, le renvoi d'élèves apparaît quelquefois comme particulièrement délicat. Cependant, l'ensemble du personnel souligne la qualité d'encadrement que ce nombre réduit d'élèves leur permet d'offrir (ex : le directeur connaît tous les élèves par leur prénom). Environ un tiers des professeurs partagent leur horaire entre les deux sites. Le personnel éducatif du site Courtrai exprime généralement le sentiment d'être laissé pour compte par rapport au site principal (où se tiennent les réunions concernant l'ensemble du personnel, qui bénéficierait de plus de moyens, etc.). Mais la plupart se disent satisfaites de l'ambiance « familiale » qui règne au sein de l'implantation.

### **2.1.2. Discipline et règlement d'ordre intérieur**

L'école possède un règlement d'ordre intérieur, que les élèves et leurs parents doivent signer en début d'année. L'une de ses particularités est qu'il autorise le port du foulard, à condition que celui-ci soit rentré à l'intérieur du col de la jeune fille qui le porte. Le foulard est porté par environ une élève sur trois. Un autre point épineux du règlement, lié au port du foulard, est celui de la tenue vestimentaire. Sont interdits les vêtements de sport ainsi que les tenues que l'on pourrait qualifier de maghrébines traditionnelles, telles que certaines tuniques très amples. Cependant, dans la pratique, une certaine tolérance est d'application.

Un des principaux problèmes de discipline a trait aux retards et aux absences des élèves. Au début de l'année 2006-2007, le règlement a été modifié, afin de lutter contre les retards. Désormais, toute absence de plus de vingt minutes est comptabilisée comme une demi-journée d'absence. À partir de vingt demi-journées de retard, les élèves deviennent « élèves libres », c'est-à-dire qu'ils ne sont plus considérés comme régulièrement inscrits à l'école et que, par conséquent, leur année est d'office ratée. L'effet pervers de cette décision est que certains élèves ont dès lors tendance à « rentabiliser » leur retard, qui sera de toute façon comptabilisé comme une demi-journée d'absence. De manière générale, les absences des

élèves sont frappantes pour un observateur extérieur. De plus, elles sont loin de concerner uniquement quelques élèves marginaux ou anti-scolaires. Malgré la volonté affirmée de lutter contre l'absentéisme, les présences ne sont pas toujours prises régulièrement. Le fait que les élèves puissent sortir à midi ou lorsqu'un professeur est absent ne facilite pas non plus le contrôle de leurs allées et venues.

D'une façon générale, le personnel éducatif fait montre d'une certaine tolérance en matière de discipline, justifiée explicitement par le caractère doublement marginalisé d'une population à la fois populaire et immigrée.

### **2.1.3. Corps enseignant et personnel éducatif**

Étant donné que le directeur de l'école travaille sur le site Marie-Thérèse, le site Courtrai est dirigé par un sous-directeur. Celui-ci semble être apprécié par l'ensemble du personnel et a succédé à une personne qui avait la réputation d'être trop laxiste. L'école comptait au moment de l'enquête 29 membres du personnel, sous-directeur et personnel administratif compris. Environ un quart du personnel est issu de l'immigration marocaine. Aucun membre du personnel n'habite le quartier, mais quasi tous vivent à Bruxelles.

### **2.1.4. Public scolaire**

Un premier aspect important concernant la population accueillie par le site Courtrai est que l'école n'est mixte que depuis peu (deux ans au moment de l'enquête). L'avènement de la mixité a entraîné d'importants changements, notamment au niveau de l'ambiance et de la discipline comme le montre la différence entre les classes de sixième et de cinquième (voir ci-dessous). Certains enseignants regrettent que la mixité n'ait pas été établie progressivement, c'est-à-dire année après année. Cependant, bien que le nombre de garçons s'accroisse, les filles restent encore majoritaires.

Schématiquement, la population de l'école peut être répartie en deux groupes : d'une part, les élèves qui habitent dans le quartier. Ceux-ci ont choisi l'école essentiellement en raison de sa proximité. Notons que, à proximité (sur la rue d'Arlon), se situe l'une des implantations de l'athénée Simone de Beauvoir. D'autre part, le lycée Saint-Jacques accueille également des élèves qui viennent de plus loin (c'est-à-dire des communes voisines - voire même d'une autre ville).

Quelques-uns recherchaient spécifiquement une section vente, étalage et gestion, mais ils ne constituent pas une majorité. Certains devaient s'inscrire dans une section de l'enseignement professionnel, suite à une réorientation. D'autres enfin se sont fait renvoyer de diverses écoles et viennent au Lycée en quelque sorte par défaut. Le directeur pointe le problème constitué par cet afflux d'élèves venant de l'extérieur dans le troisième degré et qui semblent beaucoup plus difficilement intégrables à l'école.

En outre, le fait que l'école n'était pas mixte auparavant et qu'elle autorise le port du foulard influence également le choix de certains parents. Généralement, les élèves issus du quartier déclarent s'y plaire, tandis que les autres tiennent à son propos un discours beaucoup plus dépréciatif. Le fait d'habiter dans le quartier a également une influence sur la part que les élèves prennent aux activités du groupe. En effet, seuls ceux qui vivent dans le voisinage ont la possibilité de rentrer chez eux durant leur temps libre, tandis que les autres doivent nécessairement avoir une activité à l'extérieur. Cependant, cette constatation n'est pas une généralité : par exemple, beaucoup d'élèves du quartier accompagnent leurs amis au snack.

#### **2.1.5. Occupation de l'espace**

La rue de Courtrai apparaît comme une petite rue en retrait par rapport à la rue d'Arlon. L'école est un bâtiment de petite taille, dans lequel on entre par une porte normalement fermée en dehors des heures de début et de fin de cours. Cette entrée débouche sur un hall menant à la cours de récréation et sur lequel donne un bureau vitré occupé par une surveillante. Un escalier se trouve également dans ce hall, qui mène aux étages supérieurs. Les premier et deuxième étages sont occupés par l'école maternelle néerlandophone et le troisième par le lycée Saint-Jacques. C'est là que se situe la classe des sixièmes. Cet étage communique avec l'autre aile du bâtiment.

La cour de récréation est de petite taille. La partie sur laquelle débouche le hall d'entrée est abritée par un préau. À gauche sont situées les toilettes et plus loin les bâtiments de l'école primaire francophone. À droite de la porte se trouve un muret, très prisé par les élèves. Le bâtiment qui constitue le côté droit de la cour est le bâtiment principal de l'école. C'est là que se situent la plupart des classes, la salle des professeurs ainsi que le local informatique. Le deuxième étage communique avec le bâtiment de façade. Certaines classes du bâtiment

principal sont insalubres, en raison de problèmes d'humidité. D'une façon générale, l'entretien des bâtiments laisse à désirer.

Le fond de la cour de récréation est occupé par les deux écoles maternelles et primaires. Les jeux en bois destinés aux enfants forment au milieu de la cour de récréation une sorte de ligne de démarcation que les élèves du Lycée ne franchissent pas. De plus, la partie de la cour dévolue aux petits est surélevée par rapport à l'autre, ce qui contribue à renforcer la séparation symbolique entre les deux. Les élèves du secondaire apprécient également beaucoup l'espèce de petit banc formé par cette dénivellation entre les deux parties de la cour.

Dans la cour de récréation, l'endroit de prédilection des filles est le muret situé à droite de la porte d'entrée sous le préau. Les garçons se tiennent généralement pour leur part à côté de la porte d'entrée ou près des toilettes, accompagnés de certaines filles au comportement extrêmes, que j'appellerai les provocatrices (voir ci-dessous la section 3.6.2. ainsi que le chapitre 6). Étant donné que les élèves sont obligés de passer leur temps libre en dehors des bâtiments, rester à l'intérieur de ceux-ci est considéré comme un privilège et un objectif à atteindre. Les élèves sont d'ailleurs généralement enthousiastes à l'idée de réaliser un entretien pendant la récréation, car cela leur donne l'occasion de rester dans leur classe.

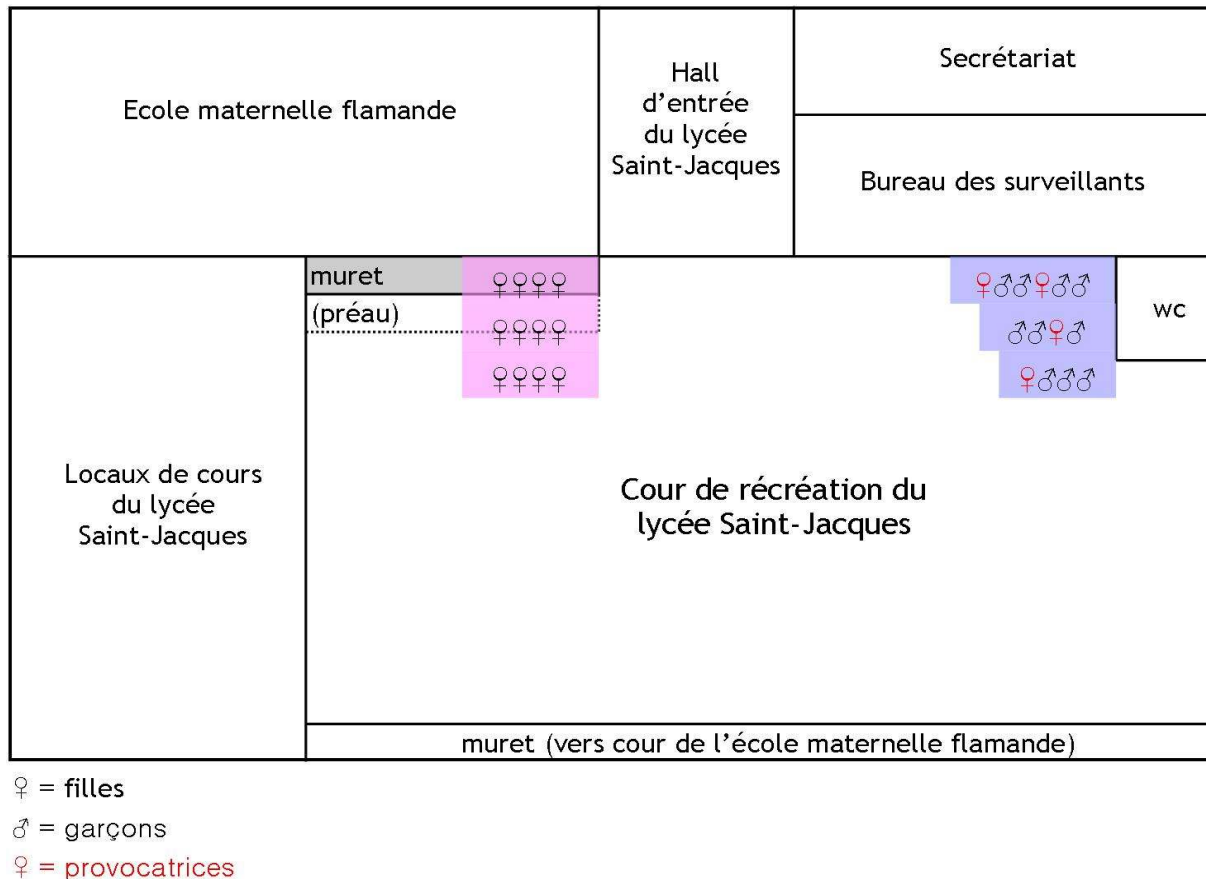


Figure 7 : Plan du lycée Saint-Jacques

À l'extérieur de l'école, tous les élèves ont le même snack de prédilection, situé rue d'Arlon. En règle générale, les garçons le fréquentent plus régulièrement que les filles (tous les jours contre une fois par semaine). La salle arrière, assez spacieuse, permet d'accueillir des grands groupes. Ce snack est également très fréquenté par les habitants du quartier. Un autre commerce du quartier que les élèves fréquentent beaucoup est la boulangerie située au coin des rues de Courtrai et d'Arlon.

### 2.1.6. Deux classes contrastées

J'ai choisi d'observer deux classes, les cinquièmes et les sixièmes, en raison d'un contraste assez visible entre ces deux groupes et qui me semblait riche de signification. Ce contraste se marque tout d'abord dans la différence d'attitude face à l'institution scolaire. Les cinquièmes font preuve d'une attitude résolument anti-scolaire. Lors de chaque heure de classe, les meneurs s'efforcent de perturber le déroulement normal du cours. En revanche, même si les

problèmes de discipline ne sont pas absents de la classe de sixième, ils y prennent une tournure moins extrême et conservent toujours un aspect ludique.

Deuxièmement, la classe de sixième est plus soudée que celle de cinquième, qui est fragmentée en une série de petits groupes ne communiquant presque pas entre eux. Les sixièmes forment un groupe uni (à l'exception de Walid, seul garçon de la classe, et de Marina, exclue du groupe de pairs) ayant conscience de lui-même et qui n'hésite pas à prendre des initiatives. Les filles s'investissent dans un ensemble de projets communs tels que le voyage de fin d'étude, l'organisation de la fête de fin d'année, etc. En outre, au début de l'année, comme la classe qu'elles occupaient présentait des problèmes d'humidité, elles se sont mobilisées auprès de la direction et ont obtenu l'autorisation d'aménager un autre local, qu'elles ont nettoyé et décoré elles-mêmes. Par exemple, Aïcha a apporté de chez elle une horloge, un Coran, une farde pour rassembler les feuilles destinées aux élèves absents ainsi que des vêtements afin d'habiller le mannequin du cours d'étalage. Après le stage qui précédait les vacances de Noël, les élèves ont organisé un petit déjeuner à l'occasion du dernier jour de cours.

Troisièmement, les filles des deux classes s'opposent de par leur attitude envers les garçons. Les filles de sixième prônent une attitude de réserve envers l'autre sexe. Selon elles, il n'est pas convenable que des filles et des garçons aient des contacts physiques. Il est très mal vu pour une fille de chercher à se faire remarquer des garçons, que ce soit par son comportement, sa tenue vestimentaire, etc. De plus, elles n'envisagent pas de relation amoureuse entre une fille et un garçon en dehors d'un projet de mariage. Au contraire, le petit groupe des meneuses de cinquième adopte un comportement très provocant avec les garçons de leur classe :

Ibrahim passe son bras autour de la taille de Nejma. En jouant à se battre, ils s'attrapent les poignets (d'après notes de terrain).

Leila masse le cou d'Ibrahim (d'après notes de terrain).

Bachira raconte qu'en voulant donner un bisou sur la joue à Rachid C. (ce qui est déjà choquant en soi), elle l'a finalement embrassé sur la bouche, car celui-ci a tourné la tête (d'après notes de terrain).

Nejma déclare : « Madame, même les Marocaines maintenant elles ne sont plus vierges au mariage » (d'après notes de terrain).

Bachira explique que son copain voulait savoir si elle était toujours vierge, même s'il lui avait affirmé que cela n'était pas grave si elle ne l'était plus. Cependant, elle affirme « Mais je ne lui ai rien dit, j'ai quand même ma fierté » (d'après notes de terrain).

Ce comportement provocant se traduit également au niveau de leur tenue vestimentaire. De telles attitudes sont à l'origine de jugements désapprouvateurs des sixièmes à l'égard des cinquièmes :

Je passe la récréation avec les sixièmes. Le petit groupe des meneuses de cinquièmes ne semble pas être dans la cour de récréation. Les sixièmes commentent cette absence avec ironie : « Elles sont sans doute dans les toilettes pour téléphoner à leur mec » (d'après notes de terrain).

Bachira arrive, de très mauvaise humeur, car Badir, son ex-petit ami, lance des rumeurs la concernant, selon laquelle elle serait une fille facile. Dès que Bachira s'éloigne un peu, Ikram1 commente : « Les filles comme ça je déteste. Moi ça fait cinq ans que je suis avec le même garçon et je n'ai jamais eu que du respect » (d'après notes de terrain).

Peu après que Bachira ait retiré son foulard, Ikram1 commente : « Heureusement qu'elle a tiré le foulard. C'est malheureux d'avoir des gens pareils dans son école » (d'après notes de terrain).

Au snack, les sixièmes et le petit groupe des meneurs de cinquième (garçons et filles) sont assis côte à côte. La propreté de la table des sixièmes contraste avec l'état lamentable de celle des cinquièmes. Arrive une amie d'Ikram1. Celle-ci désigne la table des cinquièmes, qu'elle lui présente comme « les vandales de l'école » (d'après notes de terrain).

Les situations décrites ci-dessus montrent la différence entre les deux groupes des discours tenus sur les rapports entre filles et garçons ainsi que sur la virginité en particulier.

Un dernier point qui oppose les sixièmes et le petit groupe des meneuses de cinquième est leur attitude face à l'alcool. Conformément à l'islam, aucune des filles de sixième ne consomme de l'alcool. La consommation d'alcool est d'ailleurs jugée de façon très négative :

Aïcha, qui a un job d'étudiant dans une boulangerie-sandwicherie, m'explique que son argent n'est pas propre, car elle travaille « dans le porc et l'alcool » (d'après notes de terrain).

En revanche, les trois amies du groupe de meneuses de cinquième ont déjà eu toutes l'occasion de consommer de l'alcool, que ce soit de façon fortuite ou volontaire :

Leila raconte qu'elle enlève son foulard lorsqu'elle va boire un verre dans les cafés près de la Bourse (d'après notes de terrain).

Nejma me dit qu'elle a déjà bu de l'alcool par inadvertance à des soirées et que maintenant elle ne commande plus que des jus de fruit ou des milk-shakes, afin d'être certaine du contenu de son verre (d'après notes de terrain).

De façon générale, les commentaires négatifs sur les cinquièmes abondent de la part des sixièmes :

Un des garçons de cinquième, Rachid D., explique aux sixièmes qu'il n'aime pas sa classe. Les sixièmes renchérisent : « Les cinquièmes, quelle classe de merde » (d'après notes de terrain).

Je prends le métro avec Aïcha. Des garçons de cinquième nous aperçoivent et nous interpellent. Aïcha les ignore et m'explique que « elle ne les connaît pas ». Cette affirmation peut sembler bizarre, lorsque l'on sait qu'elle les côtoie tous les jours à l'école, et a donc vraisemblablement davantage pour fonction de démarquer Aïcha du groupe des cinquièmes. La réponse d'Aïcha lorsque je l'interroge sur les filles de cinquièmes semble confirmer mes suppositions : « Je ne les connais pas. Ce sont des filles de l'école, c'est tout. On n'a pas la même façon de penser, de se comporter » (d'après notes de terrain).

C'est surtout Bachira, c'est-à-dire celle parmi le petit groupe des meneuses de la classe de cinquième qui adopte le comportement le plus extrême et qui fait donc l'objet de la réprobation la plus forte de la part des sixièmes :

Au snack de la rue d'Arlon, Bachira se fait ignorer par les filles de sixième. Elle essaie d'attirer leur attention, leur fait un clin d'œil, mais ces dernières ne répondent pas (d'après notes de terrain).

La conception des rapports entre filles et garçons semble constituer un axe d'opposition particulièrement significatif entre les locutrices. Il sera d'ailleurs développé comme tel par la suite (voir chapitre 5).

Par ailleurs, certains élèves ressentent comme une victoire le fait que je vienne dans leur classe plutôt que dans celle des autres. Pour ne pas donner l'impression de préférer une classe à une autre, je me suis efforcée à aller dans chacune des deux classes un nombre équivalent de jours.

Cependant, malgré les oppositions mentionnées ci-dessus, les groupes de cinquième et sixième entretiennent des rapports étroits, qui justifient que des informatrices issues des deux classes soient considérées comme appartenant au même groupe de pairs. En effet, certaines élèves de cinquième sont des doublantes et faisaient autrefois partie du groupe de sixième (ex : Nejma). D'autres sont parentes (ex : Ikram<sup>2</sup> et Nejma, qui sont cousines ; Nejma affirme adorer sa cousine, malgré les différences de comportement entre les deux filles). Le cours de gym se donne en même temps aux deux classes. Après le voyage de fin d'études à Barcelone,



les sixièmes se réjouissaient d'en faire le récit aux cinquièmes et de leur montrer les photos. Elles ont toutefois veillé à passer sous silence tout élément susceptible de ternir leur réputation de « filles bien ». Ainsi, elles n'ont pas expliqué qu'elles étaient sorties en boîte, elles ont caché les photos d'elles en maillot, etc. Globalement, les sixièmes, et en particulier les meneuses du groupe, semblent posséder un certain prestige auprès des cinquièmes, notamment en raison de leur « respectabilité ».

#### **2.1.6.1. Présentation de la classe de sixième «vente»**

La classe de sixième comportait au début de l'année neuf élèves, à savoir huit filles et un garçon, Walid. L'une d'elle, Mahida, a quitté la classe à sa majorité, dans le courant du mois de novembre. La majorité des filles de la classe sont d'origine marocaine, à l'exception de Habiba, de Namita et de Marina, qui sont respectivement d'origine algérienne, pakistanaise et kosovarde.

Un événement important occupe la vie de la classe, à savoir le voyage de fin d'études à Barcelone, au mois de mai. Afin qu'un maximum d'élèves participent à ce voyage, la direction et les professeurs avaient laissé entendre que le voyage ne serait pas organisé si toute la classe ne participait pas. Les élèves les plus motivées (Ikram1, Aïcha) avaient alors tenté de convaincre les autres. Finalement, seules quatre élèves sont inscrites : Ikram1, Aïcha, Marina et Namita.

Le « point névralgique » de la classe est le triangle formée par les deux Ikram et Aïcha. Ces trois filles constituent le moteur des événements qui concernent la classe, tant pour le chambard que pour l'organisation d'un petit-déjeuner de Noël.

Les meneuses du groupe de sixième semblent posséder une certaine autorité morale sur celles du groupe de cinquième. Cela s'explique peut-être par le fait que Ikram1, Ikram2 et Aïcha combinent à la fois le prestige lié à leurs qualités de meneuses (bagout, forte personnalité, sens de l'humour, apparence physique avantageuse) ainsi que celui lié à leur attachement à certaines valeurs marocaines traditionnelles (importance de la religion, de la famille ; pudeur et attitude réservée face aux garçons), ce qui leur permet d'apparaître comme étant « des filles bien ».

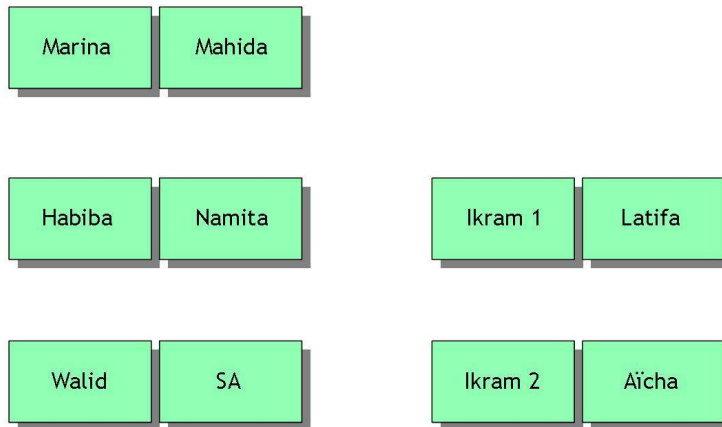


Figure 8 : Disposition par banc des élèves de sixième au lycée Saint-Jacques<sup>36</sup>

**Ikram1** est une jeune fille extravertie, qui a d'ailleurs été déléguée de classe plusieurs années. Très soucieuse de son apparence extérieure, elle passe beaucoup de temps à se coiffer et se maquiller. Elle n'hésite pas à porter des tenues vestimentaires sortant de l'ordinaire, comme un chapeau cloche en laine angora rouge. C'est également elle la comique du groupe. Très souvent, elle réalise des imitations en modifiant sa voix, afin de perturber le cours, apostropher des ouvriers qui travaillent dans l'école ou faire des blagues au téléphone. Mais les personnages qu'elle caricature, qu'ils soient immigrés clandestins ou Flamands, ont presque toujours le même accent, constitué d'un registre de voix plus grave et de /r/ vibrants alvéolaires. Ikram1 adore également danser sur de la musique arabe. Il lui arrive souvent d'improviser des chorégraphies en utilisant la musique stockée sur son GSM. Les soirées de mariage sont pour elle des moments très attendus. Elle est à l'école depuis la 2<sup>e</sup> secondaire, après une première accueil sur le site de Marie-Thérèse. Elle habite une commune voisine, à une station de métro de chez Aïcha, avec laquelle elle est d'ailleurs très amie. Depuis la deuxième secondaire, elle a un petit ami, Bilal. Malgré ce que pourraient laisser penser les apparences (sa manière assez tape-à-l'œil de s'habiller et de se maquiller, le fait qu'elle ait un petit ami), certaines valeurs religieuses et traditionnelles marocaines sont très importantes à ses yeux (ex : virginité jusqu'au mariage, place de la religion dans la vie de tous les jours).

<sup>36</sup> La mention « SA » renvoie aux initiales de la chercheuse et désigne donc la place que celle-ci occupait au sein de la classe.

**Ikram2** possède elle aussi une très forte personnalité. Les deux Ikram sont d'ailleurs les élèves de sixième qui ont le plus de problèmes de discipline, car elles bavardent beaucoup et tentent de perturber le déroulement des cours. Elle fait également beaucoup rire ses condisciples. Un aspect de sa personnalité qui ressort fortement est l'importance occupée par la religion dans sa vie : non seulement Ikram2 porte le voile, mais le reste de sa tenue est également très stricte (couleurs sombres, robe ou tunique recouvrant son pantalon). Les vêtements de Ikram2 sont cependant toujours de bon goût, bien assortis et à la mode. Par sa tenue vestimentaire, Ikram2 vise donc à rencontrer deux exigences qui peuvent sembler contradictoires: d'une part, se conformer aux préceptes de l'islam en matière de tenue vestimentaire, et d'autre part, être habillée d'une manière plaisante et à la mode.

Ikram2 m'a expliqué que, lorsqu'elle a commencé à fréquenter le lycée Saint-Jacques, elle portait des longues tuniques très couvrantes, mais que depuis lors, celles-ci avaient été interdites. Elle les porte désormais après journée, à son retour de l'école. Ikram2 déclare avoir en fait trois volets dans la vie de tous les jours : un premier à l'école, un deuxième chez elle (où elle observe de façon stricte les préceptes religieux) et un troisième dans le cadre de son job d'étudiant comme vendeuse dans un magasin de City 2 (durant lequel elle ôte son voile, se maquille et s'habille « à l'européenne »). Ikram2 parle avec beaucoup de fierté de sa capacité à s'adapter aux différents milieux qu'elle fréquente et insiste sur l'importance d'une certaine tolérance à l'égard d'autrui.

Elle a commencé ses études secondaires sur le site Marie-Thérèse, avant d'arriver en deuxième professionnelle sur le site Courtrai. Elle fréquente une école coranique et discute souvent de questions religieuses, notamment avec Walid, le seul garçon de la classe. Elle apporte beaucoup d'ouvrages sur l'islam à l'école, comme d'autres élèves de la classe d'ailleurs. Elle invite les autres filles de la classe à des réunions à caractère religieux. L'importance de la religion est également visible dans ses projets d'avenir : au départ, elle voulait faire des études d'institutrice. Cependant, il n'est pas possible de garder le voile pour enseigner. De plus, même si Ikram2 n'évoque pas cet aspect de choses, réussir un régentat en sortant de professionnel paraît assez difficile. Elle m'a donc expliqué qu'elle voulait suivre une formation pour devenir professeur de religion islamique, ce qui lui permettrait d'enseigner tout en gardant son voile. Elle est la cousine d'une élève de cinquième, Nejma.

**Aïcha** est très liée aux deux Ikram. Il s'agit d'une belle fille, très élégante, toujours impeccablement maquillée et habillée. La professeure de vente lui a d'ailleurs attribué un stage dans un magasin qu'elle considérait comme plus chic que les autres. Elle a également un job étudiant dans un snack de la gare centrale, ce qui lui assure des rentrées d'argent assez conséquentes. Une grosse partie de cet argent est dépensé dans l'achat de vêtements. Elle est d'ailleurs très fière de son apparence physique. Elle possède entre autres de nombreuses photos d'elle, sur lesquelles elle pose à la manière d'un mannequin, quelquefois avec des tenues ou des attitudes légèrement aguicheuses. Aïcha n'hésite pas à mettre son physique avantageux en valeur. Il faut noter toutefois que ces photos semblent circuler dans un univers exclusivement féminin : beaucoup ont été prises par son amie Ikram1 et Aïcha veille à ne les montrer qu'à ses amies.

Aïcha rêve de se marier et de fonder une famille. Elle évoque souvent le cas de sa propre famille, qu'elle considère comme idéal. Elle n'envisage une relation avec un garçon que dans le cadre d'un projet de mariage. Lors de l'enquête, elle m'a d'ailleurs posé beaucoup de questions sur ma propre situation. La religion occupe également une place très importante dans sa vie. Elle a apporté en classe un exemplaire du Coran ainsi qu'un manuel qui explique comment prier correctement. Elle aime insister sur la place importante et valorisée accordée à la femme dans l'islam.

Cette élève est la meilleure vendeuse de la classe. Néanmoins, elle a doublé sa cinquième car elle avait accumulé trop de jours d'absence. Elle a en effet toujours beaucoup travaillé en dehors de l'école et n'arrivait pas toujours à gérer les deux. De plus, une valeur très importante à ses yeux la met quelquefois en contradiction avec le cadre scolaire : il s'agit du refus de se soumettre à l'autorité. Elle et Ikram1 font de cette valeur un point central de l'identité maghrébine (voir chapitre 5).

**Latifa** est très liée à Ikram1, qu'elle voit beaucoup en dehors de l'école, notamment pour aller manger dans leur restaurant favori. Elle est beaucoup plus discrète que son amie et s'exprime peu en public. Elle aussi adore aller danser aux soirées de mariage. Elle est fiancée depuis quelques mois avec un garçon qui habite au Maroc. Elle espérait avoir la possibilité de se marier durant l'été en Belgique, afin de pouvoir inviter ses amies. Elle voudrait également travailler assez rapidement, afin de s'assurer une rentrée financière.

Même si elle s'entend très bien avec les meneuses, **Habiba** semble être une membre plus périphérique du petit groupe. Elle semble en effet moins populaire, dans la mesure où sa vie sociale en dehors de l'école est moins développée et où elle fait beaucoup moins attention à son apparence extérieure. Petit à petit, elle s'est rapprochée de sa voisine de classe Namita, avec laquelle elle partage plus de points communs. Habiba est une jeune fille très bavarde, qui raconte beaucoup d'anecdotes ayant trait à sa vie familiale. Elle fait également beaucoup de blagues, mais avec moins de succès que les deux Ikram. Elle se fait d'ailleurs souvent rabaisser (bien que jamais méchamment) par Walid. Elle porte le voile et semble très attachée à sa famille.

**Namita** est une élève d'origine pakistanaise. Ses origines lui valent d'ailleurs de nombreuses vanes de la part de Habiba (par exemple, chaque fois que celle-ci voit un pakistanais, elle s'écrie « Hé Namita, voilà un mari pour toi »). Elle est assez discrète et taiseuse, ce qui ne l'empêche pas d'émettre son avis fermement quelquefois. Les autres filles de la classe disent qu'elle s'est « décoincée » depuis une sortie à la mer un an auparavant. Au cours de l'année, Namita s'est petit à petit rapprochée du groupe de pairs de la classe de sixième (constitué par les filles issues de l'immigration maghrébine, à l'exclusion de Mahida). Rapprochement physique tout d'abord : elle a changé de place pour s'asseoir à côté de Habiba et être plus proche du groupe. Rapprochement au niveau du comportement ensuite : elle a commencé à se montrer moins docile avec les enseignants et à quelquefois manifester son envie de ne pas travailler (ex : Namita essaie de sortir de la classe de Monsieur Erraji sans lui demander son autorisation ; elle prévoit de donner des noms arabes à ses enfants ; elle emploie l'expression « retourner au bled », caractéristique des immigrés maghrébins ; au cours de néerlandais, elle se lève avant la fin du cours, enfile son manteau et refuse de compléter son journal de classe).

Namita a une grande sœur d'un an son aînée, qui fréquentait également le lycée Saint-Jacques et qui était apparemment très populaire. Elle porte un sari et n'attache pas beaucoup d'importance à son apparence physique, excepté lorsqu'elle est en stage. Pendant le Ramadan, elle a commencé à porter une étole simplement déposée sur la tête, pour finalement porter le foulard de façon traditionnelle. Au cours de mon observation, elle a commencé à accorder de plus en plus d'importance à la religion : elle s'est mise à écouter de la musique religieuse sur son baladeur MP3, à exprimer des opinions de plus en plus radicales sur des questions religieuses et morales et à apporter des livres sur l'islam, qu'elle lit parfois au milieu de la cour de récréation.

**Marina** est kosovarde. Elle a immigré en Belgique en tant que réfugiée politique. Tout comme Namita, ses origines sont source de plaisanterie pour Habiba, qui lui demande régulièrement si son petit frère (qui fréquente aussi le lycée Saint-Jacques) s'appelle bien Vladimir (prénom que Habiba considère typique des pays de l'Est). Comme les autres filles de la classe, elle est musulmane, mais ne porte pas le foulard. Elle m'explique d'ailleurs à ce propos que, au Kosovo, ce sont essentiellement les personnes âgées qui portent le foulard. Excessivement timide et discrète, Marina n'est pas intégrée au reste de la classe. Elle-même se démarque des autres par son attitude très scolaire. Au cours des entretiens, Marina a exprimé très clairement son envie de perfectionner son français (elle suit d'ailleurs des cours du soir), de bien réussir à l'école ainsi que professionnellement. Son accent lorsqu'elle parle français la met mal à l'aise. Elle manifeste en outre une forte tendance à se sous-évaluer.

Au début de l'année, Marina était à l'écart de la classe, mais ne suscitait pas de réaction particulière. Les autres filles ne lui parlaient jamais, excepté pour lui demander des renseignements concernant les cours. Cette indifférence s'est petit à petit muée en hostilité au fur et à mesure de l'année. Cette mise à l'écart de Marina a d'ailleurs été renforcée involontairement par certains professeurs. Ainsi, la professeure de vente semblait douter des capacités intellectuelles de Marina (vraisemblablement en raison de sa timidité et de sa maîtrise imparfaite du français) et la rabaissait fréquemment. À la fin de l'année, Marina et Walid étaient les seuls élèves à échouer, ce qu'elle a vécu comme une injustice, étant donné ses nombreux efforts (ex : les cours du soir en français qu'elle a suivi tout au long de l'année) ainsi que son application tout au long de l'année.

**Mahida** a quitté l'école dès qu'elle a eu 18 ans, c'est-à-dire au mois de novembre. Je n'ai donc pas eu l'occasion de nouer des contacts approfondis avec cette élève. Déjà auparavant, elle s'investissait peu à la fois dans les cours et dans la vie sociale de l'école. Elle semblait très discrète et n'était guère liée aux autres filles de la classe. Elle m'avait expliqué qu'elle avait voulu changer d'école en début d'année pour devenir décoratrice, mais qu'elle n'avait pas trouvé de filière qui lui convenait. Elle pensait arrêter l'école et peut-être reprendre une formation pour devenir couturière, comme l'avait fait sa sœur.

**Walid** est le seul garçon de la classe de sixième. Les filles l'apprécient beaucoup pour son attitude respectueuse à leur égard et suivent avec intérêt sa vie sentimentale. Il est en effet

apparemment amoureux d'une fille de quatrième. Il est plutôt calme au premier abord, mais n'hésite pas à prendre part à certaines discussions et fait parfois beaucoup rire le reste de la classe. À la fin de l'année, Walid a commencé à manquer énormément les cours et n'a pas passé ses examens.

### 2.1.6.2. Présentation de la classe de cinquième « vente »

La classe de cinquième présente un visage sensiblement différent. Tout d'abord, le nombre d'élèves y est plus élevé (seize au mois de septembre, dont trois finiront par être renvoyés). Les garçons y sont beaucoup plus nombreux (7 en tout). L'indiscipline, articulée autour du groupe de meneurs (à savoir Bachira, Nejma et Leila pour les filles, ainsi que Rachid C. et Ibrahim pour les garçons), y est récurrente et prend une tournure plus agressive. La classe ne forme pas un ensemble cohérent. Les meneurs monopolisent l'attention et forment un groupe visible, qui se fréquente en dehors de l'école, tandis que les autres élèves, beaucoup plus discrets, se retrouvent par deux ou trois et n'ont pas de contacts en dehors. En outre, comme cela a été expliqué ci-dessus, les filles de sixième et celles de cinquième se différencient également par leur comportement à l'égard des garçons.

L'élève qui possède le plus de visibilité est **Bachira**, en raison de son attitude provocante à la fois à l'égard des enseignants et des garçons de la classe. Elle se démarque également des autres par sa vulgarité :

Au cours de gestion, Bachira demande l'autorisation d'aller aux toilettes, en prétextant qu'elle est réglée. Devant le refus de l'enseignant, elle commence à hurler : « Ça va transpercer ! ».

Dans les vestiaires de gym, Bachira crie : « J'ai la chatte qui me gratte ».

Alors que je me promène avec elle dans le métro, Bachira injurie deux filles qui, selon elle, la regardaient de travers.

Elle a été mise sous contrat disciplinaire plusieurs fois. La dernière fois que je me suis rendue au lycée Saint-Jacques, elle était sur le point d'être renvoyée définitivement. Elle habite dans le quartier, à deux rues de chez sa meilleure amie Nejma. Elle a, à la fois à l'école et dans le quartier, la réputation d'être une fille facile, au point d'être jugée infréquentable par d'autres filles ou par l'entourage de certaines de ses amies. Bien qu'elle ait un petit ami, elle flirte beaucoup avec Rachid C., un garçon de la classe (s'assied sur ses genoux, le prend dans ses

bras, etc.). Elle passe beaucoup de temps chaque jour à s'informer des rumeurs qui courent sur elle et puis à régler ses comptes avec les intéressés. Outre l'école, sa vie sociale s'articule également autour d'un parc situé à proximité de chez elle, dans lequel elle passe beaucoup de temps en soirée. Elle fréquente beaucoup le snack à côté de l'école et n'hésite pas à s'y rendre avec le groupe des garçons de sa classe, ce que les filles de sixième ne font jamais.

Tout comme les meneuses de la classe de sixième, Bachira est très soucieuse de son aspect extérieur. Cependant, cette préoccupation prend chez elle (ainsi que chez ses amies) des formes extrêmes. Elle et son amie Nejma sont les deux filles habillées de la façon la plus sophistiquée dans leur classe. Elles vont parfois jusqu'à retourner chez elles à midi pour changer de vêtements, se lisser les cheveux ou se remaquiller.

Durant le Ramadan, Bachira mangeait ostensiblement des chewing-gums et des bonbons. Il lui est arrivé, mais plus discrètement cette fois, de me demander un morceau de ce que j'étais en train de manger. Au début du Ramadan, elle a décidé de porter le foulard, ce qui lui a valu une foule de commentaires au sein de l'école et du quartier. Elle passait beaucoup de temps à le réajuster en classe, y compris devant des garçons. Au bout de quelques semaines, elle a fini par l'enlever. Les deux grandes amies de Bachira sont Nejma et Leila.

**Nejma** habite également dans le quartier. Elle est l'amie d'enfance de Bachira. Comme cette dernière, il s'agit d'une fille très jolie et très apprêtée. Elle partage, mais seulement dans une moindre mesure, la réputation de son amie. Elle aussi a déjà eu plusieurs petits amis et fréquente beaucoup les garçons de la classe, mais de façon moins ostentatoire que Bachira. Lorsque son amie se fera renvoyer, elle adoptera au sein de la classe une attitude plus discrète.

**Leila** vit à proximité de chez Nejma et Bachira. Elle accorde également beaucoup de soin à sa tenue. Elle porte le voile depuis quelques mois, à la demande de son ancien copain, qu'elle a quitté récemment. Ces trois amies ne parlent pas de fiançailles. Contrairement à d'autres, elles sont peu pressées de se marier et d'avoir des enfants. Au contraire, elles affirment vouloir profiter de leur jeunesse et « prendre leur temps ». Elles ont déjà eu plusieurs relations avec des garçons. Un de leurs endroits de prédilection sont les toilettes situées à proximité de la classe des sixièmes, ce qui suscite d'ailleurs les railleries de ces dernières. Cet endroit est situé loin de leur classe, ce qui permet d'échapper à l'autorité de l'enseignant. Elles peuvent également s'y remaquiller, s'y recoiffer et y téléphoner tranquillement.



**Mahassina** est pour sa part assez liée à Nejma et Leila. Elle participe à certaines de leurs activités en dehors de l'école, mais préfère rester chez elle. Elle se définit d'ailleurs comme une « fille de la maison ». Elle sortait depuis quelques années avec un garçon que ses parents n'appréciaient pas et qui habitait en France. Elle a fini par rompre avec lui dans le courant du mois de décembre, car celui-ci était sur le point de se marier avec une autre fille. Elle s'est alors beaucoup rapprochée de Leila, qui avait elle aussi quitté son copain depuis peu. Sa meilleure amie est une autre élève de la classe, Tahani. Mahassina porte le voile et s'habille de manière assez traditionnelle, ce qui lui occasionne parfois des problèmes avec la direction. Certaines tenues marocaines traditionnelles, telles que les longues tuniques, sont en effet interdites par le règlement d'ordre intérieur. Mahassina perturbe souvent le déroulement du cours et s'adresse aux enseignants d'une manière jugée très agressive (en élevant la voix, etc.).

Son amie **Tahani** s'habille d'une manière beaucoup plus moderne, ne porte pas le voile et décolore ses cheveux. Tahani a souvent des problèmes avec les enseignants, dont elle supporte très mal l'autorité. Depuis le mois de décembre, elle a été très souvent absente, ce qui ne m'a pas permis de nouer des liens approfondis avec elle.

**Lamia** se joint parfois au groupe de Bachira, Nejma et Leila, mais pas de façon régulière. Elle ne perturbe jamais directement le déroulement du cours, mais se contente de bavarder ou de faire ouvertement autre chose. Elle semble assez isolée au sein de la classe, dans la mesure où elle n'a pas véritablement de groupe de rattachement ni d'amis qu'elle voit en dehors. Elle habitait auparavant dans le quartier, mais a ensuite déménagé à Ninove. Elle passe ses temps de midi seule dans l'école et dit ne pas aimer se promener dans le quartier. Au mois de mai, elle a été renvoyée, car elle avait déclenché une bagarre très violente à la sortie de l'école, entre un garçon de la classe, Rurik, et un de ses oncles. Rurik avait en effet sous-entendu lors d'une discussion en classe que le comportement de Lamia n'était peut-être pas aussi irréprochable que son foulard le laissait penser (« Tu portes le foulard, mais on ne sait pas ce que tu fais chez toi à Ninove » ; d'après notes de terrain). Lamia s'était sentie offensée et avait appelé un de ses oncles pour qu'il défende son honneur.

Trois filles se tiennent radicalement à l'écart du reste de la classe. Il s'agit d'Achala, de Madhia et de Hassana. Elles s'entendent bien et semblent partager quelques activités en

dehors de l'école. Elles désapprouvent l'attitude du reste des élèves et sont pour leur part assez calmes et discrètes, ce qui leur vaut parfois des remarques désagréables de la part des autres élèves (ex : Leila murmure en les regardant que « il y a une taupe dans la classe » ; d'après notes de terrain).

**Achala** est d'origine pakistanaise. Elle connaît très bien Namita, car ses parents louaient un appartement à la famille de celle-ci. Les deux filles ont grandi ensemble. Cependant, elles ne manifestent aucune familiarité l'une envers l'autre dans le cadre de l'école et ne parlent ensemble que très rarement. Achala a des parents assez stricts, qui viennent la conduire à l'école pour éviter qu'elle ne traîne à l'extérieur. Elle porte le sari. Auparavant, elle était à l'athénée Simone de Beauvoir, qu'elle a dû quitter car elle refusait de suivre le cours de natation.

**Madhia** est arrivée du Maroc assez récemment, ce qui explique sa connaissance du français encore lacunaire ainsi que son fort accent arabophone. Le plus souvent, elle s'exprime en arabe dialectal avec Hassana. Elle porte le foulard et s'habille de façon traditionnelle (vêtements sombres, larges et couvrants). Elle a quitté l'école fin janvier. **Hassana** pour sa part est une fille sympathique et souriante, plutôt calme.

En ce qui concerne les garçons, les plus visibles et les plus chambardeurs sont ceux associés au groupe de Bachira, Nejma et Leila, à savoir **Rachid C.** et **Ibrahim**. Ils constituent le pendant masculin du groupe des meneuses. Tous les deux sont arrivés dans l'école cette année, après avoir fréquenté plusieurs établissements. Rachid C. est un beau garçon, qui adopte souvent une attitude mielleuse face à l'autorité. Il travaille beaucoup en dehors de l'école, comme vendeur de vêtements sur les marchés.

Ibrahim s'oppose de façon beaucoup plus frontale aux enseignants, auxquels il s'adresse de façon assez agressive. Cette attitude lui a valu beaucoup de problèmes, surtout avec la professeure de vente (réputée l'enseignante la plus stricte de l'école), qui adoptait à son égard une attitude de « tolérance zéro ». L'impression d'agressivité qu'il dégage est renforcée par son allure de « caïd » (cheveux rasés sauf sur le sommet du crâne, chevalière en or, petite moustache). Il semblait très attiré par Nejma. Il s'est fait renvoyer dans le courant du mois de décembre.

**Yassir** est également un élève arrivé au lycée Saint-Jacques en début d'année. Au début, il était assez discret et se contentait de lire le journal en classe. Il a ensuite commencé à perturber les cours, de plus en plus fort. Peu intéressé par la section vente, il ne s'est pas présenté à son endroit de stage et a été renvoyé.

**Rachid D.**, surnommé « Boulette » et « Balance », est dans l'école depuis le début. C'est le petit comique de la classe. Lorsqu'il perturbe le cours, cela ne débouche jamais sur de l'agressivité de sa part. Son deuxième surnom lui a été attribué par Rachid C., selon lequel « Rachid D. va tout le temps à la police et chaque fois qu'il balance quelqu'un, les flics lui font des cadeaux. C'est pour ça qu'il a tout le temps des nouveaux trucs avec le logo de la police » (d'après notes de terrain). Rachid D. joue d'ailleurs le jeu et fait semblant d'avoir une oreillette cachée dans le col de sa veste pour faire ses rapports à la police. Malgré ce que laisseraient penser les apparences, il a expliqué aux filles de sixième qu'il ne s'amusait pas avec les gens de sa classe.

**Rachid S.** vient pour sa part de Guinée Conakry. Il se démarque très fortement des autres élèves. Il est en effet très solitaire et ne cherche pas la compagnie des autres. Au fil de l'année, Nejma s'est mise à lui parler et à rompre petit à petit son isolement. Ses déclarations le mettent également à l'écart, tout d'abord en raison de sa manière de s'exprimer, très soignée, mais également en raison des idées qu'il exprime. Au cours des différents entretiens, il m'a expliqué être issu d'une famille très riche. Il vivrait seul dans la maison familiale. Après une période où il aurait été très mal dans sa peau, il aurait trouvé l'apaisement dans une pratique intensive des arts martiaux.

**Rurik** et **Achod** sont également deux nouveaux arrivés au lycée Saint-Jacques. Rurik est un réfugié politique tchéchène, en Belgique depuis quelques années. Achod vient pour sa part d'Arménie. Toutes les filles le trouvent très beau. Rurik et Achod sont tous les deux des locuteurs francophones non natifs et ont conservé un accent assez marqué, qu'ils utilisent quelquefois pour jouer les imbéciles (jeu sur le stéréotype de l'immigré fraîchement arrivé et que personne ne comprend), afin de perturber le déroulement du cours ou d'apitoyer les enseignants.

Le schéma ci-dessous indique la disposition des élèves dans la classe (mais à titre indicatif, car certains élèves changent très souvent de place, y compris pendant les cours). Les élèves dont le nom est indiqué en gras sont ceux qui s'asseyent toujours à la même place.

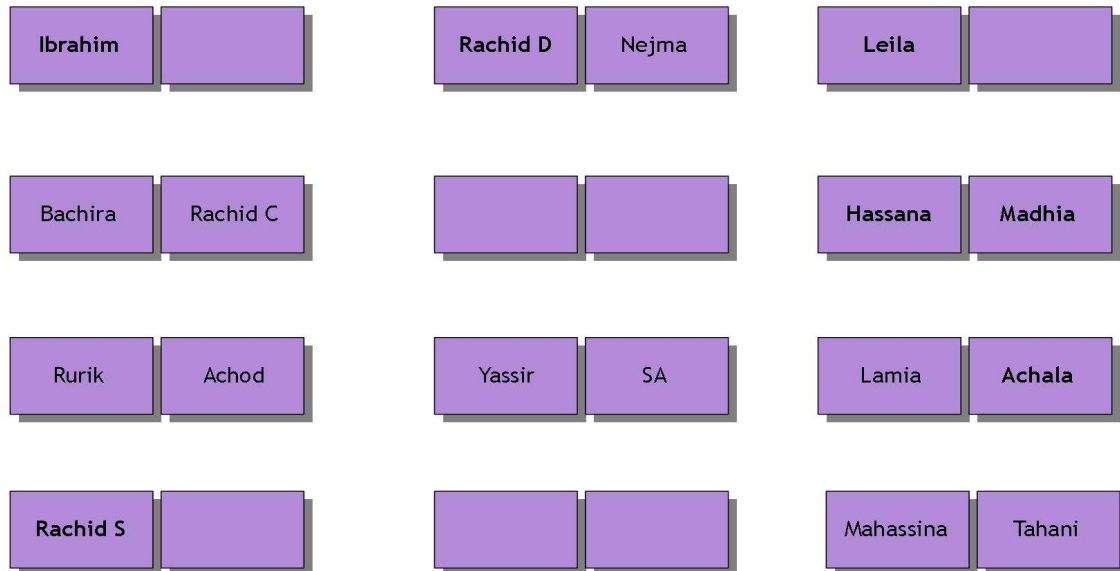


Figure 9 : Disposition par banc des élèves de cinquième au lycée Saint-Jacques<sup>37</sup>

### 2.1.7. Sélection des informatrices

Seule une partie des élèves présentés ci-dessus a été sélectionnée pour faire office d'informatrices dans la présente recherche. Les deux critères qui ont guidé mon choix étaient les suivants :

- (i) Les **origines ethniques** des locutrices ainsi que la **langue** qu'elles déclaraient comme étant leur langue maternelle. À l'exception de Namita, je me suis en effet cantonnée aux locutrices francophones et originaires d'un pays du Maghreb. Outre le français, celles-ci maîtrisent généralement et de façon variable une variété d'arabe dialectal ou un dialecte rifain. Cette sélection permettait d'éviter d'avoir des bagages langagiers trop différents entre les locutrices, auxquels pourraient être attribués la présence et / ou l'absence des variantes objet de cette recherche.
- (ii) Leur **appartenance** ou leur **connexion forte** avec le groupe de pairs. En effet, le groupe de pairs joue ici le rôle de *communauté de pratiques* (voir chapitre 1,

<sup>37</sup> La mention « SA » renvoie aux initiales de la chercheuse et désigne donc la place que celle-ci occupait au sein de la classe.

section 3.4.), c'est-à-dire qu'il constitue l'unité à partir de laquelle il est possible d'appréhender la signification méso-sociale de la variation linguistique.

Les locutrices retenues comme informatrices sont donc les suivantes :

1. Ikram1 ;
2. Aïcha ;
3. Latifa ;
4. Ikram2 ;
5. Habiba ;
6. Namita ;
7. Nejma ;
8. Bachira ;
9. Leila.

Les six premières appartiennent à la classe des sixièmes vente, tandis que les trois dernières font partie de la classe des cinquièmes. Comme cela a été montré ci-dessus, les deux sous-groupes entretiennent des relations qui semblent intéressantes et riches de signification, notamment dans la mesure où les trois meneuses de cinquième font figure de contre-exemples pour les sixièmes. Notons également que Namita est la seule locutrice à ne pas être d'origine maghrébine. J'ai cependant choisi de l'inclure parmi mes informatrices, en raison de sa très grande proximité avec le groupe de pairs des sixièmes. Au fil de l'année, elle a de plus en plus calqué son comportement sur celui des autres filles du groupe, notamment en ce qui concerne l'attitude envers les enseignants (que l'on pourrait qualifier de moins en moins docile) et le port du foulard (qu'elle choisit de porter à la façon des Marocaines et non pas comme les Pakistanaises) et peut donc être réellement considérée comme membre à part entière du groupe de pairs. Le schéma ci-dessous résume les relations entretenues par les différentes membres du groupe de pairs :

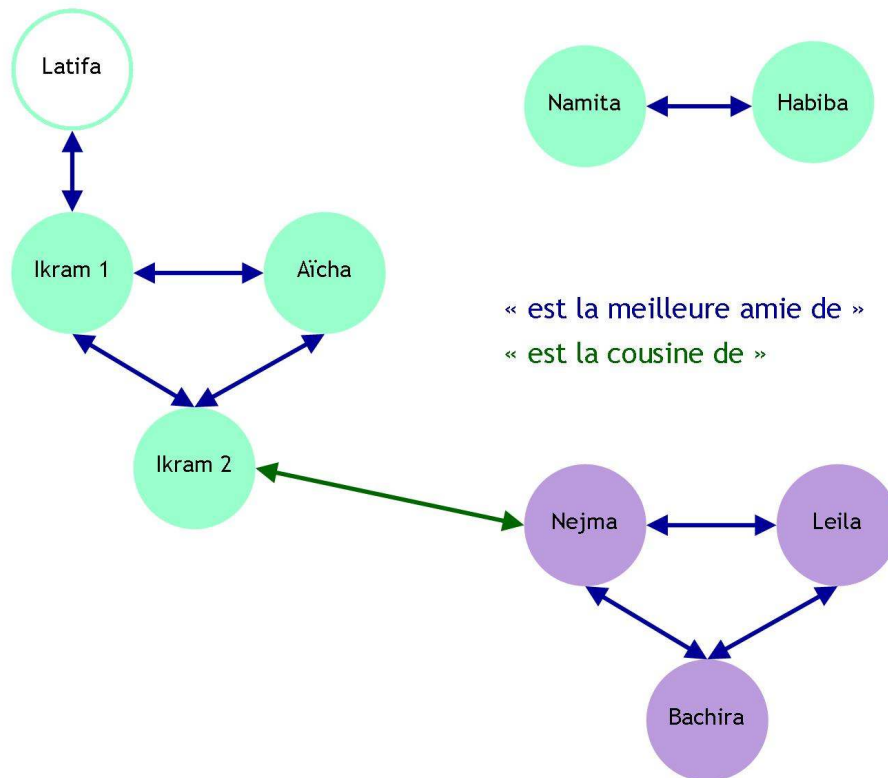


Figure 10 : Configuration du groupe de pairs du lycée Saint-Jacques

## 2.2. Description de l'institut des Filles de la Croix

### 2.2.1. Description du site

Tout comme le lycée Saint-Jacques, l'institut des Filles de la Croix se répartit sur deux sites. Le site principal (« site Boulevard ») est situé sur une importante artère commerçante, le Boulevard de Rotterdam, à proximité de nombreux moyens de transport et d'une gare. Il abrite les sections générales, ainsi que les sections techniques jusqu'à la quatrième secondaire. Les commerces à proximité sont pour la plupart des boulangeries et des restaurants turcs. Le deuxième site (« site Janson ») se trouve à deux rues de distance du premier, sur une voie plus calme et moins fréquentée, la rue Paul Janson. Il héberge pour sa part les cinquième et sixième techniques, ainsi que la section professionnelle. Ses bâtiments sont beaucoup plus petits, de même que la cours de récréation. C'est sur ce deuxième site que j'ai réalisé mon enquête.

Mes informatrices ont affirmé à de nombreuses reprises leur satisfaction d'être sur ce site plus petit, car elles trouvaient que les élèves y étaient plus matures (« Il n'y a plus de gamineries

ici » ; notes de terrain) et la discipline moins stricte, notamment en ce qui concerne le port de l'uniforme. Je reviendrai plus loin à cette question très importante de l'uniforme.

Les élèves du site Janson se rendent sur le site principal uniquement dans le cadre du cours de gymnastique. L'horaire prévoit d'ailleurs un battement d'une demi-heure pour passer d'un bâtiment à l'autre, ce qui est très long compte tenu de la distance à parcourir. Cet important laps de temps permet aux élèves qui le souhaitent de se balader un peu dans le quartier. Beaucoup de professeurs partagent leur horaire entre les deux sites. Il n'y a pas d'instance hiérarchique spécifique au site Janson, si ce n'est la préfète de discipline. Les rapports entre les deux sites semblent plutôt sereins (pas de conflits visibles entre les élèves ni entre les professeurs). Globalement, il semble qu'à la fois les élèves et les professeurs du site Janson se considèrent comme faisant partie d'un plus grand ensemble et ne cherchent pas à mettre en avant une spécificité éventuelle de cette deuxième implantation.

### **2.2.2. Discipline et règlement d'ordre intérieur**

La façon dont la discipline s'exerce au sein de l'école est sans nul doute le point de contraste le plus frappant entre le lycée Saint-Jacques et l'institut des Filles de la Croix. Au début de mon enquête, j'ai été frappée par le calme qui régnait à l'institut. En outre, les élèves semblent y adopter un comportement plus « scolaire », comme l'atteste l'anecdote suivante :

Les cinquièmes techniques apprennent que le professeur d'informatique est absent et leur a laissé un travail à faire. Elles élaborent le projet de toutes quitter l'école pour l'heure d'informatique. Finalement, à l'heure du cours en question, l'ensemble de la classe est présente, car aucune fille n'a eu le courage de mettre le projet à exécution. Toutefois, le travail demandé n'est pas effectué, car les élèves se sont mises d'accord pour dire qu'elles ne disposent pas du matériel nécessaire pour le réaliser. La surveillante finit par les envoyer au réfectoire (d'après notes de terrain).

Cette anecdote illustre la part limitée que représentent les problèmes d'absentéisme à l'institut des Filles de la Croix.

Notons également que sur le plan scolaire, les élèves y ont des projets d'avenir davantage orientés vers la poursuite d'études supérieures, ce qui s'explique également par le fait que nous avons affaire cette fois à une filière de technique de qualification et non plus de professionnel.

Les stratégies des filles pour perturber le déroulement du cours conservent un caractère essentiellement ludique. En outre, aucune attitude pouvant être qualifiée de violente n'a été observée durant l'enquête. On peut citer en guise d'exemples les comportements suivants :

- (i) Se poser à voix haute des questions qui n'ont rien à voir avec le cours ;
- (ii) Interpeller une élève à l'autre bout de la classe ;
- (iii) Poser des questions à l'enseignant sur sa vie privée ;
- (iv) Ne pas apporter le matériel demandé ;
- (v) Négocier le report d'une interrogation ou un allègement de la charge de travail.
- (vi) Prononcer des séquences en imitant l'accent des immigrés clandestins (ex : délire sur le mot « téléboutique », déjà associé de par la réalité qu'il désigne au monde de l'immigration).

L'institut des Filles de la Croix peut globalement être décrit comme une école assez stricte. Le point le plus marquant du règlement d'ordre intérieur est sans aucun doute l'obligation pour les élèves de porter un uniforme. Il ne s'agit toutefois pas d'un uniforme identique pour chacune et fourni par l'école. Les élèves doivent en fait composer elles-mêmes leur tenue en respectant certaines consignes. Elles sont tenues de porter un pantalon bleu marine ainsi qu'une blouse ou un pull de couleur blanche ou bleu clair. Leur manteau doit être bleu marine ou noir. Les jeans sont autorisés, à condition de ne pas être délavés. Cependant, une certaine tolérance est de mise. Les élèves m'expliquent que cette tolérance augmente au fur et à mesure de l'année et est plus importante sur le site Janson que sur le site principal.

Les élèves qui ne sont pas en uniforme sont normalement renvoyées chez elles, afin de se changer. Les retards qu'elles accumulent de cette manière sont comptabilisés et sanctionnés au même titre que les autres. Certaines élèves mettent un point d'honneur à porter leur uniforme le moins longtemps possible. Elles s'arrangent donc pour se changer en se cachant dans un porche ou une porte d'entrée à proximité de l'école et font de même à la sortie. D'autres choisissent d'enfiler leur uniforme par-dessus leurs autres vêtements. En outre, beaucoup d'élèves m'ont expliqué qu'elles se changeaient dès qu'elles étaient de retour chez elles. Le port de l'uniforme a également pour conséquence indirecte une forme de laisser-aller chez quelques élèves, qui ont peu de tenues de rechange et qui ne prennent pas la peine de laver régulièrement leurs vêtements.



La question du port du foulard constitue une deuxième spécificité notable du règlement. Celui-ci n'est pas autorisé au sein de l'école. Cette problématique semble avoir été mûrement réfléchi, dans la mesure où tout est prévu pour que les élèves puissent enlever leur foulard et le remettre facilement, comme en témoigne notamment la présence de miroirs aux deux entrées de l'école. Les longues tuniques amples et très couvrantes ne sont pas non plus autorisées à l'intérieur de l'école. Quelques élèves en portent, mais elles les enlèvent également en entrant. Le fait qu'il n'y pas encore de garçons (et très peu de professeurs masculins) sur le site Janson facilite vraisemblablement les choses.

Un troisième point sensible dans le règlement est l'obligation de parler français au sein de l'école. Le fait de ne pas parler la langue d'enseignement, c'est-à-dire le français, est considéré comme de la grossièreté et est à ce titre punissable. Or une majorité des élèves de l'institut est d'origine turque et parle le turc comme langue maternelle. Par conséquent, c'est la plupart du temps cette langue qui est utilisée spontanément dans les échanges entre élèves issues de l'immigration turque. Beaucoup ont d'ailleurs un accent turcophone assez prononcé lorsqu'elles s'expriment en français. Une petite partie d'entre elles rencontre de grosses difficultés dans leur maîtrise du français.

Par conséquent, l'institut a choisi de réagir de façon musclée, en sanctionnant l'usage de toute autre langue que le français. Cette disposition du règlement est d'ailleurs affichée dans les classes et les couloirs de l'école :

« Action : parler le français.

Vous voulez réussir vos études

Vous voulez maximiser vos chances de réussite dans la vie

Vous voulez vous intégrer.

Pour cela :

Il n'y a pas de secret. Il faut parler le français. Afin de vous aider, désormais le fait de parler toute autre langue entraînera un exercice de lecture + recherche de vocabulaire au dictionnaire (chez la préfète de discipline).

La direction,

Le staff,

Le corps professoral. » (d'après notes de terrain)

Malgré le caractère assez tranché de ce texte, les sanctions annoncées ne sont pas appliquées de façon aussi rigoureuse dans la pratique. Lors de mon enquête, les enseignants réagissaient à l'usage d'autres langues que le français essentiellement par des remarques. En revanche, je n'ai jamais assisté à l'application de la sanction décrite ci-dessus.

### **2.2.3. Corps enseignant et personnel éducatif**

L'institut des Filles de la Croix compte en tout 110 professeurs, dont une vingtaine qui travaillent sur le site Janson. La directrice et le sous-directeur possèdent un bureau Boulevard de Rotterdam et ne se rendent que rarement sur le site Janson. L'instance hiérarchique présente sur ce deuxième site est la préfète de discipline.

L'école comporte peu de personnel issu de l'immigration (à ma connaissance, trois enseignantes). L'une d'elles (madame Barkou, la professeure de français) est d'ailleurs une ancienne élève de l'école. Une autre d'entre elles (madame Safi, la professeure de mathématiques) possède un accent maghrébin très marqué, qui suscite de nombreuses plaisanteries de la part des élèves.

Lors de mon travail de terrain, j'ai été frappée par le discours très normatif des enseignants en ce qui concerne la maîtrise du français attendue chez les élèves. Tous les professeurs doivent remettre une appréciation quant à la maîtrise de la langue des élèves (y compris le professeur de gymnastique). Les élèves qui rencontrent des difficultés au niveau de la maîtrise de la langue se voient proposer un soutien interne (ex : professeur pensionné qui donne des cours de méthode de travail le mercredi après-midi) ou externe (ex : école de devoirs). Cependant, tout comme les sanctions punissant l'usage d'une langue autre que le français, je n'ai pas eu l'occasion d'assister à la mise en pratique de cette structure de remédiation.

### **2.2.4. Public scolaire**

L'institut des Filles de la Croix est situé dans un quartier à forte immigration turque. Par conséquent, la majeure partie de sa population scolaire est d'origine turque. Une large proportion d'élèves sont également issues de l'immigration marocaine. La présence massive

d'élèves d'origine turque exerce une influence importante sur les langues parlées à l'école. En effet, la pratique de la langue d'origine est restée beaucoup plus ancrée au sein de la communauté turque que dans d'autres communautés immigrées, telle que la communauté marocaine par exemple. Beaucoup d'élèves d'origine turque apprennent d'abord le turc et le parlent couramment non seulement dans le cadre familial, mais également avec leurs amis (contrairement à la majorité des jeunes d'origine marocaine, qui parlent généralement le français avec leurs pairs). L'environnement dans lequel évoluent certaines élèves est quasi exclusivement turcophone. Par conséquent, leur maîtrise du français peut s'avérer problématique, à des degrés divers. Les difficultés rencontrées peuvent aller d'un accent assez marqué à une incapacité à s'exprimer facilement à l'oral dans certains cas extrêmes. Ce n'est néanmoins le cas d'aucune des élèves que j'ai suivies.

Les élèves elles-mêmes sont d'avis que la pratique massive du turc au sein de l'école nuit à leur maîtrise du français :

Acelya, Selen, Tansu et Demet m'expliquent que c'est au milieu de l'année scolaire qu'elles parlent mieux le français. En effet, à l'époque de la rentrée, il leur faut un peu de temps pour se « remettre dans le bain », après avoir parlé turc durant toutes les vacances, tandis qu'à la fin de l'année, les enseignants relâchent quelque peu leurs exigences, ce qui fait que les filles recommencent à parler davantage le turc entre elles (d'après notes de terrain).

Selen fait une faute d'orthographe en écrivant au tableau, ce qui suscite le commentaire moqueur de Sirine : « Hé Selen, c'est pas du turc au tableau ! ». La mauvaise maîtrise du français est donc associée à la pratique du turc (d'après notes de terrain).

Les élèves d'origine marocaine m'affirment qu'elles parlent beaucoup mieux français que leurs condisciples turques, « qui parlent tout le temps turc entre elles » (d'après notes de terrain).

À la récréation, les groupes de filles turques parlent quasi exclusivement en turc, à l'exception de quelques mots en français (ex : Récit d'une bagarre entre la cousine de Selva et une autre fille, vraisemblablement à cause d'un garçon) (d'après notes de terrain).

Jusqu'en 2005-2006, l'école était réservée aux filles, ce qui explique d'ailleurs le type d'options proposées (couture et nursing). La mixité a été introduite à ce moment, mais de façon progressive, c'est-à-dire une année scolaire après l'autre. Lors de mon enquête, seul le premier degré était accessible aux garçons, ce qui d'après les dires des élèves et du corps enseignant, générait quelques problèmes de discipline. L'avis de mes informatrices concernant la mixité est assez partagé : certaines élèves déclarent être plus à l'aise dans un environnement exclusivement féminin, tandis que d'autres (surtout celles qui avaient été dans

une école mixte auparavant) regrettent l'absence des garçons, qui contribuent selon elles à mettre une bonne ambiance et à éviter les disputes.

Beaucoup d'élèves des Filles de la Croix habitent le quartier et ont choisi cette école pour des raisons de proximité. De plus, étant donné que l'établissement possède également une section maternelle et primaire, un nombre important d'élèves fréquentent les Filles de la Croix depuis le début de leur scolarité.

### **2.2.5. Occupation de l'espace**

Le bâtiment du Boulevard est peint aux couleurs de l'école, c'est-à-dire en bleu et blanc. Il s'agit d'un bâtiment assez ancien, dont certaines parties ont été réaffectées (la chapelle est devenue un réfectoire, la salle de concerts une salle de gym, etc.). L'implantation de la rue Paul Janson est plus récente et comporte deux entrées. La première n'est ouverte que le matin et à la fin du temps de midi. Des panneaux portant l'inscription « J'enlève mon foulard ici » y sont affichés. Un miroir permet aux élèves d'enlever leur foulard et de se recoiffer à la sortie. La deuxième entrée est réservée aux professeurs et aux arrivées tardives. C'est également par là que s'effectue la sortie des cours. Les élèves en retard sont donc obligées de sonner et de passer par le secrétariat. Cette deuxième entrée est fermée en permanence, excepté à la sortie des cours. Tout comme dans la première, un miroir permet aux élèves de se recoiffer et de remettre leur foulard. Les différents bâtiments qui composent cette implantation portent chacun le nom d'un grand couturier (ex : Chanel, Dior, etc.), car à l'origine l'école était principalement une école de couture.

La première entrée débouche sur un porche, qui se prolonge jusque dans la cour de récréation. La deuxième entrée est bordée à gauche par le secrétariat et à droite par la salle des professeurs. Les élèves évitent de s'attarder dans cette portion du couloir. Juste après la salle des professeurs se trouve l'escalier qui permet d'accéder à l'étage du bâtiment de façade (bâtiment Dior). Un peu plus loin dans le couloir se trouvent des armoires et d'anciennes machines à coudre. Celles-ci forment divers recoins dans lesquels les élèves aiment se dissimuler. Ensuite sur la gauche, une porte permet d'accéder à la cour de récréation. Sur la droite se trouvent la salle d'étude (qui sert également de réfectoire) et la bibliothèque (à laquelle on ne peut accéder que par la salle d'étude). Lorsque le temps est mauvais, les élèves sont autorisées à passer leur récréation dans la salle d'étude. De manière générale, les élèves

aiment beaucoup rester dans le couloir durant les récréations, ce qui est interdit. Dès lors, tromper la vigilance des éducatrices constitue un défi. Au bout du couloir débute l'escalier qui permet l'accès aux classes du bâtiment Chanel (bâtiment du fond).

La classe des cinquièmes techniques sociales se trouve au troisième et dernier étage du bâtiment Chanel. La classe est spacieuse et claire. Quelques emballages de friandises ainsi que des vieilles feuilles de cours jonchent le sol. Beaucoup de professeurs reprochent d'ailleurs aux élèves leur manque d'ordre. Les bureaux sont recouverts de sous-mains, ce qui offre de nombreuses possibilités pour dissimuler des copions lors des interrogations. Outre leurs tentatives répétées pour passer leur récréation dans le couloir à proximité de la porte menant à la cour de récréation ou dans la salle d'étude, les élèves cherchent également à rester dans les classes pendant la récréation, ce qui leur est généralement interdit. Le personnel éducatif veille d'ailleurs à ce que tous les locaux soient fermés à clé en dehors des heures de cours.

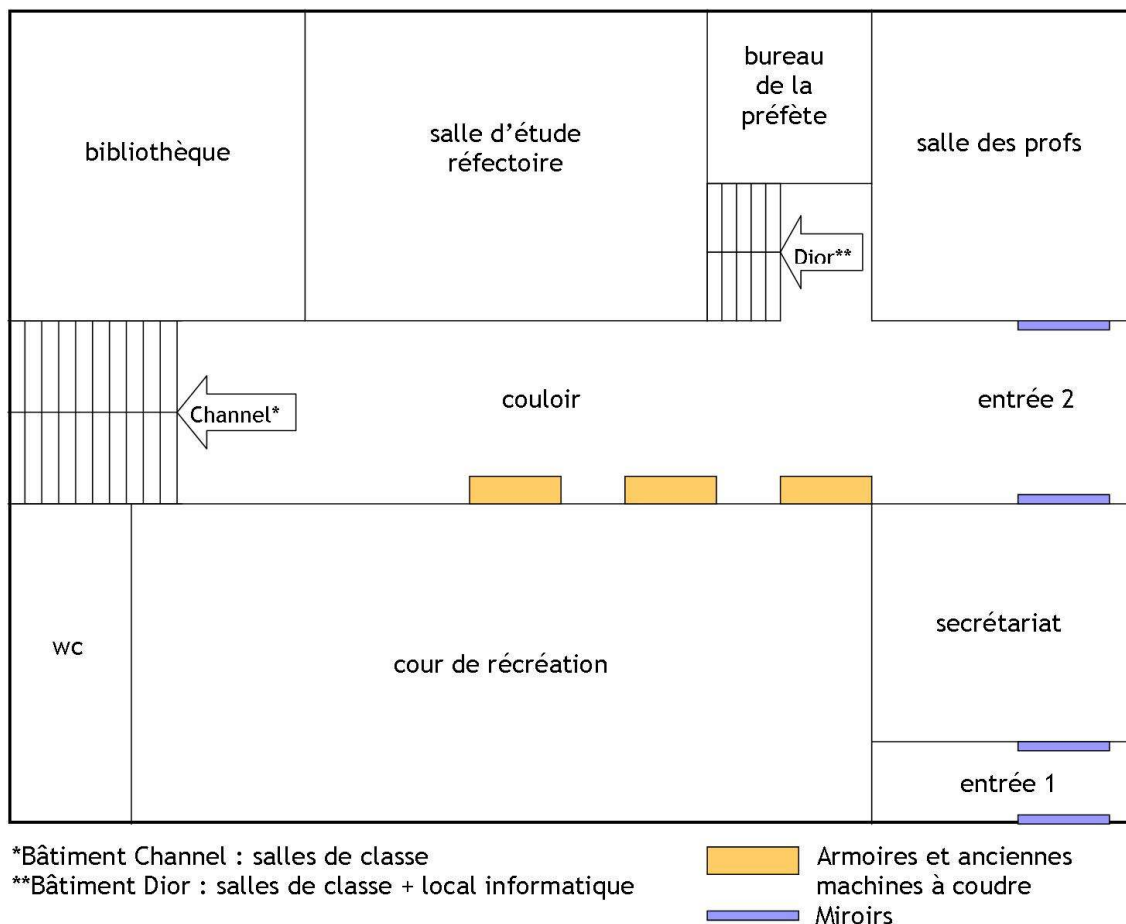


Figure 11 : Plan de l'institut des Filles de la Croix

### 2.2.6. La classe de cinquième « techniques sociales »

Étant donné que la section professionnelle comptait très peu d'élèves (seulement six pour à la fois la cinquième et la sixième année), j'ai choisi de réaliser mon enquête dans la classe de cinquième « techniques sociales ». L'orientation « techniques sociales » est une section de technique de qualification, qui vise à donner aux élèves une formation en sciences humaines au sens large (psychologie, techniques sociales, sciences humaines, etc.). Cette filière ne conduit donc pas les élèves à un métier bien déterminé, ce qui leur laisse une certaine marge de manœuvre concernant le choix d'une profession future. Pour les élèves qui n'envisagent pas de poursuivre des études supérieures, il est possible d'effectuer une septième année de professionnel, afin de devenir secrétaire médicale.

Une caractéristique très frappante de cette classe est la façon dont les élèves se regroupent en fonction de leurs origines ethniques. La classe est ainsi très clairement divisée en trois groupes. Le premier rassemble quatre filles d'origine turque. Le deuxième compte une majorité d'élèves issues de l'immigration marocaine, ainsi que deux élèves d'origine turque. Il s'agit en outre du groupe le plus visible, car les meneuses de la classe en font partie. Le 3<sup>e</sup> groupe rassemble des filles d'origine africaine (Congo, Guinée). Ce découpage « ethnique » de la classe est d'ailleurs pointé par les élèves elles-mêmes :

En se déplaçant au sein de la classe, Lola commente avec humour : « (en se déplaçant vers le groupe des filles turques) Maintenant je vais en Turquie. (en se déplaçant vers le groupe des Marocaines) Maintenant je vais au Maroc » (d'après notes de terrain)

Les filles du premier groupe s'appellent **Selen, Acelya, Demet et Tansu**. Elles habitent toutes à proximité de l'école. Elles sont également originaires de la même région de Turquie. Selen et Acelya passent beaucoup de temps ensemble en dehors de l'école, quelquefois avec Demet. Toutes les trois étaient dans la même classe l'année précédente, mais dans la section générale, sur le site du Boulevard. Elles affirment être satisfaites de ce changement. En effet, d'après leurs explications, le niveau exigé en général était devenu trop élevé pour elles. Toutes les quatre parlent turc entre elles la plupart du temps. Comme j'avais un bon contact avec ces élèves, elles faisaient l'effort de parler en français quand j'étais près d'elle ou elles veillaient à me traduire ce qui venait d'être dit.

**Selen** est une fille calme et assez ouverte. Elle parle avec un accent légèrement marqué. Son amie Acelya parle pour sa part avec un accent très marqué. Toutes deux rêvent de devenir policières. Ce dernier élément est relativement frappant, dans la mesure où les élèves de ma première école manifestaient pour la plupart une hostilité importante à l'égard de la police.

**Demet** et **Tansu** parlent également avec un léger accent turc. Ces deux élèves sont très discrètes et ne prennent quasi jamais la parole en classe. Les quatre élèves du groupe 1 sont assises l'une à côté de l'autre au début de la rangée du milieu (voir schéma ci-dessous). Leur attitude est globalement assez scolaire.

**Sirine** est l'une des figures centrales du groupe 2 et une des meneuses de la classe. En tant que meneuse, elle n'hésite pas à répondre aux enseignants sur un ton parfois assez impertinent, comme c'est le cas dans l'anecdote suivante:

Sirine peste sur une interrogation qui a eu lieu la veille et contre le « graphique de merde » qu'elle comportait. L'enseignante l'entend et lui reproche sa grossièreté. Sirine réplique : « Ce n'est pas de ma faute si vous avez des oreilles » (d'après notes de terrain).

Une des techniques de Sirine pour chambarder est de prononcer plusieurs fois d'affilée le nom de son amie Sabira, l'autre meneuse du groupe, avec un fort accent maghrébin. Très jolie, cette élève accorde beaucoup d'importance à son apparence extérieure. Elle est toujours impeccablement maquillée et habillée. Elle se remaquille souvent au cours de la journée, notamment en utilisant les miroirs placés à l'entrée de l'école. Elle porte le foulard et passe beaucoup de temps à rajuster celui-ci correctement au moment de sortir de l'école. Ses tenues vestimentaires, très sophistiquées et féminines (ex : bas résille, chaussures à talons), contrastent parfois avec l'attitude de pudeur et de réserve qu'elle prône par ailleurs.

Sirine s'exprime avec un léger accent, sur lequel elle joue en l'augmentant dans certaines circonstances. Très souvent, elle s'amuse à imiter en classe ou devant ses amies l'accent des immigrés clandestins, qu'elle appelle les *smex*. Élaborer de longues tirades avec l'accent *smex* est d'ailleurs une stratégie courante pour perturber le déroulement du cours et faire rire les autres filles, en particulier lorsque le professeur possède lui-même un accent de ce type (comme la professeure de mathématiques, madame Safi). En outre, Sirine accorde une grande importance à la religion et aborde fréquemment ce sujet avec ses amies, notamment pour les convaincre d'adopter le port du foulard.

**Faria** fait également partie du deuxième groupe. Bien qu'elle semble assez proche des meneuses, elle est pour sa part un membre annexe du groupe. C'est une fille très gâtée, issue d'une famille fortunée. Elle prend part quelquefois aux chambards lancés par les meneuses, mais en veillant à ne jamais trop se compromettre aux yeux des enseignants (notamment en jouant les saintes nitouches), ce qui l'empêche en même temps de devenir une figure marquante du groupe :

Un conflit éclate avec madame Barkou, en raison du nombre de travaux rendus en retard par les élèves. Faria se montre très arrogante à l'égard de l'enseignante et proteste : « Vous n'avez pas le droit de ne pas tenir compte de nos travaux ». Elle ira cependant s'excuser auprès d'elle en cachette à la fin du cours (d'après notes de terrain).

Le dernier banc de la rangée du milieu est occupé par **Salima1** et **Salima2**. Il s'agit de deux amies très proches, qui portent le même nom. Les autres filles les surnomment « les Salimaz ». Même certains enseignants reprennent ce surnom collectif. L'impression de proximité qu'elles dégagent est renforcée par leur ressemblance physique. Salima1 est très extravertie, tandis que Salima2 est plutôt discrète. Contrairement à ce que pourraient laisser croire les apparences, les deux filles ne se connaissent pas depuis longtemps, car Salima2 est seulement arrivée cette année aux Filles de la Croix. Cette dernière, dont le père est diplomate, a habité dans plusieurs pays, avant de revenir en Belgique deux ans auparavant.

Salima1 a un petit ami d'origine belge mais converti à l'Islam, qu'elle s'arrange pour voir en cachette, en prétextant des travaux de groupe à faire pour l'école. Les Salima se font fréquemment remarquer par les professeurs, car leurs bavardages et leurs fous rires perturbent beaucoup le déroulement du cours.

Le dernier banc de la rangée de gauche est occupé par la deuxième figure centrale du groupe 2, à savoir **Sabira**, et son amie **Kamila**. Tout comme Sirine, Sabira joue le rôle de meneuse au sein de la classe et prend fréquemment la parole devant les enseignants, que ce soit pour perturber le déroulement du cours ou pour participer sérieusement à celui-ci. Elle peut parfois faire preuve d'une certaine vulgarité :

Sabira s'adresse à l'enseignante: « Je dois aller pisser. Madame, je peux aller pisser ? » (d'après notes de terrain).



Sabira a beaucoup de facilité et d'aisance pour s'exprimer oralement en public. Elle aimerait d'ailleurs poursuivre des études de journalisme. Sa tenue vestimentaire est assez voyante, du moins autant que l'uniforme le permet. Ainsi, elle rattrape ses cheveux avec un bandeau, elle porte des bijoux de grande taille et se remaquille beaucoup tout au long de la journée. Elle apprécie beaucoup les vêtements de marque dont le logo est très voyant.

Elle adore également la musique ainsi que les sorties en boîte. C'est la seule élève de la classe qui, à ma connaissance, fume. Elle est aussi la seule élève à se vanter à mots plus ou moins couverts de ses prétendus exploits sexuels et à consommer de l'alcool :

Sabira raconte qu'elle s'est fait injurier alors qu'elle voulait aller boire un verre dans un café situé à proximité de la Grand Place de Bruxelles. Son amie Sirine marque sa désapprobation : « Moi, tu ne me verras jamais entrer dans un bar. » (d'après notes de terrain).

Sabira déteste particulièrement porter l'uniforme. Il lui arrive souvent de se changer aux abords de l'école ou dans la classe lors de la première heure de cours.

Son amie Kamila est beaucoup plus discrète et ne prend d'ailleurs pas systématiquement part aux activités du groupe 2. Quelquefois, Faria et Kamila intervertissent leurs places. De cette manière, les deux meneuses du groupe 2 sont assises l'une à côté de l'autre. Kamila déclare bien s'entendre avec toutes les filles de la classe, ce qui contraste avec le découpage ethnique très visible. Elle semble d'ailleurs très bien s'entendre avec Anika, l'une des filles du groupe 3.

L'avant-dernier banc de la première rangée est occupé par deux amies très proches, toutes les deux d'origine turque, **Selva** et **Tulin**. Ces deux filles sont des membres satellites du groupe 2, dont elles partagent activement les moments de chambard et qu'elles accompagnent parfois au snack sur les temps de midi. En revanche, elles ne prennent généralement pas part aux activités du groupe qui ont lieu à l'extérieur, en dehors des périodes scolaires. Ainsi, elles ne les accompagnent jamais au lieu de rencontre favori du groupe, à la rue des Planètes. Pendant leurs heures de fourche, elles ont plutôt tendance à rentrer chez elles.

Lorsqu'elles sont à deux, elles se parlent en turc. En dehors de l'école, elles se voient beaucoup l'une et l'autre, mais rarement avec d'autres élèves de la classe. Elles semblent très liées (Selva a une photo de Tulin sur son journal de classe). Elles passent les récréations soit

avec le reste du groupe 2, soit avec des filles turques d'autres classes. Dans le premier cas, elles s'expriment en français ; dans le deuxième, en turc. Toutes deux parlent français sans accent.

Malgré le fait qu'elle soit la cousine de Sirine, une des meneuses du groupe 2, **Assia** est également une membre périphérique de celui-ci. Elle est arrivée en début d'année aux Filles de la Croix. Auparavant, elle fréquentait une école huppée de la ville de Bruxelles. Ce changement d'école semble avoir été difficile pour elle. Elle évoque souvent le fait qu'elle était en option latin jusqu'à l'année précédente et explique son échec par différentes erreurs de cotation et d'appréciation de la part des enseignants. Elle insiste beaucoup sur sa volonté de faire des études supérieures. Elle a d'ailleurs entrepris diverses démarches à cet égard, notamment en demandant au PMS si elle pouvait redoubler sa cinquième en général, de manière à quitter l'enseignement technique.

De plus, Assia fait des efforts importants (et visibles) pour s'exprimer d'une manière soignée, parfois même décalée par rapport aux circonstances. Il s'agit vraisemblablement d'une façon de revendiquer sa position d' « intello » au sein de la classe :

Lorsqu'elle s'adresse aux enseignants, elle recourt à ce qu'on pourrait appeler le phonostyle<sup>38</sup> de l'élève modèle (d'après notes de terrain).

Assia : « J'aime bien d'employer des mots un peu rien à voir (= c'est-à-dire sophistiqués ?). Je ne le fais pas exprès, c'est plus fort que moi » (d'après notes de terrain).

Ce statut lui est reconnu par certains élèves (ex : Tulin : « Je ne comprends pas pourquoi Assia est convoquée, parce que c'est une intello »), mais pas par les enseignants. Elle insiste beaucoup sur le fait que le niveau était plus élevé dans son ancienne école :

« C'est de l'anglais basique. Moi où j'étais avant, on faisait des débats en anglais. » (d'après notes de terrain).

---

<sup>38</sup> Léon (1993 : 97) définit le *phonostyle* comme un type de discours particulier fait d'un *phonostylème*, c'est-à-dire d'une « marque *phonostylistique*, constituée d'un ou de plusieurs traits phoniques, nécessaires et suffisants à l'identification de cette marque (qui se suffit à elle-même) », récurrent ou d'un ensemble de phonostylèmes. La *phonostylistique* se définit pour sa part comme l'étude de la variabilité phonique et de sa perception humaine en tant qu'information supplémentaire (Léon 1993 : 7).

Comme je l'ai mentionné ci-dessus, cette élève n'est pas très bien intégrée au groupe 2. Elle ne prend pas part à beaucoup de leurs activités. Elle doit d'ailleurs demander fréquemment ce que les autres ont planifié pour être tenue au courant, car celles-ci ne le lui disent pas spontanément. Dès que les autres filles du groupe 2 sont en nombre pair, elle est assise seule en classe. Les blagues qu'elle fait ne rencontrent que peu d'écho, ce qui contribue à l'enfermer dans son personnage d'« intello ». Elle semblait beaucoup apprécier ma présence et me parlait souvent des habitudes du groupe 2, alors que paradoxalement elle ne partage celles-ci que de façon superficielle. Elle semble ainsi perpétuellement en décalage par rapport aux autres élèves du groupe 2. Par exemple, elle appelle Selen « petit vampire », alors que ce surnom n'est plus employé par les autres filles.

Étant donné la mise à l'écart dont elle fait l'objet par les autres membres du groupe 2, elle passe beaucoup de temps avec sa petite sœur (qui fréquente également l'institut) lors des récréations. Par ailleurs, Assia porte le foulard et fréquente une école coranique le samedi matin.

Sirine, Sabira, Kamila, Faria et les Salima se voient très fréquemment en dehors de l'école, à la fois pendant les temps de midi, les heures de fourche ainsi que le week-end. Pendant les pauses, leur point de chute est la rue des Planètes. Il s'agit d'une rue très calme et peu fréquentée, dans laquelle les filles peuvent se retrouver avec l'assurance de ne pas être dérangées. Sabira, la seule fumeuse du groupe, peut y fumer tranquillement sans crainte d'être vue par une connaissance :

Sabira déclare que, lorsqu'elle quittera l'école, elle ira prendre une photo de la rue des Planètes, afin d'en garder un souvenir (d'après notes de terrain).

Kamila parle de « leur » seuil, pour désigner le seuil de la maison sur lequel les filles vont tout le temps s'asseoir (d'après notes de terrain).

Kamila, Sabira, Sirine et les Salima sont allées rue des Planètes pour manger le gâteau d'anniversaire de Sirine (d'après notes de terrain).

Lorsqu'elles se voient le week-end, les filles en profitent pour *ruina*, c'est-à-dire littéralement « foutre le bordel ». En réalité, il s'agit de gros moments de « déconnade », lors desquels les filles adoptent un comportement extravagant (en tout cas à leurs yeux), afin de se faire remarquer aux yeux d'autrui. Sirine m'a ainsi raconté un samedi passé dans un parc de Bruxelles avec Sabira et Faria. La déconnade avait consisté à porter de grosses lunettes de

soleil (qui leur faisaient des « yeux de mouche »), à se maquiller plus que d'habitude et, pour Sirine qui porte le voile, à attacher celui-ci par une seule épingle au niveau du cou (au lieu de son habituelle disposition très élaborée et couvrante).

**Madisson** et **Sophie** sont les deux seules élèves de la classe qui ne sont pas issues de l'immigration. Peut-être pour cette raison, beaucoup d'enseignants croient que les deux filles sont très liées, alors que ce n'est absolument pas le cas. Contrairement à la majorité des autres élèves, toutes les deux habitent loin de l'école et n'ont donc pas choisi celle-ci pour des raisons de proximité. Madisson a été absente deux mois lors de mon enquête, en raison de problèmes de santé. Il s'agit d'une fille très sociable et attentive aux autres. Elle déclare être d'origine tzigane. Elle fait en sorte d'aller parler à l'ensemble des élèves de la classe. Elle se montre soucieuse de contribuer à la bonne ambiance qui règne au sein de la classe et est toujours très motivée pour mettre sur pied des activités de groupe. Madisson n'appartient pas à un groupe en particulier. Néanmoins, elle semble particulièrement bien s'entendre avec Ségolène :

Les deux filles planifient un week-end à la mer avec leurs petits amis respectifs. Elles m'expliquent : « On ne fait pas partie du reste de la classe nous ». Cette remarque pourrait s'interpréter comme une allusion au fait que leur amitié dépasse les séparations ethniques existant au sein de la classe (d'après notes de terrain).

Sophie est quelqu'un de beaucoup plus renfermé. Elle porte un jugement très négatif sur les autres élèves de la classe (« C'est un petit village cette classe : tout le monde parle sur tout le monde », « Les autres filles, ce sont des villageoises, mais je m'en fous. Je ne suis pas ici pour les gens » ; d'après notes de terrain). Elle nie avoir un quelconque lien d'amitié avec Madisson, avec qui les professeurs l'associent pourtant fréquemment :

Sophie « Je n'en ai rien à foutre de cette fille. Quand elle est tombée malade, tout le monde venait me demander des nouvelles, alors que je ne la vois jamais en dehors de l'école. Je me suis assise à côté d'elle simplement parce que je l'ai aidée à se remettre en ordre quand elle est arrivée » (d'après notes de terrain).

Elle affirme ne pas se tracasser des autres, car l'essentiel de sa vie se déroulerait en dehors de l'école. Sophie connaît de graves problèmes d'absentéisme, vraisemblablement dus à des difficultés familiales, et court le risque de devenir élève libre. Durant les temps de midi, elle

se promène seule aux alentours de l'école et ne cherche pas la compagnie des autres. Sophie ne fait donc partie d'aucun groupe de la classe.

Le groupe 3 occupe la troisième et dernière rangée de bancs, à droite de la classe. Les élèves du groupe 3 ont comme point commun essentiel d'être noires et d'origine africaine. En revanche, elles n'ont pas de contact en dehors de l'école et affirment ne pas entretenir de liens étroits. Beaucoup d'enseignants n'arrivent pas à les distinguer car elles échangent souvent leur place et certaines d'entre elles portent des perruques, ce qui leur permet de changer de coiffure régulièrement. Ce genre de confusion les fait beaucoup rire (« Madame Devos, elle n'arrive pas à reconnaître les noirs » ; d'après notes de terrain).

**Sékolène**, surnommée « Let's go » par les autres filles en raison de son dynamisme et de sa bonne humeur, passe également une partie de son temps à l'école avec Sabira et Madisson. Elle habite en Flandre. Elle est d'origine congolaise, mais n'a jamais été en Afrique.

**Anika** est arrivée seulement cette année aux Filles de la Croix. Elle fréquentait auparavant une école bruxelloise élitiste, ce qui permet d'expliquer la mauvaise opinion qu'elle a des Filles de la Croix (« On ne fait rien ici » ; d'après notes de terrain). Cette élève s'exprime parfaitement et prend souvent la parole en classe pour défendre ses idées. Elle est très impliquée au sein de sa paroisse ainsi que dans un mouvement associatif qui a pour objectif de réfléchir sur l'identité des jeunes belgo-congolais. Son discours reflète d'ailleurs une réflexion importante sur son statut de jeune issue de l'immigration.

**Aminata** est Guinéenne. Au moment de l'enquête, elle n'était en Belgique que depuis quelques mois. Son parcours migratoire semble avoir été particulièrement douloureux. Elle est très réticente à en parler. Elle parle français avec un fort accent. C'est une élève assez discrète.

**Bérénice** est également une élève assez effacée. Elle est d'origine congolaise. Notons que Sékolène et Bérénice semblent se distancier d'une certaine partie de la communauté congolaise :

Sékolène raconte qu'elle s'est fait aborder très grossièrement dans le métro par un homme qui lui parlait en lingala. Elle commente : « Va t'intégrer, puis reviens parler » (d'après notes de terrain).

Ségolène déclare ne pas aimer les salons de coiffure congolais, car les gens y colporteraient des ragots. Elle préfère aller se faire coiffer dans les salons ivoiriens (d'après notes de terrain).

Les deux amies se moquent de la prononciation apicale du /r/, perçue comme caractéristique de l'accent des Africains. Bérénice feint de ne pas comprendre un homme qui lui disait « pardon ». Pourtant, Aminata, l'une des membres du groupe 3, prononce également le /r/ de cette façon, sans toutefois susciter de commentaires de la part de ses condisciples (d'après notes de terrain).

**Lola** est métisse, moitié congolaise et moitié créole. Il s'agit d'une des fortes personnalités de la classe. Elle n'hésite pas à interrompre le cours pour manifester son mécontentement ou pour négocier l'une ou l'autre permission :

Au cours d'informatique, elle promet au professeur de commencer à travailler s'il l'autorise en même temps à écouter de la musique en ligne sur le site Internet YouTube (d'après notes de terrain).

À une enseignante qui lui fait remarquer qu'elle n'est pas en uniforme, Lola réplique : « Je sais madame. J'ai des problèmes vestimentaires » (d'après notes de terrain).

En outre, elle aime jouer sur les stéréotypes associés aux Africains, en l'occurrence sur la réputation de corruption généralisée des politiciens en Afrique :

Lors d'un cours de français, les filles devaient rédiger une nouvelle. Lola met en scène un pasteur, qui soudoie le maire de son village et commente : « Et comme on était en Afrique, ça a marché » (d'après notes de terrain).

Son style vestimentaire très voyant et provocant (ex : sandales en strass à très haut talons) suscite parfois des commentaires de la part des autres élèves. Elle est d'ailleurs l'une des élèves de la classe qui respecte le moins les consignes vestimentaires concernant l'uniforme. Elle sort avec un homme plus âgé, qui vient parfois la chercher en voiture à la sortie de l'école.

Le tableau ci-dessous illustre la répartition des élèves au sein de la classe. Le nom des élèves qui occupaient la plupart du temps une place fixe est indiqué en gras. L'emploi de couleurs différentes vise à dissocier les membres des trois groupes et à souligner leur répartition au sein de la classe (bleu pour le groupe 1, jaune pour le groupe 2 et vert pour le groupe 3). Seules Madisson et Sophie ne sont rattachées à aucun groupe.



Figure 12 : Disposition par banc des élèves de cinquième à l'institut des Filles de la Croix

### 2.2.7. Sélection des informatrices

Comme pour le lycée Saint-Jacques, deux critères ont été retenus pour sélectionner les élèves qui seront retenues comme informatrices :

- (i) Premièrement, l'**origine ethnique** des élèves ainsi que leur **langue maternelle**. Je me suis limitée aux filles d'origine maghrébine et cela afin d'avoir des locutrices possédant un bagage linguistique semblable, en l'occurrence le français comme langue principale ainsi qu'une des langues de leur pays d'origine (un dialecte de l'arabe ou le rifain), dont la maîtrise varie très fortement selon les locutrices.
- (ii) Deuxièmement, **leur appartenance au groupe de pairs**. Notons que, à l'institut des Filles de la Croix, ce deuxième critère recoupe dans une large partie le premier, étant donné que les élèves se regroupent au sein de la classe en fonction de leurs origines.

Ces critères expliquent que Tulin et Selva, les deux amies turques gravitant autour du groupe des Marocaines, ne font pas partie de mes informatrices. Outre leur différence quant à la

nationalité d'origine, celles-ci ne participent pas à l'ensemble des activités du groupe de pairs et ne peuvent donc pas être considérées comme des membres à part entière.

Les élèves retenues comme informatrices sont les suivantes :

1. Salima1 ;
2. Salima2 ;
3. Assia ;
4. Sabira ;
5. Sirine ;
6. Kamila ;
7. Faria.

Le schéma ci-dessous synthétise les relations qu'entretiennent les membres de ce groupe de pairs.

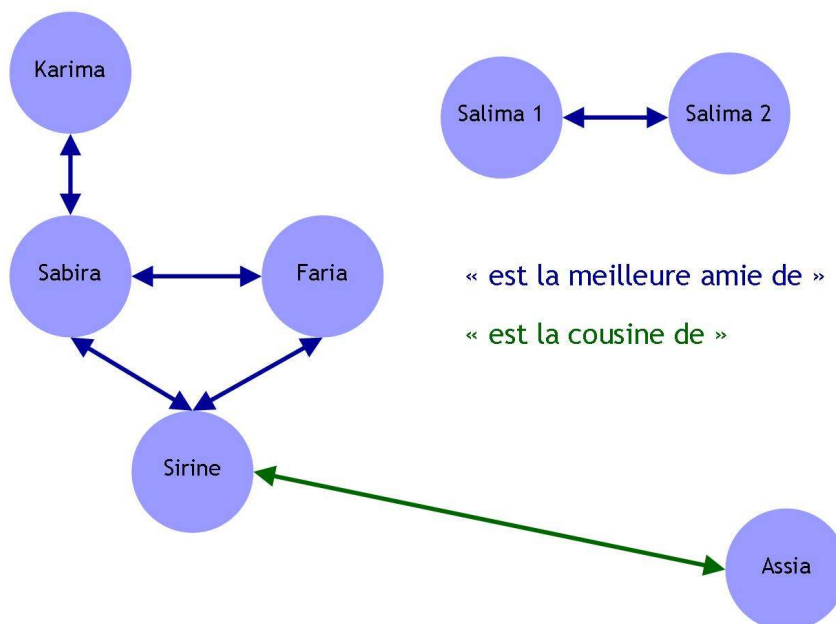


Figure 13 : Configuration du groupe de pairs de l'institut des Filles de la Croix



### 3. Conclusion

Dans le courant du premier chapitre a été soulignée l'importance de la notion de *personnage social* (Coupland 2001 ; Eckert 2005) afin de rendre compte de la signification attachée à la variation linguistique à un niveau *méso-social*. D'abord la découverte puis l'étude de ces profils de locuteurs nécessitent un investissement à long terme du chercheur sur son terrain de recherche, au cours d'une enquête à caractère ethnographique. Celle-ci a été menée dans deux écoles bruxelloises dont la population scolaire semblait relativement homogène d'un point de vue macro-social. Ces caractéristiques macro-sociales, spécifiques à une large proportion de la population belge d'origine marocaine, ont fait l'objet d'une description au début du présent chapitre (voir section 1).

L'étude de terrain a abouti à la sélection de seize locutrices retenues comme informatrices. Cette sélection s'est opérée à la fois sur la base de (i) la nationalité d'origine (mis à part dans le cas de Namita dans l'école 1), mais surtout (ii) de la pleine intégration au sein du groupe de pairs (faisant ici office de *communauté de pratiques*).

Le chapitre suivant aborde un ensemble de points méthodologiques transversaux de la présente recherche, notamment en ce qui concerne la réalisation de l'enquête ethnographique.



Chapitre 3

Méthodologie



*Dans le présent chapitre, quatre points essentiels ayant trait à la méthodologie de cette recherche doctorale vont être abordés, à savoir (i) quelques considérations sur le déroulement de l'enquête ethnographique (section 1), (ii) la nécessité d'un traitement des données préalable à l'analyse (section 2), (iii) l'exposé des principaux tests de statistiques employés à la fois dans le cadre de l'analyse linguistique des variantes ainsi que pour l'analyse des significations sociales liées aux variantes (section 3) et (iv) les méthodes de clustering, qui permettront de réaliser un découpage des locutrices reposant uniquement sur l'usage des variantes marquées réalisé par ces dernières (section 4).*

*Cependant, d'autres aspects méthodologiques, plus spécifiques à une étape précise de la recherche, seront également abordés ponctuellement dans le travail. Ainsi, la partie concernant l'articulation entre les deux volets qualitatif et quantitatif de l'analyse des données sera exposée de façon détaillée dans le chapitre 5 (section 2). De même, le calcul du débit ainsi que l'analyse des schémas de co-occurrences de variantes font également l'objet d'une réflexion méthodologique, mais qui sera intégrée cette fois à la description de ces phénomènes (respectivement dans les chapitres 4 et 7).*

## **1. Une enquête ethnographique**

Les données linguistiques et sociolinguistiques sur lesquelles s'appuie mon analyse ont été recueillies au cours d'une étude de terrain d'un an, menée dans deux établissements scolaires de la ville de Bruxelles, le lycée Saint-Jacques et l'institut des Filles de la Croix, durant l'année scolaire 2006-2007.

L'enquête de terrain avait été précédée d'une phase de pré-enquête, réalisée pour sa part entre mars et mai 2006. Cette pré-enquête avait permis d'évaluer la représentativité des endroits choisis pour réaliser l'enquête à proprement parler et d'opérer ainsi une sélection parmi ceux-ci, d'améliorer les méthodes de recueil de données, de lier connaissance avec les différents acteurs de terrain et de cerner plus globalement l'environnement dans lequel allait s'insérer la recherche.

L'objectif d'une étude de terrain à caractère ethnographique et menée sur le long terme était double. Tout d'abord, elle devait permettre d'instaurer un climat de confiance avec les informatrices et ainsi recueillir des productions les plus proches possibles de leur

vernaculaire. De cette manière, il est possible de réduire ce que Labov (1977) appelle *le paradoxe de l'observateur*, c'est-à-dire les modifications dans le comportement des locuteurs induites par la présence même du chercheur.

Étant donné que cette recherche s'intéresse aux significations sociales endossées par des variantes non standard au sein de deux groupes de pairs d'adolescents d'origine maghrébine, il était en outre fondamental d'acquérir une connaissance approfondie des groupes de pairs étudiés (Blanchet 2001 : 31<sup>39</sup> ; Jamin 2005 : 83) et d'établir quels étaient les profils de locutrices existant au sein de ces derniers (ainsi que les valeurs et les pratiques attachées à ces profils)

Selon mon hypothèse de départ, c'est en effet grâce à leur adhésion à des profils de locutrices diversifiés que mes informatrices, homogènes du point de vue des catégories macro-sociales (même classe socio-économique, même âge, même origine ethnique) se différencient les unes par rapport aux autres.

Les enregistrements portent d'une part sur des **interactions spontanées** en classe, durant les récréations, les temps de midi ainsi que les activités extra-scolaires et, pour deux locutrices (Ikram1 et Assia), les stages, et d'autre part, sur des **entretiens semi-dirigés** réalisés avec une ou deux informatrices.

Le fait d'être deux lors de l'entretien contribuait à créer un climat plus détendu. En outre, la présence de plusieurs membres du groupe de pairs instaure également une forme de « contrôle social ». Il est peu vraisemblable en effet qu'une locutrice ose modifier radicalement sa manière de parler face à l'une de ses pairs (Milroy 1987 : 28).

L'entretien en lui-même consistait en une discussion libre sur des sujets ayant trait à la vie quotidienne des locutrices, tels que l'école, leurs loisirs, leurs amis, leur quartier et leurs projets pour l'avenir (voir questionnaire en annexe). De plus, cette grille d'entretien permettait de relancer la discussion si celle-ci venait à s'essouffler. Les locutrices étaient ainsi amenées à aborder des éléments de leur parcours biographique (par exemple, le parcours

---

<sup>39</sup> « Le chercheur essaie de comprendre les sujets **à partir de leur système de référence** : il observe la signification sociale attribuée par les sujets au monde qui les entoure » (Blanchet 2001 : 31 ; c'est moi qui souligne).

migratoire de leurs parents ou leur trajectoire scolaire) de façon beaucoup plus spontanée que si un questionnement systématique avait été réalisé. En revanche, cette manière d'élucider de la parole spontanée présente l'inconvénient d'engendrer des disparités entre les données récoltées pour chaque locutrice. Outre la richesse de leur contenu, les entretiens présentent l'avantage d'offrir une meilleure qualité d'enregistrements que ceux réalisés en classe ou dans la cour de récréation, ce qui facilite beaucoup l'analyse des variantes phonétiques.

En plus des entretiens, certaines locutrices ont participé à l'enquête PFC<sup>40</sup>. Dans ce cas, c'était le questionnaire biographique joint à l'enquête qui servait de point de départ à la discussion. Les enregistrements à proprement parler ont été réalisés grâce à un mini-disc Sony HI-MD.

Dans les deux écoles, j'ai été présentée comme travaillant sur le langage des jeunes, mais sans mention d'un intérêt particulier pour les locuteurs d'origine maghrébine, et cela dans le but de ne pas focaliser les informateurs sur l'objet de la recherche, mais également de ne pas renforcer la stigmatisation dont ceux-ci font déjà l'objet par ailleurs.

Par ailleurs, le fait que je sois moi-même une jeune femme a permis d'instaurer une relation de confiance avec les informatrices, de même que mes origines liégeoises. En effet, à l'institut des Filles de la Croix, où les élèves avaient une conscience linguistique plus aiguë qu'au lycée Saint-Jacques, le prestige lié au statut de chercheuse était atténué par les stéréotypes négatifs liés aux locuteurs liégeois. Quant aux locutrices du lycée Saint-Jacques, elles me considéraient comme quelqu'un d'extérieur à leur univers quotidien et veillaient à m'expliquer les spécificités du contexte bruxellois.

Assia            non Madame vous serez bien | - étonnée hein <Ikram1> moi  
                     je connais des cas - |  
                     ah ben vous serez ah ben Madame vous serez vraiment bien  
                     étonnée  
                     en tout cas ici à B- peut-être pas à | - Liège  
                     mais ici hein vous serez vraiment bien étonnée

---

<sup>40</sup> Le projet Prononciation du Français Contemporain est co-dirigé par Bernard Laks, Jacques Durand et Chantal Lyche. Son objectif est de documenter la variation du français oral contemporain dans l'espace francophone sur la base d'enquêtes réalisées en divers points. Dans chaque lieu d'enquête, un ou plusieurs informateurs doivent réaliser une série de 4 tâches, destinées à éliciter tous les styles de parole (du plus formel au plus informel) ainsi qu'un grand nombre de contextes phonologiques intéressants. Ces 4 tâches de parole sont (i) une lecture de liste de mots, (ii) une lecture de texte, (iii) une conversation guidée et (iv) une conversation libre.

## 2. Traitement des données préalables à l'analyse

Un enregistrement de parole n'est pas exploitable tel quel. Si l'on souhaite en réaliser une analyse acoustique et phonétique, les données orales doivent subir plusieurs étapes préalables de préparation :

- (i) Premièrement, elles doivent faire l'objet d'une transcription orthographique alignée texte-son ;
- (ii) Deuxièmement, elles doivent être alignées au niveau du phonème ;
- (iii) Troisièmement, les phonèmes susceptibles d'actualiser une variante marquée (c'est-à-dire les voyelles et les /r/) sont étiquetés selon la grille d'analyse établie (voir la section 4.4.9. *Description des variantes marquées de /r/ dans le corpus*).

En outre, les prééminences accentuelles doivent être détectées. Ces différentes opérations, ainsi que leurs conséquences méthodologiques, sont décrites dans la section qui suit.

### 2.1. Présentation générale des données

Les enregistrements réalisés sont de types très variés. Ils regroupent en effet (i) des interactions qui se sont déroulées en classe, pendant les récréations et les pauses, lors de sorties et d'activités parascolaires ou encore dans le cadre des stages, ainsi que (ii) des entretiens semi-dirigés, réalisés avec une ou deux informatrices. Le point de départ de ces entretiens était un ensemble de questions basées sur la vie quotidienne des locutrices (voir questionnaire en annexe). Cependant, je veillais à laisser libre cours aux conversations qui s'amorçaient à partir de cette grille, afin de favoriser au maximum l'expression du vernaculaire des locutrices.

Étant donné la haute qualité d'enregistrements que nécessitait une analyse acoustique, ce sont essentiellement les enregistrements réalisés lors d'entretiens qui ont été analysés pour l'étude des trois variantes phonétiques objets de la présente recherche.



## 2.2. Première étape : Transcription orthographique aux normes Valibel

Les données ont tout d'abord fait l'objet d'une transcription orthographique selon les normes en vigueur au sein du centre de recherche Valibel<sup>41</sup>. Les grands axes qui régissent celles-ci peuvent être résumés de la manière suivante :

- (i) La **lisibilité** : afin d'augmenter la lisibilité des transcriptions, celles-ci sont réalisées en orthographe standard ;
- (ii) L'exploitation par **le plus grand nombre possible d'utilisateurs**. Un ensemble de phénomènes tels que les pauses, les hésitations, les chevauchements de la parole de plusieurs locuteurs font également l'objet d'une transcription. Par conséquent, si le chercheur désire coder un ensemble de phénomènes spécifiques à sa recherche, ceux-ci feront l'objet d'une nouvelle couche d'annotations spécifiques ;
- (iii) Un important effort d'**anonymisation**. Outre bien sûr les noms des locuteurs, tous les noms de lieu ainsi que certains détails susceptibles de conduire à l'identification du locuteur sont supprimés.

La réalisation de la transcription orthographique nécessite que le continuum sonore de l'enregistrement soit segmenté. Cette segmentation permet d'obtenir un alignement texte-son au niveau des groupes ainsi délimités.

La transcription a été réalisée à l'aide du logiciel *Praat*<sup>42</sup>, mis au point par deux chercheurs de l'Université d'Amsterdam, Paul Boersma et David Weenink. *Praat* permet simultanément (i) de visualiser un son à l'aide d'un oscillographe et d'un spectrogramme, (ii) de l'écouter, (iii) de lui appliquer diverses analyses (telles que la détection automatique des formants ou de la fréquence fondamentale) et (iv) de le transcrire dans diverses couches d'annotations ou *tires*. Les tires peuvent être utilisées pour transcrire la parole de différents locuteurs ou pour renvoyer à des niveaux d'analyse différents. La capture d'écran reproduite ci-dessous permet de visualiser l'interface du logiciel.

---

<sup>41</sup> Celles-ci sont d'ailleurs téléchargeables à l'adresse suivante : <http://www.uclouvain.be/81836.html> (le 8 mai 2009).

<sup>42</sup> *Praat* est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.fon.hum.uva.nl/praat> (le 8 avril 2008).

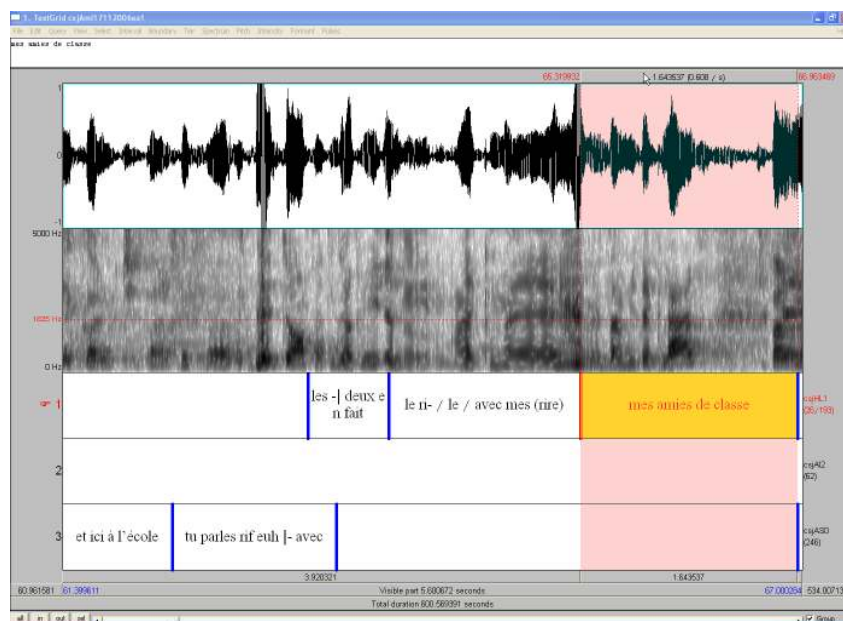


Figure 14 : Visualisation de l'interface du logiciel Praat

Les groupes formés par la segmentation de la parole porteront le nom d'**unités intonatives**. Précisons immédiatement que le statut de ces unités est avant tout pratique et non pas théorique. Elles visent à fournir au transcripneur une notion opérationnelle et répondant à ses intuitions. L'unité intonative pourrait en effet se définir comme le résultat du découpage qui serait effectué spontanément à l'écoute de l'enregistrement. Il s'agit donc avant tout d'une **unité perceptive**.

Les critères de segmentation exposés ci-dessous sont classés par ordre décroissant d'importance. Ainsi, les facteurs intonatifs priment sur les facteurs informatifs, qui priment eux-mêmes sur les facteurs syntaxiques. Bien que ne prétendant à aucun statut théorique et comme leur nom l'indique, ces unités constituent donc essentiellement des unités de type **intonatif** et seront donc utilisées comme telles lors d'analyses ultérieures (calcul du débit, analyse des schémas de co-occurrences). Elles sont en outre assimilées à des groupes accentuels (c'est d'ailleurs la raison pour laquelle la position des syllabes au sein de ces unités sera également étudiée).

En premier lieu, on peut citer les **indices intonatifs**, et notamment :

- (i) La présence d'une **frontière intonative continuative** (accent final réalisé par un ton montant) ou **conclusive** (ton descendant), qu'elle soit suivie d'une **pause**

**subjective**, c'est-à-dire d'un allongement perceptible de la dernière syllabe du mot ou d'une **pause silencieuse**.

- (ii) La présence d'une **hésitation**, qui conduit à l'abandon de l'unité syntaxique en cours de construction. Le nouveau départ est alors considéré comme une nouvelle unité (Ex1 : « avec des jupes euh / elle aime bien tout ce qui est euh » => 2 unités intonatives. Ex2 : « et maintenant dans une sapi / il vend des sapins » => 2 unités intonatives). Souvent, ce nouveau départ est signalé conjointement par le démarrage d'une nouvelle structure syntaxique et par une **réinitialisation mélodique**, c'est-à-dire par une reprise sur un ton légèrement plus haut (Bachy & Simon 2006 : 13-14).

En deuxième lieu, il faut mentionner les **indices syntaxiques**. Si aucune indication contraire n'est fournie par les indices intonatifs, la formation d'unités respectant la complétude des composants syntaxiques sera privilégiée (ex. : « euh un graduat en fait c'est euh / des études supérieures / euh qui se font euh sur un délai plus court que euh / que des études universitaires »). Le découpage en unités intonatives correspond aux différents compléments syntaxiques de l'énoncé, mais est également appuyé par la présence d'hésitations – comme en témoigne l'interjection *euh* – entre ces derniers). À nouveau, ce critère s'ajoute souvent à des indices prosodiques.

En troisième lieu, mentionnons les **indices informatifs**. Souvent, une unité intonative coïncidera avec l'expression d'un bloc d'information (ex. : j'ai j'ai essayé de lui en parler / écoute moi aussi il me faut ma liberté / tu es un garçon je suis une fille mais / on a tous un cœur => 4 unités intonatives). Notons que ce critère est très souvent redondant par rapport aux indices prosodiques.

Dans la majorité des cas, on observe un recouvrement entre découpage prosodique et découpage syntaxique. En cas d'hésitation, c'est le découpage prosodique qui prévaut.

A priori, la taille d'une unité sera extrêmement variable en fonction du style et du débit du locuteur, ainsi que selon le transcripteur. Ainsi, un locuteur s'exprimant avec un débit plutôt lent (environ 4 syllabes par seconde) produira des unités intonatives plus courtes (c'est-à-dire qui contiennent peu de syllabes), car les accents finals et les pauses seront plus nombreux chez lui. En revanche, un locuteur s'exprimant avec un débit rapide (6 ou 7 syllabes par

seconde) produira des séquences plus longues, moins souvent séparées par des pauses (Bachy & Simon 2006 : 13-14).

En ce qui concerne les données traitées dans le présent travail, diverses contraintes relatives à la suite de l'analyse (notamment l'emploi du logiciel *EasyAlign* pour la réalisation d'un alignement semi-automatique au niveau des phonèmes) ont imposé de travailler avec des unités intonatives de petite taille. Par conséquent, en cas d'hésitation, c'est systématiquement la plus petite segmentation qui a été adoptée.

### 2.3. Deuxième étape : Alignement texte-son au niveau du phonème

Outre la transcription orthographique, l'analyse de variantes phonétiques nécessite également un alignement texte-son plus précis que celui réalisé pour la transcription orthographique. Afin de permettre ultérieurement une annotation des phonèmes susceptibles d'actualiser une variante marquée, il est en effet nécessaire de posséder un alignement texte-son au niveau du phonème. Cet alignement a été réalisé de façon semi-automatique grâce au logiciel *EasyAlign*<sup>43</sup>, mis au point par Jean-Philippe Goldman, chercheur à l'université de Genève. *EasyAlign* fonctionne comme un plug-in de *Praat*, qu'il dote dès lors d'un module supplémentaire.

*EasyAlign* fonctionne sur la base de trois modules. Le premier, qui n'a pas été utilisé dans le cadre de cette étude, a pour objectif de fournir une transcription orthographique sous fichier *Praat* à partir d'une transcription réalisée au format *txt*. Son usage n'était en effet pas nécessaire, étant donné que les enregistrements avaient déjà été transcrits à l'aide du logiciel *Praat*. Le deuxième module génère, à partir de la transcription orthographique qui doit être contenue dans une tire *ortho*, une tire jumelle appelée *phono* qui contient pour sa part une transcription phonétique du contenu de la tire *ortho*. Cette transcription phonétique est effectuée unité lexicale par unité lexicale, à partir d'un dictionnaire de la prononciation standard, sans prendre en compte la succession de ces unités au sein de la chaîne parlée et les éventuels phénomènes phonotactiques qui en résultent (par ex. les liaisons, les élisions, etc.). Elle doit donc faire l'objet d'une relecture par le transcripteur, dans le but de :

- (i) Supprimer les schwas qui n'ont pas été réalisés ;

---

<sup>43</sup> *EasyAlign* ainsi que son tutoriel sont téléchargeables à l'adresse suivante : <http://latlcui.unige.ch/phonetique> (le 8 avril 2009).

- (ii) Indiquer les liaisons ;
- (iii) Corriger les erreurs de phonétisation des éventuels homographes. En effet, *EasyAlign* propose par défaut une phonétisation de l'homographe le plus fréquent (ex. : le graphème *est*, qui désigne tantôt la 3<sup>e</sup> personne du singulier du verbe *être* au présent, tantôt un point cardinal).
- (iv) Phonétiser manuellement les mots qui ne sont pas inclus dans le dictionnaire de *EasyAlign*. C'est le cas notamment des mots d'argot, des noms propres, des emprunts à l'arabe dialectal et au rifain, etc. Notons à ce propos que le dictionnaire d'*EasyAlign* peut être enrichi et personnalisé par l'utilisateur.

Les phénomènes considérés comme prédictibles en vertu des règles phonétiques et phonologiques du français standard seront intégrés à la tire *phono* (8<sup>e</sup> tire). Celle-ci comportera donc une transcription phonétique de chaque unité intonative, prenant en compte la réalisation ou chute des /ə/ instables ainsi que les liaisons (intégrées lors de la correction manuelle du 2<sup>e</sup> module). En réalité, cette tire *phono* est plutôt un intermédiaire entre une transcription purement phonologique (dans la mesure où, basée exclusivement sur le français standard, elle ne prend pas en compte les variantes phonétiques) et une transcription tout à fait fidèle à la réalisation phonétique de l'énoncé (car les phénomènes phonotactiques y sont intégrés manuellement lors de la relecture). Cependant, par facilité, le contenu de la tire *phono* sera désigné sous le terme de transcription phonétique.

En revanche, les réductions des phonèmes touchant d'autres voyelles que le /ə/ muet, non prédictibles en français standard, sont pour leur part marquées au niveau d'une tire spécifique, la tire *am*, qui contient pour chaque voyelle un score allant de 2 à 0 (voir section 4.1.4. *Troisième étape : Étiquetage des variantes marquées*).

Ce choix méthodologique se justifie de deux manières :

- (i) Premièrement, il est nécessaire de distinguer la chute des schwas, phénomène prédictible relevant du français standard, de l'amuïssement des autres voyelles.
- (ii) Deuxièmement, d'un point de vue pratique, *EasyAlign* ne peut fonctionner correctement si la transcription phonétique (contenue dans la tire *phono*) comporte des phonèmes qui en fait n'existent pas dans le signal (tel qu'un schwa optionnel qui n'est pas réalisé) ou si certains phonèmes manquent (par exemple si le

phonème /z/ de liaison n'est pas indiqué dans /lɛ zotɛ/, « les autres »), car celle-ci sert de base pour le fonctionnement du troisième module. En revanche, dans le cas de voyelles amuïes, il est souvent difficile de déterminer avec certitude si le phonème est présent ou pas, car cette réduction est généralement graduelle. Il est donc préférable pour le bon fonctionnement de *EasyAlign* de les noter au niveau de la transcription phonétique (dans la tire *phono*) et de signaler l'amuïssement par ailleurs (dans la tire *am*).

Au terme de cette première relecture, le troisième module d'*EasyAlign* est appliqué. Celui-ci génère trois tires *phones*, *syll* et *words* en les alignant sur le son et qui contiennent respectivement les phonèmes, les syllabes et les mots. C'est précisément cette opération d'alignement sur le son qui nécessite de travailler avec des unités intonatives de taille réduite. L'utilisation d'*EasyAlign* nécessite donc de réduire la taille de ces unités à la base de la segmentation du son.

Le résultat de ce troisième module doit également faire l'objet d'une relecture par le transcripneur, afin de (i) déplacer les éventuels intervalles mal positionnés et de (ii) corriger les éventuelles erreurs de syllabation. En effet, étant donné qu'*EasyAlign* traite de la parole orale spontanée, il est également confronté à des suites consonantiques imprévues, résultant de divers phénomènes d'élision. Le découpage effectué est donc quelquefois problématique et nécessite une correction manuelle.

La syllabation effectuée par *EasyAlign* obéit au **principe de sonorité**. Il semble intéressant de revenir brièvement ici sur ce qu'en dit Meynadier (2001 : 96-98). La sonorité se définit comme une propriété phonétique des phonèmes, qui peuvent dès lors être ordonnés selon l'échelle hiérarchique suivante : occlusives < fricatives < nasales < liquides < glides < voyelles. La syllabe correspondrait donc à un cycle de sonorité croissant (allant du début au sommet de la syllabe), suivi d'un cycle de sonorité décroissant (allant du sommet à la fin de la syllabe). Le sommet de sonorité de la syllabe serait constitué par une voyelle. Les frontières de la syllabe ainsi définie précèderaient donc les éléments les moins sonores (ex. : *talquer* syllabé [tal.ke]).

Cependant, la conception de la syllabe comme cycle de sonorité se heurte à de nombreux contre-exemples (ex. : le monosyllabe *fax* [faks], où la suite occlusive + sifflante ne forme pas un cycle de sonorité décroissant), ce qui amène à concevoir le principe de sonorité davantage comme une tendance générale que comme une règle absolue.

À ce stade de l'analyse, seule la parole d'un locuteur peut être prise en compte. En effet, alors que les conventions de transcription Valibel permettent de rendre compte de la parole de plusieurs locuteurs, les étapes ultérieures de l'analyse nécessitent de se focaliser sur la parole d'une seule personne. On compte donc au minimum un fichier textgrid par locuteur. Un enregistrement faisant intervenir deux locuteurs donne lieu à deux fichiers d'annotation distincts.

#### **2.4. Troisième étape : Étiquetage des variantes marquées**

Une fois que la transcription a été alignée phonème par phonème, tous les sons susceptibles de donner lieu à l'actualisation d'une variante marquée (c'est-à-dire les voyelles et les /r/) peuvent faire l'objet d'un étiquetage. Celui-ci s'appuie sur une appréciation auditive de la part de la chercheuse. L'étiquetage est donc réalisé sur une base à la fois auditive et subjective. Le cas échéant, l'appréciation auditive est complétée par une prise en compte de paramètres acoustiques visualisés grâce à l'oscilloscope et au spectrogramme, à savoir (i) la présence de formants (dans le cas de l'amuïssement vocalique, de la postériorisation du /A/ et des réalisations approximantes de /r/), (ii) la présence de bruit (dans le cas des variantes marquées de /r/) et (iii) la présence de battements (également dans le cas des variantes marquées de /r/). En outre, dans le cas du /A/ postériorisé, il est possible de réaliser une validation acoustique de l'annotation réalisée grâce à des mesures formantiques (voir chapitre 4, section 3.2.1.1. *Fréquences des premier et deuxième formants*).

Chaque variante marquée fait l'objet d'une tire spécifique, issue de la duplication de la tire *phones*, sauf les variantes marquées de /r/, qui font l'objet de 2 tires d'annotation. Le fichier textgrid comportera donc les tires d'annotation suivantes :

- (i) Une tire *am*, qui concerne l'amuïssement vocalique. Les voyelles sont annotées 0, 1 ou 2, selon qu'elles ne sont pas amuïes, légèrement amuïes ou tout à fait amuïes.

- (ii) Une tire *post* pour la postériorisation de /A/. Les différentes réalisations de /A/ recevront les scores 0 (réalisations non postériorisées), 1 (réalisations légèrement postériorisées) ou 2 (réalisations tout à fait postériorisées).
- (iii) Une première tire *var* pour les variantes marquées de /r/. Celles-ci regroupent en effet deux types de réalisations, faisant intervenir à la fois le mode articulaire (qui est décrit dans la tire *var*) et la quantité de bruit (décrit pour sa part dans la tire *bru*). Les /r/ sont susceptibles de recevoir quatre étiquettes, à savoir *fric* (dans le cas d'une réalisation fricative), *vib* (dans le cas d'une réalisation vibrante), *ap* (dans le cas d'une réalisation approximante) et *red* (dans le cas d'une réalisation zéro). Les principes d'élaboration de cette catégorisation sont exposés de manière détaillée au chapitre 4 (section 4.8.).
- (iv) Une deuxième tire, appelée *bru*, concernant les variantes marquées de /r/. Celle-ci contient les valeurs 0 (dans le cas d'une réalisation de /r/ caractérisée par une absence de bruit), 1 (dans le cas d'une réalisation de /r/ accompagnée d'une faible quantité de bruit) ou 2 (dans le cas d'une réalisation de /r/ accompagnée d'une importante quantité de bruit). Les principes à l'origine de cette catégorisation sont expliqués en détail par la suite.

Cependant, l'étiquette des variables sera par la suite ramenée à deux valeurs, à savoir 0 (dans le cas d'une réalisation non marquée) ou 1 (dans le cas d'une réalisation légèrement ou tout à fait marquée). En effet, un étiquetage impliquant trois valeurs limitait les tests statistiques susceptibles d'être effectués sur les données.

Une précision terminologique préalable semble intéressante à ce stade, afin de distinguer les niveaux acoustique, auditif et phonétique de l'analyse de la variation. Les caractéristiques **acoustiques** d'un son concernent les propriétés physiques des ondes sonores de la parole (Dubois *et al.* 1999 : 6). Le logiciel *Praat* permet de mesurer et de visualiser certaines d'entre elles, notamment grâce au spectrogramme. Les propriétés **auditives** d'un son sont celles que le locuteur est capable de percevoir à l'oreille, sans l'aide d'un quelconque système de mesure. L'approche **phonétique** renvoie pour sa part à une classification des sons en fonction des propriétés articulatoires de ces derniers. Quant à l'approche **phonologique**, elle aborde les sons du langage du point de vue de leur fonction dans le système de communication linguistique, c'est-à-dire en tant que phonèmes (unités distinctives minimales dans une langue donnée) (Dubois *et al.* 1999 : 359-360 ; 362).



## 2.5. Structure des données dans Praat

Les différentes couches d'annotation ou *tires* que comporte le textgrid sont les suivantes :

N° de la tire	Nom de la tire	Description du contenu de la tire
1	Phones	Segmentation en phonèmes.
2	Am	Amuïssement vocalique (si le phonème est une voyelle).
3	Post	Posteriorisation du /A/ (si le phonème est un /A/).
4	Var	Variante marquée du /r/ (si le phonème est un /r/).
5	Bru	Quantité de bruit (si le phonème est un /r/).
6	Syll	Segmentation en syllabes.
7	Words	Segmentation en mots graphiques.
8	Phono	Transcription phonétique des unités intonatives qui font l'objet d'une transcription orthographique dans la tire <i>ortho</i> . Cette tire est générée automatiquement par le deuxième module d' <i>EasyAlign</i> .
9	Ortho	Transcription orthographique des unités intonatives : il s'agit de la première tire d'annotation, créée manuellement dans <i>Praat</i> , et qui sert de point de départ à tout le reste de l'analyse.

Figure 15 : Résumé des différentes couches d'annotation contenues dans le textgrid

## 2.6. Identification des syllabes proéminentes

Divers travaux évoquent un lien éventuel entre l'apparition des variantes marquées et la position de l'accent, que ce lien soit positif (les /A/ postérieurs et les variantes marquées de /r/, qui seraient plus fréquents sous l'accent) ou négatif (selon toute vraisemblance, une voyelle ne pourrait à la fois être amuïe et porter l'accent). Par conséquent, il semble intéressant de recueillir des informations sur les syllabes qui portent l'accent au sein des données analysées. La question peut être abordée selon deux axes différents, à savoir (i) la détection semi-automatique de syllabes effectivement proéminentes et (ii) l'analyse de la position de la syllabe au sein de l'unité intonative.

### 2.6.1. Détection semi-automatique des syllabes proéminentes

Une première solution est d'extraire cette information via un script réalisant une détection semi-automatique des proéminences accentuelles. Les syllabes proéminentes sont des unités saillantes grâce à certaines particularités phonétiques. Cependant, elles ne sont pas toujours susceptibles de porter l'accent dans le système prosodique d'une langue donnée.

Il est donc intéressant de mettre en regard cette information avec un deuxième facteur, à savoir la position de la syllabe au sein de l'unité intonative (voir section 2.6.2. *Analyse de la position de la syllabe au sein de l'unité intonative*).

Le logiciel dont nous disposons permet une détection semi-automatique des proéminences en français. Il s'agit du logiciel *Prosoprom*, mis au point par J.P. Goldman. Tout comme *EasyAlign*, cet outil fonctionne comme un plugin du logiciel d'annotation de données orales *Praat*. *Prosoprom* détecte les syllabes proéminentes, c'est-à-dire celles qui ressortent de leur contexte.

Comme cela vient d'être signalé, toutes les syllabes proéminentes ne sont pas nécessairement accentuées. Tandis qu'une *proéminence* désigne une « notion strictement perceptive, qui caractérise un élément, en l'occurrence une syllabe, qui se détache de son environnement par un paramètre acoustique donné », l'accent est pour sa part une « notion grammaticale et phonologique, dépendante d'une langue particulière et d'un modèle accentuel » (Post *et al.* 2006 ; Avanzi *et al.* 2007, cités par Simon *et al.* 2008 : 1685).

À cet égard et afin d'affiner le fonctionnement du logiciel *Prosoprom*, il peut être utile de lui indiquer certaines syllabes à ne pas prendre en compte, comme par exemple les syllabes réalisant une particule d'hésitation (ex. : *euh*), que leur durée supérieure à la moyenne risque de faire inclure dans les syllabes proéminentes, alors qu'elles ne correspondent en réalité à aucun accent dans le système du français (Simon *et al.* 2008). En ce qui concerne le corpus de la présente recherche, les syllabes à ne pas prendre en compte n'ont pas fait l'objet d'une annotation spécifique, car l'emploi de cet outil a été décidé bien après l'annotation du corpus. En revanche, la particule d'hésitation extrêmement fréquente *euh* a été supprimée systématiquement, afin d'éviter un biais trop important des résultats.

Le caractère proéminent d'une syllabe repose donc sur des paramètres acoustiques concrets. En revanche, on parlera de syllabe accentuée si ce caractère saillant de la syllabe peut être interprété dans le cadre d'un modèle accentuel du français. L'accentuation des syllabes se situe donc à un niveau d'abstraction supérieur à celui des proéminences.

La détection des proéminences syllabiques réalisée par *Prosoprom* se déroule en deux temps :

- (i) La première étape consiste en une segmentation en noyaux. Il s'agit de repérer les portions voisées et intenses de chaque syllabe ;
- (ii) Durant la deuxième étape, la courbe mélodique de cette portion de parole voisée est stylisée. En outre, trois paramètres acoustiques sont calculés pour chaque noyau syllabique, à savoir la durée relative de la syllabe, son mouvement mélodique interne et sa hauteur relative (Simon *et al.* 2008).

Les paramètres acoustiques retenus pour identifier les syllabes proéminentes sont :

- (i) La **durée** de la syllabe (exprimée en millisecondes) : une syllabe est considérée comme proéminente si sa durée est 2 fois supérieure par rapport à celles qui constituent son environnement immédiat (à savoir les 2 syllabes précédentes et la syllabe qui suit) ;
- (ii) Le **maximum de f0** atteint sur le noyau : une syllabe est considérée comme proéminente si le maximum de la fréquence fondamentale (f0) atteint sur le noyau est de 2 demi-tons supérieur par rapport à son environnement immédiat (à savoir les 2 syllabes précédentes et la syllabe qui suit) ;
- (iii) La **montée mélodique** (ou mouvement mélodique intrasyllabique). Il s'agit de la partie montante de la fréquence fondamentale stylisée dans le noyau syllabique. Une syllabe est considérée comme proéminente si sa montée mélodique est égale ou supérieure à 3.5 semi-tons ;
- (iv) La **pause subséquente**, qui est une marque évidente de fin de groupe en français (Lacheret-Dujour & Beaugendre 1999, d'après Simon *et al.* 2008). Une syllabe est considérée comme proéminente si elle est suivie d'une pause supérieure à 300 ms. Cependant, ce dernier critère n'est pas utilisable dans le cas de mon corpus, étant donné que certains passages qui apparaissent dans la tire d'annotation comme des pauses correspondent en réalité aux tours de parole d'un autre locuteur.

Les deux premières mesures acoustiques, à savoir la durée de la syllabe ainsi que le maximum de f0, sont ensuite « relativisées », c'est-à-dire recalculées par rapport au contexte syllabique immédiat (plus précisément, relativement aux deux syllabes précédentes et à la syllabe suivante), pour obtenir des durées relatives (en pourcentage) et des mesures d'écart de f0 (en semi-tons). Dans l'algorithme actuel, chacun des paramètres est considéré comme un critère de décision autonome, c'est-à-dire qu'une syllabe est considérée comme proéminente à partir du moment où un seul des paramètres dépasse le seuil choisi (Simon *et al.* 2008).

En outre, il faut également garder à l'esprit que les paramètres de *Prosoprom* ont été calibrés pour du français standard et qu'ils ne sont donc peut-être pas adaptés au vernaculaire des locutrices qui font l'objet de la présente étude. Le logiciel est donc parfois susceptible de déboucher sur des résultats erronés.

Toutefois, travailler avec une détection automatique des proéminences, même imparfaite, permet d'échapper au risque de circularité. En effet, une détection manuelle des proéminences par la chercheuse risquerait d'induire une validation des hypothèses de recherche par des cas précisément en accord avec celles-ci. En outre, la détection des proéminences réalisées avec *Prosoprom* s'accorde dans 84.4 % des cas avec les annotateurs humains pour le corpus de référence qui a servi d'entraînement à l'algorithme, ce qui est à peine moins élevé que l'accord observé entre deux annotateurs humains, qui est pour sa part d'environ 90.67% (Simon *et al.* 2008).

### **2.6.2. Analyse de la position de la syllabe au sein de l'unité intonative**

Une deuxième façon de traiter la question des syllabes accentuées est d'aborder celle-ci par le biais de la position occupée par la syllabe au sein de l'unité intonative. Chaque syllabe, résultant de la segmentation automatique du logiciel *EasyAlign*, se voit en effet attribuer un numéro croissant à partir de la fin de l'unité intonative. Ainsi, la dernière syllabe porte le numéro 1, la pénultième le numéro 2, etc. En français standard, c'est traditionnellement la dernière syllabe de l'unité intonative qui porte l'accent.

Comme cela a été expliqué ci-dessus, le découpage en unités intonatives qui a été effectué avait pour premier objectif de fournir des unités fonctionnelles (c'est-à-dire qui peuvent être traitées à l'aide des différents logiciels nécessaires à l'analyse) et répondant à l'intuition du

transcripteur. Nous avons vu aussi que ce sont essentiellement les critères prosodiques (ex. : présence d'une frontière intonative continuative ou conclusive) qui guident celui-ci. Par conséquent, bien que les unités intonatives ne prétendent pas à un statut théorique dans quelque modèle accentuel que ce soit, elles n'en demeurent pas moins des unités déterminées sur la base de critères essentiellement prosodiques. À ce titre, il semble qu'elles peuvent légitimement être employées en guise d'unités intonatives pour une série d'analyses menées dans le cadre de la présente recherche (place de la syllabe dans l'unité intonative, analyse du débit, etc.).

En outre, les travaux de Fagyal (2003b, 2003c) sur le parler des jeunes des banlieues parisiennes d'origine maghrébine nous apprennent que le langage de ces derniers se caractérise par un accent tombant sur la syllabe pénultième. Les syllabes potentiellement accentuées dans mes données sont donc les syllabes finales (conformément au modèle d'accentuation du français standard) ainsi que les syllabes pénultièmes (selon le schéma prosodique spécifique aux jeunes parisiens issus de l'immigration).

### **3. Explication des principaux tests statistiques utilisés**

Cette section est consacrée à une description brève des principaux tests statistiques utilisés dans la présente recherche. Le lecteur désireux de consulter une référence exhaustive pourra notamment se tourner vers Baarda *et al.* (2004) ainsi que vers l'excellent manuel de Field (2005). Les tests statistiques interviennent dans les deux volets de ce travail : tout d'abord dans la description linguistique des trois variantes (notamment pour évaluer l'impact du contexte phonétique sur l'apparition des variantes marquées), mais également dans l'analyse des significations sociales liées aux variantes.

Recourir à des tests statistiques permet en effet de valider fermement une hypothèse reposant sur de simples observations des données ou de mettre en évidence des phénomènes qui n'apparaîtraient pas dans le cadre d'un traitement qualitatif des données. En outre, l'analyse statistique des données permet également de présenter de façon résumée des données complexes (Cantos Gómez 2002 : 265).

Je démarrerai par une brève remarque concernant la présentation des nombres décimaux ainsi qu'avec un récapitulatif des différents types de données distinguées en statistique.

### 3.1. Remarque formelle concernant la présentation des chiffres avec décimale

Concernant les valeurs avec décimales, j'ai choisi de m'arrêter à la deuxième décimale. Les valeurs comportant le cas échéant plus de deux chiffres après la virgule seront arrondies selon le principe suivant :

- (i) Si la troisième décimale est inférieure à 5, la deuxième décimale demeure inchangée ;
- (ii) Si la troisième décimale est supérieure ou égale à 5, la deuxième décimale est arrondie à l'unité supérieure.

Par exemple, 5.872 devient 5.87, tandis que 5.878 est arrondi à 5.88.

### 3.2. Significativité d'un test

Les résultats d'un test seront dit **significatifs** si la p-valeur associée à ce test est inférieure ou égale à 0.05, à savoir la valeur choisie traditionnellement comme seuil de significativité. Une p-valeur égale à 0.05 signifie en fait que les résultats du test ont 5% de chance d'être dus au hasard (et non pas au phénomène que le chercheur veut mettre en évidence). On parlera de résultats très significatifs si la p-valeur est inférieure ou égale à 0.01 (Field 2005 : 22-26).

### 3.3. Normalité des données

Lorsque l'on travaille avec des données métriques (ex : une vitesse de débit, une fréquence formantique), il peut être important de vérifier si celles-ci remplissent certains critères, et notamment de tester **la normalité de leur distribution** (Field 2005 : 8-13).

Qu'est-ce qu'une distribution normale ? Certaines distributions très communes ont été modélisées mathématiquement. L'intérêt est que, à partir de ces modèles, il est possible de calculer la probabilité d'obtenir un score donné, en se basant sur les fréquences d'apparition de ce score dans l'une de ces distributions particulières. En effet, la distribution des fréquences donne une idée de la probabilité d'apparition d'un score (Field 2005 : 8-13).

La **distribution normale** constitue l'une des distributions les plus fréquentes. Il s'agit d'une distribution répartie symétriquement autour du centre des scores. Elle possède une forme de cloche, qui indique que la majorité des scores sont situés près du centre de la distribution. La probabilité d'apparition de certains scores dans une distribution normale possédant une moyenne de 0 et un écart-type de 1 a été calculée (Field 2005 : 8-13).

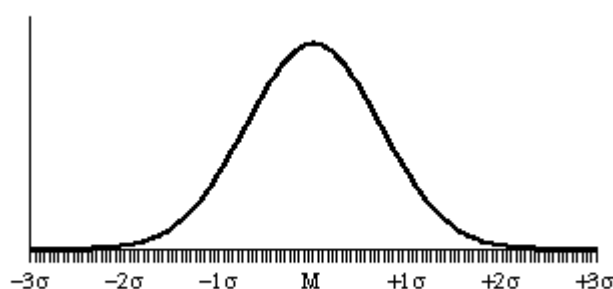


Figure 16 : Forme générale d'une distribution normale<sup>44</sup>

Or, il existe des formules pour ramener tout ensemble de données, à condition qu'il soit distribué normalement, à un ensemble de données distribué normalement et dont la moyenne est égale à 0 et l'écart-type est égal à 1, afin de pouvoir étendre les probabilités d'apparition des scores à ces ensembles de données également. Ces valeurs ainsi transformées portent le nom de **z-scores** (Field 2005 : 8-13).

La normalité des données peut tout d'abord être explorée à l'aide de moyens graphiques ainsi que par le calcul de tests de normalité (Kolmogorov-Smirnov et Shapiro-Wilk).

### 3.4. Test unilatéral vs test bilatéral

Un test est dit **unilatéral** si l'on dispose d'une hypothèse directionnelle par rapport à l'orientation des résultats. Par exemple, le test effectué pour voir s'il existe un lien entre l'amuïssement vocalique et la rapidité du débit sera unilatéral, étant donné que l'on suppose que plus le débit est rapide, plus les amuïssements sont fréquents. En revanche, un test est dit **bilatéral** quand on ne peut pas prédire la nature de la relation. Ainsi, si l'on poursuit l'exemple d'un rapport éventuel entre débit et variantes marquées, le test concernant un lien éventuel entre le débit et la postériorisation du /A/ sera pour sa part de type bilatéral, car

<sup>44</sup> D'après <http://www.er.uqam.ca/nobel/r30574/PSY1282/C3P6.html>. Page consultée le 7 août 2009.

aucune hypothèse préalable n'est formulée quant à l'orientation des résultats (Field 2005 : 123).

Les tests unilatéraux nécessitent des valeurs de test plus petites pour aboutir à des résultats significatifs (étant donné que la probabilité de 0.05 que les résultats du test soient dus au hasard est reportée uniquement sur la moitié gauche ou droite de la courbe). Par conséquent, dès que cela sera possible, on emploiera de préférence des tests unilatéraux (Field 2005 : 29).

### 3.5. Test de comparaison de moyenne entre plusieurs sous-groupes

Le principe des tests de moyenne entre plusieurs sous-groupes est le suivant : si l'on souhaite expliquer une variable métrique (ex : le nombre d'occurrences de /A/ postériorisés) par une variable catégorielle (ex : le fait de porter ou non le foulard), il est intéressant de comparer les valeurs de cette variable métrique en fonction des différents sous-groupes (ex : groupe des filles qui portent le foulard et groupe des filles qui ne le portent pas). S'il existe des différences significatives entre celles-ci, elles pourront être expliquées par l'appartenance au sous-groupe en question. Dans cet exemple, la postériorisation du /A/ constitue la **variable à tester** ou **variable dépendante**, tandis que le fait de porter ou non le foulard représente la **variable explicative** ou **variable indépendante** (Field 2005 : 269).

Les tests de moyenne peuvent être de deux types, à savoir (i) paramétrique ou (ii) non paramétrique. Les tests paramétriques nécessitent que les données obéissent à une série de conditions. Si celles-ci ne sont pas rencontrées, on emploiera alors un test de type non paramétrique.

L'objectif général des tests visant à comparer des moyennes est de détecter s'il existe des différences significatives entre deux ou plusieurs groupes observés. Par exemple, un test de comparaison de moyenne permet de déterminer si les filles qui portent le foulard (groupe 1) emploient davantage de /A/ postériorisés que celles qui ne le portent pas (groupe 2).

Les données sur lesquelles portent le test peuvent soit émaner de groupes différents, comme c'est toujours le cas dans la présente étude. On parle alors d'*échantillons indépendants*. Soit



les données proviennent du même groupe, soumis à des circonstances différentes. On a dans ce cas affaire à des tests avec *mesures répétées*.

La présente recherche fait appel aux tests de comparaison de moyenne suivants :

- (i) **le test T pour échantillons indépendants** (test paramétrique);
- (ii) **le test de Mann-Whitney et le test de Kolmogorov-Smirnov Z** (tests non paramétriques pour deux groupes indépendants) ;
- (iii) **le test de Kruskal-Wallis** (tests non paramétriques pour comparer plus de deux groupes indépendants).

### 3.6. Test d'indépendance entre deux variables catégorielles

#### 3.6.1. Test du chi carré de Pearson

Dans le but de mettre au jour les profils, ainsi que les pratiques et les valeurs, liés à chacune des variantes marquées, je vais être amenée à tester l'existence d'un lien éventuel entre deux variables catégorielles (ex : l'amuissement vocalique et l'attitude envers les garçons). Le test du **chi carré** permet de d'attester ou au contraire d'infirmer l'existence d'un lien entre deux variables nominales.

Le principe de ce test consiste en la comparaison des **fréquences<sup>45</sup> observées** des items dans les différentes combinaisons de catégories avec les **fréquences attendues**, c'est-à-dire les valeurs que l'on obtiendrait dans le cas d'une répartition qui serait uniquement due à la chance. La répartition des fréquences attendues est donc pour sa part strictement proportionnelle (Cantos Gómez 2002 : 241 ; Field 2005 : 682).

Le test du **coefficient de vraisemblance** constitue une alternative au chi carré de Pearson. Les résultats des deux tests sont semblables pour des échantillons de grande taille. En revanche, le coefficient de vraisemblance est préférable lorsque l'on a affaire à des échantillons de petite taille (Field 2005 : 685).

---

<sup>45</sup> Par **fréquence**, on entend le nombre d'items inclus dans chaque combinaison de catégories. Par exemple, si l'on s'intéresse au lien éventuel existant entre la variante postériorisée de /A/ et le port du foulard, il faudra examiner (i) le nombre de /A/ antérieurs chez les locutrices qui ne portent pas le foulard, (ii) le nombre de /A/ antérieurs chez les locutrices qui portent le foulard, (iii) le nombre /A/ postériorisés chez les locutrices qui portent le foulard et (iv) le nombre de /A/ postériorisés chez les locutrices qui ne portent pas le foulard.

### 3.6.2. Calcul des résidus

On appelle **résidu** la différence entre la valeur prédite par un modèle d'une part et la valeur observée dans les données d'autre part. Il est question de **résidus** (au pluriel) lorsque le résidu est calculé pour chaque observation au sein d'un ensemble de données (Field 2005 : 743).

En ce qui concerne les tests d'indépendance, les **résidus** permettent de détecter les éventuels sous-ensembles de données à l'origine de la différence significative existant entre les deux groupes. Ils sont donc particulièrement utiles lorsque l'on travaille avec des tableaux de contingence qui comportent de nombreuses cases, car ils permettent de mettre en évidence celles à l'origine des effets détectés.

### 3.6.3. Calcul de la force d'un lien entre deux variables : le phi et le V de Cramer

Comme nous l'avons vu ci-dessus, le chi carré détecte s'il existe une association significative entre deux variables catégorielles. Cependant, il ne fournit aucune information **quant à l'intensité du lien observé** entre les deux variables. Celle-ci peut être mesurée pour sa part grâce au **phi** et au **V de Cramer**. Lorsque l'on a affaire à une table de contingence de 2x2, ces deux valeurs sont identiques. En revanche, le V de Cramer est préférable lorsque l'une des deux variables possède plus de deux catégories (Field 2005 : 693). C'est la raison pour laquelle je travaillerai systématiquement avec le V de Cramer.

Lorsque la valeur du V de Cramer est inférieure à 0.1, je parlerai de lien possédant une force **très faible**. Si cette valeur est égale à 0.1, la force du lien est dite **assez faible**. Quant aux valeurs supérieures à 0.2, leur force est qualifiée de **moyenne**. Les valeurs supérieures à 0.5 (bien qu'il n'en existe aucune dans la présente analyse) renvoient à un lien fort.

## 3.7. Test de corrélation

La corrélation est une mesure de la relation linéaire entre deux variables métriques (Field 2005 : 107). Par exemple, on peut émettre l'hypothèse qu'il existe une relation entre le nombre de voyelles amuïes et la vitesse du débit. Une corrélation peut être (i) **positive** (si une variable augmente, l'autre augmentera également), (ii) **négative** (si une variable augmente,

l'autre descendra également) ou (iii) **inexistante** (la variation d'une variable n'a aucun impact sur l'autre) (Field 2005 : 107).

Le test paramétrique de mesure de corrélation est le **coefficient de corrélation de Pearson**. Son équivalent non paramétrique du coefficient de corrélation de Pearson est le **rho de Spearman** (noté  $r_s$ ).

#### 4. Le clustering

L'analyse du matériau ethnographique des données débouche sur la découverte de profils de locutrices (chapitre 5), qui seront ensuite mises en relation avec l'usage de chacune des variantes marquées, de même que les différentes pratiques et valeurs qui sous-tendent ces profils (chapitre 6). Afin de valider le découpage ainsi effectué, il semble intéressant de comparer celui-ci avec un deuxième découpage, qui reposerait pour sa part exclusivement sur l'usage que les informatrices font des variantes marquées. C'est un tel découpage que permettent de réaliser les techniques du *clustering*. La section qui suit consiste en une brève explication des principes qui sous-tendent le *clustering*. Quant aux résultats de cette analyse, ils sont exposés à la fin du chapitre 6 (section 7).

Le clustering permet de diviser les données en groupes qui sont à la fois significatifs, utiles ou les deux à la fois (Tan *et al.* 2005 : 487). Ces groupes de données sont organisés sous la forme d'arbre. La longueur des branches reliant chaque cluster est fonction de la similitude entre les clusters : plus la distance entre deux clusters est courte, plus les données composant les clusters sont semblables. À l'inverse, plus la distance est longue, plus les données diffèrent. La façon de calculer la distance entre les clusters dépend de la technique de clustering utilisée.

Les clusters devraient capturer la structure naturelle des données. Cette technique est utilisée dans une large variété de domaines, tels que la psychologie, les sciences sociales, la biologie, les statistiques, la recherche d'informations, etc.

Les techniques de clustering groupent les données **uniquement sur la base des informations trouvées dans les données**. L'objectif est que les objets à l'intérieur d'un groupe soient similaires les uns aux autres et différents des objets des autres groupes. Plus la similarité à l'intérieur d'un groupe et la différence entre les groupes sont grandes, meilleur est le

clustering. La définition d'un cluster est relativement imprécise, car elle dépend à la fois de la nature des données et des résultats attendus. Le clustering peut être vu comme une forme de classification, dont les étiquetages de classe dériveraient uniquement des données. C'est pourquoi on appelle parfois cette technique *classification non supervisée* (Cantós Gomez 2002 : 258-261 ; Tan *et al.* 2005 : 490-491).

#### 4.1. Les différentes techniques de clustering

On distingue différentes techniques de clustering :

- (i) **Hiérarchique vs cloisonnant** : Il s'agit de la distinction la plus communément discutée entre les types de clustering. Un clustering cloisonnant est simplement une division de l'ensemble de données en ensembles qui ne se recouvrent pas (Tan *et al.* 2005 : 491-492). En revanche, si l'on permet aux clusters d'avoir des sous-clusters, on obtient alors un clustering hiérarchique, c'est-à-dire un ensemble de clusters emboîtés organisés comme des arbres. Chaque nœud de l'arbre (cluster) dans l'arbre (excepté pour les nœuds-feuilles) est l'union de ses enfants (sous-clusters), et la racine de l'arbre est le noyau contenant tous les objets (Tan *et al.* 2005 : 491-492).
- (ii) **Exclusif vs chevauchant** (en anglais, *overlapping*) **vs flou** : Les clusterings exclusifs assignent un objet à un seul cluster. Or dans beaucoup de situations, un objet peut raisonnablement être placé dans plus d'un cluster. Le clustering chevauchant permet donc de rendre compte du fait qu'un objet peut simultanément appartenir à plus d'un groupe. Dans le cas du clustering flou, tout objet appartient à chaque cluster avec une appartenance pondérée entre 0 (n'appartient absolument pas) et 1 (appartient tout à fait) (Tan *et al.* 2005 : 491-492).
- (iii) **Complet vs partiel** : Un clustering complet assigne systématiquement à chaque objet un cluster, ce qui n'est pas le cas du clustering partiel. L'argument en faveur du clustering partiel est que chaque objet dans l'ensemble de données n'appartient pas nécessairement à des groupes bien définis (Tan *et al.* 2005 : 493).

#### 4.2. Méthodes appliquées dans la présente recherche

Dans la présente recherche, les trois méthodes de clustering utilisées sont :

- (i) la méthode **average** ;
- (ii) la méthode **Ward** ;
- (iii) la méthode **centroïde**.

Ces méthodes sont en réalité toutes les trois des variantes de la technique de *clustering hiérarchique agglomératif*. Pour rappel, on parle de clustering hiérarchique lorsque les différents niveaux de clusters s'emboîtent les uns dans les autres, dessinant ainsi une arborescence. Quant à l'adjectif *agglomératif*, il renvoie au fait que le procédé de clusterisation débute avec les points individuels en guise de clusters. Ensuite, lors de chaque étape ultérieure, les paires de clusters les plus proches fusionnent (Tan *et al.* 2005 : 515). Les différences entre ces variantes ont trait à la façon de définir la distance entre les clusters (Tan *et al.* 2005 : 517).

La méthode *average* (ou *group average*) définit cette distance comme la distance moyenne entre toutes les paires de points issues des différents clusters (Tan *et al.* 2005 : 517). Les deux autres méthodes (*Ward* et *centroïde*) sont basées sur la définition d'un prototype, c'est-à-dire que chaque cluster est représenté par un centroïde. La distance entre les clusters est alors plutôt définie comme la proximité entre les centroïdes de clusters (Tan *et al.* 2005 : 517).

Dans la méthode *Ward*, les clusters sont représentés par leur centroïde, tandis que la proximité entre deux clusters est mesurée en termes d'augmentation de l'erreur standard au carré résultant de la fusion des deux clusters. L'objectif est de diminuer la somme des distances élevées au carré entre les points et le centroïde du cluster auquel ils appartiennent (Tan *et al.* 2005 : 517-518). Quant à la méthode *centroïde*, elle calcule la proximité entre deux clusters comme étant la distance entre les centroïdes de clusters (Tan *et al.* 2005 : 523).

Ces trois techniques de clustering ont été appliquées aux données grâce au logiciel de statistique *R*.

## 5. Conclusion

Ce chapitre a permis de poser les grands jalons méthodologiques concernant à la fois le recueil et l'analyse des données. Alors que le recueil des données prend place dans le cadre d'une enquête à caractère ethnographique, leur analyse va s'articuler en deux temps, à savoir

un premier volet d'analyse linguistique des trois variantes et un second volet d'analyse sociolinguistique, qui vise pour sa part à dégager les significations sociales attachées à celles-ci. Ces deux volets intègrent chacun une part d'analyse quantitative dont l'objectif est de valider statistiquement l'hypothèse selon laquelle il existe un lien entre l'usage des variantes marquées et des profils de locutrices, découverts lors de l'analyse du matériau ethnographique, et que la signification méso-sociale attachées aux variantes découle de ce lien. Le chapitre suivant débute la partie plus empirique de la thèse et est consacré à la description linguistique des trois variantes phonétiques non standard.

# Chapitre 4

## Analyse linguistique des variantes





*Après avoir abordé la problématique des rapports entre langue et signification sociale (chapitre 1), exposé le contexte spécifique dans lequel cette question va être étudiée (chapitre 2), à savoir les productions non standard d'une population stigmatisée à la fois par ses origines immigrées et par son statut socio-économique précaire, et présenté les grands axes méthodologiques de la recherche (chapitre 3), j'en viens maintenant aux trois variantes phonétiques sélectionnées comme objet de la présente recherche, à savoir (i) les voyelles amuïes, (ii) les /A/ postérieurs et (iii) les variantes marquées de /r/<sup>46</sup>. Pour rappel, celles-ci ont été choisies à la fois en raison (i) de la mention qui en était faite dans les travaux consacrés au langage des jeunes d'origine maghrébine ainsi que (ii) de leur saillance au sein des données (voir introduction, section 2). Dans ce chapitre, je présenterai d'abord le corpus recueilli dans le cadre de la présente recherche. Chaque variante phonétique est ensuite décrite, d'abord à partir d'une revue de la littérature, ensuite sur la base de mes propres données.*

*Facteur explicatif de ces variantes ou variante en tant que telle, le débit fait à son tour l'objet d'une analyse. Les deux chapitres qui suivent concernent pour leur part l'analyse du matériau ethnographique (chapitre 5) et l'exploitation de ce dernier afin de dégager les éventuelles significations sociales liées aux variantes (chapitre 6).*

## 1. Description du corpus d'étude

### 1.1. Exploitation des fichiers textgrid annotés

Les fichiers textgrid alignés et annotés selon la méthode décrite au chapitre 3 comportent une grande quantité d'informations, soit présentes dans le textgrid (ex : l'étiquetage des variantes marquées), soit calculées par *Praat* (ex : les valeurs des formants, la valeur de la fréquence fondamentale). Étant donné que l'objectif est d'utiliser ces informations afin de réaliser des analyses systématiques sur de grandes quantités de données, il est impératif de les convertir sous un format plus facilement exploitable.

Un ensemble de scripts, mis au point par Jean-Philippe Goldman (Université de Genève) et Sophie Roekhaut (Faculté Polytechnique de Mons), permet l'extraction des informations

---

<sup>46</sup> Bien que la majorité des réalisations de /r/ soient vélaires et uvulaires en français, la notation /r/ sera utilisée ici pour faire référence au phonème et doit être comprise comme englobant tous les allophones possibles chez les locuteurs francophones.

pertinentes pour l'analyse et leur présentation sous forme de tableaux, facilement exploitables en vue d'une analyse statistique. Le logiciel employé pour réaliser l'analyse statistique est *SPSS (Statistical Package for Social Sciences)*, version 16.0.

À chaque informatrice correspond au minimum un enregistrement de 10 minutes (voir le tableau faisant office de première annexe, qui comporte une description complète de tous les textgrids transcrits), réalisé en contexte informel, lequel a permis l'élaboration d'un fichier textgrid, qui comporte une transcription étiquetée de l'enregistrement en question. La durée totale des enregistrements transcrits, alignés et étiquetés est de **8167,5** secondes (soit **7642,50** secondes en contexte informel et **525** en contexte formel). Le nombre d'observables (c'est-à-dire de phonèmes susceptibles d'actualiser une variante marquée) varie donc pour chaque locutrice, selon le nombre d'enregistrements qui lui sont consacrés, son débit de parole, la longueur des enregistrements, le nombre de participantes à l'enregistrement, les mots employés (qui peuvent comporter un nombre plus ou moins important de /A/ par exemple), etc. Par conséquent, pour éviter qu'une locutrice qui actualiserait un nombre beaucoup plus important de phonèmes ne biaise les résultats de l'analyse, un nombre fixe d'items a été sélectionné pour chaque locutrice et pour chacune des variantes. Ce nombre correspond au plus petit nombre commun de variantes pour l'ensemble des locutrices et varie entre 64 (pour les variantes marquées de /r/) et 612 (pour l'amuïssement vocalique).

Cette sélection est effectuée de façon aléatoire sur l'ensemble des phonèmes disponibles, notamment pour éviter une éventuelle influence de leur position au sein de l'enregistrement. En effet, on pourrait par exemple imaginer que les variantes marquées soient moins nombreuses en début d'enregistrement, lorsque la locutrice surveille davantage sa production.

Ces données orales, ainsi transcrites, alignées et étiquetées forment le corpus sur lequel va s'appuyer ma recherche. Ce corpus comporte un total de **47 692 phonèmes**, **21 525 syllabes** et **3634 unités intonatives**.

À titre indicatif, le corpus employé par Jamin (2005) pour une recherche similaire<sup>47</sup> englobe la parole de 32 informateurs. Chaque entretien comporte une tâche de lecture de mots (115 items), une autre de lecture de textes (35 lignes) ainsi qu'une discussion spontanée portant sur

---

<sup>47</sup> La thèse de Jamin (2005) consiste en une description selon une perspective labovienne des spécificités phonétiques du langage des jeunes d'origine maghrébine vivant en banlieue parisienne.

des sujets relatifs à la vie quotidienne des jeunes. Les entretiens ont une durée variant entre 45 minutes et 3 heures. Les informateurs ont été choisis afin de documenter la variation en fonction de quatre critères relatifs à des catégories macro-sociales, à savoir (i) le sexe, (ii) l'âge, (iii) la classe sociale et (iv) l'origine ethnique.

Quant au corpus constitué par Fagyal pour étudier le dévoisement vocalique chez les jeunes parisiens d'origine maghrébine<sup>48</sup>, il est constitué d'extraits de parole de 10 locuteurs, à savoir 5 adolescents d'origine maghrébine et 5 adolescents français de souche. Ceux-ci sont enregistrés lors de la réalisation d'une tâche de lecture, qui a pour objet un texte assez bref<sup>49</sup>. Les informateurs avaient la possibilité de préparer la lecture du texte (Fagyal à paraître : 13-16). Malheureusement, Fagyal ne fournit pas d'informations plus précises quant à la durée ou la taille du corpus (en nombre de phonèmes ou en nombre de syllabes, etc.).

	Nombre de locuteurs	Informations sur la taille du corpus
<b>Audrit (2009)</b>	16 informatrices	Minimum 10 minutes par locutrice 47 692 phonèmes 21 525 syllabes 3634 unités de transcription
<b>Jamin (2005)</b>	32 informateurs	45 min à 3 heures par locuteur
<b>Fagyal (à paraître)</b>	10 informateurs	Lecture d'un texte de 457 caractères

**Figure 17 : Comparaison du corpus de la présente recherche avec les données de Jamin (2005) et de Fagyal (à paraître)**

Une vue détaillée de la quantité de données annotées (à la fois par enregistrement et par locutrice) figure en annexe (voir annexes 1 et 2). Quant au tableau ci-dessous, il synthétise le nombre de chacune des variantes marquées présentes dans le corpus de la présente recherche.

<sup>48</sup> Fagyal (à paraître).

<sup>49</sup> Le texte constituant la tâche de lecture est le suivant : « C'est une histoire incroyable. Notre prof d'anglais a disparu. Il n'est jamais arrivé à l'école, alors qu'un élève l'a vu descendre du RER le matin. Il aurait disparu sans laisser de traces. Il n'est plus jamais revenu. Sur le chemin de la gare, plusieurs l'avaient reconnu, mais personne ne sait ce qu'il est devenu. En tout cas, c'est sûr qu'on ne l'a plus jamais revu. Et toi, qu'est-ce que tu en penses ? Qu'est-ce qui lui est arrivé ? Invente la suite de l'histoire, imagine que tu es le principal ou l'inspecteur de police. Qu'est-ce que tu ferais ? » (Fagyal à paraître : 46).

	Nb total de phonèmes susceptibles d'actualiser une variante marquée <sup>50</sup>	Nb de variantes non marquées	Pourcentage de variantes non marquées	Nb de variantes marquées	Pourcentage de variantes marquées
<b>Amuïssement vocalique</b>	9792	7806	79.8 %	1979	20.2 %
<b>Posteriorisation du /A/</b>	2240	1629	76.7 %	494	23.3 %
<b>Variantes marquées de /r/</b>	1024	915	89.4 %	109	10.6%

Figure 18 : Résumé du nombre de variantes marquées contenues dans le présent corpus

## 1.2. Éléments d'analyse des variantes

La description de chaque variante phonétique débute par une revue de la littérature. Celle-ci est principalement axée sur les travaux consacrés aux jeunes locuteurs d'origine maghrébine. Elle se poursuit ensuite sur la base de mes propres données. La description des variantes marquées au sein du corpus se penche sur (i) la question de leurs caractéristiques acoustiques (durée, structure formantique) ainsi que sur (ii) les facteurs linguistiques susceptibles de favoriser l'apparition des variantes.

On pourrait se poser la question de la pertinence d'une analyse acoustique des variantes dans le cadre d'une recherche sociolinguistique, dans la mesure où seules les variantes audibles sont susceptibles d'être investies d'une signification sociale. En réalité, le recours aux indices acoustiques permet de baliser la perception subjective du chercheur et lui confère ainsi une valeur d'extrapolation. Une telle démarche montre que l'étiquetage auditif réalisé repose sur des différences objectivables présentes dans les données.

De plus, dans le cas des variantes marquées de /r/, un détour par une description acoustique de la variation de ce phonème s'avérait indispensable, afin de disposer d'une terminologie commune et de pouvoir ainsi exploiter et mettre en parallèle les recherches antérieures dans le domaine.

<sup>50</sup> Ces chiffres correspondent au nombre total de voyelles (dans le cas de l'amuïssement vocalique), de phonèmes /A/ (dans le cas de la posteriorisation du /A/) et de phonèmes /r/ (dans le cas des variantes marquées de /r/) présents dans l'ensemble des extraits analysés. Afin d'éviter tout biais lié à la surreprésentation d'un locuteur, un même nombre de phonèmes est sélectionné aléatoirement pour chaque locuteur. Ce problème sera d'ailleurs abordé de façon détaillée ci-dessous.

D'un point de vue méthodologique, il est en effet primordial de cerner les facteurs linguistiques pouvant favoriser l'apparition d'une variante. Moins l'emploi d'une variante est explicable par des facteurs linguistiques, plus il sera considéré comme marqué (Jamin 2005, Hambye 2005 : 226). L'objectif est, dans un second temps, d'attribuer un score aux variantes marquées, selon qu'elles sont plus ou moins explicables par des contraintes linguistiques. Ainsi, une variante marquée peu motivée en termes de contraintes linguistiques aura une signification sociale plus grande qu'une même variante dont l'apparition serait en partie expliquée par ces mêmes contraintes (voir chapitre 7).

La variation de l'usage des variantes marquées en fonction du degré de formalité du contexte sera également évaluée. Cependant, le corpus ne comporte qu'un nombre de données très restreint en contexte formel. En effet, les données en contexte formel ne concernent que deux locutrices (Ikram1 et Aïcha), qui avaient été enregistrées sur leur lieu de stage, en l'occurrence des magasins situés dans les grandes artères commerçantes bruxelloises. Ce nombre limité s'explique par la réticence des gérants à tolérer ma présence auprès de leur stagiaire. Le peu de données en contexte formel induit une portée limitée et uniquement descriptive des résultats exposés ci-dessous, étant donné que les données servant de base à la présente analyse ne concernent que deux locutrices.

## 2. Les voyelles amuïes

Le premier phénomène non standard que j'ai choisi d'analyser est l'amuïssement vocalique. Comme son nom l'indique, celui-ci consiste en une réduction de la voyelle noyau d'une syllabe, pouvant aller jusqu'à sa disparition totale.

### 2.1. Le caractère fondamental de la voyelle en tant que composant syllabique

Aborder le phénomène de l'amuïssement vocalique nous impose un détour afin d'aborder le rôle essentiel joué par la voyelle au sein de la **syllabe**. Selon Dubois *et al.* (1994), « on appelle syllabe la structure fondamentale qui est à la base de tout regroupement de phonèmes dans la chaîne parlée. Cette structure se fonde sur le contraste de phonèmes appelés traditionnellement *voyelles* et *consonnes* ». Les approches phonologiques de la syllabe la

définissent sur la base des **règles phonotactiques** auxquelles celle-ci est soumise, c'est-à-dire les règles régissant les enchaînements possibles de phonèmes (Mertens 2006).

La syllabe française est constituée au minimum d'un *noyau vocalique*, éventuellement précédée d'une *attaque* consonantique (qui comporte pour sa part 3 éléments maximum) et/ou suivie d'une *coda* consonantique (ne comportant qu'un seul élément). Dans le cas de syllabes situées en fin de mot, la coda peut éventuellement être à son tour suivie d'une deuxième *attaque*. Cette notion de coda facultative permet de rendre compte de l'existence de groupes consonantiques finals complexes en fin de mot (ex: /mar.br/ *marbre* ; /ris.k/ *risque*, où les consonnes /br/ et /k/ mentionnées après le point constituent donc des attaques facultatives). Tout groupe de consonnes médian peut donc être analysé comme une séquence coda-attaque et ne comportera donc pas plus de 4 éléments consonantiques (Dell 1995 ; Meynadier 2001).

C'est le même principe de groupements licites de consonnes qui régit le principe de l'*initiale maximale* ou *Maximum Onset Principle* (MOP). Selon ce dernier, la frontière syllabique entre deux voyelles séparées par des consonnes est placée de manière à maximiser le nombre de consonnes au début de la deuxième syllabe. Celles-ci doivent néanmoins former un groupe de consonnes « légal », c'est-à-dire qui soit attesté par ailleurs en français à l'initiale (Kahn 1976, cité par Adda-Decker *et al.* 2005).

Mertens (2006) rejoint le point de vue de Dell (1995) et Meynadier (2001), en définissant la syllabe comme une éventuelle suite autorisée de consonnes (qu'il appelle *cluster ouvrant*), suivie d'une voyelle obligatoire, elle-même suivie d'un éventuel autre groupe autorisé de consonnes (appelé *cluster fermant*).

D'après chacune de ces définitions, c'est la voyelle qui constitue le seul composant obligatoire de la syllabe. Les consonnes qui la suivent ou la précèdent forment autant de suites licites, décrites par ces modèles phonologiques de la langue. Étant donné l'importance des voyelles pour la structure phonologique de l'énoncé, on peut supposer que leur réduction et a fortiori leur disparition va conférer un caractère non standard aux unités lexicales frappées par ce phénomène, hormis dans le cas de la chute du schwa, laquelle constitue un phénomène prédictible en vertu des règles phonologiques du français (voir ci-dessous section 2.2.1.). En outre, en cas de disparition complète de la voyelle, l'amuissement vocalique aboutit à la

création de suites de consonnes illicites, qui dérogent aux règles de formation mentionnées par Dell (1995), Meynadier (2001) et Mertens (2006).

## 2.2. Trois phénomènes voisins de l'amuïssement vocalique

Avant d'aborder le phénomène d'amuïssement vocalique en tant que tel, il semble important de le distinguer de 3 autres phénomènes qui lui sont proches, à savoir (i) la chute des schwas, (ii) le dévoisement et (iii) la réduction vocalique.

### 2.2.1. La chute des schwas

L'amuïssement vocalique doit tout d'abord être différencié de la chute du /ə/ instable, également appelé /ə/ muet ou schwa. Cette voyelle est en effet la seule dont la chute est décrite dans les règles phonologiques du français « standard ». Les travaux concernant ce phénomène sont nombreux<sup>51</sup> mais ont néanmoins échoué à énoncer des règles exhaustives permettant de rendre compte de la variabilité effective du système. S'il n'est pas possible de prédire avec certitude si un schwa va être ou non réalisé, les endroits où la chute de celui-ci est susceptible de se produire peuvent en revanche être déterminés avec certitude.

La réduction ou la disparition de toute autre voyelle que le /ə/ instable n'est pas prédictible par les modèles phonologiques du français et constitue donc une réalisation déviante. C'est pourquoi j'appellerai amuïes (et non standard) les voyelles dont la réduction n'est **prédictible par aucune règle phonologique du français « standard »**. Par conséquent, les phénomènes relevant de la réduction des /ə/ muets ou schwas comme des variantes amuïes ne sont pas considérés comme des amuïssements.

### 2.2.2. Le dévoisement vocalique

Outre l'amuïssement vocalique, Fagyal mentionne un deuxième phénomène proche et qui touche également les voyelles, à savoir le *dévoisement vocalique* (analysé en profondeur dans Fagyal & Moisset 1999).

---

<sup>51</sup> La description la plus complète des phénomènes liés au /ə/ muet est celle de Dell (1973). Voir également Léon (1966), Bazylko (1981), Walker (1996), Armstrong & Unsworth (1999 : 133-7), Racine & Grosjean (2002), Durand & Eychenne (2005).

Le premier auteur à avoir étudié le dévoisement vocalique est Fónagy (1989), qui mentionne que les voyelles hautes d'avant /i/, /y/, les voyelles médianes /e/ et /œ/ ainsi que la voyelle haute d'arrière /u/ tendaient à se dévoiser à la fin des énoncés devant pause et qu'elles acquéraient une sonorité semblable à la fricative palatale /ʃ/. Il a appelé ce phénomène *dévoisement des voyelles finales*.

Fagyal & Moisset (1999) confirment, par une étude empirique portant sur la parole de 10 locuteurs parisiens en conversation spontanée et lors d'une tâche de lecture, que les voyelles antérieures hautes /i/, /y/ et /u/ ainsi que la médiane /e/ situées en fin d'énoncé dans des syllabes ouvertes font souvent l'objet d'un dévoisement et sont prononcées comme un son fricatif.

D'un point de vue méthodologique, Smith (2003) détermine l'ampleur du dévoisement comme un rapport entre la durée de la portion voisée et la durée totale de la voyelle. Celle-ci est mesurée par rapport à la structure des formants (du premier jusqu'au dernier). Le dévoisement de la voyelle s'accompagne également d'une *fermeture* de celle-ci. D'un point de vue acoustique, les voyelles sont en réalité dévoisées en finale, c'est-à-dire qu'elles débutent par une période de vibrations des cordes vocales. Celles-ci s'arrêtent ensuite de vibrer pour être remplacées par la production d'un bruit (Smith 2003 : 183).

La définition que Martin (2004 : 4-5) fait du dévoisement des voyelles contribue également à dissocier ce phénomène de l'amuïssement vocalique observé dans la parole des jeunes issus de l'immigration. En effet, selon celui-ci, le dévoisement ne touche que les voyelles fermées, à savoir /i/, /y/ et /u/. Il mentionne également que « les voyelles sourdes, parfaitement articulées sauf pour le voisement, conservent leur durée, séparent les consonnes qui les entourent et conservent pleinement leur fonction syllabique. De même, elles conservent leur spectre acoustique, même vidé de l'élément voisé ; elles gardent en effet leurs 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> formants, même si ceux-ci apparaissent moins nettement » (Martin 2004 : 4-5). Or les réductions observées dans le corpus de la présente recherche semblent toucher indifféremment toutes les catégories de voyelles. En outre, elles ne conservent pas leur spectre acoustique et leur durée semble fortement réduite.



En outre, si l'on considère l'amuissement comme un phénomène voisin du dévoisement vocalique, il peut être intéressant d'examiner l'impact des contextes phonologiques favorisant le dévoisement sur l'amuissement vocalique, à savoir la position **entre deux occlusives**. Parmi ceux-ci, citons l'occlusive placée devant la voyelle, a fortiori si cette occlusive est un /t/ (Martin 2004 : 5, 14).

### 2.2.2.1. Interprétation du phénomène de dévoisement

Fagyal & Moisset (1999 : 312) interprètent le dévoisement et la fermeture de la voyelle comme étant un effet du relâchement articulaire avant la pause. À cet endroit, les voyelles perdraient de l'énergie articulaire, se fermentaient et se dévoiseraient. Le flux d'air deviendrait si étroit qu'il finirait par produire un bruit fricatif.

Pour sa part Smith (2003 : 177) formule l'hypothèse que le dévoisement en français permet de marquer la fin de l'énoncé. En outre, et contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres langues, le dévoisement en français est susceptible de se produire dans des positions prosodiquement fortes. Pour cette raison, Smith (2003 : 178) dissocie le dévoisement des voyelles d'une forme de réduction de celles-ci.

### 2.2.2.2. Facteurs linguistiques favorisant le dévoisement vocalique

Divers facteurs linguistiques et non linguistiques apparaissent comme susceptibles de favoriser le dévoisement des voyelles :

- (i) La **structure des syllabes**. Le dévoisement se produit beaucoup plus fréquemment en syllabe ouverte (Smith 2003 : 184-185 ; 188);
- (ii) Le **type de phrase**. C'est dans les affirmations que l'on observe le taux de dévoisement le plus important, ce qui appuie l'hypothèse de Fónagy (1989), selon laquelle le dévoisement marque la conclusion (Smith 2003 : 184-185 ; 188);
- (iii) Le **type de voyelles**. Les dévoisements touchent plus fréquemment les voyelles hautes, mêmes si on observe quelques dévoisements touchant des voyelles basses (Smith 2003 : 184-185 ; 188) ;
- (iv) Le **sexe du locuteur**, dans la mesure où les femmes dévoiseraient plus que les hommes (Smith 2003 : 184-185 ; 188);

- (v) La position phonétique **entre deux consonnes**. C'est essentiellement la consonne qui précède qui exerce une influence, en particulier lorsque celle-ci est un /t/ (Martin 2004 : 5, 14).

En revanche, ni la formalité du contexte ni le débit ne semble influencer l'apparition du dévoisement vocalique. Étant donné la proximité entre réduction et amuïssement vocalique, on peut raisonnablement supposer que ces deux phénomènes sont influencés par un certain nombre de facteurs communs. C'est la raison pour laquelle certains traits linguistiques mentionnés comme favorisant le dévoisement vocalique seront testés sur mes données, afin de voir s'ils favorisent la réduction vocalique.

### 2.2.3. La réduction vocalique

L'expression *réduction vocalique* apparaît chez Fagyal comme synonyme d'*amuïssement*. Le terme *amuïssement* semble cependant préférable, dans la mesure où la notion de *réduction vocalique* est susceptible de renvoyer également à un autre phénomène. Or l'emploi d'un terme identique pour les désigner contribuerait à la confusion de ces deux phénomènes, déjà très proches.

La deuxième acception du terme *réduction vocalique* désignerait le phénomène se produisant lorsque les valeurs cibles des voyelles (produites isolément) ne sont pas atteintes. Les voyelles ont alors tendance à être « réduites » vers une forme *plus ou moins* centralisée (sur les deux axes *F1* et *F2*), se rapprochant ainsi d'un schwa (Lindblom 1963, cité par Al-Tamimi 2006 :1).

## 2.3. État de l'art sur l'amuïssement vocalique

L'état de l'art réalisé ci-dessous est orienté essentiellement vers des références concernant les jeunes locuteurs issus de l'immigration (Cerquiglini 2000 et Fagyal à paraître), mis à part une première référence (Adda-Decker *et al.* 2005) concernant le français standard. L'évocation des résultats de ces recherches conjointement à ceux du présent travail n'a pas pour objectif d'établir une série de comparaisons strictes, dans la mesure où celles-ci s'avéreraient impossibles, en raison de divergences dans la méthodologie adoptée. On voit par exemple qu'Adda-Decker *et al.* (2005) incluent les schwas dans leur comptage des voyelles amuïes,

alors que j'ai choisi pour ma part d'écarter ce phénomène. De même, Fagyal (à paraître) mesure le débit de ses informateurs en nombre de phonèmes par seconde, alors que le comptage de la présente recherche a été réalisé en nombre de syllabes par seconde. En outre, notons que la même auteure décrit un seul indice acoustique relatif aux voyelles amuïes, à savoir la durée vocalique, mais sans prendre en compte de façon systématique la structure formantique des voyelles.

Par conséquent, mon objectif dans la présente section est davantage de mettre en parallèle des travaux portant sur des phénomènes identiques (même si ceux-ci sont susceptibles de recevoir des appellations diverses<sup>52</sup>), de manière à montrer comment cette recherche s'appuie sur celles qui l'ont précédées.

### 2.3.1. L'amuïssement vocalique en français standard

L'amuïssement vocalique est-il une caractéristique exclusive des jeunes d'origine marocaine ou est-il également susceptible de se produire en français standard ? L'étude d'Adda-Decker *et al.* (2005), réalisée sur un corpus de parole radiophonique, montre que l'amuïssement vocalique se rencontre également en français standard, mais dans une moindre mesure. Les données sur lesquelles s'appuie cette étude se composent d'un corpus d'une heure trente de parole radiophonique. Les locuteurs sont généralement des journalistes, des politiciens ou des artistes, et peuvent donc être considérés comme des représentants d'une variété de langue légitime, incarnant le standard linguistique.

Or, ces données comportent un total de 6% d'amuïssement vocalique (en incluant la non-réalisation des schwas optionnels), contre 20.22% dans mes propres données (qui ne prennent pas en compte les schwas optionnels dans le comptage). En effet, Adda-Decker *et al.* (2005) envisagent la réduction des schwas conjointement avec celle des autres voyelles, ce qui est susceptible d'engendrer une confusion entre les deux phénomènes. Les chiffres hors schwa pour l'étude d'Adda-Decker *et al.* (2005) ne sont malheureusement pas disponibles.

La disparition de la voyelle entraîne une **restructuration syllabique** (Adda-Decker 2005 : 119), c'est-à-dire que, suite à l'effacement de la voyelle, les consonnes constitutives de la

---

<sup>52</sup> Ainsi, Fagyal (à paraître) étudie le phénomène d'amuïssement vocalique, mais choisit de le nommer *réduction vocalique*. Je reviendrai ci-dessous sur les raisons pour lesquelles j'ai préféré ne pas recourir à cette appellation.

syllabe subissent un rattachement à la coda de la syllabe qui précède. Certaines élisions de voyelles sont si courantes qu'elles constituent des éléments presque lexicalisés, en ce sens notamment qu'elles apparaissent de façon régulière à l'écrit pour traduire un niveau de langue familier (ex : *d'jà* pour *déjà*, *m'enfin* pour *mais enfin*).

Les **facteurs linguistiques** identifiés par Adda-Decker *et al.* (2005) et qui semblent favoriser l'effacement de la voyelle, voire de la syllabe, sont (i) la nature du mot, (ii) sa fréquence, (iii) sa taille, (iv) la valeur informative de la portion de parole et (v) la position de la syllabe dans le mot. Les effacements sont en effet plus fréquents pour les mots grammaticaux, les mots très fréquents, les monosyllabes et les portions de parole moins informatives (Adda-Decker 2005 : 135-136).

Pour ma part, je ne testerai pas l'influence des critères mentionnés ci-dessus, et cela pour diverses raisons. Premièrement, j'ai choisi d'examiner de façon privilégiée l'influence des contraintes segmentales et supra-segmentales. J'ai donc laissé de côté les facteurs liés à l'unité mot (tels que sa nature, sa taille, sa fréquence et la position de la syllabe à l'intérieur de celui-ci). Quant à la valeur informative de la parole, il s'agit d'une notion loin d'être consensuelle et qui aurait donc nécessité une mise au point théorique assez importante ainsi que l'élaboration d'un système de codage approprié.

La deuxième raison est que, étant donné que le corpus est constitué de parole continue, l'impact du facteur relatif à la longueur d'un mot est vraisemblablement moindre que si l'on avait affaire par exemple à une tâche de lecture portant sur des mots isolés. Troisièmement, je ne disposais pas d'un outil permettant d'étiqueter automatiquement ou semi-automatiquement les paramètres mentionnés ci-dessus. Or la réalisation manuelle d'une telle tâche se serait avérée extrêmement coûteuse en temps, et donc peu rentable (a fortiori au regard du faible pouvoir explicatif supposé à ces variantes).

Cependant l'étude du corpus radiophonique a montré également que l'effacement des voyelles était également lié à (vi) la position du mot dans l'unité intonative<sup>53</sup> (Adda-Decker 2005 : 119 ; 137). Les amuïssements vocaliques semblent plus nombreux en position inaccentuée. En effet, la syllabe porteuse de l'accent occupe selon toute logique une position forte, qui semble

---

<sup>53</sup> Adda-Decker *et al.* (2005) ne propose aucune définition de l'unité intonative. Je postule donc que le découpage réalisé est donc avant tout fonctionnel et ne se rattache pas à un modèle intonatif donné.

peu favorable à l'amuïssement, même si Fagyal (à paraître) détecte des amuïssements vocaliques dans des positions traditionnellement accentuées (accent final de groupe). En outre, (vii) le type de voyelles semble également exercer une forte influence sur l'apparition de l'amuïssement vocalique. D'après Adda-Decker *et al.* (2005 : 132), les taux d'effacement concernent, dans l'ordre décroissant, les voyelles suivantes : /O/ (10%), /u/ (8%), /e~/ (7%), /E/ (7%), /i/ (5%), /a/ (5%).

La position de la voyelle au sein d'une **syllabe ouverte** (viii), lorsque cette dernière suit elle-même une syllabe ouverte, constitue également un facteur favorable à la chute des voyelles. Dans ce cas, la chute de la voyelle permettrait à la consonne initiale de devenir la coda de la syllabe qui précède (Adda-Decker 2005 : 127).

Un environnement phonétique composé de **consonnes nasales** ou **liquides** (ix) ou d'un contexte de type C\_C, lorsque les consonnes sont **identiques** ou proches (x), est aussi réputé favoriser l'amuïssement vocalique (Adda-Decker *et al.* 2005 : 132).

### 2.3.2 Cerquiglini (2000)

L'amuïssement vocalique comme trait spécifique au langage des jeunes d'origine maghrébine est évoqué très brièvement par Cerquiglini (2000 : 62). Celui-ci fait conjointement allusion à deux phénomènes qu'il identifie comme spécifiques au langage des jeunes d'origine maghrébine, à savoir (i) la chute des voyelles et ce qu'il appelle (ii) l'explosion des consonnes : étant donné que les voyelles ont tendance à disparaître dans la parole des jeunes issus de l'immigration, l'impression de renforcement consonantique chez ces derniers n'en serait que plus importante.

### 2.3.3. Fagyal (à paraître)

Fagyal se penche également sur l'amuïssement vocalique<sup>54</sup>, qu'elle définit comme une réduction drastique de l'amplitude vocalique (Fagyal à paraître : 38). L'hypothèse défendue par celle-ci est que ce phénomène serait causé par l'influence des langues d'origine que les adolescents d'origine maghrébine maîtrisent par ailleurs, à savoir l'arabe dialectal et le

---

<sup>54</sup> Rappelons que chez Fagyal, le phénomène d'*amuïssement vocalique* porte le nom de *réduction vocalique*. Cependant, étant donné que le terme de réduction vocalique peut désigner aussi un autre phénomène que celui qui m'intéresse, j'emploierai systématiquement le terme d'*amuïssement vocalique*, afin d'éviter toute confusion.

berbère. Ces langues connaissent en effet des phénomènes d'effacement des voyelles brèves en syllabes ouvertes, qui aboutissent à la formation de noyaux consonantiques ainsi que de syllabes possédant des attaques ou des codas complexes (Ghazali et al. 2002 : 332 ; Miller 1984, cités par Fagyal à paraître : 12). En outre, dans certains dialectes, des mots entiers peuvent être composés de segments non voisés (Dell & Elmedlaoui 1985 ; Ridouane 2003, cités par Fagyal à paraître : 12). C'est notamment le cas du tashlhiyt, un dialecte berbère parlé dans le sud du Maroc (ex : [tsbɔt] « tu as peint » ; [tkksttt] « tu l'as enlevé ») (Ridouane, à paraître). Cependant, Fagyal mentionne également les connaissances « lacunaires » de ses informateurs en ce qui concerne la langue d'origine de leurs parents (Fagyal à paraître : 15), ce qui affaiblit quelque peu cette hypothèse.

Les données sur lesquelles s'appuient l'étude de Fagyal (à paraître) sont constituées par de la parole lue par deux groupes de locuteurs, qui fréquentent une école défavorisée de la banlieue parisienne. Le premier est constitué de locuteurs d'origine maghrébine (**groupe AF**), tandis que le deuxième regroupe des Français de souche (**groupe EF**, qui fait office de groupe témoin). Si les locuteurs diffèrent en ce qui concerne leurs origines ethniques, ils appartiennent en revanche au même milieu socio-économique ainsi qu'au même groupe de pairs.

Les enregistrements ont été découpés en unités que Fagyal appelle *phrases intonatives*. Celles-ci sont définies à la fois par des critères prosodiques (présence de pauses silences ou de mouvements prosodiques importants) et syntaxiques. Si le locuteur hésite ou produit des énoncés inachevés, les phrases comportant moins de 5 phonèmes sont concaténées avec la phrase alentour la plus courte. La moyenne des phrases ainsi obtenue varie entre 13 et 17 phonèmes.

Le paramètre acoustique pris en compte pour évaluer l'amuïssement est la **durée** des voyelles. En effet, la voyelle amuïe, selon toute logique, posséderait une durée inférieure aux voyelles normales. Fagyal (à paraître : 10-11) élabore ainsi un indice nommé « %V », égal à la somme des durées des voyelles, divisée par la durée totale des énoncés. Normalement, des réductions vocaliques importantes se traduiraient par des valeurs %V basses.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des données sur lesquelles se base l'étude de Fagyal, à savoir les durées, le nombre total de phrases intonatives, d'intervalles vocaliques et consonantiques, les taux d'articulation moyen et les longueurs des phrases, avec les déviations standard pour chaque locuteur. Notons également que le débit est calculé en nombre de phonèmes par seconde, et non pas en nombre de syllabes par seconde, comme c'est le cas dans la présente recherche. Une comparaison concernant les données du débit ne sera donc pas possible.

Loc.	Durée totale (en sec.)	Nombre de phrases intonatives	Nombre de voyelles	Nombre de consonnes	Débit (phonèmes / seconde)		Longueur moyenne des phrases intonatives (intervalles / phrase)	
<b>Groupe AF</b>								
Khatib	27,66	20	136	183	11.53	2.05	16	6
Laith	24.30	17	139	159	12.91	1.86	18	7
Mousa	26.69	23	136	134	10.45	1.35	12	5
Yasin	17.87	15	144	109	14.25	2.33	17	8
Ramey	23.98	17	133	139	11.08	1.77	16	7
<b>Moyennes pour le groupe AF</b>	<b>24.10</b>	<b>18.40</b>	<b>137.60</b>	<b>144.80</b>	<b>12.04</b>	<b>1.87</b>	<b>15.8</b>	<b>6.6</b>
<b>Groupe EF</b>								
Alain	29.44	18	133	137	9.71	2	18	8
Chris	27.92	22	140	140	10.17	1.44	13	5
Jacob	30.64	31	149	151	10.02	1.88	10	5
Octave	25.81	20	144	144	11.24	1.36	14	5
Karl	26.71	24	137	134	10.24	1.39	12	6
<b>Moyennes pour le groupe EF</b>	<b>28.45</b>	<b>22.75</b>	<b>141.5</b>	<b>143</b>	<b>10.29</b>	<b>1.67</b>	<b>13.75</b>	<b>5.75</b>

Figure 19 : Présentation des données de Fagyal (à paraître)

Les résultats de cette étude montrent que, contre toute attente, les locuteurs qui réduisent le plus les voyelles ne sont pas systématiquement ceux qui parlent avec le **débit** le plus rapide (Fagyal à paraître : 23). Rapidité du débit et amuïssement vocalique ne sont donc pas systématiquement liés. Ainsi par exemple, Octave, bien qu'il fasse partie des locuteurs possédant les durées les plus longues pour les voyelles, est l'un de ceux s'exprimant avec le débit le plus rapide (11.24 phonèmes / sec.).

D'après les résultats du test de Mann-Whitney, les voyelles actualisées par les locuteurs français de souche sont significativement plus **longues** (durée moyenne = 778 ms) que celles

que l'on retrouve chez les locuteurs d'origine maghrébine (durée moyenne = 582 ms) (U = 165 32.00 ; p < 0.001 ; bilatéral) 4 (Fagyal à paraître : 23).

Quant à la valeur %V (qui, pour rappel, renvoie au rapport entre la durée vocalique et la durée totale des énoncés, et fournit donc une information sur la durée vocalique), elle est plus élevée au sein du groupe des locuteurs d'origine maghrébine. Le caractère significatif de cette différence n'a cependant pas été prouvé statistiquement (Fagyal à paraître : 21).

Les valeurs de l'écart-type des durées vocaliques concernant les locuteurs d'origine maghrébine sont également plus élevées. Autrement dit, les durées vocaliques varient selon une plus grande amplitude chez ces derniers (Fagyal à paraître : 25).

Un examen de la **structure syllabique** chez les locuteurs des deux groupes montre que celle-ci ne varie pas de façon importante. Par conséquent, la réduction des voyelles n'a pas entraîné de différenciation profonde des structures syllabiques entre les deux groupes. Comme attendu en français, les syllabes de type « CV » sont les plus nombreuses (61%) dans les deux groupes de lecteurs. Le deuxième type de schéma le plus fréquent dans les deux groupes est « CVC » (14%). Si ce n'est l'expression que représente la coda complexe « CVCC » (attestée uniquement dans la syllabe /jabl/ du mot « incroyable » chez deux lecteurs français de souche), les autres types de syllabes possèdent des pourcentages identiques : V (10%), CCV (8%) et CCVC (4%) (Fagyal à paraître : 28).

La réduction vocalique se produit généralement chez les locuteurs francophones en fin de mots et pour des voyelles fermées, alors que chez que les locuteurs issus de l'immigration, ce phénomène peut se produire à la fois pour des voyelles **fermées** (/dis/ dans *disparu* ; « Il est **disparu** sans laisser de trace<sup>55</sup> ») et **ouvertes** (/kOl/ dans *école* ; « Il n'est jamais arrivé à l'**école** » ), ainsi que à l'**initiale** (/dis/ dans *disparu*) et à la **finale** du mot (/ny/ dans *devenu* : « ce qu'il est **devenu** ») (Fagyal à paraître : 33-34).

Fagyal observe donc un ensemble de différences entre les deux groupes, mais qui ne s'avèrent pas toutes significatives d'un point de vue statistique. Cependant, elle insiste sur le fait que

---

<sup>55</sup> Dans les exemples qui suivent, les syllabes frappées par une réduction vocalique sont écrites en caractères gras.



des différences minimales peuvent malgré tout être annonciatrices de changements à venir pour l'ensemble de la langue (d'après Labov 2000 : 246 ; cité par Fagyal à paraître : 40).

En outre, la réduction vocalique opérée par les locuteurs d'origine maghrébine est susceptible de se produire dans des positions métriques fortes, c'est-à-dire qui sont habituellement porteuses de l'accent de groupe en français standard. Non seulement les syllabes inaccentuées situées en début de mot, mais également les syllabes prosodiquement fortes et situées en fin de mot sont susceptibles de faire l'objet d'une réduction, contribuant de cette manière à rendre la syllabe pénultième saillante. Le phénomène d'amuïssement vocalique serait donc intrinsèquement lié à l'apparition d'un schéma prosodique typique de la banlieue parisienne, caractérisé par l'accentuation de la voyelle pénultième et également étudié par Fagyal (2003b, 2003c) ainsi que par Stewart & Fagyal (2005). Dans les exemples suivants extraits du corpus de Fagyal 2003c, ce sont effectivement les syllabes pénultièmes, écrites en caractères gras, qui portent l'accent de groupe : « c'est **Zidane** », « j'vois une **voiture** », « c'est une étoile **de mer** ».

#### **2.4. Description des voyelles amuïes chez les jeunes Bruxelloises issues de l'immigration maghrébine**

La description des voyelles amuïes débute par une analyse des caractéristiques acoustiques de ces voyelles, à savoir leur structure formantique et leur durée. Ces deux aspects ont été utilisés, parallèlement à la simple perception auditive, comme critères pour détecter les voyelles amuïes. Les tests effectués ci-dessous permettront de déterminer si ces indices acoustiques exploités lors de l'étiquetage manuel des données correspondent effectivement à des différences statistiquement significatives.

J'aborderai ensuite la question des facteurs linguistiques susceptibles de favoriser l'apparition des voyelles amuïes. En effet, une variante marquée dont l'apparition s'explique partiellement par l'influence de facteurs linguistiques possède un « poids » moindre, en termes de signification sociale, par rapport à une variante qui n'est favorisée par la présence d'aucun facteur linguistique. L'objectif est à terme d'élaborer une pondération de la signification sociale attachée aux variantes (voir chapitre 7).

## 2.4.1. Caractéristiques acoustiques des voyelles amuïes

### 2.4.1.1. Structure formantique des voyelles amuïes

Nous allons comparer ici la structure formantique d'une voyelle amuïe avec celle d'une voyelle non amuïe. Les deux extraits concernent la même locutrice (Nejma) et sont issus du même enregistrement (csjEB05122006ec2E\_2eloc). Comme cela est visible sur la première capture d'écran reproduite ci-dessous, la structure formantique de la voyelle amuïe est fortement atténuée (extrait : *parce que je mettais toujours tout le temps des petites jupes avec des petites chemisettes*). Cependant, malgré cette disparition de la structure formantique, la voyelle amuïe conserve une certaine durée (70 ms), comme en témoigne l'espace qu'elle occupe sur le spectrogramme.

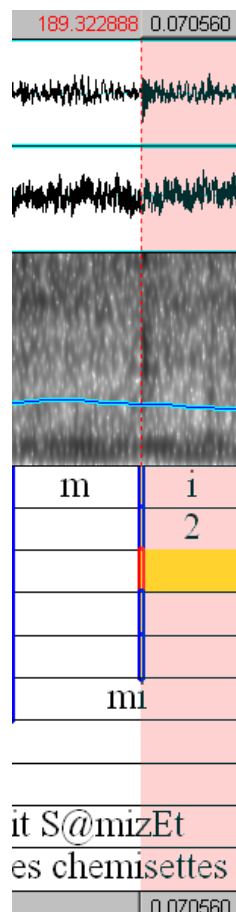


Figure 20 : Structure formantique d'une voyelle amuïe

Dans la deuxième capture d'écran (extrait : « on a toujours grandi comme ça toujours grand*di* comme ça »), nous voyons que la structure formantique de la voyelle non amuïe reste bien

visible (voir les deux zones entourées) et possède une durée plus longue que la variante amuïe (119 ms).

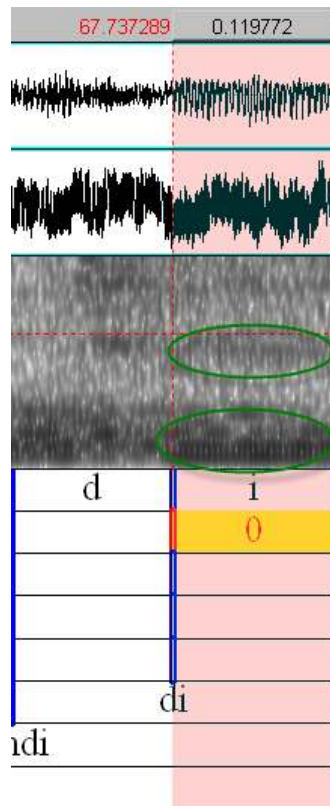


Figure 21 : Structure formantique d'une voyelle non amuïe

En guise de comparaison, voici un spectrogramme issu cette fois des données de Fagyal (à paraître). Nous voyons que, cette fois, la voyelle amuïe a totalement disparu et n'est plus du tout visible sur le spectrogramme.

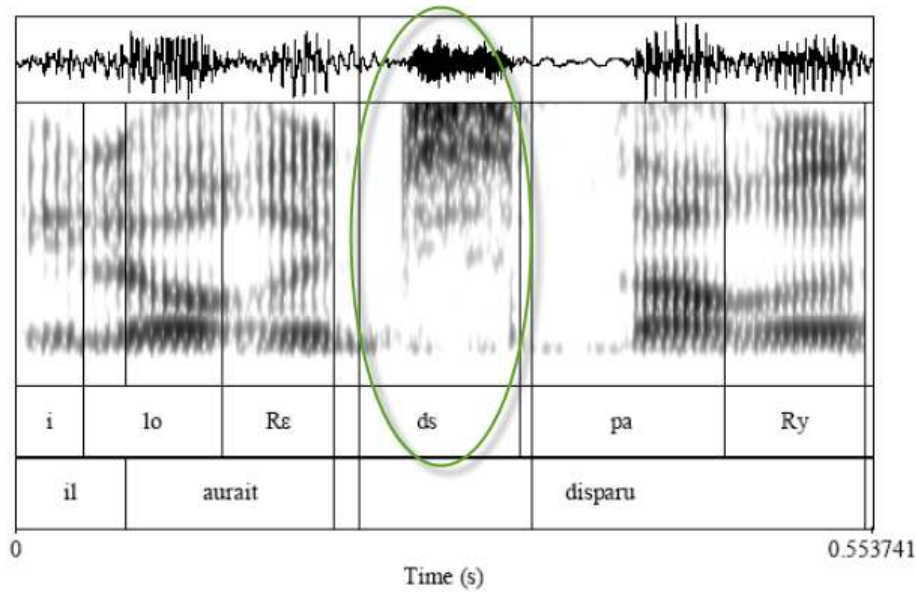


Figure 22 : Spectrogramme d'une voyelle amuïe chez Fagyal (à paraître)

#### 2.4.1.2. Durée des voyelles amuïes

Si l'on en croit la visualisation des données sur les deux spectrogrammes reproduits ci-dessous, on voit que les voyelles amuïes conservent malgré tout une certaine durée, même réduite.

	Nombre d'items dans le corpus	Durée moyenne de la voyelle	Écart-type
Voyelles non amuïes	7806	100 ms	91 ms
Voyelles amuïes	1979	41 ms	23 ms

Figure 23 : Comparaison des durées entre les voyelles amuïes et celles des voyelles non amuïes

Les valeurs reproduites dans le tableau ci-dessus indiquent que la durée moyenne des voyelles amuïes est plus de deux fois inférieure à la durée moyenne des voyelles non amuïes (41 ms contre 100 ms). En outre, l'écart-type des voyelles amuïes est également beaucoup moins important : 23 ms contre 91 ms pour les voyelles non amuïes, ce qui nous donne un rapport de l'écart-type à la moyenne de 0.91 pour les voyelles non amuïes et de 0.56 pour les voyelles amuïes.

Il est donc maintenant établi que les voyelles notées comme amuïes ont une durée moindre que les voyelles non amuïes. Ce critère était d'ailleurs à la base de l'étiquetage concernant le caractère marqué vs non marqué des variantes du corpus. Reste maintenant à savoir si cette

différence de durée est statistiquement significative. Étant donné l'existence de cette hypothèse de départ, le test à effectuer sera de type unilatéral. La durée moyenne des voyelles amuïes va donc être comparée à la durée moyenne des voyelles non amuïes, afin de déterminer s'il existe une différence significative entre les deux. Le test employé pour effectuer la comparaison entre les moyennes des deux sous-groupes sera le test de Mann-Whitney.

Pour le sous-groupe des voyelles non amuïes, la durée moyenne est de 100.58 ms, avec un écart-type de 91.23 ms, tandis que pour le sous-groupe des voyelles amuïes, la durée moyenne de la voyelle est de 41.61 ms, avec un écart-type de 23.96 ms. La durée moyenne des phonèmes est donc plus basse pour le groupe des voyelles amuïes.

Les moyennes des rangs des deux sous-groupes sont très différentes (respectivement 5593.74 pour le sous-groupe des voyelles non amuïes et 2129.01 pour le sous-groupe des voyelles amuïes), ce qui semble indiquer une différence entre les durées des voyelles au sein de ces deux sous-groupes. Les résultats du test s'avèrent en effet très significatifs ( $U = 2\,254\,098.5$  ;  $p < 0.001$  ; unilatéral). Les **voyelles amuïes** possèdent donc une **durée beaucoup plus brève** que celles qui ne subissent aucun amuïssement. De plus, comme l'indique la valeur moindre de leur écart-type, la variation de leur durée est également moins importante. Ces résultats contribuent donc à valider l'annotation auditive.

#### 2.4.2. Facteurs linguistiques susceptibles de favoriser l'amuïssement vocalique

Les facteurs linguistiques dont l'influence sur l'apparition de voyelles amuïes va être testée sont les suivants :

- (i) La nature de la voyelle ;
- (ii) L'environnement phonétique, c'est-à-dire :
  - a. Le phonème qui précède la voyelle ;
  - b. Le phonème qui suit la voyelle ;
  - c. La présence de consonnes nasales ou liquides ou d'un contexte de type C\_C lorsque les consonnes sont identiques ou proches ;
  - d. La position entre deux occlusives ;
  - e. La structure syllabique ;
- (iii) L'absence de l'accent ;

- (iv) Le degré de formalité du contexte.

Quant au **débit**, il fait ci-dessous l'objet d'une section à part entière (section 4.5.). L'idée est que, si l'amuïssement est très prédictible, il sera moins saillant.

### 2.4.2.1. Influence de la voyelle

Les résultats du test de chi carré montrent que l'amuïssement vocalique varie significativement en fonction du type de la voyelle ( $\chi^2 = 676,5$  ;  $df = 10$  ;  $p < 0.001$ ). Conformément à ce que constate Adda-Decker *et al.* (2005 : 132) et Fagyal (à paraître), les amuïssements sont très significativement plus nombreux pour les voyelles fermées, à savoir /i/ (Z= 13.2 ;  $p < 0.001$ ) (ex : *faut dire la vérité*), /y/ (Z= 10.8 ;  $p < 0.001$ ) (ex : *je suis sûre* que) et /u/ (Z= 8.7 ;  $p < 0.001$ ) (ex : *pas à côté du mouchoir*). La force de ce lien semble moyenne<sup>56</sup> (V de Cramer = 0.26 ;  $p < 0.001$ ).

			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Phonème	2	Nombre de données observées	319 (4,1%)	21 (1,1%)	340
		Nombre de données attendues	271,2	68,8	340,0
9	g	Nombre de données observées	406 (5,2%)	37 (1,9%)	443
		Nombre de données attendues	353,4	89,6	443,0
@	E	Nombre de données observées	347 (4,4%)	98 (5,0%)	445
		Nombre de données attendues	355,0	90,0	445,0
O	a	Nombre de données observées	1209 (15,5%)	271 (13,7%)	1480
		Nombre de données attendues	1180,7	299,3	1480,0
e	i	Nombre de données observées	270 (3,5%)	76 (3,8%)	346
		Nombre de données attendues	276,0	70,0	346,0
u	o	Nombre de données observées	2575 (33,0%)	367 (18,5%)	2942
		Nombre de données attendues	2347,0	595,0	2942,0
y	u	Nombre de données observées	905 (11,6%)	251 (12,7%)	1156
		Nombre de données attendues	922,2	233,8	1156,0
y	o	Nombre de données observées	698 (8,9%)	427 (21,6%)	1125
		Nombre de données attendues	897,5	227,5	1125,0
y	u	Nombre de données observées	609 (7,8%)	93 (4,7%)	702
		Nombre de données attendues	560,0	142,0	702,0
y	y	Nombre de données observées	258 (3,3%)	166 (8,4%)	424
		Nombre de données attendues	338,2	85,8	424,0
y	y	Nombre de données observées	210 (2,7%)	172 (8,7%)	382
		Nombre de données attendues	304,7	77,3	382,0

<sup>56</sup> Lorsque la valeur du V de Cramer est inférieure à 0.1, je parlerai de lien possédant une force **très faible**. Si cette valeur est égale à 0.1, la force du lien est dite **assez faible**. Quant aux valeurs supérieures à 0.2, leur force est qualifiée de **moyenne**.

Total	Nombre de données observées	7806 (100%)	1979 (100,0%)	9785
	Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

### 2.4.2.2. Influence de l'environnement phonétique

Dans cette section, je cherche à savoir si l'environnement phonétique, limité ici au phonème qui suit et à celui qui précède la voyelle, exerce une influence sur l'amuïssement de la voyelle.

Les deux premiers tests réalisés (sections 4.2.4.2.2.1. et 4.2.4.2.2.2.) engloberont l'ensemble des phonèmes. Afin de ne pas travailler avec un nombre trop élevé<sup>57</sup> de sous-groupes de phonèmes (par exemple autant de groupes que de phonèmes), les consonnes vont être regroupées en fonction de leur *mode articulaire*. D'après les pré-tests réalisés, c'est en effet ce critère qui apparaît comme le plus pertinent. Quant aux voyelles et aux semi-voyelles, elles constituent deux classes à part entière. J'ai également défini un environnement *pause*, pour les voyelles précédées ou suivies d'une pause. Les sous-catégories retenues pour définir l'environnement d'une voyelle sont donc les suivantes :

- (i) les voyelles (/i/, /e/, /ɛ/, /a/, /ø/, /œ/, /y/, /u/, /o/, /ɔ/, /ə/, /ɛ~/, /a~/, /o~/, /œ~/) ;
- (ii) les semi-voyelles (/j/, /w/, /ɥ/);
- (iii) les occlusives (/p/, /t/, /b/, /d/);
- (iv) les constrictives (/f/, /s/, /ʃ/, /v/, /z/, /ʒ/, /ʁ/);
- (v) les nasales (/m/, /n/, /ɲ/, /ɳ/);
- (vi) les liquides (/l/);
- (vii) les pauses.

Ensuite, je testerai l'influence d'environnements phonétiques bien précis, c'est-à-dire comprenant (i) au moins une consonne liquide et / ou une consonne nasale (section 4.2.4.2.2.3.) ou (ii) constitué d'une même consonne avant et après la voyelle (section 4.2.4.2.2.4.).

<sup>57</sup> Rappelons en effet que le test chi carré demande un nombre d'éléments attendus de minimum 5 items par sous-groupe, sans quoi la puissance du test diminue. Par conséquent, plus on multiplie le nombre de sous-groupes, plus il y a de chances pour que ce nombre minimal d'éléments attendus ne soit pas atteint.

#### 2.4.2.2.1. Influence du phonème qui précède la voyelle

Le test chi carré effectué montre que la sous-catégorie du phonème qui précède la voyelle (telle que définie ci-dessus) est fortement liée à l'apparition des voyelles amuïes ( $\chi^2 = 89.13$  ;  $df = 6$  ;  $p < 0.001$ ). Les voyelles amuïes sont significativement moins nombreuses après une voyelle ( $Z = -2.9^{58}$ ), une consonne nasale ( $Z = -4.1$ ), une consonne liquide ( $Z = -2.9$ ) ou une pause ( $Z = -3.7$ ). En revanche, elles sont plus nombreuses **après une occlusive** ( $Z = 3.9$ ) (ex : *c'est impossible*), une **constrictive** ( $Z = 2.3$ ) (ex : *à la mosquée*) ou une **semi-voyelle** ( $Z = 2$ ) (ex : *à peu près soixante et un*). Ce lien possède néanmoins une force assez faible ( $V$  de Cramer = 0.1 ;  $p < 0.001$ ).

---

<sup>58</sup> Seuls les résidus standardisés significatifs (c'est-à-dire dont la p-valeur est inférieure à 0.05) sont mentionnés.



			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Mode articuloire du phonème précédent	Voyelles	Nombre de données observées	827 (10,6%)	158 (8,0%)	985
		Nombre de données attendues	785,6	199,4	985,0
	Occlusives	Nombre de données observées	2040 (26,2%)	631 (31,9%)	2671
		Nombre de données attendues	2130,2	540,8	2671,0
	Constrictives	Nombre de données observées	2285 (29,3%)	649 (32,8%)	2934
		Nombre de données attendues	2340,0	594,0	2934,0
	Nasales	Nombre de données observées	1026 (13,2%)	181 (9,2%)	1207
		Nombre de données attendues	962,6	244,4	1207,0
	Liquides	Nombre de données observées	658 (8,4%)	121 (6,1%)	779
		Nombre de données attendues	621,3	157,7	779,0
	Semi-voyelles	Nombre de données observées	667 (8,6%)	202 (10,2%)	869
		Nombre de données attendues	693,1	175,9	869,0
	Pauses	Nombre de données observées	289 (3,7%)	36 (1,8%)	325
		Nombre de données attendues	259,2	65,8	325,0
	Total	Nombre de données observées	7792 (100,0%)	1978 (100,0%)	9770
		Nombre de données attendues	7792,0	1978,0	9770,0

#### 2.4.2.2.2. Influence du phonème qui suit la voyelle

Comme le montrent les résultats du test chi carré ( $\chi^2 = 143.6$  ;  $df = 6$  ;  $p < 0.001$ ), il existe un lien très significatif entre la sous-catégorie du phonème qui précède la voyelle (telle que définie ci-dessus) et le caractère amuï ou non amuï de celle-ci. Les voyelles amuïes sont plus rares devant une voyelle ( $Z = -4.6$ ), une consonne nasale ( $Z = -4.2$ ) et une pause ( $Z = -5.6$ ). Par contre, elles sont plus fréquentes **devant une occlusive** ( $Z = 3.2$ ) (ex : *Alger c'est beaucoup*

*européen en fait*) ou devant une **constrictive** ( $Z= 5.7$ ) (ex : *il est difficile*). Cependant, bien qu'il soit significatif, ce lien possède une force assez faible ( $V$  de Cramer = 0.12 ;  $p < 0.001$ ).

			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Mode articuloire du phonème suivant	Voyelles	Nombre de données observées	773 (9,9%)	119 (6,0%)	892
		Nombre de données attendues	711,4	180,6	892,0
	Occlusives	Nombre de données observées	2051 (26,3%)	613 (31,0%)	2664
		Nombre de données attendues	2124,5	539,5	2664,0
	Constrictives	Nombre de données observées	2435 (31,3%)	801 (40,5%)	3236
		Nombre de données attendues	2580,6	655,4	3236,0
	Nasales	Nombre de données observées	1039 (13,3%)	182 (9,2%)	1221
		Nombre de données attendues	973,7	247,3	1221,0
	Liquides	Nombre de données observées	616 (7,9%)	134 (6,8%)	750
		Nombre de données attendues	598,1	151,9	750,0
	Semi-voyelles	Nombre de données observées	120 (1,5%)	30 (1,5%)	150
		Nombre de données attendues	119,6	30,4	150,0
	Pauses	Nombre de données observées	751 (9,6%)	98 (5,0%)	849
		Nombre de données attendues	677,1	171,9	849,0
	Total	Nombre de données observées	7785 (100,0%)	1977 (100,0%)	9762
		Nombre de données attendues	7785,0	1977,0	9762,0

### 2.4.2.2.3. Influence d'une consonne nasale ou d'une consonne liquide

Une première série de tests d'indépendance a été réalisée sur des catégories exhaustives (c'est-à-dire englobant tous les types d'environnements phonétiques possibles). Les tests suivants se focalisent maintenant sur certains environnements phonétiques précis, à savoir (i) ceux comprenant une consonne liquide ou une consonne nasale et (ii) ceux constitués du même phonème avant et après la voyelle.

Adda-Decker *et al.* (2005 : 132) mentionnent que l'amuissement vocalique est plus fréquent lorsque la voyelle est précédée ou suivie par une **consonne liquide** (ex : *expliquer, foulard*) ou par une **consonne nasale** (ex : *madame, uniforme*). Les voyelles sont donc ici réparties en deux catégories, selon qu'elles sont (i) précédées ou suivies par une consonne liquide ou une consonne nasale ou (ii) qu'elles ne sont ni précédées ni suivies par une consonne de ce type. Les résultats du test s'avèrent significatifs ( $\chi^2 = 51.6$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.001$ ).

Cependant, ces résultats sont contraires à l'hypothèse de départ : en effet, les voyelles amuies sont, de façon très significative, **plus nombreuses dans les contextes qui ne comportent pas de consonne nasale ou liquide** ( $Z = 2.6$ ) et moins nombreuses dans ceux qui en comportent ( $Z = -5.1$ ). La force de ce lien semble cependant assez faible ( $V$  de Cramer = 0.07 ;  $p < 0.001$ ).

On aboutit exactement aux mêmes conclusions en travaillant avec trois catégories<sup>59</sup>, c'est-à-dire en séparant les liquides des nasales. On distingue alors trois types d'environnements phonétiques : (i) celui dans lequel la voyelle est suivie ou précédée par une consonne liquide, (ii) celui dans lequel la voyelle est précédée ou suivie par une consonne nasale, (iii) les environnements n'impliquant ni une consonne liquide, ni une consonne nasale.

---

<sup>59</sup> Les résultats du test sont alors très significatifs ( $\chi^2 = 53.98$  ;  $df = 8$  ;  $p < 0.001$ ), avec des voyelles amuies apparaissant de façon significativement plus fréquente ( $Z = 3.9$ ) dans les environnements qui ne comportent ni consonne liquide ni consonne nasale. Cependant, la force du lien unissant l'apparition des voyelles amuies à cet environnement phonétique précis est faible ( $V$  de Cramer = 0.07 ;  $p < 0.001$ ).

			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Détection si le phonème qui précède / qui suit est une consonne liquide ou une consonne nasale	Pas de consonne liquide ou nasale	Nombre de données observées	4827 (61,8%)	1396 (70,5%)	6223
		Nombre de données attendues	4964,4	1258,6	6223,0
	Voyelle précédée ou suivie d'une consonne liquide ou nasale	Nombre de données observées	2979 (38,2%)	583 (29,5%)	3562
		Nombre de données attendues	2841,6	720,4	3562,0
	Total	Nombre de données observées	7806 (100,0%)	1979 (100,0%)	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

#### 2.4.2.2.4. Voyelle située entre 2 consonnes identiques

Toujours selon Adda-Decker *et al.* (2005 : 132), les amuïssements vocaliques sont plus fréquents lorsque la voyelle est entourée de 2 consonnes identiques (ex : *des difficultés ; même ; ça va jamais marcher*). Pour réaliser le test suivant, deux catégories de voyelles vont donc être distinguées : (i) celles qui sont entourées de deux consonnes identiques et (ii) celles qui ne le sont pas. Il s'agit de voir si les voyelles amuïes sont significativement plus nombreuses dans le premier groupe. Mais ce test ne débouche sur aucun résultat significatif ( $p > 0.05$ ).

			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Détection si la voyelle est entourée ou non de deux consonnes identiques	N'est pas entourée par 2 consonnes identiques	Nombre de données observées	7443 (95,3%)	1889 (95,5%)	9332
		Nombre de données attendues	7444,6	1887,4	9332,0
	Est entourée par 2 consonnes identiques	Nombre de données observées	363 (4,7%)	90 (4,5%)	453
		Nombre de données attendues	361,4	91,6	453,0
	Total	Nombre de données observées	7806 (100,0%)	1979 (100,0%)	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

### 2.4.2.2.5. Influence de la structure syllabique

Selon Adda-Decker *et al.* (2005 : 127), les voyelles amuïes seraient plus nombreuses en syllabe ouverte. Le test chi carré effectué ci-dessous distinguera donc (i) les voyelles en syllabe fermée et (ii) les voyelles en syllabe ouverte. Les résultats du test s'avèrent très significatifs ( $\chi^2 = 18.57$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.001$ ), mais ils vont à l'encontre de l'hypothèse d'Adda-Decker *et al.* 2005. Ils mettent en effet en évidence que les voyelles amuïes sont significativement **plus nombreuses dans les syllabes fermées** ( $Z = 3.4$ ) (ex : *les tailles basses ; on habite surtout pas à Molen ; il faut pas qu'on donne plus*). Cependant, la force de ce lien semble très faible ( $V$  de Cramer = 0.04 ;  $p < 0.001$ ).

			Amuïssement vocalique		
			Voyelles standard	Voyelles amuïes	Total
Structure syllabique	Syllabes ouvertes	Nombre de données observées	6329 (80,2%)	1562 (19,8%)	7891
		Nombre de données attendues	6260,3	1630,7	7891,0
	Syllabes fermées	Nombre de données observées	1464 (75,8%)	468 (24,2%)	1932
		Nombre de données attendues	1532,7	399,3	1932,0
	Total	Nombre de données observées	7793 (79,3%)	2030 (20,7%)	9823
		Nombre de données attendues	7793,0	2030,0	9823,0

### 2.4.2.3. Influence de l'accent

Comme cela a été évoqué ci-dessus (voir sections 4.1.6.1. et 4.1.6.2.), la question d'une éventuelle influence de l'accent est traitée de deux manières distinctes, à savoir (i) par rapport à la position de la syllabe dans l'unité intonative (dans la mesure où cette position permet d'identifier les syllabes accentuables) et (ii) grâce à la détection de syllabes proéminentes (dans le cadre d'un modèle accentuel donné, et selon leur position, les syllabes proéminentes forment une syllabe accentuée primaire - accent final - ou secondaire - accent initial ou non final ; d'après Lacheret-Dujour & Beaugendre 1999).

Cependant, dans cette section consacrée à l'amuïssement vocalique, je travaillerai uniquement à partir de la position de la syllabe au sein de l'unité intonative. En effet, dans la mesure où les voyelles amuïes sont définies notamment comme des voyelles possédant une durée

beaucoup plus courte que les voyelles non amuïes ainsi qu'une structure formantique réduite voire inexistante, il semble peu pertinent de réaliser une détection de proéminence sur de telles voyelles.

#### 2.4.2.3.1. Position de la syllabe dans l'unité intonative

Pour rappel, la variable *possyll* est relative à la position de la syllabe au sein du groupe intonatif. Cette valeur est décroissante. Autrement dit, la valeur 1 correspond à la dernière syllabe du groupe, la valeur 2 à l'avant-dernière syllabe et ainsi de suite. Il s'agit donc d'une variable de type *ordinal* (c'est-à-dire dont les valeurs ont une signification en terme de classement).

L'hypothèse de départ est que les amuïssesments sont plus fréquents en début d'unité intonative qu'à la fin de celle-ci, étant donné que c'est la dernière syllabe de l'unité intonative qui porte l'accent en français standard (et la syllabe pénultième dans certains dialectes). Vu l'existence de cette hypothèse préalable, le test employé, en l'occurrence le test de Mann-Whitney (qui permet de comparer une valeur métrique entre deux sous-groupes, afin de déterminer si celle-ci diffère de façon significative), est de type unilatéral. En outre, étant donné que les données investiguées ne sont pas régies par une distribution normale, le test devait être de type non paramétrique.

Il apparaît que les voyelles amuïes sont significativement plus nombreuses **en début d'unité intonative** ( $U = 6\,563\,891.5$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.001$ ). Les moyennes des rangs sont d'ailleurs plus élevées pour les voyelles amuïes (5480.23) que pour les voyelles qui ne subissent aucune réduction (4744.77), les valeurs élevées des rangs renvoyant à la position en début d'unité intonative.

Une deuxième solution est de répartir les syllabes en trois sous-groupes, selon qu'elles sont (i) les dernières de l'unité intonative, (ii) les avant-dernières ou (iii) qu'elles occupent une autre position. Le test chi carré débouche sur des résultats très significatifs ( $\chi^2 = 139.2$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). Les voyelles amuïes sont donc **beaucoup moins nombreuses en syllabe finale** ( $Z = -8.8$ ) **ainsi qu'en syllabe pénultième** ( $Z = -2.1$ ), c'est-à-dire les deux positions susceptibles de recevoir un accent de groupe. Elles sont en revanche plus nombreuses dans les autres

positions ( $Z= 5.4$ ). Il semblait en effet peu vraisemblable qu'une syllabe soit à la fois amuïe et porteuse de l'accent, étant donné que la présence de l'accent suppose un renforcement de la syllabe.

Cependant, la force de cette interdépendance semble être assez faible ( $V$  de Cramer = 0.12 ;  $p < 0.001$ ).

			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Position de la syllabe au sein de l'unité intonative	Autre syllabe	Nombre de données observées	5109 (65,4%)	1542 (77,9%)	6651
		Nombre de données attendues	5305,8	1345,2	6651,0
	Dernière syllabe	Nombre de données observées	1451 (18,6%)	168 (8,5%)	1619
		Nombre de données attendues	1291,6	327,4	1619,0
	Syllabe pénultième	Nombre de données observées	1246 (82,2%)	269 (17,8%)	1515
		Nombre de données attendues	1208,6	306,4	1515,0
	Total	Nombre de données observées	7806 (100,0%)	1979 (100,0%)	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

#### 2.4.2.4. Degré de formalité du contexte

L'hypothèse de départ est que les variantes marquées, quelles qu'elles soient, seraient plus fréquentes en contexte informel, tandis qu'en contexte formel, les locutrices s'efforceraient plutôt de tendre vers le standard.

Étant donné le nombre très restreint de données en contexte formel que comporte la présente analyse, il est clair que les résultats exposés ici ont pour objectif essentiel de décrire les pratiques des deux informatrices concernées. Ils ne pourraient être généralisés que moyennant l'apport de données complémentaires émanant d'un plus grand nombre de locuteurs.

Le test effectué ici consiste en une recherche d'interdépendance entre deux variables nominales, à savoir (i) le caractère amuï ou non amuï de la voyelle et (ii) le degré de formalité

de la situation (qui peut être formelle ou informelle). C'est pourquoi le test employé sera un chi carré.

La présente recherche ne dispose de données en contexte formel que pour deux informatrices (Ikram1 et Aïcha). Afin de limiter les biais qui seraient dus à la variation individuelle des locutrices, les tests d'indépendance sont effectués séparément pour chacune des deux locutrices, avant de réaliser une synthèse des résultats.

#### 2.4.2.4.1. Première locutrice (Aïcha)

Les résultats du test chi carré ne sont pas significatifs ( $p > 0.05$ ). L'usage qu'Aïcha effectue des voyelles amuïes ne semble pas varier en fonction du contexte. Les résultats effectifs sont en effet très proches des résultats attendus.

			Amuïssement vocalique		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Degré de formalité du contexte	Contexte informel	Nombre de données observées	2073 (98,5%)	540 (99,1%)	2613
		Nombre de données attendues	2075,4	537,6	2613,0
	Contexte formel	Nombre de données observées	31 (1,5%)	5 (0,9%)	36
		Nombre de données attendues	28,6	7,4	36,0
	Total	Nombre de données observées	2104 (100,0%)	545 (100,0%)	2649
		Nombre de données attendues	2104,0	545,0	2649,0

#### 2.4.2.4.2. Deuxième locutrice (Ikram1)

Les résultats du test chi carré sont significatifs ( $\chi^2 = 6.06$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.05$ ). Cependant, cet effet n'est pas attribuable à une cellule du tableau en particulier, comme l'indiquent les résidus standardisés qui sont tous inférieurs à +/- 1.96. Ce lien possède une force relativement faible (V de Cramer = 0.08 ;  $p < 0.05$ ).



			Amuïssement vocalique		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Degré de formalité du contexte	Contexte informel	Nombre de données observées	473 (67,8%)	139 (77,2%)	612
		Nombre de données attendues	486,5	125,5	612,0
	Contexte formel	Nombre de données observées	225 (32,2%)	41 (22,8%)	266
		Nombre de données attendues	211,5	54,5	266,0
	Total	Nombre de données observées	698 (100,0%)	180 (100,0%)	878
		Nombre de données attendues	698,0	180,0	878,0

### 2.4.3. Synthèse

Il résulte de l'analyse de nos données que les voyelles amuïes se caractérisent par une durée beaucoup plus brève et par une disparition plus ou moins importante de leur structure formantique. Les facteurs linguistiques favorisant l'amuïssement des voyelles sont listés ci-dessous par ordre d'impact décroissant<sup>60</sup> :

- (i) les timbres vocaliques /i/, /u/ et /y/ (V de Cramer = 0,26);
- (ii) la position avant occlusive ou constrictive<sup>61</sup> (V de Cramer = 0,12);
- (iii) la position au sein d'une syllabe autre que la syllabe finale ou la syllabe pénultième (V de Cramer = 0,12);
- (iv) la position au sein d'une syllabe non proéminente (V de Cramer = 0,11) ;
- (v) la position après occlusive, constrictive ou semi-voyelle (V de Cramer = 0,1);
- (vi) la structure syllabique fermée (V de Cramer = 0,04);

Notons que les paramètres concernant (i) le caractère non proéminent de la syllabe ainsi que (ii) la position de la syllabe au sein de l'unité intonative renvoient tous les deux à la **position au sein d'une syllabe non accentuée**.

Ces résultats tendent également à montrer que plus l'environnement est **consonantique**, plus les amuïssements vocaliques sont nombreux, ce qui indiquerait l'existence d'une sorte de

<sup>60</sup> C'est-à-dire en fonction des valeurs du V de Cramer, qui donne une information sur la force de la relation unissant les deux variables catégorielles prises en considération.

<sup>61</sup> Parmi l'ensemble des tests effectués concernant l'influence de l'environnement phonétique de la voyelle, j'ai choisi de conserver uniquement les résultats des tests impliquant l'ensemble des catégories de phonèmes possibles (et non pas une catégorie de sons particulière). En effet, ce sont ces derniers qui mettent en évidence les liens les plus forts entre contexte phonétique et apparition des voyelles amuïes.

« vase communicant » entre vocalisme et consonantisme. Ce constat demanderait à faire l'objet d'investigations supplémentaires, notamment par le biais d'une analyse plus fine des rapports entre *durée vocalique* et *durée consonantique*<sup>62</sup>.

### 3. Les /A/ postérieurs

La deuxième variante phonétique qui va retenir mon attention est le /A/ d'arrière (Armstrong & Jamin 2002 ; Jamin 2005 ; Stewart & Fagyal 2005) ou /A/ postérieurisé.

#### 3.1. État de l'art

Les références présentées ci-dessous concernent d'une part l'ancienne opposition entre les phonèmes /a/ et /ɑ/ en français standard (il s'agit notamment des études phonétiques réalisées par Martinet 1945, Martinet 1970 et Walter 1976) et, d'autre part, l'usage de la variante d'arrière par les jeunes d'origine maghrébine (Jamin 2005).

##### 3.1.1. L'opposition entre les phonèmes /a/ et /ɑ/ en français standard

En français standard, les réalisations [a] d'avant et [ɑ] ont renvoyé à deux phonèmes différenciés en fonction de leur lieu d'articulation (avant vs arrière du palais). Cependant, cette opposition a commencé à disparaître dans les années 60, au profit de la variante antérieure. Les phonèmes /a/ et /ɑ/ tendent donc à devenir aujourd'hui des réalisations allophoniques d'un même phonème. C'est la raison pour laquelle j'emploierai désormais systématiquement la notation avec la majuscule /A/ renvoyant à l'archiphonème, qui permet ainsi d'englober l'ensemble de ses allophones. La notation [a] est employée pour sa part pour faire spécifiquement référence à la variante antérieure, tandis que la notation [ɑ] renvoie à la variante postérieure.

En réalité, la variation du phonème /A/ est un phénomène très ancien en français. La première référence à une différence dans la qualité vocalique remonte au 18<sup>e</sup> siècle, dans le travail de Boindin (1709 : 3-4). Auparavant, les mentions concernant le phonème /A/ faisaient état de variations concernant la durée du phonème. Selon Walter (1976 : 47), différents éléments

---

<sup>62</sup> Une analyse semi-automatique de ces paramètres pourrait être réalisée grâce au logiciel *ProsoProm* mis au point par Jean-Philippe Goldman (Goldman *et al.* 2007).

historiques indiqueraient que cette différence de longueur était généralement accompagnée par une différence de qualité vocalique. La variation de durée du phonème serait apparue au cours des 12<sup>e</sup> ou 13<sup>e</sup> siècles (Walter 1976 : 44).

En outre, selon Jamin (2005 : 197), ces variations du phonème /A/ se sont rapidement accompagnées d'un marquage sociolinguistique, et cela dès le 16<sup>e</sup> siècle. Cependant, c'est alors plutôt de la confusion entre d'une part /a/ et d'autre part /ɛ/ et /e/ dont il est question, plutôt que de l'opposition entre /a/ et /ɑ/. Au départ, les réalisations du phonème /A/ sous une forme [e] ou [ɛ] étaient caractéristiques des classes parisiennes élevées (ex : [mɛvi] au lieu de /maʁi/ pour « mari », [pɛvi] au lieu de /paʁi/, pour « Paris ». D'après Tory (1529, cité par Mettas 1979 : 92), désireuses de se distinguer des classes populaires, qui avaient pour leur part tendance à prononcer [a] pour [ɛ] (Mettas 1979 : 92).

Au 17<sup>e</sup> siècle, les réalisations sous les formes [ɛ] ou [e] du phonème /A/ semblent être adoptées par les classes sociales intermédiaires de la société parisienne. Ce n'est qu'au 19<sup>e</sup> siècle ainsi qu'au début du 20<sup>e</sup> siècle que cet usage s'est répandu aux classes populaires parisiennes et a ainsi acquis une connotation sociale négative, en étant d'abord jugée exagérée, avant d'être qualifiée de vulgaire (Jamin 2005 : 198 ; Walter 1976 : 55).

Quant à l'opposition entre /a/ et /ɑ/, elle est marquée dès le 19<sup>e</sup> siècle et même alors renforcée par une différenciation des timbres entre les deux voyelles (/a/ tendant vers le [ɛ] et /ɑ/ tendant vers le [ɔ]). De plus, l'opposition entre la variante d'avant et la variante d'arrière se doublait également d'une différenciation au niveau de la durée, la réalisation d'arrière étant plus longue que celle d'avant (Léon 1966 : 62 ; Jamin 2005 : 191).

Cependant, cette opposition entre la variante d'avant et la variante d'arrière disparaît progressivement dans le courant du 20<sup>e</sup> siècle. Si elle est encore bien attestée dans l'étude quantitative de Martinet (1945), divers travaux ultérieurs (Reichstein 1960, Deyhime 1967, Martinet 1970 ; cités par Jamin 2005) montrent le déclin progressif de cette distinction /a/~ɑ/, au profit de la variante d'avant. La disparition de l'opposition phonémique entre /a/~ɑ/ est donc un phénomène relativement récent, qui remonte à peu près aux années soixante (Leron 1980 : 12 ; Jamin 2005 : 191).

Walter (1976) explique cette évolution par l'accroissement des contacts entre les Parisiens (qui réalisaient l'opposition /a/~ /ɑ/) et les provinciaux (qui ne la réalisaient pas). Celui-ci aurait abouti à une adaptation des usages, défavorable au maintien de l'opposition. La disparition du /ɑ/ d'arrière aurait également pour cause les connotations négatives acquises par cette variante, à cause de son association avec les classes inférieures et les locuteurs masculins. L'actualisation de la variante d'arrière est donc extrêmement rare (elle ne concernerait plus qu'un nombre très réduit de paires de mots telles que *patte* vs *pâte* ; *halle* vs *hâle* ; *Anne* vs *âne* ; *malle* vs *mâle*) et est contrainte par des facteurs linguistiques (Jamin 2005 : 191).

### **3.1.2. L'emploi du [ɑ] d'arrière comme variante spécifique aux jeunes d'origine maghrébine**

La disparition de l'opposition /a/ vs /ɑ/ en français standard est donc constatée et décrite par de nombreux auteurs, et cela dès les années 60. En dépit de ce déclin au sein de la variété légitime, Jamin (2005) remarque que la variante d'arrière [ɑ] connaît un regain de succès après d'un sous-groupe particulier, à savoir les adolescents de sexe masculin issus de l'immigration, dans des contextes où son emploi n'est pas nécessairement contraint par des facteurs linguistiques réputés favoriser l'apparition de cette variable. De tels emplois sont donc dès lors *marqués* socialement et constituent une spécificité du langage de ces jeunes.

Notons que, contrairement aux informateurs de Jamin (2005), l'entièreté des locuteurs sur lesquels repose cette analyse sont des filles. Il sera donc intéressant de voir si les traits observés recourent ceux mis en évidence dans les pratiques de locuteurs masculins ou, au contraire, se distancient de ceux-ci.

Walter (1976 : 59) et Peretz (1977 : 412 ; cité par Jamin 2005) mentionnent une variation importante des phonèmes /a/ et /ɑ/. Ainsi, Peretz en distingue jusqu'à treize variantes. Jamin (2005) s'en tient pour sa part à une distinction entre les *réalisations d'avant* vs les *réalisations d'arrière*, mais sans aller plus loin dans l'examen des différentes sous-variantes de l'une et l'autre de ces réalisations, ce qui lui permet de réaliser une analyse sur une base purement auditive. Une analyse plus précise, telle que celle conduite par Mettas (1979) et Peretz (1977), requerrait en effet des moyens expérimentaux plus poussés.

La deuxième raison expliquant le choix de cette seule opposition *avant vs arrière* est qu'elle est la seule pertinente dans la perspective sociolinguistique adoptée par Jamin (Jamin 2005 : 201, 202), dans la mesure où les autres traits distinctifs des sous-variantes ne semblent pas exploités par les locuteurs. C'est également sur la base de ce critère que j'examinerai dans mes propres données les réalisations du phonème /A/. En outre, dans la perspective qui est la mienne, il ne semble pas intéressant de travailler avec des catégories trop fines pour être perçues et par conséquent inaptées à véhiculer de la signification sociale.

### **3.1.3. Exposé des résultats de l'étude de Jamin (2005)**

La thèse de Michaël Jamin consiste en une description quantitative de variantes phonétiques spécifiques aux jeunes issus de l'immigration vivant en banlieue parisienne. Le postulat de départ de sa recherche est que, à l'instar de ce que Labov a observé sur l'île de Martha's Vineyard (Labov 1963), l'isolement social et géographique des jeunes habitant les banlieues françaises par rapport à la norme dominante serait propice à l'apparition de variantes phonétiques spécifiques (Jamin 2005 : 51 ; 234).

L'analyse des données de Jamin (2005) a montré que le nombre d'occurrences du [ɑ] d'arrière était moindre que ce que ne laissait penser une première écoute intuitive. Jamin (2005 : 204) explique ce décalage par le fait qu'un petit nombre d'informateurs, atypiques par rapport à la moyenne, emploient le /A/ postérieur de façon très importante, donnant ainsi l'impression que celui-ci est très répandu. Or, globalement, l'analyse de l'ensemble du corpus de Jamin (2005 : 217) montre très peu de variations concernant la réalisation du phonème /A/. Conformément aux tendances du français contemporain, l'opposition entre [a] et [ɑ] tend à se neutraliser au profit de la variante d'avant, excepté pour le sous-groupe constitué par les jeunes locuteurs masculins d'origine maghrébine et populaire. Pour ceux-ci, le taux d'actualisation du [ɑ] peut atteindre 80 % dans certains environnements linguistiques.

La différence entre la majorité des locuteurs et le sous-groupe divergent renverrait en réalité à l'existence de deux comportements différents concernant l'emploi du [ɑ] : d'une part, son abandon progressif au sein du français standard et, d'autre part, la revitalisation de son emploi, qui serait motivée par des facteurs extralinguistiques, auprès de certains locuteurs (Jamin 2005 : 217).

Parmi les informateurs de Jamin (2005 : 224), ce sont essentiellement les adolescents de sexe masculin, d'origine populaire et d'origine maghrébine qui surexploitent la variante [ɑ]. En outre, cette variante est davantage employée par les hommes pour l'ensemble des locuteurs, tous âges et catégories sociales confondus (Jamin 2005 : 225). La variation stylistique attestée par les jeunes locuteurs masculins issus de l'immigration montre que même ces derniers privilégient la variante d'avant /a/ en contexte formel (c'est-à-dire en lecture). Le [ɑ] reste donc pour eux aussi une variante connotée négativement.

Jamin (2005 : 226) montre également la forte interdépendance existant entre l'emploi de cette variante et l'adhésion à ce qu'il appelle la culture de la rue<sup>63</sup>, adhésion qu'il mesure à l'aide d'un index (*street-culture index*). Par conséquent, l'emploi du [ɑ] permettrait à des jeunes locuteurs issus de l'immigration de marquer leur exclusion, vraisemblablement à la fois subie et revendiquée (selon le processus de *retournement du stigmat* ; Goffman 1993), des normes sociales dominantes ainsi que leur appartenance symbolique d'une part aux classes sociales populaires et d'autre part à la communauté des immigrés maghrébins (Jamin 2005 : 227-228), dans la mesure où le [ɑ] est à la fois une variante diastratique associée à la classe ouvrière et une variante diatopique caractéristique du français des Nord-Africains (Lanly 1962). Le succès de cette variante s'expliquerait donc par la double différenciation ethnique et sociale qu'elle permet (Jamin 2005 : 228).

### **3.2. Description du /A/ postériorisé chez les jeunes Bruxelloises issues de l'immigration maghrébine**

Le sous-corpus sur lequel vont être réalisées les analyses comporte un total de 2240 /A/, soit 140 occurrences par locutrice (voir le point 4.1.7. *Exploitation des fichiers textgrid annotés*, qui décrit le processus d'élaboration de ce sous-corpus). Parmi ceux-ci, 1722 sont des variantes d'avant (soit 76.9 %) et 518 sont des variantes d'arrière postériorisées (soit 23.1 %).

---

<sup>63</sup> Pour une définition du concept de *culture de la rue*, voir Jamin (2005 : 99-105). Ce dernier s'inspire notamment de la thèse de Bernard Laks, intitulée *Différenciation linguistique et différenciation sociale : quelques problèmes de sociolinguistique française* (Laks 1980, cité par Jamin (2005 : 99).

### 3.2.1. Caractéristiques acoustiques des /A/ postériorisés

Dans cette section, je m'arrêterai sur deux caractéristiques acoustiques spécifiques à la variante d'arrière, à savoir (i) les valeurs des premier et deuxième formants et (ii) la durée de la voyelle /A/, afin de déterminer s'il existe des différences de longueur significatives entre les variantes perçues comme d'avant et celles perçues comme d'arrière.

#### 3.2.1.1. Fréquences des premier et deuxième formants

L'étiquetage des variantes marquées réalisé sur une base auditive est-il fiable ? Dans le cas des /A/ postériorisés, il est possible de confronter cet étiquetage manuel avec des mesures acoustiques réalisées automatiquement par le logiciel *Praat*. Le lieu d'articulation du /A/ est en effet lié aux valeurs des premier et deuxième formants. C'est d'ailleurs la seule des variantes phonétiques étudiées qui offre une telle possibilité de recoupement entre le niveau acoustique (les différentes analyses de la parole en tant que signal sonore) et le niveau auditif (ce que le chercheur ou le locuteur entend). En cas de convergence entre les mesures acoustiques et les annotations auditives, celles-ci reçoivent une validation par les premières.

L'analyse des variantes postériorisées de /A/ inclut un examen des valeurs des premier et deuxième formants<sup>64</sup>. Dans un premier temps, l'examen des valeurs formantiques est effectué indépendamment de l'annotation auditive des voyelles /A/. Ce n'est que dans un deuxième temps que celle-ci sera corrélée aux valeurs formantiques, afin de valider le codage effectué auditivement.

En effet, selon Nguyen (2003), la fréquence des formants est en relation avec les paramètres articulatoires traditionnellement utilisés dans la description des voyelles. En effet, la

---

<sup>64</sup> Pour rappel, la structure acoustique des voyelles se caractérise par la présence de maxima spectraux, c'est-à-dire de zones de fréquences où les harmoniques sont particulièrement intenses et apparaissent sous la forme de bandes noires plus ou moins parallèles à l'axe du temps (Calliope 1989 : 80). Ces zones de concentrations d'harmoniques portent le nom de *formants*. Le timbre d'une voyelle est caractérisé par les fréquences des trois premiers formants. Ces valeurs formantiques sont variables d'un locuteur à l'autre. Leur dispersion dessine ce que l'on appelle des *aires formantiques*. La variabilité des fréquences formantiques est d'autant plus forte entre hommes et femmes. Deux facteurs expliquent cette variabilité (Calliope 1989 : 86-87 ; Nguyen & Espesser 2004) :

- Premièrement, la *variabilité physiologique* : le conduit vocal féminin est en moyenne 15% plus court qu'un conduit vocal masculin. Ce raccourcissement du conduit vocal induit une augmentation des fréquences formantiques d'environ 150 à 200 Hz chez les femmes.
- Deuxièmement, la variabilité peut être causée par des phénomènes de *coarticulation*, c'est-à-dire par l'influence qu'exerce un son sur un son voisin.

fréquence du premier formant est inversement proportionnelle au degré d'ouverture de la voyelle. Autrement dit, plus celle-ci est ouverte, plus la fréquence du premier formant diminue. Quant à la fréquence du deuxième formant, elle est plus élevée pour les voyelles antérieures. Lors de la réalisation d'une variante postériorisée de /A/, la fréquence du deuxième formant diminue. Cependant, cette relation entre la position de l'articulation et la fréquence du deuxième formant n'est pas très forte.

Pour rendre compte du degré d'antériorisation de l'articulation d'une voyelle, Nguyen (2003), s'appuyant notamment sur le travail de Ladefoged (2004), privilégie un autre paramètre, à savoir la **différence entre la fréquence du premier formant et celle du deuxième formant**, que j'appellerai désormais par facilité *DiffF2F1*. En effet, les valeurs de ces fréquences sont éloignées l'une de l'autre pour les voyelles d'avant et proches pour les voyelles d'arrière. Par conséquent, dans le cas d'une réalisation d'arrière de /A/, la différence entre les fréquences des deux premiers formants serait moindre que dans le cas d'une réalisation standard.

L'objectif est de confronter l'annotation auditive à la valeur de *DiffF2F1*, afin de déterminer si les /A/ étiquetés comme présentant une postériorisation sont effectivement corrélés à une réduction de *DiffF2F1*. Il s'agit donc de tester l'existence d'une interdépendance entre une variable nominale (le caractère plus ou moins postériorisé de la voyelle /A/) et une variable métrique (*DiffF2F1*). L'avantage d'utiliser cette variable *DiffF2F1* est que, étant donné que les valeurs sur lesquelles on va désormais travailler sont des rapports entre deux valeurs formantiques (et non plus des valeurs formantiques), il n'est plus indispensable de normaliser ces valeurs (c'est-à-dire de les ramener à une valeur exempte de toute variation individuelle).

Afin de déterminer s'il est possible d'employer un test de type paramétrique, il est nécessaire de tester la normalité des données. En ce qui concerne la mesure de formants, une valeur seuil maximale de 900 Hz pour le premier formant et de 2500 Hz pour le deuxième formant a été définie, afin d'écarter toutes les valeurs trop élevées pour être vraisemblables. Le risque est en effet que le logiciel *Praat* ne détecte pas correctement le premier formant. Le deuxième formant est alors analysé comme étant le premier formant, le troisième comme le deuxième et ainsi de suite.

La **définition de valeurs maximales** pour chaque formant permet ainsi d'écarter ces valeurs erronées. Les valeurs formantiques dépassant ces seuils ne sont pas prises en compte. Les



valeurs maximales sont définies à partir des valeurs normalisées pour les premier et deuxième formants (voir tableau ci-dessous). Les valeurs formantiques pour les voix féminines sont environ 15% plus élevées que celles des voix masculines (Landercy et Renard 1977 : 109). La valeur seuil choisie pour le premier formant (900 Hz) est très légèrement supérieure à celle du formant de la voyelle qui possède la première valeur formantique la plus haute, à savoir le /a/. De même, la valeur seuil du deuxième formant (2500 Hz) est légèrement au-delà de la valeur du deuxième formant de /i/, celui-ci étant la voyelle dont le deuxième formant possède la valeur la plus haute.

Voyelles	Fréquence normalisée du premier formant (pour un homme)	Fréquence normalisée du deuxième formant (pour un homme)	Fréquence normalisée du premier formant (pour une femme)	Fréquence normalisée du deuxième formant (pour une femme)
/i/	250 Hz	2300 Hz	287,5 Hz	2645 Hz
/y/	250 Hz	1800 Hz	287,5 Hz	2070 Hz
/u/	250 Hz	800 Hz	287,5 Hz	920 Hz
/e/	350 Hz	2200 Hz	402,5 Hz	2530 Hz
/ø/	350 Hz	1600 Hz	402,5 Hz	1840 Hz
/o/	350 Hz	900 Hz	402,5 Hz	1035 Hz
/ɛ/	500 Hz	2000 Hz	575 Hz	2300 Hz
/œ/	500 Hz	1500 Hz	575 Hz	1725 Hz
/ɔ/	500 Hz	1000 Hz	575 Hz	1150 Hz
/a/	750 Hz	1300 Hz	862,5 Hz	1495 Hz

**Figure 24 : Fréquence normalisée des premier et deuxième formants pour les locuteurs masculins et féminins (adapté de Landercy et Renard 1977 : 109)**

Le test employé sera celui de Mann-Whitney. Les résultats du test s'avèrent extrêmement significatifs ( $U = 181\ 398$  ;  $p < 0.001$ ). La valeur de *DiffF2F1* est effectivement plus basse lorsque l'on a affaire à un /A/ postériorisé. La moyenne des rangs pour le groupe des /A/ d'avant est en effet plus haute (1194.62) que celle pour le groupe des /A/ d'arrière (616.48). Ces résultats indiquent que l'étiquetage des /A/ réalisé sur une base auditive converge avec une mesure acoustique de la postériorisation (à savoir la différence entre le deuxième et le premier formant), ce qui valide cet étiquetage.

### 3.2.1.2. Durée de la voyelle /A/ postériorisée

Léon (1966) et Jamin (2005) mentionnent que la variante postériorisée de /A/ possède une durée supérieure à celle de la variante d'avant. Cette hypothèse va être mise à l'épreuve des données du corpus.

Le test effectué consiste en une comparaison d'une valeur métrique (la durée de la voyelle /A/) entre deux sous-groupes délimités en fonction d'une valeur nominale (le caractère postérieur ou non de la réalisation du /A/). Le test employé sera celui de Mann-Whitney. En outre, étant donné l'existence d'une hypothèse préalable quant à l'orientation des données, celui-ci sera unilatéral.

Les résultats du test de Mann-Whitney s'avèrent significatifs ( $U = 423\ 606.5$  ;  $p < 0.05$ ). Les réalisations postérieures de /A/ sont bel et bien significativement **plus longues** que les réalisations d'avant, comme en témoignent d'ailleurs les moyennes des rangs, qui sont respectivement de 1107.5 pour les réalisations d'arrière et de 1163.73 pour les réalisations d'avant.

### 3.2.2. Facteurs linguistiques susceptibles de favoriser la postériorisation de /A/

Le premier facteur qui semble favoriser l'apparition de la variante d'arrière est la **position du /A/ au sein du mot**. D'après François (1974 : 176), Peretz (1977 : 403 ; cité par Jamin 2005) et Mettas (1979 : 121-23), le [ɑ] d'arrière serait plus répandu dans les syllabes en finale de mot, ce que confirme Jamin (2005). Cependant, dans le cadre d'une analyse portant sur de la parole spontanée, dans laquelle les mots s'enchaînent les uns à la suite des autres, il semble plus judicieux de prendre en considération les finales d'unités intonatives plutôt que les finales de mots, dans la mesure où celles-ci ne correspondent plus systématiquement à des positions suivies d'une pause.

Le deuxième facteur contribuant à l'apparition du [ɑ] d'arrière est la graphie, car la présence de **l'accent circonflexe**, pour des raisons liées à l'histoire de la langue, favorise la réalisation du [ɑ] d'arrière (Léon 1966, Walter 1976 et Jamin 2005). Ce dernier facteur suppose une certaine maîtrise du code écrit par le locuteur. Cependant, étant donné le nombre restreint de /A/ portant un accent circonflexe, l'influence de ce facteur semble réduite.

Troisièmement, Walter (1976 : 60) note une fréquence plus élevée de réalisations du [ɑ] d'arrière dans les mots **monosyllabiques**, à la fois en syllabes ouvertes et fermées. Jamin (2005 : 210) nuance, car dans ses données les occurrences du [ɑ] d'arrière ne semblent relativement pas contraintes par la longueur des mots.

Cependant, comme pour l'amuïssement vocalique (voir section 4.2.2.1. *L'amuïssement vocalique en français standard*), les contraintes relatives à l'unité mot (telles que la position de la syllabe à l'intérieur de celui-ci, sa graphie, sa taille, etc.) ne seront pas investiguées dans la présente recherche. Ce choix se justifie d'une part par le fait que, dans le cadre d'une recherche portant sur des données orales, les facteurs liés à l'unité mot ont vraisemblablement moins de poids que ceux relatifs à des contraintes segmentales ou supra-segmentales. D'autre part, il n'était pas possible de coder ces informations de façon automatique ou semi-automatique et un étiquetage manuel se serait avéré extrêmement coûteux en temps.

Quatrièmement, la **structure syllabique** exerce une influence. Selon Léon (1966 : 62) et Jamin (2005 : 202), le taux de réalisation du [ɑ] serait plus important dans les syllabes fermées.

Cinquièmement, la **présence de l'accent** est susceptible d'influencer l'apparition de la variante d'arrière (Mettas 1979 : 116-17). C'est la raison pour laquelle Jamin (2005 : 205), dans son étude sur les variantes phonétiques spécifiques aux jeunes issus de l'immigration vivant en banlieue parisienne, ne prend en considération que des syllabes situées en fin de groupes intonatifs, dans la mesure où l'accent en français porte le plus souvent sur des finales de mots. Il observe ainsi que l'accent pré-pausal tend à favoriser l'occurrence du [ɑ] d'arrière, surtout en syllabes ouvertes.

Sixièmement, en ce qui concerne les **contraintes segmentales**, Walter (1976 : 67-70) observe dans son corpus que l'occurrence du [ɑ] est principalement influencée par les phonèmes /r/ (particulièrement en contexte /r/\_ ; ex : « péjoratif », « aura ») et /w/ (en contexte /w/\_ ; « pourquoi », « voiture »), ainsi que dans une moindre mesure, par les phonèmes /s/ et /z/ (en contexte \_/s/ et \_/z/) (ex : *passee*, *naze*). Jamin (2005 : 191) et Léon (1966 : 62) mentionnent également la position \_z comme favorable à la variante [ɑ].

D'un point de vue méthodologique, Jamin (2005 : 211) choisit de se concentrer essentiellement sur **le phonème qui suit** le [ɑ] d'arrière, dans la mesure où la plupart des processus assimilatifs en français tendent à être régressifs. Ses résultats recourent généralement ceux de Walter (1976), même s'ils sont quelquefois plus complexes et

disparates. Malgré l'important écart temporel qui sépare ces deux recherches, la systématisme du travail de Walter, qui étudie de façon détaillée, à partir d'un corpus de phrases lues par des locuteurs parisiens, les oppositions existant entre diverses paires de phonèmes, offre en effet un point de comparaison précieux pour les études ultérieures.

C'est essentiellement le phonème /r/ qui semble favoriser l'apparition d'un [ɑ], a fortiori quand le /r/ précède la voyelle. En outre, Walter (1976 : 65) note que l'influence de /r/ est particulièrement forte dans le contexte /w/\_r/ (ex : « soirée », « mouchoir »), ce que confirme Jamin (2005 : 214). De plus, la variante approximante de /r/ est réputée favoriser la postériorisation de la voyelle /ø/ (Malderez 2000 : 72). Par conséquent, on pourrait imaginer qu'elle favorise également la postériorisation de /A/.

Concernant l'influence de la semi-voyelle /w/ (dans un contexte /w/\_), celle-ci s'avère forte, particulièrement en position finale (Jamin 2005 : 215). De plus, l'examen des items lexicaux contenant la séquence /wa/ attestés dans les données de Jamin (2005) nous apprend que ces items en question sont très courants dans des contextes d'interactions spontanées (ex : « tu vois », « quoi »). En outre, les items lexicaux monosyllabiques tels que *quoi* et *vois* sont très souvent employés en position prépausale et sont donc susceptibles d'être également accentués, ce qui favoriserait d'autant plus l'apparition d'un [ɑ].

Ce sont donc les facteurs linguistiques suivants qui vont faire l'objet d'un test concernant leur influence éventuelle sur l'apparition de la variante [ɑ] au sein du corpus :

- (i) Les environnements phonétiques /r/\_ (mais aussi dans une moindre mesure \_r/), /w/\_ (particulièrement en position finale, soit /w/\_##<sup>65</sup>, comme dans les items lexicaux « quoi » et « vois » en fin d'énoncé), \_/s/ et \_/z/, /w/\_r/ (d'après Walter 1976 et Jamin 2005), de même que la variante approximante de /r/ (d'après Malderez 2000 : 72) ;
- (ii) La structure syllabique. Les syllabes fermées seraient plus propices à l'apparition de [ɑ] ;
- (iii) La présence de l'accent de groupe intonatif. D'un point de vue pratique, ce paramètre peut être évalué de plusieurs manières : (a) soit en évaluant l'interdépendance entre la position au sein de l'unité intonative et la présence de variantes postériorisées, (b) soit

---

<sup>65</sup> <sup>65</sup> Le double symbole ## désigne une pause.

en effectuant une détection automatique des proéminences (à l'aide du logiciel *Prosoprom*).

### 3.2.2.1. Influence de l'environnement phonétique

Dans cette section, je cherche à déterminer si l'environnement phonétique du /A/ est susceptible de favoriser l'apparition de la variante d'arrière. L'environnement phonétique se limite ici au phonème qui précède le /A/ et celui qui le suit.

L'objectif est à terme d'évaluer le caractère plus ou moins marqué de la variante (voir chapitre 7). En effet, si la présence d'une variante postériorisée est largement explicable par le contexte phonétique, son caractère socialement marqué sera moindre par rapport à celui d'une variante identique, mais qui ne serait absolument pas motivée par le contexte.

Les tests effectués sont des chi carrés. Ils permettent de déterminer si le nombre de variantes postériorisées est significativement plus élevé derrière ou devant certains phonèmes. Comme pour l'amuïssement vocalique, cette influence de l'environnement phonétique immédiat est d'abord envisagée en travaillant avec des catégories qui reprennent tous les phonèmes possibles. Celles-ci classent les consonnes en fonction de leur **mode articulaire**. Une première série d'analyses exploratoires indique en effet ce critère comme étant le plus pertinent pour expliquer l'apparition des /A/ postériorisés. Les voyelles ne font pour leur part l'objet d'aucune différenciation, étant donné le nombre restreint d'occurrences du contexte *voyelle + /A/* ou */A/ + voyelle*. Les catégories retenues sont donc les suivantes :

- (i) les voyelles ;
- (ii) les semi-voyelles ;
- (iii) les occlusives ;
- (iv) les constrictives ;
- (v) les nasales ;
- (vi) les liquides ;
- (vii) les pauses (dans le cas d'un /A/ qui est en réalité le premier phonème d'une unité intonative après une pause ou le dernier phonème avant une pause).

Dans un deuxième temps, l'analyse fera l'objet d'un resserrement et se focalisera sur certains phonèmes en particulier.

### 3.2.2.1.1. Influence du phonème qui précède

Le premier test chi carré teste l'influence de tous les phonèmes précédents possibles sur l'apparition de la variante postériorisée. Ces résultats s'avèrent très significatifs ( $\chi^2 = 87.26$  ;  $df = 6$  ;  $p < 0.001$ ) et montrent que les /a/ d'avant seraient plus nombreux après voyelle ( $Z = 2.7$ ) et moins nombreux après semi-voyelle ( $Z = -2.7$ ). Quant aux [a], ils sont moins nombreux après voyelle ( $Z = -4.9$ ), après nasale ( $Z = -2.6$ ) et après pause ( $Z = -2.3$ ), mais **plus nombreux après occlusive** ( $Z = 2.4$ ) (ex : « star », « parle », « parents ») et **après semi-voyelle** ( $Z = 4.9$ ) (ex : « avoir », « vouloir »). La force de ce lien apparaît comme étant moyenne à faible ( $V$  de Cramer = 0.2 ;  $p < 0.001$ ).

			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total
Mode articulaire du phonème précédent	Voyelles	Nombre de données observées	193 (11,2%)	14 (2,7%)	207
		Nombre de données attendues	159,1	47,9	207,0
	Occlusives	Nombre de données observées	394 (22,9%)	153 (29,5%)	547
		Nombre de données attendues	420,4	126,6	547,0
	Constrictives	Nombre de données observées	411 (23,9%)	124 (23,9%)	535
		Nombre de données attendues	411,2	123,8	535,0
	Nasales	Nombre de données observées	211 (12,3%)	38 (7,3%)	249
		Nombre de données attendues	191,4	57,6	249,0
	Liquides	Nombre de données observées	238 (13,8%)	58 (11,2%)	296
		Nombre de données attendues	227,5	68,5	296,0
	Semi-voyelles	Nombre de données observées	232 (13,5%)	128 (24,7%)	360
		Nombre de données attendues	276,7	83,3	360,0
	Pauses	Nombre de données observées	42 (2,4%)	3 (,6%)	45
		Nombre de données attendues	34,6	10,4	45,0
	Total	Nombre de données observées	1721 (100,0%)	518 (100,0%)	2239
		Nombre de données attendues	1721,0	518,0	2239,0

La deuxième analyse répartit le phonème précédent selon les catégories suivantes :

- (i) /r/ ;
- (ii) /w/ ;
- (iii) autre phonème.

En effet, parmi les phonèmes qui précèdent le /A/, ceux réputés contribuer à l'apparition du /A/ postérieur sont /r/ et /w/ (à la fois dans la littérature ainsi que dans les données de la présente recherche). Les résultats du test s'avèrent très significatifs ( $\chi^2 = 54.61$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). Lorsque c'est la **semi-voyelle** /w/ qui précède le /A/, les réalisations d'avant sont moins nombreuses ( $Z = -3.1$ ), tandis que celles d'arrière sont plus nombreuses ( $Z = 5.7$  ;  $p < 0.001$ ). Après un phonème autre que /r/ ou /w/, les /A/ postérieurs sont par contre moins nombreux ( $Z = -2.8$ ). En revanche, l'influence du /r/ n'apparaît pas clairement. Cependant, la force de ce lien est assez faible (V de Cramer = 0.16).

			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postérieur	Total
Catégorie du phonème qui précède	/r/	Nombre de données observées	80 (4,6%)	33 (6,4%)	113
		Nombre de données attendues	86,9	26,1	113,0
	/w/	Nombre de données observées	206 (12,0%)	127 (24,5%)	333
		Nombre de données attendues	256,0	77,0	333,0
	Autres phonèmes	Nombre de données observées	1435 (83,4%)	358 (69,1%)	1793
		Nombre de données attendues	1378,2	414,8	1793,0
	Total	Nombre de données observées	1721 (100,0%)	518 (100,0%)	2239
		Nombre de données attendues	1721,0	518,0	2239,0

### 3.2.2.1.2. Influence du phonème qui suit

Le premier test chi carré effectué classe les différents types de phonèmes qui suivent le /A/ en fonction des sept catégories exhaustives définies ci-dessus. L'objectif est de déterminer si certaines d'entre elles sont liées à l'actualisation de la variante postérieure. Or les résultats du test s'avèrent très significatifs ( $\chi^2 = 36.43$  ;  $df = 6$  ;  $p < 0.001$ ). Les /A/ postérieurs sont

**moins fréquents avant liquide** ( $Z = -2.4$  ;  $p < 0.05$ ) et **plus fréquents avant pause** ( $Z = 4.2$  ;  $p < 0.001$ ). Cependant, ce lien possède une force assez faible ( $V$  de Cramer = 0.13 ;  $p < 0.001$ ).

			Posteriorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postérieur	Total
Mode articulo-phonémique du phonème suivant	Voyelles	Nombre de données observées	123 (7,2%)	42 (8,1%)	165
		Nombre de données attendues	126,9	38,1	165,0
	Occlusives	Nombre de données observées	401 (23,3%)	114 (22,1%)	515
		Nombre de données attendues	396,2	118,8	515,0
	Constrictives	Nombre de données observées	615 (35,8%)	191 (37,0%)	806
		Nombre de données attendues	620,0	186,0	806,0
	Nasales	Nombre de données observées	213 (12,4%)	50 (9,7%)	263
		Nombre de données attendues	202,3	60,7	263,0
	Liquides	Nombre de données observées	191 (11,1%)	35 (6,8%)	226
		Nombre de données attendues	173,8	52,2	226,0
	Semi-voyelles	Nombre de données observées	46 (2,7%)	7 (1,4%)	53
		Nombre de données attendues	40,8	12,2	53,0
	Pauses	Nombre de données observées	131 (7,6%)	77 (14,9%)	208
		Nombre de données attendues	160,0 (100,0%)	48,0 (100,0%)	208,0
	Total	Nombre de données observées	1720	516	2236
		Nombre de données attendues	1720,0	516,0	2236,0

Le deuxième test s'intéresse de plus près à certains phonèmes spécifiques, mentionnés dans la littérature comme favorisant la posteriorisation du /A/, à savoir *\_/s/*, *\_/z/*, *\_/r/* et *\_##*<sup>66</sup>. Les 5 groupes de phonèmes pris en compte sont donc :

- (i) */s/* ;
- (ii) */z/* ;
- (iii) */r/* ;

<sup>66</sup> Le double symbole ## désigne une pause.



- (iv) pause ;
- (v) « autres phonèmes ».

Les résultats de ce deuxième test s'avèrent très significatifs ( $\chi^2 = 60.93$  ;  $df = 4$  ;  $p < 0.001$ ). Contrairement à ce qui était attendu, les variantes postériorisées sont moins fréquentes si le phonème qui le suit est un /s/ ( $Z = -3.1$ ). En revanche, les variantes postériorisées sont **plus fréquentes devant /r/** ( $Z = 3.8$ ) ou **devant une pause** ( $Z = 4.2$ ). Cependant, la force de ce lien est assez faible ( $V$  de Cramer = 0.17 ;  $p < 0.001$ ).

				Postériorisation du /A/		
				/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total
Catégorie du phonème qui suit	/s/	Nombre de données observées	165 (9,6%)	23 (4,5%)	188	
		Nombre de données attendues	144,6	43,4	188,0	
	/z/	Nombre de données observées	11 (,6%)	6 (1,2%)	17	
		Nombre de données attendues	13,1	3,9	17,0	
	/r/	Nombre de données observées	157 (9,1%)	84 (16,3%)	241	
		Nombre de données attendues	185,4	55,6	241,0	
	/_/	Nombre de données observées	131 (7,6%)	77 (14,9%)	208	
		Nombre de données attendues	160,0	48,0	208,0	
	Autres phonèmes	Nombre de données observées	1256 (73,0%)	326 (63,2%)	1582	
		Nombre de données attendues	1216,9	365,1	1582,0	
	Total	Nombre de données observées	1720 (100,0%)	516 (100,0%)	2236	
		Nombre de données attendues	1720,0	516,0	2236,0	

### 3.2.2.2. Influence de la structure syllabique

L'hypothèse de départ est que la postériorisation du /A/ se produit plus fréquemment en syllabe ouverte (ex : « l'arabe ») qu'en syllabe fermée (ex : « parfaitement »). Cependant, le test effectué ne débouche sur **aucun résultat significatif** ( $p > 0.05$ ).

			Posteriorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postérieurs	Total
Structure syllabique	Syllabes ouvertes	Nombre de données observées	7383 (79,3%)	1931 (20,7%)	9314
		Nombre de données attendues	7389,2	1924,8	9314,0
	Syllabes fermées	Nombre de données observées	410 (80,6%)	99 (19,4%)	509
		Nombre de données attendues	403,8	105,2	509,0
	Total	Nombre de données observées	7793 (100,0%)	2030 (100,0%)	9823
		Nombre de données attendues	7793,0	2030,0	9823,0

### 3.2.2.3. Influence de l'accent

Comme précédemment pour l'amuïssement vocalique, la question d'une éventuelle influence de l'accent est traitée de deux manières distinctes, à savoir (i) par rapport à la position de la syllabe dans l'unité intonative et (ii) grâce à la détection de syllabes proéminentes.

#### 3.2.2.3.1. Position de la syllabe au sein de l'unité intonative

Selon Jamin (2005), les variantes postérieures de /A/ sont plus fréquentes en fin d'unité intonative. L'influence de ce paramètre peut être testée en prenant en compte la position de la syllabe contenant le /A/ au sein de l'unité intonative.

Une première manière de faire consiste à numéroter les syllabes de façon croissante, en partant de la fin du groupe intonatif. Ainsi, la dernière syllabe portera le numéro 1, la pénultième le numéro 2, etc. Le test effectué vise dans ce cas à mettre en lien une variable nominale d'une part (le caractère postérieur ou non du /A/) avec une variable ordinale d'autre part (le numéro d'ordre dans l'unité intonative).

Le test employé sera celui de Mann-Whitney. Il sera en outre de type unilatéral, vu l'existence d'une hypothèse préalable quant à l'orientation des données.

Les résultats du test de Mann-Whitney s'avèrent significatifs ( $U = 412\ 140,5$  ;  $p < 0,01$ ). Les variantes postérieures de /A/ sont significativement plus nombreuses en fin d'unité

intonative, comme le montrent les moyennes des rangs, qui sont respectivement de 1140.16 (pour les /A/ d'avant) et de 1055.14 (pour les /A/ d'arrière). Rappelons que les valeurs les plus basses correspondent aux positions en fin d'unité intonative.

Une deuxième solution est de répartir les syllabes en trois sous-groupes, selon qu'elles sont en position (i) finale, (ii) pénultième ou (iii) dans une autre position et d'effectuer un test chi carré. Les résultats de celui-ci sont significatifs ( $\chi^2 = 17.85$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). Il apparaît que les /A/ postériorisés sont significativement **plus nombreux en syllabe finale** ( $Z = 3.2$ ), ce qui appuie le constat de Jamin (2005), selon lequel l'apparition d'une variante postériorisée est favorisée par la présence de l'accent. Ce lien possède cependant une force très faible ( $V$  de Cramer = 0.09 ;  $p < 0.001$ ).

			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total
Position de la syllabe au sein de l'unité intonative	Autre syllabe	Nombre de données observées	1202 (69,8%)	318 (61,4%)	1520
		Nombre de données attendues	1168,5	351,5	1520,0
	Dernière syllabe	Nombre de données observées	246 (14,3%)	112 (21,6%)	358
		Nombre de données attendues	275,2	82,8	358,0
	Syllabe pénultième	Nombre de données observées	274 (15,9%)	88 (17,0%)	362
		Nombre de données attendues	278,3	83,7	362,0
	Total	Nombre de données observées	1722 (100,0%)	518 (100,0%)	2240
		Nombre de données attendues	1722,0	518,0	2240,0

### 3.2.2.3.2. Syllabes proéminentes

Étant donné que les /A/ postériorisés sont réputés plus fréquents dans les syllabes accentuées, l'hypothèse de départ est que ces derniers se rencontrent davantage en syllabes proéminentes, dans la mesure où celles-ci sont potentiellement des syllabes accentuées. Cependant, le test chi carré ne débouche sur **aucun résultat significatif** ( $p < 0.05$ ). Si l'on regarde le tableau de données reproduit ci-dessous, on s'aperçoit en effet que les valeurs effectives sont très proches des valeurs attendues.

			Postériorisation du /A/		
			/A/ non postériorisés	/A/ postériorisés	Total
Détection des proéminences	Syllabes non proéminentes	Nombre de données observées	3582 (71,7%)	177 (70,0%)	3759
		Nombre de données attendues	3577,9	181,1	3759,0
	Syllabes proéminentes	Nombre de données observées	1415 (28,3%)	76 (30,0%)	1491
		Nombre de données attendues	1419,1	71,9	1491,0
	Total	Nombre de données observées	4997 (100,0%)	253 (100,0%)	5250
		Nombre de données attendues	4997,0	253,0	5250,0

### 3.2.2.4. Degré de formalité du contexte

Comme mentionné ci-dessus pour les voyelles amuïes, l'hypothèse de départ est que les variantes marquées (en l'occurrence le /A/ postériorisé) sont plus nombreuses en contexte informel. Un test chi carré est réalisé pour les deux locutrices pour lesquelles nous disposons de données à la fois formelles et informelles.

#### 3.2.2.4.1. Première locutrice : Aïcha

Les résultats du test chi carré ne sont pas valides, car une des cellules (soit 25% des éléments du tableau) contient un nombre d'items attendus inférieurs à 5. Nous pouvons constater malgré tout que le nombre de données observées est extrêmement proche du nombre de données attendues, ce qui semble indiquer qu'il n'existe pas de lien entre l'emploi du /A/ postériorisé par Aïcha et le degré de formalité du contexte.

			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total
Degré de formalité du contexte	Contexte informel	Nombre de données observées	448 (98,5%)	205 (99,5%)	653
		Nombre de données attendues	449,5	203,5	653,0
	Contexte formel	Nombre de données observées	7 (1,5%)	1 (,5%)	8
		Nombre de données attendues	5,5	2,5	8,0
	Total	Nombre de données observées	455 (100,0%)	206 (100,0%)	661
		Nombre de données attendues			

	Nombre de données attendues	455,0	206,0	661,0
--	-----------------------------	-------	-------	-------

### 3.2.2.4.2. Deuxième locutrice : Ikram1

Les résultats du test chi carré indiquent une différence très significative de l'emploi du /A/ postériorisé chez Ikram1, selon que le contexte soit formel ou informel ( $\chi^2 = 16.62$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.001$ ). Ikram1 emploie en effet moins de /A/ postériorisés en contexte formel ( $Z = -3.3$ ).

			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total
Degré de formalité du contexte	Contexte informel	Nombre de données observées	492 (86,2%)	198 (96,6%)	690
		Nombre de données attendues	507,7	182,3	690,0
	Contexte formel	Nombre de données observées	79 (13,8%)	7 (3,4%)	86
		Nombre de données attendues	63,3	22,7	86,0
	Total	Nombre de données observées	571 (100,0%)	205 (100,0%)	776
		Nombre de données attendues	571,0	205,0	776,0

### 3.2.3. Synthèse

Le codage auditif des variantes marquées a été validé, grâce à la mise en évidence d'une concordance entre ce dernier et diverses mesures acoustiques relatives aux formants. En outre, les variantes postériorisées s'avèrent être plus longues que les /A/ d'avant. Les trois facteurs linguistiques suivants semblent favoriser leur apparition :

- (i) la position après occlusive (V de Cramer = 0.2) ou après la semi-voyelle /w/ (V de Cramer = 0.2);
- (ii) la position avant /r/ (V de Cramer = 0.17) ou avant pause (V de Cramer = 0.17);
- (iii) la position au sein des syllabes finales (réputées porter l'accent de groupe) (V de Cramer = 0.09).

Il est également important de noter que les environnements « après semi-voyelle /w/ » et « avant /r/ » sont très souvent associés au sein du corpus (ex : « mouchoir », « savoir », « vouloir »).

#### 4. Les variantes marquées de /r/

La troisième des variantes phonétiques choisies dans le cadre de la présente recherche se démarque des deux premières par son **statut problématique** à divers égards.

En effet, même si le phonème /r/ est fréquemment abordé dans la littérature, les catégories dont le chercheur dispose pour décrire sa variation allophonique sont assez peu claires et, qui plus est, très variables d'un auteur à l'autre. Un travail de clarification terminologique et méthodologique est donc nécessaire avant d'entamer la description de la variante à proprement parler.

Afin de pouvoir mettre en parallèle différents travaux consacrés au /r/, il m'a semblé indispensable de prendre comme point de départ une description exhaustive de la variation allophonique du /r/ en français, incluant les traits phonétiques et acoustiques des différents allophones. Je me suis donc efforcée, dans la mesure du possible, de mettre en relation les allophones du /r/ évoqués dans chaque recherche concernant ce phonème avec cette grille de traits récapitulative (section 4.5.).

En outre, une deuxième difficulté est de faire la part entre les traits contraints par l'environnement phonétique du /r/ et ceux potentiellement investis par la variation sociale. La plus grande prudence est donc de mise à ce propos.

C'est en raison de ces deux difficultés que cette troisième variante porte une appellation volontairement large (« les variantes non standard de /r/ »). Cette dénomination englobe en fait deux types de variantes (à savoir (i) une variante fricative accompagnée d'une quantité importante de bruit ainsi que (ii) une variante vibrante), mais dont la distinction auditive n'est pas toujours évidente<sup>67</sup>. Il semblait en effet plus judicieux de les regrouper sous une étiquette unique et de les traiter comme une seule entité, les variantes marquées de /r/, par opposition aux variantes non marquées.

La présente section évoque tout d'abord les problèmes terminologiques méthodologiques liés à l'étude du phonème /r/. Elle aborde ensuite la question de sa variation allophonique en

---

<sup>67</sup> Comme semblent d'ailleurs l'indiquer des dénominations susceptibles d'englober les deux variantes chez certains auteurs, tels que Billiez (1992) et Romano (2003).

français contemporain, puis chez les jeunes locuteurs d'origine maghrébine spécifiquement. La dernière partie est consacrée à la description des variantes non standard de /r/ dans le corpus.

#### 4.1. Définition problématique de la classe des rhotiques

Avant tout, il paraît important de souligner les difficultés soulevées par l'étude du phonème /r/, suscitées essentiellement par sa large diversité allophonique et sa remarquable adaptabilité contextuelle, soulignée notamment par Autesserre & Chafcouloff (1998 : 20). À cet égard, Van de Velde & Van Hout (2001 : 7) pointent la « nature caméléonienne » de la classe des sons /r/, également appelés *rhotiques*.

Wiese (2001 : 10) souligne que, d'un point de vue articulatoire, à la fois le lieu et le mode d'articulation des sons /r/ sont variables. En effet, le **lieu d'articulation** du /r/ peut être au minimum :

- (i) dental / alvéolaire ;
- (ii) post-alvéolaire-rétroflexe<sup>68</sup> ;
- (iii) uvulaire.

Quant au **mode d'articulation**, il peut être :

- (i) vibrant ;
- (ii) fricatif ;
- (iii) approximant ;
- (iv) battu ;
- (v) vocalique.

Wiese (2001 : 10) ajoute que cette diversité se complique encore par des variations dues à des phénomènes de voisement, d'aspiration, de longueur et parfois même de nasalité, qui rendent impossible une caractérisation articulatoire de la classe des sons /r/.

Cependant, en dépit de ces difficultés, Wiese (2001: 12) parvient à formuler 5 généralisations concernant la classe des sons /r/ et lui confère ainsi une certaine unité :

---

<sup>68</sup> Notons que cette variante n'existe pas en français.

- (i) Leur **position** dans le **schéma phonotactique** des langues. Les sons /r/ sont des éléments adjacents à des voyelles dans la syllabe. Ce schéma est donc CrVrC pour toute langue autorisant les groupes consonantiques.
- (ii) Les sons /r/, comme toutes les consonnes non syllabiques, ont généralement une **variante syllabique**.
- (iii) Les rhotiques d'un type sont **susceptibles d'alterner avec les rhotiques d'un autre type** (synchroniquement ou diachroniquement). Ainsi, en synchronie, les alternances entre diverses réalisations de /r/ ne sont jamais distinctives dans une langue. Celles-ci restent toujours les allophones d'un même phonème et ne permettent pas de distinguer de paires minimales.
- (iv) Si un son rhotique alterne avec un autre rhotique, les contraintes phonotactiques s'appliquant à ces sons **ne changent pas**.
- (v) Les contraintes phonologiques ainsi que les généralisations formulées ici dans les points 1 à 4 s'appliquent à **tout type de rhotique**.

C'est donc essentiellement sur la base de contraintes phonotactiques que se définit l'existence de la classe des rhotiques.

La notation /r/ est employée afin de faire référence au phonème en tant que tel, indépendamment de toute variation allophonique. Les notations phonétiques particulières seront pour leur part transcrites grâce à la notation entre crochets (ex : [r] pour la réalisation vibrante).

#### **4.2. Problèmes terminologique et méthodologique liés à la description du /r/**

Outre les problèmes soulevés par la très grande variabilité du phonème /r/, Hambye (2005 : 219) souligne une deuxième difficulté concernant sa description et susceptible d'expliquer le peu d'études approfondies à ce propos, à savoir le flottement terminologique et notionnel qui entoure la description de ses allophones. En effet, la terminologie utilisée pour décrire les variantes du /r/ semble à la fois insuffisante et inadaptée.

De nombreux auteurs utilisent des qualificatifs impressionnistes pour qualifier les variantes de /r/. C'est le cas par exemple de Romano (2003 : 47), qui parle « d'articulation énergique » de



certaines /r/ ou de locuteurs qui « frottent les /r/ »<sup>69</sup> (voir également ci-dessus les mentions de Passy 1932 et Bonnard 1982). À cause de ce flou notionnel, il est parfois malaisé de comparer les travaux entre eux et de déterminer avec certitude à quelles variantes les auteurs font référence (Hambye 2005 : 211).

Toujours selon Hambye (2005 : 220), certains auteurs ont également tendance à adapter leur analyse en fonction des catégories qu'ils ont à leur disposition (et non l'inverse), réduisant et biaisant ainsi la complexité des phénomènes observés.

### 4.3. Inventaire de la variation du /r/ en français contemporain

Afin de remédier au flottement terminologique et notionnel évoqué ci-dessus et d'avoir une vue sinon exhaustive, du moins plus étoffée de la variation du /r/ en français contemporain, j'ai réalisé dans le tableau ci-dessous une synthèse de toutes les réalisations de /r/ mentionnées en français (notamment d'après Autesserre & Chafcouloff 1998, Chafcouloff 1986, Demolin 2001, Hambye 2005, Jamin 2005, Romano 2003, Santerre 1987), sur la base de critères phonétiques et acoustiques. J'ai donc renoncé à des qualificatifs plus impressionnistes, tels que /r/ « énergique », /r/ « doux », etc. J'arrive ainsi à un total de 22 réalisations. Je commenterai certaines d'entre elles par après. Le symbole # est utilisé pour noter le début ou la fin d'une unité lexicale. Lorsqu'il est dédoublé (##), il indique une pause. L'objectif de cette synthèse est de disposer de dénominations reposant sur des bases objectives (c'est-à-dire des traits acoustiques et phonétiques), afin de permettre un dialogue entre les différents auteurs évoqués dans la présente recherche.

---

<sup>69</sup> Je formule l'hypothèse que Romano (2003) ferait en réalité allusion à des réalisations fricatives de /r/ accompagnées d'une quantité importante de bruit.

Nom de la variante	Symbole phonétique	Description	Indices acoustiques	Contexte linguistique
(1) Fricative uvulaire sonore	[ʁ]	(a) /r/ « standard » (b) point d'articulation = arrière du voile du palais ou luette avec partie dorsale ou post-dorsale de la langue (c) mode d'articulation = friction légère et régulière ; l'air ne fait pas vibrer la luette (Munot & Nève 2002 : 110)	(a) 3 <sup>e</sup> formant très haut, parfois proche du 4 <sup>e</sup>	V_V, #_V
(2) Fricative uvulaire sourde	[χ]		(a) 3 <sup>e</sup> formant très haut, parfois proche du 4 <sup>e</sup>	V_V, #_V, _C[sourde]
(3) Fricative vélaire sourde	[x]			
(4) Fricative pharyngale sourde	[ħ]			
(5) Fricative pharyngale sonore	[ħ]			#_V
(6) Vibrante uvulaire sonore	[R]	Actualisé très souvent en liaison Vibrations de l'arrière du voile du palais ou de la luette, qui génèrent des battements plutôt chaotiques (Munot & Nève 2002)	(a) Présence de 2 ou 3 battements sur le spectrogramme (rarement 4). (b) durée de 60 à 100 ms. (c) 3 <sup>e</sup> formant très haut, parfois proche du 4 <sup>e</sup> .	(a) V_V, #_V (plus rarement)  (b) C[voisée]_, _C[voisée], ##_ (Autesserre & Chafcouloff 1998 : 24)
(7) Vibrante uvulaire sourde	[R̥]		(a) Présence de 2 ou 3 battements sur le spectrogramme (rarement 4). (b) durée de 60 à 100 ms. (c) 3 <sup>e</sup> formant très haut, parfois proche du 4 <sup>e</sup> .	C[non voisée]_, V_#, #_V (plus rarement)
(8) Fricative vibrante uvulaire sourde				
(9) Fricative vibrante uvulaire sonore				
(10) Vibrante alvéolaire sonore	[r]	(a) considérée comme une prononciation régionale (b) en Belgique, surtout chez les locuteurs âgés		#_V, V_V
(11) Vibrante alvéolaire sourde				
(12) Fricative alvéolaire sourde				
(13) Fricative alvéolaire sonore	[ɹ]			
(14) Battue uvulaire sonore			Un seul battement	_C[sonore], C[sonore]_, ##_
(15) Battue uvulaire sourde			Un seul battement	_C[sonore], C[sonore]_,

(16) Battue alvéolaire sourde			Un seul battement	
(17) Battue alvéolaire sonore	[r]		Un seul battement	#_V
(18) Approximante vélaire	[ʁ]			V_V, _[yod]
(19) Approximante uvulaire (ou uvulaire glottale ou pharyngale)	[ʁ̥]			V_V, _#, #_V, _[yod]
(20) Approximante alvéolaire (coronale)	[r]			V_V, _C[voisée]
(21) Voyelle de <i>creaky voice</i> / voyelle laryngalisée	[V̥] <sup>70</sup>	Caractéristique de locuteurs masculins		Si V_V mais V1≠V2
(22) Réalisation zéro				Partout, mais plus spécifiquement V_#, VC_schwa#

Figure 25 : Synthèse de toutes les réalisations de /r/ mentionnées en français

Les variantes les plus fréquentes en français contemporain sont les réalisations (i) vibrante uvulaire voisée, (ii) vibrante uvulaire sourde, (iii) fricative uvulaire voisée et (iv) fricative uvulaire sourde (Demolin 2001 : 64). Généralement, c'est la fricative uvulaire voisée qui est considérée comme la variante standard. Selon Malderez (2000 : 65-87), les réalisations approximantes vélaire et uvulaire se rencontrent essentiellement dans les variétés de langue moins prestigieuses.

D'un point de vue articuloire, les fricatives vibrantes sont réalisées avec pour articulateur actif non seulement la langue, mais également la luvette, qui vibre dans un large canal formé par le centre de l'arrière et de la racine de la langue. Ces vibrations de la luvette ont tendance à être parfois irrégulières (Laver 1994 : 264).

Selon Hambye (2005 : 250-251), les variantes (i) vibrante uvulaire sourde, (ii) fricative vibrante uvulaire sourde et (iii) fricative vibrante uvulaire sonore sont des réalisations marquées en Belgique francophone, résultat d'un processus de renforcement articuloire de

<sup>70</sup> Cette notation est celle employée par Demolin (2001).

/r/ et susceptibles de traduire la recherche d'une prononciation claire, qui permettent l'élaboration d'un style de parole recherché.

Jamin (2005 : 68, 69) mentionne également l'existence d'une réalisation approximante uvulaire glottalisée, actualisée essentiellement en position prépausale (ex : comme le /r/ final du syntagme *ta mère*). J'ai pour ma part choisi de rassembler les réalisations approximantes dites uvulaire, uvulaire glottalisée et pharyngale sous la dénomination d'**approximante uvulaire**, dans la mesure où de récentes recherches en phonétique articulatoire discréditent les oppositions entre les réalisations pharyngale, dorsale, uvulaire, etc. du /r/ (Hamby 2005 : 16). Ainsi, Autesserre & Chafcouloff (1998 : 22), bien qu'ils observent des indices de pharyngalisation de la consonne, remettent en question l'existence d'une articulation proprement pharyngale, quoique celle-ci soit mentionnée par de nombreux auteurs (notamment Grammont 1933 et Fouché 1958). L'articulation pharyngale serait en réalité causée par l'influence du contexte phonétique, mais ne remettrait pas en question le caractère fondamentalement vélo-uvulaire de ce phonème en français contemporain. L'étude de Chafcouloff (1986 : 115-116) souligne également le rapport étroit entre d'une part la variabilité du /r/ et d'autre part (i) la position du phonème au sein de l'unité lexicale ainsi que (ii) les effets de coarticulation.

Ces travaux mettent bien en évidence le fait que le lieu d'articulation de /r/ est très soumis à l'influence de son environnement phonétique. Il est par conséquent difficile de déterminer quelles occurrences constituent réellement des variantes libres, c'est-à-dire des variantes qui ne sont pas induites quasi exclusivement par des contraintes segmentales.

La variante vocalique laryngalisée ou voyelle de voix cassée semble être employée exclusivement par les locuteurs de sexe masculin (Jamin 2005 : 178). Cependant, Jamin conteste la justification de cette restriction selon laquelle ce seraient des difficultés physiologiques qui empêcheraient les femmes de produire cette variante, dans la mesure où les locutrices produisent des sons laryngés par ailleurs. Néanmoins, cette variante possède une indéniable connotation masculine. Les femmes auraient tendance à remplacer cette réalisation par un coup de glotte (Demolin 2001 : 70).

#### 4.4. Caractéristiques acoustiques des différentes variantes de /r/

Les indices acoustiques mentionnés ci-dessous constituent de précieuses aides à l'analyse auditive, qu'elles permettent de clarifier et d'objectiver. Prendre pour point de départ les caractéristiques acoustiques des variantes permet en outre de faciliter la comparaison des différentes études portant sur le /r/ entre elles, en dépit des problèmes de flou terminologique évoqués ci-dessus.

Cependant, cette validation de l'analyse auditive par des traits acoustiques possède ses limites, dans la mesure où les corrélations entre niveau acoustique et niveau phonétique sont encore mal connues à l'heure actuelle. Ajoutons que les différentes composantes acoustiques ne sont pas exclusives à une seule variante phonétique de /r/ (Autesserre & Chafcouloff 1998 : 20).

En outre, élaborer des catégories d'allophones de /r/ basées sur une analyse acoustique fine semble n'avoir qu'un intérêt limité dans le cadre d'une analyse sociolinguistique de la variation, dans la mesure où seules les distinctions perceptibles auditivement sont susceptibles de véhiculer une signification sociale.

Lors de la production d'une **fricative**, un resserrement du passage de l'air entre le pharynx ou le voile du palais et le dos de la langue s'opère. On peut alors observer sur le spectrogramme de **minces bandes de bruit** et un signal aperiodique de faible amplitude. De plus, la fricative atteste une **discontinuité** avec les voyelles qui l'entourent (Autesserre & Chafcouloff 1998).

Quant aux fricatives vibrantes, elles se reconnaissent à leurs **vibrations** fort irrégulières, qui se marquent acoustiquement par des **bandes de bruits plus nettes**, ainsi que par **2 ou 3 pics d'intensité** souvent très inégaux, mais trop chaotiques pour faire entendre une vibration et présenter une succession nette de battements (Autesserre & Chafcouloff 1998).

Les **vibrantes** s'accompagnent de la présence de **battements**, le plus souvent 2 ou 3 (Demolin 2001 : 66-67 ; Laver 1994 : 219), provoqués par le contact entre la luvette et le dos de la langue, généralement égaux et séparés par un intervalle régulier, visibles par des bandes verticales sur le spectre et par les pics d'intensité sur l'onde du signal sonore. Un battement est composé par la succession de deux sous-segments (le premier vocoïdal et le deuxième

contoïdal). La rupture visible au niveau du spectre acoustique entre ces deux éléments n'est cependant pas nette (Autesserre & Chafcouloff 1998 : 19).

Si le battement est **unique**, on a alors affaire à une **battue** (Autesserre & Chafcouloff 1998).

Les **approximantes** ont pour leur part une **forme quasi vocalique**, clairement audible et repérable à la fois sur le spectrogramme et l'oscillogramme. Leur structure formantique se maintient de façon continue avec les voyelles adjacentes, en diminuant toutefois d'intensité (Autesserre & Chafcouloff 1998 : 19, Chafcouloff 1985 : 109).

Les rhotiques uvulaires possèdent un troisième formant, parfois proche du quatrième (Demolin 2001 : 70).

## 4.5. État de l'art

### 4.5.1. Les variantes du /r/ chez les adolescents à Perpignan (Pickles 2001 ; à paraître)

La recherche de Pickles (2001 ; à paraître) concerne les pratiques langagières de groupes d'adolescents multi-ethniques dans la ville de Perpignan. Elle a mis en évidence l'existence de **9 allophones** du phonème /r/, dont 2 qui seraient spécifiques aux jeunes d'origine maghrébine.

La description que Pickles réalise de ces allophones est essentiellement auditive et impressionniste. J'en propose ici une transposition en termes acoustiques et phonétiques, afin de permettre une mise en parallèle avec d'autres études. Les 9 allophones recensés sont les suivants (Pickles à paraître, cité par Jamin 2005 : 163-164):

- (i) La vibrante alvéolaire voisée [r], héritée du substrat dialectal d'oc de la région et typique du français méridional. Il s'agirait donc d'une variante diastratique ;
- (ii) La vibrante uvulaire voisée [ʀ] ;
- (iii) Une variante décrite comme étant une « réalisation fortement accentuée » de la vibrante uvulaire [ʀ]. Cette dénomination est quelque peu floue et laisse des doutes quant au son qu'elle désigne. Cependant, on peut émettre l'hypothèse que cette impression de réalisation fortement accentuée corresponde en réalité à une fricative vibrante uvulaire ;

- (iv) Une fricative uvulaire voisée [ʁ], située en position intervocalique ainsi qu'en finale de mots ;
- (v) Une vibrante uvulaire non voisée [ʀ] ;
- (vi) Un effacement du /r/;
- (vii) Une fricative vélaire non voisée [x];
- (viii) Une fricative uvulaire non voisée [χ], qui apparaît essentiellement en fin de mot;
- (ix) Une approximante uvulaire, éventuellement glottalisée [ʁ̥]. Cette variante se produit souvent en position finale des mots monosyllabiques tels que sûr, dur et pur.

Les deux réalisations les plus utilisées par les locuteurs d'origine maghrébine, et plus particulièrement par les adolescents de sexe masculin, sont la fricative vélaire non voisée [x] ainsi que la fricative uvulaire non voisée [χ] (Pickles à *paraître*, cité par Jamin 2005 : 164 ; Pickles 2001 : 144).

Pickles (2001 : 144) émet l'hypothèse selon laquelle la proportion importante de variantes uvulaires fricatives sourdes [χ] chez les locuteurs masculins d'origine maghrébine s'expliquerait par une influence du système phonologique de l'arabe ou des dialectes nord-africains. Lanly (1962 : 316) évoque également cette influence, mais de façon imagée, lorsqu'il décrit le /r/ français des immigrants nord-africains comme « guttural et explosif », ressemblant à la *jota* espagnole et au *rha* arabe [ħ] (Lanly 1962 : 316).

#### **4.5.2. Les variantes du /r/ chez les jeunes à Grenoble (Romano 2003)**

La recherche menée par Romano (2003) concerne également les pratiques langagières de jeunes en milieu pluriethnique, mais à Grenoble cette fois. Bien que Romano ne s'intéresse pas directement à l'origine ethnolinguistique des informateurs, on peut noter que les groupes auprès desquels il a mené son enquête comportent une large proportion de locuteurs maghrébins.

Romano (2003 : 47-48) mentionne l'existence dans son corpus « d'articulation énergique » de certains /r/. Il décrit cette variante comme « une sorte de fricative / vibrante dorso-uvulaire

(pas toujours sonore et pas forcément vibrante) avec vraisemblablement un soulèvement de la partie pré-dorsale de la langue dans une région avancée, pré-vélaire ou palatale (2003 : 48) ».

Si je rapporte cette dénomination à la typologie des variantes de /r/ en français définie ci-dessus, j'é mets l'hypothèse que cette dénomination renvoie en réalité à des variantes **fricatives vibrantes uvulaires**. Cette hypothèse semble d'autant plus probable que Romano évoque pour ces variantes la présence de vibrations irrégulières. De telles réalisations se produiraient en français standard dans le voisinage de voyelles palatales, alors que dans les données de Romano, elles se produisent également à côté de voyelles postérieures ou centrales (Romano 2003 : 48). Ces vibrations seraient particulièrement présentes en contexte non intervocalique. De même que chez Pickles, cette variante est plus répandue chez les locuteurs de sexe masculin.

Le deuxième allophone observé par Romano est la variante vocalique pharyngale ou voyelle de voix craquée, présent également de façon plus importante chez les garçons.

#### 4.5.3. Les variantes du /r/ chez les jeunes parisiens d'origine maghrébine (Jamin 2005)

Parmi les trois variantes non standard du /r/ recensées dans ses données<sup>71</sup>, Jamin (2005 : 172-188) en identifie deux comme étant employées de façon privilégiée par les jeunes locuteurs d'origine maghrébine. Il s'agit de la variante **fricative uvulaire sourde** [χ] ainsi que de la variante **approximante uvulaire glottalisée**, notée [ɣʔ]. Ces résultats sont le fruit d'un travail de comparaison systématique entre ses informateurs en fonction de leur âge, leur sexe, leur classe sociale, leurs origines ethniques et le style de parole (Jamin 2005 : 169-188).

Jamin (2005 : 171) mentionne également que la variante **fricative uvulaire sourde** [χ] est attestée de façon importante en français, mais chez les locuteurs issus des classes sociales inférieures<sup>72</sup> (Carton *et al.* 1983 ; Posner 1997, cités par Jamin 2005 : 166). Concernant leur

---

<sup>71</sup> Jamin (2005 : 169) a limité son étude aux /r/ post-vocaliques en finales de mots, et cela pour diverses raisons :

- (i) Un tel choix limite la variation allophonique due au contexte linguistique ;
- (ii) Cette position semble favorable au marquage social et stylistique ;
- (iii) La perceptibilité de la variation du /r/ y est accrue ;
- (iv) Certaines des variantes étudiées ne sont attestées que dans cette position.

<sup>72</sup> Rappelons que l'existence de cette variante en français est également mentionnée par Demolin (2001) et Hambye (2005).



usage des variantes standard (i) fricative uvulaire [ʁ] et (ii) vibrante uvulaire [ʀ], ce même groupe favorise la fricative uvulaire et rejette la vibrante uvulaire.

Jamin (2005 : 186) émet l'hypothèse selon laquelle l'usage de l'approximante uvulaire glottalisée serait motivé pour les jeunes adolescents masculins issus de l'immigration par une volonté de marquer (i) leur différence ethnique ; (ii) leur appartenance à des classes sociales inférieures ; (iii) leur participation à la « culture de la rue ». L'approximante uvulaire glottalisée [ʁʔ] trouverait son origine à la fois dans l'influence du système phonologique de l'arabe et des dialectes nord-africains (comme le suggère également Lanly 1962 : 316) ainsi que dans le français populaire. Les jeunes recourraient donc à une variante qui existerait déjà dans le substrat dialectal de leurs parents ainsi que dans des variétés de français moins légitimes et en exagéreraient l'usage.

En outre, l'association de cette variante avec la culture des rues, qui est connotée négativement, expliquerait également qu'elle soit peu employée par les jeunes femmes issues de l'immigration. Celles-ci seraient également désireuses de marquer leurs origines ethniques, mais souhaiteraient en même temps signifier leur rejet de la culture de la rue. Elles recourraient donc à une variante déjà présente dans le système phonologique du français et donc plus proche du standard linguistique, à savoir la fricative uvulaire sourde [χ] (Jamin 2005 : 187). C'est donc cette dernière qui, parmi l'ensemble des variantes marquées identifiées, posséderait le potentiel de diffusion le plus important, étant donné qu'elle n'est pas associée à un marquage social négatif (Jamin 2005 : 188).

#### **4.5.4. Autres travaux sur le /r/ chez les jeunes issus de l'immigration**

Billiez (1992 : 120) fait état d'une « articulation constrictive sourde et forte » (que je suppose être une variante **fricative vibrante** ou une **vibrante uvulaire**) du /r/, qui lui conférerait une coloration arabe. Dans le même ordre d'idée, Trimaille (2003 : 61-62) considère la variante **fricative uvulaire sourde** [χ] comme un stéréotype de la manière de parler des jeunes locuteurs issus de l'immigration, qui permet de « donner une coloration 'banlieue' » à certains énoncés. Le phonème /r/ est donc souvent mentionné comme ayant des réalisations propres aux jeunes locuteurs issus de l'immigration.

Si l'on résume les travaux qui viennent d'être présentés, les réalisations mentionnées comme caractéristiques des jeunes locuteurs d'origine maghrébine sont :

- (i) la fricative vibrante uvulaire<sup>73</sup> ou vibrante uvulaire [ʀ] (Billiez 1992, Romano 2003). Ces variantes, toutes deux uvulaires, sont désignées conjointement, dans la mesure où il semble malaisé de distinguer de façon stricte à laquelle des deux variantes l'auteur fait référence. La réalisation visée consisterait en une approximation d'un résultat entre deux catégories ;
- (ii) la fricative uvulaire sourde [χ] (Pickles 2001, Trimaille 2003, Jamin 2005) ;
- (iii) la fricative vélaire sourde [x] (Pickles 2001) ;
- (iv) l'approximante uvulaire [ʁ] (pour les locuteurs masculins) (Jamin 2005) ;
- (v) la voyelle pharyngalisée [ʋ]<sup>74</sup> (pour les locuteurs masculins) (Romano 2003).

Cependant, force est de constater que le recensement des allophones de /r/ dans la littérature spécifique aux jeunes issus de l'immigration maghrébine ne permet pas l'élaboration d'une catégorisation pertinente pour l'étiquetage du corpus. En effet, ces catégories ne sont pas discernables sur une base auditive.

#### **4.6. Description des variantes marquées de /r/ chez les jeunes Bruxelloises issues de l'immigration maghrébine**

Dans cette partie, quatre macro-catégories opératoires vont être élaborées, afin de permettre un étiquetage de mes données sur une base purement auditive. J'examinerai ensuite la répartition de ces quatre catégories au sein du corpus et je m'efforcerai de déterminer lesquelles constituent des variantes marquées. J'analyserai ensuite la durée des variantes marquées, pour voir si celles-ci sont significativement plus longues que les variantes standard. Pour terminer, j'essaierai de déterminer les éventuels facteurs linguistiques susceptibles de favoriser l'apparition d'une variante marquée.

---

<sup>73</sup> Il n'existe pas de symboles phonétiques spécifiques à la fricative vibrante uvulaire. Laver (1994 : 264) propose les symboles [ʀ] (pour la réalisation voisée) et [χ] (pour la réalisation non voisée), en précisant que cette notation demeure ambiguë, car elle renvoie également aux variantes fricatives vélaire.

<sup>74</sup> Cette notation est empruntée à Demolin (2001), étant donné que Romano (2003) n'en propose pas.

#### 4.6.1. Élaboration de quatre catégories descriptives opératoires

Vu le nombre élevé d'allophones du phonème /r/, il semble difficile de réaliser une analyse intégrant l'ensemble de ses variantes. De plus, comme cela a déjà été mentionné pour les deux variantes qui précèdent, il semble pertinent, dans le cadre d'une analyse sociolinguistique, de se focaliser essentiellement sur les variantes **perceptibles auditivement** par les locuteurs et par conséquent susceptibles d'être investies d'une signification sociale. Ainsi, Jamin (2005) et Hambye (2005) travaillent respectivement avec cinq et sept catégories. La nécessité de regrouper les variantes en catégories opératoires plus larges apparaît donc clairement.

Afin de permettre un étiquetage du phonème /r/ au sein du corpus sur une base auditive, les variantes observées ont donc fait l'objet d'un regroupement en 4 macro-classes, relatives au **mode d'articulation** de /r/ et répondant à un objectif essentiellement heuristique :

- (i) La macro-classe **FRICATIVE**. Celle-ci englobe notamment les réalisations fricative vélaire non voisée, fricative uvulaire non voisée, fricative uvulaire voisée, fricative vibrante uvulaire ;
- (ii) La macro-classe **VIBRANTE**. Celle-ci englobe notamment la réalisation vibrante uvulaire ;
- (iii) La macro-classe **APPROXIMANTE**. Celle-ci englobe notamment la réalisation approximante uvulaire glottalisée ainsi que la voyelle pharyngalisée [ʏ].
- (iv) La macro-classe **REALISATION ZÉRO**. Celle-ci correspond à un amuïssement du phonème.

En outre, la **quantité de bruit** accompagnant la production du phonème sera également prise en compte. Celle-ci est en effet visible sous la forme de bandes noires qui apparaissent sur le spectrogramme.

Les réalisations spécifiques au groupe étudié et que je qualifierai donc de marquées semblent être constituées d'une part de (i) variantes **vibrantes** et d'autre part de (ii) variantes **fricatives accompagnées d'une énergie articulatoire importante**. C'est la présence de cette énergie ou bruit qui expliquerait l'abondance des qualificatifs tels que « énergique » ou « agressif » pour qualifier ces réalisations. Les caractéristiques du phonème exploitées d'un point de vue sociolinguistique seraient donc d'une part (i) le **mode d'articulation** et d'autre part (ii) la **présence vs l'absence** de bruit.

En revanche, je n'inclurai pas les réalisations approximantes parmi les variantes marquées, même si la variante approximante uvulaire est considérée par Jamin (2005) comme caractéristique des jeunes locuteurs issus de l'immigration maghrébine.

Chacune de ces 4 macro-classes est identifiable par un ensemble d'indices acoustiques :

- (i) La catégorie des vibrantes : sa caractéristique principale est la présence de **vibrations** ou **battements** irréguliers, visibles à la fois sur l'oscilloscope et sur le spectrogramme (sous la forme de traits noirs verticaux). Leur nombre est généralement compris entre 1 et 3.

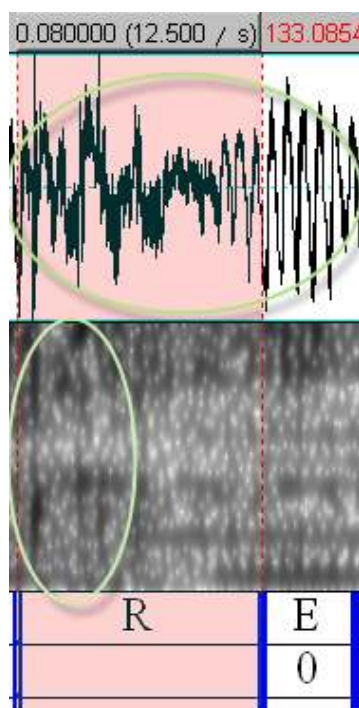


Figure 26 : Réalisation vibrante de /r/ (dans *dirais*)

- (ii) Le **bruit** ou **énergie articulatoire**, qui accompagne notamment la production de certaines fricatives, se marque par des bandes noires sur le spectrogramme (en l'occurrence deux bandes dans la capture d'écran reproduite ci-dessous). Comme mentionné ci-dessus, sa présence peut être à l'origine de la perception du phonème comme déviant par rapport au standard ;



Figure 27 : Réalisation de /r/ accompagnée d'une grande quantité de bruit (dans *français*)

- (iii) La réalisation de la catégorie des approximantes se rapproche de celle des voyelles. Aucun bruit de friction ni de vibration n'accompagnera leur production. En revanche, une **structure formantique**, semblable à celle des voyelles, est visible au spectrogramme. Chafcouloff (1985 : 115) mentionne la présence d'une barre de voisement dans le bas du spectre. En outre, dans le cas du /r/ intervocalique, il indique également (i) la continuité de la courbe mélodique entre le /r/ et les voyelles adjacentes ainsi que (ii) la présence d'une structure formantique continue (Chafcouloff 1985 : 109). Une telle continuité dans la structure formantique est d'ailleurs visible entre le /r/ et le /y/ qui le précède dans la capture d'écran figurant ci-dessous.

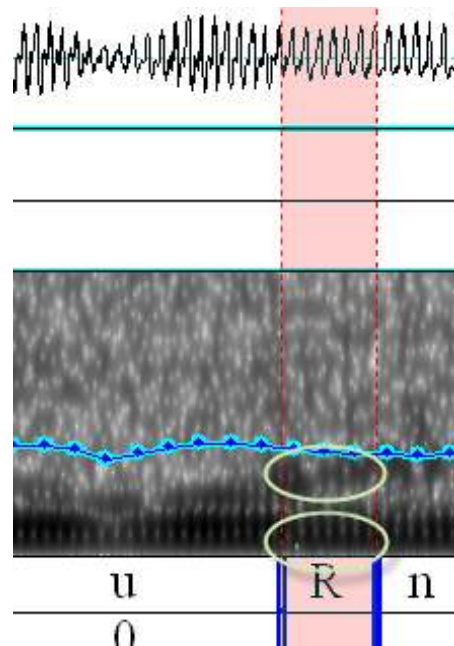


Figure 28 : Réalisation approximante de /r/ (dans retourne)

- (iv) Les variantes réduites (ou réalisations zéro) correspondent, comme leur nom l'indique, à une absence de réalisation. Par conséquent, aucun élément particulier ne sera visible sur le spectrogramme.

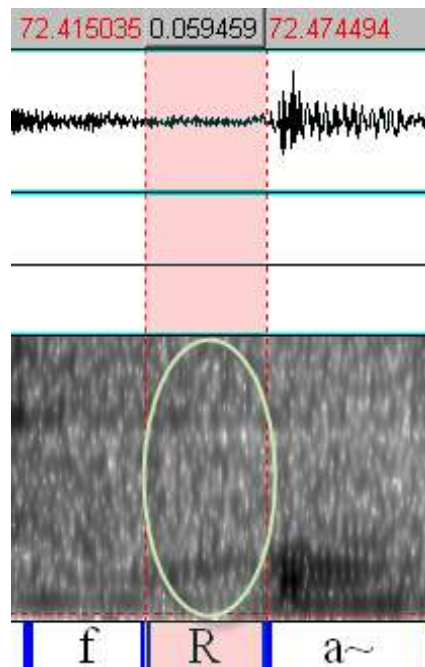


Figure 29 : Réalisation réduite de /r/ (dans français)

#### 4.6.2. Répartition des variantes de /r/ au sein du présent corpus

Parmi les 1024 occurrences du phonème /r/ que comporte le corpus (soit 64 occurrences par locutrice), la majorité sont des fricatives. Celles-ci comptent en effet 498 items, soit 48.6%. Les réalisations vibrantes sont au nombre de 47, soit 4.6%. On dénombre également 295 approximantes (soit 28.8%) et 184 réductions (18%). Parmi les réalisations fricatives, 436 (80.5%) ne sont accompagnées d'aucun bruit ou d'un bruit léger, alors que 62 (12.4%) sont réalisées avec une quantité de bruit importante et constituent des variantes marquées.

Catégories de variantes	Nombre d'occurrences	Pourcentage
Fricatives	498 (dont <b>62</b> produites avec une grande quantité de bruit)	48.6%
Vibrantes	47	4.6%
Approximantes	295	28.8%
Amuïes	184	18%

Figure 30 : Répartition des variantes de /r/ au sein du corpus

Ce sont les réalisations fricatives accompagnées d'une grande quantité de bruit (var = vib et bru = 2) ainsi que les réalisations vibrantes (var = vib) qui seront désormais mentionnées comme **variantes marquées de /r/**. Sur **1024** phonèmes /r/, le corpus compte donc un total de **109** variantes marquées (soit 10.64%).

Deux critères régissent donc l'étiquetage d'une variante comme marquée :

- (i) La **macro-catégorie** relative au **mode articulaire** : une variante peut être fricative, vibrante, approximante ou réduite. Les réalisations marquées sont les fricatives (à condition qu'elles soient accompagnées d'une grande quantité de bruit) et les vibrantes.
- (ii) La **quantité de bruit** accompagnant la production de la variante. Cette quantité de bruit peut être nulle ou très faible (score 0), légère (score 1) ou forte (score 2). Pour être marquées, les variantes fricatives doivent s'accompagner d'une quantité de bruit importante. Quant aux variantes vibrantes, elles sont d'office considérées comme marquées, quelle que soit la quantité de bruit qui les accompagne.

Étant donné que la distinction entre les réalisations fricatives et fricatives vibrantes peut parfois s'avérer problématique<sup>75</sup>, je parlerai donc dorénavant de variantes marquées, qu'il s'agisse de fricatives accompagnées d'une grande quantité de bruit ou de vibrantes.

#### 4.6.3. Durée des variantes marquées de /r/

La durée des variantes marquées va maintenant être examinée. On peut en effet supposer que celles-ci sont plus longues que les autres, et que cette longueur serait à l'origine de l'impression de puissance acoustique qui s'en dégage. Le test réalisé sera celui de Mann-Whitney, qui est non paramétrique. De plus, étant donné l'existence d'une hypothèse initiale quant à l'éventuelle orientation des résultats, le test sera également unilatéral.

Le test de Mann-Whitney indique que les réalisations marquées de /r/ sont **significativement plus longues** que les réalisations non marquées ( $U = 25\ 081$  ;  $p < 0.001$ ), comme en témoignent les valeurs moyennes des rangs, qui sont respectivement de 485.41 pour les variantes non marquées et 739.9 pour les variantes marquées.

#### 4.6.4. Facteurs linguistiques influençant l'apparition de variantes non standard de /r/

Les facteurs linguistiques susceptibles de favoriser l'apparition des variantes marquées de /r/ sont les suivants :

- (i) La **présence de l'accent**, qui contribuerait à expliquer l'impression d'énergie souvent liée à ces variantes<sup>76</sup>. Cette question est abordée d'une part (a) en prenant en compte la position de la syllabe au sein de l'unité intonative (dans la mesure où ce sont les syllabes finales et antépénultièmes qui sont susceptibles de recevoir l'accent final de groupe en français) et d'autre part (b) en réalisant une détection automatique des syllabes proéminentes, très souvent candidates au statut de syllabes accentuées, si leur statut au sein d'un modèle accentuel donné le permet ;

---

<sup>75</sup> Lors de séances de contrôle de l'étiquetage, certaines vibrantes étaient classées comme fricatives bruitées par d'autres annotateurs, ce qui invite à garder une certaine distance par rapport au classement établi ci-dessus.

<sup>76</sup> Notons cependant que, selon Delattre (1966 :66) et Astesano (1998 : 53-65), l'accent *final de groupe* ou *accent non emphatique* se caractérise par une **intensité moindre** de la voyelle de la syllabe accentuée, contrairement à l'accent *emphatique* (ou accent secondaire rythmique ; voir Astesano 1998: 53) pour lequel est observée une augmentation de l'intensité. L'accent non emphatique serait pour sa part davantage lié à une augmentation de la **durée** de la voyelle. Les corrélats phonétiques de l'accentuation sont donc liés au type d'accent. L'« énergie » attribuée aux syllabes accentuées découlerait par conséquent soit d'une durée (dans le cas d'un accent non emphatique), soit d'une intensité plus importante.



- (ii) Les très nombreux et divers contextes phonologiques suivants<sup>77</sup> : V\_V (ex : « générale »), V\_## (ex : « La Louvière », suivi d'une pause) , ##\_V (ex : « rien », précédé d'une pause), C\_ (ex : « franchement »), \_C[voisée] (ex : « regarder »), ##\_. Pour rappel, le symbole # mentionne une frontière lexicale, tandis que le double symbole ## renseigne une pause. Cependant, cette variété des environnements phonétiques permet difficilement de faire émerger un contexte qui favorise clairement l'apparition des variantes marquées. C'est la raison pour laquelle je travaillerai pour ma part avec des catégories plus globales pour tester l'influence de l'environnement phonétique.

En outre, j'examinerai également l'influence de (i) la position du /r/ dans la syllabe (en attaque ou en coda) ainsi que (ii) du degré de formalité du contexte.

#### **4.6.4.1. Influence du contexte phonétique**

Je vais successivement examiner l'influence du phonème qui précède le /r/ sur l'apparition de variantes marquées, ainsi que celle du phonème qui suit.

##### **4.6.4.1.1. Influence du phonème qui précède**

Afin de déterminer une éventuelle influence du contexte phonétique sur le /r/, les phonèmes précédant et suivant le /r/ sont divisés en quatre grandes catégories, à savoir (i) les consonnes, (ii) les voyelles, (iii) les pauses et (iv) les semi-voyelles<sup>78</sup>. L'apport d'une catégorisation plus fine serait en effet négligeable, vu la diminution de la puissance des tests qu'elle engendrerait. Cependant, étant donné le nombre très réduit de pauses et de semi-voyelles parmi les phonèmes qui précèdent le /r/, il semble préférable de supprimer ces deux catégories. En effet, le test du chi carré exige qu'un maximum de 25% des fréquences attendues soit inférieur à 5.

Par conséquent, les deux seules catégories retenues sont la catégorie (i) consonnes et (ii) voyelles. Il s'agit maintenant de déterminer si l'une de ces catégories contient un nombre significativement plus élevé de variantes marquées.

---

<sup>77</sup> Ces hypothèses sont fondées sur le tableau récapitulatif présenté ci-dessus et intitulé « Synthèse de toutes les réalisations de /r/ mentionnées en français ».

<sup>78</sup> Ce choix est le fruit d'une séance de travail sur les données avec Hans Vande Velde le 21 avril 2008.

Les résultats du test chi carré sont significatifs ( $\chi^2 = 12.83$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.001$ ). Il apparaît que **les variantes marquées de /r/ sont significativement plus nombreuses après consonne** ( $Z=2.8$ ) (ex : *comprenne, vraiment*).

				Variantes marquées de /r/		
				Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Catégorie du phonème qui précède	Consonne	Nombre observées	de données	273 (29,9%)	51 (46,8%)	324
		Nombre attendues	de données	289,4	34,6	324,0
	Voyelle	Nombre observées	de données	640 (70,1%)	58 (53,2%)	698
		Nombre attendues	de données	623,6	74,4	698,0
Total		Nombre observées	de données	913 (100,0%)	109 (100,0%)	1022
		Nombre attendues	de données	913,0	109,0	1022,0

En outre, étant donné que les variantes marquées de /r/ sont significativement plus longues que les variantes non marquées, l'influence du phonème qui précède sur la durée du phonème /r/ va également faire l'objet d'un test. L'hypothèse est que, si le phonème qui précède est une consonne, la durée du /r/ sera significativement supérieure (étant donné que cet environnement favorise l'apparition d'une variante marquée). Vu que les valeurs de durée n'obéissent pas à une distribution normale, le test sera de type non paramétrique. En outre, étant donné que nous disposons d'une hypothèse de départ, il sera unilatéral.

Le test de Mann-Whitney débouche sur des résultats très significatifs ( $U = 97\ 367$  ;  $p < 0.001$ ). Par conséquent, l'environnement C\_ favorise l'apparition d'un /r/ de plus longue durée, comme en témoigne d'ailleurs l'écart entre les moyennes des sous-groupes, qui sont respectivement de 559.98 (pour les environnements C\_) et de 488.99 (pour les environnements V\_).

Dans le troisième test réalisé, les phonèmes précédant le /r/ vont faire l'objet d'une classification plus précise, dans le but d'affiner les résultats. Les consonnes vont en effet être réparties en fonction des différents sous-groupes en fonction de leur mode d'articulation.

En effet, comme le suggèrent les résultats d'une série d'analyses exploratoires, il semble que c'est ce critère qui détermine au mieux les phonèmes susceptibles d'influencer l'apparition de variantes marquées de /r/. En outre, d'après Hambye (2005 : 225-232), les /r/ marqués (c'est-à-dire dont l'articulation est renforcée) sont plus fréquents lorsque le phonème qui précède est une occlusive. Les différentes catégories retenues sont les suivantes :

- (i) les voyelles ;
- (ii) les semi-voyelles ;
- (iii) les occlusives ;
- (iv) les constrictives ;
- (v) les nasales ;
- (vi) les liquides ;
- (vii) les pauses (dans le cas d'un /r/ qui est en réalité le premier phonème d'une unité intonative après une pause).

Cependant, seules les catégories « voyelles », « occlusives » et « constrictives » possèdent un nombre d'éléments suffisants pour réaliser un test chi carré. En effet, celui-ci exige que le nombre d'items attendus soit de minimum 5, sans quoi la puissance du test diminue. Par conséquent, les classes qui ne comportent pas ce nombre minimum d'éléments ne sont pas prises en compte.

Les résultats du test s'avèrent très significatifs ( $\chi^2 = 18.65$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). Les variantes marquées sont plus nombreuses **après occlusive** (ex : *prof*, *travailler*), ce qui signifie que l'environnement *occlusive\_* favorise l'apparition des variantes marquées de /r/ ( $Z = 3.6$ ). Cependant, la force de ce lien est assez faible (V de Cramer = 0.14 ;  $p < 0.001$ ).

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Mode articulaire du phonème précédent	Voyelles	Nombre de données observées	640 (70,5%)	58 (53,7%)	698
		Nombre de données attendues	623,8	74,2	698,0
	Occlusives	Nombre de données observées	193 (21,3%)	43 (39,8%)	236
		Nombre de données attendues	210,9	25,1	236,0
	Constrictives	Nombre de données observées	75 (8,3%)	7 (6,5%)	82

		Nombre de données attendues	73,3	8,7	82,0
Total		Nombre de données observées	908 (100,0%)	108 (100,0%)	1016
		Nombre de données attendues	908,0	108,0	1016,0

Étant donné que l'environnement phonétique *occlusive\_* est réputé favoriser l'apparition de variantes marquées de /r/, il est également nécessaire de vérifier si cet environnement contribuait à l'apparition d'un /r/ de durée significativement plus longue. Or le test de Mann-Whitney débouche sur des résultats significatifs ( $U = 68\ 152,5$  ;  $p < 0,001$ ). Les /r/ placés après une occlusive sont donc significativement plus longs que ceux qui apparaissent après un autre phonème.

Selon Romano (2003 : 48), les réalisations marquées de /r/ seraient plus fréquentes à proximité d'une voyelle palatale plutôt qu'à côté d'une autre catégorie de voyelles. Les /r/ marqués après voyelle ont donc été répartis en deux groupes, selon qu'ils suivent (i) une voyelle palatale ou (ii) un autre type de voyelle. Cependant, les résultats du test chi carré ne sont pas significatifs ( $p > 0,05$ ). Par conséquent, le lieu d'articulation de la voyelle qui précède le /r/ ne semble pas favoriser l'apparition d'une variante marquée.

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Lieu d'articulation de la voyelle qui précède	Voyelle centrale ou postérieure	Nombre de données observées	130 (26,5%)	18 (26,5%)	148
		Nombre de données attendues	130,0	18,0	148,0
	Voyelle palatale	Nombre de données observées	360 (73,5%)	50 (73,5%)	410
		Nombre de données attendues	360,0	50,0	410,0
	Total	Nombre de données observées	490 (100,0%)	68 (100,0%)	558
		Nombre de données attendues	490,0	68,0	558,0

#### 4.6.4.1.2. Influence du phonème qui suit

Le phonème qui suit le /r/ fait tout d'abord l'objet d'une catégorisation sommaire, à savoir (i) consonne, (ii) voyelle, (iii) pause, (iv) semi-voyelle. Une des cases du tableau concernant les

semi-voyelles contient moins de 5 éléments. Par conséquent, les /r/ suivis par une semi-voyelle sont mis de côté pour le reste de l'analyse.

Selon cette première approche, le phonème qui suit le /r/ ne semble pas avoir d'influence significative sur l'apparition d'une variante marquée ( $p > 0.05$ ). Si l'on observe le tableau ci-dessous, on s'aperçoit que les fréquences attendues sont en effet très proches des fréquences observées, ce qui conforte l'idée selon laquelle il n'existe pas de différence significative entre les groupes.

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Catégorie du phonème qui suit	Consonne	Nombre de données observées	332 (37,9%)	33 (30,8%)	365
		Nombre de données attendues	325,2	39,8	365,0
	Voyelle	Nombre de données observées	490 (56,0%)	68 (63,6%)	558
		Nombre de données attendues	497,2	60,8	558,0
	Pause	Nombre de données observées	53 (6,1%)	6 (5,6%)	59 (6,0%)
		Nombre de données attendues	52,6	6,4	59,0
	Total	Nombre de données observées	875 (100,0%)	107 (100,0%)	982
		Nombre de données attendues	875,0	107,0	982,0

En revanche, si l'on classe les phonèmes qui suivent le /r/ en fonction de leur mode d'articulation, le test chi carré débouche sur des résultats significatifs ( $\chi^2 = 21.54$  ;  $df = 5$  ;  $p = 0.001$ ). Notons que les /r/ suivis d'une semi-voyelle sont une nouvelle fois mis de côté, étant donné leur nombre réduit. Les /r/ marqués semblent plus nombreux **devant occlusive** ( $Z = 2.1$ ) (ex : *comporter* ; *il peut venir quand il veut* ; *pire qu'un hôtel*), mais moins nombreux lorsque le phonème qui suit est une nasale ( $Z = -2.5$ ) ou une liquide ( $Z = -2.8$ ). Cependant, la force de ce lien semble assez faible ( $V$  de Cramer = 0.14 ;  $p < 0.01$ ).

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Mode articulaire du phonème suivant	Voyelles	Nombre de données observées	494 (56,1%)	68 (63,6%)	562
		Nombre de données attendues	501,1	60,9	562,0
	Occlusives	Nombre de données observées	121 (13,8%)	24 (22,4%)	145 (14,7%)
		Nombre de données attendues	129,3	15,7	145,0
	Constrictives	Nombre de données observées	84 (9,5%)	9 (8,4%)	93
		Nombre de données attendues	82,9	10,1	93,0
	Nasales	Nombre de données observées	57 (6,5%)	0 (,0%)	57
		Nombre de données attendues	50,8	6,2	57,0
	Liquides	Nombre de données observées	71 (8,1%)	0 (,0%)	71
		Nombre de données attendues	63,3	7,7	71,0
	Pauses	Nombre de données observées	53 (6,0%)	6 (5,6%)	59 (6,0%)
		Nombre de données attendues	52,6	6,4	59,0
	Total	Nombre de données observées	880 (100,0%)	107 (100,0%)	987
		Nombre de données attendues	880,0	107,0	987,0

Rappelons que, d'après Romano (2003 : 48), les réalisations marquées de /r/ seraient plus fréquentes à proximité d'une voyelle palatale. Les /r/ marqués avant voyelle ont donc été répartis en deux groupes, selon qu'ils précèdent (i) une voyelle palatale ou (ii) un autre type de voyelle. Cependant, les résultats du test chi carré ne sont pas significatifs ( $p > 0.05$ ). Par conséquent, le lieu d'articulation de la voyelle qui suit le /r/ ne semble pas favoriser l'apparition d'une variante marquée.

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Lieu d'articulation de la voyelle qui suit	Voyelle centrale ou postérieure	Nombre de données observées	130 (26,5%)	18 (26,5%)	148
		Nombre de données attendues	130,0	18,0	148,0

Voyelle palatale	Nombre de données observées	360 (73,5%)	50 (73,5%)	410
	Nombre de données attendues	360,0	50,0	410,0
Total	Nombre de données observées	490 (100,0%)	68 (100,0%)	558
	Nombre de données attendues	490,0	68,0	558,0

#### 4.6.4.2. Influence de la position du /r/ au sein de la syllabe

Il s'agit maintenant de déterminer si la position du /r/ au sein de la syllabe exerce une influence sur l'apparition des variantes marquées. Celui-ci peut être situé en attaque (c'est-à-dire devant la voyelle qui constitue le noyau de la syllabe) ou en coda (derrière la voyelle constituant le noyau de la syllabe).

Cependant, les résultats du test chi carré ne s'avèrent pas significatifs ( $p > 0.05$ ). Le nombre de variantes marquées de /r/ ne semble donc pas influencé par la position que celui-ci occupe dans la syllabe.

		Variantes marquées de /r/			
		Variantes non marquées	Variantes marquées	Total	
Position du /r/ au sein de la syllabe	Attaque	Nombre de données observées	1596 (60,5%)	197 (64,8%)	1793 (61,0%)
		Nombre de données attendues	1607,7	185,3	1793,0
	Coda	Nombre de données observées	1041 (39,5%)	107 (35,2%)	1148 (39,0%)
		Nombre de données attendues	1029,3	118,7	1148,0
	Total	Nombre de données observées	2637 (100,0%)	304 (100,0%)	2941 (100,0%)
		Nombre de données attendues	2637,0	304,0	2941,0

#### 4.6.4.3. Influence de l'accent

Comme pour les deux variantes abordées précédemment, la question d'une éventuelle influence de l'accent est traitée de deux manières distinctes, à savoir (i) par rapport à la position de la syllabe dans l'unité intonative et (ii) grâce à la détection de syllabes proéminentes.

#### 4.6.4.3.1. Position au sein de l'unité intonative

En français standard, l'accent porte traditionnellement sur la dernière syllabe de l'unité intonative. Fagyal (2003a et 2003b) mentionne pour sa part un accent portant sur la syllabe pénultième de l'unité. Dans les deux cas de figure, les accents sont localisés en fin d'unité intonative. Si l'on part du principe que la présence de l'accent favoriserait l'apparition de variantes marquées, on peut raisonnablement supposer que la position en fin d'unité intonative serait également associée à l'apparition de variantes marquées.

La question d'un éventuel rapport entre la présence de variantes marquées de /r/ et la position de la syllabe qui contient le /r/ au sein de l'unité intonative peut tout d'abord être traitée par le biais d'un test d'interdépendance entre une variante catégorielle (le caractère marqué ou non du phonème /r/) et une variante métrique (la position de la syllabe au sein de l'unité intonative).

Le test employé est celui de Mann-Whitney (non paramétrique). Mais celui-ci ne débouche sur aucun résultat significatif ( $p > 0.05$ ). La position de la syllabe au sein de l'unité intonative ne semble donc pas corrélée à l'apparition de variantes marquées.

Une deuxième façon d'aborder ce problème est de répartir les positions au sein de l'unité intonative en 3 groupes : (i) les syllabes en position finale d'unité intonative, (ii) les syllabes en avant-dernière position d'unité intonative et (iii) les autres syllabes. L'appartenance à l'un de ces 3 groupes constitue dès lors une variable nominale.

Étant donné que le test porte sur deux variables nominales, un test chi carré sera réalisé. Mais celui-ci ne met en évidence aucun lien significatif entre le caractère marqué de la réalisation de /r/ et la position au sein de l'unité intonative ( $p < 0.05$ ). La position de la syllabe au sein de l'unité intonative ne semble donc pas corrélée à l'apparition de variantes marquées.



			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Position de la syllabe au sein de l'unité intonative	Autre syllabe	Nombre de données observées	554 (60,5%)	73 (67,0%)	627
		Nombre de données attendues	560,3	66,7	627,0
	Dernière syllabe	Nombre de données observées	215 (23,5%)	18 (16,5%)	233
		Nombre de données attendues	208,2	24,8	233,0
	Syllabe pénultième	Nombre de données observées	146 (16,0%)	18 (16,5%)	164
		Nombre de données attendues	146,5	17,5	164,0
	Total	Nombre de données observées	915 (100,0%)	109 (100,0%)	1024
		Nombre de données attendues	915,0	109,0	1024,0

#### 4.6.4.3.2. Syllabes proéminentes

Toujours dans l'idée de détecter une éventuelle corrélation entre l'accent et les variantes marquées de /r/, l'éventuel lien entre ces dernières et les syllabes proéminentes est également investigué. L'hypothèse de départ est que, vu que les syllabes proéminentes sont susceptibles de devenir des syllabes accentuelles, les variantes marquées du /r/ seraient plus nombreuses au sein de ces dernières.

Les résultats du test chi carré confirment cette hypothèse ( $\chi^2 = 7.09$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.01$ ). Les variantes marquées de /r/ sont donc significativement plus nombreuses **en syllabe proéminente** ( $Z = 2.2$ ). Cependant, cette corrélation possède une force très faible ( $V$  de Cramer = 0.04 ;  $p < 0.01$ ).

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées de /r/	Variantes marquées de /r/	Total
Détection des proéminences	Syllabes non proéminentes	Nombre de données observées	3731 (71,8%)	28 (54,9%)	3759
		Nombre de données attendues	3722,5	36,5	3759,0
	Syllabes proéminentes	Nombre de données observées	1468 (28,2%)	23 (45,1%)	1491

		Nombre de données attendues	1476,5	14,5	1491,0
Total		Nombre de données observées	5199 (100,0%)	51 (100,0%)	5250
		Nombre de données attendues	5199,0	51,0	5250,0

#### 4.6.4.4. Degré de formalité du contexte

Comme mentionné ci-dessus, l'hypothèse de départ est que les variantes marquées de /r/ seraient plus nombreuses en contexte informel. Un test chi carré va être réalisé pour les deux locutrices pour lesquelles je dispose de données à la fois formelles et informelles.

##### 4.6.4.4.1. Première locutrice : Aïcha

Les résultats du test chi carré débouchent sur un résultat significatif ( $\chi^2 = 4.42$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.05$ ). Aïcha emploie significativement plus de variantes marquées en contexte informel. En outre, ce lien possède une force assez faible (V de Cramer = 0.11 ;  $p < 0.05$ ).

			Variantes marquées de /r/		
			Variante standard	Variante marquée	Total
Degré de formalité du contexte	Contexte informel	Nombre de données observées	90 (31,6%)	33 (44,6%)	123
		Nombre de données attendues	97,6	25,4	123,0
	Contexte formel	Nombre de données observées	195 (68,4%)	41 (55,4%)	236
		Nombre de données attendues	187,4	48,6	236,0
	Total	Nombre de données observées	285	74	359
		Nombre de données attendues	285,0	74,0	359,0

##### 4.6.4.4.2. Deuxième locutrice : Ikram1

Les résultats du test chi carré ne sont pas valides, car une des cases du tableau contient moins de 5 items. Par conséquent, aucune conclusion ne peut être tirée quant à l'usage des variantes de /r/ faits par Ikram1 en contexte formel et informel.

			Variantes marquées de /r/		
			Variante standard	Variante marquée	Total
Degré de formalité du contexte	Contexte informel	Nombre de données observées	361 (91,4%)	41 (93,2%)	402
		Nombre de données attendues	361,7	40,3	402,0
	Contexte formel	Nombre de données observées	34 (8,6%)	3 (6,8%)	37
		Nombre de données attendues	33,3	3,7	37,0
	Total	Nombre de données observées	395 (100,0%)	44 (100,0%)	439
		Nombre de données attendues	395,0	44,0	439,0

#### 4.6.4.4.3. Synthèse générale sur l'influence de la formalité du contexte

Les deux locutrices n'adoptent pas la même attitude face à la formalité du contexte : alors qu'Aïcha modifie peu son usage des variantes marquées, quel que soit le contexte, Ikram1 tend davantage vers le standard lorsqu'elle s'exprime dans un contexte formel. Nous verrons d'ailleurs plus loin que cette différence entre les deux locutrices caractérise également leur débit (voir section 5.4.) : Aïcha conserve en toute circonstance un débit relativement élevé, tandis qu'Ikram1 ralentit significativement son débit en contexte formel. Nous avons donc affaire à deux usages contrastés du non standard.

#### 4.6.4.5. Synthèse

Les variantes marquées de /r/ regroupent 2 types de réalisations, à savoir des réalisations fricatives accompagnées d'une grande quantité de bruit, ainsi que des réalisations vibrantes. Ces réalisations marquées se caractérisent par une durée significativement plus importante que les réalisations non marquées. En outre, les facteurs linguistiques suivants (classés par ordre d'importance) favorisent leur apparition :

- (i) l'environnement phonétique après une occlusive (V de Cramer = 0.14);
- (ii) l'environnement phonétique devant une occlusive (V de Cramer = 0.14);
- (iii) la position au sein d'une voyelle proéminente (V de Cramer = 0.04).

## 5. Le débit

### 5.1. Définition du débit

Le *débit de parole* indique le nombre de syllabes prononcées par seconde par un locuteur, en tenant compte des silences (inclus au sein de la parole de ce même locuteur), tandis que le *débit d'articulation* décrit le nombre de syllabes prononcées par seconde, en excluant cette fois les silences (Simon *et al.* 2009).

Le découpage du signal sonore tel qu'il a été effectué dans notre corpus exclut au maximum les silences des unités intonatives, afin de faciliter l'alignement au niveau du phonème réalisé par le logiciel *EasyAlign*. Par conséquent, les données mesurées décrivent le *débit d'articulation*.

La **rapidité du débit** est abondamment mentionnée comme étant une caractéristique du langage des jeunes issus de l'immigration (Lehka 2007). C'est pourquoi cet aspect est abordé parallèlement aux trois variantes phonétiques qui font l'objet de cette recherche. Il peut en effet être perçu comme à la fois (i) une caractéristique spécifique au langage de mes locutrices et (ii) un facteur influençant l'apparition de certaines variantes phonétiques telles que l'amuissement vocalique. C'est donc selon cette double approche que le débit est investigué.

Les locuteurs d'origine maghrébine semblent s'exprimer avec un débit plus rapide que les Français de souche. Fagyal (à paraître : 19) parle d'une moyenne de 2 phonèmes en plus par seconde.

Le débit a été calculé comme le rapport entre le nombre de syllabes par unité de transcription. Par exemple, si une locutrice inclut 6 syllabes dans une unité de transcription de 1.36 secondes, son débit sera de 4.41 syllabes /seconde. Pour rappel, le découpage des enregistrements en unités intonatives a été effectué sur la base de critères prosodiques (présence d'une pause, d'un contour intonatif de fin de séquences, etc.) et syntaxiques (fin d'une proposition grammaticale).

## 5.2. Description du débit dans le corpus

Pour chaque locutrice, la moyenne du débit en situation informelle (ainsi que la déviation standard de celle-ci) a été calculée. Les données enregistrées en contexte formel ou en situation de lecture ont momentanément été mises de côté, afin de constituer un ensemble de données comparables.

Cette valeur moyenne est basée sur le ou les enregistrements ayant été annotés. L'ensemble de ces valeurs sont présentées dans le tableau ci-dessous et leur moyenne (c'est-à-dire une moyenne générale pour l'ensemble des locutrices) a été calculée. Les valeurs minimale (5.32) et maximale (6.63) du débit moyen semblent indiquer que celui-ci varie assez peu entre les locutrices, ce que confirme la déviation standard (0.38) au regard de la moyenne générale (6.07). En contexte informel, **la valeur moyenne du débit varie donc assez peu** entre mes locutrices. Cette valeur moyenne du débit d'articulation est légèrement supérieure à celle mentionnée par Simon *et al.* (2009) pour le récit conversationnel<sup>79</sup>, à savoir 5,73 syllabes par seconde.

En revanche, si l'on considère les valeurs des déviations standard attachées à chacune de mes locutrices, on s'aperçoit que celles-ci sont assez élevées au regard des valeurs moyennes et que, par conséquent, les valeurs individuelles de débit varient fortement par rapport à leur moyenne. La dispersion des valeurs est la plus forte chez Sabira, Salima1 et Faria.

Locutrice	Valeur moyenne du débit	Écart-type
Assia	5,66	1,83
Aïcha (en contexte informel)	6,31	1,85
Aïcha (en contexte formel)	6,46	1,69
Bachira	5,58	1,85
Faria	6,32	2,15
Habiba	6,13	1,96
Ikram1 (en contexte informel)	6,14	1,84
Ikram1 (en contexte formel)	5,38	1,98
Ikram1 (en lecture)	5,91	0,86
Ikram2	6	1,85
Kamila	5,59	1,67
Latifa	5,86	1,75
Leïla	5,32	1,22
Namita	6,09	1,76
Nejma	6,12	1,5
Sabira	6,23	2,02

<sup>79</sup> Le récit conversationnel constitue, dans le corpus des styles de parole élaboré par Simon *et al.* (2009), l'activité de parole la plus informelle. Il s'agit de la narration d'une anecdote à caractère personnel par le locuteur.

Salima1	6,63	2,09
Salima2	6,58	1,56
Sirine	6,46	1,81

Figure 31 : Valeur moyenne individuelle du débit et écart-type

### 5.3. Tests d'interdépendance entre le débit et la présence de variantes marquées

Malgré la proximité des valeurs moyennes de débit entre les locutrices, la recherche de corrélation entre le débit et la présence de variantes marquées est effectuée ici locutrice par locutrice. Ce choix est motivé par les variations interindividuelles du débit et les éventuelles conséquences de celles-ci sur la structure des données. On pourrait imaginer par exemple que les valeurs de débit minimales d'une locutrice qui parle rapidement soient très proches des valeurs maximales d'une locutrice s'exprimant plus lentement. Il semble donc préférable de réaliser les recherches de corrélation locutrice par locutrice, et puis dans un deuxième temps, de réaliser une synthèse des résultats.

On peut émettre l'hypothèse que la valeur moyenne du débit est liée à la déviation standard. Plus une locutrice s'exprimerait avec un débit rapide, plus les variations de ce même débit seraient importantes. Cette hypothèse est confirmée par les résultats du coefficient de corrélation de Spearman ( $r_s = 0.44$  ;  $p < 0.05$  ; test unilatéral).

Le tableau ci-dessous reproduit les résultats des tests. Un signe « + » indique une corrélation positive entre la vitesse du débit et l'apparition de la variante. Un signe « - » indique une corrélation négative. Une mention « non » signale l'absence de corrélation (autrement dit le test ne débouche sur aucun résultat significatif), tandis que la mention *sans objet* renvoie au fait que le test n'a pas pu être effectué (par exemple – comme c'est le cas pour Latifa – parce que la locutrice n'actualise aucune variante marquée).

Locutrice	Interdépendance entre la vitesse du débit et la présence de voyelles amuïes	Interdépendance entre la vitesse du débit et la présence de /A/ postérieurs	Interdépendance entre la vitesse du débit et la présence de variantes marquées de /r/
Aïcha	+	Non	non
Assia	+	Non	non
Bachira	+	+	-
Faria	+	Non	+
Habiba	+	+	-
Ikram1	+	Non	non
Ikram2	+	Non	non

Kamila	+	Non	non
Latifa	+	Non	sans objet
Leila	+	Non	-
Namita	+	Non	non
Nejma	+	Non	non
Sabira	+	Non	sans objet
Salima1	+	Non	-
Salima2	+	-	non
Sirine	+	Non	-

Figure 32 : Résultats des tests d'indépendance entre le débit et la présence de variantes marquées

Chez l'ensemble des locutrices, une **vitesse de débit plus importante** est associée de façon très significative **aux voyelles amuïes**. Il semble en effet logique qu'une locutrice qui parle rapidement ait davantage tendance à réduire ses voyelles.

En ce qui concerne la postériorisation du /A/, ce phénomène ne semble pas avoir de liens particuliers avec le débit. Sur seize locutrices, on n'observe en effet que trois corrélations significatives et qui, a fortiori, ne vont pas dans le même sens (deux sont positives et une négative).

Chez quelques locutrices (quatre cas significatifs, ainsi qu'un autre à la limite du seuil de significativité), les variantes marquées de /r/ sont associées à l'inverse à un débit plus lent. Si l'on prend en considération l'impression d'énergie et de bruit liée aux variantes marquées de /r/, celle-ci s'accompagne vraisemblablement d'une durée plus longue du phonème /r/ et donc d'un allongement du débit.

#### 5.4. Interdépendance entre le débit et le degré de formalité du contexte

Le débit de deux locutrices (Assia et Ikram1) va maintenant faire l'objet d'une comparaison portant sur le degré de formalité du contexte. En raison de la variabilité individuelle du débit, déjà évoquée précédemment, il est préférable d'opérer ces comparaisons de façon isolée pour chaque locutrice.

L'hypothèse de départ est que, en contexte informel, les locutrices s'expriment plus rapidement que dans une situation formelle. Étant donné l'existence de cette hypothèse, les tests utilisés seront de type unilatéral.

#### **5.4.1. Résultats pour Aïcha**

Les tests de normalité (Kolmogorov-Smirnov et Shapiro-Wilk) indiquent que les données divergent de façon significative par rapport à la normalité. Par conséquent, le test employé sera le test de Mann-Whitney, qui est non paramétrique.

Le débit moyen en contexte informel est légèrement plus élevé (6.8 syllabes / sec) qu'en contexte formel (6.56 syllabes / sec). Quant à la déviation standard, elle ne varie guère entre les deux sous-groupes (1.7 en contexte informel et 1.81 en contexte formel). Le test de Mann-Whitney ne débouche sur aucun résultat significatif ( $p > 0.05$ ), ce qui indique que, contrairement à l'hypothèse de départ, il n'existe aucune différence significative concernant le débit entre les contextes formel et informel.

#### **5.4.2. Résultats pour Ikram1**

Le débit moyen de Ikram1 en contexte informel est de 6.75 (avec un écart-type de 1.54) et 6.15 en contexte formel (avec un écart-type de 1.8).

Les résultats du test de Mann-Whitney s'avèrent très significatifs ( $U = 58\ 767.5$  ;  $p < 0.001$ ), ce qui signifie que, conformément à l'hypothèse initiale, le débit est plus rapide en contexte informel qu'en contexte formel. Ce résultat est appuyé par les valeurs moyennes des rangs, qui sont respectivement de 448.56 (pour le sous-groupe des débits en contexte informel) et de 360.57 (pour le sous-groupe des débits en contexte formel).

Une des deux locutrices adapte donc son débit en fonction du contexte (celui-ci ralentit en contexte formel), tandis que la deuxième conserve un débit assez rapide, quelle que soit la situation. Cependant, étant donné le caractère très réduit de ces différences, il n'est pas certain qu'elles soient vraiment perceptibles.

### **5.5. Synthèse**

Les valeurs de débit semblent assez élevées et uniformes entre les locutrices du corpus. En outre, le débit varie de façon importante au sein de la parole d'une même locutrice. Parmi les trois prononciations étudiées, seules les voyelles amuïes apparaissent de façon constante comme liées à un débit rapide.



## 6. Conclusion

Au cours de ce chapitre, les trois variantes phonétiques sur lesquelles porte cette recherche ont fait l'objet d'une description approfondie, à la fois de par ce qui en était dit dans la littérature concernant les jeunes d'origine maghrébine, mais également au sein du présent corpus.

La différence de statut entre les deux premières variantes et les variantes marquées de /r/ a également été soulignée, de même que les conséquences méthodologiques de celle-ci (nécessité d'un travail de clarification terminologique par rapport à la littérature, choix d'une dénomination volontairement large).

Chaque variante a d'abord été décrite du point de vue de ses caractéristiques acoustiques. Dans le cas du /A/ postérieurisé, l'examen des valeurs formantiques a de plus permis une validation du codage effectué sur une base purement auditive.

Divers facteurs linguistiques susceptibles de favoriser l'apparition des variantes marquées sont ensuite testés. Lorsqu'un lien significatif est détecté, la force de celui-ci est calculé grâce au **V de Cramer**. La force des liens détectés est le plus souvent assez faible (V de Cramer de l'ordre de 0.1), voire très faible (V de Cramer inférieur à 0.1). Ces valeurs très réduites indiquent que l'influence des facteurs linguistiques pris en compte ici ne joue qu'un rôle minime dans l'apparition des variantes marquées. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi de n'écarter aucune variante marquée pour la suite de l'analyse. Il est également important de garder à l'esprit que, en raison de contraintes d'ordre pratique, l'influence éventuelle de certains facteurs (tels que la nature grammaticale du mot au sein duquel apparaît la variante) n'a pas pu être évaluée. Cependant, vu le faible poids des paramètres analysés, il est vraisemblable que les facteurs non pris en compte ne jouent pas un rôle déterminant et ne risquent donc pas de biaiser les résultats de la présente recherche.

Dans la suite de l'analyse (chapitre 7), ces informations sur les facteurs influençant l'apparition des variantes marquées permettront l'élaboration d'une pondération : les variantes marquées dont l'apparition s'explique partiellement par la présence de facteurs linguistiques auront un poids moindre (c'est-à-dire moins motivé socialement et stylistiquement) par rapport à celles apparaissant en dehors de toute contrainte.



# Chapitre 5

## Analyse qualitative du matériau ethnographique



*L'objectif de la présente recherche est de décrire trois variantes phonétiques spécifiques aux jeunes bruxelloises d'origine marocaine ainsi que les significations sociales liées à ces dernières. Mon hypothèse de départ est que, au-delà de leur association avec des catégories macro-sociales de locuteurs, celles-ci sont liées à des profils de locutrices spécifiques aux deux communautés de pratiques investiguées.*

*Le présent chapitre a pour objet l'exploitation des données ethnographiques (entretiens et notes de terrain) collectées lors de l'enquête de terrain. Celles-ci vont permettre la mise au jour d'un ensemble de valeurs et de pratiques, qui aboutissent à leur tour à la distinction de trois profils de locutrices contrastés.*

## 1. Apport des données ethnographiques dans la description des significations sociales attachées aux variantes

Les trois prononciations étudiées possèdent une première couche de signification, dite macro-sociale (voir section 3.6., chapitre 1), qui fait l'objet d'un consensus et qui découle de leur lien avec les jeunes d'origine maghrébine (Fagyal 2003b ; Romano 2003 ; Jamin 2005). À ce niveau, les différentes informatrices apparaissent comme socialement homogènes, dans la mesure où elles ont le même âge, où elles partagent une même origine ethnique et où elles appartiennent au même milieu socio-économique.

Cependant, et c'est là le **premier intérêt** d'une étude à caractère ethnographique, une telle approche révèle l'existence d'une deuxième couche de signification, qualifiée de **méso-sociale**<sup>80</sup>, qui puise sa source dans les différences existant entre différents profils de locutrices au sein du groupe de pairs.

Le **deuxième** avantage des données à caractère ethnographique est qu'elles rendent possible une description concrète du **processus d'émergence** de la signification sociale, en montrant comment les variantes non standard sont associées à des profils de locutrices contrastés. Une approche ethnographique de la culture spécifique au groupe permet en effet de vérifier l'existence de convergences entre (i) l'emploi des variantes phonétiques et (ii) certaines pratiques et valeurs dotées aux yeux des locutrices d'une importante valeur identitaire. Si l'existence de telles convergences est avérée, la valeur identitaire des variantes peut alors être

---

<sup>80</sup> La troisième couche de signification ou signification *micro-sociale* est quant à elle celle négociée au cœur même de l'interaction (voir section 3.6., chapitre 1).

établie. De plus, si l'analyse phonétique établit l'existence d'un nombre plus important de variantes non standard dans des contextes à forte connotation identitaire (c'est-à-dire des contextes où sont exprimées des valeurs spécifiques au groupe, en opposition à d'autres contextes plus formels), cela appuie également l'hypothèse d'une valeur identitaire attachée à ces variantes.

Les données analysées ci-dessous ont été précisément recueillies dans un tel contexte, c'est-à-dire pour rappel des entretiens semi-dirigés, lors desquels les informatrices étaient amenées à s'exprimer sur des thématiques relatives à leur vie quotidienne. En revanche, comme cela a été expliqué ci-dessus (voir chapitre 4), je ne dispose de données en contexte formel que pour deux locutrices. Par conséquent, la comparaison de données en contexte formel et en contexte informel visera un objectif uniquement descriptif et ne prétendra à aucune portée générale<sup>81</sup>.

## 2. Une double méthodologie, qualitative et quantitative

L'objectif de ma recherche doctorale est d'analyser trois variantes phonétiques non standard spécifiques aux jeunes bruxellois d'origine maghrébine ainsi que les significations méso-sociales attachées à ces variantes. Pour atteindre cet objectif, une double méthodologie, articulant un volet qualitatif à un volet quantitatif a été élaborée. Dans un premier temps, une analyse qualitative du matériau ethnographique va permettre de déterminer quels sont les profils de locutrices émergeant au sein de deux groupes de pairs investigués et quelles sont les valeurs et les pratiques qui sous-tendent ces profils. Dans un deuxième temps, des tests d'indépendance vont permettre de déterminer s'il existe ou non des liens significatifs entre l'usage des différentes variantes marquées et les profils de locutrices mis au jour par l'analyse des entretiens. Je postule en effet que les variantes non standard sont susceptibles d'acquérir une signification méso-sociale grâce à leur association avec des sous-groupes de locuteurs particuliers.

L'analyse du contenu des entretiens a pour objectif de déterminer **quels sont les profils de locutrices existant au sein des groupes de pairs envisagés**, ainsi que les pratiques et les valeurs attachées à ces derniers. Elle s'inspire d'une part de la démarche d'analyse

---

<sup>81</sup> Une autre manière de faire pour déterminer l'existence d'un lien éventuel entre l'emploi de variantes non standard et certains contextes à forte valeur identitaire, aurait été de réaliser un étiquetage du corpus en fonction des thématiques abordées par les locutrices. Cette solution, qui n'a pas été retenue dans le cadre de la présente analyse, pourrait faire l'objet de développements ultérieurs.

structurale<sup>82</sup> proposée par Demazière & Dubar (1997) ainsi que par Mauroy (2003) et d'autre part du modèle des manifestations de la culture de Hofstede (2001).

Selon le modèle proposé par Hofstede (2001 : 10 ; traduction personnelle), la culture, c'est-à-dire l' « agrégat interactif de caractéristiques communes qui influencent la réponse d'un groupe humain à son environnement » ne peut être appréhendée directement, mais uniquement à travers ses **manifestations**. Celles-ci, qu'il regroupe sous le terme « **pratiques** », peuvent être (de la plus superficielle à la plus profonde) :

- (i) Des **symboles**, à savoir des comportements de type très varié (vestimentaire, alimentaire, langagier, etc.) qui indexent l'appartenance à une culture donnée. Ils constituent la manifestation la plus superficielle de la culture, car ils peuvent être facilement imités par d'autres groupes. De plus, ils sont amenés à disparaître ou bien à se renouveler.
- (ii) Des **héros**, c'est-à-dire des personnes, réelles ou imaginaires, vivantes ou mortes, qui incarnent les valeurs centrales d'une culture.
- (iii) Des **rites**, autrement dit des activités collectives qui ne sont pas techniquement nécessaires à l'aboutissement des objectifs désirés, mais dont la fonction est de maintenir le lien social à l'intérieur d'une collectivité Hofstede (2001 : 11-12 ; traduction personnelle).

---

<sup>82</sup> La caractéristique essentielle de l'analyse structurale est la place primordiale ainsi que la confiance qu'elle accorde à la parole des informateurs, qui devient, au terme d'un travail analytique critique, la source de tout développement théorique ultérieur (Demazière & Dubar 1997 ; Mauroy 2003).

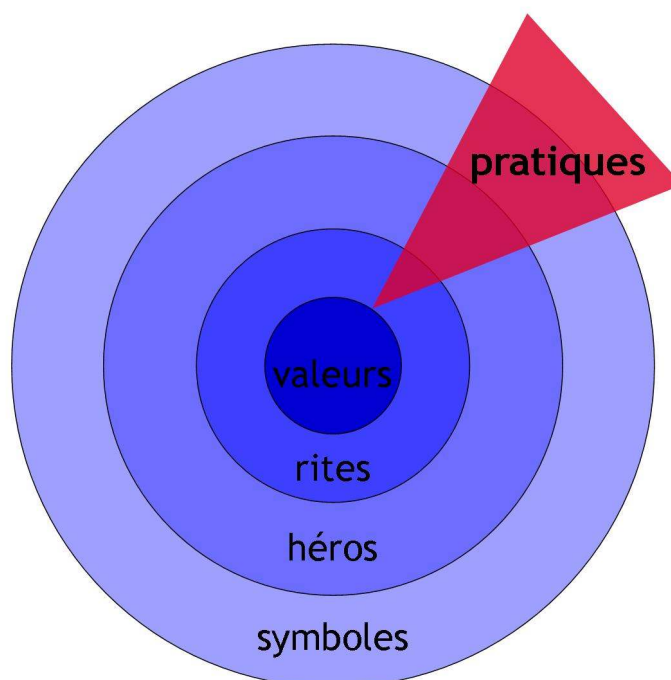


Figure 33 : Diagramme-oignon de Hofstede (2001)

En outre, Beheydt (2009) suggère d'optimiser le modèle de Hofstede en lui ajoutant une couche de pratiques, correspondant aux **lieux**<sup>83</sup>. Les lieux sont « des endroits, réels ou imaginaires, d'importance historique éventuelle, qui ont une signification spéciale dans une culture. Les fameux 'lieux de mémoire' (Pierre Nora), endroits de mémoire chéris par une culture, y appartiennent, ainsi que les endroits mythiques ou religieux ('endroits saints') et même l'environnement immédiat » (Beheydt 2009 : 12 ; traduction de l'auteur).

Beheydt (2009 : 12-13) situe les lieux entre les symboles et les héros et justifie ce choix de la façon suivante : « Où doit-on situer les lieux dans le modèle de Hofstede ? Étant donné que les couches sont classées de la plus superficielle à la plus profonde, il m'a semblé judicieux de les situer entre les symboles et les héros. En raison de leur couleur locale, ils sont moins facilement échangeables entre les cultures que les symboles, mais d'autre part, ils sont moins directement liés aux valeurs que les héros, qui sont des personnifications de valeurs. Les lieux fonctionnent le plus souvent comme un décor culturellement déterminé, mais ils peuvent également représenter tout à fait librement des valeurs culturelles ».

<sup>83</sup> L'objectif poursuivi par Beheydt (2009) est d'appliquer le modèle de Hofstede à l'analyse d'œuvres d'art. Cependant, les améliorations suggérées s'avèrent également pertinentes dans le cadre d'un travail sur des données ethnographiques au sens large (en l'occurrence des entretiens et des notes de terrain).



Les lieux désigneraient donc des espaces, réels ou imaginaires, censés incarner les valeurs centrales d'une culture.

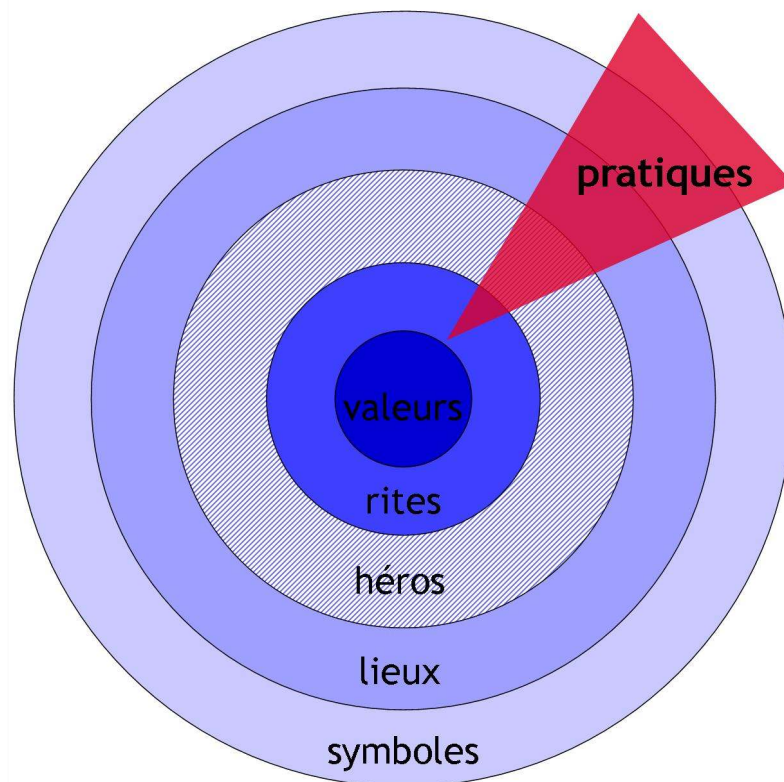


Figure 34 : Diagramme-oignon de Hofstede 2001 (version modifiée d'après Beheydt 2009)

### 3. Résultats de l'analyse du matériau ethnographique selon la grille de Hofstede (2001)

Le matériau ethnographique ici analysé englobe pour rappel (i) des notes, prises au vol durant l'enquête de terrain, ainsi que (ii) les entretiens semi-dirigés réalisés avec une ou deux locutrices. Ceux-ci visaient à aborder les différents aspects de leur vie quotidienne (c'est-à-dire l'école, la famille, les amis, les loisirs, etc.), leurs pratiques langagières, leur parcours scolaire et leurs projets pour l'avenir.

### 3.1. Les valeurs

Huit valeurs ressortent de l'analyse de ces entretiens, à savoir : (i) la pudeur féminine, (ii) la piété religieuse, (iii) la maternité, (iv) le respect des parents ; (v) la franchise ; (vi) l'importance des origines ethniques ; (vii) la réussite sociale et économique ; (viii) la générosité. D'après le modèle des manifestations de la culture de Hofstede, celles-ci n'existent pas en tant que telles, mais sont exprimées à travers un ensemble de **symboles**, d'**endroits**, de **héros** et de **rites**, ainsi que par les antithèses de ces derniers. Notons qu'un même symbole (ex. : le port du foulard) peut renvoyer à plusieurs valeurs (en l'occurrence la pudeur féminine et la piété religieuse).

En outre, l'analyse des entretiens a également conduit à revoir les notions antithétiques de contre-valeur, contre-endroit, contre-héros, contre-rite et contre-symbole, dans la mesure où certaines « contre-valeurs », même si elles s'éloignent de ce qu'on pourrait appeler les « valeurs marocaines traditionnelles », semblent faire bel et bien partie de la culture du groupe de pairs. En effet, il n'y a pas nécessairement un recouvrement entre la culture des deux groupes de pairs investigués et la culture marocaine traditionnelle. Les valeurs du groupe pourraient ainsi constituer des pôles, tantôt en convergence (ex. : la pudeur féminine et la valorisation de la maternité), tantôt en opposition (ex. : la pudeur féminine et la « déconnade »), par rapport auxquels se situeraient les locutrices. Par conséquent, la contre-valeur ne désignerait pas nécessairement une valeur extérieure au groupe, mais éventuellement une valeur spécifique, mais en opposition avec d'autres valeurs de ce même groupe.

#### 3.1.1. La pudeur féminine

L'idéal de pudeur féminine est une valeur abondamment thématifiée et qui traverse l'ensemble des entretiens. Cette valeur est relayée par la figure de la « **filie de la maison** » et de la **mère**, que la première ne manquera pas de devenir, ainsi que par l'opposition entre la maison et la rue (voir ci-dessous sections 5.3.3. et 5.3.4. concernant les héros et les lieux). Les **fiançailles**, suivies du **mariage**, apparaissent comme les rites garants de cette pudeur féminine.

Les affirmations véhémentes des locutrices quant à la nécessité d'adopter une attitude de pudeur féminine sont toutefois nuancées par le comportement des filles dans la réalité.

Certains comportements qui ne cadrent pas avec cette ligne de conduite peuvent toutefois être tolérés dans un contexte ludique cautionné par le groupe :

Le groupe des sixièmes du lycée Saint Jacques se trouve dans la cour pendant une heure de fourche. Elles écoutent de la musique sur leur GSM et dansent de façon assez sensuelle, tout en veillant à ce qu'aucun garçon ne les voie. Cependant, des garçons de quatrième les aperçoivent par la fenêtre et commencent à hurler. Ikram1 se met alors en évidence par rapport au groupe. Elle commence à danser de façon beaucoup plus vulgaire et leur fait un doigt d'honneur (D'après notes de terrain).

Plus encore que leurs pratiques réelles, c'est avant tout leur réputation que les filles cherchent à préserver. Ainsi, même si les plus raisonnables d'entre elles s'autorisent de temps à autre un écart par rapport à cet idéal de pudeur féminine, celui-ci doit se faire dans la plus grande discrétion :

Avant de montrer les photos de leur voyage à Barcelone aux cinquièmes, les filles de sixième du lycée Saint-Jacques veillent à retirer toutes celles qui pourraient nuire à leur réputation, c'est-à-dire les photos prises en boîte de nuit (où Namita avait retiré son foulard), celles où on les voit en maillot, etc. (D'après notes de terrain).

### 3.1.1.1. La tenue vestimentaire

La pudeur féminine se manifeste tout d'abord à travers la **tenue vestimentaire**, qui doit être la plus discrète possible et qui doit masquer les formes du corps féminin. Les préceptes liés à la tenue vestimentaire trouvent leur prolongement évident dans le port du foulard. Ils peuvent s'énoncer de la manière suivante (par ordre d'importance) :

- (i) porter le foulard ;
- (ii) ne pas montrer ni mettre certaines parties de son corps en évidence (ex. : éviter les décolletés, les jupes qui laissent voir les jambes, les bottes qui reviennent au dessus du jeans) ;
- (iii) éviter les tenues excentriques ;
- (iv) ne pas chercher à tout prix à être à la mode ;
- (v) choisir des tissus de couleur sobre.

En dépit de cet idéal de pudeur féminine, une portion non négligeable des informatrices accorde une grande importance à leur apparence extérieure. Il est en effet très important pour elles d'être parfaitement maquillées et habillées, avec des vêtements de marque et à la mode, qu'elles veillent à assortir soigneusement. Ces filles consacrent également des sommes

d'argent importantes à l'achat de vêtements. Quelques-unes vont jusqu'à rentrer chez elles sur le temps de midi, afin de se changer ou de se refaire un brushing.

En outre, certaines d'entre elles élaborent des justifications compliquées pour convaincre que les tenues qu'elles portent sont malgré les apparences conformes à cet idéal de pudeur féminine. Ainsi, dans l'extrait suivant, Nejma, qui portait des bottes, des collants et une mini-jupe, argumente en expliquant que, étant donné que ses bottes sont plates, elles attirent moins l'attention que des chaussures à talons hauts. Elle veut prouver que sa tenue est moins provocante que d'autres (ex. : les pantalons très moulants), pourtant mieux acceptés par la communauté musulmane :

Nejma            on voit pas mes formes hein donc d'un côté euh  
                     je suis plus habillée que les filles qui mettent des  
                     jeans hein  
                     moi je vais marcher à (xx) mais il y a des gens qui vont  
                     pas me regarder  
                     tandis qu'une fille avec des talons on va l'entendre à  
                     dix mètres  
                     elle va mettre un jeans tout serré  
                     on va la |- regarder

### 3.1.1.2. Le foulard

Le **foulard** apparaît comme l'aboutissement de cet idéal de pudeur féminine. Il doit donc aller de pair avec une attitude générale empreinte de discrétion. C'est notamment car elles ne se sentent pas prêtes à modifier leur attitude de la sorte que certaines locutrices déclarent ne pas être prêtes à porter le foulard :

Nejma            moi personnellement madame personnellement **moi le jour où**  
                     **je le mets il y a personne qui va me reconnaître**  
                     ça c'est sûr et certain dans le sens où je vais changer  
                     complètement  
                     pas je vais changer ma ma mentalité et tout  
                     mais question euh **rigoler dans la rue** truc comme ça je  
                     vais a- **je vais stopper**  
                     c'est ça **moins me faire remarquer** parce que tu dois  
                     respecter quand tu mets le foulard tu dois te respecter  
                     toi-même

### 3.1.1.3. L'attitude envers les garçons et la sexualité

Une troisième façon dont se traduit l'idéal de pureté féminine est l'**attitude envers les garçons**. Ainsi, au quotidien, il existe une distance convenable à maintenir entre personnes de

sexe opposé. Dans l'extrait suivant, Ikram2 évoque son amitié avec Walid, le seul garçon de la classe. Cette relation est placée sous le signe de l'amitié ainsi que du respect mutuel et se caractérise par le fait que tous les deux savent qu'il existe des limites à ne pas franchir :

Ikram2            par exemple en dehors de l'école  
                     maintenant je sors de la de l'école  
                     je rigole avec lui et tout [...] mais sans plus  
                     mais lui aussi il a ses limites  
                     lui aussi il connaît ses limites

Sirine et Faria condamnent les filles qui adoptent ouvertement une attitude de séduction :

Sirine            je vais pas regarder avec des grands yeux commencer à  
                     euh faire des sourires ou encore commencer à dire euh à  
                     dire n'importe quoi donc euh

Faria            comme les smex quoi

Sirine            et d'ailleurs les personnes <Faria> (rire) -| par  
                     lesquelles tu serais le plus attiré c'est les personnes  
                     qui sont un peu discrètes

Dans le même ordre d'idées, Aïcha rapporte une anecdote, dans laquelle un de ses frères, presque adolescent, aurait frappé une institutrice qui avait cherché à l'embrasser, brisant ainsi la règle selon laquelle un homme (en l'occurrence un garçon pubère ou sur le point de l'être) et une femme ne peuvent avoir de contacts physiques rapprochés.

En outre, pour la plupart de mes informatrices, il n'est pas imaginable de sortir avec un garçon en dehors du cadre d'un projet de mariage. Dans le même ordre d'idées, avoir des relations sexuelles sans être mariés est exclu. Au contraire, différer le moment des premiers rapports sexuels est un signe de respect à l'égard de la jeune fille. Même pour un couple marié, il est de bon ton de ne pas manifester de proximité physique avec son conjoint en public.

Cependant, un petit groupe de filles transgresse ce principe de réserve et de pudeur à l'égard des garçons, ce qui leur vaut d'être victimes de ragots visant à ternir leur réputation. Il s'agit de Nejma, Bachira et Leila, qui adoptent une attitude assez provocante envers les garçons de leur classe, avec lesquels elles n'hésitent pas à avoir des contacts physiques (ex. : jouent à se battre, se font des massages, etc.). La proximité des trois meneuses de cinquième avec les garçons se traduit également par leur occupation de l'espace de la cour de récréation : alors

que les autres filles s'assoient généralement sur le petit muret à gauche de la porte d'entrée (voir la section 3.5. *Occupation de l'espace* dans le chapitre 2), Leila, Bachira et Nejma n'hésitent pas à s'aventurer près des toilettes, dans une zone occupée exclusivement par les garçons.

Bachira est sans aucun doute la locutrice qui se démarque le plus de par son comportement extrême à l'égard des garçons. Outre le fait qu'elle fréquente de nombreux garçons et qu'elle est loin de s'en cacher, elle n'hésite pas lors de l'entretien, à multiplier les allusions à caractère sexuel, ce qui est d'autant plus frappant que ceux menés avec les autres informatrices n'en contiennent pas (ex. : plaisanterie de Yassir, qui suggère que Bachira aimerait vendre de la lingerie ; délire de Bachira, qui imagine se prostituer).

Lorsque je demande à Nejma si la religion l'autorise à avoir un copain, celle-ci élude quelque peu la question en expliquant que ce qui serait vraiment mal vu serait de sortir avec un garçon en se cachant et en mentant à ses parents. Elle a donc trouvé que la meilleure solution était de dire la vérité à ses parents. Elle reconnaît que sa relation avec son copain Salem n'était pas tout à fait conforme aux principes de l'islam, car ils n'avaient pas échangé de promesse de mariage, mais elle estime que la chose la plus importante était avant tout d'être honnête à l'égard de ses parents.

Dans le même ordre d'idées, il n'est pas convenable d'avoir des discussions ayant trait à la sexualité avec ses parents. Plusieurs de nos informatrices soulignent le manque de pudeur des Belges de souche dans ce domaine.

#### **3.1.1.4. La protection des filles**

Toujours dans la ligne droite de cet idéal de pureté féminine, l'idée que les filles doivent être préservées de la sexualité jusqu'au mariage apparaît chez de nombreuses informatrices et est corroborée par une **métaphore**, qui compare les garçons à des tomates, accessibles à tous dans l'étalage de l'épicier, tandis que les filles, semblables à des diamants, devraient être protégées et conservées à l'abri des regards. Ce décalage entre les sexes est généralement bien accepté et perçu comme valorisant pour la femme, malgré les entraves et contraintes qu'il ne manque pas d'imposer à celle-ci.

- Sirine            on nous dit chez nous que la femme elle est traitée  
                      vraiment  
                      excusez-moi mais moi un diamant comme  
                      on donne en exemple le diamant il y a plein de gardes  
                      autour il est bien caché et tout ça  
                      les tomates n'importe qui vient peut les toucher les  
                      tomates  
                      pourquoi parce qu'elles sont là déposées ou les pommes de  
                      terre on passe chez le l'alimentation générale  
                      on touche on prend il y a pas de problème  
                      mais un diamant moi il y a des gardes et tout ça c'est  
                      bien surveillé c'est couvert et tout ça
- Sabira            |- c'est pareil <Sirine> donc -|
- Sirine            donc c'est pareil on donne une telle valeur à la femme  
                      qu'on qu'on a peur pour elle  
                      donc on la préserve on le préserve de tout ce qui est  
                      autour et tentation et tout ça

Même les filles que leurs parents laissent relativement libres laissent entendre que les filles doivent être davantage « cadrées » que les garçons :

- Nejma            **moi je peux pas sortir le soir euh comme comme je veux** |-  
                      tous les jours <SA> ouais ouais -| euh à des trois heures  
                      du matin  
                      faut faut se mettre ça en tête  
                      **je suis une fille je suis pas un garçon**

### 3.1.1.5. La grossièreté et les pratiques langagières dévaluées

Être une jeune fille pudique exclut le recours à toute forme de **grossièreté**. Celle-ci est pourtant souvent indexée comme une caractéristique du langage des jeunes issus de l'immigration (Trimaille 2003 : 63). Or, contre toute attente, seule Bachira fait preuve de grossièreté lors des entretiens, ce qui pourrait s'expliquer par le statut extrême de cette dernière.

- Bachira            je suis **vulgaire** -| quand je parle avec mes copines et  
                      mes copains
- SA                tu es |- vulgaire?
- Bachira            ouais -| |- vulgaire
- SA                qu'est-ce que tu dis -| de vulgaire
- Bachira            **des insultes [...] que des insultes c'est trop dangereux**  
                      **exagéré**

De même, les locutrices se dissocient de la pratique du **verlan** (à l'exception toujours de Bachira), soit qu'elles rattachent celui-ci au monde de la rue, soit que cette pratique soit perçue comme étrangère à la Belgique francophone. Certaines y recourent néanmoins ponctuellement de façon ludique, mais en insistant bien sur le fait qu'il s'agit bien d'un choix volontaire, qui n'est pas attribuable à une maîtrise insuffisante de la langue :

SA                    quand quand vous êtes entre vous en fait  
est-ce que vous employez des mots euh / particuliers  
(silence)

Salima2            |-- entre nous <Salima1> entre nous <SA> ouais --|

SA                    oui ou avec des amies euh(silence)

Salima2            non

Salima1            non (silence) franchement

Salima2            ouais **en verlan**

Salima1            en verlan / parfois même **pour rigoler hein** |- **c'est pas**  
**notre langage** <Salima2> pour rigoler -| langage **c'est**  
**juste pour rigoler comme ça**

On retrouve les mêmes protestations lorsque les filles imitent l'accent des immigrés de première génération. De telles pratiques représentent une grande source d'amusement, mais les filles se montrent très soucieuses de donner la preuve qu'elles adoptent cette façon de parler par choix, et non pas en raison d'une capacité langagière insuffisante.

### 3.1.1.6. La déconnade

À l'opposé de l'idéal de pudeur féminine se situe la « **déconnade** », c'est-à-dire en quelque sorte un art de vivre en s'amusant perpétuellement, qui fait donc ici office de contre-symbole. La déconnade et la complicité des bons moments ainsi partagés permettent de souder le groupe de pairs :

Sirine                    **quand on est ensemble** c'est plus euh **il y a plus de**  
(silence) |- de **folie** <Faria> mm -| quoi |- on fait **plus**  
**les folles** <Faria> **trop de folie** -| (rires)

On peut définir la « déconnade » comme le fait de se rendre en groupe dans un lieu public et d'y adopter un comportement bruyant et extravagant, en vue de susciter des commentaires de



la part des passants. Parler fort, diffuser de la musique avec son GSM, s'interpeller bruyamment, hurler de rire, modifier sa façon de marcher ou de se vêtir sont autant de symboles de la « déconnade ». Selon un mode typiquement adolescent, les réactions tantôt surprises, amusées ou choquées d'autrui constituent une source de divertissement et de jubilation pour les filles.

J'ai moi-même été de nombreuses fois surprise lorsque les élèves du lycée m'invitaient à partager une de leurs sorties. Celles-ci se détournaient en général très vite du but initial (ex. : faire les magasins dans le centre ville ou retrouver une amie à la sortie d'une autre école) et me donnaient systématiquement une impression d'inaboutissement, car l'objectif de la balade est en réalité tout à fait accessoire par rapport au fait d'être ensemble et de pouvoir se donner en spectacle, loin du contrôle exercé par les parents ou le corps professoral.

La déconnade prend place au moment privilégié de l'adolescence, lors de laquelle une certaine insouciance est toujours de mise, avant d'adopter le comportement plus réservé qui sied à une mère de famille. Si une certaine tolérance est de mise à l'égard des jeunes filles, ce n'est en effet plus le cas pour les femmes plus âgées.

Une source d'amusement peut également être d'**imiter la façon de parler des primo-arrivants** (les *clandestins* ou *smex* à l'institut des Filles de la Croix). Comme cela a déjà été mentionné ci-dessus, les adeptes de la « déconnade » se montrent soucieuses de montrer que ces comportements ludiques, qu'ils soient langagiers ou autres, résultent bel et bien d'un choix. Dans l'extrait suivant, Sirine souligne que c'est volontairement qu'elle se met à parler à la façon des immigrés clandestins :

Sirine            je change de vocabulaire peut-être parfois {de faire, je fais} un petit peu la **vulgaire** quoi mais euh sinon mais **c'est pas mon langage habituel** |- quoi <SA> mm -| **c'est pas comme** |- **ça que je parle d'habitude**

Mis à part la figure extrême que constitue Bachira, le reste des informatrices alternent des moments de déconnade avec des périodes plus calmes, durant lesquelles elles attestent une maîtrise relative des usages dominants.

La **rue** constitue l'endroit par excellence de la « déconnade » et de l'amusement. Cependant, il est important de garder ses distances par rapport à cet environnement, sous peine d'être associés aux « voyous », c'est-à-dire aux délinquants qui y passent l'essentiel de leur temps. La déconnade peut également prendre place dans les parcelles de l'espace scolaire qui échappent au contrôle des professeurs et des éducateurs. Parmi celles-ci, les **toilettes** occupent une place de choix. En effet, peu d'enseignants osent refuser aux élèves la permission de s'y rendre. C'est donc une façon de quitter le cours et de rompre la monotonie de leur emploi du temps. De plus, la présence de miroirs (qui permettent de se coiffer et de se remaquiller) et d'eau (pour s'asperger et faire des batailles d'eau) achève de rendre ce lieu des plus attrayants. Ainsi, Nejma et Bachira sont deux « habituées » des toilettes du lycée :

Nejma            vous savez madame moi et Bachira quand on est dans le  
                     même délire faut pas nous (xx) **on danse dans les**  
                     **toilettes on mange** (rires)

### 3.1.2. La piété religieuse

La religion occupe une place très importante dans la vie de certaines de nos informatrices. Cette importance de la religion se manifeste par divers comportements (ou *symboles* dans le modèle de Hofstede), qui vont être développés ci-dessous. D'une façon générale, l'importance de la religion est davantage mise en avant au lycée Saint-Jacques qu'à l'institut des Filles de la Croix. Dans ce dernier établissement, les filles évoquent essentiellement ce sujet au cours des entretiens individuels, mais jamais dans le cadre des cours, contrairement à ce qui a pu être observé au lycée Saint-Jacques.

Les symboles de la foi musulmane n'ont pas tous le même poids. Il est d'ailleurs notable que les filles font une distinction entre les manifestations de leur piété religieuse. Celles qui ne portent pas le voile insistent par exemple sur le fait qu'elles font scrupuleusement leur prière. **Faire ses prières** semble représenter la pratique religieuse la plus importante. Il existerait donc une gradation dans les obligations d'une musulmane et l'essentiel serait de respecter les plus importantes d'entre elles.

### 3.1.2.1. Bien connaître l'islam

La plupart des informatrices manifestent une importante volonté **d'approfondir leurs connaissances religieuses**. Les élèves discutent beaucoup entre elles des points qui leur posent question. Elles s'échangent des textes religieux, des DVD sur la vie du prophète, etc. Lorsqu'elles ont accès à la salle informatique, les filles consultent beaucoup de sites religieux, qui proposent des poèmes, des photos de miracles ou des textes sur le foulard.

L'importance de la religion chez mes informatrices transparait également à travers l'admiration que les élèves portent aux personnes dotées d'une importante culture religieuse, qu'il s'agisse d'une des leurs (Ikram2, Sirine) ou d'adultes extérieurs au groupe (le père de Sirine, qui de par son charisme, aurait convaincu un de ses collègues de se convertir). Celles qui parmi les membres du groupe de pairs possèdent une importante culture religieuse possèdent d'ailleurs une certaine autorité morale sur le reste du groupe, comme dans cet extrait où Sirine essaie de convaincre son amie Faria de porter le foulard :

Faria            **mais le foulard ce sera pour bientôt** (voix murmurée)  
                  inch allah inch allah (rire) (silence)  
                  **quand je serai prête**  
                  il faut pas le mettre comme ça plus parce que les |- gens

Sirine            ben ça -| ma |- puce euh <Faria> ouais ouais -| **il y a**  
                  **plein de choses où on n'est pas prête**  
                  |- **mais il faut commencer** <Faria> ouais je sais -| un  
                  jour

### 3.1.2.2. Le port du foulard

Symbole de l'idéal de pudeur féminine, le port du foulard est également un symbole religieux très fort. Même les filles qui ne le portent pas se positionnent à ce propos et justifient leur choix actuel, souvent en expliquant qu'elles ne se sentent « pas prêtes ». En outre, aucune ne renonce explicitement à le porter un jour ou l'autre.

Celles qui parmi les locutrices portent le foulard gèrent de façon plus ou moins souple les contraintes que cela génère. Certaines sont le cas échéant prêtes à quelques concessions. Par exemple, Ikram2 accepte de l'enlever dans le cadre de son job d'étudiant en tant que vendeuse. Elle souhaiterait également réaliser une formation afin de devenir professeur de religion islamique. Ce projet lui permettrait de revenir à son premier souhait, à savoir

enseigner à des enfants, tout en continuant à porter le foulard, ce qui ne serait pas possible en travaillant en tant qu'institutrice :

Ikram2 non moi ce qui m'intéresse c'est déjà d'apprendre pour moi déjà de un de de plus apprendre de deux **c'est aussi d'enseigner aux aux enfants** parce que c'est ce que je voulais depuis le début **mais puisque le voile est interdit** dans le en tant qu'institutrice tu peux pas le mettre |- en tant qu'institutrice <SA> tu ne peux pas -| **non en tant qu'institutrice tu peux pas le mettre mais en tant que religion islamique professeur de religion islamique tu peux le mettre**

En revanche, Sirine, pour qui porter le foulard est également extrêmement important et qui souhaiterait exercer le métier de psychologue, se dit prête à renoncer à travailler si elle devait pour cela retirer son voile. De façon plus surprenante, Leila explique que, dans certaines circonstances, elle enlève son foulard, notamment pour aller boire un verre avec des amies. Elle justifie cela par la volonté de ne pas attirer le regard.

Le fait de porter le foulard comme un accessoire de mode est souvent mentionné par mes informatrices, soit qu'elles condamnent ce genre de pratiques (la volonté d'être bien habillée étant considérée comme incompatible avec l'idéal de pudeur féminine), soit qu'elles-mêmes estiment important que leur foulard s'harmonise avec le reste de leur tenue (l'apparence extérieure prime sur l'idéal de pudeur féminine). Les mentions fréquentes d'une exploitation esthétique du port du foulard invitent à considérer ce comportement comme très répandu et sujet à controverse.

Une partie des informatrices voilées s'exprime ouvertement et thématise les questions liées au port du foulard. C'est le cas de Sirine, qui a beaucoup réfléchi à la question du port du foulard et qui n'hésite pas à défendre son point de vue dès qu'elle en a l'occasion, grâce à une argumentation abondante et finement construite. D'autres informatrices en revanche n'abordent ce sujet que de façon biaisée. Habiba par exemple déclare ne pas vouloir fréquenter une piscine mixte parce qu'elle est complexée par son physique, sans mentionner le fait que cela impliquerait également qu'elle enlève son foulard. De même, la religion semble occuper une place importante dans la vie d'Assia, comme l'indique le fait qu'elle porte le foulard, qu'elle suive les cours de l'école coranique le samedi matin et qu'elle

fréquente la mosquée. Cependant, elle n'aborde jamais la question de la religion que de manière détournée, comme une activité parmi d'autres.

### **3.1.2.3. Dénonciation de l'hypocrisie de certains croyants**

Une thématique qui apparaît fréquemment est celle de **l'hypocrisie de certains croyants**, en particulier chez les locutrices ne respectant pas elles-mêmes la totalité des préceptes de l'islam (par exemple celles qui ne portent pas le foulard). Une hypothèse serait que ce discours aurait pour fonction de valoriser leur choix, qu'elles assument ouvertement, en soulignant le fait qu'elles sont irréprochables en ce qui concerne « la base » de la foi (les prières, le respect d'une certaine morale, la piété filiale).

### **3.1.2.4. La non-consommation d'alcool**

La consommation d'alcool est formellement proscrite pour les musulmans. Rares sont les informatrices qui déclarent avoir déjà consommé de l'alcool. Il s'agit du petit groupe des meneuses de cinquième, déjà marginalisées en raison de leur comportement avec les garçons.

Au-delà des points développés ci-dessus, il existe encore d'autres expressions de la foi musulmane, à savoir :

- (i) ne plus écouter que de la musique religieuse ;
- (ii) prolonger le jeûne du Ramadan pour effacer ses petits péchés ;
- (iii) porter des vêtements qui masquent les formes du corps (voir la valeur de « pureté féminine ») ;
- (iv) ne pas fumer.

### **3.1.3. La maternité**

À cours ou moyen terme, toutes les informatrices envisagent de se marier et de fonder une famille. Lorsque quelques rares filles font mine d'y renoncer, il s'agit vraisemblablement de provocations, souvent sous la forme de plaisanteries, destinées à choquer l'enquêtrice ou l'auditoire. Ces provocations sont d'ailleurs le fait de filles au comportement extrême et en marge du groupe.

Le rôle de la maman est survalorisé, notamment à travers des chansons ou des poèmes qui circulent sur internet. Le premier devoir et mérite de la mère est de consacrer son temps à ses enfants. Il est en effet mal vu de poursuivre une activité professionnelle une fois que l'on est devenue mère. Beaucoup de filles estiment qu'une mère au foyer pourra dispenser une meilleure éducation à ses enfants :

Latifa            **mes projets pour l'année prochaine d'abord me marier**

SA                ouais? (rires)

Latifa            ouais et |- hum <SA> c'est chouette -|(silence) **je compte travailler mais pas pour euh tout le temps quoi**

SA                m m

Latifa            travailler un moment

SA                et puis après tu aimerais bien

Latifa            rester à **rester chez moi à la maison m'occuper de mes enfants**

De même, Namita explique qu'elle a l'intention de travailler quelques années, puis qu'elle deviendra femme au foyer une fois qu'elle aura un enfant. Namita estime en effet qu'il est possible de donner une meilleure éducation à ses enfants si l'on ne travaille pas :

Namita           **je vais d'abord travailler quelques années puis après euh une fois que j'ai un enfant et puis après euh à la maison**

SA                [...] tu as envie de t'occuper de ton enfant?

Namita           oui c'est ça [...] non en fait parce que je trouve que (silence) **quand on travaille c'est pas la même éducation qu'on donne à son enfant** que quand on travaille pas

SA                m m

Namita           **on est plus proche en fait quand on ne travaille pas** (silence)  
c'est pour ça (silence)  
|- **on fait plus attention** <SA> et euh t- -| je trouve

L'hyper-valorisation de la maternité se traduit également par le refus de l'avortement. Cependant, d'autres prennent un peu de distance face à cette figure maternelle idéale, notamment en **retardant de quelques années la naissance de leur premier enfant**, afin de profiter un peu de leur vie de couple. La période entre le mariage et la venue du premier

enfant est en effet perçue comme un moment privilégié, dans la mesure où la jeune fille n'est plus soumise à l'autorité de ses parents (il est désormais tout à fait convenable et légitime d'avoir des activités en couple), mais ne doit pas encore se consacrer aux soins des enfants :

Ikram1            **il faut profiter de son mariage**  
il faut que tu voyages avec ton mari  
il faut que tu fa- ɛ  
**il faut que tu fasses avec lui tout ce que tu n'as pas pu**  
**faire quand tu étais jeune fille euh tu vois**

Ce choix se justifie également par la nécessité d'avoir une certaine stabilité matérielle et financière avant d'être parents.

Une deuxième façon de prendre de la distance par rapport à cet idéal de maternité est d'envisager de **continuer à travailler** après la naissance des enfants :

Leila            j **je vais prendre mon repos mais je vais continuer à**  
**travailler** hein

SA                m m

Leila            **non non**

Mahassina      (à voix basse) un petit

Leila            **je pourrai pas rester avec un enfant 24 heures**  
c' est pas possible

### 3.1.4. Le respect des parents

De même que la mère doit se consacrer pleinement à ses enfants, ceux-ci doivent témoigner un profond respect à leurs parents, qui ont été tout dévoués à leur éducation durant de nombreuses années. Dans l'extrait suivant, Ikram1 explique que, maintenant qu'elle gagne de l'argent, elle est heureuse de pouvoir manifester à son tour de petites attentions à l'égard de ses parents :

Ikram1            ça fait plaisir tu vois (silence)  
tu tu **tu remets ce qu'ils ce que tes parents t'ont donné**  
hein ça  
je pourrais jamais remettre tout ce que mes parents m'ont  
donné  
je pourrai jamais leur remettre tu vois (silence)  
**alors autant leur faire plaisir et les respecter hein**

Le respect des parents se traduit également par l'adhésion à un certain nombre de valeurs marocaines traditionnelles, dont précisément l'idéal de pudeur féminine :

Nejma            je suis pas comme on dit les  
**il y a des filles on les appelle les filles de la rue**  
ça c'est autre chose **c'est des filles que leurs parents**  
**ils en ont rien à foutre**  
ou bien ils font les quatre murs **ils sortent en cachette**  
moi non **moi je respecte ma mère**

On observe également une association fréquente entre piété filiale et piété religieuse.

Le respect de parents se poursuit lorsque ceux-ci sont devenus âgés. Ainsi, placer ses parents en maison de repos apparaît comme un comportement très choquant aux yeux des informatrices :

Ikram1            **un musulman il pourra jamais jamais mettre**  
tu avais raison  
**ses parents dans un home** dans une maison |- de retraite  
[...]  
dans **l'islam les parents ils sont respectés** woulda  
(silence)

Aïcha            c'est vrai madame même si vous voyez que / que les jeunes  
ils se comportent comme ça et que dans les rues et tout  
[...]  
**mais les parents euh |- ils respectent à fond euh**  
<Ikram1> les parents ouais c'est euh -|  
woulda **quand ils rentrent à la maison ils ferment bien**  
**leur gueule**

### 3.1.5. La franchise

La franchise, qu'elle concerne les pratiques langagières ou le comportement en général, est extrêmement valorisée et présentée comme l'une des caractéristiques des personnes issues de l'immigration maghrébine. **Adapter sa manière de parler ou son comportement** en fonction des personnes présentes est perçu comme un comportement négatif et hypocrite. Au contraire, le fait d'exprimer sa pensée sans détour est extrêmement valorisé :

SA                et euh parfois est-ce que vous parlez d'une manière  
spéciale pour que les profs vous comprennent pas

Salima2           non

Salima1           non



Salima2 **si on a quelque chose à dire on le dit**

Salima1 ouais c'est |- tout

Salima2 **on n'est pas du genre à**

Salima1 non

Salima2 **à utiliser un langage euh spécial pour euh pour qu'elle nous comprenne pas**

En outre, refuser d'obéir aveuglément aux ordres d'un supérieur, qu'il s'agisse d'un professeur ou d'un patron, est très valorisé aux yeux des filles, car cette insoumission signifie le respect de l'intégrité de l'individu. À l'inverse, l'obéissance est vue comme un déni de la personnalité. Ikram1 et Assia développent abondamment ce thème. Partant du constat de mal-être de nombreux élèves d'origine marocaine, les filles expliquent que le système scolaire, qui vise à soumettre les élèves à l'autorité de l'enseignant, serait inadapté pour des jeunes d'origine marocaine :

Aïcha **on n'accepte pas les remarques** |- on n'a pas bon <Ikram1>  
oui c'est vrai -|  
**quand quelqu'un nous dit quelque chose tu vois**

Ikram1 oh c'est clair

Aïcha moi je le dis hein  
moi personnellement je sais que j'ai un sale caractère  
[...]  
mais tu vois **on est toutes comme ça** [...]  
toi tu vas <Ikram1> (xx) -| dans les écoles générales **tu vas dans des autres écoles** (silence)  
**tu vois ils s'en foutent comme ça**  
**ils se laissent faire et** |- tout <Ikram1> oh -| / **par les profs** /  
tu vois comme ils les ruinent et tout |- ils

Ikram1 **à la fin** -| **ils finissent ils finissent par devenir comme le prof** / **ils gardent pas leur personnalité** {à eux}

Aïcha cite également en exemple son petit frère, qui « fait déjà des bêtises de grand » à l'école et refuse d'obéir aux institutrices. Mais sa désobéissance à l'école contraste avec sa conduite exemplaire à la maison, car dans le cadre familial, une conduite sans faille est de mise. Cet idéal de franchise peut, pour certaines locutrices, prendre la forme d'une recherche systématique de la **confrontation** directe avec l'enquêtrice, notamment dans l'affirmation de différences irréductibles entre les Belges de souche et les Belges d'origine marocaine, qui rendraient impossible toute relation de proximité.

En dépit de cet idéal proclamé de franchise, certaines locutrices cherchent manifestement à **rencontrer les attentes** qu'elles supposent à l'enquêtrice, que ce soit en s'exprimant d'une manière soignée (voir extrait ci-dessous, où Salima1 recherche de la forme correcte du participe passé de *coudre*) ou en répondant à l'enquêtrice de la manière qu'elles estiment la plus satisfaisante.

Salima1      mon père / bah je t'ai acheté les tissus je t'ai fait  
**cous- coudre** tout ça  
|- et tu ne les mets pas <Salima2> **cousu** -|  
**cousu cou-** |- (xx) <Salima2> **coudre**

Un autre exemple est l'entretien mené avec Habiba qui, tout au long de celui-ci, s'efforce de donner ce qu'elle estime être une bonne image d'elle-même à l'enquêtrice, notamment en insistant sur le caractère intellectuel de ses loisirs. Elle déclare notamment aimer lire et regarder la chaîne de télévision culturelle Arte :

Habiba      **j'aime bien regarder la télé mais des émissions vraiment intéressantes** qui parlent sur les pays et tout euh  
l'autre jour **j'ai vu une émission sur Arte qui parlait de de l'Inde**

### 3.1.6. L'importance des origines ethniques

L'origine marocaine des informatrices est mobilisée et mise en évidence à travers un ensemble de comportements. Cependant, la façon de mobiliser les origines ethniques et de les mettre ou non en avant est très variable selon les informatrices.

#### 3.1.6.1. Pratique de la langue d'origine et du code-switching

Le fait de pratiquer la langue d'origine de ses parents (arabe dialectal ou rifain) est perçu très diversement selon les informatrices. Alors que certaines la valorisent fortement, d'autres la tournent en dérision ou la passent sous silence. Ainsi, lorsque Faria déclare parler le français avec ses frères et sœurs, Sirine se moque d'elle en la paraphrasant avec un accent hautain. En effet, cette dernière parle à la fois arabe et français avec ses frères et sœurs, et semble donc interpréter l'affirmation de Faria comme une marque de snobisme. En revanche, la pratique de l'arabe au sein de la famille semble peu valorisée aux yeux de Faria, qui la met très peu en avant et qui raille sa maman, piètre locutrice du français :

Faria            **je parle avec mes frères et soeurs**  
                  **le français** français |- (rire)

Sirine            **le français** -| **mais oui** {ah mais} **bien sûr**  
                  |- **françoise** <Faria> français (rire) -| (silence)

Faria            et euh **avec mes parents** euh

Sirine            m

Faria            **on parle un peu le français** ouais **ma mère c'est l'arabe**

Dans le même ordre d'idées, lorsque j'interroge Kamila sur les langues qu'elle maîtrise, celle-ci cite en premier lieu le français, puis les langues qu'elle apprend à l'école (le néerlandais et l'anglais) et, en dernier lieu, l'arabe dialectal. Cette façon de présenter les choses contraste avec l'attitude de la plupart des autres informatrices, qui mettent généralement davantage en avant leur maîtrise (même imparfaite) de la langue de leur pays d'origine. Kamila explique également recourir abondamment au code switching vers l'arabe dialectal quand elle parle avec ses amies, mais minimise le caractère original de telles pratiques.

En outre, certaines élèves s'amuse quelquefois à prononcer leurs prénoms respectifs avec un accent arabophone.

En dépit de la fierté liée à leurs origines marocaines, toutes les filles **perçoivent l'accent des primo-arrivants** comme très stigmatisant et s'efforcent donc de se dissocier de telles pratiques. C'est notamment le cas de Sirine, qui s'exprime avec un léger accent, caractéristique des locuteurs arabophones. Elle est donc d'une part une fille populaire, très jolie et dotée d'une forte personnalité, et d'autre part, une locutrice potentiellement stigmatisée. Sirine gère ce stigmate en alternant les moments d'autodérision à l'égard de sa manière de parler (qu'elle se plaît par exemple à exagérer afin d'incarner le stéréotype du clandestin ou pour imiter certains professeurs) et les périodes où elle signifie aux autres que ce n'est plus le moment de plaisanter. Dans l'extrait suivant, Sirine explique qu'il était important pour sa mère que son premier enfant naisse au Maroc. Sabira la charrie en lui disant que c'est de là que vient son accent.

Sirine            et ma mère voulait que au moins un de ses enfants s- soit  
                  au Maroc quoi  
                  donc euh **elle est partie m'accoucher au Maroc** (silence)

Sabira            **malheureusement pour elle et vu qu'elle a toujours gardé**  
                  **un petit acc-** un petit arrière |- accent

Sirine ouais -| c'est ça (rire) c'est pas vrai (rire)  
Sabira si c'est vrai (rire)  
Sirine je suppose que tu parles mieux le smex que moi (rire)

### 3.1.6.2. L'affirmation de différences irréductibles par rapport aux Belges de souche

Un deuxième symbole de l'importance des origines ethniques des locuteurs consiste en l'affirmation de différences irréductibles entre Belges de souche et Belges d'origine marocaine, notamment en matière de sexualité (pas de rapports sexuels en dehors des liens du mariage, pas de discussions entre parents et enfants sur le thème de la sexualité), comme l'illustrent les deux extraits suivants :

Assia non parce **qu'on a nos limites** et on sait très bien  
|- euh / on se <SA> ben oui c'est ça -| comprend entre  
nous Madame woula  
ils savent tu vois euh c'est vrai Madame  
un **Arabe qui va sortir avec une Arabe et un Arabe qui va  
sortir avec une Belge**  
honnêtement ici à Bruxelles en tout cas **il va pas lui  
demander les mêmes choses** [...]  
une {Arbia} qui va sortir avec un un {Arbi} il va jamais  
lui demander de coucher avec elle ou {lui} dire  
allez chérie maintenant ça fait longtemps [...]  
à part si vraiment **il n'a pas de respect pour elle**  
tu as |- compris <Ikram> oui oui -| [...]  
parce qu'il sait très bien que c'est impossible  
à part si il voit que c'est une qui est éduquée à la  
tu vois qui s'en fout et euh [...]  
**si il voit que c'est une fille bien il va jamais demander  
ça  
si il sort avec une Belge euh {une Belge} ils savent très  
bien qu'ils peuvent**

Aïcha **je crois pas qu'une Marocaine peut comprendre une Belge  
et je crois pas qu'une Belge peut**  
|- parce que <Ikraml> non -| on n'a pas on n'a pas la  
même |- éducation  
on n'a pas <Ikraml> voilà c'est ça que je voulais dire -  
|hé on pen- on pense pas du tout euh  
tu vois ça a rien |- à voir <Ikraml> ça n'a rien à voir -  
| [...]  
|- parce qu'on a nos parents <SA> (xx) -| euh ils sont  
nés là-bas au Maroc sont venus ici euh  
leurs parents ils sont venus ici euh

Les divergences auraient notamment pour origine l'éducation donnée par les parents. Aïcha et Ikram1 appuient leurs propos par quelques cas de figure forts (avortement, châtement corporel des enfants, respect des parents), censés cristalliser les différences d'opinion entre Belges de souche et Belges d'origine marocaine. Le ton de la discussion est extrêmement tendu et semble traduire une recherche de confrontation :

- Aïcha            tu vois |- toi tu vas lui dire ouais euh <Ikram1> (xx) -|  
                  mon père euh je suis enceinte euh  
                  tu vois c'est un exemple hein  
                  la fille elle va te dire accou- a- <Ikram1> ouais (xx)  
                  c'est ça hein -| fais euh **fais une fausse couche** euh  
                  ouais euh av- **avorte** <Ikram1> **avorte** -|  
                  **fais avorter tu vois**
- Ikram1            ouais avorte  
                  alors que nous nous dans dans notre religion c'est c'est  
                  pas bien enfin |- même si c'est même si c'est (xxx)  
                  <Aïcha> **une Arbia elle va dire c'est pas grave garde-le** -  
                  | c'est pas ouais tu vois [...]  
                  euh **mon père il m'a frappé**  
                  heu va porter plainte
- Ikram1            va porter plainte / |- tu vas porter plainte <Aïcha>  
                  (rire) -| contre ton père
- Aïcha            c'est ça hein (xxx)
- Ikram1            nous |- c'est
- Aïcha            on fera jamais ça |- tu vois [...]

Selon que les différences entre Belges de souche et Belges d'origine marocaine sont perçues de façon plus ou moins forte, les mariages mixtes seront tantôt considérés comme voués à l'échec, tantôt comme possibles.

L'origine ethnique des locutrices est également mise en exergue et fortement valorisée à l'occasion de certains faits d'actualité, touchant des musulmans ou des Maghrébins et les opposant aux Belges de souche ou au monde occidental en général. On assiste alors à la cristallisation d'un sentiment communautaire autour de certains faits d'actualité. Lorsque sont évoqués ces « sujets qui fâchent », beaucoup d'informatrices tiennent des propos qui, hors contexte, peuvent sembler assez extrêmes :

Un cours de religion consacré à la comparaison des trois grandes religions monothéistes dégénère en une discussion au ton résolument anti-juif. Les filles me demandent de couper l'enregistreur (D'après notes de terrain).

Suite au décès de Fayçal Chaaban<sup>84</sup>, Aïcha, qui perçoit cet événement comme une attaque envers l'ensemble de la communauté marocaine, exprime sa colère (D'après notes de terrain).

Ikram2 se dispute avec madame Vanderkerken, car elle prend la défense de Ben Laden. Son argument est que le président des Etats-Unis Georges Bush a commis en toute impunité des crimes bien pires. Elle faisait alors allusion aux exactions commises par les soldats américains en Irak (D'après notes de terrain).

Ikram1 et Aïcha jubilent parce qu'elles ont vu un documentaire dans lequel les Iraniens testaient des bombes nucléaires, qui seraient moins puissantes, mais mieux pensées que les bombes nucléaires américaines (D'après notes de terrain).

Les informatrices actualisent encore de nombreuses façons de souligner leurs origines ethniques (ex. : pseudonymes employés sur le logiciel de messagerie MSN Messenger).

### 3.1.7. La réussite sociale et économique

Plusieurs comportements tendent à indexer cet idéal de réussite sociale et économique.

#### 3.1.7.1. Justification de l'échec et tentative de réparation

Premièrement, il est visible à travers la façon dont les informatrices gèrent et s'efforcent de réparer les problèmes liés à leur parcours scolaire. En effet, l'entièreté des informatrices a été confrontée à l'échec au moins une fois lors de son parcours scolaire. Cette expérience, souvent très mal vécue et perçue comme stigmatisante, donne lieu à l'élaboration de **justifications complexes**, visant à éviter toute remise en question de leurs capacités intellectuelles. Ainsi, Ikram1 explique qu'elle aurait doublé son année en raison de son jeune âge :

SA                    tu es venue en quatrième alors  
Ikram1            non troisième  
SA                    troisième

---

<sup>84</sup> Jeune homme d'origine marocaine, mort à la prison de Forest dans la nuit du 24 au 25 septembre 2006. Son décès a donné lieu à des émeutes dans divers quartiers de Bruxelles.

Ikram1            troisième (silence)  
                      **parce que c'était par rapport avec mon âge**

SA                    ah oui

Ikram1            **j'étais trop jeune pour passer en quatrième**

De même, Aïcha a caché à une partie de son entourage, notamment aux collègues du snack où elle travaille, qu'elle avait doublé son année. De plus, comme le montre l'anecdote suivante, elle a le sentiment d'être dans une école de relégation et cherche à éviter que ce sentiment ne soit partagé par ses proches :

Un jour où je l'accompagnais jusqu'à son travail, Aïcha m'a demandé si elle pouvait me présenter comme l'une de ses amies. Elle a justifié cela en expliquant que sa patronne avait des a priori négatifs sur le lycée Saint-Jacques et que la présence d'une chercheuse venue pour observer le langage des élèves contribuerait à renforcer ces derniers (D'après notes de terrain).

Assia a mal vécu sa transition du général au technique. Elle a peur notamment d'être limitée dans son choix d'étude par après. Elle aimerait repasser dans l'enseignement général et a pris un rendez-vous avec le P.M.S. pour en discuter. Lorsqu'elle évoque les causes de son échec, elle s'efforce de minimiser sa responsabilité et souligne l'importance des causes extérieures : son absence pour des raisons médicales le jour de contrôles de synthèse, le règlement de l'école qui impose le redoublement à partir d'un certain nombre d'examens de passage, la mauvaise compréhension des consignes de l'examen, etc.

Ikram2 explique qu'au départ elle souhaitait devenir institutrice. Cependant, au terme de sa première année en secondaire général, elle a eu le choix entre doubler son année ou bifurquer vers l'enseignement professionnel. Elle insiste beaucoup sur le fait que cette réorientation n'a pas été motivée par des capacités intellectuelles insuffisantes de sa part et que, si elle l'avait souhaité, elle aurait pu rester en général. En outre, elle avance un deuxième argument, à savoir que la matière vue en général n'est pas utile pour exercer le métier d'institutrice primaire :

Ikram2            j'ai été en première année euh à Marie-Thérèse  
                      donc en première année générale (silence)  
                      et j'avais des difficultés en maths  
                      donc **on m'a dit de soit de refaire ma première**

SA                    m m

Ikram2            **soit d'aller en deuxième mais professionnelle**

SA ouais

Ikram2 mais que **j'avais tous toutes les ca-**  
**mais je pouvais passer** hein je pouvais aller en deuxième  
générale  
j'avais tous les droits d'aller en  
parce que **j'avais les capacités d'aller**

SA m m

Ikram2 et j'ai dit non  
j'ai dit moi je vais pas en deuxième générale  
**parce que j'ai pas envie de faire de la générale**  
**parce que moi institutrice ma- euh primaire ou maternelle**  
**ça va pas me servir en général**

Certaines informatrices **élaborent des projets d'avenir** visant à contrebalancer cet échec (ex. : Ikram2, qui souhaite effectuer une formation pour devenir professeur de religion islamique et réaliser son rêve d'enseigner, tandis que Assia pense redoubler sa cinquième afin de repasser dans l'enseignement général ; Karima qui estime que la filière de techniques sociales constitue une bonne préparation aux études de journalisme).

En outre, le redoublement est perçu comme une perte de temps, qui retarde l'obtention du diplôme. Celle-ci est survalorisée, indépendamment de la filière qui le délivre, comme en témoigne l'extrait ci-dessous :

SA et pourquoi tu as changé de Marie-Thérèse à |- ici

Bachira parce que j'avais -| doublé et  
**il fallait que je fasse une professionnelle**  
**je voulais pas doubler**

Dans le même ordre d'idées, beaucoup de filles de sixième professionnelle vente envisagent d'effectuer une septième l'année qui suit, afin d'obtenir leur CESS<sup>85</sup>. L'obtention de ce diplôme est donc très valorisée aux yeux des élèves, indépendamment de la poursuite ultérieure d'études supérieures.

---

<sup>85</sup> En Communauté française de Belgique, le CESS ou *Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur* désigne le diplôme obtenu au terme du dernier cycle d'étude de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique, ou après une septième année dans l'enseignement professionnel. Ce diplôme donne accès à l'enseignement supérieur non universitaire et universitaire (D'après le site <http://www.jurys.cfwb.be>; le 4 décembre 2008).



### 3.1.7.2. Motivation quant au choix de l'école

Certaines locutrices ont choisi leur école en relation avec un projet professionnel précis et possèdent donc une image relativement favorable de l'institution scolaire, vue dès lors comme un moyen d'atteindre leurs objectifs. Kamila par exemple semble satisfaite de son orientation actuelle. Elle estime notamment que celle-ci constitue une bonne préparation aux études de journalisme qu'elle envisage d'effectuer.

En revanche, d'autres élèves ont abouti à l'institut ou au lycée par hasard, au gré des changements d'établissements. Celles-ci ont alors souvent le sentiment de fréquenter une école de relégation, qui ne les mènera nulle part si ce n'est au chômage. Ainsi, lorsque nous abordons le sujet de son changement d'école, Namita explique qu'elle ne voyait pas la nécessité de faire des efforts afin de rester dans l'enseignement général. Elle ironise en disant que, de toute façon, elle ira au chômage après ses études :

Namita            ouais -| j'avais pas envie d'étudier  
                      j'avais pas la tête à étudier donc euh  
                      **je me suis dit pourquoi je vais me casser la tête en**  
                      **général**  
                      alors que en professionnel **je sais très bien après je**  
                      **vais y aller au chômage** (rire)  
                      **j'ai la tête à ça**  
                      je vais aller au chômage (rire)

Ikram<sup>2</sup> explique au départ avoir choisi l'école par défaut, parce qu'elle a commencé à en rechercher une seulement à la fin du mois d'août. Mais en quatrième, lorsqu'elle a effectué ses premiers stages, elle a finalement pris goût à la vente. Beaucoup d'élèves envisagent un changement d'établissement vers la fin des vacances d'été ou en début d'année scolaire, mais qui aboutit dès lors rarement, faute de s'y être prises à l'avance.

### 3.1.7.3. Attitude à l'égard des « Flamands »

La figure du *Flamand* est l'un des (anti)-héros spécifiques au groupe, sur laquelle je reviendrai en détails par la suite. Les Flamands incarnent à la fois l'altérité maximale par rapport aux valeurs marocaines traditionnelles, mais ils symbolisent également la réussite socio-économique. À cet égard, ils suscitent l'admiration et l'envie des membres du groupe de pairs. Nombreuses sont celles qui, une fois mariées, voudraient aller habiter en Flandre.

### 3.1.7.4. Relations avec le quartier de l'école

Ce symbole, particulièrement riche et complexe, est étroitement lié à deux valeurs, qui entrent ici en contradiction : d'une part, la **valorisation des origines marocaines** (à travers l'attachement à un quartier dont la plupart des habitants sont effectivement d'origine marocaine), et d'autre part, le **désir de réussite sociale et économique**, qui implique de déménager dans un quartier plus prisé.

En effet, tant le lycée Saint-Jacques que l'institut des Filles de la Croix sont situés dans des quartiers abritant une population très précarisée et pour l'essentiel issue de l'immigration. Tandis qu'une partie des informatrices exprime son attachement au quartier de leur école, d'autres posent un jugement négatif sur celui-ci ainsi que sur la population qui l'habite, en dépit d'une éventuelle origine commune.

Ikram1            mais **vivre à Bruxelles non je pourrais pas surtout si je dois avoir des enfants**  
je pourrai pas vivre à Bruxelles [...]  
ici je sais pas madame c'est  
**c'est pas des bons quartiers** (silence)  
je j'aime pas j'aime pas je préfère vivre euh dans une  
petite maison euh avec une petite rue commerçante sur le  
coin tout simple comme ça  
**des quartiers calmes des gens bien** et tout ça  
parce que euh **à Bruxelles il y a beaucoup de racisme**  
madame  
maintenant **le racisme il augmente** il augmente il augmente  
et après on aura difficile à vivre ici

En outre, Ikram1 et Aïcha sont toutes les deux vexées lorsqu'elles réalisent que je croyais qu'elles habitaient dans le quartier, qui est donc perçu comme extrêmement stigmatisant :

Aïcha            pas ici dans le quartier non non non ah non non  
j'habite pas ici moi [...]

Ikram1            **on n'habite pas dans ce genre de quartier** [...]

Ikram1            mais j'aime pas ce quartier madame je déteste

Aïcha            (xx) -| je suis désolée **c'est un vieux quartier**

Ikram1            j'aime pas ce |- quartier [...]

Aïcha            **il y a que des voyous et euh**

Ikram1            c'est ça **les gens ils sont pas respectueux ici**  
c'est vrai faut dire la vérité (silence)  
ils respectent pas les gens

Aïcha            **j'ai jamais vu autant de vols** euh **d'arrachages de sacs** | -  
euh  
dans notre <Ikram1> c'est ça hein -| quartier qu'il y a  
par ici jamais de ma vie hein  
**un jour ils vont m'arracher mon sac**

Ikram1 s'approprie un fragment de discours dépréciatif sur le quartier (« On habite pas dans ce genre de quartier »), dont l'intonation semble indiquer la citation ironique du discours d'autrui. Les filles pointent le délabrement de l'habitat dans le quartier et se dissocient des habitants, qu'elles qualifient de « voyous », et ce malgré une origine ethnique commune. Elles se décrivent même comme des victimes potentielles de ces voyous (Aïcha : « Un jour ils vont m'arracher mon sac »). Par conséquent, la communauté d'origine ethnique n'est pas suffisante pour créer un sentiment de communauté entre les individus. D'autres valeurs (telles que le rejet du monde de la rue et de la délinquance) semblent exercer une influence, sinon plus forte, du moins comparable.

En revanche, Bachira affirme adorer le quartier du lycée Saint-Jacques, lequel est également le quartier dans lequel elle habite. Elle est sans conteste l'une des informatrices les plus attachées à ce quartier. Mais même chez elle, on perçoit la stigmatisation dont celui-ci fait l'objet. Bachira explique en effet qu'elle sera très triste de déménager lorsqu'elle se mariera. Lorsque j'objecte qu'elle pourrait continuer à habiter à cet endroit tout en étant mariée, Bachira me répond que c'est impossible, car « qui voudrait habiter le quartier Saint-Jacques ? »

Lorsque nous discutons du quartier dans lequel est situé l'institut des Filles de la Croix, Salima2 déclare lui préférer la commune où elle habite, qui est plus calme et qui compte « peu de Turcs et d'Arabes ». Elle dit que le quartier de l'école ressemble au Maroc. Le fait d'habiter dans un quartier « ghetto », c'est-à-dire rassemblant un nombre important d'individus de même origine ethnique, est donc perçu comme quelque chose de négatif par Salima2. Salima1 au contraire a toujours habité le quartier de l'école et s'y plaît beaucoup :

SA                    tu aimes bien ton quartier

Salima2            mouais **c'est calme** | - **mieux** <SA> m m -| **qu'ici en tout cas**  
mieux que le quartier de l'institut des Filles de la Croix

SA                    t- tu aimes mieux que le quartier de l'institut en fait

- Salima2      oui oui là-bas c'est calme il y a  
c'est pas là il y a il y a **il y a beaucoup de Turcs et de  
et de et d'Arabes quoi** |- donc  
**on** <SA> m m -| **se croirait vraiment qu'on est au Maroc**  
[...] tandis que où j'habite non enfin **on voit moins de  
têtes arabes que** [...]
- Salima1      moi je pourrais pas habiter là-bas  
**je suis trop habituée au quartier de l'Institut** |- depuis  
depuis <SA> ouais -| que je suis née je suis née dans le  
quartier  
ça fait depuis dix-sept ans que j'y habite et euh  
**je pourrais pas habiter autre part**  
**je me suis trop habituée à cette commune**

Par conséquent, même si certaines d'entre elles y sont attachées, le quartier de l'école apparaît comme très stigmatisé auprès de nos informatrices. Même la plupart de celles qui affirment bien s'y plaire à l'heure actuelle aimeraient déménager lorsqu'elles vivront en couple et fonderont une famille. Avoir les moyens financiers de s'éloigner de la commune constitue un symbole de réussite sociale.

### 3.1.8. La générosité

Une dernière valeur mentionnée comme caractéristique des Marocains est leur générosité, face à laquelle contrasterait la radinerie des Belges. Les filles se moquent d'ailleurs des couples qui ont des comptes séparés, des amis qui divisent l'addition au restaurant, etc.

## 3.2. Les rites

### 3.2.1. Le mariage

Le mariage, de même que les fiançailles qui le précèdent, constitue une étape importante, car il marque la transition entre le statut de jeune fille et celui de femme mariée et de mère, deux figures clés dans la culture du groupe. De plus, du point de vue religieux, le mariage marque une étape importante dans la vie d'une femme, au-delà de laquelle une plus grande piété est de mise. Les éventuelles erreurs du passé sont pardonnées, car le mariage marque le début d'une nouvelle vie :

- Nejma      donc tout ce que tu as fait {au passé} tout est effacé  
et **tu recommences une nouvelle vie**  
et c'est là que tu dois faire tu dois (xx) que tu es là  
(xx) pour euh pour **t'approfondir dans ta religion** [...] et  
euh  
**il y a des femmes elles respectent pas** dans le sens où

elles elles sont mariées elles ont des **gosses**  
**elles mettaient le foulard et puis elles l'enlèvent** [...] **elles s'habillent** comme des (silence) **comme des**  
**c'est des putes**

### 3.2.2. Le ramadan

Le jeûne rituel du ramadan constitue l'une des principales obligations de la religion musulmane. Toutes les locutrices le pratiquent. Certaines figures marginales, telles que Bachira, jouent sur les limites à ne pas franchir, notamment en mâchant des chewing-gums pendant le jeûne, etc. À l'inverse, une fille hyper-religieuse comme Namita, pousse le souci de perfection à l'extrême et prolonge le Ramadan de quelques jours, afin d'effacer ses petits péchés.

### 3.3. Les héros (et contre-héros)

#### 3.3.1. Les rolotos

La figure du *roloto* est teintée d'ambiguïté. Comme le montrent les extraits ci-dessous, elle est tantôt positive, lorsqu'elle renvoie à une appartenance ethnique valorisée, tantôt négative si elle réfère au monde de la délinquance. Cette ambiguïté est un reflet de celle qui entoure la valorisation de l'appartenance ethnique.

Nejma : « Le **roloto**, c'est le pur Marocain » (D'après notes de terrain).

J'avais présenté aux élèves un questionnaire sur le lexique jeune, qui contenait déjà le terme *roloto*. Ikram1 en donne une définition sur un ton ironique, traduisant une distanciation par rapport à son propos : « **Roloto**, pas n'importe quel Marocain. Petit voyou qui traîne Grand Rue » (D'après notes de terrain).

#### 3.3.2. Les voyous ou smex

À l'institut des Filles de la Croix, le terme *smex* (qui semble être un néologisme spécifique au groupe de pairs) désigne les immigrés clandestins, désireux de se marier à n'importe quel prix afin d'obtenir la nationalité belge. Ils se démarquent avant tout par leur comportement peu

respectueux à l'égard des jeunes filles. Leur langage est caractérisé par une maîtrise approximative du français et un fort accent arabophone :

- Sirine tu es une |- smex c'est normal <Faria> (rire) -|
- Faria |- je suis une smex moi ben ouais <Sirine> non t'inquiète je rigole -|  
je suis une smex et fière de l'être  
**non je ne suis pas une smex |- je suis née à Notre Dame**  
<Sirine> non tu n'es pas une smex -|
- Sirine |- ben voilà alors <Faria> (rire) -|  
|- mais ça n'a rien à voir <SA> l'hôpital boulevard de Rotterdam -| |- **une smex** <Faria> ouais -|  
**ça veut pas dire qui est né au Maroc**
- Faria |- ouais
- Sirine **un smex** -| c'est on sait bien que  
on l'avait déjà expliqué l'autre jour  
**c'était quelqu'un qui nous énervait dans le sens où il venait du M- / du Maroc** donc et que il il  
**il drague dans la rue**  
|- souvent les <Faria> oui oui -| types et |- il drague  
<Faria> [scR cR X] -| et alors  
**c'est vraiment une manière un peu** moi je trouve  
personnellement je trouve |- **vulgaire**
- Faria ouais -| quand on peut faire [cR cR]  
**on te prend pour un** |- **chat** ou quelque chose ps ps  
<Sirine> voilà ou voilà -|
- Sirine franchement ou alors euh c'est des(xxx) vas-y  
**tu es** |- [magnifik@] <Faria> tu es -| |- **donne-moi ton numéro** <Faria> [magnifik] (rire) -|  
et **donne-moi ton numéro ou alors** |- encore euh **carrément c'est les papiers** <Faria> (imitation accent smex) **ton M S N** -| carrément  
et donc on |- voit bien que c'est le genre de personnes  
<Faria> **tu veux te marier avec moi** euh (rire) -| qui  
**leur but** |- **est pas de sortir avec toi** <Faria>  
**c'est les papiers** -| n'est pas de te connaître /  
c'est simplement pour avoir leurs leurs papiers [...]  
**il y aurait quelqu'un qui vient du M-** venir du Maroc hier  
et qui qui ne |- qui qui <Faria> ouais c'est vrai -|  
parle **qui a un langage qu'on dit nous smex**  
c'est-à -dire qui a un langage un peu **qui a toujours le**  
l'accent euh **l'accent** ma- **arabe ou marocain** mais euh **mais**  
**qui** qui qui **dérange personne on va dire** (silence)  
ben c'est tout on va pas **on va pas** euh **lui dire euh smex**  
[...]
- Faria **on va pas dire à notre père** ouais **smex** (rires)

Le qualificatif de « smex » renvoie donc non seulement à une façon de parler, mais également à toute une attitude que les filles jugent déplaisante. C'est la raison pour laquelle elles ne vont

jamais employer ce terme pour désigner par exemple leurs parents, même si ceux-ci s'expriment effectivement avec le même accent. Sirine et Faria se dissocient donc fortement de ces jeunes d'origine marocaine, peu respectueux à leur égard et traînant en rue. En guise de boutade, les filles s'accusent mutuellement d'être des smex.

L'équivalent des *smex* au lycée Saint-Jacques sont les *voyous*, c'est-à-dire des jeunes qui se livrent à la petite délinquance, fument du cannabis et traînent dans la rue à longueur de journée (« ils tiennent les coins de rue ») :

Nejma            ils r- / **ils restent dans la rue jusqu'à des quatre cinq heures du matin**  
**ils tiennent les** les coins de / les **coins de mur** là les  
ils tiennent les murs euh  
**pour moi c'est des voyous** hein **ceux qui tiennent** les les  
**les coins de rue**  
personnellement pour moi c'est des voyous p-  
attends tu es là tu tiens le coin de rue c'  
putain **tu vas faire ta vie comme ça** en tenant la le mur  
le mur il va pas tomber hein

Les voyous sont susceptibles d'être d'origine maghrébine, tout comme nos informatrices. Cependant, malgré ces origines communes, celles-ci se distancient fortement des voyous : elles ne veulent pas habiter dans les mêmes quartiers que ces derniers et se perçoivent comme leurs victimes potentielles. Cette appellation est considérée comme particulièrement infâmante, à tel point qu'une des informatrices ne voulait pas avouer de façon explicite que ses frères et sœurs avaient été injuriés en ces termes. Malgré d'éventuelles origines ethniques communes, les voyous font figure d'anti-héros pour les deux groupes de pairs. Ils s'écartent en effet radicalement de leurs valeurs de pudeur féminine, de respect des parents et de piété religieuse.

Les **filles des rues** constituent le pendant féminin des voyous. Il s'agit de filles, auxquelles leurs parents n'imposent aucune contrainte et qui traînent sans arrêt dehors, contrevenant ainsi à l'idéal de pudeur féminine.

Dans la même veine, les élèves des deux écoles évoquent ceux qu'elles appellent les **clandestins**. Cependant, contrairement à son acceptation courante, ce terme ne désigne pas seulement des immigrés illégaux, mais aussi les Marocains qui vivent toujours au pays, par opposition aux Belges d'origine marocaine :

Ikram1 : « J'ai parlé avec des clandestins hier sur Internet ».

### 3.3.3. Les filles de la maison et la mère

Les « **déconneuses** », friandes de sorties qui leur donnent l'occasion de se faire remarquer sur des lieux publics (cette attitude constituant le propre de la « déconnade ») s'opposeraient aux filles calmes ou « **filles de la maison** », dont les loisirs s'articuleraient essentiellement autour de la vie de famille et qui se prépareraient ainsi à remplir le rôle de **mère**.

### 3.3.4. Les Flamands

Contrairement à son acception courante, le terme *Flamand* ne désigne pas ici nécessairement un habitant de la partie néerlandophone de la Belgique, mais plutôt le Belge par excellence, censé incarner toutes les valeurs « belges » prototypiques, par opposition aux individus d'origine marocaine. Cette réappropriation sémantique a d'ailleurs suscité au début de l'enquête quelques incompréhensions entre les informateurs et la chercheuse (ex1 : « Ce sont des Flamands, Madame » ; « Mais ils ne parlent pas néerlandais ! » ; d'après notes de terrain ; ex2 Nejma : « Mes frères et sœurs, ils vont se coucher tôt, comme des petits Flamands ; voir ci-dessous »).

Le terme *Flamand* est donc utilisé davantage pour faire référence à un style vestimentaire, à un mode de vie, etc. plutôt qu'à des pratiques linguistiques. Cette signification du Flamand comme figure maximisant l'altérité trouve peut-être son origine dans le stéréotype d'une Flandre prospère mais raciste et repliée sur elle-même (comme en témoigne le succès du parti flamand d'extrême droite *Vlaams Belang* lors des élections fédérales de 2007 ; voir Declercq 2008 : 450-451).

L'altérité incarnée par les Flamands est envisagée sous un jour tantôt négatif (car elle s'écarte de certaines valeurs marocaines traditionnelles, notamment au niveau des codes vestimentaires ainsi qu'en ce qui concerne la consommation d'alcool), tantôt positif (peut-être parce qu'elle est associée à un mode de vie bien réglé – voir le témoignage de Nejma ci-dessous – ainsi qu'à une certaine prospérité matérielle) :

Nejma            **nous on a grandi comme des Flamands**  
on a grandi comme des Flamands dans le sens où nous par  
exemple quand on est à table et on mange



**on a nos heures de pour manger  
on mange pas quand on veut**

Les comportements suivants sont épinglés comme autant de symboles de la figure du Flamand :

- (i) prendre les repas à heure fixe ;
- (ii) manger le plus proprement possible (ex. : mettre un mouchoir sous le pain que l'on mange, afin de ne pas faire de miettes) ;
- (iii) le fait pour les enfants d'aller se coucher tôt ;
- (iv) une plus grande tolérance en ce qui concerne les codes vestimentaires (par exemple, les petites filles peuvent porter des minis jupes).

### **3.3.5. Les fashion**

Pour les élèves du lycée Saint-Jacques, les *fashion* sont des jeunes qui, pour être à la mode, n'hésitent pas à adopter des tenues vestimentaires qu'ils jugent ridicules. Un des aspects perçus comme particulièrement grotesque est le caractère efféminé des tenues masculines (le fait de porter des vêtements de couleur rose, de mettre des pantalons moulants, de coiffer ses cheveux avec du gel, etc.).

### **3.3.6. Les barbus**

Toujours au lycée Saint-Jacques, les *barbus* désignent les musulmans ultra-orthodoxes (qui effectivement portent la barbe). Ces derniers n'hésitent pas à interpeller les filles en rue pour leur faire des remarques sur leur tenue vestimentaire. Leur attitude est souvent mal perçue par les informatrices, car celles-ci ressentent leurs interventions comme des intrusions dans l'éducation donnée par leurs parents.

## **3.4. Les endroits (ou anti-endroits)**

### **3.4.1. La rue**

La rue, ou plus largement les lieux publics, constitue le lieu par excellence de la « déconnade ». Celle-ci suppose en effet que des personnes extérieures au groupe puissent assister aux comportements extravagants de celui-ci et c'est d'ailleurs ce regard extérieur qui constitue la source d'amusement.

Cependant, cet endroit est connoté de façon extrêmement négative, de même que les figures qui y sont rattachées, à savoir les **voyous** et les **filles de rue**. Traîner dans les lieux publics, a fortiori le soir, n'est pas perçu comme une activité convenable pour une fille. La rue, et par association la ville, apparaît également comme un lieu dangereux, lié au monde de la délinquance.

Par contraste avec la rue et la ville, la campagne, ainsi que les agglomérations de petite taille, est connotée positivement, comme l'illustre l'anecdote rapportée par Leila. Celle-ci raconte le parcours d'un de ses frères, qui lorsqu'il habitait à Bruxelles chez ses parents, était « fainéant » et traînait avec ses copains. Il a depuis lors déménagé à la campagne avec sa copine et a trouvé du travail. La vie en couple, ainsi que son changement d'environnement semble donc lui avoir apporté une certaine stabilité.

### 3.4.2. La maison

À ce contre-endroit que constitue la rue répond la maison, lieu qui cadre parfaitement avec les valeurs de pudeur féminine et de maternité. Celles qui parmi les locutrices présentent peu d'affinités avec l'univers exubérant de la « déconnade » se décrivent d'ailleurs comme des « filles de la maison ».

Namita            non **les amis c'est pas tellement mon truc**  
                      **je préfère** en fait euh **la maison** |- **la famille surtout**  
<Habiba> la maison -| avec mes neveux mes nièces et tout

### 3.4.3. La Flandre

Lorsque les filles évoquent l'endroit où elles souhaiteraient habiter, elles mentionnent soit un environnement rural (la ville fait alors figure « d'anti-endroit » et est perçue comme un foyer de délinquance), soit la Flandre, symbole de confort matériel et de réussite économique (voir ci-dessus).

### 3.4.4. Le pays d'origine et les pays de la péninsule arabe

Une partie des informatrices ont beaucoup d'admiration pour les pays arabes, notamment pour les pays des Émirats arabes unis, symbole de richesse et de puissance économique. Cette

admiration semble être le pendant du rêve américain pour les jeunes Belges d'origine marocaine. Ainsi, nombreuses sont celles qui rêvent d'aller un jour en vacances à Dubaï.

Les deux raisons qui expliqueraient le désir de nombreux Belges d'origine marocaine de retourner au pays ou de s'expatrier dans un autre pays arabe sont (i) le racisme ambiant à l'égard des Marocains et des musulmans et (ii) la difficulté de vivre selon les préceptes de l'islam en Belgique (mauvaise acceptation du port du foulard, omniprésence de la sexualité, nombreuses tentations matérielles, etc.).

Pour d'autres locutrices cependant, un retour définitif au pays n'est pas envisageable. Elles apprécient de retourner dans leurs villes d'origine respectives, afin d'y retrouver amis et famille, mais elles ne souhaiteraient pas y habiter de façon permanente, et cela en raison de la monotonie de la vie sur place.

#### **4. Définition des variables d'analyse quantitative**

Sur la base de l'analyse des entretiens, un ensemble de dix variables dessinant une typologie au sein des groupes de pairs investigués a été dégagée. Rappelons que celles-ci n'ont de pertinence analytique que parce qu'elles sont estimées susceptibles de coïncider avec la variation linguistique, dotant ainsi cette dernière d'une signification sociale.

Ces variables correspondent soit à des **valeurs**, soit à des **pratiques** (ou symboles dans le modèle de Hofstede, dans la mesure où ces pratiques indexent directement l'appartenance au groupe). L'adhésion des locutrices aux variables sera mesurée à l'aide de trois indices, à savoir 2 (adhésion forte à la valeur ou la pratique), 1 (adhésion mitigée à la valeur ou à la pratique) ou 0 (pas d'adhésion). Une telle expression des valeurs et des pratiques sous la forme de variables catégorielles a pour objectif la réalisation de tests statistiques portant sur leur éventuelle relation avec l'usage des variantes phonétiques marquées.

Dans le modèle de Hofstede, l'ensemble des valeurs et symboles renvoie à l'appartenance à un groupe donné. Cependant, étant donné l'hypothèse de la présente recherche, je suppose que des locutrices socialement homogènes au niveau macro-social se différencient au niveau méso-social grâce à leur adhésion à des profils contrastés. Les degrés variables d'adhésion aux pratiques et aux valeurs dégagées de l'analyse des entretiens ont donc pour objectif de

cerner quels profils de locutrices existent sur les deux terrains de recherche investigués. J'emploierai donc désormais la notion plus neutre de *pratique*, plutôt que celle de *symbole*, vu que dans la présente recherche l'adhésion à un comportement (ainsi qu'aux valeurs qu'il incarne) peut être envisagé de manière graduelle.

Les dix valeurs ou pratiques retenues en guise de variables sont les suivantes :

- (i) La **déconnade** : cette variable pourra prendre les valeurs 0 (locutrice qui participe activement aux moments de déconnade), 1 (locutrice qui participe peu aux moments de déconnade) ou 2 (locutrice qui, conformément à l'idéal de pudeur et de discrétion féminines, ne prend pas part aux moments de déconnade) ;
- (ii) La **tenue vestimentaire discrète** : cette variable sera susceptible de prendre les valeurs 0 (locutrice qui accorde une très grande importance à son apparence extérieure), 1 (importance moyenne accordée à l'apparence physique) ou 2 (aucune importance accordée à l'apparence physique, conformément à la valeur de pudeur féminine) ;
- (iii) L'**attitude à l'égard des garçons** : cette variable pourra prendre les valeurs 0 (a déjà eu une relation avec un garçon en dehors de tout projet de mariage), 1 (attitude neutre) ou 2 (n'envisagerait en aucun cas d'avoir une relation avec un garçon en dehors de tout projet de mariage) ;
- (iv) Le port du **foulard** : cette variable peut prendre les valeurs 0 (ne porte pas le foulard) ou 2 (porte le foulard) ;
- (v) L'importance déclarée de la **religion** : cette variable peut être actualisée avec les valeurs 0 (peu impliquée dans des activités à caractère religieux), 1 (beaucoup d'activités à caractère religieux, mais celles-ci ne sont pas mises en avant) ou 2 (très forte implication dans des activités à caractère religieux et celles-ci sont clairement revendiquées) ;
- (vi) Le projet de **fonder une famille** dans un avenir très proche : cette variable peut prendre les valeurs 0 (met d'abord en avant la poursuite d'études), 1 (veut fonder une famille mais pas dans l'immédiat) et 2 (souhaite se marier et avoir des enfants dans un délai rapide) ;
- (vii) La **franchise** : cette variable peut prendre les valeurs 0 (la locutrice cherche visiblement à se conformer aux attentes de l'enquêtrice), 1 (attitude neutre) et 2 (la locutrice recherche au contraire le conflit avec l'enquêtrice).



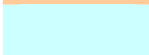


- (viii) La valorisation des **origines ethniques** : cette variable peut prendre les valeurs 0 (les origines ethniques de la locutrice sont perçues comme stigmatisantes et donc ne font l'objet d'aucune valorisation), 1 (attitude neutre) et 2 (les origines de la locutrice sont fièrement revendiquées).
- (ix) L'**attachement au quartier** dans lequel est située l'école : cette variable peut être actualisée avec la valeur 0 (rejet du quartier de l'école), 1 (attitude neutre) ou 2 (attachement au quartier de l'école).
- (x) La **motivation quant au choix de l'école** : cette variable peut prendre la valeur 0 (le choix de l'école a été effectué par hasard), 1 (attitude neutre) ou 2 (le choix de l'école repose sur une réelle motivation).

À ces dix variables issues de l'analyse du matériel ethnographique, il convient d'ajouter **la place occupée au sein du groupe de pairs**. Celle-ci sera traduite sous la forme d'une variable pouvant prendre la valeur 0 (la jeune fille est l'une des meneuses du groupe), 1 (la jeune fille est l'une des paires du groupe) et 2 (la jeune fille est exclue du groupe).

## 5. Définition des profils de locutrices

Le positionnement des locutrices par rapport aux valeurs et symboles sélectionnés, ainsi que leur place au sein du groupe de pairs, peut être résumé sous la forme d'un tableau.

### Légende

	Locutrice fréquentant le lycée Saint-Jacques
	Locutrice fréquentant l'institut des Filles de la Croix
	Adhérence à la pratique ou la valeur = 0
	Adhérence à la pratique ou la valeur = 1
	Adhérence à la pratique ou la valeur = 2

VALEURS ET SYMBOLES												
LOCUTRICES	Pudeur féminine				Piété religieuse		Maternité	Importance des origines ethniques		Franchise	Choix de l'école	
	Déconnade	Statut au sein du groupe	Physique	Garçons	Foulard	Religion	Famille	Réussite sociale et économique	Quartier	Origines		Conformité
	(1) Ikram1	0	0	0	2	0	0	1	0	2		0
(2) Aïcha	0	0	0	2	0	0	1	0	2	0	2	
(4) Ikram2	0	0	1	2	2	2	2	0	2	0	0	
(14) Sirine	0	0	0	2	2	2	1	2	2	1	2	
(15) Faria	0	1	0	2	0	0	1	2	0	1	0	
(7) Nejma	0	0	0	0	0	0	1	2	0	1	0	
(8) Bachira	0	0	0	0	0	0	1	2	0	0	0	
(9) Leïla	0	0	0	0	2	0	1	2	0	1	2	
(13) Sabira	0	0	0	0	0	0	0	2	0	1	2	
(16) Kamila	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	2	
(10) Salima1	0	1	2	2	0	0	1	2	0	2	2	
(11) Salima2	0	1	2	2	0	0	1	0	0	2	0	
(5) Habiba	1	2	2	2	2	0	0	2	0	2	0	
(12) Assia	2	2	1	2	2	1	0	0	0	2	0	
(3) Latifa	2	1	2	2	0	0	2	0	0	1	0	
(6) Namita	2	2	2	2	2	2	2	2	2	0	0	

Figure 35 : Positionnement des locutrices par rapport aux pratiques et valeurs

Comme le montre le tableau ci-dessus, la **déconnade** est fortement associée à une **apparence physique sophistiquée**. C'est le cas de 8 informatrices sur 16. Ces deux caractéristiques sont également partagées par les informatrices **peu religieuses, ne portant pas le foulard** (6 locutrices) et n'ayant **pas de projet de famille immédiat** (8 locutrices).

Un **premier profil** de locutrices semble ainsi émerger, qui prendrait ses distances par rapport à un ensemble de préceptes marocains traditionnels. Je l'appellerai profil de la **déconneuse** (profil 1). Les déconneuses occupent souvent le statut de **meneuses** au sein du groupe.

Dans ce grand groupe des déconneuses à l'apparence physique très soignée, un **deuxième profil** peut être isolé, en fonction de **l'attitude des filles envers les garçons**. Celui-ci sera désigné comme le profil de la **provocatrice** (ou profil 2). En effet, 5 parmi les 10 ont ou accepteraient d'avoir une relation avec un garçon en dehors d'un projet de mariage. Ce sous-groupe se démarque également par le fait qu'aucune de celles qui le composent ne revendique ses **origines marocaines**, ni **ne porte le foulard** (à une exception près). En revanche, toutes apprécient **le quartier** dans lequel est située l'école. Rappelons qu'un lien fort avec le quartier peut être perçu comme une forme de proximité avec le monde de la délinquance, que les autres informatrices rejettent en bloc.

En outre, l'entièreté des filles qui **ne participent pas aux moments de déconnade** n'envisagent pas d'avoir une **relation avec un garçon** dans le cadre d'un projet de mariage. Il s'agit de 4 locutrices sur les 16. Ces mêmes locutrices n'accordent pas d'importance à leur **apparence physique**. Trois d'entre elles portent également le **foulard**.

Dans le même ordre d'idée, aucune des filles qui n'accordent **d'importance à son apparence physique** n'aurait **un petit ami sans s'être fiancée** au préalable. C'est le cas de 6 informatrices sur 16. Cinq d'entre elles adoptent une attitude **conforme aux attentes** de l'enquêtrice lors de l'entretien. Ces dernières constitueront un troisième profil, très attaché à la valeur traditionnelle de pudeur féminine, dont la première caractéristique est peut-être leur visibilité moindre face à leurs condisciples plus exubérantes ainsi que le fait qu'elles soient parfois « hors du coup », sans pour autant être exclues du groupe de pairs. Ce **troisième profil**, appelé profil des **filles pudiques**, ne compte d'ailleurs aucune meneuse. Trois d'entre

elles sont même exclues du groupe de pairs. Ces trois locutrices se caractérisent en outre par le fait qu'elles portent le foulard.

Toutes les filles pour lesquelles **la religion** occupe une place prépondérante portent **le foulard**, ce qui semble aller de soi. C'est le cas de 4 locutrices. En revanche et contre toute attente, il n'y a **pas de lien entre le fait de porter le foulard et la discrétion de la tenue vestimentaire**. Parmi les cinq informatrices voilées, l'une aborde des tenues sophistiquées voire provocantes, deux s'habillent de façon soignée mais tout en veillant à respecter les codes vestimentaires prescrits par l'islam, tandis que les deux dernières n'accordent aucune importance à leur tenue vestimentaire. En fait, malgré le statut de symbole très fort que représente le foulard, il semble que celui-ci n'est pas associé clairement à un profil de locutrice. Certes, les plus religieuses parmi mes locutrices le portent, mais elles ne sont pas les seules, loin de là. Le symbole qu'est le foulard est donc très complexe et susceptible d'endosser une multitude de significations.

Les trois locutrices qui souhaitent **fonder une famille** dans un avenir très proche n'envisagent pas d'avoir une **relation avec un garçon** hors du cadre d'un projet de mariage. De plus, leur **choix de l'école** n'a pas été motivé, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que la poursuite d'études représente un objectif secondaire à leurs yeux.

Contre toute attente, on n'observe pas de recouvrement entre l'**attachement au quartier de l'école** et la **valorisation des origines ethniques**. En revanche, les informatrices **valorisant leurs origines ethniques** adoptent une attitude de **non-conformité** par rapport à l'enquêtrice (à une exception près). Un autre fait surprenant est que les **filles pudiques** ne manifestent **pas de motivation** quant au choix de l'école. Or on pourrait penser qu'une des raisons qui pousserait les filles à ne pas déconner serait justement leur motivation par rapport à leur choix d'étude.

Les observations qui précèdent mettent en évidence la place centrale de la valeur de **pudeur féminine**, qui semble constituer l'axe principal autour duquel se construisent les réseaux d'opposition entre les locutrices. Ce sont en effet les pratiques associées à cette valeur (la « déconnade », la tenue vestimentaire, l'attitude à l'égard des garçons, etc.) qui permettent de distinguer les déconneuses des filles pudiques, mais aussi les déconneuses des provocatrices. Le tableau ci-dessous regroupe les locutrices selon cette nouvelle subdivision.



Profil 1 : déconneuses	Profil 3 : filles pudiques
Ikram1 Aïcha Ikram2 Sirine Faria Kamila	Salima1 Salima2 Habiba Assia Latifa Namita
Profil 2 : provocatrices	
Nejma Bachira Leïla Sabira	

Figure 36 : Répartition des locutrices selon les trois profils dégagés

Dans le chapitre suivant, l'appartenance à un profil donné de locutrices sera également exprimée sous la forme d'une variable catégorielle, de manière à pouvoir être mise en relation avec l'usage des variantes marquées.

## 6. Conclusion

L'analyse du matériau ethnographique, menée d'après le modèle de Hofstede (2001), a permis de faire émerger les pratiques et les valeurs spécifiques au groupe de pairs, ainsi que leurs antithèses (anti-pratiques, anti-valeurs et anti-héros). Le positionnement de chaque individu par rapport à ces pratiques détermine une typologie de profils communs aux deux groupes de pairs. De par l'ensemble des comportements qu'ils rassemblent et articulent, ces profils sont porteurs de significations sociales multiples. Le matériau ethnographique collecté au cours des entretiens est ainsi exploité d'une manière originale et permettant de dépasser la simple description.

Les profils de locutrices constitués de cette manière, à la fois riches de sens et ancrés dans la réalité des pratiques quotidiennes du groupe, servent de point de départ à l'analyse des significations sociales des variantes linguistiques. Le fait que les mêmes profils se retrouvent au sein des deux groupes de pairs investigués appuie l'hypothèse de départ selon laquelle l'opposition entre les deux écoles ne serait pas structurante en ce qui concerne l'usage des variantes marquées, dans la mesure où je postule que celui-ci est essentiellement lié à l'adhésion à de tels profils de locutrices (voir introduction, section 3).

Dans le prochain chapitre, ces profils, ainsi que les valeurs et les pratiques qui les soutiennent, feront l'objet de tests d'indépendance, afin de déterminer s'ils coïncident ou non avec l'usage des variantes linguistiques.

## Chapitre 6

# Analyse quantitative des profils associés aux variantes



*L'objectif général de cette recherche est de décrire les significations méso-sociales de trois variantes phonétiques non standard spécifiques aux jeunes d'origine maghrébine. Ces variantes ont déjà fait l'objet d'une description linguistique approfondie dans le chapitre 4. D'autre part, l'analyse du matériau ethnographique (entretiens et notes de terrain) a permis de dégager trois profils contrastés de locutrices, communs aux deux groupes de pairs investigués (chapitre 5).*

*Ces profils, de même que les valeurs et les pratiques qui les définissent, vont maintenant être mis en relation avec l'emploi de chacune des variantes linguistiques marquées, afin d'identifier les interrelations qui existeraient avec les variantes linguistiques étudiées. C'est à ce niveau qu'intervient l'analyse quantitative statistique. En effet, lorsque l'on établit de façon ferme l'existence d'un lien entre une variante linguistique et un profil donné (ex. : l'amuïssement vocalique et le profil de la provocatrice), on peut raisonnablement supposer que, grâce au lien existant entre les deux, la variante linguistique acquiert une signification sociale, voire identitaire, liée au profil qui lui est associé, ainsi qu'à l'ensemble des pratiques et valeurs associés à celui-ci.*

## 1. Opérationnalisation des variables

Dans la suite de l'analyse, les profils de locutrices définis au chapitre précédent, les valeurs et pratiques liées à ces derniers, la position de chaque locutrice au sein du groupe de pairs ainsi que l'école fréquentée vont maintenant être traitées comme autant de **variables catégorielles**. Celles-ci, au nombre de treize, sont synthétisées dans le tableau ci-dessous. Elles seront dorénavant désignées comme les treize **variables non linguistiques**, par opposition aux variables linguistiques, qui renvoient pour leur part aux facteurs linguistiques susceptibles de favoriser l'apparition des variantes marquées.

Variables	Valeurs que les variables sont susceptibles de prendre
1. Le profil de locutrices	- 1 : déconneuse ; - 2 : provocatrice ; - 3 : fille pudique.
2. La déconnade	- 0 : locutrice qui participe activement aux moments de déconnade - 1 : locutrice qui participe peu aux moments de déconnade - 2 : locutrice qui, conformément à l'idéal de pudeur et de discrétion féminines, ne prend pas part aux moments de déconnade

3. La tenue vestimentaire discrète	- 0 : locutrice qui accorde une très grande importance à son apparence extérieure - 1 : importance moyenne accordée à l'apparence physique - 2 : aucune importance accordée à l'apparence physique, conformément à l'idéal de pudeur féminine
4. L'attitude à l'égard des garçons	- 0 : jeune fille qui a déjà eu une relation avec un garçon en dehors de tout projet de mariage - 2 : jeune fille qui n'envisagerait en aucun cas d'avoir une relation avec un garçon en dehors de tout projet de mariage <sup>86</sup>
5. Le port du foulard	- 0 : absence du port du foulard - 2 : port du foulard <sup>87</sup>
6. L'importance déclarée de la religion	- 0 : peu d'implication dans des activités à caractère religieux - 1 : quelques activités à caractère religieux, mais celles-ci ne sont pas mises en avant - 2 : très forte implication dans des activités à caractère religieux et celles-ci sont clairement revendiquées
7. Le projet de fonder une famille dans un avenir très proche	- 0 : projet de poursuite d'études - 1 : projet de fonder une famille mais pas dans l'immédiat - 2 : projet de mariage et de fonder une famille dans un délai rapide
8. La relation avec l'enquêtrice	- 0 : volonté manifeste de se conformer aux attentes de l'enquêtrice - 1 : attitude neutre - 2 : au contraire, recherche de conflit avec l'enquêtrice
9. La valorisation des origines ethniques	- 0 : les origines ethniques de la locutrice sont perçues comme stigmatisantes et ne font donc l'objet d'aucune valorisation - 1 : attitude neutre - 2 : les origines de la locutrice sont fièrement revendiquées
10. L'attachement au quartier dans lequel est située l'école	- 0 : rejet du quartier de l'école - 1 : n'émet aucune opinion, ni positive ni négative, sur le quartier de l'école - 2 : attachement au quartier de l'école
11. La motivation quant au choix de l'école	- 0 : le choix de l'école a été effectué par hasard - 2 : le choix de l'école repose sur une motivation explicite <sup>88</sup>
12. Le statut au sein du groupe de pairs	- 0 : meneuse du groupe de pairs - 1 : membre du groupe de pairs - 2 : exclue du groupe de pairs
13. L'école fréquentée	- 1 : école de relégation (Lycée Saint-Jacques) - 2 : école intermédiaire (Institut des Filles de la Croix)

**Figure 37 : Synthèse des treize variables catégorielles**

Quant à l'usage des variantes marquées, il peut être exprimé sous une forme exploitable statistiquement de deux manières. La première possibilité est de le traduire sous la forme d'une variable catégorielle. Celle-ci représentera les phonèmes susceptibles de s'actualiser sous une forme marquée ou non marquée. Les trois variables catégorielles correspondant aux trois variantes phonétiques étudiées dans la présente recherche sont : (i) les voyelles (qui

<sup>86</sup> La catégorie 1 (qui pour rappel renvoie à une valeur intermédiaire ; voir chapitre 5) n'a ici pas de raison d'être.

<sup>87</sup> La catégorie 1 n'a ici pas de raison d'être.

<sup>88</sup> La catégorie 1 n'a ici pas de raison d'être.

peuvent être amuïes ou non amuïes), (ii) les /A/ (qui peuvent être postériorisés ou non postériorisés) et (iii) les /r/ (qui peuvent être marqués<sup>89</sup> ou non marqués). Dans ce cas, un nombre fixe d'items pour chaque locutrice est sélectionné de façon aléatoire, afin d'éviter que les locutrices pour lesquelles je dispose d'un plus grand nombre de données soient surreprésentées par rapport aux autres<sup>90</sup>.

La deuxième solution est de résumer l'emploi qu'une locutrice fait d'une variante marquée sous la forme d'un pourcentage. Au lieu de disposer d'un nombre fixe de données catégorielles par locutrice, on travaille dès lors avec une variable métrique par locutrice (soit seize variables). Par exemple, une valeur de 14,40% pour la postériorisation du /A/ indique que sur 100 phonèmes /A/, 14,40 sont postériorisés. Cette présentation offre une vue très synthétique des données, mais en contrepartie elle induit une perte de puissance des tests statistiques appliqués aux données (c'est-à-dire que certains effets plus faibles ne sont pas détectés) et limite le choix de ces tests. Toutefois, elle offre l'avantage de visualiser le positionnement individuel des individus quant à leur emploi des variantes marquées.

Locutrice	Pourcentage de voyelles amuïes	Pourcentage de /A/ postériorisés	Pourcentage de variantes marquées de /r/
Assia	10,9	6,3	9,3
Ikram1	21,1	28,7	10,2
Ikram2	24,1	19,1	8,8
Salima1	29	12,8	8,6
Karima	17	14,4	2,2
Sabira	18	15	2,8
Sirine	14,8	12,4	18,8
Bachira	19,3	29,2	15,1
Leila	24,5	34,7	39,5
Latifa	17,4	35,9	0
Fatima	25	22,7	4,9
Salima2	18	10,9	17,9
Namita	16,9	34,6	1,9
Nejma	29,8	38,6	3
Aïcha	17,6	20,9	26,8
Habiba	18,5	27,8	7,9

**Tableau 1 : Pourcentage concernant l'emploi individuel des variantes marquées**

<sup>89</sup> Pour rappel, les réalisations marquées de /r/ sont constituées d'une part de réalisations vibrantes et d'autre part de réalisations fricatives accompagnées d'une grande quantité de bruit.

<sup>90</sup> Ce problème a été abordé de façon détaillée au chapitre 4 (point 1.1. *Exploitation des textgrids annotés*).

Combiner les deux types de codage de données permet de mener diverses analyses complémentaires. Ainsi analyser le taux individuel d'emploi des variantes marquées (section 7.) nécessite l'emploi de variables métriques. En revanche, l'analyse de l'interdépendance entre profils de locutrices et variantes phonétiques sera menée à partir de données catégorielles (section 2).

La recherche d'interrelations porte sur l'emploi que les différents profils de locutrices font des variantes phonétiques non standard, afin de déterminer quelles distinctions la variation linguistique contribue à renforcer ou au contraire à nuancer, dans la mesure où celle-ci participe au processus de différenciation entre les individus, au même titre que d'autres pratiques non linguistiques. Mon hypothèse est que, grâce à leur association avec différents profils de locutrices, les trois variantes non standard investiguées acquièrent une couche de signification supplémentaire, qui contribue à expliquer leur vitalité.

Dans un premier temps, je vais tester l'existence d'un lien entre les variantes marquées et chacun des profils de locutrices dégagés de l'analyse du matériau ethnographique (section 2). Ensuite, les tests porteront sur les éventuelles relations entre les variantes marquées et chacune des pratiques ou valeurs liées aux profils de locutrices ainsi que leur position au sein du groupe de pairs (section 3). La troisième série de tests d'indépendance portera sur le lien entre l'usage de chacune des trois variantes étudiée et l'école fréquentée (section 4). L'intensité des liens mis en évidence sera ensuite examinée (section 5).

Dans un deuxième temps, au regard des profils de locutrices, définis sur la base de pratiques à la fois linguistiques et non linguistiques, je reviendrai à un examen de l'usage individuel des variantes marquées (section 7) ainsi qu'à un ensemble de comparaison de locutrices au profil contrasté (section 8). Ce chapitre d'analyse basé sur le recoupement d'informations ethnographiques et de données linguistiques sera enfin clôturé par une ultime proposition de répartition des locutrices, réalisée d'après la technique du *clustering* et basée cette fois sur le seul comportement linguistique (section 9).



## 2. Analyse de l'interdépendance entre l'usage des variantes et les différents profils de locutrice

L'analyse du matériau ethnographique réalisée dans le chapitre précédent a débouché sur la mise en évidence de trois profils de locutrices contrastés. Ceux-ci reposent eux-mêmes sur un ensemble de pratiques (ex. : le fait de fréquenter un garçon en dehors du cadre d'un projet de mariage) et de valeurs (ex. : l'importance des origines ethniques). L'objectif de la présente analyse est de déterminer, grâce à une série de tests d'indépendance, si les profils de locutrices se différencient également par l'usage qu'ils font de chacune des variantes marquées.

Il existe un lien très significatif entre l'amuïssement vocalique et l'appartenance à l'un des trois profils de locutrices ( $\chi^2 = 19.3$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). Les filles pudiques emploient significativement moins de voyelles amuïes ( $Z = -2.8$ ), tandis que les provocatrices en emploient beaucoup plus ( $Z = 2.7$ ). Quant aux déconneuses, elles en emploient légèrement plus. Cependant, la valeur réduite du V de Cramer nous indique que ce lien possède une intensité très faible (V de Cramer = 0.04 ;  $p < 0.001$ ).

			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Profil de locutrices	Déconneuses	Nombre de données observées	2914 (79.4%)	758 (20.6%)	3672
		Nombre de données attendues	2929,3	742,7	3672,0
	Provocatrices	Nombre de données observées	1887 (77.3%)	554 (22.7%)	2441
		Nombre de données attendues	1947,3	493,7	2441,0
	Filles pudiques	Nombre de données observées	3005 (81.8%)	667 (18.2%)	3672
		Nombre de données attendues	2929,3	742,7	3672,0
	Total	Nombre de données observées	7806	1979	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

Le profil des locutrices et leur utilisation du /A/ postérieur sont également fortement liés ( $\chi^2 = 13.73$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). Les provocatrices emploient cette variante de façon très importante ( $Z = 2.8$ ). Les déconneuses et les filles pudiques l'emploient légèrement moins.

Cependant, l'intensité de la relation entre profil et postériorisation du /A/ est faible (V de Cramer = 0.08 ;  $p < 0.01$ ).

			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total
Profil de locutrices	Déconneuses	Nombre de données observées	668 (79.4%)	173 (20.6%)	841
		Nombre de données attendues	646,5	194,5	841,0
	Provocatrices	Nombre de données observées	399 (71.2%)	161 (28.8%)	560
		Nombre de données attendues	430,5	129,5	560,0
	Filles pudiques	Nombre de données observées	655 (78.1%)	184 (21.9%)	839
		Nombre de données attendues	645,0	194,0	839,0
	Total	Nombre de données observées	1722	518	2240
		Nombre de données attendues	1722,0	518,0	2240,0

En ce qui concerne les variantes marquées de /r/, aucune corrélation significative n'a été mise au jour entre le profil des locutrices et l'usage de cette variante. Les déconneuses recourent aux variantes marquées pour 10.9% des occurrences de /r/, les provocatrices pour 13.7% et les filles pudiques pour 8.3%.

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Profil de locutrices	Déconneuses	Nombre de données observées	342 (89.1%)	42 (10.9%)	384
		Nombre de données attendues	343,1	40,9	384,0
	Provocatrices	Nombre de données observées	221 (86.3%)	35 (13.7%)	256
		Nombre de données attendues	228,8	27,2	256,0
	Filles pudiques	Nombre de données observées	352 (91.7%)	32 (8.3%)	384
		Nombre de données attendues	343,1	40,9	384,0
	Total	Nombre de données observées	915	109	1024
		Nombre de données attendues	915,0	109,0	1024,0

Les résultats de ces trois tests d'indépendance mettent en évidence l'emploi privilégié que les provocatrices font de l'amuissement vocalique et de la postériorisation du /A/. En revanche, l'emploi des variantes marquées de /r/ ne semble pas lié à un profil de locutrices particulier.

### **3. Analyse de l'interdépendance entre l'usage des variantes et les pratiques et valeurs associées au profil de locutrice**

Dans la section qui précède, l'existence de relations éventuelles entre les profils de locutrices et l'usage de chacune des trois variantes marquées a été investiguée. Il s'avère que, outre leur adhésion à des valeurs et des pratiques contrastées, ces profils de locutrices se différencient également par leur usage des trois variantes linguistiques.

L'objectif de la présente analyse est d'affiner les relations mises au jour entre les profils de locutrices et l'usage des variantes marquées dans la section précédente, grâce à une nouvelle série de tests d'indépendance, portant cette fois sur le lien entre l'usage des variantes marquées et les différentes pratiques et valeurs qui sous-tendent les profils de locutrices. En effet, le lien entre un profil et une variante est toujours indirect et existe seulement à travers les pratiques et les idéologies qui constituent ce profil (Eckert 2005 : 18).

L'adhésion à un profil doit donc en réalité s'envisager comme quelque chose de graduel : certaines locutrices n'adoptent qu'une partie des valeurs ou des pratiques liées à ce profil. Par conséquent, analyser séparément le lien unissant l'usage d'une variante d'une part et une pratique ou une valeur liée à un profil d'autre part permet de reconsidérer de façon plus nuancée la relation entre profil et variation linguistique.

Cette étape d'analyse consistera en une série de tests d'indépendance entre deux variables catégorielles, c'est-à-dire des tests chi carré (voir chapitre 3, section 3.6.). Si le résultat d'un test s'avère significatif, alors on peut conclure à l'existence d'un lien véritable entre la variante phonétique et l'adhésion à la pratique ou valeur en question. C'est grâce à ce lien qui les unit avec différents sous-groupes de locutrices que les variantes phonétiques acquièrent une signification sociale.

### 3.1. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et l'attitude envers les garçons

Je ne disposais d'aucun élément me permettant de formuler une hypothèse préalable quant à une orientation possible du lien entre l'attitude envers les garçons et l'usage des variantes marquées. Les résultats du test montrent que **les filles qui envisagent de sortir avec un garçon en dehors de tout projet de mariage** emploient significativement plus de voyelles amuïes que celles pour qui une telle relation est inimaginable ( $\chi^2 = 5.56$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.05$ ). Cependant, ce lien possède une intensité assez faible ( $V$  de Cramer = 0.02 ;  $p < 0.05$ ).

			Amuïsement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Attitude à l'égard des garçons	Fréquente des garçons	Nombre de données observées	2392 (78,3%)	661 (21,7%)	3053
		Nombre de données attendues	2435,5	617,5	3053,0
	Ne fréquente pas de garçons	Nombre de données observées	5414 (80,4%)	1318 (19,6%)	6732
		Nombre de données attendues	5370,5	1361,5	6732,0
	Total	Nombre de données observées	7806	1979	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

Ces mêmes locutrices actualisent également plus de /A/ postériorisés (dans 26.1% des occurrences de /A/, contre 21.8% pour les filles qui ne fréquentent pas de garçons ;  $\chi^2 = 5.22$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.05$ ). Cependant, ce lien possède une intensité assez faible ( $V$  de Cramer = 0.05 ;  $p < 0.05$ ).

			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total
Attitude à l'égard des garçons	Fréquente des garçons	Nombre de données observées	517 (73,9%)	183 (26,1%)	700
		Nombre de données attendues	538,1	161,9	700,0
	Ne fréquente pas de garçons	Nombre de données observées	1205 (78,2%)	335 (21,8%)	1540
		Nombre de données attendues	1183,9	356,1	1540,0
	Total	Nombre de données observées	1722	518	2240
		Nombre de données attendues	1722,0	518,0	2240,0

En ce qui concerne les variantes marquées de /r/, aucune relation significative n'a pu être relevée. Elles sont en effet employées dans des proportions assez proches par les deux types de locutrices (11.6% des occurrences de /r/ pour les filles qui fréquentent des garçons et 10.2% pour les celles qui n'en fréquentent pas).

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Attitude à l'égard des garçons	Fréquente des garçons	Nombre de données observées	283 (88,4%)	37 (11,6%)	320
		Nombre de données attendues	285,9	34,1	320,0
	Ne fréquente pas de garçons	Nombre de données observées	632 (89,8%)	72 (10,2%)	704
		Nombre de données attendues	629,1	74,9	704,0
	Total	Nombre de données observées	915	109	1024
		Nombre de données attendues	915,0	109,0	1024,0

Les voyelles amuies ainsi que les /A/ postériorisés sont employés davantage par les locutrices qui envisagent de sortir avec un garçon en dehors du cadre de tout projet de mariage.

### 3.2. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et la déconnade

Je formule l'hypothèse préalable que les locutrices participant activement aux moments de déconnade emploient davantage de variantes stigmatisées, dans la mesure où elles

craindraient moins de s'exposer à la sanction sociale<sup>91</sup>, par rapport à leurs condisciples plus calmes. La description des locutrices réalisée dans le chapitre 2 montre en effet que l'attitude des déconneuses se caractérise généralement par une remise en question des normes liées à l'école (et donc également de la norme langagière).

Il existe un lien très significatif entre l'attitude face à la déconnade et l'emploi des voyelles amuïes ( $\chi^2 = 45.23$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). **Les informatrices participant activement aux moments de déconnade** emploient beaucoup plus de voyelles amuïes ( $Z = 3.3$ ), tandis que celles qui n'y participent pas du tout en emploient significativement moins ( $Z = -4.8$ ). Quant aux filles qui participent modérément aux moments de déconnade, elles emploient légèrement moins de voyelles amuïes. Cependant, ce lien possède une intensité assez faible (V de Cramer = 0.07 ;  $p < 0.001$ ).

			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Déconnade	Participe activement aux moments de déconnade	Nombre de données observées	5242 (77,9%)	1483 (22,1%)	6725
		Nombre de données attendues	5364,9	1360,1	6725,0
	Participe modérément aux moments de déconnade	Nombre de données observées	505 (82,5%)	107 (17,5%)	612
		Nombre de données attendues	488,2	123,8	612,0
	Ne participe pas aux moments de déconnade	Nombre de données observées	2059 (84,1%)	389 (15,9%)	2448
		Nombre de données attendues	1952,9	495,1	2448,0
	Total	Nombre de données observées	7806	1979	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

En revanche, ce sont les locutrices qui ne prennent pas part aux moments de déconnade qui actualisent davantage de /A/ postérieurs ( $\chi^2 = 6.83$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.05$ ). Les deux autres groupes emploient un peu moins de /A/ postérieurs. Néanmoins, l'intensité du lien entre ces deux variables semble assez faible (V de Cramer = 0.06 ;  $p < 0.001$ ).

<sup>91</sup> Au niveau macro-social, les formes non standard sont en effet perçues comme moins légitimes et donc susceptibles d'entraîner une forme de sanction sociale. Or, même si la présente recherche investigate la signification sociale à un autre niveau (en l'occurrence le niveau méso-social), le niveau macro est toujours présent, au moins comme arrière-plan des interactions. Il semble donc pertinent, dans le cas où aucune hypothèse alternative n'a pu être formulée sur la base des données récoltées lors de l'enquête de terrain, de prendre pour point de départ une hypothèse s'appuyant pour sa part sur une conception macro-sociale du non standard.

		Postériorisation du /A/			
		/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total	
Déconnade	Participe activement aux moments de déconnade	Nombre de données observées	1189 (77,2%)	351 (22,8%)	1540
		Nombre de données attendues	1183,9	356,1	1540,0
	Participe modérément aux moments de déconnade	Nombre de données observées	118 (84,3%)	22 (15,7%)	140
		Nombre de données attendues	107,6	32,4	140,0
	Ne participe pas aux moments de déconnade	Nombre de données observées	415 (74,1%)	145 (25,9%)	560
		Nombre de données attendues	430,5	129,5	560,0
	Total	Nombre de données observées	1722	518	2240
		Nombre de données attendues	1722,0	518,0	2240,0

Le test concernant les variantes marquées de /r/ s'avère significatif ( $\chi^2 = 17.57$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). Les filles qui participent activement aux moments de déconnade actualisent significativement plus de variantes marquées de /r/ ( $Z = 2.2$ ), tandis que les filles qui n'y participent pas du tout en actualisent moins ( $Z = -2.7$ ). Quant aux filles qui participent modérément aux moments de déconnade, elles en emploient légèrement moins. Néanmoins, l'intensité du lien entre ces deux variables semble assez faible ( $V$  de Cramer = 0.08 ;  $p < 0.05$ ).

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Déconnade	Participe activement aux moments de déconnade	Nombre de données observées	610 (86,6%)	94 (13,4%)	704
		Nombre de données attendues	629,1	74,9	704,0
	Participe modérément aux moments de déconnade	Nombre de données observées	62 (96,9%)	2 (3,1%)	64
		Nombre de données attendues	57,2	6,8	64,0
	Ne participe pas aux moments de déconnade	Nombre de données observées	243 (94,9%)	13 (5,1%)	256
		Nombre de données attendues	228,8	27,2	256,0
	Total	Nombre de données observées	915	109	1024
		Nombre de données attendues	915,0	109,0	1024,0

Conformément à l'hypothèse de départ, les **filles qui participent activement aux moments de déconnade** emploient significativement plus de voyelles amuïes et plus de variantes marquées de /r/. En revanche, ce sont leurs condisciples plus calmes qui utilisent davantage les /A/ postériorisés.

### 3.3. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et le port du foulard

Je ne disposais d'aucun élément me permettant de formuler une hypothèse préalable quant à une orientation possible du lien entre l'usage des variantes marquées et le port du foulard. Les résultats du test s'avèrent pourtant significatifs ( $\chi^2 = 28.99$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.001$ ). Les **filles qui ne portent pas le foulard** actualisent significativement plus de voyelles amuïes ( $Z = 2.9$  ;  $p < 0.01$ ), tandis que leurs condisciples voilées en emploient moins ( $Z = -3.8$ ). Néanmoins, l'intensité du lien entre ces deux variables semble assez faible ( $V$  de Cramer = 0.05 ;  $p < 0.001$ ).



			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Port du foulard	Ne porte pas le foulard	Nombre de données observées	4773 (78,1%)	1340 (21,9%)	6113
		Nombre de données attendues	4876,7	1236,3	6113,0
	Porte le foulard	Nombre de données observées	3033 (82,6%)	639 (17,4%)	3672
		Nombre de données attendues	2929,3	742,7	3672,0
	Total	Nombre de données observées	7806	1979	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

Par contre, aucun lien significatif n'est décelé par rapport à l'usage du /A/ postériorisé ( $p > 0.05$ ).

			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total
Port du foulard	Ne porte pas le foulard	Nombre de données observées	1065 (76,1%)	335 (23,9%)	1400
		Nombre de données attendues	1076,2	323,8	1400,0
	Porte le foulard	Nombre de données observées	657 (78,2%)	183 (21,8%)	840
		Nombre de données attendues	645,8	194,2	840,0
	Total	Nombre de données observées	1722	518	2240
		Nombre de données attendues	1722,0	518,0	2240,0

Le test concernant les variantes marquées de /r/ débouche sur des résultats significatifs ( $\chi^2 = 10.02$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.01$ ). **Les filles qui portent le foulard** actualisent significativement plus de variantes marquées de /r/ ( $Z = 2.4$ ). Cependant, l'intensité de ce lien semble assez faible ( $V$  de Cramer = 0.1 ;  $p < 0.05$ ).

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Port du foulard	Ne porte pas le foulard	Nombre de données observées	587 (91,7%)	53 (8,3%)	640
		Nombre de données attendues	571,9	68,1	640,0
	Porte le foulard	Nombre de données observées	328 (85,4%)	56 (14,6%)	384
		Nombre de données attendues	343,1	40,9	384,0
	Total	Nombre de données observées	915	109	1024
		Nombre de données attendues	915,0	109,0	1024,0

Les informatrices qui ne portent pas le foulard emploient davantage de voyelles amuïes, tandis que celles qui le portent recourent plus aux variantes marquées de /r/.

### 3.4. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et le projet de fonder une famille

Je ne disposais d'aucun élément me permettant de formuler une hypothèse préalable quant à une orientation possible du lien entre l'usage des variantes marquées et le projet de fonder une famille. Or, les résultats du test sont significatifs ( $\chi^2 = 18.65$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). Ce sont **les filles qui envisagent de fonder une famille, mais pas dans un avenir immédiat**, qui actualisent significativement plus de voyelles amuïes ( $Z = 2.4$ ). En revanche, celles qui n'évoquent pas de projet familial en emploient moins ( $Z = -3$ ). Quant à celles qui évoquent la fondation d'une famille dans un avenir très proche, elles en emploient légèrement moins. Cependant, l'intensité de ce lien semble assez faible ( $V$  de Cramer = 0.04 ;  $p < 0.001$ ).

			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Projet de fonder une famille	N'évoque pas le projet de fonder une famille	Nombre de données observées	2014 (82,5%)	428 (17,5%)	2442
		Nombre de données attendues	1948,1	493,9	2442,0
	Souhaite fonder une famille mais pas dans l'immédiat	Nombre de données observées	4314 (78,3%)	1193 (21,7%)	5507
		Nombre de données attendues	4393,2	1113,8	5507,0
	Souhaite fonder une famille dans un avenir très proche	Nombre de données observées	1478 (80,5%)	358 (19,5%)	1836
		Nombre de données attendues	1464,7	371,3	1836,0
	Total	Nombre de données observées	7806	1979	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

Le test concernant le /A/ postériorisé débouche sur des résultats très significatifs ( $\chi^2 = 35.01$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). Le /A/ postériorisé est pour sa part employé de façon significativement plus importante par **les filles qui ont un projet de famille immédiat** ( $Z = 2.8$ ). En revanche, celles qui ne mentionnent aucun projet de famille emploient significativement moins de /A/ postériorisés ( $Z = -4.2$ ). Quant aux locutrices qui souhaitent fonder une famille mais dans un avenir plus lointain, elles emploient légèrement plus de /A/ postériorisés. Cependant, l'intensité de ce lien semble assez faible (V de Cramer = 0.13 ;  $p < 0.001$ ).

			Posteriorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postérieurisé	Total
Projet de fonder une famille	N'évoque pas le projet de fonder une famille	Nombre de données observées	479 (85,4%)	82 (14,6%)	561
		Nombre de données attendues	431,3	129,7	561,0
	Souhaite fonder une famille mais pas dans l'immédiat	Nombre de données observées	948 (75,3%)	311 (24,7%)	1259
		Nombre de données attendues	967,9	291,1	1259,0
	Souhaite fonder une famille dans un avenir très proche	Nombre de données observées	295 (70,2%)	125 (29,8%)	420
		Nombre de données attendues	322,9	97,1	420,0
	Total	Nombre de données observées	1722	518	2240
		Nombre de données attendues	1722,0	518,0	2240,0

Le test concernant les variantes marquées de /r/ débouche sur des résultats significatifs ( $\chi^2 = 34.34$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). Les variantes marquées de /r/ sont significativement plus employées par **les filles exprimant le projet de fonder une famille mais pas dans un avenir immédiat** ( $Z = 3.7$ ), tandis qu'à la fois celles qui ne font référence à aucun projet de famille ( $Z = -3.1$ ) et celles qui souhaitent fonder une famille très rapidement en emploient moins ( $Z = -2.8$ ). Cependant, l'intensité de ce lien semble assez faible ( $V$  de Cramer = 0.18 ;  $p < 0.001$ ).

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Projet de fonder une famille	N'évoque pas le projet de fonder une famille	Nombre de données observées	245 (95,7%)	11 (4,3%)	256
		Nombre de données attendues	228,8	27,2	256,0
	Souhaite fonder une famille mais pas dans l'immédiat	Nombre de données observées	486 (84,4%)	90 (15,6%)	576
		Nombre de données attendues	514,7	61,3	576,0
	Souhaite fonder une famille dans un avenir très proche	Nombre de données observées	184 (95,8%)	8 (4,2%)	192
		Nombre de données attendues	171,6	20,4	192,0
	Total	Nombre de données observées	915	109	1024
		Nombre de données attendues	915,0	109,0	1024,0

Les voyelles amuïes et les variantes marquées de /r/ sont davantage employées par les informatrices qui projettent de fonder une famille, mais pas dans un avenir immédiat. Quant aux /A/ postériorisés, ils sont plus fréquemment utilisés par les filles ayant des projets de famille immédiats.

### 3.5. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et l'attention apportée à l'apparence physique

Je ne disposais d'aucun élément me permettant de formuler une hypothèse préalable quant à une orientation possible du lien entre l'usage des variantes marquées et l'apparence physique. Or, les résultats du test sont significatifs ( $\chi^2 = 22.79$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). **Les filles qui accordent une grande importance à leur apparence physique** emploient significativement plus de voyelles amuïes ( $Z = 2.4$ ), tandis que celles pour qui cette préoccupation a une importance relative en actualisent beaucoup moins ( $Z = -3.5$ ). Quant aux filles qui n'accordent aucune importance à leur apparence physique, elles emploient très légèrement plus de voyelles amuïes. Cependant, l'intensité de ce lien semble assez faible ( $V$  de Cramer =  $0.05$  ;  $p < 0.001$ ).

			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Importance accordée à l'apparence physique	Accorde une grande importance à son apparence physique	Nombre de données observées	3824 (78,2%)	1065 (21,8%)	4889
		Nombre de données attendues	3900,2	988,8	4889,0
	Accorde une importance modérée à son apparence physique	Nombre de données observées	1532 (83,4%)	304 (16,6%)	1836
		Nombre de données attendues	1464,7	371,3	1836,0
	N'accorde aucune importance à son apparence physique	Nombre de données observées	2450 (80,1%)	610 (19,9%)	3060
		Nombre de données attendues	2441,1	618,9	3060,0
	Total	Nombre de données observées	7806	1979	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

Les résultats du test concernant le /A/ postériorisé s'avèrent significatifs ( $\chi^2 = 27.91$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). **Les filles qui accordent une importance modérée à leur apparence physique** recourent significativement moins à cette variante ( $Z = -4.2$ ). Cependant, ce lien possède une intensité assez faible ( $V$  de Cramer = 0.11 ;  $p < 0.001$ ). Quant à celles qui accordent une grande importance à leur apparence physique ou qui au contraire ne s'en soucient pas du tout, elles emploient légèrement plus de /A/ postériorisés.

			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total
Importance accordée à l'apparence physique	Accorde une grande importance à son apparence physique	Nombre de données observées	835 (74,5%)	286 (25,5%)	1121
		Nombre de données attendues	861,8	259,2	1121,0
	Accorde une importance modérée à son apparence physique	Nombre de données observées	364 (86,7%)	56 (13,3%)	420
		Nombre de données attendues	322,9	97,1	420,0
	N'accorde aucune importance à son apparence physique	Nombre de données observées	523 (74,8%)	176 (25,2%)	699
		Nombre de données attendues	537,4	161,6	699,0
	Total	Nombre de données observées	1722	518	2240
		Nombre de données attendues	1722,0	518,0	2240,0

Le test concernant les variantes marquées de /r/ débouche sur des résultats significatifs ( $\chi^2 = 6.47$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.05$ ). Ce sont **les locutrices pour lesquelles l'apparence physique est très importante qui emploient le plus de variantes marquées de /r/**. Quant aux filles qui accordent une importance moindre à leur physique ou qui ne s'en soucient pas du tout, elles emploient légèrement moins de variantes marquées de /r/. Cependant, l'intensité de ce lien semble très faible ( $V$  de Cramer = 0.08 ;  $p < 0.05$ ).

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Importance accordée à l'apparence physique	Accorde une grande importance à son apparence physique	Nombre de données observées	445 (86,9%)	67 (13,1%)	512
		Nombre de données attendues	457,5	54,5	512,0
	Accorde une importance modérée à son apparence physique	Nombre de données observées	177 (92,2%)	15 (7,8%)	192
		Nombre de données attendues	171,6	20,4	192,0
	N'accorde aucune importance à son apparence physique	Nombre de données observées	293 (91,6%)	27 (8,4%)	320
		Nombre de données attendues	285,9	34,1	320,0
	Total	Nombre de données observées	915 (100,0%)	109 (100,0%)	1024 (100,0%)
		Nombre de données attendues	915,0	109,0	1024,0

Les locutrices pour lesquelles l'apparence physique occupe une place importante utilisent davantage de voyelles amuïes et de variantes marquées de /r/. En revanche, celles qui attachent une importance moindre à leur apparence physique emploient moins de /A/ postérieurs, tandis que cette même variante connaît un certain succès à la fois auprès des filles qui accordent une très grande importance à leur apparence physique ainsi que chez celles qui ne s'en soucient pas du tout.

### 3.6. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et l'attachement au quartier de l'école

Comme cela a été exposé dans le chapitre 2, les quartiers dans lesquels sont situées les deux écoles sont extrêmement défavorisés et abritent essentiellement une population issue de l'immigration. L'hypothèse de la présente section est que les locutrices manifestant un fort attachement au quartier de l'école feraient également un usage abondant des variantes non

standard qui sont, pour rappel, liées d'un point de vue macro-social à la catégorie des « jeunes d'origine maghrébine ».

Les résultats du test sont significatifs ( $\chi^2 = 15.45$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). L'analyse du corpus montre que les locutrices qui rejettent le quartier actualisent significativement moins de voyelles amuïes ( $Z = -2.8$ ). Les locutrices ayant une attitude neutre à l'égard du quartier ou très attachées à celui-ci emploient légèrement plus de voyelles amuïes. Cependant, ce lien possède une intensité assez faible ( $V$  de Cramer = 0.04 ;  $p < 0.001$ ).

			Amuïsement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Attachement au quartier dans lequel est située l'école	Rejet du quartier de l'école	Nombre de données observées	2511 (82,1%)	549 (17,9%)	3060
		Nombre de données attendues	2441,1	618,9	3060,0
	Attitude neutre à l'égard du quartier de l'école	Nombre de données observées	472 (77,1%)	140 (22,9%)	612
		Nombre de données attendues	488,2	123,8	612,0
	Fort attachement à l'égard du quartier de l'école	Nombre de données observées	4823 (78,9%)	1290 (21,1%)	6113
		Nombre de données attendues	4876,7	1236,3	6113,0
	Total	Nombre de données observées	7806	1979	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

Quant au /A/ postériorisé, le test débouche sur des résultats significatifs ( $\chi^2 = 18.05$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). Cette variante est employée davantage par **les locutrices très attachées au quartier de l'école** ( $Z = 2.3$ ) et moins par celles qui ont une attitude neutre ou qui rejettent celui-ci ( $Z = -2.7$ ). Cependant, ce lien possède une intensité assez faible ( $V$  de Cramer = 0.09 ;  $p < 0.001$ ).



			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total
Attachement au quartier dans lequel est situé l'école	Rejet du quartier de l'école	Nombre de données observées	572 (81,8%)	127 (18,2%)	699
		Nombre de données attendues	537,4	161,6	699,0
	Attitude neutre à l'égard du quartier de l'école	Nombre de données observées	114 (81,4%)	26 (18,6%)	140
		Nombre de données attendues	107,6	32,4	140,0
	Fort attachement à l'égard du quartier de l'école	Nombre de données observées	1036 (73,9%)	365 (26,1%)	1401
		Nombre de données attendues	1077,0	324,0	1401,0
	Total	Nombre de données observées	1722	518	2240
		Nombre de données attendues	1722,0	518,0	2240,0

En ce qui concerne les variantes marquées de /r/, aucune dépendance significative n'est mise au jour par le test ( $p > 0.05$ ).

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Attachement au quartier dans lequel est située l'école	Rejet du quartier de l'école	Nombre de données observées	284 (88,8%)	36 (11,2%)	320
		Nombre de données attendues	285,9	34,1	320,0
	Attitude neutre à l'égard du quartier de l'école	Nombre de données observées	56 (87,5%)	8 (12,5%)	64
		Nombre de données attendues	57,2	6,8	64,0
	Fort attachement à l'égard du quartier de l'école	Nombre de données observées	575 (89,8%)	65 (10,2%)	640
		Nombre de données attendues	571,9	68,1	640,0
	Total	Nombre de données observées	915	109	1024
		Nombre de données attendues	915,0	109,0	1024,0

Les locutrices qui rejettent le quartier de l'école emploient significativement moins de voyelles amuies, tandis que celles qui y sont très attachées utilisent davantage de /A/ postériorisés.

### 3.7. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et l'attitude à l'égard de la religion

Je ne disposais d'aucun élément me permettant de formuler une hypothèse préalable quant à une orientation possible du lien entre l'usage des variantes marquées et l'attitude à l'égard de la religion. Or, les résultats du test sont significatifs ( $\chi^2 = 59.86$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). **Les locutrices qui n'accordent pas une grande importance à la religion** actualisent significativement plus de voyelles amuïes ( $Z = 2.5$ ), tandis que les filles légèrement religieuses en actualisent moins ( $Z = -6.1$ ). Quant aux filles très religieuses, elles en actualisent également légèrement moins. Cependant, ce lien possède une intensité assez faible ( $V$  de Cramer = 0.08 ;  $p < 0.001$ ).

			Amuïsement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Importance déclarée de la religion	Aucune expression d'une importance de la religion	Nombre de données observées	5747 (78,3%)	1590 (21,7%)	7337
		Nombre de données attendues	5853,1	1483,9	7337,0
	Expression d'une importance modérée de la religion	Nombre de données observées	555 (90,7%)	57 (9,3%)	612
		Nombre de données attendues	488,2	123,8	612,0
	Expression d'une forte importance de la religion	Nombre de données observées	1504 (81,9%)	332 (18,1%)	1836
		Nombre de données attendues	1464,7	371,3	1836,0
	Total	Nombre de données observées	7806	1979	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

Le test concernant le /A/ postériorisé débouche sur des résultats très significatifs ( $\chi^2 = 29.23$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). Les locutrices légèrement religieuses emploient significativement moins de /A/ postériorisés ( $Z = -4.3$ ). Celles pour lesquelles la religion n'est pas du tout importante en emploient légèrement plus, tandis que les filles très religieuses en emploient un peu moins. Cependant, ce lien possède une force assez faible ( $V$  de Cramer = 0.11 ;  $p < 0.001$ ).

			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total
Importance déclarée de la religion	Aucune expression d'une importance de la religion	Nombre de données observées	1257 (74,8%)	423 (25,2%)	1680
		Nombre de données attendues	1291,5	388,5	1680,0
	Expression d'une importance modérée de la religion	Nombre de données observées	132 (94,3%)	8 (5,7%)	140
		Nombre de données attendues	107,6	32,4	140,0
	Expression d'une forte importance de la religion	Nombre de données observées	333 (79,3%)	87 (20,7%)	420
		Nombre de données attendues	322,9	97,1	420,0
	Total	Nombre de données observées	1722 (76,9%)	518 (23,1%)	2240
		Nombre de données attendues	1722,0	518,0	2240,0

En ce qui concerne les variantes marquées de /r/, aucune dépendance n'a pu être mise au jour ( $p > 0.05$ ).

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Importance déclarée de la religion	Aucune expression d'une importance de la religion	Nombre de données observées	684 (89,1%)	84 (10,9%)	768
		Nombre de données attendues	686,2	81,8	768,0
	Expression d'une importance modérée de la religion	Nombre de données observées	59 (92,2%)	5 (7,8%)	64
		Nombre de données attendues	57,2	6,8	64,0
	Expression d'une forte importance de la religion	Nombre de données observées	172 (89,6%)	20 (10,4%)	192
		Nombre de données attendues	171,6	20,4	192,0
	Total	Nombre de données observées	915	109	1024
		Nombre de données attendues	915,0	109,0	1024,0

Les locutrices pour lesquelles la religion occupe une place peu importante emploient significativement plus de voyelles amuies. Quant aux /A/ postériorisés, ils sont moins utilisés par les locutrices adoptant une attitude modérée à l'égard de la religion.

### 3.8. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et la valorisation des origines

L'hypothèse de la présente section est que les locutrices qui mettent fortement en avant leurs origines maghrébines emploient davantage de variantes marquées, étant donné que ces dernières indexent (au niveau macro-social) l'appartenance à la catégorie des « jeunes d'origine maghrébine ». Mais contre toute attente, l'analyse du corpus ne met pas au jour de lien significatif entre l'usage des voyelles amuïes et le fait de valoriser ou non ses origines maghrébines ( $p > 0.05$ ). Aucune dépendance n'est à signaler non plus entre l'usage du /A/ postérieur et la valorisation des origines ( $p > 0.05$ ), ni avec les variantes marquées de /r/ ( $p > 0.05$ ).

			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Importance revendiquée des origines	Aucune importance revendiquée des origines	Nombre de données observées	5355 (79,6%)	1370 (20,4%)	6725
		Nombre de données attendues	5364,9	1360,1	6725,0
	Importance des origines fortement revendiquée	Nombre de données observées	2451 (80,1%)	609 (19,9%)	3060
		Nombre de données attendues	2441,1	618,9	3060,0
	Total	Nombre de données observées	7806	1979	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

			Posteriorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postérieur	Total
Importance revendiquée des origines	Aucune importance revendiquée des origines	Nombre de données observées	1188 (77,1%)	352 (22,9%)	1540
		Nombre de données attendues	1183,9	356,1	1540,0
	Importance des origines fortement revendiquée	Nombre de données observées	534 (76,3%)	166 (23,7%)	700
		Nombre de données attendues	538,1	161,9	700,0
	Total	Nombre de données observées	1722	518	2240
		Nombre de données attendues	1722,0	518,0	2240,0

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Importance revendiquée des origines	Aucune importance revendiquée des origines	Nombre de données observées	632 (89,8%)	72 (10,2%)	704
		Nombre de données attendues	629,1	74,9	704,0
	Importance des origines fortement revendiquée	Nombre de données observées	283 (88,4%)	37 (11,6%)	320
		Nombre de données attendues	285,9	34,1	320,0
	Total	Nombre de données observées	915	109	1024
		Nombre de données attendues	915,0	109,0	1024,0

Contrairement à l'hypothèse de départ qui avait été formulée, on n'observe aucun lien significatif entre la valorisation de la nationalité d'origine et l'usage des variantes marquées.

### 3.9. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et la conformité

L'hypothèse de départ est que les locutrices se caractérisant par une attitude très conforme tendraient également à la conformité linguistique et limiteraient leur emploi des variantes non standard. Cette hypothèse trouve son origine dans la typologie des styles proposée par Labov, selon laquelle les divers styles de discours envisagés se rangent le long d'une dimension unique, à savoir l'attention prêtée à la parole, et forment ainsi un continuum (Labov 1976 : 161). Or Labov observe une corrélation entre la variation stylistique et la présence de variantes phonétiques non standard. Celles-ci sont en effet de moins en moins nombreuses au fur et à mesure que l'attention portée à la parole augmente (Labov 1976 : 161-162). Un degré de surveillance plus important de la parole favoriserait donc l'actualisation du standard linguistique.

Les résultats du test sont significatifs ( $\chi^2 = 7.75$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.05$ ). Les locutrices qui cherchent à se conformer aux attentes qu'elles supposent à l'enquêtrice actualisent significativement moins de voyelles amuïes ( $Z = -2.1$ ). En revanche, celles qui adoptent une attitude neutre ou au contraire s'opposent à l'enquêtrice utilisent légèrement plus de voyelles amuïes. Cependant, ce lien possède une intensité assez faible ( $V$  de Cramer = 0.03 ;  $p < 0.05$ ).

			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Conformité aux attentes de l'enquêtrice	Opposition par rapport aux attentes supposées de l'enquêtrice	Nombre de données observées	2409 (78,7%)	651 (21,3%)	3060
		Nombre de données attendues	2441,1	618,9	3060,0
	Attitude neutre par rapport à l'enquêtrice	Nombre de données observées	3398 (79,4%)	879 (20,6%)	4277
		Nombre de données attendues	3412,0	865,0	4277,0
	Conformité par rapport aux attentes supposées de l'enquêtrice	Nombre de données observées	1999 (81,7%)	449 (18,3%)	2448
		Nombre de données attendues	1952,9	495,1	2448,0
	Total	Nombre de données observées	7806	1979	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

Le test concernant l'usage du /A/ postérieur s'avère significatif ( $\chi^2 = 28.5$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). **Les locutrices recherchant le conflit avec l'enquêtrice** emploient également davantage de /A/ postérieurs ( $Z = 2.4$ ), tandis que les filles très conformes en emploient significativement moins ( $Z = -3.9$ ). Les filles adoptant une attitude neutre actualisent pour leur part légèrement plus de /A/ postérieurs. Cependant, ce lien possède une intensité assez faible (V de Cramer = 0.11 ;  $p < 0.001$ ).

			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postérieur	Total
Conformité aux attentes de l'enquêtrice	Opposition par rapport aux attentes supposées de l'enquêtrice	Nombre de données observées	507 (72,4%)	193 (27,6%)	700
		Nombre de données attendues	538,1	161,9	700,0
	Attitude neutre par rapport à l'enquêtrice	Nombre de données observées	741 (75,5%)	240 (24,5%)	981
		Nombre de données attendues	754,1	226,9	981,0
	Conformité par rapport aux attentes supposées de l'enquêtrice	Nombre de données observées	474 (84,8%)	85 (15,2%)	559
		Nombre de données attendues	429,7	129,3	559,0
	Total	Nombre de données observées	1722	518	2240
		Nombre de données attendues	1722,0	518,0	2240,0

En revanche, on n'observe pas de lien entre les variantes marquées du /r/ et la volonté de se conformer aux attentes de la chercheuse ( $p > 0.05$ ).

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Conformité aux attentes de l'enquêtrice	Opposition par rapport aux attentes supposées de l'enquêtrice	Nombre de données observées	285 (89,1%)	35 (10,9%)	320
		Nombre de données attendues	285,9	34,1	320,0
	Attitude neutre par rapport à l'enquêtrice	Nombre de données observées	406 (90,6%)	42 (9,4%)	448
		Nombre de données attendues	400,3	47,7	448,0
	Conformité par rapport aux attentes supposées de l'enquêtrice	Nombre de données observées	224 (87,5%)	32 (12,5%)	256
		Nombre de données attendues	228,8	27,2	256,0
	Total	Nombre de données observées	915	109	1024
		Nombre de données attendues	915,0	109,0	1024,0

Les filles qui recherchent le conflit avec l'enquêtrice actualisent donc davantage de voyelles amuïes et de /A/ postériorisés.

### 3.10. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et la motivation quant au choix de l'école

L'hypothèse de départ est que les locutrices motivées par rapport à leur choix d'école actualiseraient moins de variantes non standard, dans la mesure où elles chercheraient à adopter une attitude plus scolaire. On n'observe pas de dépendance entre l'usage des voyelles amuïes et la motivation quant au choix de l'école ( $p > 0.05$ ).

			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Motivation quant au choix de l'école	Choix de l'école effectué par hasard	Nombre de données observées	5359 (79,6%)	1372 (20,4%)	6731
		Nombre de données attendues	5369,7	1361,3	6731,0
	Choix de l'école reposant sur une réelle motivation	Nombre de données observées	2447 (80,1%)	607 (19,9%)	3054
		Nombre de données attendues	2436,3	617,7	3054,0
	Total	Nombre de données observées	7806	1979	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

Les résultats du test concernant la postériorisation du /A/ s'avèrent significatifs ( $\chi^2 = 24.6$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.001$ ). **Les locutrices ayant choisi leur école par défaut** actualisent significativement plus de /A/ postériorisés ( $Z = 2.4$ ), tandis que les filles réellement motivées en actualisent moins ( $Z = -3.6$ ). Cependant, ce lien possède une intensité assez faible ( $V$  de Cramer = 0.11 ;  $p < 0.001$ ).

			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total
Motivation quant au choix de l'école	Choix de l'école effectué par hasard	Nombre de données observées	1138 (73,9%)	402 (26,1%)	1540
		Nombre de données attendues	1183,9	356,1	1540,0
	Choix de l'école reposant sur une réelle motivation	Nombre de données observées	584 (83,4%)	116 (16,6%)	700
		Nombre de données attendues	538,1	161,9	700,0
	Total	Nombre de données observées	1722	518	2240
		Nombre de données attendues	1722,0	518,0	2240,0

En revanche, on n'observe pas de lien significatif entre les variantes marquées du /r/ et la motivation quant au choix de l'école ( $p > 0.05$ ).



			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Motivation quant au choix de l'école	Choix de l'école effectué par hasard	Nombre de données observées	631 (89,6%)	73 (10,4%)	704
		Nombre de données attendues	629,1	74,9	704,0
	Choix de l'école reposant sur une réelle motivation	Nombre de données observées	284 (88,8%)	36 (11,2%)	320
		Nombre de données attendues	285,9	34,1	320,0
	Total	Nombre de données observées	915	109	1024
		Nombre de données attendues	915,0	109,0	1024,0

Contrairement à l'hypothèse de départ, on n'observe aucun lien significatif entre d'une part la motivation concernant le choix de l'école et d'autre part l'usage des voyelles amuïes ainsi que les variantes marquées de /r/. Mais conformément à cette hypothèse, ce sont les filles pour lesquelles le choix de l'école s'est fait par défaut qui actualisent le plus de /A/ postériorisés.

### 3.11. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et le statut au sein du groupe de pairs

Labov (1977 : 123-124), dans son étude du vernaculaire noir américain au sein de groupes d'adolescents, souligne que l'emploi de certaines variantes (telles que l'effacement de *is*, troisième personne du singulier de *be*) est en corrélation étroite avec le degré d'appartenance au groupe. Ce sont en effet les chefs qui emploient le plus fréquemment l'effacement de *is*, tandis que les individus périphériques montrent une fréquence d'emploi de cette variante deux fois moindre que celle des chefs. La fréquence d'emploi de cette variante caractéristique du vernaculaire noir américain montre donc une gradation régulière de l'extérieur du groupe de pairs vers son noyau.

Si l'on adhère à cette hypothèse selon laquelle les groupes de jeunes issus des classes sociales défavorisées sont des lieux privilégiés de l'élaboration d'une contre-norme (voir chapitre 1, section 2.2.), on pourrait émettre l'hypothèse que les meneuses actualisent significativement plus de variantes marquées, dans la mesure où leur statut au sein du groupe compenserait en quelque sorte la sanction sociale à laquelle elles s'exposent ainsi, voire en sortirait renforcé.

Les résultats du test concernant l'emploi des voyelles amuïes sont significatifs ( $\chi^2 = 33.38$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.001$ ). **Les meneuses** emploient significativement plus de voyelles amuïes ( $Z = 2$ ), tandis que les filles exclues du groupe de pairs en emploient beaucoup moins ( $Z = -4.6$ ). Quant aux simples pairs, elles en emploient légèrement davantage. Cependant, ce lien possède une intensité faible ( $V$  de Cramer = 0.06 ;  $p > 0.01$ ).

			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
Statut de la locutrice au sein du groupe de pairs	Exclues du groupe	Nombre de données observées	1554 (84,6%)	282 (15,4%)	1836
		Nombre de données attendues	1464,7	371,3	1836,0
	Membres du groupe	Nombre de données observées	2415 (78,9%)	645 (21,1%)	3060
		Nombre de données attendues	2441,1	618,9	3060,0
	Meneuses du groupe	Nombre de données observées	3837 (78,5%)	1052 (21,5%)	4889
		Nombre de données attendues	3900,2	988,8	4889,0
	Total	Nombre de données observées	7806	1979	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

En revanche, les résultats du test concernant le /A/ postériorisé ne sont pas significatifs ( $p > 0.05$ ).

			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total
Statut de la locutrice au sein du groupe de pairs	Exclues du groupe	Nombre de données observées	328 (78,1%)	92 (21,9%)	420
		Nombre de données attendues	322,9	97,1	420,0
	Membres du groupe	Nombre de données observées	555 (79,3%)	145 (20,7%)	700
		Nombre de données attendues	538,1	161,9	700,0
	Meneuses du groupe	Nombre de données observées	839 (74,9%)	281 (25,1%)	1120
		Nombre de données attendues	861,0	259,0	1120,0
	Total	Nombre de données observées	1722	518	2240
		Nombre de données attendues	1722,0	518,0	2240,0

Les résultats du test concernant les variantes marquées de /r/ sont significatifs ( $\chi^2 = 12.64$  ;  $df = 2$  ;  $p < 0.01$ ). **Les meneuses** emploient également significativement plus de variantes marquées de /r/ ( $Z = 2.4$ ), tandis que les simples membres du groupe et les exclues en emploient légèrement moins. Mais ce lien possède une intensité assez faible ( $V$  de Cramer =  $0.11$  ;  $p < 0.001$ ).

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
Statut de la locutrice au sein du groupe de pairs	Exclues du groupe	Nombre de données observées	179 (93,2%)	13 (6,8%)	192
		Nombre de données attendues	171,6	20,4	192,0
	Membres du groupe	Nombre de données observées	296 (92,5%)	24 (7,5%)	320
		Nombre de données attendues	285,9	34,1	320,0
	Meneuses du groupe	Nombre de données observées	440 (85,9%)	72 (14,1%)	512
		Nombre de données attendues	457,5	54,5	512,0
	Total	Nombre de données observées	915	109	1024
		Nombre de données attendues	915,0	109,0	1024,0

Les meneuses emploient donc significativement plus de voyelles amuïes et de variantes marquées de /r/.

#### 4. Interdépendance entre l'emploi des variantes marquées et l'école fréquentée

Les informatrices sont issues de deux écoles différentes, dont l'une peut être qualifiée d'école de relégation, tandis que la deuxième serait une école « intermédiaire ». Cependant, étant donné que (i) ces deux écoles sont malgré tout très semblables au vu des différences qu'il est possible de rencontrer sur le quasi marché scolaire bruxellois et que (ii) les mêmes profils de locutrices se retrouvent aux deux endroits, elles n'ont au départ pas été considérées comme dessinant une opposition pertinente.

Des tests d'indépendance ont cependant été effectués afin de déterminer s'il existe un lien entre l'école fréquentée et l'usage des variantes marquées. En ce qui concerne le niveau méso-social de signification, aucune hypothèse ne sera formulée ici quant à l'orientation d'éventuels résultats significatifs, étant donné que l'opposition entre les deux écoles n'a pas été retenue comme pertinente (voir chapitre 2, section 2.). Néanmoins, selon la conception macro-sociale du non standard en termes d'opposition *prestige vs stigmaté*, on pourrait à tout le moins supposer que les variantes marquées sont plus nombreuses au sein de l'école dite de relégation. Les élèves de l'école intermédiaire auraient en effet plus à perdre en termes de sanction sociale en cas d'utilisation des variantes stigmatisées. En revanche, les élèves du lycée Saint-Jacques feraient déjà l'objet d'une certaine relégation sociale, ce qui limiterait les enjeux liés à l'emploi d'éventuelles variantes marquées.

Les résultats du test concernant l'amuïssement vocalique s'avèrent significatifs ( $\chi^2 = 15.71$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.001$ ). **Les élèves de l'école de relégation** actualisent significativement plus de voyelles amuïes ( $Z^{92} = 2.3$ ), tandis que celles de l'école intermédiaire en emploient moins ( $Z = -2.7$ ). Mais la valeur réduite du V de Cramer indique un lien faible entre l'école fréquentée et l'apparition de voyelles amuïes (V de Cramer = 0.04 ;  $p < 0.001$ ).

---

<sup>92</sup> Rappelons que seuls les résidus standardisés dont la p-valeur est significative (c'est-à-dire supérieure à 0.05) sont mentionnées dans les résultats des tests.

			Amuïssement de la voyelle		
			Voyelles non amuïes	Voyelles amuïes	Total
École fréquentée	École de relégation	Nombre de données observées	4315 (78,4%)	1192 (21,6%)	5507
		Nombre de données attendues	4393,2	1113,8	5507,0
	École intermédiaire	Nombre de données observées	3491 (81,6%)	787 (18,4%)	4278
		Nombre de données attendues	3412,8	865,2	4278,0
	Total	Nombre de données observées	7806	1979	9785
		Nombre de données attendues	7806,0	1979,0	9785,0

Le test concernant la postériorisation est également significatif ( $\chi^2 = 83.81$  ;  $df = 1$  ;  $p < 0.001$ ). Il indique que **les filles qui fréquentent l'école de relégation** actualisent significativement plus de /A/ postériorisés ( $Z = 5.3$ ), tandis que les élèves de l'école intermédiaire en utilisent beaucoup moins ( $Z = -6$ ). Cependant, ce lien possède une intensité assez faible ( $V$  de Cramer = 0.19 ;  $p < 0.001$ ).

			Postériorisation du /A/		
			/A/ d'avant	/A/ postériorisé	Total
École fréquentée	École de relégation	Nombre de données observées	878 (69,7%)	382 (30,3%)	1260
		Nombre de données attendues	968,6	291,4	1260,0
	École intermédiaire	Nombre de données observées	844 (86,1%)	136 (13,9%)	980
		Nombre de données attendues	753,4	226,6	980,0
	Total	Nombre de données observées	1722	518	2240
		Nombre de données attendues	1722,0	518,0	2240,0

Quant à l'analyse des variantes marquées du /r/, elle ne laisse apparaître aucune relation significative avec l'école fréquentée ( $p > 0.05$ ).

			Variantes marquées de /r/		
			Variantes non marquées	Variantes marquées	Total
École fréquentée	École de relégation	Nombre de données observées	509 (88,4%)	67 (11,6%)	576
		Nombre de données attendues	514,7	61,3	576,0
	École intermédiaire	Nombre de données observées	406 (90,6%)	42 (9,4%)	448
		Nombre de données attendues	400,3	47,7	448,0
	Total	Nombre de données observées	915	109	1024
		Nombre de données attendues	915,0	109,0	1024,0

Conformément à l'hypothèse de départ, les locutrices qui fréquentent l'école de relégation actualisent donc significativement plus de voyelles amuïes et plus de /A/ postériorisés.

## 5. Bilan des tests d'indépendance

### 5.1. Intensité des liens mis en évidence

Les profils de locutrices, les pratiques et valeurs associés à ceux-ci ainsi que l'établissement scolaire fréquenté, ont chacun fait l'objet de tests d'indépendance (à savoir des tests chi carré). Lorsque les résultats de ceux-ci se sont avérés significatifs, nous avons pu conclure à l'existence d'un lien entre la variante linguistique et la catégorie sociale. Le V de Cramer fournit quant à lui une indication quant à l'intensité de ce lien. Les tableaux ci-dessous font la synthèse, variante par variante, des valeurs de V de Cramer associées à chaque résultat significatif. Le premier tableau ci-dessous reprend les valeurs de V de Cramer relatives aux associations entre les voyelles amuïes et les différentes variables non linguistiques.

Variables	V de Cramer <sup>93</sup>
<b>Profil<sup>94</sup></b>	<b>0.04</b>
(8) Religion	0.08
(3) Déconnade	0.07
(12) Position au sein du groupe de pairs	0.06
(6) Physique	0.05
(4) Foulard	0.05
(1) École fréquentée	0.04

(5) Famille	0.04
(7) Quartier	0.04
(10) Conformité	0.03
(2) Garçons	0.02
(9) Origines	Pas significatif
(11) Motivation	Pas significatif

**Figure 38 : Intensité du lien entre l'amuissement vocalique et les différentes variables**

D'après les valeurs du V de Cramer figurant dans le tableau ci-dessus, toutes les variables sociolinguistiques associées à l'amuissement vocalique le sont avec une intensité très faible (c'est-à-dire inférieure à 0.1). Le deuxième tableau indique les valeurs de V de Cramer relatives aux liens entre les /A/ postériorisés et les différentes variables non linguistiques.

Variables	V de Cramer <sup>95</sup>
<b>Profil<sup>96</sup></b>	<b>0.08</b>
(1) École fréquentée	0.19
(5) Famille	0.13
(6) Physique	0.11
(8) Religion	0.11
(10) Conformité	0.11
(11) Motivation	0.11
(7) Quartier	0.09
(3) Déconnade	0.06
(2) Garçons	0.05
(4) Foulard	Pas significatif
(9) Origines	Pas significatif
(12) Meneuse	Pas significatif

**Figure 39 : Intensité du lien entre la postériorisation du /A/ et les différentes variables**

Quant au troisième tableau, il comporte les valeurs de V de Cramer relatives aux associations entre les variantes marquées de /r/ et les différentes variables non linguistiques.

Variables	V de Cramer <sup>97</sup>
<b>Profil<sup>98</sup></b>	<b>Pas significatif</b>
(5) Famille	0.18
(12) Meneuse	0.11
(4) Foulard	0.1
(3) Déconnade	0.08
(6) Physique	0.08
(1) Ecole fréquentée	Pas significatif
(2) Garçons	Pas significatif
(7) Quartier	Pas significatif
(8) Religion	Pas significatif
(9) Origines	Pas significatif
(10) Conformité	Pas significatif
(11) Motivation	Pas significatif

**Figure 40 : Intensité du lien entre les variantes marquées de /r/ et les différentes variables**

Les valeurs de V de Cramer associées aux facteurs linguistiques étaient généralement plus élevées que celles liées aux profils de locutrices, ainsi qu'aux pratiques et valeurs qui les sous-tendent (voir chapitre 4), ce qui semble indiquer que ce sont avant tout les **facteurs linguistiques** qui pèsent sur l'apparition des variantes marquées.

C'est le /A/ postérieur qui possède les relations les plus fortes avec des pratiques et des valeurs (six tests pour lesquels le V de Cramer  $> 0.1^{99}$ ). C'est donc cette variante qui possède les significations sociales les plus fortes, découlant de son association avec deux profils de locutrices. En revanche, sept tests d'indépendance concernant les variantes marquées de /r/ ne sont pas significatifs. Cette variante est donc celle pour lesquelles les pratiques et valeurs associées sont les moins nombreuses. Notons que cette variante linguistique était la plus difficile à identifier et à catégoriser, ce qui pourrait expliquer le nombre moindre de relations significatives mises en évidence par les tests d'indépendance. Cependant, lorsqu'une relation significative a été établie entre une pratique ou une valeur et les variantes marquées de /r/, celle-ci possède une intensité assez faible (et non pas très faible comme c'est le cas pour la plupart des variables associées aux voyelles amuies) et n'est donc pas à négliger. Quant aux pratiques et valeurs liées aux voyelles amuies, elles sont nombreuses (10 au total) mais possèdent une très faible intensité (toujours inférieure à 0.1).

## 5.2. Synthèse de l'analyse des interrelations

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque variante marquée les pratiques et les valeurs ainsi que l'école qui lui sont associées, et cela quelle que soit la force des liens mis au jour.



Amuïssement vocalique	Posteriorisation du /A/	Variantes marquées de /r/
<ul style="list-style-type: none"> <li>- école de relégation.</li> <li>- sort avec un garçon en dehors du cadre d'un projet de mariage.</li> <li>- prend part aux moments de déconnade.</li> <li>- ne porte pas le foulard.</li> <li>- veut fonder une famille, mais pas dans un avenir immédiat.</li> <li>- accorde une grande importance à son apparence physique.</li>   <li>- faible importance de la religion.</li>   <li>- statut de meneuse au sein du groupe de pairs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- école de relégation.</li> <li>- sort avec un garçon en dehors du cadre d'un projet de mariage.</li> <li>- ne prend pas part aux moments de déconnade.</li>   <li>- veut fonder une famille dans un avenir immédiat.</li>   <li>- important attachement au quartier.</li> <li>- recherche le conflit avec l'enquêtrice.</li> <li>- pas de motivation quant au choix de l'école.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- prend part aux moments de déconnade.</li> <li>- porte le foulard.</li> <li>- veut fonder une famille, mais pas dans un avenir immédiat.</li> <li>- accorde une grande importance à son apparence physique.</li>   <li>- statut de meneuse.</li> </ul>

Figure 41 : Variables associées à un emploi important des variantes marquées

Dans le deuxième tableau sont mises en évidence les variables correspondant à un **emploi moindre** des variantes marquées.

Amuïssement vocalique	Posteriorisation du /A/	Variantes marquées de /r/
<ul style="list-style-type: none"> <li>- école intermédiaire.</li> <li>- ne prend pas part aux moments de déconnade.</li> <li>- porte le foulard.</li> <li>- n'évoque pas de projets familiaux</li> <li>.</li> <li>- accorde une importance moyenne à son apparence physique.</li> <li>- rejette le quartier dans lequel est située l'école.</li> <li>- accorde une importance moyenne à la religion.</li> <li>- tente de se conformer par rapport aux attentes de l'enquêtrice.</li>   <li>- exclue du groupe de pairs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- école intermédiaire.</li>   <li>- n'évoque pas de projets familiaux.</li>   <li>- attache une importance modérée à son apparence physique.</li> <li>- rejette le quartier dans lequel se situe l'école.</li> <li>- importance modérée de la religion.</li> <li>- cherche à se conformer aux attentes de l'enquêtrice.</li> <li>- motivation quant au choix de l'école.</li> <li>- membre du groupe de pairs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ne participe pas aux moments de déconnade.</li>   <li>- n'évoque pas de projets familiaux ou au contraire souhaite fonder une famille dans l'immédiat.</li> </ul>

Figure 42 : Variables associées à un emploi moindre des variantes marquées

Notons tout d'abord que, malgré le caractère généralement très significatif<sup>100</sup> des liens mis en évidence par les tests chi carré, l'intensité de ces derniers est en revanche toujours assez faible<sup>101</sup> (V de Cramer proche de 0.1), ce qui peut s'expliquer par la multitude des facteurs (à la fois linguistiques et non linguistiques) qui expliquent l'apparition d'une variante marquée.

L'usage de l'amuïssement vocalique et celui du /A/ postérieur ressortent clairement comme étant une des caractéristiques de l'école de relégation. Contrairement à ce qui était supposé au départ, **l'école fréquentée** influence très nettement l'usage des variantes marquées. Cette influence majeure de l'établissement sera confirmée par l'analyse menée grâce à la technique de *clustering*.

D'après ce tableau, les différentes pratiques et valeurs mises en relation avec **l'amuïssement vocalique** se rattachent à un profil de locutrices s'écartant des valeurs marocaines et musulmanes traditionnelles, dans la mesure où cette variante est employée par les filles qui déconnent, accordent beaucoup d'importance à leur apparence extérieure mais peu à la religion, envisagent de fonder une famille mais pas dans l'immédiat, ne portent pas le foulard et sortent avec des garçons. De plus, les voyelles amuïes sont également associées au statut de meneuse. Par conséquent, l'amuïssement vocalique apparaît comme une variante attachée au profil des provocatrices (comme l'ont mis en évidence les tests d'indépendance réalisés dans la section 2.), mais également à celui moins extrême des déconneuses. Il est également probable que les provocatrices, conformément à leur comportement hyperbolique, utilisent encore plus de voyelles amuïes que les déconneuses, ce qui expliquerait que ce soit uniquement leur profil qui apparaît comme étant associé aux voyelles amuïes dans la première série de tests d'indépendance effectués.

En revanche, les informatrices qui emploient significativement moins cette variante semblent au contraire très attachées à ces valeurs et à ces comportements. Elles se caractérisent en effet par leur non-participation aux moments de déconnade, le fait qu'elles portent le foulard, l'importance modérée qu'elles accordent à leur apparence physique, leur recherche de conformité par rapport aux attentes de l'enquêtrice ainsi que leur exclusion du groupe de pairs.

Le /A/ **postérieur** semble pour sa part posséder une double signification, car il se rattache à la fois (i) au profil de locutrices décrit ci-dessus, qui s'écartent des valeurs traditionnelles, mais aussi (ii) à un profil de filles beaucoup plus proches des valeurs marocaines et maghrébines traditionnelles. Le lien du /A/ postérieur avec les filles pudiques n'apparaissait pas dans le test d'indépendance réalisé entre cette variante et les profils de locutrices. Il a en revanche été mis en évidence par la série de tests suivante portant sur le /A/ postérieur et les

différentes pratiques et valeurs sous-jacentes aux profils. Cette variante est en effet employée par des locutrices qui fréquentent des garçons en dehors du cadre de tout projet de mariage, mais également par des filles qui ne participent pas aux moments de déconnade et souhaitent fonder une famille dans un délai très rapide. Par ailleurs, leur choix de l'établissement qu'elles fréquentent n'est pas motivé, ce qui semble indiquer le peu d'importance que revêt l'école dans leurs projets.

En ce qui concerne les locutrices qui emploient significativement moins de /A/ postériorisés, elles se caractérisent par leur absence de projets familiaux, leur attitude neutre à l'égard de leur apparence physique, leur rejet du quartier de l'école, l'importance modérée qu'elles accordent à la religion, leur volonté de se conformer aux attentes de l'enquêtrice, leur motivation quant au choix de l'école et leur statut de membre du groupe de pairs.

L'emploi des **variantes marquées de /r/** est associé également aux locutrices prenant une certaine distance par rapport aux valeurs marocaines traditionnelles. Les premiers tests d'indépendance, qui concernaient le lien entre les profils de locutrices et l'emploi des variantes marquées, n'avaient débouché sur aucun résultat significatif. L'examen des relations entre variantes marquées d'une part et pratiques et valeurs d'autre part permet donc malgré tout de rattacher les variantes marquées de /r/ au profil des déconneuses. En effet, celles-ci prennent une part active aux moments de déconnade, souhaitent fonder une famille mais pas dans l'immédiat, accordent une grande importance à leur apparence physique et occupent un statut de meneuse au sein du groupe. L'absence de lien significatif entre les variantes marquées de /r/ et un ou plusieurs des trois profils de locutrices mis au jour peut s'expliquer par le fait que les variantes marquées de /r/ sont reliées à moins de pratiques et de valeurs (en comparaison avec par exemple les voyelles amuïes). Par conséquent, le lien les unissant aux déconneuses ou aux provocatrices ressortirait de façon moins nette.

Si l'on passe en revue les caractéristiques des locutrices qui emploient significativement moins de variantes marquées de /r/, on s'aperçoit que celles-ci au contraire ne participent pas aux moments de déconnade et souhaitent fonder une famille dans un délai très rapide.

La différenciation entre les différents profils de locutrices s'appuie donc à la fois sur des valeurs et des pratiques spécifiques, mais également sur un usage contrasté des trois variantes linguistiques investiguées :

- (i) **L'amuïssement vocalique**, les **variantes marquées de /r/**, ainsi que la **posteriorisation du /A/** dans une moindre mesure, sont associés à un profil de locutrice qui prend ses distances à l'égard de certaines valeurs traditionnelles et qui valorise plutôt sa position enviable ainsi que sa bonne intégration au sein du groupe de pairs. Ce profil correspond à ceux identifiés précédemment comme celui de la **déconneuse** et celui de la **provocatrice** ;
- (ii) La **posteriorisation du /A/** est également très liée à des locutrices au contraire fortement attachées à ces valeurs. Plutôt isolées, ces filles vont peu s'investir dans le groupe de pairs ainsi que dans l'univers scolaire (qui a souvent fait l'objet d'un choix par défaut). Leurs loisirs ainsi que leurs projets (mariage, fondation d'une famille) sont davantage orientés vers la sphère familiale. Ce profil correspond à celui de la **fille pudique**.

On observe donc des liens importants entre usage des variantes linguistiques et adhésion à un profil donné, ainsi qu'aux pratiques et aux valeurs relatives à ce dernier. Néanmoins, force est de constater que quelques locutrices transcendent les grandes tendances ainsi dessinées. Des locutrices comme Sirine ou Ikram<sup>2</sup> se caractérisent en effet à la fois par leur statut de meneuse au sein de leur groupe d'amies ainsi que par l'importance que la religion occupe dans leur vie, deux traits en apparence contradictoires.

## 6. Analyses complémentaires

### 6.1. Analyse des pourcentages individuels concernant l'emploi des variantes marquées

Après avoir dégagé dans la section précédente les liens significatifs existant entre variantes phonétiques et profils de locutrices (ainsi qu'avec les pratiques et les valeurs relatives à ces derniers), je reviens à présent à une analyse de la variation à un niveau individuel, c'est-à-dire basée sur le pourcentage d'emploi des variantes marquées pour chaque locutrice. Cette analyse de l'emploi individuel des variantes marquées a pour objectif de mettre à l'épreuve et d'affiner les tendances générales qui viennent d'être mises en évidence grâce à l'apport d'éléments spécifiques à la trajectoire biographique de chaque locutrice. Dans la présente section, l'emploi des variantes marquées a donc été résumé pour chaque informatrice sous la

forme d'un pourcentage renvoyant au nombre de variantes marquées par rapport au nombre total de phonèmes susceptibles d'actualiser ces variantes.

Locutrice	École	Profil	Am (%)
Assia	Intermédiaire	Fille pudique	10,9
Sirine	Intermédiaire	Déconneuse	14,8
Namita	Relégation	Fille pudique	16,9
Karima	Intermédiaire	Déconneuse	17
Latifa	Relégation	Fille pudique	17,4
Aïcha	Relégation	Déconneuse	17,6
Sabira	Intermédiaire	Provocatrice	18
Salima2	Intermédiaire	Fille pudique	18
Habiba	Relégation	Fille pudique	18,5
Bachira	Relégation	Provocatrice	19,3
Ikram1	Relégation	Déconneuse	21,1
Ikram2	Relégation	Déconneuse	24,1
Leila	Relégation	Provocatrice	24,5
Fatima	Intermédiaire	Déconneuse	25
Salima1	Intermédiaire	Fille pudique	29
Nejma	Relégation	Provocatrice	29,8

Figure 43 : Pourcentage concernant l'emploi individuel des voyelles amuïes

Locutrice	École	Profil	Post de /A/ (%)
Assia	Intermédiaire	Fille pudique	6,3
Salima2	Intermédiaire	Fille pudique	10,9
Sirine	Intermédiaire	Déconneuse	12,4
Salima1	Intermédiaire	Fille pudique	12,8
Karima	Intermédiaire	Déconneuse	14,4
Sabira	Intermédiaire	Provocatrice	15
Ikram2	Relégation	Déconneuse	19,1
Aïcha	Relégation	Déconneuse	20,9
Fatima	Intermédiaire	Déconneuse	22,7
Habiba	Relégation	Fille pudique	27,8
Ikram1	Relégation	Déconneuse	28,7
Bachira	Relégation	Provocatrice	29,2
Namita	Relégation	Fille pudique	34,6
Leila	Relégation	Provocatrice	34,7
Latifa	Relégation	Fille pudique	35,9
Nejma	Relégation	Provocatrice	38,6

Figure 44 : Pourcentage concernant l'emploi individuel du /A/ postérieur

Locutrice	École	Profil	Var marquées de /r/ (%)
Latifa	Relégation	Fille pudique	0
Namita	Relégation	Fille pudique	1,9
Karima	Intermédiaire	Déconneuse	2,2
Sabira	Intermédiaire	Provocatrice	2,8
Nejma	Relégation	Provocatrice	3
Fatima	Intermédiaire	Déconneuse	4,9
Habiba	Relégation	Fille pudique	7,9
Salima1	Intermédiaire	Fille pudique	8,6
Ikram2	Relégation	Déconneuse	8,8
Assia	Relégation	Fille pudique	9,3
Ikram1	Relégation	Déconneuse	10,2
Bachira	Relégation	Provocatrice	15,1
Salima2	Intermédiaire	Fille pudique	17,9
Sirine	Intermédiaire	Déconneuse	18,8
Aïcha	Relégation	Déconneuse	26,8
Leila	Relégation	Provocatrice	39,5

Figure 45 : Pourcentage concernant l'emploi individuel des variantes marquées de /r/

Le test chi carré effectué au sein de la section 4 a montré une forte dépendance entre l'école fréquentée et l'usage des variantes marquées, ce que confirme la visualisation des données sous la forme de pourcentage, particulièrement pour la variante postériorisée du /A/. Concernant l'amuïssement vocalique, on voit par exemple que la majorité des élèves de l'institut des Filles de la Croix figurent également parmi les locutrices qui recourent le moins à cette variante. En effet, cinq sur les sept élèves des Filles de la Croix ont un pourcentage d'emploi du /A/ postériorisé inférieur à la moyenne (celle-ci étant de 20.12%).

Toujours en ce qui concerne l'amuïssement vocalique, la plus faible valeur pour les élèves de l'institut des Filles de la Croix est celle d'Assia, qui confirme ainsi son statut de locutrice hyper normative. C'est également elle qui possède le score le plus bas pour la postériorisation du /A/. Le score le plus élevé est celui de Salima1, l'une des déconneuses de la classe. Pour les élèves du lycée Saint-Jacques, le pourcentage le plus élevé est celui de Nejma, qui fait partie des provocatrices, et le plus bas celui de Namita, l'une des filles pudiques. Nejma possède également le plus haut pourcentage de /A/ postériorisés. Ces résultats concordent donc avec les significations des variantes linguistiques mises au jour précédemment.

Mais contre toute attente, Sirine est la deuxième locutrice qui recourt le moins à l'amuïssement vocalique (dans 14.8% des cas), alors que cette élève occupe le statut de

meneuse. Cet usage très restreint de la variante pourrait s'expliquer par le fait que, en dépit de son statut de meneuse, Sirine fréquente l'école intermédiaire et est très attachée à certaines valeurs et pratiques marocaines traditionnelles (la religion, la pureté féminine, le port du foulard, etc.).

À l'inverse, une locutrice telle que Leila actualise de nombreuses voyelles amuïes alors qu'elle porte le foulard et que cette variante phonétique semble au contraire associée aux filles qui ne portent pas le foulard. En réalité, à l'exception du port du foulard, Leila possède toutes les caractéristiques liées à l'amuïssement vocalique, notamment le fait qu'elle participe activement aux moments de déconnade, qu'elle sorte avec des garçons, qu'elle occupe un statut de meneuse au sein du groupe, etc. Les différences constatées entre écoles se combinent donc avec le positionnement individuel des locutrices relatif aux différents profils dégagés.

Si l'on examine les pourcentages concernant l'usage du /A/ postérieurisé, on s'aperçoit que les 6 locutrices qui emploient le moins cette variante fréquentent toutes l'école intermédiaire, tandis que les 8 pourcentages les plus élevés se rapportent à des élèves du lycée Saint-Jacques, ce qui confirme le lien de cette variante avec l'école de relégation.

Les deuxième et quatrième locutrices qui emploient **le plus** de /A/ postérieurisés sont des locutrices très représentatives du profil des filles pudiques. En outre, les provocatrices figurent également parmi les usagères de prédilection de cette variante : Nejma, Leila et Bachira sont respectivement les première, troisième et cinquième plus grandes utilisatrices du /A/ postérieurisé. Ces résultats confirment l'existence d'une double signification attachée à la postériorisation du /A/, variante liée à la fois au profil des filles pudiques et à celui des provocatrices.

Les autres significations sociales du /A/ postérieurisé apparaissent d'ailleurs comme communes aux deux profils de locutrices. Il s'agit de (i) l'attachement au quartier de l'école et (ii) l'absence de motivation quant au choix de l'école. Malgré leur forte opposition en ce qui concerne la valeur de pudeur féminine et ses actualisations (port du voile, tenue vestimentaire discrète, retenue à l'égard des garçons), ces deux profils de locutrices font tous deux l'objet d'une marginalisation plus ou moins importante. En effet, les filles pudiques sont mises à l'écart du groupe de pairs, dans la mesure où, donnant priorité à la sphère familiale, elles ne participent pas à beaucoup d'activités du groupe. Les provocatrices font également l'objet

d'une certaine mise à l'écart, due cette fois à leur attitude extrême et au fait qu'elles osent briser divers interdits spécifiques au groupe de pairs (ex. : la fréquentation de garçons en dehors du cadre d'un projet de mariage).

Concernant les variantes marquées de /r/, la distinction entre les deux établissements n'est pas aussi tranchée que pour les deux premières variantes. Les élèves des deux écoles se retrouvent indifféremment parmi les faibles utilisatrices ainsi que les fortes utilisatrices de la variante. Aucune signification liée à l'établissement n'avait d'ailleurs été dégagée par les tests réalisés précédemment.

L'élève du lycée Saint-Jacques qui emploie le moins les variantes marquées de /r/ est Latifa, l'une des filles pudiques, tandis que celle qui en emploie le plus est Leila, qui possède un profil de provocatrice. À l'institut des Filles de la Croix, la locutrice qui recourt le plus à cette variable est Sirine, qui fait partie des déconneuses. Celle qui en emploie le moins est Kamila, locutrice plus réservée un peu à l'écart du groupe de pairs, qui projette de réaliser des études supérieures.

Les six premières locutrices qui emploient le plus les variantes marquées de /r/ participent activement aux moments de déconnade. Ces mêmes 6 premières locutrices ne souhaitent pas fonder une famille dans l'immédiat. En outre, cinq de ces six filles accordent une grande importance à leur apparence physique et occupent au sein du groupe le statut de meneuse. Ces observations appuient les significations sociales qui avaient été dégagées précédemment pour les variantes marquées de /r/.

L'analyse de l'usage individuel de la variation conforte dans l'ensemble les significations sociales liées aux profils de locutrices qui avaient été dégagés précédemment. Elle permet également de nuancer et d'approfondir les significations dégagées pour la postériorisation du /A/, en les reconnectant à des profils individuels. Dans certains cas, le positionnement individuel des locutrices s'écarte quelque peu des profils de locutrices qui viennent d'être établis. Cependant, ces divergences s'expliquent dans la majorité des cas par des éléments spécifiques à la trajectoire biographique (ex. : le fait d'être à la fois une meneuse et une fille très religieuse). En effet, certaines locutrices n'adoptent pas la totalité des pratiques ou des valeurs liées à leur profil, ce qui justifie le caractère plus nuancé des présents résultats.



En outre, au-delà de l'adhésion (plus ou moins forte) à un profil de locutrices, un autre facteur, sous-estimé dans l'hypothèse de départ, est également à la base de l'adoption des deux premières variantes, à savoir l'école fréquentée. On assisterait donc à une superposition des effets (i) du profil de locutrice adopté par chaque fille et (ii) de l'établissement scolaire.

## 6.2. Comparaison de paires de locutrices

L'analyse va maintenant être poursuivie par une série de comparaisons portant sur des paires de deux locutrices possédant des profils tantôt contrastés, tantôt comparables, et qui fréquentent soit la même école, soit une école différente, afin de déterminer dans quels cas de figure l'emploi des variantes marquées est comparable et dans quel cas il diffère. L'objectif de ces analyses plus ciblées est de compléter et, le cas échéant, de nuancer les profils de locutrices dégagés précédemment. Elles vont également permettre de mieux évaluer l'influence exercée par l'école fréquentée sur l'emploi des variantes marquées. Les tests employés sont à nouveau des tests d'indépendance (chi carré) portant sur l'emploi d'une variante marquée de deux locutrices. Ils permettent de déterminer si celui-ci varie de façon significative entre les deux.

Dans le tableau ci-dessous, l'absence de résultats significatifs indique que l'usage que les deux locutrices font de la variante marquée ne diverge pas de façon majeure. Les cellules contenant des résultats significatifs sont indiquées en rose. La présence d'une étoile « \* » indique que la p-valeur est inférieure à 0.05, de deux étoiles « \*\* » que la p-valeur est inférieure à 0.01 et de trois étoiles « \*\*\* » que la p-valeur est inférieure à 0.001. De plus, en cas de résultats significatifs, le « groupe » de locutrices (qu'il s'agisse d'un profil, des élèves d'une école ou d'une élève en particulier) qui emploie davantage de variantes marquées est indiqué grâce aux symboles « < » et « > ».

Paires de locutrices	Amuïssement vocalique	Posteriorisation du /A/	Variante marquée de /r/
<b>Locutrices au profil contrasté et fréquentant la même école</b>			
<b>Provocatrice vs fille pudique</b>	Non significatif	Non significatif	** (provocatrice > fille pudique)
<b>Déconneuse vs provocatrice</b>	Non significatif	Non significatif	* (provocatrice > déconneuse)
<b>Déconneuse vs fille</b>	** (déconneuse > fille)	Non significatif	Non significatif

<b>pudique</b>		pudique)		
<b>Locutrices au profil contrasté et fréquentant des écoles différentes</b>				
<b>Provocatrice vs fille pudique</b>		*** (provocatrice > fille pudique)	*** (provocatrice > fille pudique)	*** (provocatrice > fille pudique)
<b>Déconneuse vs provocatrice</b>		*** (provocatrice > déconneuse)	*** (provocatrice > déconneuse)	*** (provocatrice > déconneuse)
<b>Déconneuse vs fille pudique</b>		*** (déconneuse > fille pudique)	*** *** (déconneuse > fille pudique)	Non significatif
<b>Locutrices au profil semblable et fréquentant des écoles différentes</b>				
<b>Provocatrice vs provocatrice</b>		Non significatif	*** (école de relégation > école intermédiaire)	*** (école de relégation > école intermédiaire)
<b>Fille pudique vs fille pudique</b>		*** (école de relégation > école intermédiaire)	*** (école de relégation > école intermédiaire)	* (école intermédiaire > école de relégation)
<b>Déconneuse vs déconneuse</b>		*** (école de relégation > école intermédiaire)	*** (école de relégation > école intermédiaire)	* (école intermédiaire > école de relégation)
<b>Locutrices au profil semblable et fréquentant la même école</b>				
<b>Déconneuse vs déconneuse</b>		Non significatif	Non significatif	** (Aïcha > Ikram1)
<b>Fille pudique vs fille pudique</b>		Non significatif	Non significatif	** (Habiba > Latifa)
<b>Provocatrice vs provocatrice</b>		** (Nejma > Leila)	Non significatif	*** (Leila > Nejma)

**Figure 46 : Synthèse des résultats des tests d'indépendance entre paires de locutrices**

D'après les résultats figurant dans le tableau ci-dessus, les comparaisons de paires de locutrices nous amènent à relativiser les liens mis en évidence entre l'usage des trois variantes et les profils de locutrices. En effet, l'usage d'une variante par deux locutrices présentant des profils comparables peut contre toute attente déboucher sur des différences significatives. À l'inverse, l'usage d'une variante par deux locutrices aux caractéristiques contrastées peut s'avérer non significatif.

Ce constat semble indiquer que, contrairement à ce qui constitue l'hypothèse de départ de la présente recherche, la **différenciation liée à l'établissement** fréquenté prévaudrait sur celle liée à l'adhésion à un profil de locutrices donné : si l'on compare les pratiques de deux locutrices au sein d'un même établissement, celles-ci déboucheront plus rarement sur la mise au jour d'une différence significative (quel que soit le profil des locutrices prises en compte). En revanche, en comparant deux locutrices qui ne fréquentent pas la même école, leurs

pratiques s'avèrent plus souvent significativement différentes, même pour deux locutrices possédant un profil semblable.

Si l'on en revient aux valeurs de  $V$  de Cramer calculées précédemment<sup>102</sup> (voir section 5.), celles-ci sont de 0.04 à la fois pour le profil et pour l'école en ce qui concerne les voyelles amuïes. D'un point de vue strictement statistique, le lien détecté possède donc la même force dans les deux cas. Pour le /A/ postériorisé, le lien unissant l'école à la variante est plus fort que celui unissant la variante aux profils de locutrices (0.19 contre 0.08), ce qui appuierait l'idée selon laquelle l'école fréquentée pèserait d'un plus grand poids sur l'adoption de variantes marquées que le profil de locutrices. En revanche, aucun lien significatif n'a été découvert avec les variantes marquées de /r/.

Cette importance du rôle joué par l'école trouve vraisemblablement sa source dans les différences entre les deux établissements pointés au chapitre 2 (et qui pourtant semblaient négligeables étant donné les contrastes beaucoup plus importants observables par ailleurs par rapport à d'autres écoles bruxelloises) : tandis que le lycée Saint-Jacques est clairement une école de relégation, l'institut des Filles de la Croix possède une réputation légèrement meilleure. En outre, le groupe de pairs investigué au lycée fréquente une section de professionnel vente, tandis que celui de l'institut fait partie d'une section de technique de qualification. Cette différence d'orientation a des répercussions importantes sur les projets d'avenir des élèves : alors que les élèves du lycée Saint-Jacques envisagent tout au plus d'effectuer une septième professionnelle et donnent par conséquent souvent la priorité à des projets d'avenir d'ordre familial (mariage, enfants), nombreuses sont les élèves de l'institut qui projetaient de se lancer dans des études supérieures. Si l'on revient d'ailleurs aux tests réalisés dans la section 3, force est de constater que toutes les variantes sont employées de façon significativement plus importante par les filles qui projettent de fonder une famille, soit dans l'immédiat (dans le cas du /A/ postériorisé), soit à moyen terme (pour l'amuïssement vocalique et les variantes marquées de /r/). Les filles qui ne mentionnent aucun projet de famille (toutes parce qu'elles envisagent la poursuite d'études supérieures) utilisent significativement moins les trois variantes marquées. Or, l'ensemble de ces dernières fréquentent l'école 2. On observe donc un recoupement important entre l'école fréquentée et les projets de famille.

L'attitude des professeurs et du personnel éducatif, ainsi que le règlement d'ordre intérieur, diffèrent également sur les deux terrains d'enquête : placée sous le signe d'une certaine tolérance au lycée Saint-Jacques, l'attitude du corps enseignant s'avère beaucoup plus stricte à l'institut des Filles de la Croix, y compris sur le plan des pratiques langagières. Les deux groupes de pairs élaboreraient donc chacun un rapport à la norme bien différencié, qui transparaîtrait notamment dans l'usage que leurs élèves font de la variation linguistique. Ainsi, en dépit du fait que les trois mêmes profils de locutrices se retrouvent au sein des deux écoles, il apparaît que l'établissement scolaire exerce une influence majeure dans l'adoption de pratiques non standard, et donc du rapport à la norme.

### 6.3. Analyse des productions non standard grâce à la technique du clustering

Jusqu'à présent, les analyses qui ont été menées avaient pour objectif de dégager les éventuelles significations sociales attachées aux variantes grâce à leur association avec des profils de locutrices, ainsi qu'avec les pratiques et les valeurs qui sous-tendent ceux-ci. L'analyse par *clustering* permet pour sa part de déterminer des regroupements (*clusters*) entre les individus sur la base des seules pratiques linguistiques<sup>103</sup>, en l'occurrence l'emploi des trois variantes analysées objet de cette recherche (voir chapitre 3 pour une description approfondie des techniques de *clustering*).

L'intérêt est de voir si les regroupements de locutrices auxquelles aboutit le clustering sont semblables à ceux émergeant de l'analyse des entretiens. Si les deux concordent, la classification sur laquelle débouche le *clustering*, étant donné qu'elle est uniquement basée sur des données ayant trait au comportement linguistique et qu'elle ne repose sur aucune intervention du chercheur (si ce n'est le choix de l'algorithme de clusterisation), peut apporter une caution à la classification dégagée sur la base de l'analyse du matériau ethnographique. L'analyse par clustering permet ainsi une validation « par les données »<sup>104</sup>.

Dans les graphiques reproduits ci-dessous, la *longueur des branches* du graphique (mesurée sur l'axe vertical) renvoie à la *distance* entre les clusters. Pour rappel, cette distance est fonction de la similitude entre les données qui composent les clusters (voir chapitre 3). Plus la distance est courte, plus les données sont semblables. À l'inverse, plus celle-ci est longue, plus les données diffèrent.

De plus, les élèves fréquentant l'école de relégation (le lycée Saint-Jacques) sont indiquées par le chiffre 1, tandis que celles de l'école intermédiaire (l'institut des Filles de la Croix) portent le chiffre 2. Les filles correspondant au profil des déconneuses ont une étiquette rose clair. Les provocatrices portent pour leur part une étiquette rose foncée et les filles pudiques une étiquette bleue.

Outre la grande subdivision liée à l'école fréquentée, la méthode *average* met également en évidence au niveau des nœuds-feuilles de l'arborescence des paires de locutrices possédant un profil semblable ou entretenant des relations étroites : Leila (EL1) et Nejma (ON1) (deux provocatrices), Latifa (HL1) et Namita (MN1) (deux filles pudiques) et Sabira (BS1) et Kamila (BK1) (qui sont deux amies très proches). En revanche, au niveau des nœuds intermédiaires, les classifications opérées ne recourent aucune des pratiques ou valeurs dégagées par l'analyse du matériau ethnographique et sur lesquelles reposent la division des locutrices en trois profils contrastés.

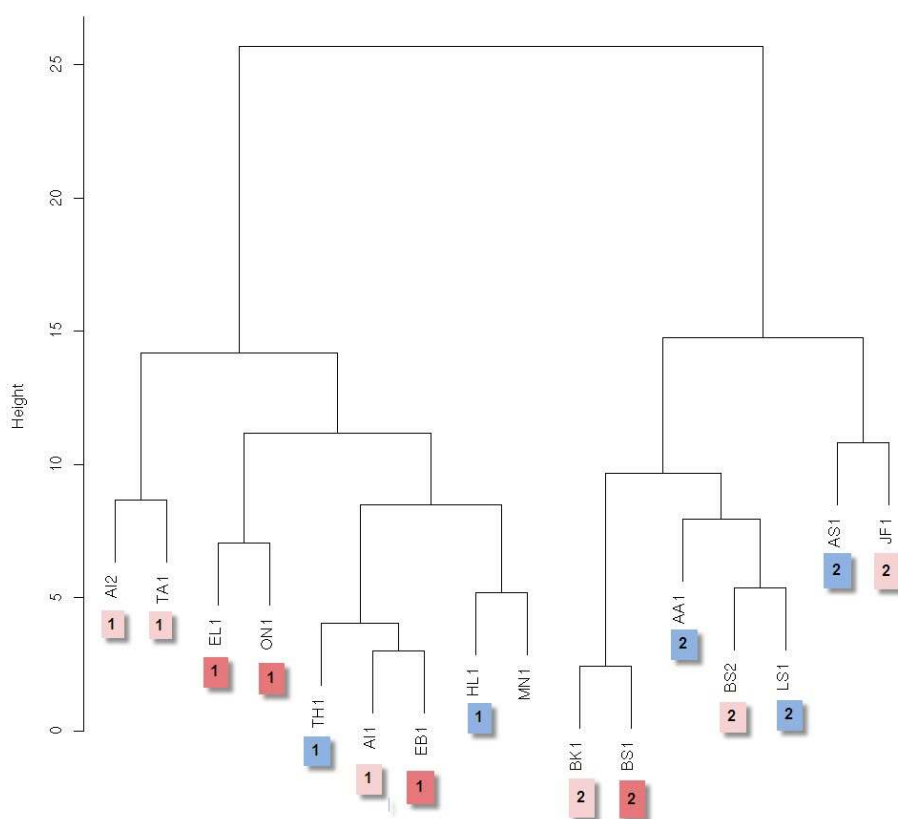


Figure 47 : Visualisation graphique des résultats du clustering selon la méthode *average*

La méthode *Ward* met d'abord en évidence une séparation majeure entre les deux écoles. Les niveaux hiérarchiques intermédiaires ne correspondent à aucun profil de locutrices. Mais les paires de locutrices déterminées à l'avant-dernier niveau possèdent des profils semblables ou sont très proches : Kamila (BK1) et Sabira (BS1) (amies), Ikram2 (AI2) et Aïcha (TA1) (déconneuses), Leila (EL1) et Nejma (ON1) (provocatrices), Ikram1 (AI1) et Bachira (EB1) (provocatrice et déconneuse), Leila (EL1) et Namita (MN1) (filles pudiques). Quant à Assia (AA1), celle qui parmi nos informatrices tend le plus vers le standard, elle apparaît de façon isolée, ce qui confirmerait le statut divergent de ses pratiques langagières par rapport aux autres membres du groupe de pairs.

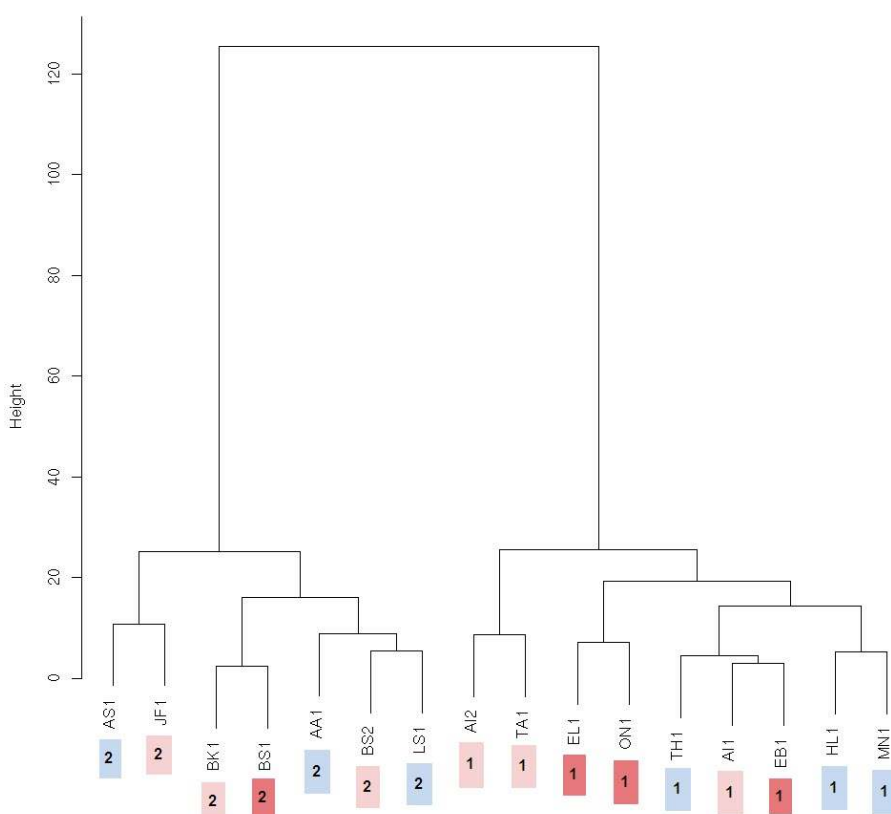


Figure 48 : Visualisation graphique des résultats du clustering selon la méthode *ward*

Comme les deux méthodes précédentes de clustering, la méthode *centroïde* fait apparaître un clivage important entre les deux écoles. Les subdivisions intermédiaires ne recourent pas les profils de locutrices détectés au sein des deux groupes de pairs. En revanche, les nœuds-feuilles mettent en évidence des profils semblables de locutrices : Karima (BK1) et Sabira (BS1) (amies), Ikram1 (AI1) et Bachira (EB1) (déconneuse et provocatrice), Latifa (HL1) et

Namita (MN1) (filles pudiques), Aïcha (TA1) et Ikram2 (AI2) (déconneuses). Comme dans le clustering précédent, la locutrice hyper normative Assia (AA1) apparaît de façon isolée dans l'arborescence.

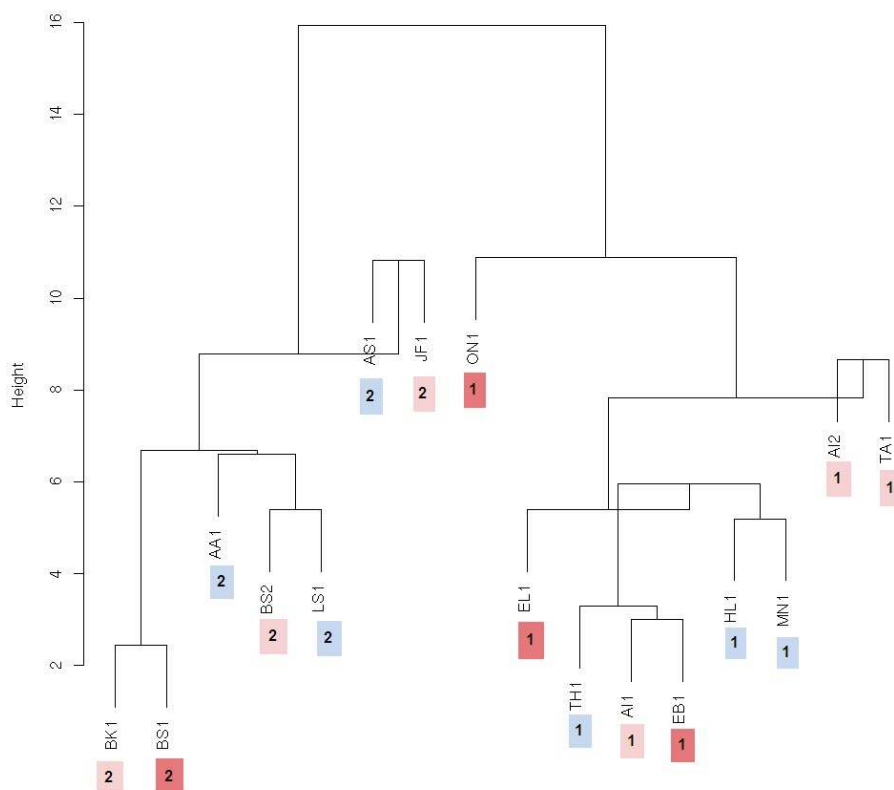


Figure 49 : Visualisation graphique des résultats du clustering selon la méthode *centroïde*

## 7. Conclusion : vers une mise en évidence de l'effet-établissement

Les différents tests d'indépendance ont mis en évidence un ensemble de profils contrastés de locutrices, qui font chacun un usage différencié des trois variantes marquées. Alors que l'amuisement vocalique et les variantes marquées de /r/ sont clairement associés à des locutrices qui prennent leurs distances par rapport aux valeurs marocaines et musulmanes traditionnelles, à savoir les déconneuses et les provocatrices, la postériorisation du /A/ semble pour sa part dotée d'une double signification, dans la mesure où ce phénomène est lié aux deux profils « extrêmes », à savoir les filles pudiques et les provocatrices.

La plus riche des trois variantes phonétiques étudiées semble être le [a]. En effet, neuf variables<sup>105</sup> lui sont associées, dont six avec une intensité supérieure à 0.1. C'est d'ailleurs cette variante qui est mentionnée le plus souvent dans la littérature comme l'une des spécificités du langage des jeunes d'origine maghrébine (Armstrong & Jamin 2002 ; Jamin 2005 ; Stewart & Fagyal 2005). Elle est en outre fortement associée à l'école de relégation. Les significations associées aux voyelles amuïes sont également très nombreuses (dix au total), mais possèdent une plus faible intensité (aucune valeur supérieure ou égale à 0.1), tandis que les significations associées aux variantes marquées de /r/ présentent une plus forte intensité, mais sont moins nombreuses (cinq au total).

Cependant, il est important de garder à l'esprit que l'intensité de l'association entre une variante phonétique et un profil de locutrices (ou les pratiques et valeurs liées à ce dernier) est le plus souvent faible, voire très faible. Il serait donc erroné d'interpréter ces liens en termes déterministes. Ainsi, toutes les locutrices qui présentent un taux élevé de voyelles amuïes ne sont pas nécessairement des chambardeuses, et inversement. L'analyse des pourcentages individuels d'emploi des variantes marquées nous invite d'ailleurs à la même prudence : certaines locutrices s'écartent des tendances générales mises en évidence par l'analyse. Bien souvent, ces divergences s'expliquent par des éléments du parcours biographique de chacune ainsi que par l'école fréquentée (ex. : certaines chambardeuses accordent une grande importance à la religion, même si ces deux traits ne sont en général pas associés au sein d'un même profil). Certaines locutrices adhèrent donc seulement partiellement aux pratiques et valeurs qui sous-tendent un profil.

La complexité de la relation unissant une variante phonétique à un profil peut également s'expliquer par la **multitude** des facteurs linguistiques et sociaux impliqués dans l'apparition d'une variante marquée. De plus, en ce qui concerne les facteurs sociaux pris en compte dans la présente recherche, j'ai pris le parti de ne travailler qu'avec des variables résolument méso- et micro-sociales et donc profondément liées aux pratiques quotidiennes du groupe de pairs, telles que l'attitude envers les garçons ou l'attachement au quartier. L'influence d'autres facteurs sociaux plus globaux (c'est-à-dire macro-sociaux), tels que le niveau d'éducation et les revenus des parents, n'a en revanche pas été envisagée, et cela pour deux raisons, liées au caractère ethnographique de la recherche.



Premièrement, si l'on souhaite rendre compte de la richesse du matériau ethnographique, il est indispensable de travailler avec des profils de locuteurs et des variables élaborées à partir du matériau lui-même, et non pas avec les catégories socio-professionnelles classiques. Deuxièmement, une telle approche ethnographique nécessite une implication à long terme de la chercheuse sur le terrain et, pour cette même raison, limite le nombre d'informatrices disponibles. Le nombre réduit d'informatrices (pour rappel, seize au total) rend bancal toute analyse quantitative basée sur les catégories sociales traditionnelles, dans la mesure où celles-ci nécessitent des échantillons de taille plus importante.

En outre et contrairement à mon hypothèse de départ, les diverses analyses réalisées (tests d'indépendance, comparaison de locutrices au profil contrasté, *clustering*) indexent **l'établissement scolaire fréquenté** comme la variable la plus liée à l'emploi des trois variantes phonétiques. Par conséquent, on peut désigner cette variable comme le facteur non-linguistique possédant l'influence la plus marquée sur le recours à des pratiques non standard. À cet égard, les résultats obtenus recoupent ceux de diverses études en sociologie de l'éducation portant sur *l'effet-établissement* (Léger 2003 ; Dumay & Dupriez 2005, 2008).

La notion d'*effet-établissement* désigne le fait que **divers facteurs liés à l'école elle-même ont un effet additionnel sur les performances scolaires des élèves**, indépendamment des caractéristiques individuelles de ces derniers (capacités, bagage socio-culturel, motivation et compétences langagières) (Dumay & Dupriez 2008 : 456). Ces facteurs sont liés à la fois à (i) des processus managériaux et pédagogiques internes aux écoles et (ii) à la composition du public scolaire (ce deuxième ensemble de facteurs porte également le nom d'*effet composition*<sup>106</sup>) (Dumay & Dupriez 2005 : 67).

Les variables relatives à la composition du public scolaire renvoient à un ensemble de caractéristiques individuelles des élèves. Dans l'étude de Dumay & Dupriez (2005 : 78), il s'agit (i) du diplôme de la mère, (ii) du niveau socio-économique familial, (iii) de la culture et des possessions familiales, (iv) du sexe et (v) du retard scolaire<sup>107</sup>.

En ce qui concerne les informatrices de la présente recherche, ces dimensions relatives à l'appartenance à des catégories macro-sociales n'ont pas été investiguées de façon systématique, étant donné que tel n'était pas l'objectif initial du travail. Cependant, les caractéristiques sociologiques des locutrices présentent au minimum les similitudes

suivantes : (i) toutes ont connus une trajectoire scolaire d'échec (même si celle-ci est objectivement plus marquée pour les élèves qui fréquentent l'enseignement professionnel) ; (ii) toutes (à l'exception de Faria et de Salima<sup>2</sup>) sont issues d'un milieu familial modeste ; (iii) leurs mères n'ont pas fait d'études supérieures et sont sans exception femmes au foyer. Par conséquent, au vu de ces informations, les élèves semblent homogènes du point de vue des catégories macro-sociales. Toutefois, l'influence de facteurs macro-sociaux non pris en considération n'est pas à exclure.

L'effet-établissement est donc plus qu'un *effet de pairs*<sup>108</sup> au sens strict du terme, dans la mesure où la composition des établissements scolaires semble également conditionner des dimensions managériales et instructionnelles au sein des établissements (Dumay & Dupriez 2005 : 75 ; 83). Les différences entre établissements scolaires s'expliquent donc par un **effet propre de la composition et des processus**, mais également par un **effet combiné de ces deux dimensions** explicatives (Dumay & Dupriez 2005 : 87).

Selon Dumay & Dupriez (2008 : 470), trois caractéristiques du système éducatif belge francophone contribuent à renforcer cet effet-établissement. Il s'agit de (i) la ségrégation entre les écoles, (ii) l'autonomie dont elles bénéficient (notamment en matière de programmes scolaires et d'évaluation) et (iii) la configuration de l'environnement scolaire en *quasi marché*.

La conséquence majeure de cet effet-établissement est que des élèves possédant un bagage initial donné et fréquentant des écoles qui possèdent un « bon » profil (tant au niveau de l'organisation interne que de la composition de son public) peuvent espérer mieux réussir que s'ils fréquentaient des écoles moins bien cotées (Dumay & Dupriez 2008 : 467). Le type d'établissement fréquenté exerce donc un impact direct sur les performances scolaires des élèves. Dès lors, il semble tout à fait vraisemblable que l'école influence également de façon majeure les pratiques langagières des élèves, et plus particulièrement leur usage des variantes non standard.

## Chapitre 7

Articulation des facteurs  
internes et externes liés à  
l'emploi des variantes



*L'analyse du matériau ethnographique (entretiens et notes de terrain) a débouché sur la mise au jour de pratiques et valeurs, qui déterminent trois profils de locutrices (voir chapitre 5). Ces profils ont ensuite été mis en relation avec chacune des variantes phonétiques non standard (voir chapitre 6).*

*Cependant, l'analyse des variantes marquées a révélé que l'apparition de celles-ci pouvait être influencée par certains facteurs linguistiques, atténuant dès lors leur caractère socialement motivé (voir chapitre 4). Le présent chapitre propose dès lors une relecture de l'usage de la variation, qui tienne compte de la part des facteurs linguistiques dans l'apparition des variantes marquées (section 1). En outre, le mode d'apparition des variantes (de façon isolée ou en faisceau) est également examiné (section 2).*

## **1. Pondération des variantes marquées en fonction de l'éventuelle influence de facteurs linguistiques**

Lors de l'analyse de la signification sociale des variantes réalisée précédemment, toutes les occurrences de variantes marquées avaient été considérées indifféremment. Or l'analyse de divers paramètres relatifs aux variantes, tels que leur environnement phonétique ou leur localisation au sein de l'unité intonative, a mis en évidence que certaines occurrences de la même variante étaient totalement ou partiellement explicables par des facteurs linguistiques, tandis que d'autres seraient prédictibles par des facteurs extralinguistiques. Ces dernières auraient donc plus de « poids » en termes de signification sociale.

### **1.1. Impact des différents facteurs linguistiques**

Les tableaux ci-dessous reprennent l'ensemble des facteurs linguistiques qui ont fait l'objet d'un test quant à leur éventuelle influence sur l'apparition des variantes marquées. Les facteurs très faiblement liés à l'apparition des variantes marquées (c'est-à-dire pour lesquels la valeur du V de Cramer  $< 0.1$ ) ne sont pas surlignés. Ceux faiblement liés à l'apparition des variantes marquées (dont la valeur du V de Cramer  $< 0.2$ ) sont surlignés en orange et ceux moyennement liés à l'apparition des variantes marquées (dont la valeur du V de Cramer  $> 0.2$ <sup>109</sup>) sont surlignés en vert. En outre, les facteurs très faiblement liés à l'apparition des variantes marquées ne seront pas pris en considération par la suite.

Les facteurs linguistiques favorisant chacune des variantes amuïes sont listés ci-dessous par ordre d'impact décroissant<sup>110</sup> :

Variables	V de Cramer
(1) Les timbres vocaliques /i/, /u/ et /y/	0.26
(2) La position avant occlusive ou constrictive	0.1
(3) La position au sein d'une syllabe autre que la syllabe finale ou la syllabe pénultième	0.12
(4) La position au sein d'une syllabe non proéminente	0.11
(5) La position après occlusive, constrictive ou semi-voyelle	0.1
(6) Structure syllabique fermée	0.04

**Figure 50 : Liste des facteurs linguistiques favorisant l'amuïssement vocalique**

Variables	V de Cramer
(1) La position après occlusive ou après la semi-voyelle /w/	0.2
(2) La position avant /r/ ou avant pause	0.17
(3) La position au sein des syllabes finales (réputées porter l'accent de groupe)	0.09

**Figure 51 : Liste des facteurs linguistiques favorisant la postériorisation du /A/**

Variables	V de Cramer
(1) La position après occlusive	0.11
(2) La position avant occlusive	0.14
(3) La position au sein d'une syllabe proéminente	0.04

**Figure 52 : Liste des facteurs linguistiques favorisant les variantes marquées de /R/**

## 1.2. Élaboration d'une pondération

Le nombre de paramètres linguistiques susceptibles d'expliquer l'apparition d'une variante dépend de la variante envisagée. Rappelons que les paramètres pour lesquels le V de Cramer est inférieur à 0.1 ne seront pas pris en compte. Ainsi, l'amuïssement vocalique est susceptible d'être favorisé par 5 paramètres. L'indice destiné à évaluer le caractère marqué de la variante aura donc une valeur maximale de 5. Celle-ci correspondrait à une variante très contrainte par des facteurs linguistiques. En revanche, plus cet indice sera proche de 0, moins la variante marquée est explicable linguistiquement. Si l'on observe une forte variation des indices pour la même variante, les occurrences possédant un indice proche de 0 sont considérées comme vecteurs d'une importante signification sociale.

La postériorisation du /A/ peut pour sa part être influencée par deux facteurs. L'indice variera donc entre 2 (variante très contrainte linguistiquement) et 0 (variante pas du tout contrainte linguistiquement).

Les variantes marquées de /r/ peuvent être influencées pour leur part par deux facteurs. Tout comme le précédent, l'indice variera entre 2 et 0.

### 1.2.1. Amuïssement vocalique

Le tableau ci-dessous indique la répartition des voyelles amuïes en fonction du nombre de facteurs linguistiques favorisant leur apparition.

Nombre de facteurs linguistiques favorisant l'amuïssement vocalique	Nombre d'occurrences	Pourcentage d'occurrences
0	20	1,0%
1	203	10,3%
2	599	30,3%
3	826	41,7%
4	331	16,7%
<b>Total</b>	<b>1979</b>	<b>100,0%</b>

Figure 53 : Évaluation de l'impact des facteurs linguistiques sur l'amuïssement vocalique

La première chose que nous apprennent ces résultats est que **la plupart des occurrences de voyelles amuïes** sont favorisées par **deux ou trois facteurs linguistiques**. Seul 1% d'entre elles n'est influencé par aucun facteur linguistique.

Locutrices	Nombre de voyelles amuïes motivées par 3 facteurs linguistiques	Pourcentage de voyelles amuïes motivées par 3 facteurs linguistiques	Nombre de voyelles amuïes motivées par 2 facteurs linguistiques	Pourcentage de voyelles amuïes motivées par 2 facteurs linguistiques
Assia	24	42.1%	14	24.6%
Ikram1	61	43.9%	45	32.4%
Ikram2	61	43.6%	37	26.4%
Salima1	68	40%	59	34.7%
Kamila	48	44.9%	27	25.2%
Sabira	44	39.6%	33	29.7%
Sirine	41	50.6%	24	29.6%
Bachira	51	41.5%	44	35.8%
Leila	62	45.6%	36	26.5%
Latifa	47	43.9%	30	28%
Faria	61	39.9%	50	32.7%
Salima2	43	39.8%	36	33.3%
Namita	41	36.9%	33	36%
Nejma	86	46.7 %	44	23.9%

Aïcha	57	41.3%	35	25.4%
Habiba	49	43%	34	29.8%

**Figure 54 : Proportion des voyelles amuïes motivées par 2 ou 3 facteurs**

L'analyse des résultats individuels concernant le nombre de facteurs susceptibles d'expliquer l'amuïssement vocalique montre que ceux-ci sont le plus souvent au nombre de trois, puis au nombre de deux (excepté pour Assia, qui actualise 26.3% de voyelles amuïes – soit quinze items – expliquées par quatre facteurs linguistiques<sup>111</sup>).

Si l'on regarde la fréquence des facteurs relevés, on voit que 77.9% des occurrences de voyelles amuïes (1542 occurrences) sont influencés par la **position syllabique**, 74.9% par le **phonème qui précède** (1482 occurrences), 71.5% par le **phonème qui suit** (1414 occurrences) et seulement et 38.7% par le **timbre de la voyelle** (765 occurrences).

### 1.2.2. Postériorisation du /A/

Nombre de facteurs linguistiques favorisant la postériorisation du /A/	Nombre d'occurrences	Pourcentage d'occurrences
0	193	37.3%
1	208	40.2%
2	117	22.6%
<b>Total</b>	518	100.0%

**Figure 55 : Évaluation de l'impact des facteurs linguistiques sur la postériorisation du /A/**

Les résultats semblent un peu différents en ce qui concerne les /A/ postériorisés. **La majorité des /A/ postériorisés** (40.2%) sont motivés par un **seul facteur linguistique**. Seuls 22.6% des /A/ postériorisés (117) sont motivés à la fois par le phonème qui précède et le phonème qui suit. En outre, 37.3% (193 items) des occurrences ne sont motivées par aucun facteur linguistique.

La présence de 54.2% des /A/ postériorisés (281 items) est favorisée par le phonème qui précède et 31.1% (161 items) par le phonème qui suit. Dans le tableau qui suit, les cellules oranges indiquent un pourcentage des /A/ postériorisés égal ou supérieur à 40%.



Locutrices	Nombre de /a/ non motivés par des facteurs linguistiques	Pourcentage de /a/ non motivés par des facteurs linguistiques	Nombre de /a/ motivés par 1 facteur linguistique	Pourcentage de /a/ motivés par 1 facteur linguistique	Nombre de /a/ motivés par 2 facteurs linguistiques	Pourcentage de /a/ motivés par 2 facteurs linguistiques
Assia	0	0%	6	75%	2	25%
Ikram1	14	33.3%	18	42.9%	10	23.8%
Ikram2	11	42.3%	13	50%	2	7.7%
Salima1	2	9.5%	1	52.4%	8	38.1%
Kamila	12	54.5%	6	27.3%	4	18.2%
Sabira	7	33.3%	7	33.3%	7	33.3%
Sirine	5	33.3%	4	26.7%	6	40%
Bachira	16	38.1%	16	38.1%	10	23.8%
Leila	16	32%	24	48%	10	20%
Latifa	10	18.9%	19	35.8%	24	45.3%
Faria	13	41.9%	16	51.6%	2	6.5%
Salima2	3	16.7%	7	38.9%	8	44.4%
Namita	13	28.3%	22	47.8%	11	23.9%
Nejma	32	66.7%	11	22.9%	5	10.4%
Aïcha	14	37.8%	17	45.9%	6	16.2%
Habiba	25	65.8%	11	28.9%	2	5.3%

Figure 56 : Proportion des /A/ postériorisés non motivés ou expliqués par 2 ou 3 facteurs

Si l'on examine les chiffres locutrice par locutrice, on s'aperçoit que les /a/ motivés par des facteurs linguistiques sont pour la plupart des locutrices plus fréquents que ceux employés en dehors de l'influence de tout facteur linguistique. Assia est la seule locutrice qui n'emploie aucun /a/ sans l'influence d'un facteur linguistique. Elle confirme ainsi son statut de locutrice hyper normative, qui apparaissait déjà dans son usage des voyelles amuïes. À l'inverse, les provocatrices Bachira et Nejma emploient plus de variantes postériorisées non motivées par le contexte, de même que Habiba et Kamila.

### 1.2.3. Variantes marquées de /r/

Les résultats présentés dans le tableau ci-dessous nous montrent que la plupart des variantes marquées de /r/ apparaissent en dehors de l'influence de tout facteur linguistique (59,6%). De plus, seule une occurrence de la variante marquée est motivée par plus d'un facteur. Contrairement à l'amuïssement vocalique, nous avons donc ici affaire à une variante qui apparaît souvent sans être motivée par des facteurs linguistiques.

Nombre de facteurs linguistiques favorisant les variantes marquées de /r/	Nombre d'occurrences	Pourcentage d'occurrences
0	43	39,4%
1	65	59,6%
2	1	,9%

Nombre de facteurs linguistiques favorisant les variantes marquées de /r/	Nombre d'occurrences	Pourcentage d'occurrences
0	43	39,4%
1	65	59,6%
2	1	,9%
<b>Total</b>	109	100,0%

Figure 57 : Évaluation de l'impact des facteurs linguistiques sur les variantes marquées de /r/

Comme le montrent les données contenues dans le tableau ci-dessus, 39.4% des occurrences de variantes marquées de /r/ (43 items) sont favorisées par le phonème qui précède, tandis que 22% (24 items) sont motivés par le phonème qui suit. Le phonème qui précède exerce donc une influence légèrement supérieure à celui qui suit. Les cellules en orange dans le tableau ci-dessous correspondent à la proportion la plus importante de variantes marquées de /r/ (qui est soit motivée soit non motivée par des facteurs linguistiques).

Locutrices	Nombre de variantes marquées de /r/ non motivées par des facteurs linguistiques	Pourcentage de variantes marquées de /r/ non motivées par des facteurs linguistiques	Nombre de variantes marquées de /r/ motivées par des facteurs linguistiques	Pourcentage de variantes marquées de /r/ motivées par des facteurs linguistiques
Assia	1	20%	4	80%
Ikram1	2	66.7%	1	33.3%
Ikram2	3	37.5%	5	62.5%
Salima1	1	14.3%	6	85.7%
Kamila	1	50%	1	50%
Sabira	1	100%	0	0%
Sirine	5	41,7%	7	58.3%
Bachira	3	30%	7	60%
Leila	12	52.2%	11	47.8%
Latifa	Sans objet <sup>112</sup>	<i>Sans objet</i>	<i>Sans objet</i>	<i>Sans objet</i>
Faria	0	0%	3	100%
Salima2	6	50%	6	50%
Namita	Sans objet <sup>113</sup>	<i>Sans objet</i>	<i>Sans objet</i>	<i>Sans objet</i>
Nejma	0	0%	1	100%
Aïcha	4	28.6%	10	71.4%
Habiba	4	50%	4	50%

Figure 58 : Proportion des variantes marquées de /r/ motivées ou non par des facteurs linguistiques

Deux locutrices, à savoir Latifa et Namita, n'actualisent aucune variante marquée de /r/. Il s'agit de deux locutrices qui appartiennent au groupe des filles pudiques. Or nous avons vu que celles-ci semblent éviter l'emploi de la variante marquée /r/.

### 1.3. Synthèse

Les trois variantes non standard manifestent un comportement différent à l'égard des facteurs linguistiques susceptibles de favoriser leur apparition : si la plupart des occurrences de voyelles amuïes sont effectivement motivées linguistiquement, celles des /A/ postériorisés et des variantes marquées de /r/ apparaissent au contraire le plus souvent sans (pour les /A/ postériorisés) ou avec un seul facteur linguistique (pour les variantes marquées de /r/) susceptible d'expliquer leur apparition.

Cette différence s'explique peut-être par le fait que les voyelles amuïes peuvent être motivées par jusqu'à 4 facteurs linguistiques (les plus importants étant la position de la voyelle dans la syllabe, le phonème qui la précède et le phonème qui la suit), tandis que les /A/ postériorisés et les variantes marquées de /r/ peuvent être influencés tout au plus par deux facteurs linguistiques.

Le comportement des diverses informatrices est à cet égard assez homogène. Aucune locutrice ne s'écarte ici des tendances générales, à l'exception d'Assia, qui se caractérise par son attachement à la norme linguistique et qui emploie donc des variantes très motivées linguistiquement (dans le cas des voyelles amuïes), mais aucune variante qui ne soit motivée linguistiquement (dans le cas des /A/ postériorisés).

## 2. Analyse des co-occurrences

Jusqu'à présent, les variantes marquées ont été décrites comme des unités isolées, qu'il s'agisse de leur sensibilité aux facteurs linguistiques (voir chapitre 4) ou des significations sociales qui leur sont associées (voir chapitre 6). L'analyse de ces dernières a mis en évidence le fait que les variantes se rattachaient à des profils de locutrices contrastés. Alors que l'amuïssement vocalique et les variantes marquées de /r/ semblent liés aux déconneuses, c'est-à-dire à des locutrices qui prennent leurs distances par rapport aux valeurs marocaines et musulmanes traditionnelles, le /A/ postériorisé semble posséder une double signification et être à la fois lié aux filles pudiques et aux provocatrices.

Une question reste en suspens, à savoir de déterminer si ces prononciations non standard fonctionnent isolément ou si, au contraire, elles se regroupent en faisceaux de traits. En effet,

à l'instar de Labov (1976), il y a fort à penser que la catégorisation sociale liée aux variantes non standard ne s'opère pas sur la base du tout ou rien : « L'emploi isolé d'une variante, même très stigmatisée [...] ne produit pas d'ordinaire une forte réaction sociale ; il peut tout au plus installer une expectative, telle que l'auditeur commence à percevoir une structure socialement significative [...] L'attente qu'elles suscitent s'éteint chaque fois avant qu'elles ne se reproduisent » (Labov 1976 : 172).

S'il s'avère que les variantes phonétiques fonctionnent bel et bien en faisceaux, il est intéressant de voir (i) quels sont les schémas récurrents de variantes et (ii) si des variantes possédant des significations a priori contradictoires apparaissent chez une même locutrice.

## 2.1. Présentation des données

Le terme *co-occurrence* désigne ici des variantes phonétiques marquées qui apparaissent au sein de la même **unité intonative**. Comme mentionné précédemment, la notion d'unité intonative possède un statut avant tout fonctionnel. Elle fournit une **unité de transcription** basée sur des critères avant tout prosodiques (ex : présence d'un schéma intonatif descendant, d'une pause, etc.), mais également syntaxiques (ex : la complétude syntaxique de l'énoncé ainsi déterminé) et informatives (ex : la complétude informative de l'énoncé).

Dans un deuxième temps, pour faire en sorte que la petite taille des unités intonatives n'empêche de mettre au jour des schémas de co-occurrences de plus grande taille qui existeraient par ailleurs, des séquences d'une taille supérieure ont été redéfinies (**macro-unités intonatives**). Celles-ci peuvent soit englober plusieurs unités intonatives, soit correspondre à l'une de ces unités. Il s'agit en fait de la plus longue séquence de parole d'un locuteur délimitée par (i) un silence, (ii) de la parole chevauchée ou (iii) un tour de parole d'un autre locuteur. L'ensemble des analyses menées sur les schémas de co-occurrences déterminés pour les unités intonatives ont donc été répétées sur les schémas de co-occurrences détectées dans les macro-unités intonatives.

Ainsi, dans la capture d'écran reproduite ci-dessous, il est possible d'observer dans l'avant-dernière tire en partant du bas de la fenêtre deux unités intonatives (formant deux unités

syntaxiques), qui sont regroupées en une macro-unité (c'est-à-dire la plus longue portion de parole d'une même locutrice entre deux pauses ; dernière tire en partant du bas de la fenêtre).

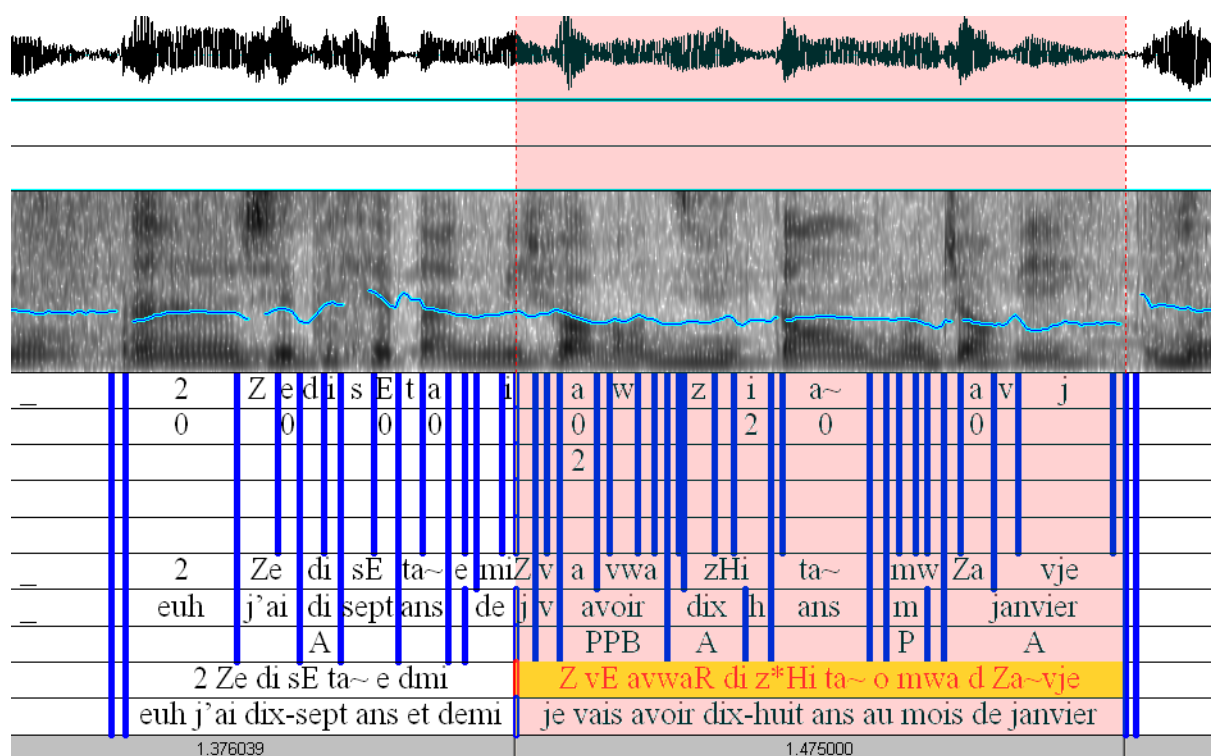


Figure 59 : Exemple d'unités et de macro-unités intonatives

Pour chaque locutrice, la fréquence de chacun des schémas de co-occurrences attestés dans le corpus a été indiquée. Afin de faciliter le traitement des données, les schémas de co-occurrences ont été rassemblés en catégories plus générales. Par exemple, tous les schémas comportant au moins une variante « am » et une variante « post » ont été regroupés dans la catégorie « amETpost ».

L'ensemble des combinaisons de variantes marquées attestées dans le corpus ont été résumées sous la forme des schémas suivants :

Nom du schéma de co-occurrences	Description du schéma de co-occurrences
(i) Amsg	L'unité intonative contient une voyelle réduite.
(ii) Ampl	L'unité intonative contient au moins deux voyelles réduites.
(iii) Postsg	L'unité intonative contient un /A/ postériorisé.
(iv) Postpl	L'unité intonative contient au moins deux /A/ postériorisés.
(v) Varsg	L'unité intonative contient une variante marquée de /r/.

(vi) Varpl	L'unité intonative contient au moins deux variantes marquées de /r/.
(vii) AmETpost	L'unité intonative contient au moins une voyelle réduite et un /A/ postérieurisé.
(viii) AmETvar	L'unité intonative contient au moins une voyelle réduite et une variante marquée de /r/.
(ix) PostETvar	L'unité intonative contient au moins un /A/ postérieurisé et une variante marquée de /r/.
(x) AmETpostETvar	L'unité intonative contient au moins une voyelle réduite, un /A/ postérieurisé et une variante marquée de /r/.

**Figure 60 : Synthèse des schémas de variantes marquées attestées dans le corpus**

Toujours pour chaque locutrice, le nombre total de schémas impliquant des variantes marquées a été calculé, que ceux-ci soient en réalité constitués d'une seule variante isolée ou de plusieurs variantes qui co-occurrent, ainsi que le nombre de schémas impliquant une variante isolée et le nombre de schémas constitués de plusieurs variantes qui co-occurrent.

Les deux tableaux ci-dessous reprennent pour chaque locutrice, en contexte formel et en contexte informel<sup>114</sup> :

- (i) Le nombre d'unités intonatives contenant des occurrences isolées de variantes marquées.
- (ii) Le nombre d'unités intonatives contenant des variantes marquées co-occurrentes.
- (iii) Le nombre total d'unités intonatives contenant des variantes marquées (isolées ou co-occurrentes).
- (iv) Le nombre d'unités intonatives qui ne contiennent aucune variante marquée.
- (v) Le nombre total d'unités intonatives.
- (vi) Le pourcentage d'unités intonatives contenant des occurrences isolées de variantes marquées (par rapport au nombre total d'unités intonatives).
- (vii) Le pourcentage d'unités intonatives contenant des co-occurrences de variantes marquées (par rapport au nombre total d'unités intonatives).
- (viii) Le pourcentage d'unités intonatives contenant des variantes marquées, isolées ou co-occurrentes, (par rapport au nombre total d'unités intonatives).
- (ix) Le pourcentage d'unités intonatives ne contenant aucune variante marquée (par rapport au nombre total d'unités intonatives).

Locutrices	Nombre total d'unités intonatives	Nombre d'unités Intonatives ne contenant aucune variante marquée	Nombre d'unités intonatives contenant une variante marquée isolée	Nombre d'unités intonatives contenant des variantes marquées co-occurentes	Nombre d'unités intonatives contenant une ou plusieurs variantes marquées
Aïcha (c. formel)	52	22 (42,31 %)	16 (30,77 %)	14 (26,92 %)	30 (57,69 %)
Aïcha (c. informel)	372	279 (75 %)	19 (5,11 %)	74 (19,89 %)	93 (25 %)
Assia	136	97 (71,32 %)	25 (18,38 %)	14 (10,29 %)	39 (28,68 %)
Bachira	341	128 (37,54 %)	88 (25,81 %)	125 (36,66 %)	213 (62,46 %)
Faria	114	44 (38,6 %)	28 (24,56 %)	42 (36,84 %)	70 (61,4 %)
Habiba	223	68 (30,49 %)	58 (26,01 %)	97 (43,5 %)	155 (69,51 %)
Ikram1 (c. formel)	61	42 (68,85 %)	12 (19,67 %)	7 (11,48 %)	19 (31,15 %)
Ikram1 (c. informel)	444	152 (34,23 %)	107 (24,1 %)	185 (41,67 %)	292 (65,77 %)
Ikram1 (lecture)	72	36 (50 %)	18 (25 %)	18 (25 %)	36 (50 %)
Ikram2	205	73 (35,61 %)	51 (24,88 %)	81 (39,51 %)	132 (64,39 %)
Kamila	308	143 (46,43 %)	88 (28,57 %)	77 (25 %)	165 (53,57 %)
Latifa	128	47 (36,72 %)	37 (28,91 %)	44 (34,38 %)	81 (63,28 %)
Leila	173	35 (20,23 %)	41 (23,7 %)	97 (56,07 %)	138 (79,77 %)
Namita	253	103 (40,71 %)	66 (26,09 %)	84 (33,2 %)	150 (59,29 %)
Nejma	204	41 (20,1 %)	42 (20,59 %)	121 (59,31 %)	163 (79,9 %)
Sabira	108	51 (47,22 %)	27 (25 %)	30 (27,78 %)	57 (52,78 %)
Salima1	193	52 (26,94 %)	68 (35,23 %)	73 (37,82 %)	141 (73,06 %)
Salima2	149	76 (51,01 %)	44 (29,53 %)	29 (19,46 %)	73 (48,99 %)
Sirine	152	110 (72,37 %)	24 (15,79 %)	18 (11,84 %)	42 (27,63 %)

Figure 61 : Répartition des variantes marquées au sein des unités intonatives

Locutrices	Nombre total de macro-unités	Nombre de macro-unités Intonatives ne contenant aucune variante marquée	Nombre de macro-unités intonatives contenant une variante marquée isolée	Nombre de macro-unités intonatives contenant des variantes marquées co-occurentes	Nombre de macro-unités intonatives contenant une ou plusieurs variantes marquées
Aïcha (c. formel)	47	18 (38,3 %)	15 (31,91 %)	14 (29,79 %)	29 (61,7 %)
Aïcha (c. informel)	244	215 (88,11%)	15 (6,15 %)	14 (5,74 %)	29 (11,89 %)
Assia	86	53 (61,63 %)	20 (23,26 %)	13 (15,12 %)	33 (38,37 %)
Bachira	262	89 (33,97 %)	63 (24,05 %)	110 (41,98 %)	173 (66,03 %)
Faria	81	26 (32,1 %)	20 (24,69 %)	35 (43,21 %)	55 (67,9 %)
Habiba	146	30 (20,55 %)	37 (25,34 %)	79 (54,11 %)	116 (79,45 %)
Ikram1 (c. formel)	61	42 (68,85 %)	12 (19,67 %)	7 (11,48 %)	19 (31,15 %)
Ikram1 (c. informel)	325	100 (30,77 %)	73 (22,46 %)	152 (46,77 %)	225 (69,23 %)
Ikram1 (lecture)	62	29 (46,77 %)	15 (24,19 %)	18 (29,03 %)	33 (53,23 %)
Ikram2	105	26 (24,76 %)	20 (19,05 %)	59 (56,19 %)	79 (75,24 %)
Kamila	218	97 (44,5 %)	53 (24,31 %)	68 (31,19 %)	121 (55,5 %)
Latifa	102	34 (33,33 %)	27 (26,47 %)	41 (40,2 %)	68 (66,67 %)
Leila	144	32 (22,22 %)	28 (19,44 %)	84 (58,33 %)	112 (77,78 %)
Namita	183	115 (62,84 %)	23 (12,57 %)	45 (24,59 %)	68 (37,16 %)
Nejma	129	17 (13,18 %)	21 (16,28 %)	91 (70,54 %)	112 (86,82 %)
Sabira	75	31 (41,33 %)	17 (22,67 %)	27 (36 %)	44 (58,67 %)
Salima1	138	33 (23,91 %)	42 (30,43 %)	63 (45,65 %)	105 (76,09 %)
Salima2	115	55 (47,83 %)	32 (27,83 %)	28 (24,35 %)	60 (52,17 %)
Sirine	103	70 (67,96 %)	27 (26,21 %)	6 (5,83 %)	33 (32,04 %)

Figure 62 : Répartition des variantes marquées au sein des macro-unités intonatives



Le pourcentage d'unités intonatives incluant des variantes marquées est en moyenne de 55.49%, soit un peu plus d'une unité sur deux. Parmi celles-ci, les occurrences isolées de variantes représentent 24.09% et les co-occurrences 31.4%. Les variantes marquées apparaissent donc légèrement plus souvent de façon co-occurrente. Ce chiffre monte à 57.74% si l'on travaille avec des macro-unités intonatives (avec 22.47% de variantes isolées et 35.27% de variantes co-occurentes). En effet, plus la taille des unités prises en compte augmentent, plus celles-ci sont susceptibles d'englober des variantes marquées.

## **2.2. Analyse globale des schémas de co-occurrences**

Un premier examen des données indique que le pourcentage de co-occurrences de variantes par rapport au nombre total de variantes marquées est extrêmement variable d'une locutrice à l'autre. Il peut en effet aller de 18.18 % (chez Sirine) à 81.82% (chez Nejma).

Cette variabilité est légèrement moindre si les unités intonatives prises en compte sont de grande taille, avec une valeur minimum de 35.9 % (chez Assia) à 79,57% (chez Aïcha).

Les locutrices possédant le pourcentage de co-occurrences le plus bas sont Sirine, Ikram1 et Assia (pour les unités intonatives) et Assia, Ikram1 (en contexte formel) et Salima2 (pour les macro-unités intonatives).

Quant aux locutrices possédant à l'inverse le pourcentage de co-occurrences le plus haut, il s'agit de Nejma, Leila et Aïcha (en contexte formel) (pour les unités intonatives) et Nejma, Leila et Aïcha (en contexte informel) (pour les macro-unités intonatives).

La faible valeur du pourcentage de co-occurrences chez Assia peut s'expliquer par le statut de locutrice hyper normative de cette dernière, que nous avons déjà souligné par ailleurs. De même, la valeur réduite de ce pourcentage chez Ikram1 en contexte formel se justifie précisément par le plus haut degré de formalité du contexte.

Les pourcentages élevés de co-occurrences de variantes marquées seraient une caractéristique des provocatrices. La co-occurrence de variantes marquées s'interpréterait alors comme une

façon d'autant plus connotée d'utiliser ces variantes, dont les significations sociales se renforceraient alors mutuellement.

Le pourcentage élevé de variantes co-occurentes est en revanche difficilement interprétable chez Aïcha en contexte formel. Diverses analyses menées précédemment (voir chapitre 4) ont cependant montré qu'Aïcha n'adaptait guère sa façon de parler en fonction du contexte et avait plutôt tendance à conserver une proportion élevée de variantes marquées en contexte formel.

Si l'on compare le taux de variantes co-occurentes en contexte informel et formel, on s'aperçoit en effet qu'il passe de 48.28% en contexte informel à 75.77% en contexte formel chez Aïcha (pour les unités intonatives) et de 79.57% en contexte informel à 40% en contexte formel (pour les macro-unités intonatives).

Chez Ikram1, on passe de 67,56% de variantes co-occurentes en contexte informel à 36.84% en contexte formel (pour les unités intonatives) et de 63.36% en contexte informel à 36.84% en contexte formel (pour les macro-unités intonatives). La tendance est donc chez cette locutrice à une réduction des schémas de co-occurrences en contexte formel, ce qui va dans le sens de mon hypothèse de départ, selon laquelle les schémas de co-occurrences représenteraient une manière « sur- marquée » d'employer les variantes non standard.

La moyenne est de 61,36% (54.57% pour les macro-unités intonatives) d'occurrences marquées par locutrice, avec un écart-type très important (15.59 pour les unités intonatives et 12.52 pour les macro-unités), ce qui indique une forte variabilité des pratiques individuelles par rapport à la moyenne.

Si l'on prend en considération les schémas de co-occurrences présents dans les **unités intonatives**, le nombre total de schémas impliquant des variantes marquées est de 2079 pour l'ensemble des locutrices, dont 855 (soit 41.13%) constitués en réalité d'une seule variante isolée et 1224 (soit 58.87%) comprenant plusieurs variantes qui co-occurrent. Les variantes semblent donc davantage fonctionner en se combinant plutôt que de façon isolée.

Le tableau ci-dessous reprend les schémas de variantes dans les unités intonatives pour l'ensemble des locutrices. Les cinq schémas les plus fréquents (c'est-à-dire dont la fréquence

est supérieure ou égale à 5%) correspondent aux cellules oranges du tableau. Le plus fréquent d'entre eux (30.83% de l'ensemble des schémas de variantes recensés dans le corpus) concerne une variante employée de façon isolée, à savoir la variante « am ». Le deuxième schéma le plus fréquent (26.50% de l'ensemble des schémas) implique également la variante « am », mais employée cette fois plusieurs fois au sein d'un même groupe intonatif. Le troisième (19.96% des schémas, soit un sur cinq) est constitué d'au moins une occurrence de la variante « am » ainsi que d'une occurrence de la variante « post ». Le quatrième (7.12% des schémas) reprend la variante « post » employée isolément, tandis que le cinquième (5.24% des schémas) inclut au minimum une variante « am » ainsi que une variante « var ».

Parmi les schémas moins fréquents, « varsg », « postpl », « amETpostETvar » sont tous les trois attestés à raison de respectivement 3.17%, 2.84% et 2.74% au sein du corpus. Ils figurent dans les cellules vertes du tableau. En revanche, les schémas « postETvar » ainsi que « varpl » sont très peu attestés (respectivement 1.15% et 0.43%). Il s'agit des cellules bleues du tableau.

Le deuxième schéma le plus fréquent est constitué de plusieurs occurrences de voyelles amuïes. La fréquence de ce schéma de co-occurrences peut s'expliquer d'une part par le fait qu'elle touche un ensemble de phonèmes particulièrement large, à savoir les voyelles, et d'autre part, par les nombreux facteurs linguistiques susceptibles de favoriser l'emploi de ce schéma de co-occurrences (quatre facteurs susceptibles de favoriser son apparition, contre deux pour le /A/ postérieur et les variantes marquées de /r/ ; voir ci-dessus).

L'association de la voyelle amuïe et du /A/ postérieur (troisième schéma de co-occurrence, à la fois dans les unités et les macro-unités intonatives) peut sembler surprenante dans la mesure où elles sont associées à deux profils de locutrices contrastés. Nous avons vu toutefois que le /A/ postérieur possédait en réalité une double signification, grâce à son lien avec deux groupes extrêmes, à savoir les filles pudiques et les provocatrices. Les significations attachées à cette variante sont donc complexes.

Le cinquième schéma, qui rassemble une voyelle amuïe et une variante marquée de /r/ présente plus d'uniformité au niveau des significations qu'il réunit, dans la mesure où ces deux prononciations sont associées à des profils de locutrices qui prennent leurs distances par rapport aux valeurs marocaines et musulmanes traditionnelles.

Schéma de co-occurrences	Nombre d'items dans les unités intonatives	Nombre d'items dans les macro-unités intonatives	Pourcentage dans les unités de type 1	Pourcentage dans les unités de type 2
amsg	641	438	30.83%	26.09%
ampl	551	422	26.50%	25.13%
amETpost	451	106	19.96%	23.7%
postsg	148	37	7.12%	6.31%
amETvar	109	48	5.24%	6.61%
varsg	66	10	3.17%	2.86%
postpl	59	398	2.84%	2.2%
amETpostETvar	57	111	2.74%	5.54%
postETvar	24	16	1.15%	0.95%
varpl	9	93	0.43%	0.6%

Figure 63 : Fréquence des différents schémas de co-occurrences dans les unités et macro-unités intonatives

### 2.3. Analyse individuelle des schémas de co-occurrences

Nous allons maintenant examiner quels sont les schémas les plus fréquents pour chacune des locutrices constituant le corpus. Si l'on prend en considération les cinq schémas les plus attestés pour chacune des informatrices, on s'aperçoit que ceux-ci coïncident généralement avec les 5 schémas attestés pour l'ensemble des locutrices. Il y a donc globalement une forte coïncidence entre les données individuelles et les tendances générales. Les divergences constatées concernent la plupart du temps la **fréquence** d'apparition des variantes, plus rarement les schémas actualisés. Autrement dit, ce sont souvent les cinq mêmes schémas de variantes qui sont actualisés, mais leurs fréquences d'emploi respectives peuvent différer par rapport à la tendance générale. Lorsqu'un schéma réputé plus rare est actualisé par une locutrice, il ne fait généralement pas partie des premiers schémas employés par la locutrice. Il est généralement le cinquième schéma employé par celle-ci (excepté chez Salima2 et Sirine, chez qui le schéma plus rare est le troisième employé par les locutrices).

Passons maintenant aux schémas de co-occurrences existant dans les unités de plus grande taille (**macro-unités intonatives**). Le nombre total de schémas impliquant des variantes marquées est de 1679 (au lieu de 2079 pour les unités de plus petite taille) pour l'ensemble des locutrices, dont 592 constitués en réalité d'une seule variante isolée (soit 35.26%, au lieu de 41.13% dans les unités de plus petite taille) et 1087 comprenant plusieurs variantes qui co-occurrent (soit 64.74%, au lieu de 58.87%). Il est en effet logique que le nombre de schémas diminue si l'on travaille avec des unités intonatives de plus grande taille, car celles-ci sont susceptibles d'englober davantage de variantes marquées au sein d'un seul schéma. De même,

les schémas comprenant plusieurs variantes qui co-occurrent sont également plus nombreux, pour la même raison.

Si l'on compare les schémas de co-occurrences existant dans les unités intonatives avec ceux détectés au sein des macro-unités, on s'aperçoit que la fréquence générale des schémas reste pour l'essentiel identique : ce sont toujours les voyelles réduites isolées qui sont les plus courantes (26.09%), suivies des schémas incluant au minimum deux voyelles réduites (25.13%), puis de ceux incluant au moins une voyelle réduite et un /A/ postérieurisé (23.7%). Ces trois schémas sont les plus fréquents. Viennent ensuite les schémas incluant au moins un /A/ postérieurisé et une variante marquée de /r/ (6.61%), puis ceux incluant un /A/ postérieurisé (6.31%). La fréquence de ces deux schémas est donc inversée par rapport à ceux rencontrés avec les unités intonatives. C'est ensuite le schéma constitué d'au moins une voyelle amuïe, un /A/ postérieurisé et une variante marquée de /r/ qui est le plus fréquent (5.54%, alors qu'il ne possédait qu'une fréquence de 3% lorsque l'on travaillait avec des unités de plus petite taille). Cette différence peut s'expliquer par le fait que, à partir du moment où l'on prend en compte des macro-unités intonatives, il semble logique de découvrir des schémas de co-occurrences plus complexes.

Viennent ensuite les schémas constitués d'une variante marquée de /r/ (2.86%) et d'au moins deux /A/ postérieurisés (2.2%). Quant aux schémas constitués d'au moins un /A/ postérieurisé et une variante marquée de /r/ ainsi que de plusieurs variantes marquées de /r/, ceux-ci sont extrêmement rares (respectivement 0.95% et 0.6%).

D'après les données reprises dans le tableau ci-dessus, les schémas de co-occurrences individuels les plus fréquents divergent davantage par rapport aux schémas les plus fréquents pour l'ensemble des locutrices lorsque l'on travaille avec des macro-unités intonatives. Cependant, ces divergences sont moindres dans la mesure où elles concernent essentiellement la fréquence des schémas. Ce sont donc très souvent les cinq mêmes schémas de co-occurrences qui sont les plus employés. Certaines locutrices actualisent cependant des schémas moins courants, tels que le schéma « amETpostETvar » (co-occurrence d'au moins une voyelle réduite, un /A/ postérieurisé et une variante marquée de /r/). La relative bonne représentation de ce schéma de co-occurrence chez certaines locutrices s'explique par le fait qu'il est en réalité le sixième schéma de co-occurrence le plus employé en général. De plus, il semble logique que les macro-unités intonatives contiennent des schémas de co-occurrence

plus complexes. D'une manière générale, les schémas de co-occurrence sont donc employés d'une façon semblable par l'ensemble de locutrices.

#### **2.4. Analyse de l'interdépendance entre schémas de co-occurrences et variables non linguistiques**

L'objectif de la présente section est de déterminer s'il existe un lien entre d'une part l'emploi de schémas de co-occurrences et d'autre part les profils de locutrices contrastés qui avaient été mis au jour lors de l'analyse du matériau ethnographique (ainsi que les pratiques et les valeurs qui les sous-tendent) ainsi que l'école fréquentée et la position occupée au sein du groupe de pairs. De plus, l'éventuelle influence du degré de formalité du contexte est également investiguée. Comme pour l'analyse des significations sociales attachées aux variantes menée dans le chapitre 6, l'idée est que, si l'existence d'un tel lien est avérée, les schémas de co-occurrences acquièrent une signification sociale de par leur association avec ces profils.

L'emploi individuel des schémas de co-occurrences est exprimé sous la forme de deux pourcentages, relatifs au nombre d'unités (ou de macro-unités) intonatives qui contiennent des variantes co-occurentes par rapport au nombre total d'unités (ou de macro-unités) intonatives contenant des variantes marquées. Ces pourcentages sont donc des variables de type métrique. Nous avons à notre disposition deux pourcentages par locutrice, soit un total de seize couples de valeurs métriques. Quant aux variables non linguistiques<sup>115</sup>, elles sont exprimées pour leur part sous la forme de variables catégorielles (les mêmes que celles employées dans le chapitre 6). Le test à effectuer sera donc un test de comparaison de moyenne (moyenne de la variable métrique) entre deux sous-groupes, définis par une variable catégorielle.

Les résultats des différents tests de comparaison de moyenne sont résumés dans le tableau ci-dessus. Ceux-ci ont été effectués en travaillant à la fois avec des unités et des macro-unités intonatives.

Variables non linguistiques	Différence de moyenne avec unités intonatives	Différence de moyenne avec macro-unités intonatives
(1) Profil de locutrice	Pas significatif	Pas significatif
(2) Place au sein du groupe de pairs	Pas significatif	Pas significatif
(3) Port du foulard	Pas significatif	Pas significatif
(4) Projet de fonder une famille	Pas significatif	Pas significatif
(5) Déconnade	Pas significatif	Pas significatif
(6) Attention portée à l'apparence physique	Pas significatif	Pas significatif
(7) Attachement au quartier	Pas significatif	Pas significatif
(8) Attitude à l'égard des garçons	Pas significatif	Pas significatif
(9) Attitude à l'égard de la religion	Pas significatif	Pas significatif
(10) Valorisation des origines ethniques	Pas significatif	Pas significatif
(11) Volonté de se conformer aux attentes de l'enquêtrice	Pas significatif	Pas significatif
(12) Motivation du choix de l'établissement scolaire	Pas significatif	Pas significatif
(13) École fréquentée	Lycée Saint-Jacques > Institut des Filles de la Croix	Pas significatif
(14) Degré de formalité du contexte	Pas significatif	Pas significatif

Figure 64 : Résultats des tests de comparaison de moyenne

## 2.5. Conclusion

La proportion d'emploi de variantes co-occurentes par rapport aux variantes isolées est extrêmement variable d'une locutrice à l'autre, au sein des unités intonatives comme des macro-unités. Or la seule variable non linguistique pour laquelle apparaît un lien significatif avec l'emploi de variantes non standard co-occurentes est **l'école fréquentée**<sup>116</sup>. En effet, **les élèves qui fréquentent l'école de relégation** emploient davantage de variantes co-occurentes que celles de l'école intermédiaire. Une fois de plus, l'impact de l'école fréquentée sur les pratiques linguistiques apparaît avec force et se superpose aux autres variables non linguistiques dégagées lors de la recherche. En revanche, toutes les locutrices recourent globalement aux mêmes schémas de co-occurrences.

Notons en outre que l'amuïssement vocalique et la postériorisation du /A/ sont également associés à l'école de relégation. Cette triple association (entre voyelle amuïe, /A/ postériorisé et co-occurrences d'une part et école de relégation d'autre part) est donc vraisemblablement renforcée par la fréquence des schémas de co-occurrences de type « AmETPost » (c'est-à-dire impliquant au minimum une voyelle amuïe et un /A/ postériorisé). Les variantes co-occurentes semblent donc apparaître comme des usages « sur-marquées ».





Conclusion



L'**objectif** de la présente recherche était d'étudier le lien entre variation linguistique et signification sociale à travers l'analyse du cas particulier de trois variantes phonétiques non standard spécifiques aux jeunes d'origine maghrébine. Ces variantes non standard ont été sélectionnées parmi les variantes phonétiques, en raison à la fois de la puissance et de la souplesse de ces dernières. Pour les mêmes raisons, il aurait été intéressant d'investiguer les schémas prosodiques spécifiques à ces locuteurs. L'analyse de ceux-ci constituerait un prolongement intéressant à la présente recherche.

Nous avons vu que, dans le cadre d'analyse labovien traditionnel, les pratiques langagières non standard sont appréhendées à travers le continuum *prestige vs stigmaté*. Cependant, ce cadre analytique s'avère insatisfaisant si l'on souhaite rendre compte de la multiplicité des significations sociales que peuvent endosser les variantes non standard à un niveau plus local ainsi que de la revalorisation dont celles-ci font alors l'objet. C'est la raison pour laquelle, à l'instar de ce que propose Eckert (2005), la variation linguistique (y compris dans ses aspects non standard) a été envisagée dans la présente recherche comme un matériau propice au travail stylistique c'est-à-dire à la construction de significations sociales au sein des diverses *communautés de pratiques*, par le biais de jeux sur des *personnages sociaux* (Coupland 2001) ou *profils* de locuteurs, pour reprendre le terme employé dans ce travail.

Les significations macro-sociales attachées aux trois variantes phonétiques objet de cette recherche sont relatives à leur lien avec la population des jeunes d'origine maghrébine et font donc l'objet d'un consensus. Ce sont donc les significations générées à un niveau plus local (à savoir, au sein de deux groupes de pairs dans des écoles bruxelloises accueillant une population pour l'essentiel issue de l'immigration) qui font l'objet de la présente recherche.

Une analyse des significations sociales dans le contexte spécifique de ces deux groupes de pairs présentent de multiples intérêts :

- (i) Elle permet d'illustrer le processus d'association des significations sociales à des variantes linguistiques grâce à leur association à des profils de locutrices contrastés.
- (ii) Elle met en évidence les différences existant au sein de groupes par ailleurs homogènes d'un point de vue macro-social. Les processus de différenciation à l'intérieur de ceux-ci passent en effet par une utilisation contrastée de la variation linguistique.

- (iii) Elle semble indiquer que les variantes non standard, a priori stigmatisées socialement, sont susceptibles d'acquérir une valeur identitaire en vertu de leur association avec certains profils de locutrices membres du groupe de pairs, dont elles deviendraient ainsi un symbole d'appartenance.

Analyser les significations des variantes linguistiques à un niveau local a nécessité la réalisation d'une enquête à caractère ethnographique, afin d'avoir précisément accès à la culture spécifique<sup>117</sup> des groupes de pairs en question. Deux écoles bruxelloises, accueillant une population essentiellement féminine et issue de l'immigration maghrébine, ont été sélectionnées en guise de terrain d'enquête. Ce choix d'un double terrain de recherche, canevas commun aux autres recherches doctorales du projet ARC Héli, n'était pas perçu au départ comme la source d'une possible différenciation linguistique.

Cet objectif a en outre nécessité l'élaboration d'une **double méthodologie** originale en ce qui concerne le traitement des données. Le premier volet a consisté en une **analyse qualitative** du matériau ethnographique. Celui-ci a débouché sur la mise en évidence de trois profils de locutrices, communs aux deux groupes de pairs investigués : les déconneuses, les provocatrices et les filles pudiques.

Dans un deuxième temps, ces profils, ainsi que les pratiques et les valeurs associées à chacun d'eux, a été mise en relation avec l'usage des différentes variantes marquées. En effet, mon hypothèse de départ était que si une variante était associée de façon récurrente avec un profil de locutrices, la variante en question acquerrait une signification grâce à son association avec celui-ci. En outre, ce deuxième volet d'analyse reposait pour sa part sur une série de **tests quantitatifs**, qui ont permis une validation solide des associations constatées entre profils de locutrices (ainsi que les pratiques et valeurs liées à ceux-ci) et variantes linguistiques.

Au terme de ces analyses, il apparaît que deux des trois variantes (à savoir l'amuïssement vocalique et les variantes marquées de /r/) sont associées avec un profil de locutrice prenant ses distances à l'égard des valeurs marocaines et musulmanes traditionnelles, c'est-à-dire les déconneuses et les provocatrices, tandis que la postériorisation du /A/ offre un visage plus complexe et semble en réalité associée à deux profils contrastés de locutrices, à savoir les filles pudiques et les provocatrices. Outre sa double signification, cette dernière variante semble être la plus riche, dans la mesure où c'est elle qui est associée avec le plus de force à

différentes pratiques et valeurs. Il s'agit également de l'une des spécificités les plus souvent indexées dans la littérature comme caractéristiques du langage des jeunes issus de l'immigration maghrébine.

Par ailleurs, le /A/ postérieur est également mentionné par Jamin (2005 : 228) comme une caractéristique des locuteurs issus des classes populaires. Cette variante semble donc posséder de multiples significations<sup>118</sup>, dont le point commun serait la **péjoration** qui leur est associée. Celle-ci peut à son tour être mise en relation avec la théorie de Fónagy sur les bases pulsionnelles de la phonation<sup>119</sup>, selon laquelle la postériorisation de l'articulation des voyelles serait toujours ressentie comme vulgaire (Fónagy 1991 : 81-82).

Concernant les **facteurs linguistiques** susceptibles de favoriser l'apparition des variantes marquées, l'influence de ces derniers a été analysée, mais en partie seulement. En effet, pour des raisons d'ordre pratique, certains d'entre eux (par ex. l'influence éventuelle de la catégorie grammaticale du mot, qui supposait la réalisation d'un étiquetage morpho-syntaxique) n'ont pas été pris en compte. Il n'est donc pas à exclure qu'ils exercent une influence non contrôlée sur l'apparition des variantes marquées. Cependant, étant donné le rôle très réduit joué par les facteurs linguistiques investigués, il semble raisonnable de supposer que, si les facteurs mis de côté exerçaient une influence sur l'apparition des variantes, celle-ci serait minime.

Revenons aux **profils de locutrices** qui émergent de l'analyse des entretiens et des notes de terrain. Ceux-ci reposent sur un ensemble de pratiques et valeurs, ainsi que sur la position occupée par chaque locutrice au sein de son groupe de pairs. Ils renvoient donc à une différenciation aiguë entre les locutrices. Cependant, si certaines pratiques contrastées liées aux profils ressortent fortement dans la vie quotidienne du groupe de pairs (par ex. l'attitude envers les garçons), toutes ne transparaissent pas avec la même force en ce qui concerne les pratiques linguistiques. Afin de permettre la réalisation de tests statistiques, les profils de locutrices, les différentes pratiques et valeurs s'y rapportant, la position occupée au sein du groupe de pairs et l'école fréquentée ont été formalisés sous la forme de **treize variables non linguistiques** (ainsi nommées par opposition aux facteurs linguistiques susceptibles d'expliquer l'apparition d'une variante marquée).

Les liens unissant variantes phonétiques et variables non linguistiques ont été investigués de diverses manières, c'est-à-dire par (i) des tests d'indépendance, (ii) des comparaisons entre des paires de locutrices possédant un profil semblable ou contrasté, (iii) du clustering et (iii) des analyses de schémas de co-occurrences.

Or ces divers volets de l'analyse convergent pour mettre en évidence l'influence de l'école fréquentée sur l'usage des variantes marquées. Alors que l'opposition entre les deux écoles n'avait pas au départ été retenue comme pertinente du point de vue de la différenciation linguistique, dans la mesure où (i) les différences entre les deux établissements semblaient négligeables au regard des contrastes observables sur le quasi marché scolaire bruxellois et où (ii) des profils de locutrices identiques (et donc des pratiques et des valeurs semblables) se retrouvent dans les deux écoles. Or, les diverses étapes de mon analyse mettent en avant que **l'école fréquentée** demeure le premier critère non linguistique à exercer une influence sur l'usage que les locutrices font des variantes marquées.

Dans ses divers travaux sur les rapports entre variation linguistique et signification sociale, Eckert<sup>120</sup> montre que la signification sociale à un niveau local est négociée au sein des communautés de pratiques, à travers la pratique stylistique de chaque locuteur, laquelle d'appuie sur des **types sociaux** préexistants (Eckert 2005 : 24). Or, les profils de locutrices dégagés dans la présente recherche correspondent certes à des usages contrastés de la variation linguistique. Mais celle-ci est également fortement liée à l'école fréquentée<sup>121</sup>. La différenciation liée à l'école joue un rôle encore plus important dans l'adoption de pratiques non standard, et donc plus globalement en ce qui concerne le rapport à la norme (comme l'illustre par ailleurs la thèse de Jean-Louis Siroux<sup>122</sup>). L'adhésion à un profil social n'est donc pas le seul facteur expliquant l'emploi des variantes linguistiques non standard. En réalité, cette adhésion à un profil social connaît vraisemblablement des actualisations diverses en fonction de l'école fréquentée.

En outre, il est important de souligner que l'école fréquentée est fortement liée aux projets d'avenir des élèves et notamment à leur éventuel **projet de famille**. Cet aspect a été modélisé sous la forme de la variable « famille », qui permettait de distinguer les filles qui voulaient fonder une famille dans un avenir très proche, celles qui avaient le même projet mais pour un avenir plus lointain et celles qui n'évoquaient aucun projet de famille, étant donné qu'elles voulaient poursuivre des études supérieures. Or ce dernier sous-groupe est constitué

exclusivement d'élèves de l'institut des Filles de la Croix. À cet égard, on observe un recoupement assez large entre l'une des valeurs constitutives des profils (à savoir l'importance accordée à la famille et à la maternité) et la division entre les deux écoles.

L'influence de l'établissement scolaire sur les pratiques linguistiques et non linguistiques d'élèves, qui par ailleurs possèdent un même profil macro-social, peut en outre être rapprochée de ce que diverses études en sociologie de l'éducation ont indexé comme *l'effet-établissement* (notamment Léger 2003 ; Dumay & Dupriez 2005, 2008 ; voir chapitre 6). On peut également émettre l'hypothèse que les deux écoles investiguées constitueraient autant de *marchés linguistiques* distincts (Bourdieu 1982 : 15, 60-61), sur lesquels les mêmes pratiques linguistiques ne recevraient pas le même prix, en dépit des pratiques non linguistiques et de valeurs par ailleurs identiques.

Une deuxième piste, en amont du niveau méso-social de signification, pour expliquer ce poids inattendu de l'école fréquentée résiderait dans l'influence éventuelle de la filière d'enseignement<sup>123</sup> ou de caractéristiques macro-sociales annexes des élèves de chaque école qui n'auraient pas été prises en considération dans la présente recherche, telles que par exemple le niveau socio-culturel de la famille. En aval cette fois de la présente analyse<sup>124</sup>, il pourrait aussi être intéressant d'investiguer comment ces variantes phonétiques et ces profils de locutrices sont utilisés dans le cadre d'interactions concrètes.

En ce qui concerne la **portée des résultats** de cette recherche, les liens mis en évidence entre variation linguistique et profils de locutrices concernent deux groupes de filles bruxelloises, dont la chercheuse avait partagé le quotidien durant toute l'année scolaire 2006-2007. Les résultats de la présente recherche ne sont donc évidemment pas généralisables tels quels. Cependant, les deux terrains de recherche avaient été choisis pour leur caractère emblématique de la situation des jeunes issus de l'immigration en milieu scolaire et il y a fort à parier que de nombreux phénomènes observés dans la présente recherche seront transposables dans d'autres contextes. De plus, cette recherche aborde également la problématique plus générale de l'exploitation stylistique<sup>125</sup> des variantes non standard. Or un tel usage du non standard dépasse de loin la situation des seuls jeunes issus de l'immigration maghrébine.





# Bibliographie



Adda-Decker, M., Boula de Mareüil, Ph., Adda, G. & Lamel, L. (2005). « Investigating syllabic structures and their variation in spontaneous French ». Dans *Speech Communication* 46, 119-139.

Antoine G. & Cerquiglini B. (dir.) (2000). *Histoire de la langue française 1945-2000*. Paris : CNRS Éditions.

Armstrong, N. (2001). *Social and stylistic variation in spoken French*. Amsterdam : Benjamins.

Armstrong N & Boughton, Z. (1998). « Identification and Evaluation Response to a French Accent : Some Results and Issues of Methodology ». Dans *Revue parole* 5/6, 27-60.

Armstrong N. & Jamin M. (2002). « Le français des banlieues : Uniformity and Discontinuity in the French of the Hexagon ». Dans K. Salhi (dir.). *French in and out of France*. Hamburg : Peter Lang. 107-136.

Auchlin, A. (1998). « Les dimensions de l'analyse pragmatique du discours dans une approche expérientielle et systémique de la compétence discursive ». Dans J. Verschueren (dir.). *Pragmatics in 1998 : Selected papers from the 6th International Pragmatics Conference*, Anvers : IPrA, 1-22.

Auer P. (1992). « John's Gumperz's approach to contextualization ». Dans P. Auer & A. di Luzio (dir.), *The contextualization of Language*. Amsterdam : Benjamins, 1-39.

Auer, P. (dir.) (2007). *Style and Social Identities. Alternative Approaches to Linguistic Heterogeneity*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.

Auer P. & Gilles P. (sous presse). « Prosodic Variation between Areality and Pragmatics ». Dans *Toegepaste Taalwetenschap*.

Auger, J. (1997). « Marqueur ». Dans M.-L. Moreau (dir.). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège : Mardaga, 206.

Auger, J. (1997). « Paradoxe de l'observateur ». Dans M.-L. Moreau (dir.). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège : Mardaga, 226.

Autesserre, D. & Chafcouloff, M. (1998). « L'extraction et la mise en relation des indices acoustiques de /r/ en français : Première étape d'une analyse phonétique intégrée ». Dans *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix* 18, 13-35.

Avanzi, M., Goldman, J.-P., Simon, A.-C. & Auchlin, A. (à paraître). « Les phonostyles: une description prosodique des styles de parole en français ». Actes du colloque *Les voix du français*, Oxford, 3-5 septembre 2008.

Baarda, D., De Goede, M. & Van Dijkum, C. (2004). *Introduction to Statistics with SPSS : a Guide to the Processing, Analysing and Reporting of (Research) Data*. Groningen / Houten : Wolters-Noordhoff.

Bachmann Ch. & Basier L. (1984). « Le verlan : argot d'école ou langue des keums ? ». Dans *Mots* 8, 169-187.

Bachmann Ch., Lindenfeld J. & Simonin J. (1981). *Langage et communications sociales*. Paris : Hatier.

Bachy, S., Dister, A., Francard, M., Geron, G., Giroul, V., Hambye, Ph., Simon, A. C. & Wilmet, R. (2007). *Conventions de transcription régissant les corpus de la banque de données VALIBEL*. Louvain-la-Neuve, [http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/valibel/documents/conventions\\_valibel\\_2004.PDF](http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/valibel/documents/conventions_valibel_2004.PDF), page consultée le 16 mars 2009.

Baggioni, D. (1997). « Normalisation-standardisation ». Dans M.-L. Moreau (dir.). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège : Mardaga, 215-217.

Baggioni, D., Moreau, M.-L. & de Robillard, D. (1997). « Communauté linguistique ». Dans M.-L. Moreau (dir.). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège : Mardaga, 88-93.

Bazylko, S. (1981). « Le statut du [ə] dans le système phonématique du français contemporain et quelques questions connexes ». Dans *La linguistique* 17 (1), 91-101.

Bédard, É. & J. Maurais (dir.) (1983). *La norme linguistique*. Paris : Le Robert.

Bensalah, A. (1998). « L'alternance de langues comme marqueur du changement des genres discursifs et de l'accentuation de l'intersubjectivité ». Dans A. Queffélec (dir.). *Alternances codiques et français parlé en Afrique*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence.

Beheydt, L. (2009). *Kunst en culturele identiteit. Een semiotische benadering*. Universiteit Leiden : Leiden.

Billiez, J. (1985). « La langue comme marqueur d'identité ». Dans *Revue européenne des migrations internationales* 2(2), 95-105.

Billiez, Jacqueline (1992). « Le 'parler véhiculaire interethnique' de groupes d'adolescents en milieu urbain ». Dans *Des langues et des villes. Actes du colloque international organisé à Dakar (Sénégal) du 15 au 17 décembre 1990*. Paris : Didier Érudition, 117-126.

Billiez, J. (dir.) (2003). *Pratiques et représentations langagières de groupes de pairs en milieu urbain*. Rapport de recherche. Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Billiez, J., Costa-Galligani, S., Lucci, V., Masperi, M., Millet, A., & Trimaille, C. (2002). « Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez les sujets plurilingues ». Dans *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain* 28 (3-4), 59-78.

Blampain, D. (2001). « Aux origines du français de référence, la traduction ». Dans M. Francard, G. Geron & R. Wilmet (dir.). *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept*. *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 26 (1-4), 43-54.

- Blanc, M. (1997). « Préservation linguistique ». Dans M.-L. Moreau (dir.). *Sociolinguistique : les concepts de base*. Sprimont : Mardaga, 231-235.
- Blanchet, Ph. (2000). *Linguistique de terrain. Méthode et théorie : une approche ethno-sociolinguistique*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Blanchet, Ph. (2002). *Pratiques linguistiques régionales d'élèves du primaire et de collège en zones suburbaines de Bretagne Gallo : Rapport de recherche*. Rennes : Université de Rennes 2 Haute Bretagne.
- Blanchet, Ph & Francard, M. (2003). « Appartenance (sentiment d') ». Dans G. Ferréol & G. Jucquois (dir.). *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Paris : Armand Colin, 18-25.
- Blanchet, Ph & Francard, M. (2003). « Identités culturelles ». Dans G. Ferréol & G. Jucquois (dir.). *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Paris : Armand Colin, 155-161.
- Blöss, Th. & Grossetti M. (2005). *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie*. Paris : PUF.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire*, Paris : Éditions Fayard.
- Bourdieu, P. (1983). « Vous avez dit 'populaire' ? ». Dans *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 46, 98-105.
- Bourdieu, P. & Boltanski, L. (1975). « Le fétichisme dans la langue ». Dans *Actes de la recherche en sciences sociales* 4, 2-32.
- Boutet, J. (1997). *Langage et société*. Paris : Seuil.
- Boutet, J. & Gadet, F. (2003). « Pour une approche de la variation linguistique ». Dans *Le français aujourd'hui* 143, 17-24.
- Bouziri, R. (2002). « Les deux langues maternelles des jeunes français d'origine maghrébine ». Dans *Ville – École - Intégration Enjeux* 130, 104-116.
- Boyer, H. (1994). « Le jeune tel qu'on en parle ». Dans *Langage et Société* 70, 85-92.
- Boyer, H. (dir.) (1997). *Les mots des jeunes. Observations et hypothèses. Langue Française* 114.
- Boyer, H. (1997). « 'Nouveau français', 'parler jeune' ou 'langue des cités' ». Dans H. Boyer (dir.) *Langue française* 114, 7-15.
- Boyer, H. (1997), « La 'crise des banlieues' à la télévision : le choc des mots, le poids des stéréotypes », dans *Mots et Migrations. Actes du colloque du CMMC*, Université de Nice-Sophia Antipolis, 21-23 octobre.

- Bulot, Th. (dir.) (2004). *Les parlers jeunes : Pratiques urbaines et sociales*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Butler, Ch. (1985). *Statistics in Linguistics*. Oxford : Blackwell.
- CALLIOPE (1989). *La parole et son traitement automatique*. Paris : Masson.
- Calvet, L.-J. (1994). *L'argot*. Paris : PUF.
- Camilleri, C. (dir.) (1990). *Stratégies identitaires*. Paris : PUF.
- Cantos-Gómez, P. (2002). « Do we need statistics when we have linguistics? ». Dans *DELTA* 18 (2), 233-271.
- Cellard, J. & Rey A. (1980). *Dictionnaire du français non conventionnel*. Hachette : Paris.
- Chabanal, D. (2004) « Production des variables sociolinguistiques /l/ et /R/ chez l'enfant francophone ». Communication présentée aux Journées d'Étude sur la Parole, Fès, Maroc, Avril 2004.
- Chafcouloff, M. (1986). « Quelques variantes de /r/ en français méridional. Étude acoustique ». Dans *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix* 10, 101-120.
- Cerquiglini, B. (2001). « Le français aujourd'hui, ça bouge ». Dans *Construire* 7, 61-63.
- Chafcouloff, M. (1986). « Quelques variantes de /r/ en français méridional. Étude acoustique ». Dans *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix* 10, 101-120.
- Chambers, J. K., Trudgill P. & Schilling-Estes N. (dir.) (2002). *The Handbook of Language Variation and Change*. Oxford : Blackwell Publishing.
- Coupland, N. (2001). « Language, situation, and the relational self : theorizing dialect-style in sociolinguistics ». Dans P. Eckert & J.R. Rickford (dir.). *Style and Sociolinguistic Variation*. Cambridge: Cambridge University Press, 185-210.
- De Schutter, G., Taeldeman J. & Weijnen, A. (dir.) (1994). *R – zes visies ope en kameleon. Taal en Tongval. Tijdschrift voor Dialectologie* 7.
- Declercq, K. & El Karouni, S. (2007). « Violence de la jeunesse/violence sur la jeunesse : regards croisés sur la perception de la violence langagière de populations scolaires issues de l'immigration ». Dans *Sociétés et Jeunes en difficulté* 3. <http://sejed.revues.org/document375.html>, page consultée le 30 mai 2007.
- Declercq, K. (2008). *Une ethnographie sociolinguistique de deux classes multiculturelles à Bruxelles*. Thèse de doctorat non publiée. Université de Louvain-la-Neuve, Louvain-la-Neuve, Belgique.
- Decugis, J.-M. & Zemouri, A. (1995). *Paroles de banlieues*. Paris : Plon.

- Dell, F. (1973). *Les règles et les sons : introduction à la phonologie générative*. Paris : Hermann.
- Dell, F. (1995). « Consonant clusters and phonological syllables in French ». Dans *Lingua* 95, 5-26.
- Demazière, D. & Dubar, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*. Paris : Nathan.
- Drager, K. (2008). « Language, Stance and Identity at Selwyn Girls'High ». Paper presented at the 5th International Gender and Language Association Conference. Wellington, Juillet 2008.
- Dubar, C. (1991). *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : Armand Colin.
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, Ch., Marcellesi, J-B. & Mével, J.P. (1994). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Duez, D. & Casanova, M.-H. (1997). « Quelques aspects de l'organisation temporelle du parler des banlieues parisiennes ». Dans *Revue PArole* 1, 59-72.
- Dumay, X. & Dupriez, V. (2005). « Effet établissement : effet de composition et/ou effet des processus internes ? ». Dans *Mesure et évaluation en éducation* 28(2), 67-92.
- Dumay, X. & Dupriez, V. (2008). « Does the school composition effect matter? Evidence from Belgian data ». Dans *British Journal of Educational Studies* 56(4), 740-774.
- Durand, J. & Eychenne J. (2004). « Le schwa en français: pourquoi des corpus? » Dans T. Scheer (dir.) *Usage des corpus en phonologie. Corpus 3*. <http://corpus.revues.org/index246.html>, page consultée le 31 août 2009.
- Duranti A. & Goodwin Ch. (dir.) (1992). *Rethinking context. Language as an interactive phenomenon*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Eckert, P. (2000). *Linguistic variation as social practice*. Oxford : Blackwell.
- Eckert, P. (2001) « Style and social meaning ». Dans P. Eckert & J. R. Rickford (dir.). *Style and Sociolinguistic Variation*. Cambridge: Cambridge University Press, 119-126.
- Eckert, P. (2003). « Language and Adolescent Peer Groups ». Dans *Journal of Language and Social Psychology* 22(1), 112-118.
- Eckert, P. (2004). « The meaning of style ». Dans W.-F. Chiang, E. Chun, L. Mahalingappa, S. Mehus (dir.). *Texas Linguistics Forum* 47, 41-53.
- Eckert P. (2005). *Variation, convention and social meaning*. Paper Presented at the Annual Meeting of the Linguistic Society of America. Oakland, CA, Janvier 2005.

- El Karouni, S. (2009). *Les compétences en français d'élèves "issus de l'immigration" : Une conséquence des effets de représentation?* Thèse de doctorat (non publiée). Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique.
- Fagyal, Zs. (2003a). « La prosodie du français populaire des jeunes : Traits héréditaires et novateurs ». Dans *Le Français aujourd'hui. Les langues des élèves* 143, 47-55.
- Fagyal, Zs. (2003b). « The Matter with the Penultimate: Prosodic Change in the Vernacular of Lower-Class Immigrant Youth in Paris ». *Proceedings of the XVth International Congress of Phonetic Sciences* 1, 671-674.
- Fagyal, Zs. (2004). « Action des médias et interactions entre jeunes dans une banlieue ouvrière de Paris. Remarques sur l'innovation lexicale ». Dans Th. Bulot (dir.) (2004). *Les parlars jeunes. Pratiques urbaines et sociales*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Fagyal, Zs. (2007). « Syncope : De l'irrégularité rythmique de la musique rap au dévoisement des voyelles dans la parole des adolescents dits 'des banlieues' ». Dans *Nottingham French Studies* 46(2), 119-134.
- Fagyal, Zs. (à paraître). « Rhythm types and the speech of working-class youth in a banlieue of Paris : the role of vowel elision and devoicing ». In D.R. Preston & N. Niedzielski (dir.). *Methods in Sociophonetics*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Fagyal, Zs. & Moisset, Ch. (1999). « Sound change and articulatory release : where and why are high vowels devoiced in Parisian French? ». *Proceedings of the XIVth International Congress of Phonetics Science*, 309-312.
- Field, A. P. (2005). *Discovering statistics using SPSS* (2<sup>nd</sup> Edition). London: Sage.
- Field, A. P. (2009). *Discovering statistics using SPSS* (3<sup>rd</sup> Edition). London: Sage.
- Fishman, J.A. (1977). « Language and Ethnicity ». Dans H. Giles (dir.). *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*. New-York : Academic Press, 15-57.
- Fónagy, I. (1991). *La vive voix. Essai de psycho-phonétique*. Paris : Payot.
- Fouché, P. (1952). *Phonétique historique du français. I : Introduction*. Paris : Klincksieck.
- Francard, M. (1996). « Un modèle en son genre : le provincialisme linguistique des francophones de Belgique ». Dans Cl. Bavoux (dir.). *Français régionaux et insécurité linguistique. Approches lexicographiques, interactionnelles et textuelles. Actes de la deuxième Table ronde du Moufia (23-25 septembre 2004)*. Paris / Saint-Denis : L'Harmattan / Université de la Réunion, 93-102.
- Francard, M. (1997). « Le français en Wallonie ». Dans D. Blampain, A. Goosse, J.-M. Klinkenberg et M. Wilmet (dir.). *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*. Louvain-la-Neuve : Duculot, 229-237.



- Francard, M. (1998). « La légitimité linguistique passe-t-elle par la reconnaissance du statut de variété 'nationale' ? Le cas de la Communauté française Wallonie-Bruxelles ». Dans *Revue québécoise de linguistique* 26 (2), 13-23.
- Francard, M. (1999). « The French language in Belgium : In praise of difference ». Dans *Belgian Journal of Linguistics* 13, 1-11.
- Francard, M. (2001). « Le français de référence : formes, normes et identités ». Dans M. Francard, G. Geron & R. Wilmet (dir.). *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept. Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 26 (1-4), 223-240.
- Francard, M. & Hambye, Ph. (2004). « Le français dans la Communauté Wallonie-Bruxelles. Une variété en voie d'autonomisation ? ». Dans *Journal of French Language Studies* 14 (1), 41-59
- Gadet, F. (1997). *Le français populaire* (2<sup>e</sup> édition). Paris : Armand Colin.
- Gadet, F. (2003). *La variation sociale en français*. Paris : Ophrys.
- Gendrot, C. & Adda-Decker, M. (2004). « Analyses formantiques automatiques de voyelles orales: évidence de la réduction vocalique en langues française et allemande ». Actes de MIDL'04 *Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, 7-12.
- Goffman, E. (1993). *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Goldman, J.P., Auchlin, A., Simon, A.C. & Avanzi, M. (2007). « *Phonostylographe* : un outil de description prosodique. Comparaison du style radiophonique et lu ». Dans *Nouveaux cahiers de linguistique française* 28, 219-237.
- Goudaillier, J.-P. (1997). *Comment tu tchatches !* Paris : Maisonneuve et Larose.
- Gueunier, N. (2001). « Le français de référence : approche socio-linguistique ». Dans *Les Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain* 27 (1-2), 9-33.
- Gumperz, J. (1989a). *Engager la conversation. Introduction à la sociologie interactionnelle*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Gumperz, J. (1989b). *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*. Paris : L'Harmattan.
- Gumperz, J. (1992). « Contextualization and understanding ». Dans A. Duranti. & Ch. Goodwin (dir.). *Rethinking context*. Cambridge: Cambridge University Press, 229-323.
- Halliday, M.A.K. (2007). *Language and Society*. Londres : Continuum.

Hambye, Ph. (2005). *La prononciation du français contemporain en Belgique. Variation, normes et identités*. Thèse de doctorat non publiée. Université de Louvain-la-Neuve, Louvain-la-Neuve, Belgique.

Hambye, Ph. (2006). « Variation linguistique et processus de différenciation sociale chez les jeunes francophones de Belgique. Regards critiques sur les ‘parlers jeunes’ ». Dans G. Ledegen (dir.). *Pratiques linguistiques des jeunes et parlers jeunes en situation de plurilinguisme*. Paris : L’Harmattan.

Hambye, Ph. & Simon, A. C. (2005). « The Production of Social Meaning Via the Association of Variety and Style : A case study of French Vowel Lengthening ». Dans *Canadian Journal of Linguistics / Revue Canadienne de linguistique* 49 (3/4), 397-421.

Hambye, Ph. & Simon, A. C. (2006). « ‘Il ne fallait pas chanter, il fallait que ce soit tout droit’. Problèmes méthodologiques dans l’étude de la variation prosodique en position pénultième ». Communication présentée au colloque *Approches phonologiques et prosodiques de la variation sociolinguistique : le cas du français*, Louvain-la-Neuve, Belgique, Juillet 2006.

Hambye, Ph. & Siroux, J.L. (2007). « Risques et limites des politiques de reconnaissance des langues minorisées. Le cas de la valorisation des langues de l’immigration en Belgique francophone ». Dans *Sociolinguistic Studies* 1(2), 217-239.

Heller, M. (2002). *Éléments d’une sociolinguistique critique*. Paris : Didier Hatier.

Hofstede, G. (2001). *Cultures Consequences : Comparing Values, Behaviours, Institutions, and Organisations Across Nations* (2<sup>nd</sup> edition). Thousand Oaks: Sage Publications.

Hofstede, G. (1994). *Vivre dans un monde multiculturel. Comprendre nos programmations mentales*. Paris : Les Éditions d’Organisation.

Houdebine, A.-M. (1993). « De l’imaginaire des locuteurs et de la dynamique linguistique. Aspects théoriques et méthodologiques ». Dans *Cahiers de l’Institut de Linguistique de Louvain* 19 (3-4), 31-40.

Jamin, M. (2005). *Sociolinguistic Variation in the Paris Suburbs*, Unpublished doctoral thesis, University of Kent, Canterbury, United Kingdom.

Johnson, K. (2008). *Quantitative Methods in Linguistics*. Oxford: Blackwell Publishing.

Juilland, A. (1965). *Dictionnaire inverse de la langue française*. The Hague : Mouton.

Juillard, C. (1997). « Réseau social ». Dans M.-L. Moreau (dir.). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège : Mardaga, 252-257.

Kaufmann, J.-C. (1996). *L’entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin.

Knecht, P. (1997). « Langue standard ». Dans M.-L. Moreau (dir.). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège : Mardaga, 194-198.

- Labov, W. (1963). « The social motivation of a sound change ». Dans *Word* 18, 1-42.
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Labov, W. (1977). « La langue des paumés ». Dans *Actes de la recherche en sciences sociales* 17, 113-129.
- Labov, W. (1978). *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des États-Unis*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- Labov, W. (2000). *Principles of linguistic change. Volume II: Social factors*. Oxford : Blackwell.
- Ladefoged, P. (2004). *Vowels and consonants* (2<sup>nd</sup> edition). Oxford: Blackwell.
- Lacheret-Dujour, A. & Beaugendre, F. (1999). *La prosodie du français*. Paris : Éditions du CNRS.
- Laks, B. (1983). « Langage et pratiques sociales. Étude sociolinguistique d'un groupe d'adolescents ». Dans *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 46, 73-97.
- Lambert, P. (2005). *Les répertoires plurilectaux de jeunes filles d'un lycée professionnel. Une approche sociolinguistique ethnographique*. Thèse de doctorat non publiée. Université Stendhal – Grenoble III, Grenoble, France.
- Landercy, A. & Renard, R. (1977). *Éléments de phonétique*. Didier : Bruxelles.
- Lanly, A. (1962). *Le français d'Afrique du Nord*. Paris : Bordas.
- Laver, J. (1994). *Principles of phonetics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Léger, A. (2003). *L'effet établissement*. Cours de licence en sociologique. Caen, Université de Caen.
- Lehka, I. (2006). « Étude des indices prosodiques de l'accent de la banlieue rouennaise ». Communication présentée au colloque *Approches phonologiques et prosodiques de la variation sociolinguistique : le cas du français*, Louvain-la-Neuve, Belgique, Juillet 2006.
- Lehka, I. (2007). *Accent de banlieue. Approche phonétique et sociolinguistique de la prosodie des jeunes d'une banlieue rouennaise*. Thèse de doctorat non publiée. Université de Rouen, Rouen, France.
- Lehka, I. & Le Gac D. (2004). « Étude d'un marqueur prosodique de l'accent de banlieue ». [www.limsi.fr/MIDL/actes/session%20IV/Lehka&LeGac\\_MIDL2004.pdf](http://www.limsi.fr/MIDL/actes/session%20IV/Lehka&LeGac_MIDL2004.pdf), page consultée le 10 juillet 2006.
- Léon, P. (1966). *La prononciation du français standard*. Paris : Didier.
- Léon, P. (1993). *Précis de phonostylistique, parole et expressivité*. Paris : Nathan.

- Le Page, B. & Tabouret-Keller, A. (1985). *Acts of Identity : Creole-based approaches to language and ethnicity*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Lepoutre, D. (1997). *Cœur de banlieue*. Paris : Odile Jacob.
- Lerond, A. (1980). *Dictionnaire de la prononciation*. Paris : Larousse.
- Lucchini, S. (2007). « Enseigner les langues d'origine. À quelles conditions ? ». Dans M.-M. Bertucci & C. Corblin (dir.). *Le français Aujourd'hui. Enseigner les langues d'origine* 158, 9-20.
- Lucchini S. & El Karouni S. (2006). « L'enseignement du français dans le contexte linguistiquement hétérogène de la Belgique francophone et de Bruxelles en particulier ». Dans S. Plane & M. Rispaïl (dir.) *La lettre de l'AIRDF. L'enseignement du français dans les différents contextes linguistiques et sociolinguistiques* 38(1), 24-29.
- Lucchini S. & Hambye P. (2006). « Langues et immigration ». Dans L. Courtois & J. Pirotte (dir.) *L'enseignement des langues en Wallonie*. Louvain-la-Neuve, Publications de la Fondation Wallonne P.-M. et J.-F. Humblet, 143-157.
- Malderez, I. (2000). « L'analyse de la variation phonétique de corpus en français parlé : problèmes méthodologiques ». Dans H. Andersen & A. Hansen (dir.). *Le français parlé : corpus et résultats. Actes du colloque international, Université de Copenhague, du 29 au 30 octobre 1998*. Copenhague : Museum Tusulanum Press. 65-87.
- Marchal, A. (1980) « L'affrication de /t/ et /d/ en français de Montréal ». Dans *Travaux de l'Institut de Phonétique d'Aix* 7, 79-99.
- Marien, B. (2004). *Principes d'analyse statistique pour sociolinguistes*. Québec : Agence universitaire de la Francophonie. Réseau Sociolinguistique et dynamique des langues. <http://www.sdl-old.auf.org/documents/MarienAufcorrSTAT.pdf>, page consultée le 1<sup>er</sup> septembre 2009.
- Maroy, Ch. (2003). « L'analyse qualitative d'entretiens ». Dans L., Albarello. *Apprendre à chercher : l'acteur social et la recherche scientifique* (2<sup>e</sup> édition). Bruxelles : De Boeck. 83-110.
- Martin, P. (2004). « Le dévoisement vocalique en français ». Dans *La linguistique* 40(2), 3-21.
- Martinet, A. (1945). *La prononciation du français contemporain : témoignages recueillis en 1941 dans un camp d'officiers prisonniers*. Paris : Droz.
- Meillet, A. (1914/15). « Compte-rendu de F. Brunot – Histoire de la langue française des origines à 1900 ». Dans *Bulletin de la société de linguistique*. 62(XIX), 76-79.
- Mertens, P. (2006). *Phonétique française*. Leuven : Uitgeverij Acco Leuven.

- Mettas, O. (1979). *La prononciation parisienne: aspects phoniques d'un sociolecte parisien (du Faubourg Saint-Germain à La Muette)*. Paris : Société d'études linguistiques et anthropologiques de France.
- Meunier, C., Meynadier, Y. & Esperrer, R. (2008). « Voyelles brèves en parole conversationnelle ». Dans *Journées d'Étude sur la parole (JEP)*. Avignon : France.
- Meynadier, Y. (2001). « La syllabe phonétique et phonologique : une introduction ». Dans *Travaux interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage* 20, 91-148.
- Moore, E. (2003). *Learning Style and Identity: A Sociolinguistic Analysis of a Bolton High School*. Unpublished doctoral thesis, University of Manchester, Manchester, United Kingdom.
- Milroy, J. & Milroy, L. (1985). « Linguistic change, social network and speaker innovation ». Dans *Journal of Linguistics* 21, 339-384.
- Milroy, L. (1980). *Language and social networks*. Oxford: Blackwell.
- Milroy, L. (1987). *Observing and analysing natural language : a critical account of sociolinguistic method*. Oxford : Blackwell.
- Moreau, M.-L. (dir.) (1997). *Sociolinguistique : les concepts de base*. Sprimont : Mardaga.
- Moreau, M.-L. (1997). « Les types de normes ». Dans M.-L. Moreau (dir.). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège : Mardaga, 218-223.
- Munot P. & Nève F.-X. (2002). *Une introduction à la phonétique*. Liège : Céfal.
- Nguyen, N. (2003, Juillet). *L'analyse acoustique des voyelles*. Communication présentée aux 5èmes journées PFC, Toulouse, Juillet 2003.
- Nguyen, N., & Espesser, R. (2004). « Méthodes et outils pour l'analyse acoustique des systèmes vocaliques ». Dans *Bulletin Phonologie du Français Contemporain* 3, 77-85.
- Oakes, L. (2001). *Language and National Identity. Comparing France and Sweden*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins.
- Oakes M. (1998). *Statistics for corpus linguistics*. Edinburgh: Edinburgh University Press.
- Paulin, C. (dir.) (2005). *Multiculturalisme, multilinguisme et milieu urbain*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Paulin, C. (2005). « Variations linguistiques et fonction identitaire : analyse de conversations avec des locuteurs d'origine pakistanaise de la ville de Manchester ». Dans Paulin, C. (dir.). *Multiculturalisme, multilinguisme et milieu urbain*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- Peters, J., Gilles, P., Auer, P. & Selting, M. (2003). « Identification of regional varieties by intonational cues. An experimental study on Hamburg and Berlin German ». Dans *Language and Speech* 44(2), 115-139.

- Pickles, M. (2001) « 'La mère de mon père est née à Grenade' : some phonological features of the French of teenagers in Perpignan ». Dans M-A. Hintze, T. Pooley, A. Judge (dir.). *French Accents : Phonological and sociolinguistic perspectives*. London : AFLS/CILT.
- Pickles, M. (à paraître). *Phonological aspects of the French of teenagers in Perpignan*. Thèse de doctorat en cours. Lancaster University, United Kingdom.
- Posner, R. (1996). *The Romance languages*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Provost, V. (2002). *Les maux de la langue. Identités sociales, attitudes et comportements linguistiques en Belgique francophone*. Thèse de doctorat non publiée, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique.
- Racine, I. & F. Grosjean (2002). « La production du E caduc facultatif est-elle prévisible ? Un début de réponse ». Dans *Journal of French Language Studies* 12, 307-326.
- Rampton, B. (1998) « Language Crossing and the Redefinition of Reality : Implications for Research on Code-switching community ». Dans P. Auer (dir.) *Code-switching in Conversation: Language, Interaction and Identity*. Londres : Routledge, 290-317.
- Rampton, B. (2005). *Crossing. Language and ethnicity among adolescents*, London : Longman.
- Rey A. & Cellard, J. (1991). *Dictionnaire du français non conventionnel*. Paris : Hachette.
- Ridouane, R. (2008). « Syllables without vowels. Phonetic and phonological evidence from Tashlhiyt Berber ». Dans *Phonology* 25 (2), 1-39.
- Rietveld, T. & van Hout, R. (2005). *Statistics in Language Research : Analysis of Variance*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter.
- Rietveld, T., van Hout, R. & Ernestus, M. (2004). « Pitfalls in Corpus Research ». Dans *Computers and the Humanities* 38, 343-362.
- Romano, A. (2003). « Étude phonétique de quelques éléments des pratiques langagières intra-groupales des jeunes grenoblois ». Dans J. Billiez (dir.). *Pratiques et représentations langagières de groupes de pairs en milieu urbain*. Rapport de recherche. Délégation générale à la langue française et aux langues de France.
- Santerre, L. (1987). « Problèmes posés à la phonologie par la phonétique expérimentale ». Dans *Langues et linguistique* 13, 231-254.
- Scherer K. R. & Howard G. (dir.) (1979). *Social markers in speech*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Seguin B. & Teillard F. (1996). *Les Céfrans parlent aux Français*. Paris : Calmann-Lévy.

Simon, A.C. (2004). « Analyse de la variation prosodique du français dans les données conversationnelles: propositions théoriques et méthodologiques ». Dans *Bulletin Phonologie du Français Contemporain* 3, 99-113.

Simon, A.C., Avanzi, M., Goldman, J.P. (2008). « La détection des proéminences syllabiques. Un aller-retour entre l'annotation manuelle et le traitement automatique ». Dans J. Durand, B. Habert & B. Laks (dir.). *Congrès mondial de linguistique française 2008*. Paris : Institut de Linguistique Française, 1685-1698.

Siroux, J.-L. (2006). *Le rapport des élèves aux normes linguistiques dans trois établissements contrastés*. Cadre théorique présenté en vue de l'épreuve de confirmation de la thèse de doctorat (non publié). Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique.

Siroux, J.-L. (2008). *La socialisation scolaire par les relations de langage*. Thèse de doctorat (non publiée). Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique.

Smith, C. (2003). « Vowel devoicing in Contemporary French ». Dans *French Language Studies* 13, 177-194.

SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique, Service Démographie. <http://statbel.fgov.be>, pages consultées le 3 août 2009.

Stewart, Ch. & Fagyal, Zs. (2005). « Engueulade ou énumération ? Attitudes envers quelques énoncés enregistrés dans les « banlieues ». Dans M.-M. Bertucci & V. Houdart-Merot, *Situations de banlieue: Enseignement, langues, cultures*. Paris: Institut National de Recherche, 241-252.

Swiggers, P. (2001). « Le français de référence : contours méthodologiques et historiques d'un concept ». Dans M. Francard, G. Geron & R. Wilmet (dir.). *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept. Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 26 (1-4), 13-42.

Taboada-Leonetti, I. (1990). « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue ». Dans C. Camilleri. *Stratégies identitaires*. Paris : PUF.

Tajfel, H. (1972). « La catégorisation sociale ». Dans Moscovici S. (dir.). *Introduction à la psychologie sociale*. Paris : Larousse.

Tan, P.-N., Steinbach, M. and Kumar, V. (2005). « Cluster Analysis: Basic Concepts and Algorithms ». Dans *Introduction to Data Mining*. Prentice Hall: Addison-Wesley, 487-568.

Thibault, P. (1997). « Variationniste (L'approche) ». Dans M.-L. Moreau. *Sociolinguistique. Concepts de base*, 284-287.

Trimaille, C. (2004). « Études de parlers jeunes urbains en France. Éléments pour un état des lieux ». Dans Th. Bulot, *Les parles jeunes : pratiques urbaines et sociales*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 99-132.

Van de Velde, H. & van Hout, R. (dir.). (2001). *'r-atics. Sociolinguistic, phonetic and phonological characteristics of /r/*. *Études et travaux* 4.

Walker, D. C. (1996). « The new stability of unstable –e in French ». Dans *Journal of French Language Studies* 6, 211-229.

Walter, H. (1976). *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*. Paris : France expansion.

Wiese, R. (2001). « The unity and variation of (German) /r/ ». Dans H. Van de Velde & R. van Hout (dir.), *r-atics. Sociolinguistic, phonetic and phonological characteristics of /r/*. *Études et travaux* 4, 11-26.

Willaert, D. & Deboosere, P. (2005). *Atlas des Quartiers de la population de la Région de Bruxelles-Capitale au début du 21<sup>ème</sup> siècle*. Bruxelles : Éditions Iris.

Woehrling, C. & Boula de Mareüil, Ph. (2006). « Identification d'accents régionaux en français : perception et analyse ». Dans *Revue PArole* 37, 25-65.



# Annexes



## 1. Tableau de synthèse de l'ensemble des données traitées (par enregistrements)

Remarques préalables :

- (i) Ne figurent pas dans ce tableau les enregistrements ayant été transcrits, à des fins exploratoires, uniquement selon les conventions Valibel.
- (ii) Les entretiens dans lesquels interviennent deux locutrices sont indiqués **en bleu**.
- (iii) Lorsqu'un fichier a été scindé en plusieurs sous-fichiers, les sous-fichiers ayant fait l'objet d'un alignement texte-son au niveau du phonème ainsi que d'un étiquetage des variantes marquées sont indiqués **en gras**.
- (iv) Le nombre de phonèmes n'est indiqué que pour les fichiers ayant fait l'objet d'un alignement texte-son au niveau du phonème ainsi que d'un étiquetage des variantes marquées.
- (v) Le nombre de phonèmes est une mesure donnée par Praat et correspond en réalité au nombre d'intervalles contenus dans la tire « Phones ». Celle-ci contient donc une série d'intervalles vides, ce qui fait que le nombre indiqué est légèrement supérieur au nombre réel de phonèmes que contient l'entretien.

Références entretiens	Locutrices	Type d'analyse	Durée de l'enregistrement	Nombre de phonèmes
<i>Lycée Saint-Jacques (école 1, dite de relégation)</i>				
csjAfl05102006ea	<b>Ikram1</b> Aïcha	TV, E	600 sec.	2752
csjAfl05102006eb	<b>Ikram1</b>	TV, E	600 sec.	2083
csjAfl10052007ec (scindé en <b>csjAfl10052007ecInformel</b> et <b>csjAfl10052007ecLecture</b> )	<b>Ikram1</b> Latifa	TV, E	600 sec.	2866 (csjAfl10052007ecInformel) et 2260 (csjAfl10052007ecLecture)
csjAfl11122006su2	<b>Ikram1</b>	TV, E	33 sec.	91
csjAfl11122006su5	<b>Ikram1</b>	TV, E	161 sec.	436
csjAfl11122006su12	<b>Ikram1</b>	TV, E	72 sec.	115
csjAfl11122006su845	<b>Ikram1</b>	TV, E	40 sec.	100
<a href="#">csjTA17112006ea</a> (scindé en <a href="#">csjTA17112006a1</a> et <b>csjTA17112006a2</b> )	Ikram1 <b>Aïcha</b>	TV, AC, E	905 sec. (dont 405 sec. pour <a href="#">csjTA17112006a2</a> )	2334 ( <a href="#">csjTA17112006a2</a> )
<a href="#">csjTA17112006eb</a> (scindé en <b>csjTA17112006eb1</b> et <b>csjTA17112006eb2</b> )	Ikram1 Aïcha	TV, AC, E	300 sec. ( <a href="#">csjTA17112006eb1</a> ) et 277,24 ( <a href="#">csjTA17112006eb2</a> )	1905 ( <a href="#">csjTA17112006eb1</a> )
<a href="#">csjAfl10052007ea</a>	Ikram1 Latifa	TV, AC	600 sec.	Pas connu
<a href="#">csjAfl10052007eb</a>	Ikram1 Latifa	TV, AC	600 sec.	Pas connu
csjTA15122006su	Aïcha	TV, E	219 sec.	983
csjAml17112006ea1_2eloc	Latifa	TV, E	600 sec.	1543
<a href="#">csjAml17112006a1</a>	Ikram2	TV, AC	600 sec.	
<a href="#">csjAml17112006a2</a>	Ikram2	TV, AC	305 sec.	
csjAml17112006b (scindé en <b>csjAml17112006b11</b> )	Ikram2	TV, AC, E	600 sec. (dont 305 sec. pour <a href="#">csjAml17112006b11</a> )	2972 ( <a href="#">csjAml17112006b11</a> )
csjTH10052007eb2	Habiba	TV, AC	110 sec.	

csjTH10052007ec (scindé en <b>csjTH10052007ec1</b> et <b>csjTH10052007ec2</b> )	Habiba	TV, AC, E	300 sec. (csjTH10052007ec1) et 300 sec. (csjTH10052007ec2)	1447 (csjTH10052007ec1) et 1864 (csjTH10052007ec2)
csjTH10052007ed	Habiba	TV, AC	600 sec.	
csjMN20112006ea (scindé en csjMN20112006ea1 et csjMN20112006ea2)	Habiba <b>Namita</b>	TV, AC	450 sec. (csjMN20112006ea1) et 450 sec. (csjMN20112006ea2)	1582 (pour csjMN20112006ea1) et 2026 (pour csjMN20112006ea2)
csjMN20112006eb	Habiba Namita	TV, AC	733 sec.	
csjSM01122006ea	Nejma	TV, AC	900 sec.	
csjSM01122006eb	Nejma	TV, AC	909 sec.	
csjSM01122006ec	Nejma	TV, AC	618 sec.	
csjSM01122006ed	Nejma	TV, AC	211 sec.	
csjEB05122006ec2_2eloc	Nejma	TV, E	401 sec.	3285
<a href="#">csjEB05122006ea</a>	Bachira Nejma	TV, AC	106 sec.	
<a href="#">csjEB05122006eb</a> (scindé en <b>csjEB05122006b1</b> et <b>csjEB05122006b2</b> )	<b>Bachira</b> Nejma	TV, AC, E	450 sec. (csjEB05122006b1) et 450 sec. (csjEB05122006b2)	2051 (csjEB05122006b1) et 2377 (csjEB05122006b2)
<a href="#">csjEB05122006ec</a> (scindé en <b>csjEB05122006c1</b> et <b>csjEB05122006c2</b> )	Bachira Nejma	TV, AC	403 sec. (csjEB05122006ec1) et 401 sec. (csjEB05122006ec2)	
<a href="#">csjElfL05122006ea</a> (scindé en <b>csjElfL05122006ea1</b> )	Leila	TV, AC, E	900 sec. (dont 450 sec. pour csjElfL05122006ea1)	2659 (csjElfL05122006ea1)

Références entretiens	Locutrices	Type d'analyse	Durée de l'enregistrement	Nombre de phonèmes
<i>Institut des Filles de la Croix (école 2, dite intermédiaire)</i>				
<a href="#">ddmLS23032007ea</a>	Salima1 Salima2	TV, AC	600 sec.	
<a href="#">ddmLS23032007eb</a> (scindé en <a href="#">ddmLS23032007eb1</a> et <a href="#">ddmLS23032007eb2</a> )	<b>Salima1</b> Salima2	TV, AC, E	300 sec. ( <a href="#">ddmLS23032007eb1</a> ) et 300 sec. ( <a href="#">ddmLS23032007eb2_2eloc</a> )	1778 ( <a href="#">ddmLS23032007eb2_2eloc</a> )
<a href="#">ddmLS23032007ec</a> (scindé en <a href="#">ddmLS23032007ec1</a> et <a href="#">ddmLS23032007ec2</a> )	Salima1 <b>Salima2</b>	TV, AC, E	300 sec. ( <a href="#">ddmLS23032007ec1</a> ) et 300 sec. ( <a href="#">ddmLS23032007ec2</a> )	1125
<a href="#">ddmLS23032007ed</a> (scindé en <a href="#">ddmLS23032007ed1</a> , <a href="#">ddmLS23032007ed1_2eloc</a> et <a href="#">ddmLS23032007ed2</a> )	<b>Salima1</b> <b>Salima2</b>	TV, AC, E	300 sec. ( <a href="#">ddmLS23032007ed1</a> / <a href="#">ddmLS23032007ed1_2eloc</a> ) et 250 sec. ( <a href="#">ddmLS23032007ed2</a> )	918 ( <a href="#">ddmLS23032007ed1</a> ) et 1198 ( <a href="#">ddmLS23032007ed1_2eloc</a> )
<a href="#">ddmAA23042007ea</a> (scindé en <a href="#">ddmAA23042007ea1</a> )	Assia	TV, AC, E	600 sec. (dont 300 pour <a href="#">ddmAA23042007ea1</a> )	1822 (mais actuellement seulement les 890 premiers car problème au fichier)
<a href="#">ddmAA23042007eb</a>	Assia	TV, AC	600 sec.	
<a href="#">ddmBS15052007ea</a>	Sirine Sabira	TV, AC	600 sec.	
<a href="#">ddmBS15052007eb</a>	Sirine Sabira	TV, AC	73 sec.	
<a href="#">ddmBS15052007ed</a>	Sirine Sabira	TV, AC	21 sec.	
<a href="#">ddmBS15052007ee</a> (scindé en <a href="#">ddmBS15052007ee1_2eloc</a> et <a href="#">ddmBS15052007ee2</a> )	<b>Sirine</b> Sabira	TV, AC	600 sec. (dont 300 sec. pour <a href="#">ddmBS15052007ee1_2eloc</a> )	2338
<a href="#">ddmBS15052007ef</a> (scindé en <a href="#">ddmBS15052007ef1</a> et <a href="#">ddmBS15052007ef2</a> )	Sirine <b>Sabira</b>	TV, AC, E	600 sec. (dont 300 pour <a href="#">ddmBS15052007ef1</a> )	1747
<a href="#">ddmJF23032007eb</a>	Sirine <b>Faria</b>	TV, AC, E	600 sec.	1557
<a href="#">ddmJF23032007ec</a>	Sirine Faria	TV, AC	600 sec.	
<a href="#">ddmBK28032007ea</a>	Kamila	TV, AC, E	600 sec.	4186

<b>Références entretiens</b>	<b>Locutrices</b>	<b>Type d'analyse</b>	<b>Durée de l'enregistrement</b>	<b>Nombre de phonèmes</b>
ddmBK28032007eb	Kamila	TV, AC	557 sec.	

## 2. Tableau de synthèse de l'ensemble des données traitées (par locutrices)

Remarques préalables :

- (i) Ne figurent pas dans ce tableau les enregistrements ayant été transcrits, à des fins exploratoires, uniquement selon les conventions Valibel.
- (ii) Les entretiens dans lesquels interviennent deux locutrices sont indiqués **en bleu**.
- (iii) Les entretiens dont le **contenu** a été analysé ont fait l'objet d'une transcription selon les conventions Valibel ainsi que d'une analyse structurale de contenu.
- (iv) Les entretiens ayant fait l'objet d'une **analyse phonétique fine** ont fait l'objet d'une transcription selon les conventions Valibel, d'un alignement texte-son au niveau du phonème et d'un étiquetage manuel des variantes marquées.



Locutrices	Entretiens dont le contenu a été analysé	Entretiens ayant fait l'objet d'une analyse phonétique fine
<i>Lycée Saint-Jacques (école 1, dite de relégation)</i>		
Ikram1	<a href="#">csjAfl05102006ea</a> <a href="#">csjAfl05122006eb</a> <a href="#">csjTA17112006ea</a> <a href="#">csjTA17112006eb</a> <a href="#">csjAfl10052007ea</a> <a href="#">csjAfl10052007eb</a> <a href="#">csjAfl10052007ec</a>	csjAfl05102006ea csjAfl05102006eb csjAfl10052007ecInformel csjAfl10052007ecLecture csjAfl11122006su2 csjAfl11122006su5 csjAfl11122006su12 csjAfl11122006su845
Aïcha	<a href="#">csjAfl05102006ea</a> <a href="#">csjAfl05122006eb</a> <a href="#">csjTA17112006ea</a> <a href="#">csjTA17112006eb</a>	csjTA15122006su csjTA17112006a2 (2 <sup>e</sup> partie de csjTA17112006a) csjTA17112006b (scindé en b1 et b2)
Latifa	<a href="#">csjAfl10052007ea</a> <a href="#">csjAfl10052007eb</a> <a href="#">csjAfl10052007ec</a>	csjAml17112006ea1_2eloc
Ikram2	<a href="#">csjAml17112006a1</a> <a href="#">csjAml17112006a2</a> <a href="#">csjAml17112006b</a>	csjAml17112006b11
Habiba	<a href="#">csjTH10052007eb2</a> <a href="#">csjTH10052007ec</a> <a href="#">csjTH10052007ed</a> <a href="#">csjMN20112006ea</a> <a href="#">csjMN20112006eb</a>	csjTH10052007ec (scindé en c1 et c2)
Namita	<a href="#">csjMN20112006ea</a> <a href="#">csjMN20112006eb</a>	csjMN20112006ea (scindé en a1 et a2)
Nejma	<a href="#">csjSM01122006ea</a> <a href="#">csjSM01122006eb</a> <a href="#">csjSM01122006ec</a> <a href="#">csjSM01122006ed</a> <a href="#">csjEB05122006ea</a> <a href="#">csjEB05122006eb</a> <a href="#">csjEB05122006ec</a>	csjEB05122006ec2_2eloc
Bachira	<a href="#">csjEB05122006ea</a> <a href="#">csjEB05122006eb</a> <a href="#">csjEB05122006ec</a>	csjEB05122006b (scindé en b1 et b2)
Leila	<a href="#">csjElfL05122006ea</a>	csjElfL05122006a1

Locutrices	Entretiens dont le contenu a été analysé	Entretiens ayant fait l'objet d'une analyse phonétique fine
<i>Institut des Filles de la Croix (école 2, dite intermédiaire)</i>		
Salima1	ddmLS23032007ea ddmLS23032007eb ddmLS23032007ec ddmLS23032007ed	ddmLS23032007eb2 ddmLS23032007ed1_2eloc
Salima2	ddmLS23032007ea ddmLS23032007eb ddmLS23032007ec ddmLS23032007ed	ddmLS23032007ec2 ddmLS23032007ed1
Assia	ddmAA23042007ea	ddmAA23042007ea1
Sabira	ddmBS15052007ea ddmBS15052007eb ddmBS15052007ed ddmBS15052007ee ddmBS15052007ef	ddmBS15052007ef1
Sirine	ddmBS15052007ea ddmBS15052007eb ddmBS15052007ed ddmBS15052007ee ddmBS15052007ef ddmJF23032007eb ddmJF23032007ec	ddmBS15052007ee1_2eloc
Faria	ddmJF23032007eb ddmJF23032007ec	ddmJF23032007eb
Kamila	ddmBK28032007ea ddmBK28032007eb	ddmBK28032007ea

### 3. Questionnaire à l'usage des entretiens semi-directifs

Pour rappel, ces questions n'étaient pas destinées à être posées telles quelles, mais bien à servir de fil conducteur aux entretiens.

#### 1. Parcours scolaire

- a. Depuis combien de temps es-tu dans l'école ?
- b. Quelles écoles as-tu fréquentées auparavant ?
- c. Pourquoi as-tu choisi cette école ?
- d. Comment trouves-tu ton école ?
- e. C'est un endroit où tu te sens bien / mal ? Pourquoi ?
- f. Comment trouves-tu le quartier de ton école ?
- g. Est-ce que tu habites dans ce quartier ?
- h. Si oui, depuis comment de temps ?
- i. Si non, où habites-tu ?
- j. Comment viens-tu à l'école ?
- k. Est-ce que c'est important pour toi d'avoir un diplôme ?
- l. Que penses-tu de l'enseignement général / technique / professionnel ?

#### 2. Trajectoire familiale

- a. Dans quel quartier habites-tu ?
- b. Depuis combien de temps ?
- c. Où habitais-tu avant ?
- d. Dans quelles circonstances as-tu déménagé ?
- e. Avec qui habites-tu ?
- f. As-tu des frères / des sœurs / De quel âge ?
- g. De quelle nationalité est ton père / ta mère ?
- h. Où travaille ton père / ta mère ?
- i. Plus tard, préférerais-tu habiter en Belgique ou dans un autre pays ?

#### 3. Groupe de pairs

- a. Qui sont les gens avec lesquels tu es le plus souvent ?
- b. Qui sont les meilleures amies ?
- c. Pourquoi elles ?

- d. Ce sont des personnes de l'école ou que tu connais d'une autre façon ?
- e. A quel endroit est-ce que tu t'assieds en classe ?
- f. Est-ce que l'école est un bon moyen de rencontrer des gens et de faire connaissance ? Pourquoi ?
- g. Que faites-vous ensemble ?
- h. Votre groupe possède-t-il des manières spécifiques de s'habiller / de parler ?
- i. Comment est-ce que tu t'habilles / tu te coiffes ?
- j. Peux-tu me citer des mots / des manières de parler spécifiques aux jeunes ?
- k. Est-ce important de parler tous de la même façon / de partager les mêmes habitudes du point de vue de la langue ?
- l. Utilises-tu parfois des mots qui te permettent de ne pas être compris par les personnes extérieures au groupe ?
- m. Est-ce important de ne pas être compris par les personnes extérieures au groupe ?

#### 4. Pratiques linguistiques **déclarées**

- a. Quelles langues parles-tu ?
- b. À quel moment utilises-tu ces langues ?
- c. Quelle langue parles-tu avec ta famille / tes amis / à l'école ?
- d. Où as-tu appris ces langues ?
- e. Avec quelle langue te sens-tu le plus / le moins à l'aise ?
- f. Adaptes-tu ton langage en fonction des circonstances? Si oui, comment ?

#### 5. Représentations linguistiques

- a. Quelle langue te permet d'exprimer le plus de choses ?
- b. Quelle langue dit le mieux qui tu es / te représente le mieux ?
- c. Quelle langue est la plus polie ?
- d. Quelles sont les langues qui conviennent / ne conviennent pas à l'école / avec la famille / avec les amis ?
- e. Est-ce que tu as l'impression de bien parler ?
- f. Quelles sont les situations dans lesquelles tu te sens le plus / le moins à l'aise ?
- g. As-tu l'impression que les autres / les professeurs / tes amis / ta famille respectent ta manière de parler ?
- h. Quelles sont les personnes que tu tutoies / que tu vouvoies ? Pourquoi ?
- i. Bien parler, c'est parler comme ...

## 6. Pratiques linguistiques dans la sphère scolaire

- a. Est-ce que tu parles différemment lorsque tu parles aux professeurs ?
- b. Est-ce que tu dois te surveiller ?
- c. Est-ce qu'il y a des choses que tu dois dire / ne pas dire ?
- d. Est-ce que tous les professeurs ont les mêmes exigences à l'égard de la manière de parler des élèves ?
- e. Est-ce un professeur a déjà eu l'impression que tu voulais être impoli, alors que ce n'était pas le cas ? Raconte-moi.
- f. Est-ce que ce que la matière vue au cours de français te semble utile pour plus tard ?
- g. Est-ce que la matière du cours de français te semble difficile ?
- h. Comment procèdes-tu si tu ne veux pas avoir cours ?

## 7. Pratiques linguistiques dans la sphère familiale

- a. Est-ce important d'être poli dans le cadre familial ?
- b. Comment exprimes-tu cette politesse ?
- c. Est-ce important de parler tous de la même façon / de partager les mêmes habitudes ?

## 8. Commentaires sur des données attestées

- a. Qu'est-ce qu'un *roloto* ?
- b. Où est-ce qu'ils habitent ?
- c. Est-ce qu'ils s'habillent / parlent d'une manière particulière ?